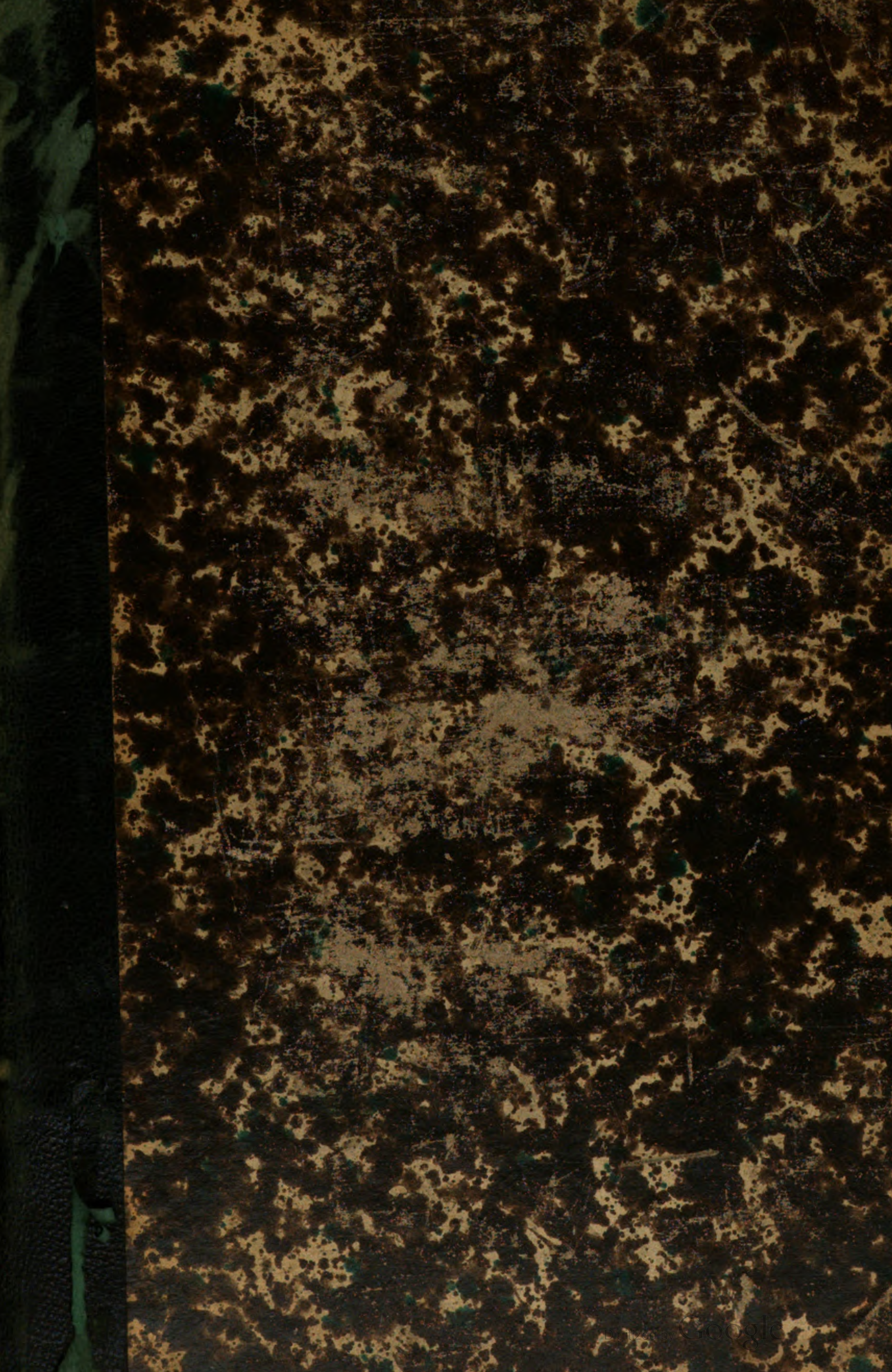
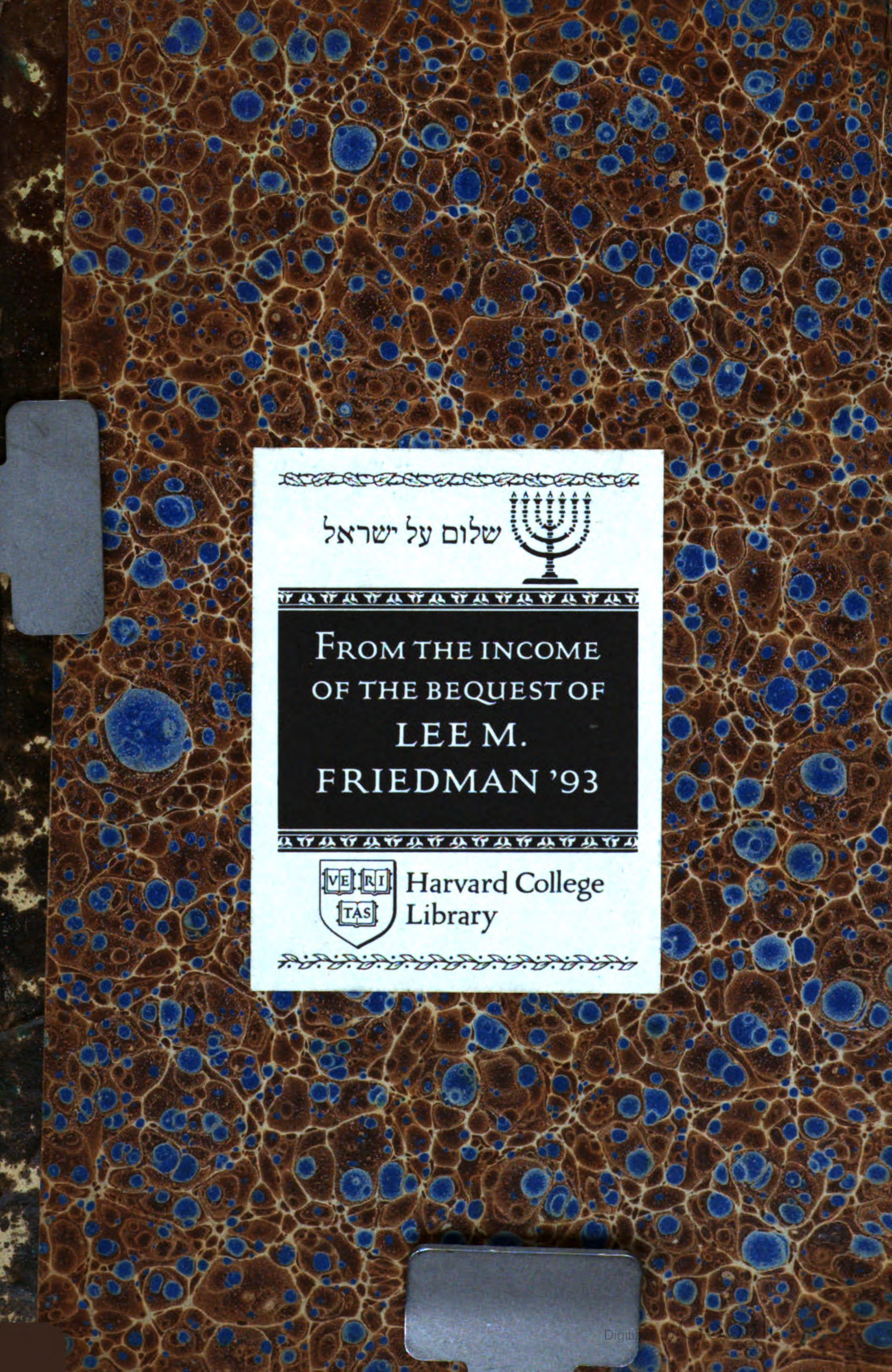
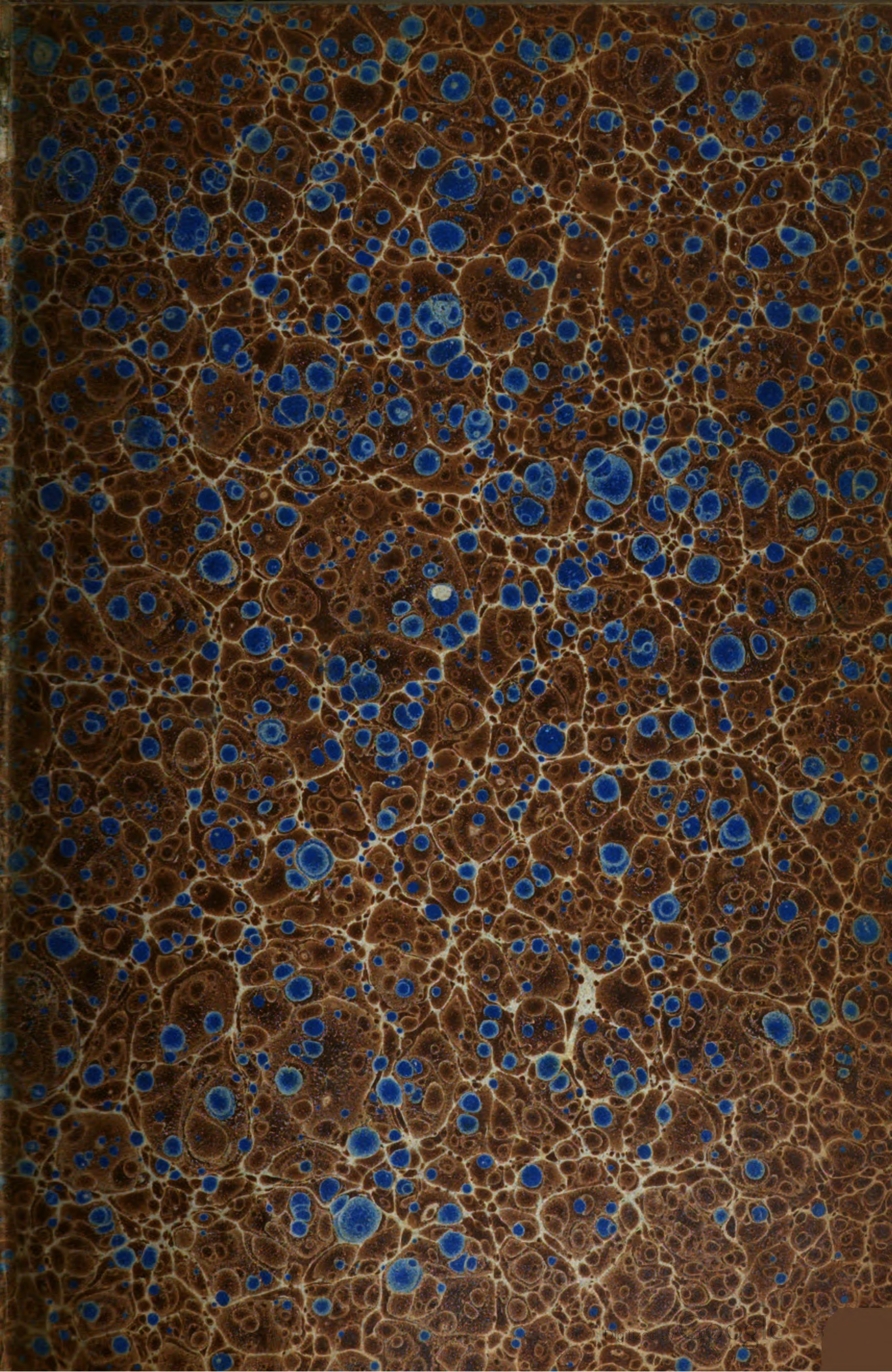
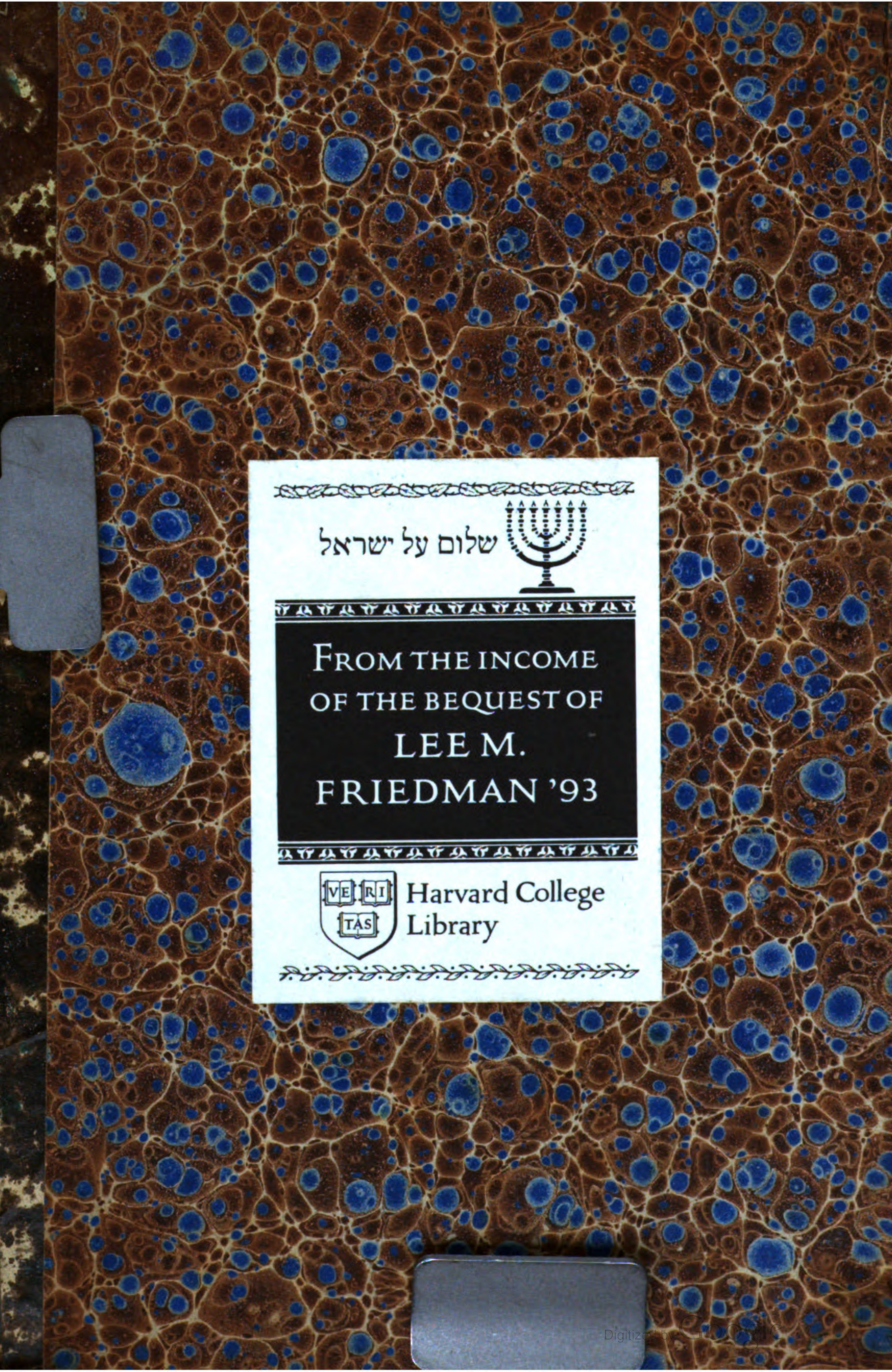
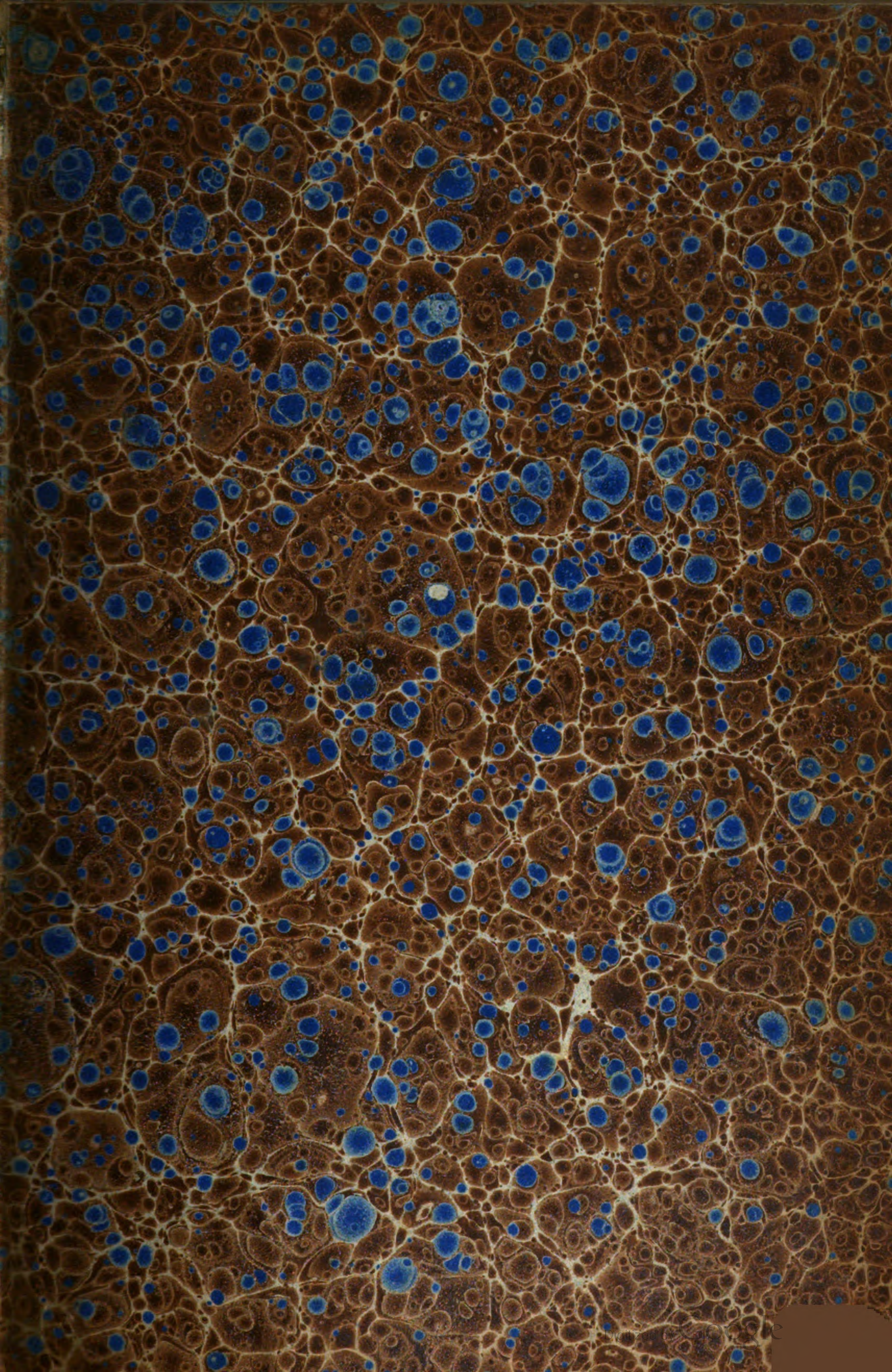




שלום על ישראל
FROM THE INCOME
OF THE BEQUEST OF
LEE M.
FRIEDMAN '93
VE RI TAS
Harvard College
Library




שלום על ישראל
FROM THE INCOME
OF THE BEQUEST OF
LEE M.
FRIEDMAN '93
VE RI TAS
Harvard College
Library



L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL

DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

PAR UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES

SOUS LA DIRECTION

DE S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה
אור במושבתם :
(*Exode*, X, 23.)

Trente et unième année

PARIS

RUE SAINT-GEORGES, 52.

1876

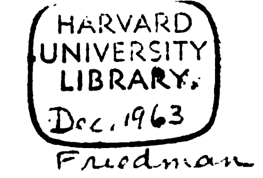


TABLE DES MATIÈRES.

Articles théologiques, littéraires et historiques.

LE CONGRÈS DES AMÉRICANISTES A NANCY, par Lévy-Bing, 13.
TRISTES CONSTATATIONS, 46.
LITTÉRATURE, par le Dr Klein, 54.
LITTÉRATURE, par S. Bloch, 238, 593.
LITTÉRATURE, par Isidore Lœb, 384.
LITTÉRATURE, par le rabbin Simon Lévy, 175.
UN RABBIN MODÈLE, par le Dr Arnold Weisse, 75.
L'EMPEREUR FERDINAND ET LE RABBIN DE NICOLSBOURG, 76.
LES JUIFS DE BAGDAD, 78.
ESCLAVES JUIVES, 79.
LES FÊTES A PARIS. — Les nouveaux temples, par S. Bloch, 109.
UNE RÉVOLUTION DANS ISRAEL, par S. Bloch, 111.
LA MORALE INDÉPENDANTE, 138.
DE LA CONSERVATION DES COUTUMES EXISTANTES, par Albin Valabrègue, 142.
1875. — Revue de l'année, par S. Bloch, 259.
LÉGENDES DE JÉRUSALEM, par L. A. Frankl, 274, 374.
UN TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN, 306.
LA REVUE DES DEUX-MONDES ET LES ISRAÉLITES, par Albin Valabrègue, 336.
ENCORE DU VEUILLOT, par S. Bloch, 363.
LE SÉMINAIRE ISRAÉLITE DE BRESLAU, 368.
CULTE ISRAÉLITE DE BELGIQUE, 429.
CIRCULAIRE DU GRAND RABBIN DE PARIS, 399.
LE JUDAISME EN ESPAGNE, 430.
LES JUIFS DE VIENNE, 432.
ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, 435, 660.
CHOSES RÉTROSPECTIVES, par S. Bloch, 493.
LES JUDÉOPHOBES, par Albin Valabrègue, 497.
LETTRE PASTORALE DU GRAND RABBIN DE FRANCE, 527.
L'ÉLECTORAT ISRAÉLITE, par S. Bloch, 529.
UN ÉVÉNEMENT DE PAQUE, par Mlle Ida Goldberger, 531.
EN PERSE, 547.
EN ESPAGNE, 548.
EN ALLEMAGNE, 551.
EN FRANCE, 552.
UN APOLOGISTE CHRÉTIEN DU JUDAISME, par le Dr Kolkmann, 554.
LE DISCOURS DE M. LASKER, 620.
LE FANATISME MODERNE, par L. Kahn, 622.

LE SALON, par Isidore Lœb, 627.
LA CONVENTION AUSTRO-ROUMAINE, par Mlle Ida Goldberger, 654.
CARNET D'UN FLANEUR DE PARIS, 656.
BIBLE ET SCIENCE MODERNE, par le Dr Klein, 688.
LETTRES HONGROISES, par Mlle Ida Goldberger, 690.
LES CARAITES EN CRIMÉE, 718.

Articles divers.

LETTRE DU MAIRE DE JÉRUSALEM A SIR MOSES MONTEFIORE, 12.
SIR MOSES MONTEFIORE ET LE Dr LOEWE, par S. Bloch, 43, 355, 419.
RETOUR DE SIR MOSES MONTEFIORE, 114.
L'ŒUVRE DE SIR MOSES MONTEFIORE, 339.
VOYAGE DE SIR MOSES MONTEFIORE A JÉRUSALEM, 387, 451, 483, 515.
INSTITUTION SPRINGER, 18, 725.
COUR D'ASSISES D'ORAN, 48.
LE 200e ANNIVERSAIRE DE LA GRANDE SYNAGOGUE D'AMSTERDAM, 51.
NOUS NE SOUFFRIRONS PAS CELA NON PLUS!, 81.
RABBINS CHOISIS DANS UN MARCHÉ AU FROMAGE, 82.
INAUGURATION DE LA NOUVELLE SYNAGOGUE DE CHALONS-SUR-MARNE, 116.
FAUSSES NOUVELLES, par S. Bloch, 140.
LETTRE DU GRAND RABBIN DE PARIS AU GAULOIS, 141.
ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE, 143, 208, 247, 310, 370, 433, 501, 592, 658, 692.
CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE D'OR A BAYONNE, par H. Lévy, 171.
UNE MANIFESTATION ISRAÉLITE A ALGER, par Boucris, 173.
LE COLONEL LAMBERT, 177.
RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS, par de Hérédia, 204.
UNE CÉRÉMONIE A FRANCFORT, par S. Bloch, 207.
LE SCHOHET ET LE MEURTRIER, 210.
UN SAINT RARE, 212.
L'OPPRESSION EN ROUMANIE, 241.
UNE ATROCITÉ TUNISIENNE, 244.
LES AFFAIRES TUNISIENNES, 270, 337, 372, 589.
LETTRES DE PRUSSE, 272, 303, 366, 468, 566.
UNE VOIX ANGLAISE, 302.
DÉLIBÉRATIONS CONSISTORIALES, 329, 562, 693.
ENCORE L'AFFAIRE DE HAGUENAU, par S. Bloch, 400, 535.
RÉPONSE AU JOURNAL L'ORDRE, par Victor Blum, 465.
LES FINANCES DE BELGIQUE ET LES ISRAÉLITES, 564.
UNE DÉMISSION — Lettre du Consistoire de Paris, 568.
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENCOURAGEMENT AU BIEN, 638.
LA SYNAGOGUE DE LA RUE BUFFAULT, 715.

Nécrologie.

Le grand rabbin Joseph Kahn (de Trèves), 29; le rabbin Henri Bigart (de Paris), 83; Georges Mayer (de Toulouse), 85; le rabbin Dr Samuel Mayer (de Hechingen), 90; Kulomon Kohn (de Szombathely), 91; Seligmann Blum (de Bergzabern), 120; Élie Valabrègue (de Carpentras), 149; l'abbé Migne (de Paris), 180; Édouard Horn (de Pesth), 185; le rabbin Dr Abraham Neumann (de Pétersbourg), 189; le rabbin de Nowgorod, 189; Moïse Kirchheim (de Francfort), 217; Philippe Anspach (de Paris), 235; Éléazar Tama (d'Alger), 283; sir Antony de Rothschild (de Londres), 300, 382, 441; Émile Oulman (de Paris), 302; Emmanuel Lang (de Mulhouse), 346; Mme Esther Pimienta (de Mostaganem), 371; le rabbin Michaël Hoffmann (de Szerdaholy), 380; Isaac de Josué Léon (de Bayonne), 381; Simon Cerf (de Saverne), 404; Mme Simon Lièvre (de Sarrebourg), 476; Octave Tedeschi (de Lyon), 539; Henri Kœnigswarter (de Paris), 570; Ernest Lévy (de Paris), 570; Moïse-Amédée Astruc (de Bordeaux), 570; le Dr Traube (de Berlin), 574; le rabbin Lévy (de Quatzenheim), 601; le rabbin Abraham-Jacques Zwebner (de Jérusalem), 605; le Dr Hirschfeld (de Varsovie), 638; le rabbin Lehmann (de Belfort), 650, 651, 684; Jonas Grumbach (de Sarreguemines), 728.

Correspondance.

Lettres de Vichy, 16; d'Oran, 17; de Verdun, 148; de Saint-Mihiel, 246; de Paris, 311; de Tunis, 402; de Paris, 542; de Metz, 723.

Bulletin.

3, 35, 67, 99, 131, 163, 195, 227, 291, 323, 355, 391, 422, 453, 486, 518, 579, 611, 643, 675, 707.

Nouvelles diverses.

19, 58, 83, 121, 150, 180, 213, 247, 276, 312, 340, 376, 406, 437, 471, 502, 537, 569, 597, 630, 664, 696, 726.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

XXXIe Année N° 1 1er septembre 1875

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

BULLETIN. — Les bords de la Manche. — Trait d'union entre la France et l'Angleterre. — L'air de la mer et l'air de Paris. — Ce qu'on voit à Boulogne. — Le martyre israélite. — La synagogue. — La Haphtara. — Les lamentations de Jérémie et les articles lamentables de Veuillot. — Un singulier représentant juif à l'Institut de France. — Inauguration de la 31e année de l'*Univers israélite*. — Nominations israélites dans la Légion d'honneur . . . . **S. Bloch**
LETTRE DU MAIRE DE JÉRUSALEM A SIR MOSES MONTEFIORE.
LE CONGRÈS DES AMÉRICANISTES A NANCY . . . . **Lévy-Bing**
CORRESPONDANCE. — Lettres de Vichy et d'Oran.
INSTITUTION SPRINGER.
AVIS CONSISTORIAL.
NOUVELLES DIVERSES. — Paris, départements, Algérie, étranger.
ANNONCES.
CHARITÉ ISRAÉLITE (voir au verso du titre).

Ce numéro étant le premier de la 31e année de l'*Univers israélite*, nous prions nos bienveillants abonnés de penser au renouvellement.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris, les départements et l'Algérie { Un an, 20 fr. / Six mois, 11 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. Six mois, 13 fr.

Annonces littéraires : 1 fr. la ligne.

Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.

---

*EN VENTE AU BUREAU DE L'*UNIVERS ISRAÉLITE :

La Foi d'Israël, *ses dogmes, son culte, ses cérémonies et pratiques religieuses, sa loi morale et sociale, sa mission et son avenir*. Par S. Bloch. — Un fort volume in-8°. Prix : 4 fr.; pour les départements et l'Algérie (franc de port), 4 fr. 80 c.; pour l'étranger, les frais de port en sus.

CHARITÉ ISRAÉLITE.

Les établissements religieux et charitables de la communauté israélite de Paris ont reçu les dons suivants pendant les mois de juillet et août 1875 :

MM. Mauser, 110 fr.; A. S. Schmolle, 200; Polac, 200; le baron Alphonse de Rothschild, 44 obligations Saragosse; le baron Gustave de Rothschild, 45 obligations Saragosse; Nathan Astruc, 1 obligation consistoriale; le ministre de l'intérieur, 100 fr.; la famille Schmolle, 100; le baron Ed. de Rothschild, hôpital (fondation d'un d'un lit), 10,000; *idem.*, orphelinat (fondation d'un lit), 10,000; Henri Aron, 100; J. Lévy, à Gray, succession Oury-Cahen, de Lille, 300; Van Huysen, 250; A. Léon fils, 300; Fuld Albert, 100; veuve Ch. Halphen, 500. — Ensemble, 22,260 fr.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

BULLETIN.

Boulogne-sur-Mer, le 22 août 1875.

Nous sommes encore sur les bords de la Manche, contemplant curieusement l'immense mouvement des bateaux à vapeur et d'innombrables autres navires chargés d'hommes, de bêtes, de marchandises, de denrées, de produits et matériaux de toutes sortes allant de France en Angleterre, ou en venant; heureuse image de la paix, de l'activité féconde, de la prospérité générale et d'une civilisation avancée! Mais un échange bien plus précieux vient de nouveau d'être fait entre les deux grandes nations : les premiers magistrats de la ville de Paris, se rendant au banquet du lord-maire de Londres, y ont apporté la manifestation de l'amitié, de la sympathie et de la sincère affection dont notre pays est animé pour nos illustres voisins, et en ont rapporté des sentiments parfaitement identiques, exprimés avec tant d'éloquence et d'éclat dans le palais municipal de la capitale du Royaume-Uni. Là, on a vu que la France, malgré ses désastres immérités et l'obscurcissement momentané de son soleil, brille toujours au premier rang des empires. L'amitié du peuple anglais nous console puissamment de la haine implacable et sauvage d'autres races... Les Anglais nous tendent une main fraternelle par-dessus la mer et bientôt en-dessous d'elle. Le trait d'union de l'âme et du cœur devient de plus en plus visible, palpable, solide comme le fondement de la création; parce que ce trait d'union est fait de respect, de loyauté et de justice. Et Israël, qui prie matin et soir pour la paix universelle, y voit son propre salut et celui du monde, surtout le triomphe de son avenir moral et religieux; il est heureux de cette belle union des deux plus nobles pays de la terre, dans lesquels ses enfants sont libres, considérés,

élevés aux plus hautes positions sociales, ne sont plus meurtris par les chaînes d'oppression séculaire qui blessent encore cruellement nos frères dans une foule d'autres contrées.

Mais pourquoi raconter à nos bienveillants lecteurs que nous sommes encore à Boulogne? Ce fait est-il bien intéressant après notre silence d'un mois? Notre *rentrée* ne devrait-elle pas se signaler par des choses plus dignes de leur attention? On nous dira avec raison : Vous avez donc dormi pendant votre absence, vous ne vous êtes donc livré à aucun travail intellectuel, aucune idée nouvelle n'a donc germé dans votre cerveau paresseux, vous ne nous rapportez donc aucun petit cadeau de votre voyage, où vous avez fait l'*Univers israélite* buissonnier?

Hélas! non. Mais c'est dans notre propre intérêt, dans celui de notre modeste renommée littéraire que nous datons cette page d'une ville éloignée de notre bureau de rédaction ; car cette page laisse beaucoup à désirer. L'air de la mer, l'air des montagnes, l'air des forêts est bien salutaire pour la santé du corps, mais l'air de Paris seul est excellent pour la santé de l'esprit, pour sa vigueur et son élévation. Triste et humiliant aveu! dans l'atmosphère étouffée de notre sombre cabinet de travail, où nous avons pour toute perspective les murs noircis d'une maison délabrée voisine, devant notre vieille table et sur notre fauteuil invalide, nous nous sentons plus et mieux inspiré qu'à la vue de tous les grands, splendides et merveilleux spectacles du ciel, de la terre et de la mer, qu'en face des plus éblouissants horizons. Il semble que la vie de l'âme, pour produire, doive s'enfermer étroitement en elle-même, se regarder en dedans, et que, pareille au parfum de certaines fleurs, elle s'évapore au contact de l'atmosphère extérieure. Nous allons rentrer, car nous entendons le son du Schofar d'Elloul qui nous appelle, et nous voulons réparer le temps perdu. Mais à l'heure qu'il est, la marée basse est encore dans nos pensées et nos idées.

Cependant, avant de quitter Boulogne, ses Anglais, son odeur de

goudron, ses fêtes de jour et de nuit, son *skating-Rink* (patinage à roulettes), où de blondes *misses* apprennent à glisser sans tomber; sa colonne de la grande armée, à laquelle aucun communard n'a encore osé toucher; sa belle rue de l'*Écu*, qui s'appelait naguère rue Napoléon (la gloire s'est changée en monnaie courante); avant de quitter cette ville, où l'on inscrira peut-être bientôt sur les enseignes : *Ici l'on parle français !* constatons un fait des plus consolants pour notre sainte religion. Il y a ici des hôtels magnifiques des tables d'hôte splendides, pleines de séductions pour les yeux et la bouche, des établissements culinaires nombreux dans toutes les rues, visités par une société d'élite et dont l'agréable aspect attire le passant par mille promesses, par toutes sortes d'enchantements. Cependant, bien des coreligionnaires, venus pour leur santé ou leur agrément, passent courageusement devant toutes ces délices, se fatiguent pour chercher dans un quartier éloigné un restaurant juif bien médiocre, où l'on pénètre par un couloir sombre et un escalier malpropre... Voilà à quel genre de vie, à quelles privations se condamnent des hommes et des femmes honorables, distingués, habitués au bien-être, aux douceurs de l'existence, et cela, pour rester fidèles à nos lois religieuses sur l'alimentation. Gloire et bénédiction à eux ! Et si le psalmiste chante : « Ceux qui parcourent les mers voient les œuvres du Seigneur et ses merveilles, » on peut dire également que beaucoup d'israélites, martyrs de la civilisation moderne, visitant les stations balnéaires et les villes d'eaux, font également œuvre du Dieu d'Israël et montrent un vrai miracle : une foi inébranlable, prodigieuse. Ce misérable taudis, visité par des israélites aisés ou riches, est un éloquent et brillant témoignage en faveur de la vénération et de l'amour que le judaïsme inspire à ses vrais enfants. Israël est toujours un peuple saint — גוי קדוש.

La toute petite synagogue de Boulogne, inaugurée il y a deux ans, est située au fond d'une longue et très-étroite rue qui est une impasse. C'était une loge de Francs-Maçons, qui y a laissé son arche sainte, transformée aujourd'hui en Héchal. Les hommes et les femmes sont dans la même enceinte; les hommes à droite, les

femmes à gauche, côté du cœur. Aux offices de vendredi soir et de samedi matin, il y a à peine un *minian* d'indigènes. L'officiant est accompagné, vendredi soir, de deux ou trois jeunes choristes qu'on ne voit plus le samedi matin, parce qu'ils travaillent sans doute. Voilà comment on apprend à des enfants juifs, d'abord à chanter le sabbat le soir, puis à le profaner le lendemain, à mentir au Seigneur! Voilà comment on les habitue à dire à Dieu, dans le psaume de samedi : להגיד בבקר חסדך ואמונתך בלילות « Nous proclamons ta bienveillance le matin, et ta foi le soir! »

Nous avons eu l'honneur de réciter la Haphtara de מסעי 'פ. Il convient, en effet, à un écrivain israélite, dont la plume est vouée à la défense de la vérité, de répéter ces paroles du prophète : שמעו דבר ד' בית יעקב « Écoutez la parole de l'Éternel, maison de Jacob, et vous tous, membres de la famille d'Israël! » Et puis : אותי עזבו מקור מים חיים « Mon peuple m'a délaissé, moi la source d'eau vive, pour se creuser des citernes. » On va, pour se guérir, aux bains de mer et aux stations thermales, en oubliant que les sources célestes de notre religion et les fleuves de la grâce de Dieu sont les plus efficaces et plus certains remèdes pour les plus dangereuses maladies, celles du cœur et de l'âme!... Nous avons enfin terminé avec les exhortations prophétiques : כי מספר עריך היו אלהיך יהודה « La multitude de tes dieux égale celle de tes villes, ô Juda! » L'idolâtrie est bannie de notre sein, mais il n'existe plus d'union et d'unité dans le culte divin, ces conditions absolues de sa stabilité et de sa conservation, de son indépendance et de son honneur. Presque chaque synagogue a d'autres usages, d'autres prières, d'autres chants, et, à la veille de chaque fête, les fidèles attendent un nouveau programme, et le Très-Haut doit se demander : Qu'est-ce que mes enfants vont m'offrir cette fois? Dans quel rituel dois-je les suivre? Quelle partition musicale poser devant moi et devant le chœur de mes Séraphins? Que va-t-on me laisser ou me rogner de mon culte antique? A quelle heure me dira-t-on d'aller au temple?...

Nous avons célébré à Boulogne l'anniversaire de la destruction de Jérusalem, récité les Lamentations de Jérémie — « Ta ruine est aussi vaste que la mer » כי גדול כים שברך, et lu des articles lamentables de M. Veuillot.

A la vue des malheurs de la cité sainte, un illustre docteur de la loi se consola en constatant que la colère et les châtiments du ciel s'étaient attachés à la pierre et au bois, non aux hommes. Nous aussi avons éprouvé une espèce de consolation en voyant que M. Veuillot n'attaque pas seulement les juifs et excite contre eux la haine du monde et leur extermination, mais qu'il fait aussi une guerre acharnée, enragée aux lois de l'État et à la société française. Dans un article du 30 juillet, intitulé *la liberté du mariage*, l'*Univers* se livre à une véritable fureur contre la défense faite aux prêtres de donner la bénédiction nuptiale avant le mariage civil. Il appelle cela un scandale, une oppression. « La liberté religieuse, dit-il, les droits de la conscience, les lois de l'Église, tout est méconnu au profit de cette institution *monstrueuse* du mariage civil... Tantôt un fils, valablement marié à l'étranger et selon sa *foi*, verra son union rompue faute d'un consentement paternel que le droit canonique *n'exige point.* »

Ainsi les factieux noirs, les rebelles de la feuille ultramontaine, ne cherchent pas seulement à détruire le Code civil, mais aussi à briser les Tables du Décalogue, où Dieu a gravé le grand et immortel commandement, observé même par les sauvages : « Honore ton père et ta mère ! » Mais les jésuites de l'*Univers* ne reconnaissent d'autre père que le pape, d'autre mère que la sacristie. Ils permettent parfaitement au fils de se révolter contre son père et sa mère, l'y engagent même, pourvu qu'il se prosterne aux pieds de Loyola, lui vende son âme, et — chose essentielle — lui offre son bien... Infidèle, traître à la patrie, l'écrivain ultramontain est aussi coupable envers Dieu et l'humanité en général qu'envers les israélites en particulier. Ne nous plaignons plus. Les ennemis d'Israël haïssent également leur pays, leurs concitoyens, leurs familles peut-être, tout le genre humain !

Après l'esprit faible, l'ultramontain superstitieux, voici l'esprit fort, l'*apicuros* juif.

Dans la séance du 7 août de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Franck a présenté l'*Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins*, par M. Aubé ; il a dit (nous citons d'après le *Journal des Débats*) :

C'est saint Paul qui a rompu le lien qui réunissait encore les partisans du Nouveau Testament à ceux de l'Ancien. Selon lui, la foi devait dispenser de la loi, et la circoncision spirituelle de la circoncision matérielle.

L'erreur de M. Aubé, suivant M. Franck, est de croire que les doctrines de saint Paul ont été quelque chose d'absolument nouveau dans l'histoire religieuse du peuple juif. Sans remonter jusqu'aux prophètes, qui ne cessent de mettre l'esprit au-dessus de la loi écrite, sans avoir besoin de rapporter un éloquent passage d'Isaïe, que Racine résume dans ce vers :

Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses ?

il y a chez le peuple juif une tradition, ou plutôt un dogme oral, d'après lequel le Messie devait annuler toutes les prescriptions cérémonielles de la loi écrite.

Nous avons souvent constaté que M. Franck, rabbin manqué, semble s'être donné la triste mission d'abaisser le judaïsme dans le sein de l'Institut de France, de le présenter au monde savant non comme une révélation divine infaillible et immortelle, mais comme une simple doctrine morale et sociale enseignée par un *ancien ;* de le dépouiller enfin de son prestige, de son élévation et de sa majesté. Et voilà qu'il a maintenant la déplorable idée de comparer l'apôtre d'une nouvelle secte à Isaïe, l'envoyé du Dieu d'Israël ! Quel sacrilége !

Nous lui donnons le démenti le plus formel quand il ose affirmer que les prophètes *ne cessent de mettre l'esprit au-dessus de la loi écrite*. La vérité est qu'ils mettent l'esprit *à côté* de la loi et *dans* la loi, non au-dessus d'elle ; et Isaïe, en particulier, dans ce fameux chapitre que les hérétiques juifs et les convertisseurs salariés aiment tant à citer, Isaïe, après avoir prêché aux chefs de Sodome et au peuple de Gomorrhe — קצינו סדם עם עמרה — la morale et la charité, insiste énergiquement sur la nécessité d'observer le sabbat. Peut-être que le docteur du Talmud qui a parlé par manière d'apologue — non comme un *dogme oral* — de la cessation des prescriptions

cérémonielles aux temps messianiques, voulait-il simplement démontrer que le fils de Marie ne fut point le Messie, puisqu'il a dit : « Je ne suis pas venu pour abolir la loi, mais pour l'accomplir. » En un mot, l'esprit est de Dieu, mais la loi aussi, et elle participe à son éternité. Et la preuve, c'est que la Synagogue universelle, en priant pour l'arrivée du Messie, prie en même temps pour le rétablissement de toutes les prescriptiens cérémonielles accomplies jadis au temple de Jérusalem, ou s'attachant à la Terre Sainte.

Les israélites ne laisseront pas escamoter leur religion par le faux savoir théologique que M. Franck étale impunément à l'Institut, où il n'a point de contradicteur, parce qu'on l'y prend pour une grande autorité spirituelle juive. Sa cravate rouge n'est-elle pas en effet l'insigne du *commandeur* des croyants?

Et maintenant, chers et bienveillants lecteurs, permettez-nous de vous notifier l'inauguration, par le présent numéro, de *la trente et unième année* de l'*Univers israélite.* Nous le plaçons de nouveau sous la garde et la bénédiction de Dieu, sous la protection et la garantie de votre pieuse et efficace sympathie.

Longue est déjà l'existence de cette publication. Que de grands et prodigieux événements se sont produits dans cet espace de temps ! Que de commotions, de bouleversements et de cataclysmes dans le monde ! Mais nos lecteurs et nous avons continué à vivre tranquillement ensemble de la vie israélite, à croire, à prier et à espérer, à garder l'héritage de nos pères, à travailler à l'édifice sacré du judaïsme, à veiller sur les murs de Jérusalem, sur le sanctuaire de la foi et de la vérité sinaïques. Quant au fondateur de cette œuvre religieuse, il ose dire devant Dieu et devant les hommes qu'il a rempli fidèlement la tâche difficile, parfois douloureuse, que sa conscience et le sentiment du devoir lui avaient imposée. Il a entendu cet avertissement des chefs de l'armée israélite, dans la Sidra de samedi prochain : « Que celui qui est timide et faible de cœur s'en aille et retourne chez lui, afin qu'il n'entraîne pas ses frères dans son découragement. » On voudra bien nous rendre ce témoignage que nous n'avons jamais été timide ni faible de cœur

en combattant les nombreux et dangereux ennemis d'Israël, et qui sont l'ignorance, l'indifférence, la manie des innovations, l'erreur, l'impiété, l'oubli de notre loi sainte, la négation de ses précieux et inviolables commandements.

Et dans cette lutte contre le mal, nous n'avons certes jamais songé à nos intérêts personnels, au repos et à la quiétude de notre âge avancé, aux soins nécessaires de notre avenir, aux jours appelés par l'Écriture « jours mauvais ». Nous osons donc croire que nous sommes autorisé à solliciter de nos coreligionnaires la continuation de leur appui fraternel, à leur dire avec le psalmiste : « Ne nous rejetez pas au temps de la vieillesse, ne nous abandonnez pas lorsque nos forces sont épuisées. » אל תשליכני לעת זקנה ככלות כחי אל תעזבני. Pour entretenir encore un peu la clarté spirituelle qui commence à s'obscurcir en nous, nous avons besoin des rayons bienfaisants, vivifiants, lumineux de l'amour de nos frères. Et si parfois nous avons eu le malheur de nous tromper et de leur déplaire, qu'ils nous pardonnent en faveur du long et lourd labeur qui nous a vieilli avant le temps. Le livre saint dit : כלו הפך לבן טהור הוא « *Devenu blanc, il est pur.* »

Le Seigneur bénira ceux de nos lecteurs qui ne retireront pas leur signature du pacte religieux israélite intervenu entre nous, il y a trente ans, écrit avec le meilleur sang de notre cœur et scellé de la grâce et de la protection divines.

Puisse-t-il nous être donné d'être encore, pendant quelques années, dans la mesure la plus modeste, un de ces messagers des montagnes dont parle notre Haphtara, « qui annoncent à Israël la paix, apportent la bonne nouvelle, proclament le salut, et disent à Sion : *Ton Dieu règne !* » משמיע שלום מבשר טוב משמיע ישועה אומר לציון מלך אלהיך.

S. Bloch.

P. S. — Par décret de M. le Président de la République, ont été nommés :

Chevaliers de la Légion d'honneur :

M. Lévy (Maurice), ingénieur ordinaire de 1re classe au corps

des ponts et chaussées, attaché au service municipal de Paris : ingénieur très-distingué, qui a présenté plusieurs mémoires remarquables à l'Académie des sciences, directeur de l'artillerie départementale pendant la guerre; 17 ans de services; services exceptionnels;

M. Veil Picard, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Besançon, banquier et membre de la Chambre de commerce : a enrichi la ville de ses bienfaits en consacrant des sommes considérables à des travaux d'utilité publique et à des fondations charitables.

M. Michel Alcan, professeur au Conservatoire des arts et métiers, membre des jurys des Expositions internationales, membre du Consistoire central des israélites de France, etc., a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

M. Isaïe Trenel, *directeur du séminaire israélite de Paris*, a été nommé chevalier.

Si les trois premières nominations récompensent dignement le mérite civil et social israélite en général, la troisième est la glorification publique de la science sacrée juive et un brillant hommage rendu au judaïsme français tout entier. La France est toujours la France, c'est-à-dire la justice, la bonté et l'affection égale pour tous ses enfants. Elle est la pierre sur laquelle l'humanité, la civilisation et la vraie liberté ont bâti leur temple, et les portes de l'enfer ultramontain et jésuitique ne prévaudront pas contre elle!

Notre Académie rabbinique porte désormais sur son frontispice l'étoile de l'honneur français.

Bénis soient notre chère patrie et son juste gouvernement!

S. B.



LETTRE DU MAIRE DE JÉRUSALEM
A SIR MOSES MONTEFIORE.

Jussuf Effendi Elkhlidy, ancien premier magistrat de Jérusalem, ancien *kaïmakam* (sous-préfet) de Jaffa, musulman très-estimé en Palestine, a adressé à sir Moses Montefiore la lettre suivante :

ACADÉMIE ORIENTALE.

Vienne, le 23 juillet 1875.

Au très-honoré sir Moses Montefiore, à Jérusalem.

Très-honoré sir Moses,

C'est avec le sentiment de la plus vive joie que j'ai appris par les journaux votre troisième voyage en Terre Sainte, dans le but d'améliorer la situation morale et matérielle de vos coreligionnaires de la Palestine. Regrettant beaucoup de n'avoir pas le bonheur de me trouver actuellement à Jérusalem, lieu de ma naissance, je prends la liberté de vous adresser quelques mots dans l'intérêt de votre noble intention.

Pour l'amour de Dieu, ne vous laissez pas duper par les flatteurs, les intrigants et les mendiants de toutes variétés et qualités ! Examinez bien la triste situation de Jérusalem avant de fonder quelque chose de définitif, avant de prendre une décision. Je suis convaincu que lorsque vous aurez sérieusement examiné les circonstances, lorsque vous serez parvenu à approfondir les mystères de Jérusalem, ah ! quels mystères ! vous ne trouverez d'autre moyen d'améliorer a misère perpétuelle qui y règne que par l'éducation de la jeunesse, par la fondation d'écoles dans lesquelles on enseignera aux jeunes gens, avec les langues européennes, des métiers et l'agriculture leur donnant les moyens de gagner la vie par le travail et non par la mendicité. Dans ces institutions les enfants devront être logés, nourris, vêtus, élevés dans les sentiments d'honneur, dans la haine de la paresse et de la mendicité, de l'aumône, Sadaka et Halouka. Ces établissements devront être dirigés par des israélites européens,

sous la surveillance des consuls et des membres du gouvernement qui veilleront à leur bonne marché et à leur prospérité. Ces écoles, très-honoré sir Moses, seront un monument éternel de votre noble cœur et de votre philanthropie. Vous connaissez mes efforts pour propager la civilisation et la culture de mes compatriotes, et j'espère que vous considérerez mes paroles comme l'expression de mes sentiments d'humanité et d'amour du prochain.

Recevez, très-honoré sir Moses, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Signé : JUSSUF TIA ALKHALIDY.
Ancien président de la municipalité de Jérusalem.

LE CONGRÈS DES AMÉRICANISTES A NANCY.

Il y avait dans le Congrès comme un parti pris de la part des détracteurs du principe religieux. On était fortement enclin à l'idée de la multiplicité des races humaines; les positivistes, darwinistes, se frottaient les mains, et le journal *libre penseur* que je combats, abusant du défaut de contradiction, se félicitait déjà du triomphe de l'irréligion.

C'est alors que ma conscience me dicta ma lettre du 2 août au *Journal de la Meurthe et des Vosges*, qui, je peux le dire, a obtenu un grand et heureux succès. L'impression dans le pays est excellente, et je crois avoir honoré une fois de plus קדש השם, le nom du créateur céleste et sa doctrine sacrée.

Dans l'exposé que j'ai fait au Congrès, je n'ai pas manqué de raconter la manière dont je suis parvenu à déchiffrer la fameuse inscription de *Grave Creek*, où tant de savants se sont vainement escrimés. — Ce monument se trouve dans la province de l'Ohio, dans l'Amérique du Nord. L'inscription se compose de vingt trois lettres phéniciennes (phénicien, hébreu, c'est tout un), que j'ai divisées en huit mots phéniciens-hébreux, en harmonie parfaite avec le symbole qui se trouve au bas de l'inscription. Ces mots, je

les ai parfaitement justifiés par des citations bibliques, tout en prouvant l'authenticité des anciennes lettres phéniciennes.

J'ai parlé aussi de ma grammaire hébraïque qui va bientôt paraître, et d'où sont exclus les points-voyelles et les accents toniques, qui rendent la langue très-difficile à étudier. J'y fais savoir que la langue hébraïque, qui n'est autre que la langue de Chanaan (Isaïe, XIX, 18), est la langue alphabétique primitive, et que toute les langues alphabétiques ont nécessairement puisé leur origine dans la langue chanaanéene, et qu'ainsi cette admirable langue, offrant une économie d'au moins moitié sur toutes les langues dérivées, a toutes les chances pour devenir universelle.

Mon travail figurera dans les annales du Congrès de Nancy, et il vous sera aisé d'en faire part à vos lecteurs quand le volume de ce Congrès aura paru.

L'américanisme, dont peu de personnes ont entendu parler jusqu'alors, prend le caractère le plus sérieux. C'est une question capitale, dont il est étonnant que le monde ne se soit pas occupé plus tôt, et qui va prouver une fois de plus l'éternelle vérité de notre Sainte Écriture.

L. Lévy-Bing.

Voici la lettre adressée au *Journal de la Meurthe et des Vosges* dont il est fait mention ci-dessus et dont l'importance nous a engagé à la reproduire *in extenso :*

Gérardmer, le 2 août 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis franchement et sincèrement républicain. Tous ceux qui me connaissent n'élèveront aucun doute sur cette affirmation. Et cependant, c'est à vous que j'adresse cette lettre, et non au *Progrès de l'Est*, avec lequel je ne suis plus en communication de sentiment. Pourquoi?

C'est que, d'abord, vous avez été plus juste à mon égard dans le compte rendu de la première séance du Congrès de Nancy. Ensuite, vous ne vous effarouchez pas en entendant prononcer les mots de Dieu et de Providence.

Pour les républicains d'une certaine école, Dieu est l'ennemi du genre humain, et l'humanité ne sera réellement heureuse que lorsque Dieu sera complétement banni de sa mémoire.

Le grand tort de ces messieurs, c'est de ne pas distinguer entre le cléricalisme et le principe religieux. Ils ne savent pas, on a beau le leur répéter, qu'ils ne font que servir le cléricalisme en s'attaquant aux bases

fondamentales de la religion. En effet, que deviendrait le monde sans l'idée religieuse? Il retomberait dans l'arbitraire dont l'esprit philosophique n'a jamais su le tirer. Que l'on considère l'antiquité grecque et romaine et qu'on se demande comment elle a fini, ce qu'elle serait devenue sans l'idée nouvelle sortie de Jérusalem?

Puisque j'en ai l'occasion, je parlerai de ma grande préoccupation, certainement partagée par un grand nombre de personnes, quant à l'état moral de la France.

Le cléricalisme, rigide, oubliant l'esprit de mansuétude et tout de fraternité du christianisme primitif, est parvenu à inspirer parmi nous une telle défiance, qu'injustement on l'a pris pour le principe religieux lui-même, et, le voyant à l'œuvre, c'est aux sources du christianisme qu'on s'est attaqué, à la Bible et à sa divine origine, et l'on a cru s'affranchir du joug de la religion. On n'a pas voulu voir au delà du court horizon qui est devant nous; autrement on eût été frappé à la vue d'heureux pays démocratiquement organisés, et où cependant le christianisme est en plein honneur.

J'avoue que l'Amérique est un problème de premier ordre, et s'il faut s'étonner d'une chose, c'est que près de quatre siècles se soient écoulés depuis la merveilleuse expédition de Christophe Colomb, sans qu'on eût poursuivi, avec l'ardeur qu'on est disposé à y mettre aujourd'hui, une opération aussi éminemment intéressante. Désormais, j'en suis convaincu, on n'aura ni trêve ni repos avant que la vérité ne soit connue, et cette fois encore la religion sortira victorieuse de l'épreuve.

Je m'estimerais heureux d'avoir apporté mon humble pierre à l'édifice qui se prépare.

L'illustre Jomard, membre de l'Institut, fondateur de la Société de géographie de France, a consacré une partie de sa vie à la recherche des monuments d'Amérique, et il s'élève avec énergie contre l'idée de monde *nouveau* attribuée à l'Amérique. Il parle de nombreuses inscriptions trouvées dans la province de l'Ohio, et dont j'ai eu moi-même à déchiffrer l'une d'elles.

J'avais travaillé avec le soin mérité à l'explication de l'inscription et j'avais apporté les preuves de l'authenticité des lettre et de l'application biblique des huit mots phéniciens qui composent l'inscription.

Mon tour de parole vint dès le 19 juillet et, mal inspiré, je craignis d'ennuyer l'auditoire par des détails assez abstraits; je supprimai ces détails avec les témoignages des tentatives antérieures faites pour le déchiffrement de l'inscription. Ces essais, tentés par des savants de renom, prouvent au moins que le monument qui nous occupe est bien un monument antique et nullement fait pour le besoin de la cause.

Les Phéniciens ont donc visité l'Amérique environ dix-huit siècles avant le voyage de Colomb.

« Vous avez remporté la victoire, » me disait le soir du banquet,

M. Habert, de Troyes, en présence de M. Jouault, de Paris. — Moi? répliquai-je. Mais je n'ai fait qu'indiquer mon travail, sans lire les preuves que je possédais. — Détrompez-vous, » me fut-il répondu. « L'idée de la non-« autochthonie a triomphé et vous pouvez vous attribuer une bonne « partie du mérite. On vous a objecté l'absence du chamois en Amérique : « est-ce une raison pour qu'un *Phénicien* ne puisse comparer l'élan d'un « conquérant à la rapidité du chamois? »

Je vais moins loin et je ne dis pas que le procès soit complétement gagné. Mais cette preuve, ajoutée aux savantes informations du R. P. Petitot, à celles de tant d'autres missionnaires, aux appréciations contenues dans les actes de la Société d'ethnographie, et notamment celles de MM. Lucien de Rosny (frère de M. Léon de Rosny) et Castaing, 4ᵉ volume, pages 22-35 et 35-53, me font bien augurer du succès définitif de la solution favorable au principe religieux.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L. Lévy-Bing.

CORRESPONDANCE.

Vichy, le 20 août 1875.

Monsieur le Rédacteur,

La saison de Vichy touche à sa fin, et nous pouvons, comme l'année dernière, nous féliciter des résultats que nous avons obtenus et prévoir l'époque où un temple viendra remplacer d'une façon plus digne et plus convenable notre modeste oratoire. Cet oratoire, inauguré l'année dernière, nous rappelle pourtant déjà bien des souvenirs, et c'est pour fixer un de ces souvenirs que je viens vous prier de m'accorder dans votre journal une petite hospitalité.

C'était le samedi de *Pinchas*, et le véritable fondateur de la communauté de Vichy, celui qui dirige si bien les destinées religieuses de la France israélite, j'ai nommé M. Isidor, était venu au milieu de nous comme pour dire à notre oratoire ces paroles de la Haphtara : « *Je t'ai connu avant ta naissance, et je te bénis, bien que tu sois né d'hier.* »

M. le grand rabbin avait pris pour texte de son discours le dernier verset du Ps. XC : « Qu'il te soit agréable, ô mon Dieu, de bénir et de consolider l'œuvre de nos mains! »

Puis, dans un magnifique langage, rappelant ces désastres que l'on n'oubliera jamais, l'orateur a montré de jeunes communautés venant non pas remplacer les communautés que nous avons perdues, mais effacer peu à peu les ruines du judaïsme français qui a subi dans le passé des atteintes plus cruelles et qui les a toujours réparées.

M. le grand rabbin a ensuite retracé à grands traits le véritable carac-

tère du judaïsme moderne, et le rôle important que l'avenir nous réserve. En terminant, il a prié tous les israélites de concourir par leurs dons à cette œuvre de Vichy, sur laquelle il a appelé également les bénédictions de Dieu.

Notre petit oratoire était littéralement rempli par nos coreligionnaires. Il y avait là des Anglais, des Hollandais, des Algériens, et, est-il besoin de le dire ? un grand nombre de Parisiens, heureux de revoir à Vichy leur pasteur habituel qui leur ménageait une si agréable surprise. Tous ont félicité M. le grand rabbin, et de l'œuvre qu'il avait fondée, et de son remarquable discours, qui en restera comme la consécration définitive.

Je ne veux pas oublier dans mes éloges M. Metzger, ministre officiant de Benfeld, qui, pour cette circonstance, a bien voulu faire l'office et a su charmer son auditoire par une diction correcte de l'hébreu et une voix des plus sympathiques.

L. Blum, *rabbin*.

Oran, le 1er août 1875.

Monsieur le Directeur,

Je ne puis vous dissimuler combien il m'est agréable de pouvoir vous entretenir de temps à autre du succès de nos jeunes coreligionnaires, qui, à chaque session d'examen, ne cessent de fournir un contingent flatteur.

La faculté des lettres d'Aix a reçu aux examens qui ont eu lieu à Alger le 26 juillet dernier, comme bachelier :

M. Raphaël Hassan, fils de notre très-estimé M. Abr. Hassan, membre du Consistoire. Les études pénibles qui lui ont valu le grade de bachelier ès sciences n'ont point fatigué cet intelligent jeune homme qui, par sa ferme volonté, est arrivé à acquérir ces deux titres tant enviés.

M. Darmon (Gustave), fils de M. Darmon, a été également reçu bachelier ès sciences.

M. Charles Lévy, jeune garçon de quinze ans, fils de M. Louis Lévy, l'honorable négociant et vice-consul de Russie, a été admis à la première partie du baccalauréat ès lettres.

Je ne puis, monsieur le directeur, mettre un voile sur l'éclatant succès de nos jeunes filles, qui ont également droit à une mention digne de leurs charmantes personnes, dans votre estimable recueil.

Mlle Fanny Lasry, fille de feu M. Jacob Lasry, notre ancien président du Consistoire, a obtenu avec le plus grand succès le brevet supérieur aux examens pour l'instruction primaire qui viennent d'avoir lieu au mois de

juillet dernier. La facilité avec laquelle elle répondait aux questions du jury attestait en elle une rare aptitude.

Mlle Benichou (Perle), fille de M. Haïm Benichou, l'honorable conseiller général, a été également reçue pour le brevet simple.

Aux examens des jeunes gens, la même commission a admis comme instituteur M. Élie Lasry, fils de M. Joseph Lasry.

Toute cette intelligente jeunesse ajoute à ces brevets non-seulement la connaissance de la langue hébraïque, mais aussi celle d'autres langues vivantes, telles que l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'arabe.

Heureux ces dignes parents qui ont contribué par tous leurs moyens à donner de l'instruction à leurs enfants! heureux ces excellents professeurs qui ont eu le bonheur de former de pareils élèves! heureux enfin ceux-ci, qui ont donné, par leur persévérant travail, cette douce satisfaction aux uns et aux autres, et principalement à eux-mêmes, et qui vont jouir paisiblement de cette culture intellectuelle qui leur vaudra l'estime et la considération de tous!

Veuillez agréer, etc. M. LAREDO.

INSTITUTION SPRINGER.

Le jeune Bergson, qui a remporté cette année le prix d'honneur de rhétorique au concours général, appartient à l'institution Springer. C'est la deuxième fois depuis neuf ans que ce prix est obtenu par un élève de cette maison. Elle a eu, outre le prix d'honneur, deux prix et deux accessits.

Au lycée Fontanes, elle a remporté treize prix et neuf accessits. Sur cinq élèves de cette institution qui se sont présentés au baccalauréat ès sciences, trois ont obtenu leur diplôme ; ce sont :

Jules Lyon, Georges Péraire et Henri Léon.

Les deux élèves qu'elle a présentés au baccalauréat ès lettres ont été reçus; ce sont :

Durey-Comte et Bergson.

De tels brillants succès parlent d'eux-mêmes et peuvent se passer de tout commentaire; ils sont un noble témoignage et une puissante recommandation en faveur de cette célèbre maison d'éducation israélite qui rend de si précieux services au progrès religieux, intellectuel et social du judaïsme.

La distribution des prix de l'institution Springer s'est faite le

mardi 3 août. Après le discours d'usage prononcé par M. Ziegel, on a proclamé les noms des lauréats.

Le prix d'honneur a été décerné à l'élève Allmayer Fernand.

Parmi les élèves le plus souvent nommés, nous citerons :

1er Cours A. Fernand Allmayer, Wiener, Armand Allmayer, Edmond Blum, Lucien Brunswick, Schloss, Armand Lévy, Monteaux.

1er Cours B. Curiel, Crapous, Georges Lévy.

2e Cours A. René Mayer, Raunheim, Davis, Joseph Léon, Sarassin, Aron, Charles Cremnitz, Engelman.

2e Cours B. Dreyfus, Raze, Réville, Gallico, Edmond Kastor, Cliver, Salomon, Rossano.

3e Cours A. Isidore Braun, Cazès, Siégel, Loëb, Mantout, Lucien Kastor, Puyléger.

3e Cours B. Edmond Brunswick, Lucien Léon, Glotz, Paul Mayer, Schlésinger.

4e Cours A. Fernand Katz, Louis Ziegel, Halimbourg, Tivoli, Wollman.

4e Cours B. Albert Katz, Henri Salmon, Bérens, Armand Brunswig, Jules Bernard.

5e Cours A. Werth, Lazar, Halévy, Marx, Van Embden, André Marchand, Alphonse Worms.

5e Cours B. Salmon, Paul Kastor, Webb, Adolphe Lévy, Fileman, Goudstecker.

6e Cours A. Heitener, Lœb, Reppoport, Nagyar, Blum.

6e Cours B. César Aghion, Salomon, Astruc, Francis.

La rentrée des classes est fixée au lundi 4 octobre.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

M. le professeur Jules Rosenfeld, le chef d'institution si honorablement connu, vient d'être nommé par M. le ministre de l'instruction publique officier d'académie. C'est une distinction sagement conférée et bien méritée.

— Par décret de M. le Président de la République en date du 28 juillet 1875, le Consistoire israélite de Nancy est autorisé à accepter, des héritiers du sieur Salmon Lévylier, la nue propriété du capital nécessaire pour assurer le service de 1,200 fr. de rentes viagères.

— M. Jules Cohen, compositeur de musique, a été nommé officier d'académie.

— M. Kahn, fils du secrétaire général des administrations consistoriales de Paris, a été nommé adjoint de son père.

— L'honorable M. Jonathan Valabrègue, président de la Chambre de commerce d'Avignon, a été nommé membre de la commission supérieure de l'Exposition navale et maritime du palais de l'Industrie, à Paris.

— M. Émile Ulmann, l'éminent peintre israélite, pensionnaire de l'École de Rome, a encore obtenu cette année un brillant succès par son envoi artistique remarquable, exposé à l'École des beaux-arts.

— A l'occasion du mariage de sa fille, M. Albert Cohn a donné, au Fourneau économique israélite de la rue Malher, un dîner auquel ont pris part 250 à 300 pauvres.

L'homme de bien a ainsi associé les pauvres aux joies de sa famille.

— Au concours général de la Sorbonne, nos jeunes coreligionnaires ont, cette année, brillamment soutenu l'ancienne renommée intellectuelle israélite.

Citons, en première ligne, M. Bergson, qui a remporté le prix d'honneur de rhétorique. C'est un vrai triomphe pour cet enfant d'Israël. Il a été invité par M. le Président de la République au dîner qu'il a offert aux présidents des sociétés géographiques du Congrès international.

Des nominations distinguées ont été obtenues par : Wanderheim (Édouard-Charles), Reinach (Salomon), Reinach (Théodore), Weill (Abraham-Horace), Lévy (Lucien), Auerbach (Bertrand), Ch. Kahn, Salomon (Charles), Ch. Grumbach, Ch. Mayer, Seligmann-Lui, Bernard (Léopold), Oppenheim (Stanislas-Édouard), Halphen (Gustave-Isaac), Ulmann (Jules-Isaac).

Il y a sans doute encore d'autres nominations israélites au concours général même. Aux distributions des prix des divers lycées et colléges de Paris, beaucoup des nôtres ont été honorablement nommés; leur succès est bien au-dessus de toute proportion avec leur nombre restreint. Voilà de brillantes espérances pour l'avenir social du judaïsme français.

— M. le ministre de l'intérieur a décerné des médailles d'argent à;

M. Allegri (Bénédict), trésorier de la Société municipale du 9e arrondissement, à Paris;

M. Schlos (Simon), vice-président de la Société *la Bienfaisante israélite*, à Paris;

M. Perpignan (Emmanuel-Joseph), vice-président de la Société des ouvriers réunis, à Avignon;

M. Marx-Picard (Emmanuel), administrateur de la Société *la Prévoyance*, à Nancy.

— M. le directeur des Thermes d'Enghien a informé M. le grand rabbin du Consistoire de Paris que le conseil d'administration de cet établissement a décidé que les rabbins et ministres officiants du culte israélite auraient le privilége de tout traitement thermal à moitié prix.

— L'*Israélite*, de Mayence, a reçu de Paris, le 3 août, un télégramme ainsi conçu :

« En l'honneur de M. le rabbin Landsberg, de Liegnitz, arrivé ici, l'*Alliance israélite universelle* a donné hier un splendide banquet où assistaient Crémieux et tous les membres du comité présents à Paris; les absents ont envoyé des félicitations par télégraphe. La fête, qui par son grandiose (*sich anreiht*) continue celle de l'inauguration du nouveau temple, était brillante au-dessus de tout. »

Singulièru idée de comparer la consécration d'une maison de Dieu à une solennité gastronomique et culinaire! Du reste, M. le rabbin de Liegnitz a bien mérité de l'*Alliance;* nous l'avons depuis longtemps constaté nous-même.

On nous écrit de Paris sur le même sujet :

« Cette belle fête de famille, célébrée à l'hôtel Dreyfus, le rendez-vous obligé de toutes les brillantes réunions israélites, a été magnifique sous tous les rapports; l'appétit des nobles convives, leurs

regards et leur esprit y ont trouvé également une large satisfaction. Des toasts pleins d'entrain, de bonne humeur et de patriotisme ont été portés par M. le grand rabbin Isidor et M. Crémieux. Le toast de M. le rabbin Dr Landsberg, le héros de la fête, s'est distingué par une éloquence religieuse entraînante, chaleureuse et sympathique; il a été vivement applaudi. Inutile d'ajouter que des conversations vives et étincelantes ont eu lieu dans cette assemblée d'élite, l'honneur du judaïsme. »

— On lit dans la *Gazette de Neuilly et de Courbevoie :*

« Dimanche dernier a eu lieu une représentation donnée à l'improviste par les élèves de l'Institut Lion, avenue du Roule, 11 *bis*, au profit des inondés du Midi.

« Ces braves enfants avaient invité leurs parents et leurs amis, et quoique peu nombreux, la quête a produit cent francs, qui ont été remis à la mairie de Neuilly pour cette bonne œuvre. »

Nous ajouterons que l'institution de M. Lion est la seule à Neuilly, parmi le très-grand nombre d'établissements de ce genre, qui ait eu la généreuse pensée d'accomplir cet acte de bienfaisance et de fraternité nationale.

— Aux dernières nominations israélites dans la Légion d'honneur il faut ajouter celle de M. Édouard Lièvre, dessinateur, nommé chevalier.

— M. Lisbonne, de Montpellier, a été élu président du conseil général de l'Hérault; M. Bédarrides, de Marseille, a été élu vice-président de celui des Bouches-du-Rhône, et M. Alexandre Léon, de Bordeaux, a été élu vice-président de celui de la Gironde.

— M. Perpignan (Emmanuel-Joseph) a été nommé vice-président de la Société des ouvriers réunis, à Avignon.

— M. Achille Saint-Paul, docteur en droit, licencié ès lettres, attaché au cabinet du ministre des finances, vient de publier un ouvrage des plus importants, intitulé : *Du Trésor public, ses obligations et ses droits à Rome, et en France sous la législation actuelle.* — Paris, Guillaumin et Ce, libraires, rue Richelieu, 14.

Ce livre, montrant une vaste science économique et législative, beaucoup de lectures et des études profondes, est dédié à M. Gus-

tave Bédarrides, premier avocat général à la Cour de cassation. L'auteur est fils de M. Victor Saint-Paul, ancien membre du Consistoire de Paris, membre du Comité de bienfaisance et du Comité central de l'*Alliance israélite universelle.*

— M. Moïse Halphen, de Verdun, capitaine au 26e de ligne, substitut du commissaire du gouvernement près le conseil de guerre de Châlons-sur-Marne, a été nommé commissaire du gouvernement près le même conseil de guerre.

— Un journal à images, *le Sifflet*, vient de publier un portrait très-réussi de M. Crémieux, par M. H. Meyer, accompagné d'une excellente biographie. L'article est évidemment d'un de nos coreligionnaires fort au courant des choses israélites, et surtout de l'*Alliance israélite.*

— Le *Courrier de Bayonne*, du 21 juillet, a publié une belle et bien touchante allocution prononcée par M. le grand rabbin Marx, pour appeler les prières de ses administrés sur les victimes de l'inondation, et leurs secours en faveur des survivants nécessiteux. Parlant dans le voisinage même, et presque en vue de la terrible catastrophe, le vénérable ministre de Dieu a dû produire une sensation profonde parmi nos charitables et patriotiques coreligionnaires de la communauté bayonnaise.

— Parmi les réponses faites par les journaux, israélites et autres, à l'ignoble et révoltante diatribe de Louis Veuillot contre nos coreligionnaires, dans l'*Univers* du 5 juin, il faut particulièrement distinguer l'article de M. Albin Valabrègue, dans l'*Écho de l'Orient* du 25 juin. Ce jeune et spirituel écrivain y a montré un talent de polémiste remarquable, une verve hors ligne, une originalité de forme et de pensées qui le placent au premier rang des champions du judaïsme. Il a donné satisfaction à tous les cœurs droits et loyaux, soulevés d'indignation par les aboiements du *grand hurleur*, comme on a qualifié à juste titre le sinistre porte-voix des jésuites.

— Nous avons reçu avec plaisir plusieurs livraisons du *Magasin homélitique*, collection de sermons publiée par M. le Dr M. Rahmer, rabbin de Magdebourg, « en collaboration de collègues partageant ses sentiments ». Nous devons également à ce savant éminent la

Feuille littéraire juive, dans laquelle, contrairement au superbe dédain que les Allemands montrent en général pour les productions intellectuelles françaises, M. le Dr Rahmer rend consciencieusement compte des travaux littéraires israëlites de France. Ainsi il a dernièrement consacré plusieurs articles au livre de M. le rabbin Emmanuel Weill, de Versailles, *la Femme juive*. Ce procédé nous touche et est digne d'éloges.

— Nous avions demandé des renseignements sur la communauté de Remiremont; voici la réponse fort satisfaisante que nous en avons reçue :

La population israélite de Remiremont se compose d'environ soixante-dix familles; quelques-unes riches, les autres aisées.

L'émigration d'Alsace ne nous a amené aucun coreligionnaire.

Un israélite, M. Isaac Kinsbourg, de la famille bien connue de ce nom, est membre du conseil municipal depuis trente ans, et a été adjoint au maire plusieurs fois.

La situation religieuse est satisfaisante. Les sentiments sont profondément israélites, les cœurs charitables, le culte du foyer domestique, cette gloire du judaïsme, digne des siècles passés (!).

Les israélites de Remiremont n'ont pas été les moins généreux en faveur des inondés du Midi. Le samedi 3 juillet, M. le rabbin Isaac Bloch a fait, dans une petite allocution, appel à la charité des membres de la communauté et les a exhortés à prendre part, sans exception, à la souscription municipale : c'est ce qu'ils ont fait. M. le rabbin ne s'en est pas tenu là, il a pris l'initiative d'une autre souscription, spéciale aux dames, et a été assez heureux de recueillir la somme de 126 fr. 50 c. Le sous-préfet, à qui il a fait part de sa démarche, en a été charmé ainsi que du résultat.

La communauté de Remiremont possède un temple dont elle est fière à bon droit. Il s'élève sur une vaste place, à l'entrée de la ville, attirant tous les regards par sa belle architecture.

On trouve dans la communauté, érigée depuis peu en rabbinat, une société de bienfaisance (*Guemilouth hesed*) et deux *Hebroth* qui se réunissent tous les samedis pour assister à des conférences religieuses.

Il n'y a point d'école israélite proprement dite. Les enfants des deux sexes reçoivent l'instruction profane dans les divers établissements de la ville, et l'instruction religieuse à un cours fait tous les jours par l'instituteur M. Netter.

Le collége de Remiremont rend de réels services à nos coreligionnaires, surtout à ceux de l'Alsace-Lorraine qui veulent donner à leurs enfants une éducation à la fois française et israélite. Il y a pour les internes de notre culte, qui sont au nombre de vingt actuellement, une cuisine cascher ainsi qu'un cours obligatoire d'instruction religieuse. Le rabbin est aumônier du collége.

Un établissement du même genre pour les jeunes filles est l'institution de Mlle Antoine. On y reçoit également des pensionnaires israélites.

Du rabbinat de Remiremont dépend la petite communauté du Thillot. Huit ou neuf familles très-pieuses.

Plombières mérite aussi une mention. Il est vrai qu'il n'est habité que par une seule famille israélite; mais chaque année, la saison y amène de nombreux baigneurs de notre culte. Il est regrettable qu'ils n'y trouvent point un restaurant cascher. M. le rabbin Bloch se propose de s'occuper de cette question, et verra si elle peut recevoir pour l'année prochaine une solution favorable.

— Le 14 juillet a été célébré, à Saint-Dizier (Haute-Marne), le mariage de Mlle Riss avec un jeune homme de Durmenach, fils du respectable M. Isaac Kahn. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le rabbin Lévy, de cette dernière localité, qui a prononcé une éloquente allocution. Plusieurs autres rabbins y ont assisté.

M. Riss est un vrai et fidèle israélite; c'est à lui et à sa pieuse épouse que nos coreligionnaires de Saint-Dizier doivent de former une communauté et de posséder une petite synagogue, bien fréquentée.

Il jouit de la plus haute considération parmi ses concitoyens, et, au mariage de sa fille, les autorités municipales et une foule de notabilités de la ville sont venues apporter leurs vœux et leurs hommages à cette excellente famille israélite, qui honore le judaïsme français par ses vertus exemplaires et ses éminents mérites religieux, moraux et sociaux.

— Nous avons reçu plusieurs numéros du *Messager israélite*, journal israélite orthodoxe, paraissant depuis peu à Bonn, dans la ville même où le schismatique Dr P. fait son œuvre infernale. Nous souhaitons sincèrement la bienvenue à notre nouveau confrère; son œuvre est digne de la sympathie des hommes et de la bénédiction du ciel

— Aux examens, à Oran, pour le brevet d'instituteur et institutrice, ont été nommés :

Mlle Fanny Lasry, fille de l'ancien président du Consistoire, *brevet supérieur ;*

Mlle Perle Bénichou, fille du conseiller général, *brevet simple ;*

MM. Moïse Lasry, Isaac Haziza et Joseph Djian, *brevets simples* (ces deux derniers, anciens élèves de M. le professeur Falk et de l'École normale d'Alger).

Trois autres jeunes israélites d'Oran ont été reçus bacheliers; ce sont : Charles Lévy, fils de Louis Lévy, banquier; Gustave

Darmen, fils d'une autre famille très-honorable, et Hassan (Raphaël), déjà pourvu du titre de bachelier ès lettres.

A la distribution des prix ont été le plus nommés : Charles Lévy, Isaac Uri, David Alexandre, David Lucien, Obertreiss.

— Nous apprenons avec le plus vif regret un fait qui nous paraît incroyable, déplorable, monstrueux : on nous assure qu'il se signe en ce moment une pétition à l'Assemblée nationale, par laquelle des israélites algériens demandent *le retrait du décret de leur naturalisation française !* On ajoute qu'à la tête de ce complot se trouvent des rabbins fanatiques, et que la pétition est accompagnée d'une espèce de menace, disant : que tout juif qui n'y appose pas sa signature ne doit pas être considéré comme Yehoudi !... Si le fait est vrai, pourquoi les Consistoires et les grands rabbins gardent-ils le silence ? Cette manifestation antifrançaise, insensée, coupable, est honteuse pour le judaïsme algérien et donne raison à tous ses ennemis. Que pourrons-nous dire encore désormais pour le défendre, si lui-même se montre antipathique à la France, qui l'a arraché à une oppression ignoble séculaire ? La France a fait de nos coreligionnaires algériens des hommes libres, des citoyens : veulent-ils redevenir parias méprisés et esclaves ?

Une lettre d'Oran du 20 juillet nous fait connaître un incident déplorable qui aurait eu lieu, le samedi 3 du même mois, à la synagogue Lasry, pendant l'office divin. Nous ne voulons pas en parler davantage, parce que la communication est anonyme ; mais si elle est exacte, c'est un grand scandale. Nous y reviendrons peut-être après plus amples informations. Il est fâcheux qu'on ne tienne pas compte de nos avis réitérés sur les correspondances anonymes.

— La Cour d'appel d'Alger a condamné un israélite, nommé Darienté, à payer à la demoiselle Yamina Lelouch, qu'il avait épousée religieusement, puis lui avait refusé le mariage civil, la somme de 10,000 francs à titre de dommages-intérêts. Il a également refusé à la demanderesse la répudiation selon la loi mosaïque, et a pourtant annoncé l'intention de contracter un autre mariage.

Voilà de jolies mœurs.

ALSACE-LORRAINE.

On nous écrit de Metz, le 25 juillet :

« Le terrible fléau qui a ravagé le Midi a eu un douloureux écho à Metz. La communauté israélite s'est empressée de donner une preuve de sa profonde sympathie : toutes les Sociétés, toutes les familles ont fait parvenir leur quote-part à la souscription ouverte par la municipalité messine. Je ne puis vous donner le chiffre particulier de l'apport des israélites, les listes n'étant pas spéciales. J'ai remarqué néanmoins MM. Mayer et Cᵉ, banquiers, 300 fr.; Edmond Goudchaux et Cᵉ, 300 fr.; la Société de bienfaisance de la jeunesse israélite de Metz, 170 fr., et toutes les confréries pour des sommes plus ou moins importantes.

« La souscription générale de Metz approche déjà de 80,000 fr.

« Une autre souscription, dont il serait plus facile de vous donner des détails, est celle ouverte dans notre communauté par M. le grand rabbin Bigart, en faveur de l'œuvre Moses Montefiore.

« L'appel chaleureux du pasteur a été entendu et a produit 315 fr. »

— LAUTERBOURG. — On nous écrit : « Une belle et imposante cérémonie a eu lieu ces jours derniers en notre ville, je veux parler de l'installation du nouveau rabbin, M. A. Ury, de Niederbronn. Le temple était richement orné ; les lustres et les candélabres projetaient une clarté étincelante; les fleurs, les festons, en un mot, l'art emprunté de la nature prêtait son ravissant concours. — A l'entrée du nouveau rabbin, accompagné de MM. les membres de la Commission administrative, on entonna le chant de la *Bienvenue*, *Baruch habo*, qui imposait la ferveur et le recueillement. Après la lecture des procès-verbaux et du décret de nomination, M. Auscher, délégué par M. le grand rabin (dont l'absence regrettée était excusée par une fâcheuse indisposition), a investi le rabin.

« Vint le discours, et grand étonnement, grande admiration provoqués par la puissance oratoire qu'a déployée le jeune ministre de la religion. Dans un langage noble et élevé, le rabbin a exposé l'étendue de ses devoirs, puis a fait ressortir les devoirs de la communauté.

« Je préfère, a-t-il dit, la piété outrée avec sa vaste imagination toujours basée sur la foi, au scepticisme avec son fier dédain qui sert un Dieu nouveau : l'indifférence. Comme le prophète Jonas, proclamons que nous sommes Israéites, que nous craignons le Dieu du ciel et de la terre; tâchons qu'au milieu des tempêtes de la vie, qu'au milieu du tourbillon des affaires, notre cœur soit toujours tenu en éveil par l'idée du Dieu-Un et par la prière, en éveil par le service divin et par l'étude de la loi, en éveil par la bienfaisance et par la charité, sans distinction de cultes.... »

« La péroraison a été des plus pathétiques.

« Après plusieurs chants religieux, M. le Kreisdirector de Wissembourg, MM. les membres du Conseil municipal et toutes les notabilités de la ville sont venus complimenter le jeune rabbin et ont exprimé le vœu de voir réaliser ses espérances. »

(*Journal d'Alsace.*)

HOLLANDE.

Depuis le 1er juillet il se publie à Amsterdam deux nouveaux journaux israélites hebdomadaires, de sorte qu'il y en a maintenant quatre : 1° *le Weekblad*, 2° *le Nouveau-Weekblad*, 3° *l'Organe israélite indépendant pour les Pays-Bas*, 4° *le Nouvelliste israélite.* Toutes ces feuilles paraissent en langue hollandaise.

— Une correspondance de Rotterdam, adressée à la *Wochenschrift*, rend compte de la célébration du cent cinquantième anniversaire de la synagogue de cette ville, et dit qu'un cantique en actions de grâce a été exécuté en souvenir de la bataille de Waterloo (18 juin 1815)! Qu'avait donc à faire dans la synagogue hollandaise le fait d'armes de Blücher et de Wellington, des Prussiens et des Anglais?

GRANDE-BRETAGNE.

On lit dans le *Bedford Times :*

Dimanche dernier, le révérend John Brown prononça un beau discours sur le Psaume CXXVII, 1-2, et fit en termes chaleureux l'éloge de la mission de sir Moses Montefiore. « Le noble philanthrope, dit-il, a entrepris un voyage en Palestine pour encourager ses coreligionnaires de ce pays, améliorer la situation des pauvres et les amener à l'agriculture ou à d'autres travaux industriels. » Puis le rév. Brown recommanda à sa communauté les fonds à recueillir pour ce noble but, et se déclara prêt à recevoir personnellement des dons à cet effet. C'est un heureux signe du temps de voir des ecclésiastiques reconnaître ainsi publiquement les bonnes actions accomplies par les membres d'une religion étrangère, et il est bon de dire à cette occasion qu'il y a quinze jours, à l'*hôpital-dimanche*, le rabbin en chef Dr Adler a prononcé un sermon animé de l'esprit d'une charité sans borne. Si la fraternité se montrait ainsi dans toutes nos chaires, la discorde disparaîtrait bientôt de nos églises. (*Jewish Chronicle.*)

— On lit dans le *Jewish World :*

Le *Montefiore Bazaar*, tenu à Londres sous le patronage de Leurs Altesses les filles de la reine, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, a produit un résultat des plus satisfaisants.

La France israélite, manifestant sa vénération pour l'homme pieux qui, dans sa 90e année, est encore allé se prosterner devant les Saints Lieux à Jérusalem, n'est pas restée en arrière, et la division française du Bazar, confiée au zèle de Mme Otterbourg, de Paris, a remporté le succès le plus inattendu dans cette lutte des dames patronnesses, à laquelle les familles les plus distinguées avaient pris part.

Les offrandes des dames de Paris ont été regardées avec admiration par tous ceux qui se sentent entraînés par un élan reconnaissant vers nos hommes d'élite. Aussi le nom de chaque donatrice a-t-il été un stimulant de plus pour faire grossir le nombre des splendides objets.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

M. Joseph Kahn, grand rabbin de Trèves, vient de mourir à Amsterdam, où il était en visite chez sa fille.

— Dans un livre qui a fait quelque bruit à Paris : *Voyage au pays des milliards*, par Victor Tissot, il est dit que la synagogue de Berlin est le seul édifice religieux digne de ce nom dans la capitale impériale ; ses dômes bulbeux et recouverts de lames d'or font un singulier effet sous ce ciel terni et voilé.

On apprend dans ce livre de singulières choses sur les mœurs et la moralité de cette ville de *la crainte de Dieu*.

— M. Stern, citoyen estimable et talmudiste savant de Szerdahcly (Hongrie), se rendit, le 11 juillet, dans son champ, où il fit à son domestique des observations sur la lenteur de son travail. Celui-ci, irrité, porta à son maître un violent coup de bêche qui le tua roide. Le meurtrier est arrêté. (*Israélite.*)

— Le Consistoire provincial de Brandenbourg a publié une statistique des conversions à l'Église évangélique en 1874 ; il en résulte qu'il y avait trente-deux abjurations juives et quatre conversions au judaïsme.

La *Wochenschrift* fait remarquer que depuis l'introduction du mariage civil en Prusse, quarante-sept pour cent des unions n'ont pas été bénies par l'Église ; ce sont donc autant d'apostasies chrétiennes.

Pour toutes les nouvelles diverses,

S. Bloch.

AVIS CONSISTORIAL.

AVIS. — Le Consistoire israélite de Paris devant procéder prochainement à la nomination du rabbin de Rouen, dont la place a été créée récemment, a l'honneur d'informer MM. les rabbins qui voudraient concourir pour l'obtention de cette place, que les candidatures seront reçues au secrétariat général, rue du Vertbois, 8. — L'inscription sera close le 1er septembre prochain.

ANNONCES.

Le Directeur gérant : **S. BLOCH.**

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIe Année N° 3 1er octobre 1875

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

Bulletin. — Le jour du Jugement. — Une cure de dix jours. — Attaques contre les israélites. — Le châtiment. — Un aveu ultramontain. — Réponse à la *Wochenschrift*. — M. Veuillot. — Waterloo et Sedan. — Le toast du rabbin de Liegnitz. — Monsieur Scholem. — Le nouvel an israélite et le nouvel an civil. — Souhaits à nos lecteurs . . . S. Bloch
Un rabbin modèle . . . . Dr Arnold Weisse
L'empereur Ferdinand et le rabbin de Nicolsbourg.
Les juifs de Bagdad.
Esclaves juives.
Nous ne souffrirons pas cela non plus.
Rabbins choisis dans un marché au fromage.
Nouvelles diverses. — Paris, départements, étranger.
Post-scriptum. — Communications diverses.
Annonces.
Charité israélite (voir au verso du titre).

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris, les départements et l'Algérie { Un an, 20 fr. Six mois, 11 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. Six mois, 13 fr.

Annonces littéraires : 1 fr. la ligne.

Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.

---

*EN VENTE AU BUREAU DE L'*UNIVERS ISRAÉLITE :

La Foi d'Israël, *ses dogmes, son culte, ses cérémonies et pratiques religieuses, sa loi morale et sociale, sa mission et son avenir.* Par S. Bloch. — Un fort volume in-8°. Prix : 4 fr.; pour les départements et l'Algérie (franc de port), 4 fr. 80 c.; pour l'étranger, les frais de port en sus.

CHARITÉ ISRAÉLITE.

Les établissements religieux et charitables de la communauté israélite de Paris ont reçu les dons suivants pendant les mois d'août et septembre 1875 :

De MM. Brunschwig, une obligation de l'emprunt consistorial libérée; Chéri Vanderheym, 100 fr.; Kahn, 100; E. J. Albert, 2,000; Ed. Sciama, 300; Harbleicher, 500; Lazard frères, 12,000; le comte A. de Camondo, 1,000. — Total, 16,000 fr.

Dons pour Jérusalem. — De M. le rabbin Lévy, de Saar-Union, 35 fr.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

BULLETIN.

ויאמרו הנה יום הדין
לפקוד על צבא מרום בדין .

« Les anges eux-mêmes sont saisis d'effroi, l'anxiété s'empare d'eux, et ils s'écrient : Le jour du jugement est venu ! »

Comment, pauvres mortels, pouvons-nous en ce moment nous occuper de ce qui se passe autour de nous, lorsque nous devons être si profondément soucieux de l'arrêt suprême que le Juge du ciel et de la terre, examinant nos œuvres, nos pensées, toute notre vie, va prononcer sur nous et les nôtres! Le livre des souvenirs est ouvert devant lui, la signature, la conduite de chacun — חותם יד כל אדם בו — s'y trouve inscrite ineffaçablement, rien n'est oublié, ni un acte, ni une parole, ni un désir. Comment nous intéresser aux choses d'ici-bas quand le tribunal céleste délibère si nous devons vivre ou mourir, rester ou non au milieu de ceux que nous aimons; si le morceau de pain, le bien-être physique ou moral, les dons et les grâces, surtout les chers enfants que nous tenons de la bonté divine, nous seront conservés ou enlevés!... « Qui peut espérer d'échapper au jugement? » מי לא נפקד כהיום הזה.

Mais rassurons-nous, comptons sur la miséricorde infinie et la clémence du Seigneur, et aussi sur la puissance et les effets de notre repentir, de nos bonnes et inviolables résolutions. « La pénitence, la prière et la charité éloignent le châtiment. » ותשובה ותפלה וצדקה מעבירין את רוע הגזרה.

Pendant la belle saison, les hommes affaiblis ou malades se rendent aux stations thermales pour s'y livrer à un traitement plus ou

moins long, mais dont l'efficacité est toujours douteuse, et qui produit même souvent un résultat fâcheux. Notre sainte religion nous prescrit une cure spirituelle de dix jours — les dix jours de pénitence depuis Rosch Haschana jusqu'au Kippour — qui, si nous la suivons bien, nous procure assurément, infailliblement, une guérison complète, une régénération merveilleuse du cœur et de l'âme, un rétablissement pour la vie entière. Le Seigneur dit aux Israélites de toute la terre : « Paix, paix à celui qui est loin comme à celui qui est près, *et je le guérirai.* » ורפאתיו.

Cette paix du ciel que Dieu nous promet, efforçons-nous de la maintenir au milieu de nous, de la rétablir dans les communautés où elle est altérée ou détruite. Nous en avons besoin autant que jamais aujourd'hui où dans plusieurs pays, au Maroc, en Perse, etc., nos frères sont pillés et assassinés, tandis que sur les côtes orientales d'Afrique, leurs jeunes filles sont enlevées violemment par des pirates et vendues aux harems ; dans d'autres pays, comme en Roumanie, en Serbie, et dans les provinces turques éloignées de la métropole, ils sont opprimés, traités en étrangers, en parias, victimes de toutes les injustices et de toutes les odieuses imputations ; dans une foule d'autres pays encore, même des plus civilisés, nous ne cessons d'être attaqués, vilipendés par une presse fanatique et infâme. Mais, de même que le ciel a frappé Moab pour avoir chargé Balaam de nous maudire (Deut., XXIII, 5), il frappera les prophètes de malheur dont la plume venimeuse, dans les journaux et les livres, nous chargent d'imprécations qui, comme celles du fils de Péor, seront transformées pour nous en bénédictions; « car Dieu veut notre bien, » כי אהבך ד׳ אלהיך (*ibid*, verset 6).

Et le châtiment a déjà commencé. Le pape, dans ses nombreux discours, pousse des lamentations douloureuses contre la persécution, ou les prétendues persécutions dont l'Église est l'objet en Allemagne, en Suisse, en Italie et même en Amérique. Les feuilles ultramontaines, en tête desquelles se place l'*Univers* de M. Veuillot,

crient sans cesse à l'oppression du catholicisme et publient des *Bulletins de la persécution*. La pensée ne leur vient-il donc jamais qu'il y a là une punition manifeste du ciel pour leur conduite déplorable et souvent féroce envers Israël ? C'est le doigt de Dieu !

Mais, de même que chez Balaam, qui, au lieu de maudire notre peuple, fut obligé de le bénir, les organes judéophobes les plus enragés sont parfois amenés, malgré eux et comme contraints par une puissance invisible, surnaturelle, de faire notre éloge. C'est ainsi que la *Germania*, connue par son ardente et implacable haine contre nos coreligionnaires, a publié récemment ce qui suit :

On ne saurait contempler sans une sincère admiration l'élévation sociale où est parvenue la race juive pendant le très-court espace d'environ vingt-cinq ans. Il y a plus : elle a même déjà imprimé en partie son cachet à notre temps. Le judaïsme a sa manière particulière de penser et de sentir. Le juif s'empare des éléments de la science et de l'éducation généralement dans une mesure beaucoup plus large que les adeptes des confessions chrétiennes. Tous les instituteurs s'accordent à dire qu'un garçon juif âgé de douze ans a plus appris et sait plus qu'un autre de seize et de dix-sept ans. Son esprit pratique lui fait concevoir aussi rapidement que possible tout ce dont il a besoin pour la vie pratique. Unie à sa raison profonde, cette somme de savoir est assez grande pour dépasser de beaucoup bien des têtes plus instruites. A ceci correspond aussi la position que les juifs occupent dans le domaine spirituel. Les plus éminents artistes dramatiques des deux sexes, une grande partie d'auteurs des belles-lettres, de poëtes et de compositeurs de musique, sans parler, bien entendu, de tout ce qui se rapporte au commerce et à l'économie sociale, enfin les représentants de toute la presse périodique, à peu d'exceptions, sont juifs. Par cela seul, ils sont devenus pour ainsi dire les souverains de la situation.

Viennent ensuite plusieurs colonnes d'injures et de furieux aboiements contre nous ; mais nous les renvoyons à la *Germania*, et nous gardons ses éloges, qui sont sa condamnation et celle de toute sa clique.

Une autre feuille ultramontaine et jésuitique, la *Gazette de Fulda*, avait récemment violemment attaqué les Israélites et le judaïsme, et a cité de prétendus passages du Talmud qui enseigneraient la haine contre nos ennemis.

M. le rabbin Dr Enoch a publié une réfutation énergique ; il a déclaré que les passages cités par la *Gazette* n'existaient point dans le Talmud, ajoutant qu'il est autorisé, par plusieurs membres de sa

communauté, à offrir la somme de cent marcs, au profit des pauvres de la ville, pour chaque citation de la *Gazette* qui serait reconnue exacte. Jusqu'à présent, on s'est abstenu d'accepter ce défi, qui serait cependant d'un si grand avantage pour les indigents. Mais voilà la bonne foi des détracteurs de nos livres saints !

Un joli mot du *XIXe Siècle* sur le rédacteur en chef de l'*Univers* : « L'esprit de M. Veuillot, sinon l'esprit de l'Église, tiendrait beaucoup, nous le savons, à abîmer la Révolution, la République, l'Université, les juifs, les protestants, les libres penseurs, les catholiques libéraux, etc.; mais on a tort de redouter l'esprit de M. Veuillot et des sous-Veuillot qu'il envoie, chaque matin, à la halle aux poissons, *respirer la provision d'odeurs dont il sature l'*Univers. »

Au moment où nous faisons notre inventaire de l'année 5635, nous devons régler un petit compte avec notre vénérable confrère de Stettin.

Il avait annoncé qu'un cantique en actions de grâces avait été exécuté, le 18 juin, à la synagogue de Rotterdam, en souvenir de la bataille de Waterloo. Nous avons demandé : qu'avait donc à faire dans une synagogue hollandaise le fait d'armes de Blücher et de Wellington, des Prussiens et des Anglais ?

Notre confrère, tout en se demandant s'il a été nécessaire, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la synagogue, de rappeler *de si vieilles histoires*, dit qu'il veut aider notre mémoire; qu'il n'y avait pas seulement à Waterloo des Prussiens et des Anglais, mais aussi des Hollandais et la maison d'Orange, et que le champ de bataille était situé alors sur le sol hollandais même.

Merci de cette leçon géographique, qui était cependant inutile. Mais si l'éminent rédacteur de la *Wochenschrift* avait bien voulu lire entre nos lignes, il aurait vu qu'il y avait là un קרי וכתיב, et que, en écrivant Waterloo, nous voulions parler de Sedan.

Dans beaucoup de synagogues d'Allemagne, on a célébré, comme un jour d'allégresse, le 2 septembre ; c'était, il faut bien le dire, remercier Dieu d'avoir aidé les armées de ce pays à faire mourir beaucoup de Français, à plonger dans le deuil et les larmes d'in-

nombrables familles, à nous rendre infiniment malheureux.... Sans doute la guerre a ses tristes, ses épouvantables nécessités; mais convient-il d'attribuer au Dieu de la vie le succès des œuvres de mort et de destruction? Un מזמור לדוד est-il là à sa place? Le Dieu qui ne permit pas à David, au saint et sublime chanteur des Psaumes, de lui construire un sanctuaire parce qu'il avait répandu du sang dans des guerres justes et légitimes, pourrait-il agréer des remercîments pour le gain d'affreuses batailles? Puis est-il permis de chanter dans le temple du Très-Haut les malheurs et les désastres d'un ennemi momentané, ou même d'un ennemi héréditaire — *Erbfeind* — comme on nous appelle, lorsqu'une voix divine nous dit : « Quand votre ennemi tombe, ne vous réjouissez pas, que votre cœur ne se félicite point de sa chute, car cela serait mal aux yeux de l'Éternel. » (Proverbes, XXIV, 17-18.)

N'attribuons donc pas au concours armé de notre Père à tous la perte et la mort d'une partie de ses enfants, réunis dans un certain camp et portant une certaine cocarde. Qui ne se rappelle ici les strophes de notre chansonnier populaire mises dans la bouche du Très-Haut :

A ma barbe, quoi! des pygmées,
M'appelant le Dieu des armées,
Osent, en invoquant mon nom,
Vous tirer des coups de canon!
Si j'ai jamais conduit une cohorte,
Je veux. . . . .

Sans doute le judaïsme aussi célèbre l'anniversaire d'un Waterloo et d'un Sedan — *Hanoucah* et *Pourim*. Mais, si nous rendons grâces au ciel d'avoir triomphé de nos ennemis, c'est que les uns voulaient détruire notre sainte religion, éteindre la lumière du Sinaï, replonger le monde dans les ténèbres, forcer nos pères à se prosterner honteusement et lâchement devant d'abominables idoles — להשכיחם תורתך ולהעבירם מחקי רצונך; c'est que les autres — Aman et ses sicaires — voulaient exterminer notre race tout entière, faire disparaître Israël de la surface de la terre. — Mais l'armée française, désirant gagner une bataille pour obtenir une satisfaction,

voulait-elle, en 1815 comme en 1870, faire périr les peuples de Prusse, d'Angleterre et de Hollande, leurs femmes et leurs enfants — מקן וכשרים ביום אחד ? Voulait-elle surtout leur enlever des religions qu'elle confesse elle-même ? Et, dans tous les cas, conviendrait-il à des Israélites de louer Dieu pour avoir protégé ces religions ?...

Voyez la France. Elle aussi a remporté des victoires, de grandes, d'immortelles victoires ; elle a planté son drapeau victorieux et libérateur dans toutes les parties du globe. Mais elle n'a jamais songé à chanter dans ses temples ces jours teints de sang et de larmes. Elle a surtout conquis l'Algérie, et cette conquête était non-seulement un brillant triomphe pour elle-même, mais aussi un bienfait pour tous les pays civilisés, pour toute l'humanité, qui a vu disparaître de la Méditerranée les corsaires et les pirates africains. Elle a détruit ce repaire affreux qui guettait au passage les Européens pour les enchaîner et traîner dans l'esclavage. Nous ne célébrons pourtant pas le jour de la prise d'Alger et la chute du dey.

Nous comprenons que, dans les écoles, on rappelle à la jeunesse les grands faits d'armes de l'armée nationale, afin d'enflammer son patriotisme et son courage. Mais la guerre, et ses horreurs, et ses épouvantes, ne doivent point avoir d'écho dans la maison du Dieu de la paix et de l'amour, le père de l'humanité.

Un Midrasch dit que les anges du ciel, en entendant les Hébreux entonner sur la mer Rouge le célèbre cantique de Moïse, la Schirah, se sont écriés : « Eh quoi ! des êtres humains périssent dans les flots, et Israël chante ! » Les synagogues allemandes ne devaient pas chanter la bataille de Sedan, pas plus que la synagogue de Rotterdam celle de Waterloo.

Nous aimons infiniment mieux cette autre manifestation du judaïsme allemand, dont nous avons déjà parlé : le toast du rabbin de Liegnitz au banquet du comité central de l'*Alliance israélite*. Voici une autre version de ce toast, donnée par la *Wochenschrift*, et que nous croyons la vraie :

Vous connaissez tous, Messieurs, les mérites scientifiques conquis pour le judaïsme universel par les savants israélites d'Allemagne, Moïse Mendelssohn en tête. Ils ont porté partout la lumière et l'enseignement, ouvert la voie à la science juive et à l'étude critique.

Cependant nous avions à lutter péniblement pour l'amélioration de notre position civile et politique dans l'État, tandis que les israélites de France avaient obtenu, sans peine et comme un don, la complète égalité des droits. Et c'était leur mérite immortel de ne point oublier, au milieu du bonheur et de la liberté, leurs frères moins heureux, mais de penser à la solidarité qui unit tous les Israélites de la terre, et dont est sortie l'idée de l'*Alliance israélite universelle*. Vous avez ainsi acquitté votre dette au judaïsme entier, vous nous avez rendu ce que vous aviez reçu par l'Allemagne de science juive, qui maintenant est fort bien cultivée et développée dans votre séminaire rabbinique et autres écoles, et vous nous faites prendre part à cette grande œuvre d'humanité, de civilisation et de progrès que vous avez fondée et qui, avec l'aide de Dieu, a trouvé une si large propagation. J'espère qu'elle contribuera de plus en plus non-seulement à l'élévation de nos coreligionnaires, mais aussi à l'affermissement de plus en plus solide des liens sacrés qui entourent les Israélites de tous les pays et en font une grande famille. כל ישראל חברים.

Une bonne et excellente entente est donc établie entre le judaïsme de France et d'Allemagne, et c'est un digne rabbin de ce dernier pays qui est venu nous en apporter l'éloquente expression : « Les docteurs de la loi, les Talmidé Hakhamim propagent la paix dans le monde » ת"ח מרבים שלום בעולם.

A propos de paix, voici une anecdote que nous rapportons ici, malgré la haute gravité de la fête. Mais le prophète a dit à nos pères en ce jour de Rosch Haschana : « Ne vous affligez pas et ne pleurez pas, mangez et buvez..., et que la joie de l'Éternel soit votre force. » (Néhémie, VIII, 9-10.) La sainte solennité n'exclut pas un peu de bonne humeur. Voici donc notre anecdote :

C'était au moment de la conclusion du traité de paix de Villafranca. Le chef de la maison Rothschild, de Vienne, se trouvait dans l'heureuse situation de connaître un des premiers le résultat des négociations. Il courut au bureau télégraphique et adressa à la maison Rothschild, de Londres, un télégramme ainsi conçu : « Monsieur *Scholem* est arrivé ici. » Qui est ce monsieur Scholem? Un célèbre exportateur de vieux habits, à Berlin, s'appelle Scho-

lem ; mais depuis quand la maison Rothschild spécule-t-elle sur les vieux habits ? Cependant le Rothschild de Londres savait faire des affaires avec M. Scholem aussi, et gagner des millions sur lui. Le mot hébreu *scholem* signifie « paix », et la maison de Londres le comprit parfaitement et opéra en conséquence. (*Isr. Bote.*)

Et maintenant, gracieuses lectrices et excellents lecteurs, permettez-nous de vous souhaiter du fond de notre âme une bonne et heureuse année.

Le nouvel an israélite est une belle, jeune et radieuse figure, pleine de doux sourires et de divines promesses, entourée de tous les enchantements de la nature, embellie par le rayonnement d'un ciel magnifique, illuminée par un soleil splendide et vivifiant. Il est l'image du paradis terrestre que Dieu offre à son peuple en ce jour auguste, anniversaire de la création... Le nouvel an civil est un triste vieillard, couvert de neige et de frimas, toussant, tremblant et grelottant de froid, et respirant, au lieu des parfums des champs, la fumée asphyxiante des cheminées. Puissent nos souhaits rappeler plutôt le nouvel an de notre religion que celui du monde !

Nous vous souhaitons la santé du corps et la vigueur de l'esprit, un bien-être matériel et spirituel que nul événement et nul orage ne soit capable d'entamer et d'ébranler.

Nous vous souhaitons de bonnes et solides affaires, afin que vous puissiez honorer sans souci et sans inquiétude les jours du Seigneur, faire des sacrifices pour le bien de notre sainte religion, pour nos sanctuaires et nos écoles, pour nos institutions charitables et humanitaires, pour nos frères qui sont dans la détresse et ont besoin d'aide et de protection, pour nos faibles et nos petits.

Nous vous souhaitons de grandir de plus en plus dans la communauté, dans la société, dans le respect des hommes et dans l'amour de Dieu.

Nous vous souhaitons de trouver, pour vos dévotions de Tischri, une synagogue où les belles et touchantes traditions religieuses de nos pères soient conservées dans leur pureté et leur intégrité, afin que vous ayez plus de droit de demander à Dieu « de se souvenir

de l'alliance des ancêtres » זכר לנו ברית ראשונים, si vous vous souvenez vous-mêmes de leur exemple, de leur piété, de leur constance, de leur fidélité.

Et vous qui êtes forcés de vous contenter d'une modeste stalle de dix francs au temple de la rue de la Victoire, puissiez-vous obtenir dans les faveurs et les grâces du Très-Haut un siége de première classe, hors série, un siége de millionnaire !

Puisse votre maison être toujours le séjour de la paix, du bonheur, de l'union des cœurs entre époux, parents et enfants, de la pieuse vertu israélite, de la joie religieuse, un foyer de céleste consolation dans l'affliction et les épreuves, un refuge contre les déceptions et les désespoirs de l'existence, un sanctuaire du Seigneur !

Puissiez-vous tous être inscrits dans le livre de la vie — לחיים טובים — et... sur le registre d'abonnements de l'*Univers israélite !*

לְשָׁנָה טוֹבָה תִּכָּתֵבוּ !

S. Bloch.

UN RABBIN MODÈLE.

On écrit de Berlin au *Fremdenblatt* de Hambourg :

Nous lisons et entendons beaucoup parler de prêtres qui exploitent le peuple et ses croyances, et on condamne avec raison les agissements égoïstes des ecclésiastiques de l'une ou de l'autre confession qui ont en vue l'enrichissement de leur état et leurs jouissances personnelles, aux dépens de la foule.

Mais voilà qu'il y a, dans la Gipsstrasse de Berlin, un ecclésiastique qui non-seulement remplit ses fonctions de pasteur et de prédicateur sans aucun traitement ni récompense quelconque, mais distribue aussi tous les ans, aux pauvres et nécessiteux de sa communauté, des sommes importantes de sa propre bourse. Il a fondé un séminaire de pasteurs et s'est mis en tête de la souscription avec *quatre mille thalers*. Cependant cela ne lui suffit point ; il s'est aussi offert comme directeur et professeur de ce séminaire, où, à côté de la théologie, on enseigne également, dans la mesure la plus

libérale, la science et l'art, sans honoraires ni rétribution scolaire, et il contribue encore richement aux bourses des élèves.

Cet homme est certainement unique dans le monde ecclésiastique. Les faits que nous rapportons sont confirmés comme vrais et officiels par le compte rendu du séminaire, et ils permettent d'affirmer qu'il n'existe pas son semblable dans les divers clergés. De même que son activité dévouée, son enseignement et ses discours pleins d'enthousiasme n'ont d'autre source que la conviction, l'humanité et la bonté. Nous ne partageons pas les opinions de cet homme, mais nous avons eu l'occasion d'entendre un de ses célèbres discours, et nous avons trouvé que, dans la moderne Babylone des prêtres de toutes les confessions, cet homme s'élève comme l'apôtre d'une pure conviction, et que le feu de sa parole, comme l'ardeur de son activité, jaillit du fond du cœur. Y a-t-il un préjudice à ce que ce pasteur essaye de combiner l'orthodoxie de la foi avec les exigences du temps, et faut-il s'étonner que, pour cela, le grand savant et orateur soit attaqué par les deux camps ? Ai-je tort si, des souvenirs de mon voyage, je montre cette rare figure intellectuelle d'un prêtre et prédicateur, d'un directeur et professeur sans appointements, dans une feuille qui, vouée aux tendances progressistes, ne sert aucune confession, alors surtout que ce prêtre est juif ? Et il se nomme Dr J. Hildesheimer, est rabbin et prédicateur d'une communauté juive de Berlin, ne reçoit pas de traitement, remplit aussi gratuitement les fonctions de recteur et de professeur du séminaire richement fondé par lui dans la Gipsstrasse. C'est assurément un phénomène de civilisation dans la période de la « lutte civilisatrice ».

Dr Arnold Weiss.

L'EMPEREUR FERDINAND

ET LE RABBIN DE NICOLSBOURG.

On écrit de Nicolsbourg :

La nouvelle de la mort de Ferdinand le Bienveillant ne fut pas crue ici de beaucoup de personnes. Bah! disait-on, c'est un canard

de journal; l'empereur Ferdinand devait vivre plus de 82 ans, puisque notre vieux rabbin le lui avait prédit, et ce que le rabbin a dit, juifs et chrétiens y croient. Cette croyance est basée sur le fait suivant :

C'était en 1819. Ferdinand, alors prince impérial, accompagné de son gouverneur le prince Dietrichstein, visita Nicolsbourg. Un jour, à midi, — c'était la fête du nouvel an israélite, — celui-ci fit dire au chef de la communauté (*Judenrichter*) que le prince impérial viendrait à la synagogue à trois heures de l'après-midi. A cette heure commençait l'office divin du soir; on le retarda, et toute la communauté, ses anciens en tête, était à trois heures debout à la porte du sanctuaire pour attendre l'arrivée du prince; mais à trois heures et demie et même à quatre heures, il n'était pas encore arrivé. « Mes frères, dit le grand rabbin Bénédict, — alors déjà un vieillard, d'une stature élevée, imposante, — mes frères, c'est aujourd'hui la fête du nouvel an, la prière ne saurait être retardée davantage. »

Tout le monde pénétra dans la synagogue et le grand rabbin lui-même commença à officier. Mais lorsqu'il arriva juste au milieu de la prière, on entendit de bouche en bouche ces paroles : « Le prince est là ! » Et en effet le prince était à la porte avec son gouverneur. Le chef de la communauté s'avance vers lui respectueusement, lui offre un siége d'honneur au milieu de la synagogue, et fait dire au grand rabbin que Son Altesse est là; mais le rabbin n'interrompt pas la prière et continue pendant un quart d'heure à prier à haute voix. Cela paraît trop long au prince Dietrichstein, mais le prince impérial lui fait signe de rester. Enfin, le rabbin a achevé sa prière, il s'approche du prince impérial, il récite en hébreu la bénédiction d'usage, puis il demande pardon. « Altesse Impériale, dit-il, nous célébrons aujourd'hui le premier jour de l'an, nous prions Dieu non-seulement pour nous, mais pour tous les peuples, pour que l'idolâtrie disparaisse de la terre et que la justice règne partout. — Et, ajouta le prince impérial, que le Messie arrive bientôt. — Altesse, répondit le rabbin, notre Messie est un souverain sage, juste et bienveillant. Cyrus aussi, le roi des Persans, fut qualifié de Messie par les prophètes. — En vérité! mais, mon cher rabbin, alors il est

très-difficile de devenir Messie : un monarque *sage*, *juste* et *bienveillant*, la tâche est par trop lourde. — Altesse, l'empereur Joseph fut un monarque sage, l'empereur François est un monarque juste, et vous serez un monarque bienveillant. — Bravo ! mon cher rabbin ; je m'efforcerai d'acquérir la troisième partie des vertus du Messie. — Alors vous deviendrez aussi le souverain le plus âgé de la maison de Habsbourg. »

Lorsqu'en 1848, l'empereur Ferdinand fut appelé le Bienveillant, les habitants de Nicolsbourg dirent : « Le vieux rabbin l'a prédit. » Et lorsque, la semaine dernière, les journaux apportaient l'affligeante nouvelle de son trépas, on ne voulait pas le croire d'abord : « Le bienveillant empereur doit vivre plus longtemps, puisque le vieux rabbin l'a dit. »

(*Israélite hongrois*.)

LES JUIFS DE BAGDAD.

La *Bombay Gazette* publie, sur les juifs de Bagdad, une correspondance intéressante dont l'*Israélite*, de Mayence, donne l'extrait suivant :

Ce qui avant tout mérite d'être visité en cette ville, c'est l'école fondée par feu David Sassoun. Sassoun était natif de Bagdad, mais il est mieux connu sous la désignation de « le riche juif de Bombay ». Environ deux cent cinquante garçons sont instruits dans l'école, et soixante-quinze d'entre eux, appartenant à des familles pauvres, reçoivent gratuitement dans l'établissement la nourriture et le logement. Les élèves du jour sont arabes, juifs, turcs et chrétiens.

Ils apprennent l'hébreu, l'arabe, l'anglais et le français. Les élèves des classes supérieures sont passablement avancés, notamment dans l'arabe et le français, et les enfants juifs dans l'hébreu. On se sert peu ou point de l'anglais à Bagdad ; aussi peu d'élèves (environ vingt seulement) apprennent-ils cette langue.

La population de Bagdad est composée de 150,000 mahométans, 1,800 juifs, 300 arméniens, 1,800 latins, 2,000 chrétiens chal-

déens, 100 syriens et 20 européens. Les juifs forment la partie importante et utile des habitants. Ils vivent en paix avec les mahométans, sont heureux et prospères et jouissent des mêmes droits et priviléges que ceux-là. Ils ont en majeure partie le commerce dans leurs mains ; on trouve parmi eux des négociants, des possesseurs de magasins, banquiers, orfévres, cordonniers, tisserands, colporteurs, changeurs, etc. Il y a chez eux plus de pauvres proportionnellement, et ils ne sont pas maltraités par les mahométans. Le samedi, leurs magasins étant fermés, les bazars ont un aspect de fête. Ils ne vivent pas séparés des autres habitants, mais ont de libres relations avec tous, hors toutefois le rapport religieux. Ils n'occupent pas de postes officiels et politiques dans le gouvernement turc, et ne fournissent pas de soldats à l'armée.

Ils ont des synagogues élégamment construites et aménagées. Elles sont très-visitées le samedi, non les autres jours de la semaine. Le lundi et le jeudi, lorsqu'un chapitre du Pentateuque est lu dans les synagogues, plus de monde assiste au service divin que les autres jours. Très-peu de gens paraissent à l'office du soir, et il est souvent difficile de réunir dix personnes pour dire la prière publique. Les femmes visitent la synagogue le samedi, mais non dans la semaine. Elles ne se tiennent pas auprès des hommes, mais dans des galeries, d'où elles ne sont visibles qu'en partie à leurs amis et parents placés au rez-de-chaussée.

ESCLAVES JUIVES.

Nous en avons déjà dit un mot dans notre Bulletin (ci-dessus, page 68). Nous extrayons le passage suivant d'un article plus développé, publié par un journal américain et la *Wochenschrift* :

Dans les montagnes des côtes africaines orientales, les voleurs de filles se tiennent cachés avec des chevaux et des chameaux, pour tomber sur les victimes que leurs espions découvrent. Leurs petits bâtiments se promènent dans le golfe Arabique, guettant la proie. Or, beaucoup de familles juives s'occupent d'agriculture et d'éle-

vage de bestiaux, comme jadis en Judée, et malheur à la jeune fille qui se rend une fois aux champs sans protection. Le cimeterre au poing, les brigands arabes s'élancent d'une embuscade sur la candide enfant, et, avant qu'elle ait aperçu le danger, elle est déjà aux mains de ces misérables, qui la lient de cordes et l'entraînent aux bords de la mer pour la conduire à un marché d'esclaves. Jamais elle ne revoit son pays et ses proches. Elle ne peut choisir son état selon sa libre volonté; elle devient marchandise, est abaissée à l'état d'animal. Garrottée avec des cordes, elle est entraînée ; ses ravisseurs, sourds à ses cris et à ses supplications, pensent seulement à ce qu'elle leur rapportera.

Arrivée au bout de son voyage, elle est baignée, habillée précieusement ; elle se présente étincelante d'or et de joyaux, des vêtements de soie rehaussent la beauté de ses formes, car il s'agit maintenant de la rendre la plus attrayante aux yeux de l'acheteur.

L'esclave d'un beau teint n'est pas exposée publiquement au marché parmi les nègres et les négresses. Étant d'une valeur plus grande, elle est soigneusement gardée contre les regards de la foule ; elle est transportée bien voilée d'un endroit à l'autre, et si on l'expose en vente, cela ne se fait que devant des acheteurs dont on attend des prix élevés pour la belle captive. Le marchand la conduit dans son magasin privé, où il invite ceux qui sont en état de faire des offres importantes. La jeune juive en pleurs est exposée ici en vente. Les acheteurs sont assis autour de la chambre sur des divans, fumant et buvant du café, et font des enchères sur l'esclave comme on le fait en Europe sur des objets d'art.

Le marché une fois conclu, l'Arabe paye le prix et emmène la femme achetée comme sa propriété. Elle est de nouveau soigneusement voilée, remise à la garde de serviteurs et conduite à la maison de son nouveau possesseur, où elle est placée au harem et surveillée si rigoureusement que toute fuite devient impossible. Ici elle est entourée de tout le bien-être que les moyens de son maître lui permettent.

Une douzaine d'esclaves noires l'entourent et épient ses moindres désirs ; mais ce sont autant d'espionnes chargées d'empêcher une fuite. Tant qu'elle occupe les pensées de son possesseur, qu'elle

l'enchaîne par la nouveauté de ses charmes, et qu'il n'en est pas fatigué, elle a une vie pleine de splendeurs et de jouissances. Mais une fille juive, née librement, ne peut être heureuse comme esclave d'un maître arabe. Elle cherche à briser ses liens alors même qu'ils sont d'or, et se détourne avec dégoût du barbare aux mains de qui elle est tombée.

Loin de son pays, de ses parents et amis, la belle fille d'Israël gémit après les champs de son père et la société de son peuple. Mais son cœur anxieux se brise sans qu'elle atteigne ce but.

Par Livingstone et d'autres voyageurs en Afrique, l'attention du gouvernement anglais a été, dans ces derniers temps, appelée sur ces rapts horribles ; on a représenté au vice-roi combien ces mœurs sauvages sont préjudiciables à la réputation de l'Égypte. On dit que le vice-roi, pour y mettre un terme, se propose de faire croiser quelques vapeurs de guerre dans la mer Arabique. Cependant il serait désirable que, outre l'Angleterre, d'autres puissances européennes cherchassent aussi à agir contre l'esclavage des blancs sur les côtes orientales d'Afrique.

NOUS NE SOUFFRIRONS PAS CELA NON PLUS.

Au commencement du XVIII[e] siècle, la plus grande partie de la rue des Juifs, à Francfort-sur-le-Mein, fut détruite par un incendie. Les temps étaient devenus doux ; on ne pouvait plus chasser de la ville les Juifs privés d'asile, on ne pouvait plus leur assigner un gîte chez les animaux des forêts, encore moins les jeter dans les flammes de leurs maisons embrasées, comme cela se faisait bien auparavant. Le conseil municipal et la bourgeoisie durent bien, de gré ou de force, leur accorder un séjour provisoire dans la ville, en dehors de leur rue.

Peu à peu celle-ci fut reconstruite ; mais les juifs qui occupaient dans la ville des logements et des magasins ne firent pas de préparatifs pour les quitter. Ils se trouvaient évidemment bien au dehors, ils cherchaient des prétextes, hésitaient, louvoyaient. La force bru-

tale n'était plus de mode ; alors le conseil municipal s'adressa aux autorités supérieures à Vienne ; les juifs en firent autant.

Cependant l'affaire prit une tournure défavorable pour ceux-ci, ils devaient succomber, les délais expiraient ; il arriva un ordre formel de l'empereur qu'ils eussent à rentrer dans leur rue. Grande jubilation d'un côté, affliction de l'autre. L'édit impérial venait d'être rendu et publié, lorsqu'un juif traversa le Samstagberg (Romerberg). « Hé ! Mauschel, lui cria un bourgeois, vous devez maintenant retourner à votre rue. » Le juif haussa les épaules et dit : « Cela ne va pas si vite. — Comment ! ne sais-tu donc pas que la chose est décidée ? » Nouveau haussement d'épaules. « Cela n'est pas encore fait. — Maudit Mauschel ! vous voulez résister à l'empereur ? Nous vous... — Doucement, ce n'est pas encore fait, nous restons encore ici. — Je ne dis plus rien, que signifie ?... — Nos administrateurs sont justement réunis en ce moment et délibèrent si nous ne devons pas nous faire baptiser tous, et alors nous pourrons rester. »

L'honnête bourgeois était là la bouche béante, ne pouvant proférer une parole. « Quoi ! quoi ! » bégaya-t-il ; puis, éclatant : « Quoi ! mais nous ne souffrirons pas cela non plus ! » (*Was ? des leide mer awwer ach net !*) (*Wochenschrift.*)

RABBINS CHOISIS DANS UN MARCHÉ AU FROMAGE.

Jusqu'en ces derniers temps, le marché au fromage de Pilsen (Bohême) était l'endroit où les communautés israélites de Bohême recrutaient leurs rabbins. Les aspirants s'y trouvaient en masses, tous de même qualité. Des individus qui, adolescents, s'étaient endormis quelquefois sur des in-folio du Talmud, et livrés plus tard au commerce, où ils n'arrivaient à rien, se sont une nuit métamorphosés en candidats rabbins. Comme tels, ils se sont postés et présentés sur le marché au fromage. Le procédé était bien simple. Le chef d'une communauté se promena sur la place fièrement d'un bout à l'autre, examina de la tête aux pieds les candidats y rangés, fit sortir enfin l'un d'eux des rangs, et la négociation commença. D'un

côté, on ajouta quelques florins, de l'autre, on en céda quelques-uns, on s'accorda, et le malheureux commerçant d'il y a une heure devint un Rebbé encore plus malheureux.

Le chef du Kahal, qui avait marchandé le chiffre du traitement, est devenu d'autant plus libéral pour l'octroi du titre. Pendant le marchandage, le candidat était appelé Rebbé; après l'acceptation, il fut honoré de la qualification de rabbin par l'administrateur, qui s'empressa, heureux et joyeux, d'apporter la bonne nouvelle et l'acquisition à son épouse. Il va de soi que dans une telle nomination, il ne pouvait être question d'une confirmation supérieure; et au bout d'une année, nous retrouvons sur le marché au fromage le volontaire d'un an qui cherche un nouveau poste; la communauté l'a simplement mis à la porte. Mais le marché au fromage a perdu son prestige. Les communautés demandent maintenant des rabbins plus dignes. (*Israélite.*)

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

La communauté israélite de Paris a été douloureusement émue en apprenant la mort si inattendue d'un de ses plus jeunes rabbins, M. Henri Bigart, décédé à Metz, chez son frère, le grand rabbin de cette ville, le 14 septembre dernier, à l'âge de 31 ans.

Nous l'avons peu connu, mais nous savons que c'était un digne et consciencieux ministre de Dieu, estimé et aimé de tous pour son caractère aimable et élevé, pour ses pieuses vertus et ses mérites scientifiques. Avant d'être nommé rabbin, il remplissait les fonctions de professeur à l'école Talmud-Thora; il était bon prédicateur et occupait une place distinguée dans la Synagogue parisienne. Marié depuis deux ans et père d'un enfant, il jouissait d'un bonheur domestique parfait. Le présent et l'avenir lui souriaient. Mais pouvons-nous compter sur un bonheur stable dans ce monde? Et pouvons-nous pénétrer les desseins impénétrables du Dieu de la vie et de la mort?... La mémoire du rabbin Henri Bigart sera à tout jamais honorée et bénie parmi nous. זכר צדיק לברכה.

Depuis très-peu de temps, c'est le troisième cas d'un rabbin mourant en voyage, en visite dans sa famille. Nous avons annoncé la mort du grand rabbin de Munich, décédé à Nuremberg, et celle du grand rabbin de Trèves, décédé à Amsterdam.

— On lit dans le *Petit Journal :*

« Hier soir, à l'angle des rues de Châteaudun et Le Peletier, M. Bloch, directeur de l'*Univers israélite*, a été renversé par une voiture. Les roues lui ont passé sur les jambes, qui ont été grièvement contusionnées.

« M. Bloch a été reconduit chez lui en voiture. »

Pour rassurer nos amis, nous dirons que cet accident, qui pouvait avoir des suites si terribles, nous a seulement causé quelques blessures douloureuses, dont la guérison sera longue. Loué soit Dieu de sa visible protection ! הגומל לחיבים טובות שגמלני כל טוב.

— Samedi dernier, l'office divin a été célébré dans le petit temple de la rue de la Victoire, le grand ayant été aux mains des ouvriers.

— Nous remercions bien sincèrement notre éminent confrère le rédacteur en chef du *Messager israélite* de Bonn, pour les félicitations et les vœux qu'il a eu la bonté de nous adresser à l'occasion du 31[e] anniversaire de l'*Univers israélite*. C'est pour nous un doux et puissant encouragement.

— Un israélite de Paris, M. Weil, restaurateur, s'est jeté à la Seine pour sauver un sieur Dubois, âgé de vingt-six ans, qui avait tenté de se suicider. M. Weil a atteint ce malheureux jeune homme au moment où il allait disparaître.

— Il paraît que les lauriers de M. Louis Veuillot n'ont pas laissé dormir le *Français*, la *Liberté* et autres feuilles qui se sont fait envoyer de Berlin une longue diatribe sur les boursiers et les agioteurs juifs, descendant du *patriarche Abraham*. Ce père du judaïsme, qui a poussé le désintéressement jusqu'à refuser la plus petite partie du butin fait dans un légitime et noble combat (Genèse, XIV, 22-23), qu'a-t-il à faire dans cette galère de Plutus ?

Des forfaits monstrueux sont commis tous les jours, révoltent et épouvantent l'humanité. Des individus sont accusés et convaincus de parricides, de viols sur leurs enfants, d'assassinats horribles,

de crimes contre nature : est-ce que les journaux les désignent par leurs cultes chrétiens? Ont-ils dit que Roques, qui vient d'assassiner sa vieille mère, est né dans l'Église catholique, apostolique et romaine? Et ils crient par-dessus les toits que tels spéculateurs, dont tout le crime consiste à faire baisser ou monter les fonds à la Bourse, sont *juifs !* Ah ! que la justice, l'équité, la tolérance religieuse et la fraternité humaine sont encore loin de notre civilisation tant vantée !

— On lit dans le *Sémaphore*, journal de Marseille, du 14 septembre :

« La distribution des prix (aux écoles israélites) a eu lieu sous la présidence de M. Vidal-Naquet, président du Consistoire, qui a prononcé un discours que les parents ont chaleureusement applaudi.

« M. le grand rabbin honorait la solennité de sa présence. »

On sait que les trois écoles israélites de Marseille reçoivent également beaucoup d'enfants catholiques et protestants. C'est un brillant hommage rendu à ces écoles par la population générale de cette ville.

— On lit dans le *Journal de Toulouse :*

Une famille israélite, ayant eu récemment la douleur de perdre un fils, vient de recevoir de Paris la communication suivante :

« Les parents et amis du bien regretté Georges Mayer, dans la pieuse pensée d'honorer sa mémoire et de fixer son souvenir dans le cœur de ses concitoyens, ont ouvert entre eux une modeste souscription en faveur des inondés de Toulouse.

« Le montant total sera adressé à sa famille, à Toulouse, sous la dénomination de Collecte au nom et à la mémoire de Georges Mayer, de la part de ses nombreux et inconsolables amis.

« Les soussignés espèrent, par ce témoignage de sympathie, adoucir les regrets de sa famille et, par leur intervention charitable, remplir le vœu le plus cher de celui qu'ils ont tant aimé. Environ soixante signatures témoignent de leurs douloureux regrets, et 500 francs sont adressés à sa mère, comme produit de la collecte et pour être distribués par elle-même en secours directs, les donateurs désirant d'ailleurs n'être pas mentionnés nominativement dans un journal. »

Ce secours a été distribué entre dix familles nécessiteuses d'inondés.

— Un écrivain israélite distingué de Bordeaux, M. Evariste Carrance, connu surtout par les *Concours poétiques*, dont il est le pro-

moteur et l'inspirateur, directeur-gérant de la *Revue française*, qui se publie depuis le 15 mai dernier, écrit dans ce recueil des *Légendes sacrées* d'un véritable intérêt. Il y a des pages poétiques qu'un Lamartine n'eût peut-être pas désavouées.

Nous y avons aussi constaté plusieurs erreurs et des singularités que l'auteur aurait évitées s'il avait consulté des commentateurs israélites, par exemple les *Méditations bibliques* de S. Bloch. Ainsi, pour le mariage d'Isaac, il fait dire à Abraham : « Éliézer, vous allez partir pour Nachor, où je possède de nombreux parents. » Il prend *Nachor*, le nom d'un homme, pour le nom d'un pays ou d'une ville ! L'auteur fait une description minutieuse de la beauté de Joseph : « Une chevelure d'un blond argenté, descendant en boucles négligées sur ses épaules ; ses yeux, d'un bleu azur ; la tristesse, en pâlissant les roses de son teint, avait rendu ses traits plus intéressants. » Où M. Évariste Carrance a-t-il trouvé tout ce signalement ? Nous réclamons contre les « boucles *négligées* », car Raschi dit, au contraire, que Joseph *nattait* ses cheveux frisés — התחיל אוכל ושותה ומסלסל בשערו.

Plus loin, l'auteur nous apprend que la bonne mine de Joseph plaît à une *courtisane* nommée Zaluca. La Bible dit que c'était la femme de Putiphar. On peut tout au plus la croire son esclave favorite, mais rien ne permet de l'insulter par l'épithète de courtisane. Joseph, en résistant à ses séductions, s'écrie : « Tu es son épouse, comment puis-je commettre un si grand mal et pécher contre Dieu ? » Aurait-il employé un langage si solennel et invoqué le nom du Seigneur s'il se fût uniquement agi d'une courtisane, d'une fille perdue ? Et n'est-ce pas considérablement diminuer le mérite, l'héroïsme de Joseph, en le voyant seulement aux prises avec une mauvaise femme ordinaire ?

Nous aurions encore quelques autres observations à faire sur les *Légendes sacrées*.

— Disons un mot d'une autre publication que nous avons reçue d'Allemagne : *Israelitisches Praedigt-Magazin* (Recueil mensuel de sermons), publié par le rabbin Dr Rahmer, à Magdebourg (1).

(1) Leipzig, librairie de Robert Friese. Prix d'abonnement : 7 marcs (8 fr. 75 c.)

Il y a dans cette collection plusieurs très-beaux discours, remarquables par leurs idées originales, leur science biblique et talmudique, leur composition selon les règles de l'art, surtout leur langage onctueux et profond. Nous disons ce dernier mot parce que notre langue française, plus simple et plus prosaïque, plus accessible à la plus modeste raison, produit aussi bien moins d'impression sur les cœurs. De là vient que les meilleures traductions de l'allemand en français sont pâles, faibles et conservent peu de la vigueur et de la chaleur de l'original.

La perle de la collection que nous avons sous les yeux est le discours de M. le rabbin Dr Treuenfels, prononcé, le 3 mai dernier, à l'inauguration de la nouvelle synagogue de Stettin. C'est un discours tout à fait biblique, entraînant, émouvant, touchant. Il n'y a pas moins de soixante-trois citations de l'Écriture sainte, appuyant les grandes et sublimes vérités israélites exposées par l'éloquent prédicateur. Un autre discours sur l'immortalité de l'âme dans le judaïsme, dû à M. le rabbin Dr Rahmer, est fort spirituel, instructif, et montre avec évidence que cette sainte croyance nous appartient réellement et n'a pas été empruntée par nous aux Grecs, comme certains savants, juifs et autres, osent le soutenir.

Cependant tout n'est pas or dans cette belle collection de sermons. Il y a des explications et des applications du texte sacré poussées à l'excès, au plaisant, presque au risible. Ainsi un rabbin, parlant contre le prosélytisme et la contrainte religieuse, trouve la condamnation et l'horreur de la torture, qui brise les membres et les cœurs, employée pour faire des croyants de force, dans ces paroles de l'Écriture (Exode, XII, 46) : ועצם לא תשברו בו « Vous n'en romprez pas un os » (de l'agneau pascal) ! Voilà une interprétation singulièrement fantaisiste. Est-il permis de jouer ainsi avec la parole de Dieu ?

Nous engageons les rabbins français qui lisent l'allemand à se procurer l'ouvrage que nous annonçons.

ALSACE-LORRAINE.

Une correspondance de Baden-Baden, adressée à l'*Israélite*, annonce que le gouvernement impérial allemand a répondu par un

refus à la demande de création d'un séminaire rabbinique en Alsace. Le besoin n'en existerait point, puisque toutes les opinions dans le judaïsme ont en Allemagne des écoles rabbiniques qui peuvent aussi être fréquentées par des habitants du nouveau pays de l'empire. En outre, il y a, à Strasbourg, une Université richement dotée, où les jeunes israélites pourraient étudier.

Là-dessus on a demandé au gouvernement de fonder à cette Université une chaire pour la théologie juive, d'y nommer un maître de Talmud comme professeur d'Université. Aucune réponse n'a encore été faite à cette nouvelle demande.

GRANDE-BRETAGNE.

Un chrétien de Birmingham a adressé au *Jewish Chronicle* la lettre suivante :

Il y a quelques semaines, je lisais dans le *Daily Telegraph* une invitation aux non-israélites de s'intéresser et de contribuer, de commun avec leurs concitoyens israélites, à l'œuvre du Montefiore-Testimonial. En conséquence de cet appel, je vous envoie pour ce but cent trente livres st., que j'ai recueillies parmi les chrétiens qui estiment beaucoup cette fondation et en apprécient l'importance.

Car justement, à l'heure qu'il est, on déploie une activité remarquable relativement aux israélites et à leurs affaires. Les israélites, dans ces derniers quarante ans, se sont relevés partout de la basse condition où ils se trouvaient; leur pays aussi a obtenu de hautes distinctions, une fois par les travaux de la Société d'exploration de la Palestine, et maintenant surtout par le désir de sir Moses Montefiore qu'une institution en son honneur ait uniquement pour but le relèvement de l'industrie et de l'agriculture dans la terre sainte.

Nous, chrétiens, qui croyons aux prophètes, nous avons la conviction que ces faits sont de la plus haute importance. Les prophètes, qui prophétisaient la dispersion d'Israël sur toute la surface du globe, ce qui est arrivé en effet, prédirent aussi le rétablissement du pays, la réunion des dispersés, la restauration pour toujours du règne de David, commandant au monde entier. D'après les prophéties de Daniel, le temps de la restauration n'est plus loin. D'après Ézéchiel, chapitre XXXVIII, cette restauration commence par une voie tout à fait naturelle, sous la protection d'une puissance qu'on peut identifier facilement avec la Grande-Bretagne, sous laquelle une colonie d'israélites non armés doit s'établir dans les montagnes d'Israël si longtemps ravagées.

Le projet de sir Moses Montefiore est visiblement le premier pas vers cette colonisation, et les instructions données au vice-amiral de la flotte

anglaise dans la Méditerranée, de le soutenir de tous les moyens dans sa mission actuelle en Palestine, entreprise pour le bien des Israélites, ces instructions apparaissent comme le commencement du protectorat officiel, qui est la mission de l'empire britannique, de relever Israël de l'abaissement qu'il a subi pendant de nombreux siècles. C'est l'opinion de ceux qui ont fourni la somme ci-jointe pour le Montefiore-Testimonial. Le contingent de la pauvre communauté est sans doute petit, mais il est une preuve de sa conviction et de sa foi, à savoir que les faits qu'on s'occupe à réaliser, et qui sont déjà accomplis, conduiront à l'apparition personnelle du Messie, qui réorganisera le royaume de David dans le pays promis à Abraham.

ROBERT ROBERTS.

Birmingham, 20 juillet 1875.

HOLLANDE.

On lit dans l'*Écho de l'Orient* (1) :

« M. S. R. Stokvis a été reconnu par le roi comme consul non salarié de l'Espagne à Rotterdam. Je n'aime pas à faire des observations, qui peuvent être désagréables à des personnes désignées, tant que le soin des intérêts publics ne m'oblige à parler. Du reste, je ne suis pas exclusif, je suis assez cosmopolite pour être exempt de certains préjugés. Mais tout cela n'empêche pas que je trouve étrange de voir un israélite accepter le consulat d'un État qui de tout temps, comme de nos jours encore (?), a été le persécuteur, l'ennemi acharné, l'assassin des israélites. Un israélite, consul de l'Espagne catholique, du pays où ses ancêtres ont été chassés ou brûlés, où la tolérance religieuse est encore à décréter ! C'est drôle et affligeant ! »

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Le référendaire Dr Nephtali Hirsch, fils de M. le rabbin Hirsch, de Francfort, a été nommé avocat près le tribunal d'appel de cette ville. (*Israélite.*)

— Sous le titre de : *Notre époque, ses tendances et ses buts*, l'*Israélite* de Mayence publie depuis quelque temps une série d'articles curieux et fort instructifs.

— L'impératrice d'Allemagne et le prince Henri des Pays-Bas, de passage à Cologne, ont dîné chez le baron Abraham d'Oppenheim.

(1) Ce journal nous manque depuis longtemps. S. B.

— A l'hôpital de Kœnigswarter, à Francfort-sur-Mein, inauguré récemment, se trouve aussi une très-gracieuse synagogue contenant cinquante à soixante siéges. On y célèbre régulièrement, matin et soir, l'office divin selon la manière orthodoxe rigoureuse. L'office est toujours très-fréquenté.

En remettant l'hôpital à la communauté, M. Kœnigswarter a posé la condition que tout doit y être dirigé et maintenu d'après les rites israélites. L'administrateur actuel de l'établissement était depuis plus de vingt ans appariteur de la synagogue de la communauté orthodoxe.

— M. Félix Roth, israélite et agent de change à Vienne, a reçu de l'empereur d'Autriche une belle distinction. Un conseiller de cour, accompagné d'un secrétaire impérial, est venu à la Bourse et a remis à M. Roth, au nom de l'empereur, la décoration de François-Joseph, en prononçant en même temps une allocution exprimant à notre coreligionnaire la satisfaction de Sa Majesté.

— On écrit de Pesth :

« Par suite de la liberté du commerce, beaucoup de débits de viande cascher se sont ouverts contre lesquels la communauté a réclamé. Le ministère du commerce a maintenant établi les règles suivantes : *a*) l'abattage des animaux ne peut se faire que par des individus autorisés par le rabbinat; *b*) les bouchers en possession d'une licence de la communauté peuvent seuls annoncer dans leurs étals la vente de viande cascher; mais la communauté est tenue d'accorder la licence aux bouchers qui se déclarent prêts à remplir les conditions prescrites; *c*) la communauté pourra veiller à ce qu'il ne soit employé aux abattoirs que des hommes autorisés; *d*) la municipalité de la capitale est obligée de protéger la communauté de Pesth-Ofen dans son droit de vente de viande cascher, et d'en interdire l'exercice à tout autre. » (*Wochenschrift.*)

— Trois israélites ont été élus membres de la nouvelle Chambre bavaroise; ce sont : MM. le conseiller de cour Dr Henle (à Munich), Frankenberger (à Nuremberg), et Gunzenhäuser (à Fürth), tous avocats.

— Est mort à Hechingen le Dr Samuel Mayer, rabbin et *avocat au tribunal de cette ville.*

— A Szombathely (Hongrie) est mort, le 27 juillet, M. Kulomon Kohn, à l'âge de *cent douze ans*.

— On écrit de Pesth : « Ces jours-ci, quelques pauvres gens habitant les villages voisins ont eu des saisies pour des contributions arriérées. Leur pauvre mobilier et leurs lits furent exposés en vente au marché des vieux habits d'ici. Les propriétaires des objets saisis suivirent la voiture en se désolant et en gémissant. Alors les brocanteurs vinrent, organisèrent une collecte, achetèrent les choses et les louèrent à perpétuité à leurs premiers possesseurs. Pourquoi louer, et non donner? pour que les malheureux ne puissent pas être saisis à nouveau. C'étaient de pauvres paysans et journaliers, et les brocanteurs étaient juifs ; le *Kidousch haschem* est d'autant plus grand. » (*Israélite.*)

— Un cas semblable à celui de Mortara est arrivé ces jours derniers à Würzbourg. Une veuve avait fait de grands sacrifices pour permettre à son fils de suivre les cours du Gymnase. Pendant le temps qu'il fréquentait les classes, le jeune homme faisait de nombreuses visites au chanoine Ruland. Il y a quelques jours, ce dernier le présenta à l'évêque Reismann, et il fut convenu entre ces messieurs de faire entrer le jeune homme dans un couvent. La malheureuse mère, en apprenant le fait, fondit en larmes et conjura son fils de lui épargner cette douleur ; mais le jeune homme resta sourd à ses prières, prétendant qu'il fallait obéir à la voix de Dieu plutôt que de céder aux instances d'une mère. Notre étudiant entra donc sans la permission maternelle dans le couvent des capucins à Alt-Œting. Les documents concernant cette affaire, ainsi qu'une réclamation de la part de la pauvre veuve, ont été adressés à l'autorité compétente.

— On écrit de Prague :

« L'archevêque de cette ville a célébré ces jours-ci son vingt-cinquième anniversaire ecclésiastique. L'association juive dite l'*Amour du prochain, dont l'archevêque est membre*, lui a fait présenter à cette occasion ses félicitations par une députation. L'archevêque a répondu : « L'amour du prochain s'étend sur toutes les religions ; « je resterai à l'avenir, comme jusqu'à présent, un fidèle membre « de l'association israélite. » Il a dit encore : « Il était juste et

« dans l'ordre que le gouvernement retirât aux ecclésiastiques « chrétiens la surveillance des écoles juives pour la transmettre « aux ministres israélites, car ces derniers seuls ont à veiller sur « les écoles de leur confession. »

TURQUIE.

Le grand rabbin de Smyrne, accompagné de deux membres distingués de la communauté, a visité M. Herzfeld, consul général d'Autriche-Hongrie. Celui-ci les a reçus avec la plus grande déférence et a exprimé le désir particulier que les Israélites fixent leur principal attention sur une bonne éducation de leurs enfants; alors aucune distinction ne sera bientôt plus faite entre eux et les autres habitants de la ville. Le consul, après avoir fait connaître son intention de visiter les institutions juives, comme l'hôpital Rothschild, le Talmud-Thora et l'école de l'*Alliance*, promit aux Israélites tout son appui autant que ses forces le permettent, les engageant à le voir chaque fois que son assistance est désirable. Il ajouta qu'à son départ de Vienne, le baron de Rothschild l'avait prié de veiller sur les intérêts des juifs de Smyrne.

(*Habazeleth.*)

AMÉRIQUE.

Le 25 mars, un cimetière israélite a été inauguré à Lima (Pérou). La cérémonie de la pose de la première pierre a été très-solennelle. Après la prière de Minha, un cantique en allemand et la lecture de divers documents, M. Simon Zender, revêtu du tablier de maître-maçon, procéda à la pose de la pierre, en disant : « Au nom de Dieu tout-puissant, au nom de la communauté assemblée ici, et d'après les usages antiques de nos pères, je pose cette pierre fondamentale d'un cimetière israélite, le premier dans le pays du Pérou, comme notre aïeul Abraham en posa la première dans le pays de Canaan. Puissent tous ceux qui viendront reposer ici paraître en grâce et miséricorde devant le trône de Dieu! »

Des discours ont été prononcés en allemand, en espagnol, en anglais et en français.

Étaient présents à la cérémonie : les ministres d'Amérique du

Nord et d'Italie, ainsi que diverses commissions de loges maçonniques de Lima et d'autres lieux.

— Nous n'avons pas exagéré lorsque, dans notre Bulletin du 15 mai, parlant des comptes rendus singuliers publiés par certains grands journaux sur notre fête de Pesach, où ils ont vu « l'agneau pascal » sur nos tables, nous avons exprimé notre étonnement qu'ils n'aient pas également remarqué tous les autres détails accompagnant cette cérémonie en Égypte. La chose a eu lieu à la lettre en Amérique. La *Presse de Philadelphie* du 7 avril raconte :

Le 14 de ce mois est l'anniversaire d'un événement mémorable dans l'histoire juive, celui de la délivrance d'Israël de l'esclavage égyptien. Ce jour s'appelle maintenant Rosch Hodesch Nissan et est célébré par tous les juifs du monde. A la fête de Pesach, les juifs orthodoxes immolent un agneau d'un an dont le sang est aspergé sur les poteaux des portes, tandis que la chair est rôtie et assaisonnée d'herbes amères. La famille qui prend part au festin se tient debout autour de la table, et habillée comme si elle allait se mettre en voyage. On commence le repas en buvant un gobelet de vin et d'eau ; la famille se lave les mains, et l'agneau est servi avec des gâteaux sans levain et une épaisse sauce faite de dattes, de raisins, de figues et de vinaigre. Tous boivent quatre coupes de vin, le dernier est celui de Hallel, qui est précédé du chant d'une hymne nommée le petit Hallel.

Cette description aussi, ajoute notre confrère de Stettin, est une espèce de *harosess*, une sauce épaisse composée de toutes sortes d'ingrédients, mais dont la majeure partie est du vinaigre.

Pour toutes les nouvelles diverses,

S. Bloch.

P. S. — Ceux de nos amis qui, à l'occasion de notre récent accident, nous ont adressé des lettres pleines d'une généreuse et fraternelle sympathie, voudront bien nous excuser de n'avoir pu leur répondre. Nous gardons pour eux la plus vive gratitude au fond de notr cœur. S. B.

A l'Institution Rosenfeld, la rentrée des classes est fixée au lundi 4 octobre.

M. B. Cahen, qui remplissait provisoirement les fonctions de rabbin de Rouen, a été appelé définitivement à ce siége par le Consistoire de Paris et les délégués israélites de la Seine-Inférieure, où il a su conquérir une grande et légitime considération.

On nous écrit de Sarrebourg (Lorraine) :

Par suite d'une lettre pastorale de M. Isaac Weil, notre nouveau rabbin, la souscription pour la Terre sainte a produit dans notre communauté 350 francs.

Depuis que nous avons le bonheur de posséder ce digne et vénérable pasteur, les écoles, fréquemment inspectées par lui, sont mieux tenues et progressent visiblement. Il a aussi fait subir un nouvel examen à tous les Schohetim de son ressort. Cette mesure a été bien appréciée par nos diverses communautés, où le sentiment religieux et la vie israélite ont encore beaucoup de force et d'avenir.

JOSEPH KAHN, *ministre officiant.*

ANNONCES.

Le Directeur gérant : **S. BLOCH.**

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXI° Année N° 4 15 octobre 1875

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

BULLETIN. — Le lendemain du Kippour. — Le retour d'Israël. — Nos luttes contre l'intolérance. — Le Vatican et la Constitution espagnole. — Le jésuites demandent le rétablissement de l'Inquisition. — La liberté selon l'évêque de Mayence. — Sortie de M. Veuillot contre les israélites de Munich. — Jolies manifestations ultramontaines. — Encore l'anniversaire de Sedan. — La fête des Tentes . . . . S. Bloch
LES FÊTES A PARIS. — Le nouveau temple . . . . S. Bloch
UNE RÉVOLUTION DANS ISRAEL . . . . S. Bloch
RETOUR DE SIR MOSES MONTEFIORE.
INAUGURATION DE LA NOUVELLE SYNAGOGUE DE CHALONS.
NÉCROLOGIE. — Seligmann Blum . . . . S. Bloch
NOUVELLES DIVERSES. — Paris, départements, étranger.
POST-SCRIPTUM. — Encore quelque chose du Kippour. — Un télégramme de Bagdad.
AVIS CONSISTORIAL.
ANNONCES.
SOUSCRIPTIONS POUR L'ORATOIRE DE VICHY (voir au verso du titre).

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris, les départements et l'Algérie { Un an, 20 fr. / Six mois, 11 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. Six mois, 13 fr.

Annonces littéraires : 1 fr. la ligne.

Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.

CHARITÉ ISRAÉLITE.

Les établissements religieux et charitables de la communauté israélite de Paris ont reçu les dons suivants pendant le mois d'octobre 1875 :

De MM. Gunsbourg, 500 fr.; Fallek, 400; A. Lévylier, 200; Jonas Rothschild, 100; Ascher, 250; E. Émerique, 100; Beyfus, 100; H. J. Reinach, 1,000; Alexandre Lazard, 200; Isaac Cohen, 100; Calmann Lévy, 500; Alfred Neymarck, 200; le baron Arthur de Rothschild, 700; le baron de Morpurgo, 800; J. E. Albert, 300; Albert Cohn, 200; Achille Dreyfus, 100; Théodore Lévy, 100; le baron Alphonse de Rothshild, 500; le baron Edmond de Rothscild, 2,000; Dupont Dreyfus, 500; Camille Naura, 200; Maso Trieste, 450; Achille Dreyfus, 100; Émile Oulmann, 300; le baron J. N. de Rothschild, 900; Séligmann, 500; Alfred Mayrargues, 300; P. M. Oppenheim, 800; Oppenheim, de Bruxelles, 600; Alexandre Lange, 400; E. Oulif, 100; E. Fould, 100; Katz, 100; Auguste Halphen, 200; Manheim, 100; Katz, 200; Camille Moch, 100; Louis Michel, 600; Jules Ephrussi, 400; E. L. Montefiore, 300; A. Léon fils, 300; Louis Cahen d'Anvers, 200; Adolphe Dreyfus, 200; L. M. Rothschild, de Londres, 100; le baron Gustave de Rothschild, 10,000; Citroen, 100; Léon Dreyfus, 100; Adolphe Hesse, 100; Lantz, de Mulhouse, 100; Cahen d'Anvers, 100; L. Berr, 100; Barboza, 100; Étienne Hecht, 1,200; Germain Goudchaux, 240; Mmes veuve Mayer Rheims, 500; Heine, 1,000; veuve A. Émerique, 300; Ch. Heine, 6,000; veuve Philippe Michel, 200; veuve Léon Mayer, 100; Mlles Mayer, 100. — Total, 36,840 fr.

Obligations et titres de rente.

De MM. le baron Gustave de Rothschild, obligations de l'emprunt consistorial, 10; Albert Cohn, *id.*, 1; Rosenthal, *id.*, 1; Cahen d'Anvers, *id.*, 3; Prosper Picard (caisse de la communauté), 1 titre de rente française 3 0/0 de 25 fr.

Dons pour Jérusalem. — De MM. de Rothschild frères, 2,100 fr.; de Mme la baronne de Rothschild, 200 fr.; de la *Hebra polonaise*, 167 fr.; d'un anonyme, 130 fr. — Total, 2,597 fr.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

BULLETIN.

« L'Éternel avait dit à Abram : Quitte ton pays, le lieu de ta naissance et la maison de ton père, pour le pays que je te montrerai. »

Ces premières paroles de la Sidra de samedi prochain résument en quelque sorte toute l'histoire israélite dans l'histoire même du père des croyants.

Dieu ne lui a pas indiqué où il doit aller, s'établir, demeurer. Car Israël ne devait se fixer définitivement nulle part, nul endroit du globe ne devait l'arrêter dans sa marche, ni borner son action ; nul obstacle ne devait entraver sa mission, ni barrer la route de son triomphe final. Mais, pontife de l'humanité, il devait se répandre sur toute la terre, avancer sans cesse vers son avenir, vers les grandes et glorieuses destinées qui lui étaient réservées dès le commencement. Le Très-Haut lui dit toujours : Va dans le pays où je te conduirai, אל הארץ אשר אראך, parmi tous les peuples et à travers tous les temps ; accomplis la belle et sainte tâche à laquelle je t'ai voué ; ne reste pas stationnaire. Alors, malgré ta faiblesse et ton très-petit nombre, « je te ferai devenir une grande nation, je te bénirai, je glorifierai ton nom, et tu seras toi-même une bénédiction. »

Un petit coin du voile cachant sa grandeur future a été soulevé devant les regards d'Israël. Il en est de même de ses malheurs et de son martyre. Lorsque Dieu ordonna à Abraham de lui donner la vie de son fils, — image et emblème de tous les douloureux sa-

crifices de notre peuple, — il lui dit : « Offre-le en holocauste sur une montagne *que je te désignerai.* » Toujours l'inconnu. Toujours la voix d'en haut nous recommandant d'être sans cesse préparés à tout événement, à toutes les grandes, héroïques et surhumaines abnégations, à tous les drames sombres et sanglants !... Plus tard, Moïse a dit à Pharaon : « Notre bétail aussi doit nous suivre, car nous ne saurons de quoi servir l'Éternel que lorsque nous serons arrivés. » (Exode, x, 26.) Nous ne connaîtrons l'affreuse quantité de nos immolations jusqu'à ce que nous soyons *arrivés*, jusqu'à ce que nous ayons atteint, dans le monde matériel, le but glorieux qui nous est fixé — הארץ אשר אראך, et dans les sphères spirituelles l'élévation où nous devons parvenir — על אחד ההרים אשר אמר אליך. Jusque-là nous sommes toujours « sacrificateurs et victimes » — עוקד ונעקד... Et, hélas ! nous ne sommes pas encore arrivés... Ces jours-ci encore, un des nôtres a subi un martyre épouvantable pour sa foi !... Non, nous ne sommes pas arrivés, puisqu'il y a un Veuillot à Paris, et des brûleurs d'israélites à Hamadan !

A côté du sauvage fanatisme de l'Orient, nous avons le fanatisme européen, plus odieux peut-être puisqu'il est pratiqué par des gens qui se disent chrétiens et civilisés. En voici un nouvel exemple :

Le 29 septembre dernier, une nouvelle synagogue a été inaugurée à Cottbuts (Prusse). On y avait invité les autorités politiques et municipales, qui sont venues aussi. Un seul haut fonctionnaire ecclésiastique, le surintendant Ebeling, a refusé d'y assister ; il a répondu à l'invitation en ces termes :

En remerciant très-humblement l'administration de l'attention qu'elle m'a témoignée par sa bienveillante invitation à l'inauguration de la synagogue, je ferai remarquer ceci : Adonaï, le Dieu d'Abraham, a depuis longtemps rempli sa promesse. Il a envoyé Jésus, le fils de David, l'a ressuscité des morts, l'a institué roi perpétuel de son peuple Israël, et nous a réunis, nous qui sommes goïm (païens) de naissance, au peuple d'Abraham. Nous, qui sommes maintenant l'Israël de Dieu, nous invitons chacun, la communauté juive d'ici aussi, toutes les fois que les cloches sonnent, à venir au saint office des vrais fils d'Abraham, et nous déplorons douloureusement que beaucoup qui descendent d'Abraham par la chair,

la communauté juive d'ici y comprise, ne se soient pas encore rendus à cette invitation, mais se construisent des synagogues à part, contre la volonté d'Adonaï, du Dieu d'Abraham. Après cela, je ne suis pas en état d'accepter l'invitation qui m'est adressée.

C'est simplement impertinent et stupide. Mais infiniment plus inqualifiable est le fait d'un écrivain qui se livre à d'abominables sarcasmes contre ses propres coreligionnaires. Un juif polonais, ancien élève du séminaire rabbinique de Breslau, actuellement attaché à un journal de cette ville, parlant du théâtre, dont un certain nombre d'artistes, et même le souffleur, sont israélites, a écrit quelque chose comme ceci :

Ach! wie lieblich ist's doch hienieden,
Wo man hinsiehet lauter Jüden!

« Ah ! que c'est donc agréable ici ! Partout où l'on jette le regard, rien que des juifs ! »

Un autre journaliste, chrétien celui-ci, a répondu à notre Polonais : « Oui, tous juifs, même le critique ! »

Le prophète avait bien raison de dire à Israël, dans un certain sens : « Tes destructeurs et tes dévastateurs sortent de ton propre sein. »

Si nous sommes tous indignés du *rischoss* du juif polonais de Breslau, nous éprouvons une douce satisfaction à la lecture des paroles suivantes d'un des plus célèbres prédicateurs chrétiens d'Amérique, M. Beecher, qui a dit récemment en chaire, dans un sermon de dimanche :

Je ne vois pas de raison pourquoi il existerait une ligne de démarcation entre juifs et chrétiens. Les ténèbres du passé sont dissipées ; le moyen âge, qui fit du nom juif un mot injurieux, a déposé ce mépris. Nous sommes redevables aux juifs de ce qu'il y a de mieux en nous ; c'est de l'antique race juive que nous tenons nos idées les plus pures sur l'humanité. C'est d'eux que nous avons appris la plus noble conception de la justice. Le monde entier est allé à l'école du judaïsme, et ce que nous sommes, comme hommes sachant distinguer le juste de l'injuste, comme hommes animés d'une aspiration inexprimable vers le développement humain le plus élevé, nous le sommes par les Écritures juives et par le Christ juif.

Un autre pasteur chrétien éminent, M. Charles Voysey, de Londres, a dit :

Prenez pour exemple constant le peuple juif, depuis la destruction de son règne et sa dispersion. Leur vie a été toujours bonne et douce ; même aux temps les plus sombres de leur oppression, ils ne se sont jamais tournés contre leurs ennemis, ou payé le mal par le mal. Jusqu'à ce jour ils sont restés affranchis de nos vices chrétiens les plus fâcheux. Ils ne commettent pas l'adultère dans une mesure approchant la perversion européenne; ils ne sont pas adonnés à l'ivrognerie ; ils n'accablent point les pauvres, ni ne les négligent; ils ne battent pas leurs femmes et ne les assomment pas; ils sont cléments même envers les animaux ; ils sont bons et bienveillants envers tout nécessiteux.

Maintenant, me demandez-vous quelle est leur foi religieuse? Il n'en peut exister de plus simple. Ils croient en Dieu comme leur père et ami, qui est en même temps le père et l'ami de tous les hommes. Ils n'ont ni diable ni enfer pour les épouvanter, et quant à la *rédemption* selon le sens orthodoxe, ils ne savent point ce que cela signifie. Mais ils entendent par religion : fidélité envers Dieu, sentiments affectueux envers les hommes, espoir de la miséricorde éternelle pour tous les humains ; et c'est pourquoi vivre et laisser vivre, être bon, bienveillant et charitable, est une partie de leur religion, leur manière de montrer à Dieu leur amour et leur gratitude. Persécuter un autre homme à cause de son culte, ce serait autant pour l'israélite que si la colombe devait se transformer en oiseau de proie, ou si l'agneau devait dévorer le loup.

Une vieille femme aveugle, en allant à l'église ou en revenant, se fit pendant trente ans conduire par un passant ; et lorsqu'elle demandait à ce guide bienveillant inconnu : « Êtes-vous chrétien ou juif? » Neuf fois sur dix, elle reçut pour réponse : « Je suis juif. »

Derniers échos de nos solennités de Tischri.

Le soir de Kol-Nidré, le quartier Saint-Georges présentait un aspect curieux. Les habitants catholiques étaient aux portes et aux fenêtres, regardant avec étonnement la brillante foule d'israélites, les nombreux hommes haut placés, les belles dames aux splendides toilettes, se pressant en masse au temple de la rue de la Victoire. On eût dit une représentation de gala au Grand-Opéra. On a entendu des femmes chrétiennes dire : « Voyez ces juifs, comme ils sont pieux et fidèles à leur religion ! Ils craignent Dieu et s'aiment entre eux ; ils sont charitables et bienfaisants ; ils se soutiennent et ne

laissent pas dans la misère le pauvre monde ; ils sont tous comme frères et sœurs. Ah! pourquoi n'en est-il pas ainsi chez nous! »

C'était un véritable *kidousch haschem*, אשרי עין ראתה כל אלה. Mais rentrons au temple.

On y avait établi une gracieuse Souccah, qui laissait peut-être beaucoup à désirer sous le rapport du *Din*. Après l'office divin, une multitude de fidèles s'y rendait pour entendre Kidousch et manger le *motsi*. Tout le monde tendait la main pour recevoir le pain *bénit;* les dames en étaient particulièrement friandes, peut-être plus que s'il se fût agi des plus délicieuses sucreries de Boissier. Magie, puissance et miracle de la foi!... M. le grand rabbin Zadoc Kahn, qui présidait ces modestes agapes, mettait une ardeur charmante à distribuer ce pain à droite et à gauche, aux grands et aux petits ; il coupait, coupait et ne se lassait point. Malgré cela, il lui a fallu un aide pour satisfaire tous les pieux solliciteurs du petit morceau de *halla*.

Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices.

Puis on récitait les actions de grâces. Mais après qu'on a eu pour tout repas une goutte de vin et un *motsi*, était-il permis de dire : ואכלת ושבעת וברכת « Tu mangeras, tu seras *rassasié* et tu loueras l'Éternel, etc. » ? Peut-être ce simulacre de festin devait-il, comme la fête elle-même, nous rappeler également les pérégrinations de nos ancêtres dans le désert, où ils n'avaient pas non plus grand'chose à se mettre sous la dent. Cependant, quelques grains de mil..., un bon bifteck (non saignant), aurait mieux fait notre affaire. Ce que M. le grand rabbin nous a distribué était une nourriture par trop *spirituelle*.

Il nous en a donné une autre qui a été fort goûtée par les fidèles, nous voulons parler de son très-beau discours de Schemini-Atséreth, qui a brillamment clos la série de ses éloquentes instructions religieuses et morales de Tischri. Le sujet du discours était *Moïse*, dont l'office du lendemain chantait la gloire. Le prédicateur a expliqué pourquoi l'homme de Dieu reculait tant devant la mort et suppliait si ardemment d'entrer dans la terre promise. Il voulait

remplir sa mission jusqu'au bout, et prévoyait les égarements de son peuple. Nous ajouterons ceci : Un Midrasch dit que Moïse, en demandant à Dieu de voir le *Liban* — את ההר הטוב הזה והלבנון, il entendait par là le futur temple de Jérusalem, qui, d'après son regard prophétique, n'eût pas été détruit si lui-même avait conduit Israël en Canaan, et aucun peuple de la terre ne nous aurait vaincus.

Nous avons oublié de mentionner, dans notre compte rendu des fêtes, les succès distingués obtenus par les excellentes prédications de M. le rabbin Lehmann. La communauté entend toujours avec grand plaisir ce jeune et pieux pasteur.

Aux offices de Souccoth aussi, M. Adolphe Beer a montré qu'il est le digne ministre officiant de ce beau sanctuaire aux vastes proportions, où sa belle et forte voix retentit puissamment sous la voûte majestueuse. Il produit une vive sensation, on pourrait dire une véritable émotion, dans la sainte assemblée chaque fois qu'il entonne le *Schema Israël*, au moment de la sortie de la Thora, ou lorsque, après la prière du soir, il récite le *Kidousch*. C'est admirable.

On a exécuté deux chants bien curieux : une *Kedouscha* et un *Adon olam*, dus au célèbre Hazan de Mantoue, Salomon de Rossi, né en 1570, auteur d'un recueil de chants religieux dont M. le baron Edmond de Rothschild a rapporté d'Italie plusieurs parties en manuscrit. M. Naumbourg les a arrangées pour le temple de la rue de la Victoire. Le premier morceau indiqué ci-dessus est brillant et grandiose ; nous aimons mieux le second, plus simple et, selon notre avis, d'un caractère plus religieux. Tous les deux ont produit un grand effet. C'est une précieuse conquête pour notre synagogue.

Le dernier jour des fêtes — Simchat-Thora — a été fort beau. Le temple était brillamment illuminé, le service divin magnifique, les chants sacrés harmonieux et suaves, les fidèles nombreux, surtout les dames et les demoiselles. M. le grand rabbin Zadoc Kahn figurait comme *hatan thora*, et M. Albert Cohn comme *hatan beréschith*. Le grand rabbin a très-bien dit, selon l'usage, les der-

niers trois versets du Pentateuque ; mais il a oublié de distribuer les dragées traditionnelles. Encore une réforme !... Il a peut-être pensé que sa prédication de la veille et ses bénédictions du jour remplaçaient avantageusement les bonbons du Minhag, puisqu'elles étaient מתוקים מדבש « plus douces que le miel ». C'est égal, abolir les Pioutim et aussi les gâteaux du Hatan-Thora, c'est trop de réformes à la fois ! Après lui avoir souhaité tant de bonnes et excellentes choses dans le מרשות, nous attendions de sa part une *douce* réciprocité. On ne peut plus compter sur rien — הבל הבל ; même les pralines de Simchat-Thora fondent !

Nous apprenons qu'à la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth aussi, le service divin était charmant. Les compositions de M. Naumbourg, devenues en quelque sorte classiques et ayant déjà un commencement de tradition, sont écoutées avec un vrai plaisir. Du reste, cette synagogue peut toujours être considérée comme la métropole religieuse du judaïsme parisien, même du judaïsme français tout entier, puisque M. le grand rabbin de France y fait ses prières et qu'on y a conservé, presque intacte, notre ancienne liturgie.

Parmi les étrangers de distinction venus au temple de la rue de la Victoire, on a remarqué : M. le grand rabbin Astruc, de Bruxelles ; M. le grand rabbin Charleville, d'Oran ; M. L. M. Rothschild, de Londres ; M. Maso Trieste, de Padoue ; le baron de Morpurgo ; M. Oppenheim, de Bruxelles ; M. Lantz, de Mulhouse, etc.

Le judaïsme de Paris prend maintenant ses quartiers d'hiver ; beaucoup de gens donnent congé au bon Dieu jusqu'à Pesach prochain. Le théâtre va faire une concurrence ruineuse au temple, et les soirées dansantes au *lecho dodi likrath kallah.*

Nous avons commencé cette causerie par parler d'Abraham, dont le départ de son pays était le signal de toutes les pérégrinations d'Israël à travers le monde et les temps. L'Écriture raconte encore de lui un autre fait de la plus haute importance : partout où il s'arrêtait un moment, et au milieu d'une affreuse idolâtrie, il éleva un

autel au Seigneur et « proclama le nom de l'Éternel » — ויקרא בשם ה׳.

La Sidra fait mention de ce fait quatre fois (XII, 7, 8; XIII, 4, 18). N'y a-t-il pas là, de la part du premier israélite, qui était prophète (XX, 7) et perçait de son regard spirituel les voiles de l'avenir, une protestation énergique, éclatante, contre les erreurs de trois grandes religions, le paganisme, le christianisme, l'islamisme, et contre l'athéisme, — le pire des égarements humains ?

Les descendants du patriarche ont suivi son grand exemple jusqu'à nos jours, soit qu'ils aient été comme lui victorieux dans leurs luttes contre de nombreux et puissants ennemis, soit qu'ils aient subi le sort terrible révélé à leur ancêtre dans une sombre vision. Ils ont partout, sur tous les points du globe, érigé des sanctuaires au Très-Haut, des monuments à la vérité et à la justice, et ont allumé le *ner tamid*, le flambeau de l'esprit israélite et du salut éternel. Aussi le jour arrivera où, vainqueur au sein de l'humanité par la propagation de sa foi et de son divin enseignement, Israël entendra ses ennemis mêmes lui dire ces paroles de Malki-Tsédek : ברוך אברם לאל עליון קנה שמים וארץ — Béni soit Abram par le Dieu suprême, auteur des cieux et de la terre ! Et loué soit le Dieu suprême qui t'a fait triompher de tes adversaires — l'erreur et les ténèbres, — car ton triomphe est le bonheur du monde entier et notre salut à nous tous ! (Genèse, XIV, 19-20.)

S. BLOCH.

LA MORALE INDÉPENDANTE.

(Extrait d'un sermon de M. le rabbin Dr Rahmer, de Magdebourg.)

On entend, dans notre temps se prétendant éclairé, maint homme dire : « Si je tiens une conduite morale, si je fais ce que je dois, à quoi bon encore la religion, puisque, dans tous les cas, elle ne veut pas autre chose de moi que d'être un homme moral ? Si donc je le suis sans elle, je puis très-bien me passer d'elle. »

Mais si on demande à un tel : « Comment sais-tu ce qui est moral ? Qui te le dit ? ce qui est juste ou injuste, bien ou mal, ce que tu

dois faire ou laisser? » La réponse est vite trouvée : « Qui autre que ma conscience! Elle me dit en temps utile ce que je dois faire ou ne pas faire, si j'agis bien ou mal. Si j'écoute sa voix, je marche dans le sentier de la morale, et je ne veux pas davantage. »

Ah! chers amis, si seulement nous ne nous abandonnions pas à une illusion volontaire lorsqu'il s'agit des intérêts les plus sacrés de notre vie! Si seulement nous ne pensions pas pouvoir résoudre d'une manière satisfaisante, par quelques phrases à la mode, les questions et les doutes surgissant en nous!

Tu dis que tu écoutes la voix de ta conscience, et que tu n'as pas besoin alors des enseignements de la religion. Mais le jugement de ta conscience est-il donc réellement sûr? N'est-il pas souvent dicté par le courant changeant des idées et des mœurs du jour? Sa voix est-elle toujours claire et précise? N'a-t-elle pas souvent été mal comprise, ou forcée au silence par la puissance de l'habitude? Où était donc la conscience des hommes aux temps classiques antiques où un législateur établit comme répréhensible non le vol, mais le fait de se laisser prendre? Où était la voix de la conscience lorsque exposer les enfants faibles était devenu une loi? Où était la conscience lorsqu'on déclarait comme le plus beau devoir de piété filiale de ne pas laisser mourir les parents de caducité, mais de leur donner plutôt le coup de mort par la main d'un fils? Et lorsqu'on ne voyait rien d'incestueux dans les mariages entre frères et sœurs, où était la moralité?

En vérité, la vraie et pure moralité n'a de racines que dans la vraie et pure religion; elle ne peut mûrir que sur l'arbre de la science du bien et du mal; elle doit tirer sa séve intarissable de la source de la foi en Dieu, si elle ne veut pas dessécher. Sans cette base de la foi, de la croyance en un Dieu saint qui veut la morale, qui nous dit: « Soyez saints, car je suis saint, moi l'Éternel, votre Dieu, » qui nous prescrit ce que nous devons faire et ce dont nous devons nous abstenir, notre moralité est un roseau chancelant agité de tous côtés par le vent. Nous ne pouvons jamais nous passer de la source de toute pureté et sainteté, du fondement de roc de toute morale: la foi au Dieu qui nous a donné *un enseignement de vérité*.

Vouloir se contenter de la simple et froide morale et tourner le dos à la religion, mère et source de toute vertu, ce serait jeter des pierres dans le puits d'où on vient de tirer l'eau à boire, boucher la source où nous puisons le rafraîchissement, couper l'arbre après la récolte des fruits, comme si on n'avait plus besoin de fruits à l'avenir; ce serait arracher le soleil du ciel et attendre pourtant de la clarté sur la terre.

Sans doute, lorsque l'astre du bonheur luit sur nous avec sérénité, on s'imagine pouvoir s'accommoder de la froide morale; mais si le ciel se couvre de nuages au-dessus de notre tête, si la nuit du malheur fait l'obscurité autour de nous et que les coups du sort nous frappent, alors le pâle principe de la morale est incapable de relever notre esprit affligé, alors l'âme altérée cherche le souffle rafraîchissant et vivifiant de la religion, alors le cœur soupire après un soulagement et une consolation, alors il veut boire la félicité à la source intarissable de la foi. Et puis, que fera-t-on à l'heure de la mort?

FAUSSES NOUVELLES.

Le bruit s'est répandu dans la communauté de Paris que M. le grand rabbin Zadoc Kahn aurait donné sa bénédiction à un enfant nouveau-né, *en remplacement de la circoncision, que les parents ont refusé de faire pratiquer*.

Nous avons recueilli à ce sujet des informations authentiques. Le fait a été présenté sous un faux jour, complétement dénaturé. M. le grand rabbin a fait vainement tous ses efforts pour détourner les parents d'une résolution fâcheuse, impie, qui fait en quelque sorte de leur enfant un infidèle dès sa naissance, brise violemment le lien de son âme qui l'attache à une longue suite de pieux ancêtres, l'exclut de la communauté d'Israël, le prive du bonheur et de la joie de célébrer un jour, au milieu de la jeunesse israélite, sa majorité religieuse dans le temple du Seigneur, d'y être uni plus tard à l'élue de son cœur, d'y réciter le Kadisch pour la mémoire de ses proches rappelés de ce monde. Cette résolution ôte à sa vie sa

poésie, sa lumière et sa félicité, en arrache le sceau de l'alliance de Dieu, et compromet gravement son salut temporel et éternel. Si l'enfant tombait malade, s'il mourait, que de remords, de larmes et de désespoir pour ses père et mère ! Leur fausse tendresse est une cruauté... Espérons qu'ils réfléchiront encore bien sérieusement, réveilleront leur conscience si elle est endormie, se rappelleront leurs saints et inviolables devoirs de famille, et répareront le mal. Leur enfant leur sera de nouveau donné par le Ciel.

Le grand rabbin de Paris, — est-il besoin de le dire? — n'a certes jamais eu l'impossible pensée que rien, soit prière, bénédiction ou cérémonie quelconque, puisse tenir lieu de l'acte sacré, qui intéresse trop gravement l'avenir du judaïsme pour être escamoté par un rabbin.

Autre bruit. On prétend qu'un mariage mixte entre un chrétien et une juive a été béni, il y a peu de jours, à la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth. Voici la vérité : Le marié était bien né chrétien, mais il s'est fait recevoir dans le judaïsme, et cette réception, accompagnée d'une circonstance singulière, extraordinaire, a été régulière et conforme aux prescriptions de la loi religieuse. M. le grand rabbin Isidor a assisté à la bénédiction nuptiale.

S. Bloch.

LETTRE DU GRAND RABBIN DE PARIS

Au GAULOIS.

Paris, le 3 octobre 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Un de mes amis vient de me communiquer l'article intitulé *Une Révolution dans Israël*, que M. de Villers a publié dans le *Gaulois* de ce jour. Cet article, j'en demande pardon à l'honorable écrivain, me paraît être une pure mystification. Personne, à commencer par celui qui a l'honneur de vous adresser ces lignes, n'a entendu parler de ce mouvement révolutionnaire qui se serait produit parmi les dames israélites à l'occasion de la fête du nouvel an, et qui aurait pour double objet d'obtenir que les fidèles aient libre accès

dans les synagogues pendant toute la journée, et qu'ils soient autorisés à se rendre aux cérémonies du samedi en voiture.

Sans entamer sur ces deux questions une discussion théologique, qui ne serait pas à sa place dans votre journal, je me borne à assurer à M. de Villers que les dames israélites savent trop bien qu'il n'appartient à personne, dans le clergé israélite, de permettre ce qui serait défendu par la loi religieuse, pour avoir l'idée de réclamer des *réformes* par la voie du pétitionnement.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

ZADOC KAHN,
Grand rabbin de Paris,

DE LA CONSERVATION DES COUTUMES EXISTANTES EN MATIÈRE DE RELIGION.

Le directeur de l'*Univers israélite* a répondu comme il le fallait à un article du *Gaulois*, signé par un monsieur *de Villers*. Nous sommes très-surpris qu'un des organes de la presse parisienne qui jouissent de la plus grande publicité ait accueilli dans ses colonnes un article aussi peu sensé dans le fond que plat dans la forme.

Si nous revenons aujourd'hui sur cette question, c'est moins pour mettre en évidence un journaliste inconnu que pour réagir contre certaines idées qui ne tendent à rien moins qu'à la transformation du culte.

La religion est et doit être immuable ; elle ne progresse pas comme l'industrie, parce que l'idée de progrès lui serait contraire. Après avoir demandé à venir au temple en voiture le Sabbath, on solliciterait la permission de faire Pâques deux jours au lieu de huit, sous prétexte que le pain azyme est de digestion difficile; de prendre un *consommé* le jour de Kippour, en alléguant qu'il est bien dur d'aller à l'*office* sans rien manger. (Si mon lecteur ne veut pas me pardonner ce jeu de mots parce qu'il est mauvais, il m'excusera parce qu'il est involontaire.) De réforme en réforme, on en arriverait à saper les bases du judaïsme, chacun désirant concilier

ses goûts, ses mœurs, ses affaires avec la religion, quand il faut, au contraire, plier tout cela aux exigences religieuses.

Je suis convaincu que les belles mondaines qui ne veulent pas salir leur robe à traîne et fatiguer leurs jambes pour se rendre à la synagogue ne font aucune infraction au culte de cette capricieuse déesse qui se nomme *la Mode;* elles n'objectent pas que telle forme de chapeau est incommode ou que telle rangée de falbalas est disgracieuse; elles ne font pas de *manifestation* contre la gêne réelle qu'impose fréquemment la *Mode.* Si l'on subit les usages et les coutumes du monde, on peut bien, ce semble, laisser intacts ceux de la religion.

En modernisant cette dernière, on ne raffermira pas la foi. Que nous importe que nos temples soient pleins, si ceux qui les encombrent ne sont pas des croyants?

On pourrait citer, dit-on, un rabbin *très-connu*, *jeune*, *intelligent et estimé*, qui approuve les modifications demandées par quelques dames. Que ne le cite-t-on? Pourquoi ne se montre-t-il pas? Et quand même il y aurait *un* rabbin approbateur, cela prouverait que, comme l'Église, nous avons notre père Hyacinthe — moins le talent, sans doute. Il ne manque pas de rabbins très-connus, très-intelligents et très-estimés qui démontreraient à ce *jeune-là* que toute tentative de réforme, engendrant fatalement d'autres transformations dans la suite, serait la perdition du judaïsme.

C'est pourquoi nous doutons fort que la question soit *énergiquement discutée et controversée.* Les réclamants en seront pour les frais d'une manifestation avortée.

ALBIN VALABRÈGUE.

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE.

Le Comité central a tenu une séance le 8 septembre, sous la présidence de M. Goldschmidt.

Parmi les dons enregistrés par le Bulletin se trouve une somme de 1,134 fr. 35 centimes envoyée par le *Board of Delegates of American Israelites* pour l'École agricole de Jaffa.

Le même Bulletin contient les articles suivants :

ISRAÉLITES DE ROUMANIE.

Le *Journal de Bucharest* du 1er août publie une lettre adressée à la rédaction par des étudiants roumains à l'Université. Quoique la jeunesse universitaire soit ordinairement portée aux idées généreuses et prête à se mettre du côté des opprimés, les signataires de cette lettre ne paraissent point accessibles à ces sentiments. Ils repoussent les juifs sous prétexte qu'ils ne sont pas de vrais Roumains, malgré leurs protestations de patriotisme, attendu qu'ils sont avant tout juifs.

« Nous ne nous associons pas, disent-ils, à cette accusation qui se base sur ce que les juifs de Roumanie sont barbares et sales, qu'ils portent des cadenettes, des houppelandes et que, pour ces raisons, nous ne pouvons leur accorder l'égalité des droits. Nous ne disons pas non plus que dans leurs relations « entre eux » ils sont immoraux et corrompus; au contraire. Nous les combattons uniquement, et nous les combattrons de toutes nos forces, au point de vue social et national..... Ils ne sont point barbares : il n'existe pas en Roumanie un seul juif, même parmi les plus déguenillés, qui ne sache lire et écrire dans sa langue (un patois allemand); il n'en existe pas un qui n'ait acquis, dans les livres de la caste, des notions sur les connaissances les plus indispensables de la vie.

Sous leurs nippes sales et en haillons, le plus souvent par soif du gain et non par indigence, ils cachent des soins hygiéniques assidus.

Ils se secourent les uns les autres et ne se laissent pas entraîner à la corruption ni au dérèglement : ils ont même de grandes vertus domestiques. »

Mais..... ils sont juifs !

« S'il est une profession, un commerce facile et lucratif, il devient aussitôt le monopole des juifs.

On répète fréquemment cette phrase : *émancipation des juifs*. Il serait bien plus équitable de poursuivre l'émancipation des Roumains.

..... Si donc il y a « persécution religieuse » en Roumanie, elle ne peut venir que de la part des juifs.

Nous refusons d'accorder des droits qui sont un attribut de notre nationalité, de notre patrie, et que ne méritent que ceux qui sont susceptibles de s'identifier à notre nationalité, à notre patrie. Les juifs poussent leurs attaques, leurs calomnies, et veulent prendre d'assaut ces droits; ils appellent en même temps l'intervention étrangère à leur secours. De quel côté vient donc la persécution?

Ils prétendent qu'ils sont susceptibles de s'identifier à notre nationalité. Nous considérons leur action dans tout le monde, et nous jugeons qu'ils n'en sont pas susceptibles; et notre jugement est une sentence sans appel,

car seule la nation roumaine peut disposer des attributs qui n'appartiennent qu'à elle.

..... Les Juifs veulent faire de la Roumanie une vaste colonie juive... Nous voulons la Roumanie des Roumains, et non la Roumanie des Juifs..... »

Les jeunes gens qui ont signé cette lettre ne savent peut-être pas que les objections qu'ils font à l'émancipation des juifs de Roumanie ont été produites dans tous les temps et dans toutes les contrées, et qu'elles ont reçu le plus éclatant démenti dans les pays où les juifs ont obtenu l'égalité des droits. Partout le patriotisme des juifs est hors de doute; partout ils ont donné une vive impulsion au commerce national, partout ils ont contribué à la prospérité publique. Ce n'est pas sérieusement, sans doute, qu'on prétend intervertir les rôles et présenter les Roumains comme les victimes de la persécution juive. De trop malheureux souvenirs sont encore dans toutes les mémoires, pour qu'une assertion aussi hasardée, quelque originale ou ingénieuse qu'elle soit, ait chance d'être acceptée par l'opinion publique. La vérité est que les juifs de Roumanie sont malheureux et persécutés pour leur religion, que des préjugés aveugles les poursuivent depuis des années et s'efforcent de les exterminer. Il serait beau que la jeunesse roumaine se mît du côté de ces pauvres victimes du fanatisme et de l'intolérance contre leurs ennemis. C'est là le véritable rôle des étudiants de l'Université, le seul qu'ils puissent remplir avec honneur et auquel l'Europe entière sera heureuse d'applaudir.

ISRAÉLITES DE PERSE.

Le Comité a obtenu d'israélites de Téhéran, de passage à Paris, des renseignements sur la situation des israélites de Perse.

Leur misère, disent-ils, est grande. Ils sont en butte à toutes les violences de la part de la population, et les autorités, malgré leur bonne volonté, sont impuissantes à les protéger contre de si nombreuses vexations. On les insulte dans la rue, dans leurs maisons; on profane leurs synagogues; on les frappe dans la rue sans aucun prétexte. Si l'un d'eux porte un vêtement neuf, les musulmans s'indignent, salissent ou déchirent ce vêtement; si l'un d'eux avait le malheur de porter un vêtement blanc (par exemple à la fête de *Kippour*), il s'exposerait à la mort, l'habillement blanc étant réservé aux prêtres musulmans. Leur attouchement est considéré comme impur, et dans certaines villes ils sont obligés de porter un signe qui les fasse reconnaître. Leur témoignage n'étant pas admis en justice, il est rare qu'ils puissent obtenir réparation des excès commis sur leurs personnes et leurs biens. L'assassinat d'un israélite, bien constaté, est puni d'une amende de 30 tomans (environ 300 francs), tandis que l'assassinat d'un Persan est puni de mort.

La population israélite de Téhéran serait d'environ cent cinquante familles. Il faudrait pour préparer son relèvement une bonne école israé-

lite, dirigée par un Européen. L'*Alliance* serait obligée de supporter tous les frais de cet établissement. Il n'y a pas à Téhéran d'israélites riches. Les plus aisés pourraient payer tout au plus 2 francs par mois et par enfant; d'autres payeraient un demi-franc par mois; la plupart devraient être admis gratuitement.

La fondation d'une école serait accueillie par tout le monde avec la plus grande joie et ne rencontrerait pas la moindre opposition dans les idées religieuses de la population. Tous les enfants y viendraient sans distinction, environ deux cent cinquante, dont cent orphelins et indigents.

Pour cet établissement, il faudrait d'abord se pourvoir d'un local, qu'il serait nécessaire d'acheter. Une maison pour deux cent cinquante élèves coûterait au moins 20,000 francs, peut-être le double.

Il est possible qu'on pourrait établir l'école dans la plus grande des dix synagogues de Téhéran, si toutefois les rabbins n'y font pas opposition, ce qui pourrait bien arriver. Cette synagogue serait peut-être assez vaste, quoiqu'on n'ait pas pu l'affirmer, mais elle n'offrirait probablement pas les conditions hygiéniques nécessaires.

Le programme de l'enseignement comprendrait naturellement et avant tout la langue hébraïque, l'étude de la Bible et des commentaires, et il serait même nécessaire d'y joindre le Talmud et le *Zohar!* A la suite viendraient la langue persane, la langue française (qui serait beaucoup plus répandue à Téhéran que celle de l'anglais), l'histoire, la géographie, l'arithmétique et des notions des sciences naturelles.

Il serait difficile de trouver à Téhéran même un bon professeur d'hébreu. On n'y a aucune idée de la grammaire hébraïque; on y lit la Bible avec *raschi*, le Talmud avec les commentaires, et le Zohar, mais machinalement et sans le comprendre, sinon à l'aide de traductions hébraïques. Les exemplaires imprimés de la Bible ne sont pas rares; ceux du Talmud ne se trouvent qu'en petit nombre chez les rabbins.

Pour l'enseignement du persan, il faudrait recourir à un professeur musulman. Son traitement serait d'environ 1 toman (10 francs) par semaine. L'introduction d'un professeur musulman n'offrirait aucun inconvénient.

La même mesure serait nécessaire pour le professeur d'arithmétique. Il y a des professeurs spéciaux pour cette branche à Téhéran. Le traitement serait aussi d'un toman par semaine.

Les visiteurs n'ont pas pu dire si l'on trouverait dans le pays des professeurs d'histoire et de géographie. Ils ne soupçonnaient même pas l'existence d'une science géographique et n'avaient jamais vu une carte.

Interrogés sur la possibilité d'obtenir le concours des professeurs attachés à l'école primaire fondée par S. M. le Schah, ils ont exprimé l'opinion que, sur une demande de l'*Alliance*, le Schah ne ferait aucune difficulté d'accorder à un de ses professeurs d'enseigner dans l'école israélite,

mais on ne saurait songer un instant à obtenir pour des enfants israélites l'entrée de l'école fondée par le Schah.

L'idée de faire venir en Europe deux ou trois jeunes israélites qui seraient élevés dans nos pays et retourneraient ensuite en Perse pour y donner à leurs coreligionnaires une instruction primaire ou professionnelle, n'a point paru pratique aux visiteurs. Ils parlent de la difficulté du voyage, de la répugnance qu'éprouveraient les parents à se séparer de leurs enfants. L'un d'eux cependant a dit qu'il se chargerait d'aller chercher et d'amener ces enfants, mais en somme, et pour des raisons qui ne sont pas très-claires, cette proposition n'a point paru de leur goût, et à tout ce qu'on leur a dit pour la leur faire apprécier, ils ont répondu sans cesse qu'il valait bien mieux fonder une école à Téhéran.

Le Comité central, sans renoncer à l'établissement d'une école à Téhéran, craint que ce projet ne rencontre de graves difficultés qui en ajourneront encore longtemps peut-être l'exécution. Comme il reçoit d'autre part l'assurance qu'il serait facile d'envoyer en Europe de jeunes gens israélites de Perse, pour les y élever dans le dessein de les renvoyer plus tard dans leur pays en qualité d'instituteurs, il renouvelle le crédit voté antérieurement à l'effet de faire venir en Europe deux jeunes israélites de Téhéran.

Le Comité reçoit des communications au sujet des violences regrettables dont les israélites du Maroc ont été victimes dans ces derniers temps.

ISRAÉLITES DE TRIPOLI.

Le Comité reçoit, par voie indirecte, les renseignements suivants:

La population israélite de Tripoli est de 5,000 à 6,000 âmes; dans toute la Régence, on compte environ 25,000 familles. Le commerce est presque entièrement entre les mains des israélites, dont quelques-uns sont très-riches. La classe moyenne est assez nombreuse : l'aisance règne presque partout, malgré la mauvaise habitude de marier les enfants trop jeunes (quinze à seize ans) et sans aucun avenir assuré. Les israélites, quoique jouissant d'une certaine estime, n'occupent pourtant aucun emploi public dans l'administration ottomane; quelques consuls ont toutefois des drogmans israélites. La Communauté de Tripoli compte dans son sein un certain nombre de familles européennes, pour la plupart italiennes. Il y a dans la ville trois écoles chrétiennes, dont deux ont pour base l'enseignement de l'italien, et une du français. Cette dernière est fréquentée par une trentaine d'enfants israélites; dans les autres, il n'y en a que deux ou trois. La Communauté prélève chaque semaine, de la taxe sur la viande, une somme de 1,800 piastres pour les pauvres; plus de la moitié de cette somme est gaspillée; on croit qu'on pourrait en destiner 400 piastres par

semaine pour l'entretien d'une école, si l'*Alliance*, de son côté, voulait s'y intéresser et y prendre quelque part. Cette école recevrait d'abord cent cinquante à deux cents élèves, et ce nombre augmenterait avec le temps.

Le Comité central attendra qu'il ait reçu des communications directes de ce pays.

CORRESPONDANCE.

Verdun, le 17 octobre 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Voulez-vous me permettre de vous communiquer très-succinctement quelques détails relatifs à la distribution des prix qui vient d'être faite aux élèves du cours d'instruction religieuse de la Communauté d'Étain (Meuse), qui relève du rabbinat de Verdun? Assurément, s'il ne s'agissait que de faire connaître une solennité qui, en définitive, n'a rien de particulier en soi, ou bien de m'appesantir sur les noms des lauréats, voire même sur les heureux résultats obtenus pendant l'année scolaire, je n'abuserais pas de la patience de vos lecteurs.

Mais il y a plus : la Communauté d'Étain est un exemple vivant des progrès qui, grâce à Dieu, ne cessent de se réaliser dans le domaine de l'instruction religieuse, lorsque l'esprit de dévouement, de sacrifice, anime nos coreligionnaires.

Vingt enfants environ recevaient, comme partout, l'instruction religieuse, à défaut du rabbin, par les soins de l'officiant; leçons incomplètes malgré tout le zèle déployé par ce fonctionnaire, les ressources manquant pour constituer un cours régulier et en pleine activité.

M. Moyse aîné, le digne président de la Communauté, dont l'intelligent et dévoué concours et l'initiative pleine de sagesse n'ont jamais fait défaut à ses administrés, travailla sérieusement à la fondation de ce cours.

Avec la collaboration de son excellent collègue M. Israël (Moïse), récemment venu des pays annexés, homme foncièrement religieux, il vota une somme pour la location d'un appartement, et provoqua de la part de ses coreligionnaires, pendant la lecture de la *Thora*, des dons pour l'achat du matériel, etc. Aujourd'hui, les dons affluent et produisent un grand bien.

De plus, un honorable israélite — la bonté même — M. Oulry jeune, président de la Communauté de Neuilly-sur-Seine, s'associa à ce mouvement par une donation à perpétuité très-importante, destinée à assurer l'admission gratuite d'enfants indigents. En outre, chaque année il fait distribuer à titre de récompense des livrets de caisse d'épargne et des volumes de prix. Qu'il reçoive ici l'hommage de notre sincère reconnaissance!

Donc, la distribution des prix vient d'être faite.

Je le constate avec bonheur, les jeunes enfants ont répondu, et au delà à toutes nos espérances. L'examen a été brillant et le judaïsme peut y trouver un motif de légitime orgueil et de gloire. Quelques notabilités chrétiennes ont témoigné, par leurs applaudissements, combien elles s'intéressaient vivement à cette sainte glorification du Dieu d'Israël, le Dieu de l'humanité.

Pardonnez la longueur de cette lettre, mais je ne puis la terminer sans adresser mes chaleureuses félicitations à l'habile et intelligent professeur M. Lehmann Fürst, jeune homme fort instruit et de beaucoup d'érudition, et dont la science n'a d'égal que le dévouement et le zèle avec lesquels il remplit ses difficiles et pénibles fonctions. Les éloges, du reste, ne lui ont pas manqué, et son petit discours, à sa petite classe, a été fort goûté.

Puissent ces quelques lignes être un encouragement, un stimulant pour toutes nos petites communautés ! Avec quelques sacrifices, avec un peu de bonne volonté, elles triompheront toujours de toutes les difficultés, car les hommes de cœur ne manquent pas, et la bénédiction divine n'est jamais refusée à qui sait la solliciter avec sagesse, non sans avoir tout tenté au préalable pour réussir dans ses desseins !

Agréez, etc. ÉMILE CAHEN, *rabbin de Verdun.*

NÉCROLOGIE.

Carpentras, le 13 octobre 1875.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous annoncer le décès de M. Élie Valabrègue, mon grand-père, mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 11 du présent mois.

C'était le doyen de la communauté israélite de Carpentras, le type, rare aujourd'hui, du fervent et du croyant sans restrictions.

Un cortége nombreux, à la tête duquel marchait M. le sous-préfet de Carpentras, a accompagné, dans le vestibule du temple d'abord, au cimetière ensuite, le corps du vénérable vieillard.

Sur les bords de la fosse, M. le rabbin du ressort d'Avignon a retracé, en termes émus et dénotant une grande science de l'homélitique juive, la vie de cet homme de bien qui résumait ainsi ses conseils à sa famille : « *Il faut être sage !* »

Cette parole, simple et pourtant sublime, peut s'adresser à

l'homme et à l'enfant. M. Élie Valabrègue a été un sage, et M. le rabbin a tiré de son existence de grands enseignements.

Quelle que soit la destinée qui attende notre âme dégagée de son enveloppe terrestre, M. Élie Valabrègue sera parmi les élus.

Agréez, monsieur le Directeur, l'assurance de ma constante sympathie.

ALBIN VALABRÈGUE,
Rédacteur à l'*Écho de l'Orient*.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

Nous avons été profondément touché des précieuses marques d'intérêt que plusieurs honorables confrères de la presse religieuse ont bien voulu nous donner à l'occasion du fâcheux accident qui nous était arrivé le 10 septembre dernier. M. le rabbin Dr Lehmann, l'éminent rédacteur en chef de l'*Israélite* de Mayence, s'est surtout distingué par de bonnes et religieuses paroles qui, si elles sont bien au-dessus de nos faibles mérites, témoignent de son grand cœur et de son esprit élevé. Sa sympathie est une bénédiction de notre vie.

Nous remercions Dieu d'avoir échappé à un danger terrible, et si nous étions un de ces justes dont parle le psalmiste (XXXIV, 21), nous dirions : שמר כל עצמתיו אחת מהנה לא נשברה « Le Seigneur a protégé nos membres, pas un n'a été brisé. » Nous dirons désormais avec plus de ferveur, dans la prière du sabbat : כל עצמתי תאמרנה ד׳ « Tous nos os rendent grâce à l'Éternel. » S. B.

Une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes invite les Consistoires israélites à faire dire des prières publiques pour appeler les bénédictions du ciel sur les travaux de l'Assemblée nationale, dont la rentrée est fixée au 4 novembre.

— M. Weill (Jacob), médecin-major de deuxième classe au 4e escadron du train des équipages militaires, a été nommé médecin-major de 1re classe par décret du 15 octobre.

— Ont été admis à l'École polytechnique les jeunes israélites dont les noms suivent :

Hémardinquer (Albert), Bloch (David), Fraenkel (Jérôme-Benjamin), Vanderheym (Édouard-Charles), Hémardinquer (Isidore), Lévy (Auguste-Edmond-Michel), Seligman-Lui (Gustave-Pierre), Halphen (Jules-Eugène-Achille-Salomon), Picard (Joseph-Camille).

— La famille de Rothschild a mis à la disposition de M. le Préfet de la Seine une somme de 10,000 francs, pour être répartis entre les pauvres des vingt arrondissements de Paris, pour le terme du 8 octobre (loyer).

— M. le Dr Klein, colloborateur de l'*Univers israélite*, a été nommé médecin de la Société *le Patriarche Abraham*.

— *Dieu, protége-nous!* tel est le titre d'une prière mise en musique par M. Isaïe Schwartz, de Strasbourg, ancien chef de chœur à la synagogue de Mulhouse, actuellement attaché au chœur du temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth. L'auteur, qui, par tant de titres (il a quitté son pays natal pour rester Français), mérite l'intérêt de nos coreligionnaires, en est digne surtout par le talent incontestable révélé dans cette belle composition religieuse.

— Les fêtes de Rosch-Haschana et de Yom Kippour ont attiré cette année une affluence très-considérable dans l'oratoire de Neuilly-sur-Seine. Les nombreux fidèles de cette communauté se pressaient dans le petit temple de la rue Louis-Philippe, devenu trop exigu pour cette circonstance solennelle. Espérons que, selon leurs vœux, nos coreligionnaires de Neuilly seront dotés, l'année prochaine, d'une synagogue plus vaste et plus en rapport avec l'importance sans cesse croissante de leur nouvelle communauté. La cérémonie a été rehaussée par la présence de M. Émile Lévy, un des jeunes rabbins alsaciens qui ont préféré exercer leurs fonctions en France plutôt que de changer de nationalité. M. Lévy a fait entendre la parole de Dieu aux deux fêtes. Par son débit chaleureux, par son style simple et vigoureux, le jeune pasteur a vivement impressionné et profondément ému l'auditoire. Nous ne doutons pas que son talent oratoire ne soit apprécié à sa juste valeur par la communauté dont il est destiné à devenir le guide spirituel.

— Le dimanche 17 octobre a eu lieu à Puteaux le couronnement

d'une *rosière*. Ordinairement, l'élue est catholique et la cérémonie aussi, entourée de prêtres et accompagnée d'un service solennel dans l'église. Mais cette fois, il n'y avait rien de cela et la rosière était *laïque*. Pourquoi? parce que la dame qui a institué un prix de vertu en faveur de la jeune fille la plus méritante de la commune stipulait dans son testament que les protestantes et les israélites devaient être admises, comme les catholiques, au concours.

Naturellement, cette tolérance est en opposition avec l'esprit de l'Église. Aussi c'est M. Crémieux, le juif, et M. Jules Simon, le libre penseur, qui étaient désignés pour présider la cérémonie. M. Crémieux s'est fait excuser et a envoyé au maire de Puteaux 150 francs destinés à grossir le prix de 750 francs donné à l'élue. Mais le clergé, en exigeant des rosières exclusivement catholiques, apostoliques et romaines, ne craint-il pas de faire croire que la vertu protestante ou juive n'a pas besoin d'être récompensée, puisqu'elle est toute simple, toute naturelle, tandis qu'il est rare et extraordinaire de rencontrer une vertu catholique de dix-huit ans?

L'*Univers-Veuillot*, qui aboie toujours furieusement quand il rencontre un israélite, dit : « L'obole de M. Crémieux est une *impertinence double* par la circonstance aggravante d'ostentation et de publicité. » M. Veuillot, qui est humble et modeste, ne se rend pas coupable d'une pareille « impertinence. »

— On écrit de Jérusalem :

« Le jour anniversaire de la mort du baron Anselm de Rothschild, de Vienne, on a inauguré, à l'hôpital Rothschild, de Jérusalem, un magnifique rouleau sacré (Sepher Thora), don de Mme la baronne James de Rothschild, de Paris, sœur du défunt baron Anselm. Tous les dignitaires de la communauté assistaient à la cérémonie, qui était fort belle.

Des prières ont été dites pour les membres de la famille de Rothschild, pour M. Albert Cohn, sir Moses Montefiore, M. le Dr L. Loewe, etc., et une Haschkaba pour l'empereur Ferdinand d'Autriche, décédé à Prague.

ALSACE-LORRAINE.

Neuwiller — On écrit le 28 septembre :

Hier matin a eu lieu dans notre village l'inauguration de la nouvelle synagogue. A dix heures, un nombreux cortége, où l'on remarquait une foule de notabilités, entre autres M. le directeur du cercle, quittait la mairie pour se diriger vers le temple, musique en tête. Non-seulement les israélites, mais un grand nombre d'habitants des deux cultes se pressaient sous les voûtes du nouvel édifice, qui fait honneur à MM. Furst, architecte, et Burrus, entrepreneur. Après un chant religieux d'un effet imposant, M. le rabbin de Saverne a prononcé une allocution pleine de pensées justes et élevées. Il a remercié tous ceux qui, à un titre quelconque, ont concouru à cette œuvre de piété ; puis il a fait un parallèle à la fois instructif et fidèle entre les tendances exclusivistes qui, en matière religieuse, ont prévalu au siècle dernier et l'esprit de concorde et de tolérance qui règne de nos jours. En terminant, il a rendu hommage à Mendelssohn, ce pionnier de la science et du progrès, et qui par son travail et son érudition a tant contribué au relèvement moral de ses coreligionnaires israélites. Après la cérémonie, deux banquets réunirent un grand nombre d'invités, l'un chez M. Wolff, commissaire de la communauté israélite, l'autre à la mairie; ce dernier a été suivi d'un bal des plus joyeux et des plus animés.

Disons, pour conclure, que la somme nécessaire, soit 35 à 40,000 fr., à laquelle se monte le devis, a été fournie par les cotisations particulières, jointes à une subvention de 10,000 fr. accordée par la commune, 8,000 fr. par le gouvernement et un don adressé à la communauté par l'impératrice d'Allemagne.

— MM. les rabbins de Memel (Prusse) ont publié dans les journaux un appel en faveur de la population juive d'une localité russe terriblement éprouvée par un désastre immense. Le *Journal d'Alsace* a inséré la lettre suivante d'un généreux coreligionnaire de Saverne :

Monsieur le rédacteur,

L'appel fait par M. le Dr Rülf, rabbin de Memel, en faveur des 3,000 incendiés israélites de Widzé (Russie), et inséré dans votre estimable journal, a eu de l'écho parmi les israélites de notre communauté; une collecte faite à la hâte a produit 120 fr., qui ont été envoyés par la poste à M. le Dr Rülf.

Il serait désirable que les communautés israélites de l'Alsace-Lorraine, grandes et petites, imitassent cet exemple; et l'insertion de cette lettre dans votre honoré journal ne pourra que produire du bien pour ces pauvres malheureux.

Confiant en votre bienveillance, j'ai l'honneur, Monsieur, d'être, avec beaucoup de considération,

Votre serviteur,

J. Seligmann, Grand'Rue, 2, Saverne.

Le *Journal officiel* du 24 octobre a publié en effet ce qui suit :

La petite ville de Widze, en Russie, principalement habitée par des juifs,

vient d'être le théâtre d'un terrible incendie. Plus de 200 maisons d'habitation ont été brûlées de fond en comble, et plus de 3,000 personnes sont privées d'abri. Une grande synagogue et cinq écoles ont également été détruites, et plusieurs personnes ont perdu la vie.

— On lit dans le *Journal d'Alsace :*

L'administration de l'École israélite d'arts-et-métiers de Strasbourg vient de publier, comme chaque année, le compte rendu des travaux et de la situation économique de cet établissement pour l'exercice 1874.

Il résulte de ce document que la Commission administrative, présidée par M. le Dr Gustave Lévy, secondée par les efforts dévoués des maîtres et le concours des souscripteurs, aussi nombreux que par le passé, a poursuivi, durant l'année écoulée, avec un redoublement de sollicitude, la voie qu'elle s'est tracée, et que cet Institut, qui compte aujourd'hui près d'un demi-siècle d'existence, est plus que jamais à la hauteur de sa mission, qui est de procurer aux jeunes israélites privés de fortune une profession lucrative et honorable.

En 1874, le nombre des élèves a été de 56 : 11 sont sortis aptes à diverses professions, tels que tapissiers, tailleurs, etc.

Les recettes au 1er janvier 1875 étaient de 21,261 fr. 45 c., et les dépenses de 19,195 fr. 95 c., d'où un solde en caisse de 2,065 fr. 50 c. Les dons volontaires, compris dans les recettes, ont été de 1,473 fr. 65 c., les dons inaliénables de 2,550 fr. Le Conseil général a renouvelé son allocation de 1,000 fr.; la ville, celle de 2,000 fr.; la communauté israélite de Strasbourg a donné 400 fr., et le bureau de bienfaisance 300 fr. sur le produit de la loterie de charité. L'avoir de l'École est à ce jour de 61,526 fr. 15 c., ce qui indique en résumé une situation morale et matérielle très-prospère.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Un artiste israélite de Bruxelles travaille en ce moment, sur la demande du roi de Bavière, à une grande médaille en l'honneur de Richard Wagner. D'un côté se trouve l'image du compositeur, de l'autre un groupe de figures de ses opéras. Cette médaille sera frappée en or, en argent et en bronze. On écrit à ce sujet :

« Une question : Wagner écrira-t-il maintenant aussi une brochure intitulée : *Le Judaïsme dans la gravure ?* Réponse : Oh ! non. Quand on le flatte, il sourit bienveillamment ; il se met seulement en colère et injurie lorsqu'un autre a conquis dans l'art la couronne de la renommée. Si Mozart et Beethoven avaient été également juifs, son fameux pamphlet, *le Judaïsme dans la musique*, eût été d'une épaisseur double et pourvu de doubles invectives. Mais un juif qui grave pour lui une médaille est un homme louable à ses yeux. » Il nous semble, à nous, que ce juif aurait dû refuser de glorifier par son art le nom de cet Aman bavarois.

— Le 10 septembre, une nouvelle et fort belle synagogue a été inaugurée à Dusseldorf, en présence du baron Von Ende, président du cercle, de M. le colonel Von Schnehen, commandant de l'arrondissement, et d'ecclésiastiques des deux confessions chrétiennes. Beaucoup de maisons de la ville étaient ornées de drapeaux et de bannières. C'est M. le rabbin Dr Wedell qui a présidé la cérémonie et a prononcé le discours d'inauguration.

— Le célèbre rabbin Malbim a été nommé rabbin de la communauté germano-polonaise de Kœnigsberg.

— Un séminaire rabbinique contenant une grande synagogue, dont la construction coûtera 200,000 florins d'Autriche, sera édifié à Buda-Pesth et inauguré en octobre 1876.

— M. Émile Lehmann, avocat, administrateur de la communauté israélite de Dresde, a été élu député au Landtag, avec une forte majorité, par le parti du progrès.

— Le docteur Nascher, prédicateur d'une synagogue de Berlin, conduit récemment dans une maison d'aliénés, y est mort quinze jours après son arrivée.

— Le rédacteur du *Vaterland*, feuille ultramontaine de Vienne, a été condamné à quatre mois de détention pour excitation à la haine d'une classe de citoyens, en disant que les fabricants oppriment les ouvriers avec l'aide de la *clique juive*. Cette dernière expression a été considérée par le ministère public comme un outrage punissable.

Notre Veuillot en fait bien d'autres!

— L'*Israélite hongrois* reproduit une lettre par laquelle le directeur du Théâtre national de Pesth demanda, en 1838, à l'administration de la communauté de Pesth, de lui envoyer des chanteurs de la synagogue pour concourir à une grande représentation de son théâtre ; mais ces chanteurs devaient chanter dans les coulisses et rester invisibles au public. Il s'agit, disait la lettre du directeur, d'une imposante scène de sacrifice, où les artistes ordinaires du théâtre produiraient bien moins d'effet.

— On écrit de Pesth, le 4 octobre : « Un lieutenant du nom de Fischer s'est converti récemment au judaïsme et a subi la circoncision à Vienne. Il va épouser une fille juive pauvre de Pesth. »



— Le bourgmestre de Xanten a remis dernièrement, de la part de l'impératrice Augusta, une croix en or à une domestique chrétienne, nommée Sibille Kanders, comme récompense pour avoir servi fidèlement, pendant quarante-deux ans, dans la maison du négociant israélite Wolf, de Sousbeck.

— Dans la province de Cassel habite une baronne (non israélite) qui semble s'être fait du soutien et des soins des malades la tâche de sa vie. Elle visite elle-même les malades dans les plus misérables chaumières, leur apportant à manger et à boire, et les soignant autant qu'elle peut. Dans sa bienfaisance, elle ne connaît point de distinction de culte. C'est ainsi qu'elle visite presque journellement une femme juive gravement malade, en se conformant aux prescriptions du médecin, avec lequel elle a de fréquents entretiens à ce sujet; elle va même jusqu'à panser les blessures de la malade. Inutile d'ajouter qu'elle ne la laisse pas manquer d'autres secours. Voilà ce que fait une dame chrétienne haut placée dans la société! Voilà aussi une preuve que la barrière qui sous beaucoup de rapports sépare encore l'israélite de ses concitoyens chrétiens disparaît de plus en plus. (*Israélite.*)

— On écrit de Potsdam, 15 septembre:

« Il existe en notre ville une société littéraire, la *Literaria*, qui compte une grande partie du public cultivé, et au sein de laquelle des conférences scientifiques sont faites par des membres de la société. Son président, le prédicateur de la cour D. Grisson, étant décédé récemment, la *Literaria* a prié M. le rabbin Dr Tobias Cohn de diriger les obsèques du président et de prononcer l'oraison funèbre sur sa tombe, ce que le rabbin a fait volontiers, vu les rapports d'amitié qui existaient entre lui et le défunt. »

— Dans les environs de Warlubien (Prusse), un juif polonais a surpris la nuit son camarade — tous les deux mendiants de profession — pour le tuer et le voler. Il lui porta plusieurs coups de couteau à la tête et au cou. La victime, qui possédait 200 thalers, avait encore, malgré ses graves blessures, assez de force pour arracher le couteau au meurtrier et appeler au secours. Celui-ci, qui s'était caché dans un champ de blé, a été découvert à l'aide de chiens et mené en prison. Il restait peu d'espoir de sauver la victime.

— On lit dans un journal allemand :

« Un acte tolérant et libéral a été accompli, le 23 juillet, à Olberdorf (Moravie). Une nonne y mourut et eut de solennels obsèques. Comme porteurs de la bière, on choisit l'élite de la ville où figurait un juif. Il avait été désigné par le curé ; il accepta la fonction, et, réuni à ses concitoyens chrétiens, il porta le cadavre sur ses épaules. Cet acte mérite d'être signalé (1), d'autant plus que le curé est blâmé de maints de ses collègues. » — Dr Daschak.

— A Szombathely (comitat d'Eisenburg), est mort Kolomon Kohn, à l'âge de cent douze ans. Jusqu'aux derniers temps de sa vie, il était alerte et se rappelait parfaitement bien les événements passés dans son enfance et tous les détails des guerres françaises. Il laisse des enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. (*Israélite.*)

— A Gera (Thuringue), le bourgmestre, de sa propre omnipotence, a composé un serment particulier pour les israélites admis au droit de bourgeoisie dans cette localité ; ce serment est ainsi conçu : « Par Adonaï, le Dieu éternel d'Israël, je jure sans restriction ni subterfuge, dans la sincérité du cœur, comme citoyen nouveau, fidélité au souverain du pays, obéissance à la loi, observation de la Constitution. Ainsi le Dieu d'Israël me soit en aide ! Amen ! »

Dans le serment des autres citoyens, il n'y a pas plus Adonaï qu'Allah, Dieu de Mahomet.

— Pour fixer le nombre de chaque parti religieux dans la communauté de Munich, l'administration a eu recours à un vote dont voici le résultat : 270 pour le rite réformé et 190 pour l'ancien rite. A la suite de ce vote, la synagogue existante a été abandonnée au parti orthodoxe, et un temple réformiste sera construit pour l'autre parti.

Voilà une triste imitation de l'époque néfaste où il y eut un temple à Jérusalem et des autels à Beth-El et à Dan.

— A Berlin, de nombreux placards portant ces mots : « Il y a de la misère, et le judaïsme en est l'auteur, au secours ! » ont été trouvés dernièrement sur des monuments publics, des casernes, des palais, etc.

(1) Oui, comme une inconvenance. S. B.

— A Direchau, une enfant juif de deux ans, proprement habillée, portant un petit tablier neuf et un collier de corail, a été attirée au bord de la Vistule par une fille de huit ans, qui lui a enlevé son tablier et son collier, puis l'a poussée dans l'eau. Un pêcheur qui arriva réussit à retirer l'enfant qui avait déjà disparu dans les flots, et à la rappeler à la vie avec beaucoup de peine. La petite criminelle, interrogée sur son forfait, a répondu qu'elle avait voulu seulement *baptiser* l'enfant juif. (*Wochenschrift.*)

— Benjamin Lipshitz, juif bavarois baptisé, autrefois peintre de portraits, puis banquier, est décédé récemment à Vienne et a légué à sa ville natale, Kriegsthaber, 70,000 florins, à distribuer entre les juifs et les chrétiens pauvres; à la communauté juive d'Augsbourg, 35,000 florins; à la maison de retraite juive à Munich, 100,000 florins, et à l'établissement analogue de la ville de Vienne, également 100,000 florins. Il va sans dire que ce testament a produit une grande sensation. (*Isr. Bote.*)

Pour toutes les nouvelles diverses,
S. Bloch.

ANNONCES.

Une dame israélite, âgée de 23 ans, élève diplômée du séminaire d'institutrice de Graudenz, ayant déjà exercé comme gouvernante et comme institurice, demande à se placer à Paris ou en France. Elle sait le français. — S'adresser à M. le Dr Rosenstein, rabbin à Graudenz (Prusse), ou au bureau du journal.

Le Directeur gérant : **S. BOLCH.**

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIe Année **N° 9** 1er janvier 1876

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

1875. — Revue de l'année . . . . **S. Bloch**
L'Affaire tunisienne.
Lettres de Prusse.
Légendes de Jérusalem . . . . **L. A. Frankl**
Nouvelles diverses. — Paris, départements, Algérie, étranger.
Annonces.
Charité israélite (voir au verso du titre).

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris, les départements et l'Algérie { Un an, 20 fr. / Six mois, 11 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. Six mois, 13 fr.

Annonces littéraires : 1 fr. la ligne.

Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.

---

*EN VENTE AU BUREAU DE L'*UNIVERS ISRAÉLITE :

La Foi d'Israël, *ses dogmes, son culte, ses cérémonies et pratiques religieuses, sa loi morale et sociale, sa mission et son avenir*, par S. Bloch. — Un fort volume in-8°, prix : 4 fr.; pour les départements et l'Algérie (franc de port), 4 fr. 80 c.; pour l'étranger, les frais de port en sus.

CHARITÉ ISRAÉLITE.

Les établissements religieux et charitables de la communauté israélite de Paris ont reçu les dons suivants pendant les mois de novembre et décembre 1875 :

De MM. le comte Cahen d'Anvers, 500 fr.; A. Oppenheim, 500; le baron de Weissweiller, 500; Blum, 150; Aron Henri, 200; Otta Oulmann, 1,000; le comte de Camondo, 500; Maurice Schlesinger, 200; Prosper Sciama, 300; les héritiers de M. Oury Cahen, de Lille, 8,000; L. Levot, 500; Fallek, 100; Pinto, 500; M. Coster, 100; Édouard Kohn, 500; anonyme, E..., 300; de la compagnie des Assurances générales, 500; de la Société *la Bienfaisante*, 500; de la Société *la Loi sacrée*, 500; de Mmes H. Dalsace, 200; Blum, 100; Z. Kahn, 100; B. Fould, 200; Anspach, 8,000; la baronne Gustave de Rothschild, 27,200; Heine Furtado, 300; Émile Dreyfus, fondation d'un lit à l'Orphelinat. — Total, 51,450 fr.

Obligations.

De Mme Anspach, 36 obligations de l'emprunt consistorial; *idem.*, une place d'homme et une de dame en propriété au temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth.

Dons pour Jérusalem. — De Mme la baronne Gustave de Rothschild, 100 fr.; de M. J. Lévy, rabbin à Saar-Union, 8 fr. — Total, 108 fr.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

Ceux de nos honorables abonnés dont l'abonnement est expiré fin décembre sont priés de vouloir bien le renouveler en nous faisant parvenir un mandat ou un chèque sur Paris.

1875

Le premier jour de l'année civile tombe cette fois le sabbat *Vayigasch*, alors qu'on lit dans la Synagogue ces paroles du Seigneur adressées au patriarche partant avec sa famille pour une terre étrangère : « Jacob, Jacob ! je suis Dieu, le Dieu de ton père ; ne crains pas de descendre en Égypte, car je t'y ferai devenir une grande nation ; moi-même je t'accompagnerai en Égypte, et moi-même je t'en ferai remonter. » (Genèse, XLVI, 2-4.)

Au moment où, selon notre vieille habitude, nous jetons un regard sur les principaux faits arrivés dans le judaïsme pendant l'année écoulée, où nous visitons par l'esprit et le cœur la famille israélite du monde entier, où nous disons avec Moïse : « Je vais me rendre auprès de mes frères qui sont en Mizraïm, afin de voir s'ils vivent encore » (Exode, IV, 18) ; en ce moment nous avons besoin de relire les promesses divines ci-dessus rapportées, pour nous consoler, fortifier notre âme et nos espérances à la vue des souffrances cruelles qu'endurent nos frères dans une foule de pays ; tandis que dans d'autres contrées, comme dans notre chère patrie française, nous éprouvons bien l'heureuse réalisation des mêmes promesses célestes ; nous sentons vivement que Dieu nous accompagne sur cette terre bien-aimée, et nous fait devenir de plus en plus une grande nation. Enfin, depuis le premier exil de Jacob

sortant de Canaan, — qui était le signal de tous les exils d'Israël pendant la longue suite des temps, jusqu'à ce jour, — la parole du Très-Haut s'est confirmée pleinement, toujours et partout : il a été partout avec nous, et nous a accompagnés, et nous a protégés ; ne craignons donc rien ! Mais aussi, quand Dieu et les hommes nous appellent : *Jacob*, *Jacob !* répondons comme le saint patriarche : הִנֵּנִי *Nous voici !* et ne rougissons pas de notre nom, et ne négligeons pas les grands devoirs qu'il nous impose !

Et maintenant commençons notre pérégrination, et à tout seigneur tout honneur.

Le judaïsme de la *Grande-Bretagne* est toujours le premier de l'Europe, non-seulement par sa position géographique, mais surtout par sa valeur intrinsèque. Nous sommes heureux et fiers de le contempler dans sa force, son élévation et sa magnificence. Nous y trouvons comme un avant-goût de ce que sera le judaïsme universel aux temps messianiques.

L'événement de l'année a été le voyage de sir Moses Montefiore à Jérusalem. Cette sainte mission de l'illustre israélite est unique dans l'histoire moderne et sans exemple chez aucun peuple de la terre. Le pieux patriarche présente un phénomène merveilleux de dévouement, de sacrifice, de grandeur d'âme, de fraternité religieuse immense. Qu'on cite donc parmi les chrétiens et les musulmans, parmi les nations de l'univers entier, un seul homme qui lui ressemble !... Mais il n'appartient pas exclusivement au judaïsme anglais ; il est à nous tous, membres de la famille juive dispersés dans tous les pays, qui prions Dieu de le conserver encore longtemps pour l'honneur, la gloire et la bénédiction de notre culte et de notre race, pour servir de lumière et d'exemple à la postérité ! בך יברך ישראל.

L'*Anglo-Jewish Association*, présidée avec tant de sagesse et de dévouement par M. le baron Henry de Worms, continue d'étendre sa puissante action au loin, au delà des mers et des montagnes, pour protéger et secourir nos frères partout où ils souffrent. Elle est une vigilante et vaillante sentinelle autour de la tente de Jacob.

Nous n'avons pas entendu que le séminaire rabbinique de Portsea ait déjà produit de résultat ; il n'y a toujours pas de rabbin anglais en Angleterre. Mais chacun des vénérables grands rabbins Dr Adler et Dr Artom, vu ses œuvres, a le droit de dire à la Synagogue britannique : הלוא אנכי טוב לך מעשרה בנים.

Encore cette année, de beaux temples ont été inaugurés à Londres et dans les provinces, et les missionnaires font de mauvaises affaires. Plus ils attaquent le judaïsme, plus il grandit et se fortifie. וכאשר יענו אתו כן ירבה וכן יפרץ.

Un puissant foyer de science sacrée se trouve à Ramsgate, où de vénérables et érudits rabbins, sous la direction de M. le Dr Loewe, l'éminent orientaliste et théologien, s'occupent jour et nuit d'études talmudiques. C'est encore sir Moses Montefiore qui entretient à grands frais ce collége de docteurs de la loi ; il a voulu ainsi entretenir sur la tombe de lady Judith (זכרונה לברכה), sa pieuse épouse qui repose en Dieu, un digne *ner tamid*, une sainte lumière perpétuelle, la lumière de la Thora !

En *Hollande*, nos coreligionnaires, en proportion de la population générale, sont plus nombreux que partout ailleurs. Ce sont des israélites fidèles, des patriotes ardents. Ils jouissent d'une grande considération dans le pays, où ils occupent beaucoup de fonctions publiques à la satisfaction du roi et du peuple. Ils ont nommé un nouveau et digne grand rabbin en la personne du Dr Dünner, et ont célébré, cette année, à Amsterdam et à Rotterdam, les centenaires de leurs célèbres synagogues. Le paupérisme est malheureusement affligeant dans la première de ces deux communautés, où la nombreuse classe ouvrière juive travaille cependant à la sueur de son front pour gagner son pain. Le Comité de la Terre sainte y continue sa charitable mission.

Nos informations de la *Belgique* sont satisfaisantes. Une nouvelle fondation bienfaisante a été inaugurée à Bruxelles, et M. le grand rabbin Astruc a obtenu de nouveaux succès par ses conférences publiques en diverses villes. Nous attendons l'édification du nou-

veau temple consistorial qui complétera les excellentes institutions de la communauté. Puisse la réforme germanique trouver en Belgique son Waterloo!

L'*Allemagne* israélite fait des progrès visibles dans sa lutte contre ses ennemis intérieurs et extérieurs. La presse juive aussi y a des *reptiles* que le bon sens public écrase du pied; mais elle a aussi des organes consciencieux, éminents, inébranlables dans leur foi, qui méritent tous les respects. Les synodes réformistes sont morts et le *Gemeindebund* de Leipzig agonise également.

Les communautés orthodoxes augmentent en nombre et en puissance. Celle de Francfort (*isr. Religionsgesellschaft*), administrée par le célèbre rabbin S. R. Hirsch, est un modèle de piété, de sagesse et de vraie grandeur israélite; elle fait le plus grand honneur au judaïsme universel tout entier. Deux brillantes institutions charitables y ont été inaugurées cette année, s'ajoutant aux nombreuses œuvres de bienfaisance dont l'illustre communauté s'honore depuis des siècles. Le temple réformiste est délaissé, comme de juste, et le prédicateur prêche dans le désert. Il est vrai que ses discours peuvent se passer de la présence d'un *minian*, puisque dans aucun cas il ne serait permis de les honorer d'un *kadisch derabanan*.

La situation civile et politique de nos coreligionnaires s'améliore de plus en plus. Il est à espérer que le gouvernement de l'empire fera pour eux ce qu'il fait déjà en Alsace-Lorraine : prendre à sa charge les frais de leur culte, qui s'élèvent dans les provinces annexées à la somme importante de 139,000 marcs (173,750 fr.). Si cela arrive, les israélites allemands devront à la France une nouvelle émancipation, une émancipation religieuse et morale.

Les furieuses et ridicules attaques des feuilles ultramontaines et piétistes ne produisent aucun effet; elles s'émoussent contre la saine raison publique; même les canons Krupp des surintendants protestants et du Consistoire de Brandebourg ne portent point, éclatent dans la main des artilleurs en robe noire et les blessent. Cependant cela n'a pas empêché un des fanatiques scribes du *Vaterland* bavarois de proposer dernièrement au ministre des

finances, en peine de trouver de nouvelles matières à imposer, de créer une *taxe sur les juifs*, qui aurait encore l'avantage de plaire aux *féodaux*, puisqu'elle est antique, appartient au moyen âge et doit naturellement avoir la sympathie de l'Église. Un de nos confrères d'outre-Rhin dit de ces fanatiques : « Le maître qu'ils prétendent confesser disait que les juifs sont *le sel de la terre*, mais ses modernes disciples le savent mieux et veulent absolument faire croire au monde que les juifs sont le poison de la terre. » Nous ajouterons que les expectorations malfaisantes des ennemis d'Israël sont les derniers efforts qu'ils font pour nous atteindre, le dernier venin que les serpents lancent avant de crever.

Des plumes allemandes s'établissent en *Alsace-Lorraine* et y transportent leur judéophobie natale, le raffinement et la profondeur du *rischuss* tudesque, comme nous l'avons constaté récemment (numéro du 15 décembre, page 230). Veut-on ainsi *germaniser* cette province par d'abominables excitations contre nos frères ? Mais ceux-ci sont aimés et respectés de leurs concitoyens catholiques et protestants, qui repoussent les odieuses insinuations d'outre-Rhin et disent : האנשים האלה שלמים הם אתנו « Les israélites sont en paix avec nous. »

Et nous, qui sommes malheureusement séparés d'eux par « la force qui prime le droit », nous vivrons à tout jamais avec eux par la pensée et par le cœur. ונפשו קשורה בנפשו.

Traversant les provinces danubiennes, où nous éprouvons un dégoût profond à la vue de tant de coupables violations du droit et de la justice (1), nous arrivons à l'immense empire *russe*, où la situation de deux millions d'israélites, fidèles et loyaux sujets, laisse encore beaucoup à désirer. Cependant ils ne cessent de faire de louables et étonnants progrès dans toutes les positions sociales où la loi leur permet d'arriver ; ils comptent parmi eux un très-grand

(1) Nous avons reçu : *Note sur la situation des israélites en Roumanie*, qui est la martyrologie effrayante de nos pauvres frères ; on y lit à la fin : « Un Français, un Anglais, un Italien professant un culte déterminé, citoyen dans son pays, est, en Roumanie, placé hors la loi. Le pays où règne cette barbarie législative demande à l'Europe de la reconnaître par des traités de commerce ! »

nombre d'hommes distingués, de négociants honorables, de savants renommés, de littérateurs brillants ; ils contribuent énormément à la prospérité et à la richesse publiques par leur activité industrielle et leurs travaux ingénieux, et ils souffrent encore pour leur foi !

Que dire de la *Turquie* et des autres contrées orientales ? Dans la métropole, à Constantinople, comme à Téhéran, comme au Maroc, sous le regard du souverain, nos coreligionnaires jouissent d'une certaine tranquillité, d'une liberté civile et religieuse presque complète ; mais dans les provinces, loin de la résidence du maître, ils sont exposés à toutes les avanies et vexations de la part des gouverneurs et des populations fanatiques et pillardes. Les princes, voulant conquérir une bonne réputation dans le monde civilisé, font de belles et solennelles promesses de justice et de protection, publient même des firmans éloquents, garantissant aux israélites les mêmes droits et traitements qu'aux autres habitants ; mais ces promesses restent habituellement des mots, et ces firmans des morceaux de papier. Il est un jésuitisme oriental qui ne le cède à aucun autre en finesse et en fausseté. Déjà Sara, la femme d'Abraham, remarqua qu'Ismaël, le père des mahométans, *se moquait* du monde — מצחק (Genèse, xxi, 9).

Qu'adviendra-t-il du judaïsme de la *Palestine* après le voyage de sir Moses Montefiore et la grande œuvre de salut et d'avenir qu'il s'efforce d'y accomplir ? Dieu le sait. En attendant, le *Habazeleth* nous apprend qu'à Jérusalem aussi une foule de coreligionnaires, des rabbins et des chefs de la communauté, perdent des sommes *considérables* par la grande baisse des obligations ottomanes. Ils adressent au Ciel d'ardentes supplications pour le relèvement de ces papiers, et disent : אני תפלה לה׳ כי ירום קרן שטרי כסף ממשלת תוגרמה. Il nous semble qu'on néglige un peu de prier pour le קרן משיח, la venue et l'élévation du Messie, קרן ישועה, l'élévation du salut, pour penser à la hausse des fonds turcs, à la *corne* du Crois-

sant (1) !... A Paris, le nouvel ambassadeur de la Turquie, *Sadyk-Pacha*, a, nous dit-on, relevé le courage des martyrs des obligations ottomanes, et ils espèrent qu'il tiendra ses promesses ; ils lui ont peut-être dit : ותקם את דבריך כי צַדִּיק אתה. La vérité est que le commandeur des *croyants* a, non-seulement chez les musulmans, mais aussi dans tous les pays chrétiens, et même dans les communautés juives, un nombre prodigieux de sujets et de fidèles qui ont *cru* à sa solvabilité. Chose curieuse, en langue allemande, *croyant* et *créancier* s'expriment par le même mot à peu près : *Gläubige* et *Gläubiger.*

Nous avons parlé de l'affaire financière conclue par le khédive avec M. Disraeli. Mais un véritable Joseph va arriver en Égypte : la maison Rothschild, de Londres, va établir une banque au Caire. Pharaon pourra lui confier sans crainte toute sa maison — אתה תהיה על ביתי, et ses vaches maigres pour les engraisser.

Retournant en Europe, nous trouvons la communauté de *Corfou* dans un excellent état religieux et moral. Rien de nouveau en *Italie.* Le collége rabbinique de Padoue n'est toujours pas remplacé, et nous n'en entendons plus parler. Par contre, on cite sans cesse le nom des israélites qui s'élèvent haut et brillent dans toutes les sphères politiques, littéraires et scientifiques. Après l'éminent M. Artom, du ministère des affaires étrangères, on parle beaucoup depuis quelque temps d'un autre diplomate juif distingué, M. le chevalier Luzzatti.

L'Italie israélite secoue merveilleusement les chaînes d'une longue oppression, le poids écrasant du *non possumus* séculaire étouffant toute liberté matérielle et morale.

Ici aussi se réalise la parole de Dieu disant à Abraham que ses enfants sortiront d'une longue servitude « avec de grandes richesses » ואחרי כן יצאו ברכש גדול. Ces richesses, immenses et précieuses, que nous avons emportées au sortir de toutes les persécutions et

(1) D'après la même feuille, les discussions, les jalousies et les inimitiés ne cessent d'affliger Jérusalem, la ville de la *paix* — עיר שלום ! Nos frères, aigris sans doute par le besoin, oublient-ils que le temple et la cité sainte ont été détruits précisément à cause du שנאת חנם, la haine futile qui y régnait ?

toutes les tortures, ce sont les trésors d'intelligence et de lumière, d'esprit et de science, de noblesse et d'élévation de sentiments, qu'Israël, pendant les siècles de son martyre, dans son isolement et sa séparation forcée du monde, a amassés en abondance, lorsque les peuples étaient plongés dans une vie grossière et abrutissante. Aussi, le jour même où les fers sont tombés des mains de nos frères, leur esprit cultivé et lumineux a pris son élan, a étonné et ébloui le monde par sa splendeur. Oui, pendant que les autres peuples se sont partagé les biens et les jouissances de la terre, nous avons prié Dieu de faire descendre sur nous *sa lumière* — וחכה כלם מחרת לאור. Voilà les vraies richesses que nous avons emportées de tous les Mizraïm. Une fois la pierre enlevée, ou seulement soulevée un peu de la tombe où l'injustice des princes et des nations nous avait ensevelis, le génie juif s'est lancé brillant, vivifiant et merveilleux dans l'espace.

Nous n'avons pas de nouvelles de l'Espagne ni du Portugal, ni de Gibraltar, où nous comptons cependant des amis bienveillants et haut placés. Du singulier judaïsme franc-maçonnique d'*Amérique*, nous dirons seulement que le nombre des journaux israélites très-luxueux y augmente de plus en plus, ainsi que celui des rabbins-Barnums, qui ne sont pas luxueux du tout. Il y en a, nous assure-t-on, qui s'imaginent que dans le nouveau monde un prédicateur juif peut sans inconvénient prêcher le Nouveau-Testament.

Mais sur cette terreclassique de la liberté, l'ultramontanisme aussi fait des siennes; il n'y a pas d'Océan pour le fanatisme. Le *Shepherd of the Valley*, rapporte la *Wochenschrift*, est le titre d'une feuille de Saint-Louis (Ohio), qui est l'organe officiel de l'évêque catholique de cette ville. Il y est dit : « L'hérésie, d'après la loi de l'Église, est un crime qui mérite la mort. L'Église tolère l'hérésie lorsqu'elle y est forcée ; mais aussitôt que les catholiques formeront ici la majorité, ce sera fait de la liberté religieuse dans notre République. On sait comment l'Église catholique a traité les hérétiques au moyen âge; on agira encore de même partout où elle en aura la puissance.

Si nous n'opprimons pas les hérétiques aujourd'hui, c'est que nous sommes trop faibles pour le faire. »

Est-ce que les sinistres scribes de l'*Univers* ont passé par là? Y trouve-t-on des Veuillots yankees, des Veuillots nègres, surtout des Veuillots peaux-rouges?

Revenons en *France*, appelée par le plus grand poëte allemand « le pays de la gloire, le plus beau que le soleil éclaire dans son cours, le paradis des pays, que Dieu aime comme la prunelle de ses yeux. » *Dieses Land des Ruhms, das schönste, das die ew'ge Sonne sieht in ihrem Lauf, das Paradies der Länder, das Gott liebt wie den Apfel seines Auges.*

Malgré divers triomphes passagers de l'ultramontanisme, le gouvernement de France a donné à notre culte des marques précieuses de justice, d'impartialité et de sympathie. Il a conféré la décoration de la Légion d'honneur au directeur du séminaire rabbinique et à bien d'autres israélites, et a nommé bon nombre des nôtres à de hautes fonctions publiques. Un examen d'aspirants dans un établissement de l'État, qui avait été fixé à un jour de fête israélite, a été ajourné pour permettre aux jeunes gens de notre culte d'y prendre part. On a eu également des égards pleins de délicatesse pour la loi religieuse de nos *réservistes*. Enfin, par l'élection d'un éminent coreligionnaire à la dignité de sénateur, l'année 1875 a fini heureusement pour le judaïsme de France. Et qu'on nous permette de répéter ici ces paroles officielles dites naguère dans le sein des représentants de la capitale, où aucun des nôtres ne siége en ce moment : « S'il est une confession religieuse qui mérite nos sympathies, *c'est certainement la confession israélite*, qui, au milieu des fièvres malsaines de ces dernières années, et devant certains défis audacieux portés à nos institutions civiles, a su garder une attitude patriotique. »

En présence d'un témoignage si éclatant et si glorieux pour le judaïsme, que nous font les hurlements des jésuites et de tous les hommes noirs, ces vrais auteurs des « défis audacieux portés à nos institutions civiles », ces violents ennemis de la lumière et de la

civilisation française, qui voudraient rétablir l'Inquisition et le règne des ténèbres dans notre pays !

Disons aussi que nos coreligionnaires français méritent bien par leur ardent patriotisme toutes les respectueuses sympathies de la France. Quels généreux dévouements et quel noble esprit de sacrifice n'ont-ils pas montrés cette année lors des inondations de nos provinces du Midi ! Avec quel infatigable et magnanime amour fraternel ne sont-ils pas venus au secours de nos concitoyens chrétiens !... Notre patrie bien-aimée sait qu'elle peut compter sur nous.

Dans le sein même de notre culte, nous avons à mentionner l'édification de plusieurs nouvelles synagogues, à Verdun, à Châlons, etc., et le projet de construction d'une synagogue portugaise à Paris, projet qui a réalisé des souscriptions magnifiques et a déjà reçu un commencement d'exécution. La Communauté de Marseille, depuis l'arrivée de son nouveau grand rabbin, se distingue particulièrement par des progrès louables.

Au nouveau temple consistorial de la rue de la Victoire, on continue un rite singulier, mélange d'Aschkenasi, de Sephardi et de réformisme exotique, qui répond peu au culte de nos traditions, aux enseignements de nos pieux ancêtres, aux souvenirs religieux de notre jeunesse. Sans doute, les yeux et les oreilles, le sentiment du beau et de l'harmonieux y trouvent largement leur compte, mais non le cœur. La jeune génération, qui s'habitue à cette nouvelle manière du nouveau temple (si toutefois elle y va), y trouvera peut-être un jour des jouissances qui nous échappent complétement, à nous autres hommes avancés en âge, peut-être les plus solides appuis de l'édifice sacré.

Mais ce splendide sanctuaire produit un effet magique dans les cérémonies particulières, comme l'initiation religieuse des enfants, la célébration de riches mariages, comme le touchant et brillant service qui a eu lieu au profit des victimes de l'inondation. Dans ces circonstances, tout est charmant, parfait, grandiose, digne de notre belle Communauté et de notre heureuse position sociale. Les visiteurs appartenant à d'autres cultes, en contemplant les

grâces éblouissantes de notre maison de Dieu, en entendant la parole inspirée de nos pontifes et le chant suave de nos lévites, ont dû s'écrier : « Que tes tentes sont agréables, ô Jacob! tes sanctuaires, ô Israël ! »

L'*Alliance israélite universelle*, bien qu'appartenant à nos frères du monde entier, est cependant une création du judaïsme français, la création la plus merveilleuse qui se soit produite dans notre sein depuis des siècles. Profitant des désastres de notre pays, la jalousie et la haine de la France ont voulu la transplanter dans un autre sol, où elle aurait péri infailliblement. Dieu ne l'a pas voulu, et c'est ainsi qu'elle a atteint une prospérité et une gloire immenses. Il faut dire aussi qu'elle est puissamment soutenue par le pieux dévouement d'hommes éminents, comme M. S.-H. Goldschmidt, son vice-président, et autres qui s'imposent en sa faveur des sacrifices magnanimes de temps et d'argent. Mais, nous aimons à le répéter, si la Thora émane de Sion et la parole de Dieu de Jérusalem, l'*Alliance*, et le salut qu'elle apporte à Israël, sont sortis de France.

Nous n'avons rien de particulier à enregistrer du judaïsme *algérien* qui fait partie intégrante de la France. Il y a des choses à critiquer, mais encore plus à louer. La vive émotion qu'a produite à Alger l'ouverture d'un magasin juif le jour de Soucoth prouve combien le sentiment religieux est profond et puissant dans cette Communauté, malgré l'existence de fâcheux exemples. Ce fait consolant et significatif nous fait répéter cette exclamation de Jacob : אכן יש ד׳ במקום הזה « En vérité, la pensée de Dieu est en ce lieu ! »

Et maintenant que nous avons terminé, incomplétement sans doute, notre revue annuelle, reposons-nous dans la jouissance et les espérances des divines paroles de la Hapthara de ce samedi.

Le Seigneur dit au prophète de prendre deux pièces de bois, d'y inscrire le nom de Juda, de Joseph, d'Ephraïm et de toute la maison d'Israël ; puis, de les rapprocher l'un de l'autre, pour n'avoir dans la main qu'une pièce unique.

Nous tous, israélites de tous les pays, de toutes les langues et de tous les rites, réunissons-nous sous la main du Très-Haut pour

que nos diverses branches deviennent un arbre unique, un arbre de vie et de salut, le *ets haïm* du judaïsme et de ses précieux enseignements, portant de célestes fruits de bénédiction et d'immortalité. Et alors, dit la voix d'en haut, « les peuples sauront que moi, l'Éternel, je sanctifie Israël, puisque mon temple sera dans son sein à tout jamais. » וידעו הגוים כי אני ד׳ מקדש את ישראל בהיות מקדשי בתוכם לעולם.

S. Bloch.

L'AFFAIRE TUNISIENNE [1].

Tunis, le 6 décembre 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Il y a longtemps que je ne vous ai donné des nouvelles de nos frères de Tunis, dont j'espérais voir le sort amélioré par suite des espérances fondées sur le premier ministre actuel, qui avait publiquement manifesté son mécontentement en apprenant que plusieurs israélites nés à Tunis s'étaient mis sous le protectorat de puissances étrangères.

Il leur disait : « Quelle est donc l'injustice qui vous a obligés de chercher une protection autre que celle de votre pays ? Si vous croyez être maltraités par des autorités subalternes, venez à moi, vous me trouverez toujours disposé à défendre vos intérêts, sans que vous ayez besoin de recourir à une autre protection. » Ce noble discours nous avait causé à tous une vive satisfaction, et un grand nombre d'israélites, protégés espagnols, étaient décidés à se replacer sous la juridiction du gouvernement tunisien. Malheureusement un fait inouï qui vient d'avoir lieu à Tunis, et par ordre du premier ministre, a causé parmi nos coreligionnaires de la Régence une vive et pénible impression. Je me borne à vous transmettre une copie authentique d'une lettre circulaire aux consuls de France, d'Italie, d'Angleterre, de Prusse et d'Autriche.

Il est vrai que dans une entrevue qui a eu lieu le 23 novembre dernier, entre S. Exc. le premier ministre et M. L. Elmilik, vice-

(1) Voyez *Univers israélite*, 15 décembre, page 244.

président délégué du Comité régional de l'*Alliance israélite*, S. Exc., après lui avoir fait connaître que ses sentiments personnels étaient opposés à l'application de la peine barbare de la bastonnade, lui a expliqué que 1° cette punition était admise par la loi du pays, et 2° qu'il avait cru dans l'intérêt de tous devoir la faire appliquer dans le cas qui s'était présenté, afin d'éviter qu'une sentence de mort fût rendue; si cette affaire avait été jugée par la loi de Charaâ (loi religieuse musulmane), comme cela a eu lieu en 1857.

M. Elmilik, après l'avoir remercié de ses intentions, lui fit comprendre que vu le fanatisme actuel, il aurait été convenable qu'une enquête fût ordonnée préalablement, et qui aurait prouvé que la plupart des quarante témoins étaient des imposteurs; qu'une punition exemplaire aurait dû leur être infligée alors pour servir d'exemple à la classe musulmane ignorante, afin que de faux témoignages ne puissent avoir lieu.

S. Exc. le premier ministre a bien voulu accueillir les raisons données par M. Elmilik, et il est à espérer qu'à l'avenir de pareils actes ne se renouvelleront plus; cette espérance peut être fondée, car toutes les tendances du premier ministre sont vers le progrès et l'humanité.

Voici maintenant, monsieur le rédacteur, un autre fait qui présente une gravité sérieuse.

Les consuls d'Espagne recevaient de temps à autres des israélites sous leur protection, en exigeant soi-disant des certificats de leur origine espagnole. Ces consuls délivraient alors aux israélites des patentes de nationalité par lesquelles ces derniers, reconnus sujets espagnols, étaient à l'abri de l'arbitraire de l'autorité locale.

Un nouveau consul, M. de Burgos, a, lors de son arrivée à Tunis, suivi l'usage de ses prédécesseurs, en visant les patentes délivrées antérieurement par eux, et aussi en accordant de nouvelles patentes; mais depuis quelque temps il retire sa protection aux israélites, et envoie même des lettres officielles à l'autorité locale dans lesquelles il déclare que tels individus tunisiens, qui jouissaient jusqu'à ce jour de la protection de l'Espagne, sont devenus sujets tunisiens et ne dépendent plus de son consulat.

Vous devez comprendre, monsieur le rédacteur, qu'une lettre ainsi

conçue ne fait qu'attirer la vengeance sur ces malheureux israélites et ce qu'ils deviennent; c'est l'accomplissement de la prophétie : נגש והוא נענה ולא יפתח פיו כשה לטבח יובל וכרחל לפני גוזזיה נאלמה ולא יפתח פיו « Il a été pressuré, mais, humble qu'il était, il n'ouvrit pas la bouche; comme un agneau, il a été mené à la boucherie, et, comme une brebis muette devant ses tondeurs, il n'ouvrit pas la bouche. » (Isaïe, LIII, 7.)

Nous espérons que nos dignes coreligionnaires défendront vivement cette question, afin que des abus pareils ne puissent plus être commis par des représentants de nations européennes qui doivent être les protecteurs de l'humanité.

Veuillez, monsieur le rédacteur, excuser ma longue lettre et agréer, etc.

Votre correspondant de Tunis.

La lettre circulaire adressée aux consuls dont parle notre correspondant, contient les faits déplorables que nous avons déjà publiés; en voici cependant le dernier passage :

Il est pénible d'avoir à constater des faits semblables en plein XIX[e] siècle et dans un État voisin de l'Europe, et où les tendances du gouvernement sont dirigées vers le progrès. Monsieur le consul général, connaissant vos sentiments de justice, nous nous permettons d'insister auprès de vous, afin que vous daigniez intervenir dans cette circonstance, pour qu'une enquête sérieuse ait lieu, que réparation et justice soient accordées au malheureux Ishua, et enfin que des mesures sérieuses soient prises pour empêcher à l'avenir que des hommes ignorants, barbares et fanatiques aveugles puissent dans ce pays, au nom de leur religion, maltraiter impunément une classe de citoyens inoffensifs (1).

LETTRES DE PRUSSE.

I

La situation des communautés et du culte en Prusse.

Les israélites français ont toujours montré et prouvé le plus vif intérêt pour leurs coreligionnaires de tous les pays. Paris, la capitale de la France, est le siége d'une Société qui, conformément à sa

(1) La petite ville où le fait atroce s'est passé s'appelle *Tastour*, non Pastour comme nous l'avons imprimé par erreur, et le nom de la victime est Ishua Taïb.

devise כל ישראל ערבים זה בזה, réunit une grande partie d'Israël en une alliance d'amour, et qui par son action féconde, contribue au salut de nos frères dans tous les lieux de leur dispersion.

Cependant je ne crois pas me tromper en supposant que depuis que l'Alsace-Lorraine est placée avec nous sous une même administration, l'intérêt des israélites français pour les communautés allemandes, spécialement prussiennes, a encore augmenté.

Un tableau de la situation de ces communautés ne sera donc peut-être pas mal accueilli par vos estimables lecteurs.

Sans doute, depuis longtemps nous sommes ici, dans notre beau pays de Prusse, mis *de jure* sur le pied d'égalité avec les autres confessions. « Tous les Prussiens (ainsi les israélites aussi) sont égaux devant la loi, » dit un article de notre Constitution. La loi du 23 juillet 1847 nous confère explicitement l'égalité civile. Un important pas en avant avait également été fait par la loi fédérale du 3 juillet 1869, qui abolit les restrictions confessionnelles existantes encore jusqu'alors quant à la nomination à des fonctions publiques. Plusieurs carrières, qui étaient fermées aux israélites, leur sont maintenant accessibles, avec les mêmes chances qu'aux membres des autres cultes.

Malgré toutes ces prescriptions, notre égalité, en grande partie, n'existe toujours encore qu'en théorie, non en fait, particulièrement dans les choses du culte.

Les fonctionnaires religieux, les rabbins, les instituteurs, etc., ne sont en Prusse que des hommes *privés*, l'État ne les connaît point. D'après les lois encore en vigueur aujourd'hui, le rabbin est nommé absolument de la même manière qu'on engage un domestique ou une servante! La communauté prend celui qui lui plaît, fait un contrat avec lui pour la durée d'une, deux ou de plusieurs années. Et lorsqu'un rabbin ou un autre fonctionnaire du culte a même rempli son ministère pendant vingt ans ou plus longtemps encore, et cela à la plus grande satisfaction de sa communauté, il ne peut, au bout de ce temps, s'il est devenu infirme et incapable de servir encore, élever aucune prétention légale et fondée à une pension de retraite, si elle n'est pas expressément stipulée dans son *contrat de louage*.

Ou si, comme cela est arrivé récemment à Nordhausen, la toute-puissante administration trouve bon, contrairement à la voix du rabbin et aux prescriptions de la Thora, d'introduire de soi-disant réformes, il ne reste au rabbin, d'après les lois de notre *grande nation*, qu'à quitter sa place, c'est-à-dire, dans le plus grand nombre des cas, qu'à se priver de pain lui et sa famille, ou à sacrifier ses convictions religieuses! La loi prussienne ne le protége en rien, attendu que pour elle le rabbin n'existe point comme fonctionnaire de l'État ou employé public.

N'est-ce pas une position tout à fait indigne d'un pasteur, d'un chef spirituel, position qui l'entrave sans cesse dans l'application des mesures religieuses nécessaires, et le livre au pouvoir de l'administration dont il se sera aliéné la bienveillance, et dont il doit attendre son congé après le temps fixé par le contrat. Nous ne voulons pas affirmer que c'est la règle générale, mais cela est possible et suffit pour déplorer une pareille situation. Sans doute, une hiérarchie ecclésiastique n'est pas l'affaire du judaïsme, on ne la demande pas non plus ; mais une législation conférant plus d'indépendance au fonctionnaire du culte serait certes très-désirable.

(*La suite prochainement.*)

LÉGENDES DE JÉRUSALEM (1).

Le vivant inanimé.

Le célèbre cabaliste Schalom Scherebi, du Yémen, grand rabbin de Jérusalem en l'année 5525 de la création du monde, était assis un matin dans son école, vêtu d'un costume blanc et du Talith orné d'un ruban de soie verte; autour du bras gauche et de la tête il avait attaché les Téphillin. Son serviteur entra et annonça que la quantité d'eau prescrite par la loi manquait au *mikwah*, le bain des femmes dans la rue des Patriarches. Le pieux rabbin se leva, ne prit pas même le temps de déposer le Talith et le Téphillin, il suivit son serviteur pour examiner l'état de l'établissement en question.

(1) D'après L. M. Frankl.

Lorsqu'ils arrivèrent à la rue des Patriarches, il y avait là un jeune mahométan qui s'indigna vivement du ruban vert sur l'habit du rabbin, parce que la couleur verte est sacrée aux croyants de l'Islam, et que les descendants du prophète ont seuls le droit de porter des turbans verts. Il tira le poignard qu'il portait à la ceinture et voulut frapper le rabbin; mais soudain sa main se raidit et ne put atteindre le rabbin.

Celui-ci, dans sa hâte, n'avait rien remarqué de l'intention du musulman; il alla au bain et après y avoir trouvé tout en ordre légal, il retourna chez lui par un autre chemin.

Mais le jeune mahométan était resté cloué et pétrifié à la place même où il avait menacé le rabbin, le bras droit tendu comme il l'avait levé pour porter un coup mortel, et le poignard dans la main. Il était là sans mouvement, comme une statue de pierre peinte de diverses couleurs.

Les gens qui passaient par là ne pouvaient comprendre l'étrange phénomène. Quelques-uns adressèrent la parole au jeune homme, mais il ne fit aucun mouvement, ne remua pas même ses yeux largement ouverts, ne fit entendre aucun son de voix, et cependant on pouvait bien s'apercevoir que la forme, bien qu'inanimée en apparence, était vivante.

Le bruit de ce fait merveilleux se propagea bientôt par toute la ville; leshabitants accoururent de tous les côtés, et il se fit un tumulte effroyable. Alors arrivèrent aussi les parents, qui reconnurent avec terreur leur fils. Ils l'appelèrent par son nom, mais inutilement, il ne remua point.

La foule était là épouvantée, ne pouvant s'expliquer le phénomène surprenant, lorsque quelqu'un se présenta et raconta comment il avait vu le jeune homme tirer son poignard contre le grand rabbin des juifs; que le rabbin avait continué tranquillement son chemin, tandis que le jeune homme était resté sans mouvement. Le fait devint clair pour tous et on savait ce qu'il fallait faire.

Les parents coururent à la maison du grand rabbin, tombèrent à ses genoux et le conjurèrent de rappeler leur fils à la vie. C'est alors seulement que le rabbin apprit dans quel danger de mort il s'était trouvé, et comment le Dieu d'Israël l'avait sauvé miraculeuse-

ment. Cependant il refusa de délivrer le jeune homme pétrifié avant que les habitants mahométans de la ville, qui avaient suivi en grand nombre les malheureux parents à la demeure du rabbin, n'eussent promis que désormais aucun mal ne serait plus fait à un juif. Le rabbin les fit jurer qu'ils n'insulteraient ni maltraiteraient plus les juifs, et ils le jurèrent à haute voix.

Puis le rabbin se rendit à l'endroit où était le jeune homme, et en présence de la foule de peuple attentive et respirant à peine, il dit à la forme humaine :

« Laisse tomber le bras avec le poignard menaçant! « Le jeune homme baissa le bras.

« Vois avec tes yeux! » et les yeux commencèrent à remuer et à regarder autour d'eux.

« Parle avec ta bouche! » et le jeune homme dit : « Loué soit Allah! Mahomet est son prophète et tous les hommes sont ses enfants. »

— Va! » Et le jeune homme s'en alla.

Alors le peuple éclata en cris de joie et deux hommes saisirent le rabbin, le mirent sur leurs épaules et, accompagnés de toute la population de la ville, le portèrent triomphalement à sa demeure.

Mais les juifs, aussi longtemps que vécut le saint homme, jouirent de la plus haute considération, et personne n'osa plus les offenser par une parole ou un acte.

(*La suite au prochain numéro.*)

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

L'Assemblée nationale, dans sa séance du 15 décembre, a élu M. Adolphe Crémieux sénateur inamovible.

— Le dimanche 12 décembre, l'administration des temples a procédé à l'installation de quatre nouveaux membres, qui sont : MM. Lange, Julien Hayem, M. Franck, H. Cahn.

Une courte allocution a été prononcée par le président de l'administration, puis M. le grand rabbin de Paris a pris la parole et a rappelé que l'administration des temples, depuis sept ans qu'elle fonctionne, a toujours été en bons rapports avec le Consistoire, et que les services rendus par elle ont toujours été fort appréciés.

— Nos lecteurs remarqueront, à l'article *Charité israélite*, dans la somme de 27,200 francs offerte par Mme la baronne Gustave de Rothschild, celle de 10,000 francs comme première mise pour la fondation d'une *caisse de retraite pour les instituteurs*. C'est donc une nouvelle œuvre de bienfaisance fort méritoire que la communauté devra à la grande dame israélite.

— Nous apprenons que lors d'une récente bénédiction nuptiale donnée au temple de la rue de la Victoire, le fiancé n'était point revêtu du *talith*. Cet oubli d'un usage religieux antique, respecté et observé partout, est bien regrettable, sans précédent probablement en Israël. On a donc voulu célébrer, dans la maison de Dieu, non un mariage religieux, mais *civil !*

— Le Conseil d'État, dans sa séance du 10 décembre, a rejeté la requête de M. Osiris Iffla contre le Consistoire de Bordeaux et un arrêté du ministre des cultes, relatif à l'établissement d'un caveau de famille dans le cimetière israélite de cette ville. « L'arrêté attaqué, dit l'arrêt du Conseil d'État, ne constitue pas une décision et ne fait pas obstacle à ce que le sieur Iffla Osiris porte sa réclamation devant l'autorité compétente pour interpréter et appliquer la convention (avec le Consistoire) précitée. »

— M. Michel Bréal, professeur au Collège de France, a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

— Le Conseil municipal de Paris, dans sa séance du 12 décembre, a autorisé, jusqu'à concurrence de 106,000 francs, l'exécution de travaux d'agrandissement au groupe scolaire israélite de la rue des Tournelles.

— M. J. A. Kann, banquier, a fait parvenir au directeur de l'Assistance publique la somme de 5,000 francs pour être distribuée aux pauvres de Paris.

Un autre coreligionnaire, M. Étienne Hecht, a offert 1,500 francs pour la même destination.

— Nous avons annoncé les brillants succès qu'aux derniers examens du Luxembourg, trente-neuf aspirantes israélites ont obtenus; parmi elles se trouvaient six élèves de l'école Bischoffsheim dont voici les noms : Mlles Aline Émerique, Berthe Bernheim, Berthe Simon, Hélène Salzer (une Orientale), Mélanie Lévy, Rachel Picard.

— Les feuilles judiciaires sont incorrigibles et continuent leur intolérante et abominable habitude d'imprimer le mot *juif* quand, par hasard et au milieu des plus affreux malfaiteurs, il se trouve un individu de notre culte accusé d'un délit de peu d'importance.

Le *Droit* du 16 décembre, rendant compte d'une affaire d'association de vingt-trois malfaiteurs jugée en Cour d'assises de la Côte-d'Or, dit :

Sarah Abraham, dite Mina, dite Henriette Lévy, est âgée de vingt-huit ans. Cette accusée est juive, comme son nom l'indique ; elle est brune, sa figure ne manque pas de distinction, mais son langage incorrect indique suffisamment qu'elle n'appartient pas à la haute société israélite.

Merci pour cette haute société. Mais si le nom de l'accusée indique qu'elle est juive, pourquoi le crier par-dessus les toits, et à quoi bon cette odieuse révélation qui nous blesse tous, surtout les honorables magistrats appartenant au judaïsme ? Depuis un mois, la Cour d'assises de la Seine avait à juger les crimes les plus monstrueux, les plus révoltants, que notre plume refuse de désigner par leurs noms horribles ; pourquoi le *Droit* n'a-t-il pas dit que les misérables auteurs de ces forfaits étaient catholiques ?

Il est enfin grandement temps que le Consistoire central intervienne énergiquement pour obtenir contre ces feuilles la défense absolue de révéler le culte d'un accusé. Il y a là une excitation publique à la haine et au mépris d'une religion reconnue par l'État, et des citoyens confessant cette religion.

— L'*Univers* du 12 décembre a publié les lignes suivantes :

Me faisant l'interprète de la reconnaissance d'une de mes paroissiennes, sujette depuis quelques années à des accidents épileptiques, je déclare qu'après avoir suivi pendant deux mois le traitement du docteur Rabbinowicz, rue de Seine, n° 63, à Paris, elle en a été considérablement soulagée.

BAGNOL, *curé de Montaigut.*

L'*Univers*, qui a laissé passer cette notice dans ses pieuses colonnes, ne sait donc pas que le docteur dont il s'agit est juif et même rabbin ? Un médecin, pour s'approcher du lit d'un malade chrétien, ne devrait-il pas être tenu à montrer, outre son diplôme professionnel, un acte de baptême catholique, apostolique et romain, contre-signé dom Louis Veuillot ?

— Voici un autre fait qui doit lui causer un déplaisir sensible. Un jeune habitant chrétien de Paris a écrit à M. Hirschmann, l'habile Mohel, qu'étant marié à une israélite, il le priait de circoncire leur enfant nouveau-né. L'acte a été accompli heureusement, le dimanche 19 décembre, à la grande satisfaction du père et de la mère.

— Le Dr Simon Salinger, de Montpellier, a été nommé par le comité de Londres médecin de la communauté israélite de Safed (Palestine). D'après nos informations, c'est un choix excellent.

— M. le Dr London, le savant médecin en chef de l'hôpital Rothschild à Jérusalem, après avoir occupé ce poste pendant huit années, vient de s'établir aux eaux de Carlsbad (Bohême). Les malades français qui désirent recourir à ces eaux célèbres pour leur rétablissement trouveront chez M. le Dr London un excellent conseiller, sage et expérimenté; il parle français.

— Le *Habazeleth* annonce que M. Albert Cohn a envoyé récemment, de la part de la maison Rothschild de Paris, une somme importante à Jérusalem pour être employée à diverses œuvres charitables.

— La *Gazette de Neuilly* a publié les lignes suivantes dans son numéro du 19 décembre :

« Il y a huit ans environ qu'un modeste oratoire fut créé à Neuilly pour le culte israélite. Depuis cette époque le nombre des citoyens voués au culte de Moïse a considérablement augmenté dans notre ville, et l'oratoire est devenu tout à fait insuffisant.

« Plusieurs propriétaires (!) de cette religion, peinés d'un pareil état de choses, se sont réunis et ont souscrit immédiatement une somme de 40,000 francs comme premiers fonds pour l'édification d'un temple pouvant contenir tous les fidèles.

« On nous assure que cet exemple va être suivi, ce dont nous sommes heureux, car Neuilly, qui abrite déjà les représentants de la religion protestante en nombre assez considérable, verra s'accroître la population israélite, dont un des membres les plus sympathiques, et nous pouvons dire des plus charitables, est conseiller municipal. »

— On lit dans le *Courrier de la Champagne*, journal de Reims, du 17 décembre :

Mercredi, 15 courant, a eu lieu au temple israélite l'installation de M. Émile Cahen, rabbin de Verdun, appelé au rabbinat de Reims, par arrêté ministériel du 4 novembre 1875.

Le vénérable M. Lipman, grand rabbin du Consistoire de Lille, M. le sous-préfet, MM. les maire et adjoints de la ville de Reims, etc., honoraient cette cérémonie de leur présence.

Le temple, parfaitement décoré pour la circonstance, contenait avec peine la nombreuse assistance désireuse d'entendre le nouveau pasteur, dont la réputation comme orateur est depuis longtemps établie.

Après avoir été officiellement installé par M. le grand rabbin, M. Émile Cahen prit la parole et prononça un discours qui, par la pureté de la diction, l'élévation des pensées exprimées, par un appel chaleureux à l'union et à la fraternité des peuples sur le terrain neutre de la charité universelle, sut non-seulement captiver l'auditoire, mais encore le tenir sous le charme.

Aussi des félicitations unanimes accueillirent M. le rabbin quand il descendit de la chaire.

La prière pour la République française et une quête au profit des pauvres clôturèrent cette solennité, dont le souvenir restera gravé dans la mémoire des assistants.

Avant de terminer, rendons hommage au zèle et au tact déployés pour l'organisation de cette fête par l'administration de la communauté israélite, dont M. Simon Lévy est l'honorable président.

— A l'occasion de cette installation, M. le maire de Reims a adressé à M. Simon Lévy la lettre suivante en date du 18 décembre :

Monsieur le président, j'ai l'honneur de vous accuser réception de la somme de cinquante francs que vous avez bien voulu me faire remettre pour le bureau de bienfaisance.

Je vous remercie de votre bonne et généreuse pensée, si conforme du reste aux sentiments si noblement exprimés par M. le rabbin dans la belle et touchante cérémonie à laquelle j'ai été heureux d'assister.

Veuillez agréer, monsieur le président, etc.

V. DIANCOURT.

— On nous adresse la communication suivante, qui mérite de fixer la sérieuse attention des chefs de notre culte à Paris :

Il y a dans l'école Turgot, rue Turbigo, une soixantaine d'élèves israélites ; il n'y a point de rabbin pour leur donner l'instruction religieuse. Ces élèves obtiennent en majeure partie le plus grand nombre de bonnes notes ; cependant, pour arriver à cette supériorité, ils sont obligés de suivre le cours d'instruction religieuse de MM. les curés, car sans cela les élèves chrétiens seuls auraient de bonnes notes. Il est donc de la plus grande nécessité que notre administration fasse des démarches pour qu'un rabbin soit chargé d'y faire des cours d'instruction religieuse, et que les enfants de notre culte ne soient plus obligés, pour avoir de bonnes notes, de suivre les leçons de M. le curé.

— M. Albin Valabrègue, notre savant coreligionnaire de Carpentras, nous écrit :

Je lis dans votre dernier numéro, au verso de la première page, et en tête des *Secours pour les israélites de la Palestine :*

« M. le grand rabbin Isidor, président de l'œuvre, a reçu les sommes suivantes :

« Celle de 921 fr. 40 c., trouvée dans un tronc déposé depuis des années chez le vénérable Élie Valabrègue, de Carpentras, et ouvert après son décès. »

Le tronc de M. Élie Valabrègue lui était *exclusivement personnel.* Il y mettait une certaine somme à la veille de chaque fête, et, lorsqu'un événement heureux survenait dans sa vie, il recommandait à sa famille de donner à sa mort 600 francs au moins aux nécessiteux de la Palestine, dans le cas où son tronc ne les contiendrait pas.

— Les israélites de Nîmes ont fait parvenir à M. Crémieux, leur compatriote, une adresse de félicitations à l'occasion de son élection à la dignité de sénateur. Les feuilles locales ont reproduit cette pièce.

La communauté nîmoise marche très-bien sous la direction spirituelle de son nouveau rabbin, M. Aron. Il est parvenu à y fonder une Société de bienfaisance pour les jeunes filles, qui prospère, et a déjà donné naissance à une Société plus grande qu'elle, comprenant toutes les dames israélites de la communauté. C'est une occasion pour M. le rabbin de les réunir quelquefois, et leur faire une conférence religieuse. La Société a organisé en faveur des inondés une loterie qui a produit mille francs.

— En présence de l'hésitation que met le gouvernement d'Autriche-Hongrie à assurer à ses nationaux du culte israélite, établis

en Roumanie, les droits civils que l'intolérance de ce pays leur refuse malgré tous les traités, l'*Israélite* rapporte, d'après le *Lloyd de Pesth*, le fait suivant :

Il y a environ trente-cinq ans, un juif français voulait ouvrir une fabrique à Dresde; mais les autorités municipales ne voulaient pas y consentir, s'imaginant que puisqu'il n'était pas permis, à cette époque, aux juifs allemands, de fonder des fabriques, on n'avait pas besoin non plus de l'accorder à un juif français. Celui-ci s'adressa de suite au consul de France qui depuis longtemps ne connaissait pas de différence entre israélites et non israélites. Le consul invoqua simplement le droit d'un *citoyen français*, vu que d'après la loi française, tous les citoyens, sans distinction de culte, jouissent des mêmes droits. Les autorités municipales se voyaient dans un grand embarras; elles avaient honte d'être vaincues par un juif étranger. Alors elles engageaient le juif à adresser une demande au roi de Saxe pour obtenir, par voie de *grâce*, la permission d'établir une fabrique. Mais le juif dédaigna ce moyen, et conquit par *droit* ce qu'on lui avait refusé. Et voici ce qui est encore mieux : le parlement français exprima à ce juif la gratitude de toute la nation pour avoir défendu le droit de citoyen français en pays étranger.

— Nous avons reçu la pièce suivante :

Les soussignés, israélites naturalisés français par le décret du 24 octobre 1870, aux représentants de l'Algérie à l'Assemblée nationale.

Recevez, messieurs les députés, l'expression de notre profonde gratitude.

En prenant, ces jours derniers, la défense de la naturalisation des israélites algériens, vous avez fait acte de justice, vous avez servi la cause du progrès, vous avez provoqué l'explosion de nos sentiments patriotiques.

Nous sommes trop fiers du titre de Français pour reculer jamais devant l'accomplissement des devoirs qu'il impose. Vous avez donc compris nos sentiments les plus chers. Oui, notre sang appartient à la France. Soyez bien convaincus que nous ne démentirons jamais vos déclarations et que pas un d'entre nous ne se montrera indigne de la noble famille à laquelle nous devons une glorieuse adoption, et qui peut compter sur notre entier dévouement.

Encore une fois, messieurs les députés, recevez le témoignage de notre reconnaissance et de notre affection fraternelle.

— Le *Tell*, journal de Blidah (Algérie), annonce la nomination, par arrêté du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, de l'honorable M. Bénichou aux fonctions de membre du conseil départemental de l'instruction publique pour le département d'Alger, puis il dit : « Cet honorable citoyen, membre du Consistoire, est un homme de progrès et de devoir, qui remplira consciencieusement la nouvelle et importante mission qui lui est confiée dans le conseil départemental de l'instruction publique ; il y apportera le même dévouement que celui qu'il apporte au conseil municipal de Blidah dont il est membre depuis près de vingt ans. Nos écoles trouveront en lui un ardent défenseur. »

— On nous écrit d'Alger, le 17 décembre :

Nous venons de faire une perte bien sensible par le décès regrettable d'un vénéré coreligionnaire, M. Éléazar Tama, interprète judiciaire. Il vint s'établir à Alger avant la conquête, et depuis il fut nommé interprète traducteur en notre ville où il exerça ses fonctions jusqu'au dernier jour de sa vie avec la plus grande sagesse et honorabilité. Ses qualités personnelles étaient rehaussées par de belles vertus; sa charité est devenue proverbiale, sa piété exemplaire, et sa modestie un modèle. Il était en outre l'administrateur de sa synagogue depuis sa fondation, et il ne cessa d'être l'énergique champion du rite traditionnel, tandis que d'autres fidèles voulaient constamment introduire certaines réformes. Dans le discours prononcé sur sa tombe, on a bien exprimé la valeur et les mérites de l'homme de bien. Plus de trois mille personnes l'ont accompagné à sa dernière demeure. Que sa mémoire soit bénie !

J'ai aussi à vous parler d'une cérémonie joyeuse, du repas nuptial de la fille de M. S. Fitoussi, membre du comité de bienfaisance israélite. Des toasts ont été portés à M. Ad. Crémieux, le champion de la cause israélite, ainsi qu'à d'autres personnes qui prêtent constamment leur concours au bien du judaïsme. Parmi les convives il se trouva un musulman, Bach-Aga, grand dignitaire arabe, — son grade équivaut au titre de maréchal, — qui fraternisa avec les assistants israélites et montra un véritable enthousiasme pour notre société. C'est une de ces heureuses particularités qui démontrent pleinement combien nos coreligionnaires, par leur intelligence et leur activité, savent toujours conquérir la sympathie et l'estime de grands personnages non israélites.

— L'honorable M. David Soucy, impasse Micipssa, 7, à Alger, est le représentant de l'*Univers israélite* dans cette province.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Dans notre numéro du 15 novembre, nous avons publié une lettre de Colmar où l'on se plaint de ce que les élèves israélites du lycée de cette ville sont empêchés d'assister à l'office divin du samedi matin.

M. le rabbin Meyer, de Wetzlar, communique à ce sujet, dans l'*Israélite*, l'extrait suivant d'une instruction du directeur du Gymnase de cette ville :

Dans cette circonstance, je me conforme à la règle posée par l'arrêté ministériel du 6 mai 1859, qui dit :

« L'administration scolaire ne peut refuser d'avoir justement égard aux demandes des parents qui, par des motifs religieux, désirent que leurs fils soient dispensés de la fréquentation de l'école le samedi, ou seulement pendant les heures du service divin. Par conséquent, je décide que dans les cas où les parents le demandent eux-mêmes aux autorités scolaires provinciales, on accorde aux élèves juifs la dispense en question, en leur rappelant que l'école n'assume point la responsabilité des suites que pourraient avoir pour les élèves de telles absences de l'école. »

Les dispositions du 30 janvier 1869 sont conçues dans le même sens.

— A Gudensberg, un négociant israélite, âgé de 88 ans, a été assassiné, le 9 décembre, avec sa femme et sa servante. Le meurtrier est arrêté ; c'est un domestique d'une métairie voisine. Le vol était le mobile du crime. Cependant la clef de la caisse qu'il avait dérobée, et dont il voulait se servir, s'étant cassée dans la serrure, il n'a pu prendre que *quatre thalers*. (*Israélite.*)

— Un brocanteur de Berlin était en possession de treize rouleaux sacrés qu'il allait vendre à un batteur d'or, qui voulait se servir du parchemin. Une réunion d'israélites, présidée par M. le rabbin Dr Hildesheimer, s'est empressée, au moyen d'une dépense importante, de prévenir l'affreuse profanation. (*Ibid.*)

— On écrit de Mayence :

« Plusieurs journaux ont annoncé que le Consistoire supérieur grand-ducal, d'accord avec le ministère, a décidé que les cloches d'églises évangéliques peuvent seulement être employées pour l'enterrement de chrétiens, non de personnes appartenant à la religion juive. C'est l'autorité ecclésiastique, et non l'administration civile, qui dispose des cloches évangéliques. » (*Israélite.*)

Mais s'il faut sonner le tocsin lors d'un sinistre, est-ce que l'administration municipale doit attendre les ordres du clergé protestant pour appeler au secours?

— L'administration de l'enseignement public de la basse Autriche a décidé que les enfants juifs fréquentant les écoles municipales ne peuvent être dispensés de travailler le samedi; et dans cette administration siégent plusieurs juifs, le Dr Engel, Dr Kompert, Dr Mosenthal et Louis-Auguste Frankel! Un avis de l'administration de la communauté réformiste a essentiellement contribué à la prise de la décision dont il s'agit. On espère que des coreligionnaires haut placés parviendront à faire annuler cet ukase despotique. (*Ibid.*)

— Le *Frendenblatt*, de Vienne, écrit:

Très-peu de personnes savent peut-être quelque chose d'un original, retiré il y a peu de temps encore dans le gîte du Salzgries, qui donne aussi l'hospitalité aux émigrés galiciens aux longues boucles de cheveux; original qui méritait pourtant de former un des ornements des contes du Ghetto. C'était un petit homme, mobile, à longue et épaisse barbe, aux cheveux touffus, enveloppé d'un cafetan sale, coiffé d'un vieux chapeau, mal peigné, portant toujours une plume d'oie sur l'oreille, connu sous le nom de Reb Notel, servant depuis plus de trente ans de bureau de renseignement et d'intermédiaire aux mendiants venant de la Galicie. Il écrivait pour eux des lettres de mendicité, leur donnait des adresses de bienfaiteurs, leur faisait connaître exactement l'heure à laquelle ils recevraient quelque chose et combien ils recevraient, enfin tout ce que les mendiants ont besoin de savoir. Aux « veuves avec cinq enfants », il procurait les quatre qui manquent peut-être encore à ce chiffre; à « l'homme avec sa femme aveugle », justement cette femme aveugle. En un mot, il était le véritable père des mendiants. Aussi lui étaient-ils attachés autant qu'ils méprisent le savon, et l'appelaient-ils leur bon Reb Notel. Il était très-désintéressé et ne demandait qu'une bagatelle pour ses services. Les mendiants savent, maintenant seulement qu'il est mort, ce qu'ils ont perdu en lui.

RUSSIE.

Un célèbre israélite d'Odessa, le Dr Emmanuel Solowietschik, membre du conseil municipal et médecin en chef de l'hôpital de cette ville, est mort récemment, encore jeune, à Saint-Pétersbourg, où il était venu pour remplir une mission officielle. Le conseil municipal, sur la proposition du bourgmestre, le conseiller intime Nowosselsky, a voté une manifestation de regrets, de gratitude et

de sympathie pour le défunt. A un service funèbre, célébré à la synagogue d'Odessa, assistaient le gouverneur et toutes les notabilités de la ville, et les médecins de l'hôpital ont décidé d'établir, en son honneur, une table commémorative en marbre avec une inscription rappelant ses mérites. (*Wochenschrift.*)

TURQUIE.

On lit dans l'*Esperanza :*

Un Grec a payé depuis quelque temps un impôt à la communauté juive de Constantinople pour avoir le droit de vendre du fromage aux israélites. Le rabbin avait établi un gardien pour surveiller la fabrication du fromage, et lui avait remis un cachet pour en constater la qualité de cascher.

Ces jours-ci est venu chez le rabbin un Grec, domestique du marchand, et lui a raconté que son maître avait fait un faux cachet et vendait aux israélites du fromage fabriqué dans l'absence du gardien. Le marchand, appelé pour se justifier, a nié, mais son domestique a maintenu sa déposition, qu'il a affirmée par un serment. Le rabbin a envoyé les deux hommes chez le patriarche grec, avec prière de rechercher la vérité. Le patriarche, acceptant la mission, a nommé une commission d'enquête composée de notables de sa communauté, et a promis de faire connaître au rabbin le résultat de l'enquête. L'*Esperanza* se réjouit de ce fait qui témoigne de l'union et de l'amitié existant entre les Grecs et les israélites.

AMÉRIQUE.

On lit dans la *Tribune* et dans plusieurs autres journaux :

« Une grande effervescence règne depuis quelque temps parmi les israélites de Baltimore, parce que le bruit s'est répandu soudain que le rabbin très-admiré d'une synagogue de cette ville est chrétien. Son accusateur est le Dr Szold, rabbin d'une autre synagogue, qui affirme que le Dr Jacob Mayer a passé à Liverpool au christianisme il y a plusieurs années, et il invoque le témoignage d'autres hommes renseignés à ce sujet. Or, les informations ont fait connaître indubitablement qu'un rabbin Dr Jacob Mayer s'est fait réellement chrétien à Liverpool; mais l'accusé nie énergiquement son identité et se trouve actuellement en route pour l'Angleterre afin de réunir les preuves de son innocence. »

— Une dame chrétienne de Liverpool, distinguée et possédant une très-grande fortune, est décédée et a légué une somme de 20,000 dollars à M. le Dr Baar, précédemment rabbin en cette

ville, où la dame en question l'avait connu et estimé pour ses talents et son noble caractère. M. Baar a quitté l'Angleterre depuis de nombreuses années, s'est rendu en Amérique pour remplir les fonctions de rabbin à Washington; une maladie l'a obligé de quitter ce poste et d'accepter celui de professeur dans une institution de la Nouvelle-Orléans, où il est occupé depuis six ans, et c'est là qu'il a reçu la nouvelle du souvenir que lui a laissé la bienveillante chrétienne d'Angleterre.

Pour toutes les nouvelles diverses,
S. Bloch.

ANNONCES.

Une institutrice allemande âgée de vingt-deux ans, de famille honorable et ayant passé ses examens, parlant l'anglais comme sa langue maternelle et couramment le français, désire trouver un engagement dans une maison israélite orthodoxe, ou dans un pensionnat. Elle est en possession d'excellentes attestations.

S'adresser au bureau de l'*Univers israélite*.

MADEMOISELLE NATHALIE BLUM (de Strasbourg)

(*Prix d'hébreu donné par la duchesse de Plaisance*).

Leçons particulières de français, de littérature, d'allemand et d'hébreu. Préparation aux examens; préparation à l'initiation religieuse. — Rue Cadet, 14.

INSTITUTION J. LION,

11-13, avenue du Roule, à Neuilly (près Paris),

Entre le Parc et le Bois de Boulogne.

Enseignement classique et professionnel. Répétitions du lycée.

INSTITUTION BARCZINSKY,

à Brighton (Angleterre).

M. S. Barczinsky, qui dirige depuis bien des années avec le plus grand succès une institution de jeunes gens israélites en Angleterre, serait heureux de recevoir dans son établissement des élèves du continent.

S'adresser au principal, M. S. Barczinsky, Wellesley House, Wellington Road, Brighton (Angleterre).

VIDAL-NAQUET FILS & C°,

Propriétaires et négociants à Montpellier.

יין כשר
לפסח

VINS ROUGES

—

Saint-Georges
Roussillon
Narbonne
Montagne



VINS BLANCS

—

Vin de Côtes sec
Vin blanc doux
Muscat Frontignan
Muscat Lunel

EAUX-DE-VIE ET ESPRITS.

Les Fûts et les Bouteilles doivent porter le Cachet ci-dessus.

***Références,* chez MM. les grands rabbins de France.**

Le Directeur gérant : **S. BLOCH.**

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXI° Année N° 10 15 janvier 1876

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

BULLETIN. — Joseph et Moïse. — Comment Moïse débute dans sa carrière. — Exemples à suivre. — Notre embarras. — Le 1er janvier. — Souvenir d'un portier. — Les plaies d'Égypte à Paris. Encore le rabbin gallophobe. — La presse d'outre-Rhin et les israélites. — Curieux recensement allemand à Metz. — Les emprunts que nous fait le christianisme. — Paroles d'un député marquis. — Jolie proposition d'un prêtre luthérien. — Pourquoi Moïse craignait l'incrédulité des Hébreux. . . . . S. Bloch
NÉCROLOGIE. — Sir Anthony de Rothschild. — Émile Oulman . . . . S. Bloch
UNE VOIX ANGLAISE.
LETTRES DE PRUSSE.
UN TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN.
ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE. — Bulletin de décembre.
CORRESPONDANCE. — Lettre du grand rabbin de Paris.
NOUVELLES DIVERSES. — Paris, départements, Algérie, étranger.
ANNONCES.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris, les départements et l'Algérie { Un an, 20 fr. / Six mois, 11 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. Six mois, 13 fr.

Annonces littéraires : 1 fr. la ligne.

Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.

---

*EN VENTE AU BUREAU DE L'*UNIVERS ISRAÉLITE :

La Foi d'Israël, *ses dogmes, son culte, ses cérémonies et pratiques religieuses, sa loi morale et sociale, sa mission et son avenir*, par S. Bloch. — Un fort volume in-8°, prix : 4 fr.; pour les départements et l'Algérie (franc de port), 4 fr. 80 c.; pour l'étranger, les frais de port en sus.

Méditations bibliques, *pensées religieuses et morales, discours et commentaires sur le Pentateuque;* divisé en cinquante-quatre lectures sabbatiques (Sidrôth), *à l'usage de l'étude et du culte.* Par S. Bloch. Un fort volume in-8° orné d'une belle gravure en taille-douce. — Prix : 4 fr.; ajouter 80 c. pour frais de port pour les départements et l'Algérie.

Le Judaïsme et le Socialisme. Par S. Bloch. — Prix : 50 centimes; pour les départements, 60 centimes.

M. Renan et le Judaïsme. Par S. Bloch. — Prix : 50 centimes; pour les départements, 60 centimes.

Le Judaïsme, ses dogmes et sa mission. Deuxième partie: *la Révélation.* Par Michel A. Weill, grand rabbin. — Prix : 6 fr.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

BULLETIN.

Après Joseph, l'israélite devenu vice-roi d'Égypte, nous arrivons à Moïse, l'israélite élevé en prince dans le palais même des Pharaons. Et ces deux splendides et immortelles physionomies juives ont apparu dans le pays de l'oppression et de la servitude de nos pères, dans le pays de notre dégradation et de notre martyre, où — nouvelle gloire à nulle autre pareille — Israël monta au rang suprême de peuple de Dieu !

Moïse ! quelle grande figure, quelle lumière éblouissante, quelle idée incommensurable ! Il fut à la fois un homme terrestre et un homme divin — איש אלקים ; son pied était posé sur la terre et sa tête touchait au ciel ; élevé au-dessus de tous les mortels passés et futurs, lui seul pouvait être le guide du peuple élu, l'instituteur de la « sainte nation », le roi du « royaume des pontifes ».

Sa vie, dès son début, est un enseignement merveilleux.

Ayant grandi sous le regard et dans l'affection de la princesse qui l'avait arraché à la mort et adopté pour fils, sa première entrée dans le monde fut pour ses *frères*, qu'il n'avait pas honte de visiter dans leur malheur et leur abaissement — בסבלתם. Quelle sévère et puissante leçon pour tant des nôtres qui, arrivés à une certaine fortune ou une certaine position sociale, rougissent de leurs coreligionnaires, s'en éloignent avec dédain, ne les connaissent plus, bien que ceux-ci ne soient pas des esclaves comme nos ancêtres sur les bords du Nil, et fassent honneur à la société qui les a accueillis dans son sein !

Commençant de suite sa grande mission de chef et de protecteur

d'Israël, Moïse, méprisant tous les dangers, frappe à mort l'Égyptien qui a maltraité un Hébreu. Ah! si tous les israélites riches, puissants, haut placés, suivaient, de très-loin seulement, cet exemple de tendre et héroïque attachement à leurs frères qui souffrent; s'ils voulaient seulement refuser de prêter leur argent aux ennemis, aux tyrans de notre peuple, et de vivre au milieu d'eux! Et lui, Moïse, l'homme le plus doux et le plus humble de la terre, au témoignage de l'Écriture; lui qui s'effaçait volontiers quand il s'agissait de sa personne, de ses intérêts, de son honneur même; lui qui ne voulait pas que Josué, son fidèle disciple, se fâchât lors d'un empiètement public sur ses droits et son autorité (Nombres, XI, 29), il frappe et tue un homme pour venger un frère!

Voilà pour ses pieux et vaillants sentiments israélites, se montrant à ses premiers pas sur la terre; voici pour ses sentiments de justice et d'équité envers toute l'humanité. Il arrive dans sa fuite auprès d'un puits, en Madian, où les filles du prêtre de la contrée venaient abreuver le troupeau de leur père; des pâtres ennemis surviennent et les chassent. Moïse, seul, errant, poursuivi peut-être, n'hésite pas un instant; il prend la défense des femmes étrangères, idolâtres, contre leurs agresseurs. Voilà comment il débute dans sa carrière, d'abord comme israélite, exposant sa vie pour punir l'insulte faite à un autre israélite; puis, comme homme, protégeant les faibles, secourant et aimant toute l'humanité. Il montra également, d'après la légende, une touchante tendresse envers une brebis égarée. Hélas! dans ses futures fonctions de pasteur de son peuple, il aura souvent encore d'autres brebis perdues à chercher et à ramener... Voilà aussi comment nous avons voulu, en commençant la lecture de l'Exode, montrer un seul trait du libérateur d'Israël. Modeste, ami de la paix, bon et doux à l'extrême, il ne nous dit pas cependant, comme un certain *sauveur*, de tendre la joue à quiconque veut nous frapper, de ne pas nous défendre contre l'injustice et le vol; mais il nous apprend à résister au mal, à repousser la violence, à combattre pour notre bon droit, à maintenir courageusement notre place sous le soleil, à frapper le Mizri qui nous attaque et nous moleste, dans notre personne

ou notre religion. Mais que de choses aurons-nous encore à dire sur l'Envoyé de Dieu !

Le nouvel an civil n'a produit jusqu'ici aucun nouveau fait israélite. Par quoi commencer alors ce numéro? Nous ne pouvons cependant pas, pour sortir d'embarras, recourir à notre vieux moyen et établir encore une fois une comparaison, si honorable pour le judaïsme, entre le nouvel an de notre culte et celui de la société, entre le 1er Tischri et le 1er janvier, ou même entre Hanouca et Noël, les Macchabées et les Mages. Nos lecteurs connaissent tout cela par cœur, nous nous répétons assez souvent à leur détriment, sans avoir comme Moïse le droit de rédiger un *Mischné Thora*, une seconde édition de nos prédications.

Une autre ressource nous fait également défaut. Jadis, au temps de la royauté, le *Moniteur*, qui avait alors un format respectable et du papier blanc digne de l'organe officiel d'un grand pays, publiait dans les premiers jours de l'année le discours que le Consistoire central avait prononcé aux réceptions des Tuileries, et la réponse du roi. Reproduire ces choses et les accompagner de commentaires plus ou moins intéressants, comme nous savions encore les faire alors, ce fut une heureuse entrée en matière pour le journal israélite, cela donna à notre modeste feuille une fière apparence d'autorité et de caractère gouvernemental. Aujourd'hui, hélas ! il n'y a plus de Tuileries et il n'y a plus de discours. On ne parle guère sous la République, bien que nous ayons sept cents souverains parleurs trônant à Versailles ! ישב בדד וידם כי נטל עליו (Lamentations, 28).

Enfin, un autre expédient pour remplir le vide nous échappe aussi cette fois. Nous n'osons plus parler de la tyrannie des *étrennes*, car nous nous rappelons la violente épître d'un terrible portier qui nous a menacé à ce sujet l'année dernière, et l'épée, nous voulons dire le balai, de Damoclès-Pipelet est toujours suspendu sur notre tête.

Et c'est dommage. En ce moment où nous allons relire dans la sy-

nagogue la nomenclature des choses désagréables arrivées aux Égyptiens à cause de nos pères, nous aurions pu faire observer opportunément que la plaie des cadeaux forcés au jour de l'an est plus affreuse que toutes celles visitant Mizraïm; et que Pharaon aurait bien vite affranchi les Hébreux si son pays avait été éprouvé par le fléau des étrennes, plus dévorantes que les grenouilles du Nil, envahissant plus désastreusement les maisons, les salons, les chambres, les palais et les chaumières — ועלו ובאו בביתך ובחדר משכבך, n'épargnant même pas les plus pauvres et les plus misérables, qui doivent se priver de pain pour acheter des bonbons! ובבית עבדך ובתנורך ובמשארותך (Exode, VII, 28). Sans compter qu'au jour néfaste du 1er janvier on est assailli dans tout Paris par des légions de mendiants, d'écloppés, par toute la cour des miracles représentant, personnellement et réellement, les troisième et sixième plaies d'Egypte כינים et שחין. On a même vu des bancals marchant comme des grenouilles (2e plaie), un עָרֹב hideux, abominable mélanges d'insectes malfaisants (4e plaie), et puis d'innombrables sauterelles, tendant la patte, poussant des lamentations, dévorant tout et couvrant la surface de nos rues et nos places — וכסה את עין הארץ (10e plaie). En un mot, toutes les calamités de Mizraïm, avec cette différence, qu'ici les Hébreux, et, même l'*Univers israélite*, n'ont pas été épargnés.

Nous disions plus haut qu'on ne parle guère sous la République.

Cependant, le rabbin rédacteur du *Maguid*, un des plus violents gallophobes de Prusse, pour bien humilier notre pays, a dit dernièrement que la France « n'a plus de force que dans sa langue » — אין כחה אלא בפה. Il nous semble que M. le rabbin de Lyck en a une bien mauvaise qu'il devrait mieux surveiller. L'écrivain hébraïsant doit bien connaître cette recommandation du Psalmiste: נצר לשונך מרע ושפתיך מדבר מרמה (Ps., XXXIV, 14). Les ridicules coups d'épingle donnés par un rabbin à la généreuse nation qui a délivré le judaïsme du monde entier d'un joug séculaire sont vraiment odieux. Mais, malgré vos outrages, monsieur le rabbin *Franzosen-*

fresser, nous sommes heureux et fiers d'être Français, puisque nous pouvons regarder de nouveau la Colonne !

Voici encore quelque chose d'allemand. On lit dans le *Journal d'Alsace* du 19 décembre :

Nous ne parviendrons jamais, en Alsace et en Lorraine, à comprendre certains errements et certaines manières de faire de la presse d'outre-Rhin. Il y a là une différence profonde de mœurs et d'éducation politique et sociale, qui nous a souvent frappé déjà, et qui vient encore de se révéler ces jours derniers, à propos d'une polémique entre deux journaux prussiens.

Quel était l'objet de cette polémique? La chose n'importe pas. Ce qui importe, c'est une réponse qu'un de ces journaux a pu donner à l'autre : « Vous nous reprochez d'aller dans les villages pour connaître les véritables sentiments du peuple allemand; il vous semblerait sans doute plus louable que l'on aille au *Ghetto*. »

Il paraît que le journal auquel la *Gazette de l'Allemagne du Nord* adressait cette sortie a pour directeur un israélite.

Nous ne voulons pas soulever ici une simple question de goût. La chose nous paraît plus importante, car ce fait n'est en aucune façon un fait isolé et exceptionnel. Ce qui nous frappe précisément, c'est la facilité avec laquelle, en Allemagne, on reproche à celui-ci d'être israélite, à celui-là d'être catholique. Il semble que les adhérents du protestantisme et de la libre pensée soient seuls en droit de demander des égards. N'a-t-on pas vu naguère, à propos du procès Kullmann, une tempête s'élever dans une partie de la presse contre un juge d'instruction, parce que ce magistrat était catholique? — comme si cette qualité était incompatible avec les vertus du juge! Ces procédés nous étonnent, parce que nous nous étions habitués à faire abstraction de plus en plus des questions de culte, et à appliquer la même mesure aux fidèles de toutes les confessions. Assurément, nous ne prétendions pas que les ultramontains de France nous rendissent la pareille; nous avons, au contraire, gardé le souvenir de la polémique singulière qui s'étalait dans le *Volksbote* de Rixheim et ailleurs, et qui se servait précisément contre nous, contre les libres penseurs, contre les protestants, contre les israélites, des mêmes armes que nous voyons aujourd'hui entre les mains d'autres partis.

Les journaux allemands de l'Alsace nous demandent quelquefois pourquoi nous parlons des « conquêtes de 1789 » et en quoi celles-ci consistent. Eh bien! voici un point sur lequel les mœurs politiques de la France étaient et sont en avance sur celles de l'Allemagne, grâce aux « principes de 1789 ». En France, en effet, les partis *libéraux* n'admettent pas qu'il y ait une distinction à établir entre citoyens du même pays, au point de vue du culte et de la confession de foi; ils laissent ce soin aux ultramontains,

qui s'en acquittent avec beaucoup de grâce. En Allemagne, au contraire, les ultramontains ne sont pas seuls à user de ces armes empoisonnées; les *libéraux* eux-mêmes s'en servent, et l'on peut un beau matin se trouver anathématisé par des journaux nationaux libéraux parce que l'on est catholique, ou par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* parce que l'on est israélite.

On dit quelquefois que l'Allemagne n'a pas encore passé par son 1789. Voilà qui prouve, en effet, qu'il en est ainsi, et voilà en quoi, entre autres, consistent ces conquêtes de la première Révolution, dont on affecte souvent d'ignorer ou de méconnaître le caractère si essentiellement libéral, humain et pacifique.

On écrit de Metz, le 13 décembre, au même journal, la chose passablement amusante que voici :

On n'a pas encore publié le résultat du recensement de la population de la ville de Metz. Cette opération n'était pas si simple pour notre ville que pour d'autres, la plus grande partie de la population étant de nationalité et de langue françaises. Aussi a-t-il fallu faire imprimer les bulletins de recensement pour la majeure partie en français, ainsi que les formulaires et les instructions destinés aux personnes chargées du recensement.

Il faut dire que ces imprimés, traduits sur les originaux allemands, si je suis bien informé, à Strasbourg, ont donné lieu à des méprises, en ce que certains termes signifiaient, aux yeux de beaucoup d'habitants, autre chose que ce qu'ils voulaient énoncer. Ainsi les mots : *Position dans le ménage*, ont dû être expliqués à la plupart des personnes. Les uns entendaient par là la situation matérielle du ménage, d'autres la profession de la personne qu'il s'agissait de recenser. Aussi s'est-il produit de singuliers quiproquos dans cette rubrique; par exemple, pour un enfant en bas âge, la position dans le ménage a été indiquée par les mots : *Apprend à marcher*. Un mari modèle a mis, à cette même rubrique, sous le nom de sa femme : *Commandant!* Les instructions portaient que le chef de la famille ou du ménage devait être simplement désigné par un *zéro!* Ce zéro, peu flatteur pour l'honorable classe des pères de famille et des maris, n'a pas peu froissé leur susceptibilité, comme il a excité l'hilarité des recenseurs qui en endossaient la responsabilité.

Une autre désignation était une énigme pour les Français de Metz, celle de : *Confession*. Nul d'entre eux n'entendait et ne pouvait entendre par ce mot que ce qu'il exprime en français, l'acte de se confesser. Or on concluait généralement que demander aux personnes des deux sexes si elles allaient ou non à confesse, c'était montrer, de la part de l'État, trop de curiosité. Un mari me disait à ce propos : « Je ne vais jamais à confesse, et ma

femme très-peu ! » D'autres appliquaient ce mot exclusivement à la *Confession d'Augsbourg* et se défendaient d'être luthériens. Les mots de *culte* ou de *religion* eussent été compris de suite. (Ces irrégularités de traduction, soit dit entre parenthèses, prouvent qu'il n'est pas opportun de diminuer le nombre des leçons de français dans les écoles.)

Parlons d'autre chose.

Le christianisme, n'ayant pas de vie propre, tirant sa séve et toute sa force des veines du judaïsme, ne cesse de lui faire des emprunts pour obtenir la considération, la confiance et le respect des peuples. Voici, par exemple, ce que les feuilles cléricales ont publié récemment :

> Le cardinal-archevêque de Paris va recevoir, pour la future église du Sacré-Cœur à Montmartre, un don d'un grand prix, offert par la nation maronite. On sait que le bois qui servit à la construction du temple de Salomon fut tiré d'une forêt de cèdres du Liban. Un petit nombre de cèdres antiques subsiste encore : ces arbres mémorables sont comme des monuments des temps bibliques.
>
> De magnifiques planches de cèdre, au nombre de douze, provenant de l'un des arbres, embarquées au port de Tripoli, ont passé la mer et arriveront bientôt à Paris.

Vous avez beau faire une imitation mesquine, employer un peu de bois de cèdre dans la construction de votre édifice, celui-ci n'aura jamais l'auguste majesté, la lumière et l'esprit, la force et la vie immortelle de notre sanctuaire. Notre arche sainte est brûlée, les tables de la Loi que Dieu nous avait données sont brisées; mais les lettres divines, envolées dans l'espace, se sont réfugiées dans le cœur et la foi d'Israël!... Vos petits morceaux de bois de cèdre ne donneront pas à votre temple la moindre vraie consécration, ni le moindre rayon de celui de Jérusalem. Mais le judaïsme est riche, il peut faire des prêts à l'Église et à la Mosquée, il peut faire vivre les religions du Levant et du Couchant, sans rien leur emprunter à son tour. והלוית גוים רבים ואתה לא תלוה.

Dans une des dernières séances de la presque défunte Assemblée nationale, un député a dit : « M. le ministre des cultes est le tuteur dévoué et respecté des intérêts du culte catholique. » Il est vrai que ce député est un *marquis*, c'est-à-dire un personnage antédiluvien

qui ignore les institutions sociales des temps modernes, surtout la liberté et l'égalité des cultes qui font, qui doivent faire d'un ministre français le tuteur dévoué et obligé de toutes les confessions religieuses reconnues par l'État, du judaïsme et du protestantisme aussi bien que du catholicisme; autrement il ne serait pas le ministre *des cultes*, mais le serviteur d'une église particulière; il ne serait même plus un haut dignitaire de France, mais un simple gardien de la sacristie.

Disons un mot d'un prêtre luthérien allemand; il se nomme M. Quistorp et publie un journal intitulé : *die Wacht* (le Guet). Il soumet à M. de Bismarck un plan de partage de la Turquie : l'Allemagne recevra la Palestine et la Syrie; elle aura l'obligation de transporter les juifs du monde entier dans leur ancienne patrie, *d'où ils ne devraient plus sortir*. Pour les journalistes juifs, le fougueux pasteur propose une colonie pénitentiaire sur les bords de la mer Morte. « Mon consentement plein et entier, ajoute le correspondant berlinois de l'*Univers*, est acquis au projet d'internement des journalistes sémitiques. » Parbleu!

Ils s'entendent bien, les gazetiers papistes et huguenots, quand il s'agit de tomber sur nous, de nous accabler. Ils voudraient bien nous envoyer à la mer Morte, pour qu'ils pussent mieux pêcher en eau trouble dans le monde civilisé. Ce sont eux cependant qui auraient besoin de tremper leurs plumes dans le lac salé du ים המלח pour donner un peu de sel et de goût à leurs sèches tartines.

Mais quittons ces régions obscures et malsaines, et contemplons encore un instant la scène lumineuse et divine de l'Horeb au moment où le Seigneur charge le fils d'Amram de se rendre en Égypte, auprès de Pharaon et auprès d'Israël, pour accomplir l'œuvre du salut.

Moïse, après avoir entendu de la bouche de Dieu les paroles les plus solennellement rassurantes, les promesses de délivrance les plus positives, dit : « Ils ne me croiront pas, ils n'écouteront pas ma voix, car ils diront : l'Éternel ne t'est point apparu. » Pourquoi

ce doute, cette crainte d'incrédulité de la part d'un peuple si malheureux, si affreusement opprimé et torturé, qui doit cependant accueillir avec bonheur, avec transport le plus petit mot d'espoir, la moindre lueur de délivrance?

C'est que Moïse connaissait bien les israélites, qui, même à cette époque lointaine et lorsque le monde entier était encore plongé dans toutes les ténèbres morales et intellectuelles, étaient déjà éclairés par les vives lumières de la pensée et de l'esprit — ולכל בני ישראל היה אור במושבתם, et rejetaient toutes les superstitions, toutes les croyances en opposition avec la saine raison. Ils étaient philosophes lorsque l'idolâtrie la plus abrutissante et la plus abjecte régnait autour d'eux. C'est pourqui Moïse ne dit pas qu'ils n'auront pas foi en Dieu, mais qu'ils ne croiront point en *lui*, en un homme, en un *médiateur*, en un vicaire d'une divinité quelconque, en un représentant et fondé de pouvoirs du Très-Haut sur la terre, en un mortel infaillible.

« Ils ne me croiront pas », même après avoir reçu la promesse de conquérir tant de richesses, de l'argent, de l'or, des parures en masse, la fortune de toute l'Égypte — ונצלתם את מצרים —, eux à qui on reproche éternellement un amour exagéré des biens matériels, de l'âpreté au gain et de la rapacité!

Mais le Seigneur apprend à Moïse que la dure nécessité forcera bien son peuple à unir la sainte foi en Dieu, à la ferme croyance à d'autres faits miraculeux, au surnaturel, à être croyant et rationaliste en même temps. Cette dure nécessité est représentée d'abord par la *verge* que Moïse tenait à la main et se transformait en serpent, symbole de la persécution, du martyre, des coups terribles qui frapperont Israël. Ensuite par la main « blanche et pure » couverte soudain de lèpre, image des horribles calomnies et accusations dont Israël sera la victime parmi toutes les nations, dans tous les temps, et même encore aujourd'hui. Enfin, cette nécessité de croire et de prier se produit par le *sang* de nos frères versé à flots comme de l'eau dans toutes les contrées de l'univers. Tout cela non plus n'est pas naturel, conforme à la raison et aux sentiments hu-

mains, en présence d'une civilisation avancée et de tous les splendides progrès des peuples, et pourtant cela est. Comment osera-t-on mettre en doute les faits merveilleux de la Bible lorsqu'on ne pourra nier les monstruosités prodigieuses de la Perse et de la Roumanie? Voilà assurément du surnaturel auquel on est bien forcé de croire, hélas!... Aussi Israël finira-t-il par ajouter foi à l'envoyé du Seigneur et aux autres hommes élus qui, inspirés par sa pensée et éclairés par sa lumière, auront charge et autorité de parler en son nom. C'est ce que la voix divine a annoncé au milieu des éclairs de la Révélation : « Et en toi aussi, ils croiront à tout jamais » (Exode, XIX, 9).

Mais la meilleure et plus solide preuve de la mission de Moïse et de l'excellence incomparable du judaïsme tout entier est dans ceci : « Quand tu auras fait sortir ce peuple de l'Égypte, vous servirez Dieu sur cette montagne. » Voilà le Sinaï et voilà la vérité israélite! Elle n'a pas besoin de miracle, de renversement des lois de la nature pour s'imposer à l'humanité, percer toutes les ténèbres, conquérir les cœurs et régner dans les esprits. Et si ses fidèles organes, ses apôtres incorruptibles — les israélites — souffrent encore pour elle la persécution dans maints États, le Très-Haut dira encore une fois à Moïse ces dernières paroles de notre Sidra : « Tu verras ce que je ferai à Pharaon; une main puissante le forcera à les affranchir, et une main puissante les délivrera de la tyrannie » וביד חזקה יגרשם מארצו. Prenez garde, tyranneaux de la Roumanie et d'autres lieux!

S. Bloch.



Il est arrivé à Paris une bien triste nouvelle, celle de la mort de M. le baron Anthony de Rothschild, l'un des chefs de la grande maison de banque de Londres, décédé en cette ville, le 4 janvier, à l'âge de soixante-six ans, à la suite d'une longue maladie.

Consul général d'Autriche à Londres, créé baron anglais par la reine et haut sheriff de Bucks, il avait été dernièrement élu membre du Parlement, où siége déjà son frère, le baron Meyer de Rothschild. Il était l'oncle de Mme la baronne Alphonse, de Paris.

Sa perte, est-il besoin de le dire? est un coup des plus sensibles, des plus douloureux pour cette grande et célèbre famille israélite, visitée, elle aussi, par des épreuves affligeantes, par le deuil et les larmes. Mais la mort règne avec une égalité terrible sur tous les humains. קטן וגדול שם הוא « Le petit et le grand, tous s'y trouveront réunis. » (Job, III, 19.)

Nous l'avons connu personnellement, depuis 1837, l'homme excellent et charmant. L'accueil qu'il nous a fait était aimable, gracieux, sympathique, Car, malgré sa haute position sociale, sa brillante fortune et son grand nom, le vénérable et bien-aimé défunt était simple, bienveillant et affable pour les plus humbles et plus obscures. Accessible à tous, il n'avait rien de cette vilaine morgue de beaucoup de richards et de parvenus qui refusent leur porte et leur approche aux gens qui ne viennent pas avec un gros sac d'argent, ou ne se font pas annoncer par un nom ronflant.

L'Angleterre israélite est en deuil; les heureux du monde déplorent la disparition d'un rayonnant modèle de vertu unie à la fortune, et les pauvres pleurent la perte d'un père.

Anthony de Rothschild, bienfaisant à un très-haut degré, était aussi un bon et sincère israélite. Il s'occupait activement des intérêts matériels et moraux de la grande communauté de Londres, s'imposait des sacrifices nombreux et importants pour le soutien de ses institutions religieuses et charitables; il figurait honorablement dans toutes les souscriptions organisées pour des œuvres pies, et il prenait une part bien vive à la prospérité, à l'avancement et à l'élévation du judaïsme universel. Son nom aurait été plus connu et plus admiré en Israël s'il avait été moins modeste, moins ennemi de tout bruit, de tout faste et de toute ostentation.

Sa noble mémoire sera à tout jamais bénie sur la terre où il a si pieusement rempli sa carrière trop courte, hélas! et ses belles vertus recevront dans le ciel les récompenses que Dieu réserve à ses élus. זכר צדיק לברכה.

Et puisse le Seigneur consoler la digne et vénérable compagne de son existence, et toute son illustre famille, la garder, la protéger, la préserver de toute affliction et de tout malheur !

S. BLOCH.

La communauté de Paris aussi vient de subir une perte fort pénible. M. ÉMILE OULMAN, ancien membre du Consistoire, est décédé le vendredi 31 décembre, à l'âge de soixante-quatre ans.

C'était un brave homme dans toute la force du mot, un négociant intègre, jouissant d'une grande et générale considération en France, en Angleterre et aux Indes. Il était sincèrement attaché à son Dieu et à son culte, fréquentait la synagogue, et donnait son concours personnel et pécuniaire à tout ce qui se faisait de bien au milieu de nous. Appartenant à une belle et excellente famille, son dévouement filial et fraternel était sans bornes. Après la mort de son frère aîné, Alphonse Oulman, de regrettée mémoire, enlevé soudainement à l'estime et à l'amour de tout Paris, il a rempli, avec une tendresse touchante, les fonctions et les devoirs de père envers les deux familles. Il y a peu de mois, il a encore eu la joie de marier une de ses filles ; nous en avons parlé ici-même. Ce fut, hélas ! son dernier bonheur et son dernier sourire sur la terre !...

Ici aussi, nous prions Dieu de consoler une vertueuse épouse, de dignes enfants, une bonne et honorable famille, une des meilleures et des plus estimables du judaïsme français ; et que la mémoire du juste soit bénie ! S. B.

UNE VOIX ANGLAISE.

Le *Jewish World* a publié l'excellent article que voici :

« Les louanges sont toujours bien venues, mais particulièrement quand elles viennent d'une source qu'on a tout lieu de croire désintéressée. Nous nous réjouissons dans la certitude que les quelques lignes de l'*Univers israélite* que nous allons reproduire, causeront un vrai sentiment de plaisir à tous les israélites anglais :

Le judaïsme de la Grande-Bretagne est toujours le premier de l'Europe; nous sommes heureux et fier de le contempler dans sa force, son élévation et sa magnificence. Il nous donne un avant-goût de ce que sera le judaïsme universel dans les temps messianiques.

« Il est bien à craindre que notre modestie native ne reçoivent un grand coup en lisant ce témoignage de notre supériorité. Les Anglais réclament comme l'un de leurs priviléges, bien qu'il ne soit pas mentionné dans la Grande Charte, le droit de se plaindre et ils l'exercent royalement. Les israélites anglais ne sont pas une exception, et par conséquent, trouvent toujours des défauts en tout ; et c'est peut-être à cette critique constante que nous devons notre perfectionnement.

« Quoi qu'il en soit, il est certain que nos coreligionnaires français nous tiennent en haute estime. Il faut donc que nous ayons sans cesse devant les yeux cet aphorisme : *Noblesse oblige*, et qu'à l'avenir nous travaillions plus sérieusement et plus assidûment que jamais à la cause sacrée d'Israël. Nous ne sommes pas encore parfaits, et il faut espérer que le témoignage flatteur de l'*Univers israélite* nous excitera à nous maintenir de toutes nos forces dans notre haute position.

« Nous pouvons aussi assurer nos coreligionnaires français que nous leurs avons toujours donné des titres au rang qu'ils nous assignent, et c'est seulement par un sentiment de courtoisie que nous ne refusons pas d'accepter des louanges aussi flatteuses ; mais en dépit de tout ce qui peut être dit, il y a beaucoup de cas dans les choses israélites où nous disons toujours : *Cela se fait mieux à Paris.* »

LETTRES DE PRUSSE.

II

Je disais à la fin de ma lettre précédente, qu'une situation plus indépendante des fonctionnaires du culte israélite était désirable. Cela ne peut se rapporter, dans sa pleine signification, qu'aux vieilles provinces prussiennes. Les rabbins et instituteurs, dans les pro-

vinces annexées, occupent sous ce rapport une meilleure position que ceux de la Prusse d'avant 1866. Il faut dire à l'honneur de notre gouvernement, que bien qu'il n'ait pu jusqu'à présent se décider encore à régler généralement et plus conformément aux exigences du temps actuel les affaires de notre culte dans les vieilles parties du pays, au moins il ne touche pas, dans les provinces acquises plus tard, à l'état antérieur meilleur. C'est ainsi que les fonctionnaires religieux israélites du ci-devant royaume de Hanovre, de l'électorat de Hesse, du grand-duché de Nassau, etc., jouissent encore aujourd'hui des droits concédés par la législation des gouvernements antéprussiens. Bien qu'ils ne soient pas encore, comme chez vous en France et encore maintenant en Alsace-Lorraine, et comme ici pour les confessions chrétiennes, salariés par l'État, ils passent cependant pour fonctionnaires publics et sont, sous certains rapports, considérés comme tels par les autorités supérieures. Ce n'est plus l'administration israélite, mais c'est le gouvernement seul qui a la puissance de leur retirer leur emploi. Dans ces provinces aussi, les affaires de la communauté sont entre les mains d'une administration ; mais quant aux choses religieuses, rien ne peut se faire sans l'assentiment du rabbin. Dans les empiètements de l'administration, le ministre du culte jouit de la protection du gouvernement qui l'a établi. Il n'en est pas ainsi dans la vieille Prusse, car là, l'administration israélite est l'autorité qui nomme le rabbin ; le gouvernement déclare simplement s'il a, oui ou non, une objection à opposer à la nomination. Nous jouissons ainsi d'une liberté involontaire que l'Église catholique nous envie maintenant, mais que nous échangerions bien volontiers contre la législation de cette Église. Il se pourrait peut-être alors qu'on accordât à nos fonctionnaires, après qu'ils auraient été admis à un examen officiel, une plus digne position dans l'État.

Un progrès important a été accompli en faveur d'une classe de fonctionnaires du culte, des instituteurs, dans une des nouvelles provinces de Prusse ci-dessus nommées, dans la Hesse électorale. Par suite d'une décision du ministère, le gouvernement provincial de Cassel a ordonné et déjà mis à exécution la complète égalité des instituteurs primaires israélites avec leurs confrères chrétiens.

Des communautés israélites pauvres reçoivent du trésor public une subvention annuelle s'élevant jusqu'à 400 marcs, afin qu'elles soient en mesure de salarier leurs instituteurs au moins aussi bien que la communauté chrétienne. On ne peut que saluer avec joie ce progrès. Mais pour que cette joie ne puisse être sans restriction et sans trouble, nous avons aussi, en goûtant le miel, senti en même temps le dard de l'abeille. Car le gouvernement de la même province a montré qu'il ne touchait point à la situation des rabbins, mais aussi rien de plus.

On sait qu'il y a longtemps, nos première et seconde Chambres, d'accord avec les organes législatifs, ont accordé une somme importante pour indemniser le clergé de la perte des taxes résultant de l'adoption du mariage civil. Il a été décidé en outre, par le gouvernement et la représentation nationale, d'augmenter les traitements des ecclésiastiques, augmentation pour laquelle, si je ne me trompe, un million de thalers a été inscrit au budget. A ce sujet, les rabbins de l'ancien électorat de Hesse, qui, ainsi qu'il est dit plus haut, sont nommés par l'État et dont les veuves prennent encore aujourd'hui part à la caisse des veuves comme femmes de fonctionnaires publics, ont adressé au gouvernement royal une pétition tendant à recevoir, comme leurs collègues chrétiens, une augmentation de traitement.

Le gouvernement a répondu par un refus, et les motifs de ce refus sont caractéristiques pour la situation générale du culte israélite en Prusse. Il y est dit : « Les rabbins ne sont pas des ecclésiastiques dans le sens de la loi prussienne ; ils ne sauraient être considérés comme tels, et ne peuvent en conséquence en obtenir les droits. » Et pourquoi en est-elle encore là, la loi hessoise, qui dit le contraire de tout ceci ?

Pour la juste appréciation de la question, il faut remarquer que l'augmentation des traitements du clergé est fournie par les contributions payées à l'État. Or, ces contributions doivent être versées par les israélites aussi bien que par les autres citoyens. Nous sommes ainsi obligés de contribuer à ce qu'on donne un haut salaire aux ecclésiastiques chrétiens, et nos ecclésiastiques à nous ne reçoivent *rien !* L'État poursuit probablement un but louable en ceci : il veut

préserver les fonctionnaires israélites de présomptions et d'orgueil, et craint וישמן ישורון ויבעט.

Mais nous demanderons sérieusement : la simple équité n'exige-t-elle pas que les sommes qui, provenant des contributions des israélites, sont actuellement employées à l'entretien des prêtres chrétiens, soient ou rendues ou attribuées à leurs fonctionnaires? Nous demanderons encore : le procédé est-il conforme à l'article premier de notre constitution d'après lequel tous les Prussiens sont égaux devant la loi ? Et en présence de cet état de choses, que font les rabbins prussiens et les administrateurs des communautés ? Pourquoi ne cherchent-ils pas avec toute leur énergie à assurer leurs droits? Et que font les députés juifs, siégeant au Reichstag, pour procurer à leur confession la considération et l'égalité qui lui appartiennent, pour lui conquérir l'émancipation religieuse et morale? Ce qu'ils font pour cela? *rien, rien du tout !* Les députés Lasker, Sonnemann, Bamberger, ont-ils jamais dit un mot à ce sujet? Là, je dois louer Crémieux qui, bien qu'il ne soit pas un juif pieux, a le cœur bien placé et des sentiments profondément israélites. Lorsqu'en 1870 il devint ministre de la justice, un de ses premiers actes fut de déclarer ses frères d'Algérie citoyens français, afin de faire luire, sur eux aussi, le soleil bienfaisant de l'humanité française.

Après tout cela, l'espoir que vous avez exprimé dans le dernier numéro de votre estimable journal, que l'empire d'Allemagne traitera ses autres israélites comme ceux de l'Alsace-Lorraine, et mettra à la charge de l'État les frais de leur culte, cet espoir ne paraît pas devoir se réaliser sitôt. Car, vous le voyez ! pendant qu'on nous caresse la joue droite et accorde des droits égaux aux instituteurs hessois, on nous donne sur l'autre joue un soufflet vigoureux.

UN TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN.

Dans le recueil allemand *Freie Glocken* (Cloches libres) se trouve un article qui a pour titre : « Juif et chrétien », et où il est dit :

..... Aux temps postérieurs, il en fut autrement. Alors il ne pou-

vait plus être question des torts des juifs ; tous les torts tombent sur la tête des chrétiens.

Jetons un regard rapide sur le passé. Lorsque l'empereur Julien, qui avait abjuré le christianisme, donna aux juifs la permission de reconstruire leur temple à Jérusalem, et que le feu ou un tremblement de terre avait dispersé, disait-on, les ouvriers, ils n'avaient plus de temple et leurs sacrifices cessèrent. Ils cherchèrent à les remplacer par beaucoup de prières et cérémonies. Sans doute, la libre recherche et le libre développement furent ainsi enfermés dans des limites étroites. Mais en était-il autrement chez les chrétiens ? N'y régnait-il pas déjà aussi la superstition, la fable, le mensonge ? N'y avait-on pas défiguré en majeure partie le simple enseignement du Nazaréen ?

Lorsqu'à l'approche de l'an 400 commença la grande migration, ces terribles marches des peuples du Nord et de l'Est qui se pressaient aux pays européens du Sud et de l'Ouest ; que par cela naquit partout le désordre et la confusion ; que la domination romaine en Italie et d'autres provinces fut détruite, de vieux empires renversés et de nouveaux fondés, les juifs présentaient pourtant encore quelque chose de solide et de stable.

Deux siècles passèrent avant que les peuples nomades restassent tranquillement dans les provinces conquises par eux. Quelque diverses que fussent les mœurs transformées par ce grand mouvement, les habitudes, les langues, les coutumes religieuses disparues en même temps, les juifs gardèrent ce qu'ils avaient, restèrent ce qu'ils étaient, s'élevèrent comme une tour forte au milieu de l'orage. Ils se distinguaient alors par leurs connaissances, car les peuples envahisseurs étaient la plupart ignorants et grossiers, qualifiés pour cela de *barbares* par les Romains. Les juifs appliquaient bien leurs connaissances, ils utilisaient le temps et les circonstances, parvenaient aux richesses et à la considération. Ils réglaient leur conduite et leur attitude d'après les barbares, se conformaient à leurs vues, épiaient leurs besoins et suivaient ainsi le courant du mouvement, tantôt ci, tantôt là, regardant toujours le profit à obtenir, mais ne renonçant pas à la plus petite partie de leur propre nationalité.

Voyons plus loin. Leurs biens et leur adresse les rendaient partout agréables ; avait-on besoin d'argent, c'est d'eux qu'on l'empruntait et, malheureusement, on le leur prenait aussi de force.

Que de persécutions et de violences les *chrétiens* se permirent plus tard envers eux ! Si parfois cela se faisait par un zèle religieux aveugle, beaucoup plus souvent on avait en vue l'argent des juifs, ou l'on cherchait à se débarrasser d'eux comme créanciers, on les rendait suspects, les présentant comme dangereux. On les accusait d'avoir raillé la croix, profané des vases sacrés et des hosties, d'avoir enlevé et tué des enfants chrétiens, empoisonné les puits et autres crimes semblables. Même quand un fléau quelconque visita le pays, on les accusa, dans les temps anciens, d'en être la cause, et on décréta de dures persécutions contre eux.

Était-il donc surprenant qu'ils haïssent les chrétiens ? que, dans le sentiment des injustices flagrantes dont on les accablait, ils s'isolassent toujours plus obstinément, tinssent toujours plus étroitement ensemble, et causassent à leur tour du mal aux chrétiens ? Et pourtant, sous ce dernier rapport, quelque fréquentes que fussent les imputations des chrétiens, beaucoup est resté non prouvé (1).

Bien des fois cette nation semblait succomber sous l'oppression des chrétiens, mais elle se releva sans cesse. Qu'on pense à l'Espagne. Ici beaucoup d'eux vécurent encore après l'an 700. Leur conduite était remarquable dans ce pays, où régnaient alors les Arabes et les Sarrasins. Ils fondèrent des écoles savantes, cultivèrent la médecine et les mathématiques, et occupèrent généralement un haut degré de civilisation. Et, en effet, ce fut alors pour eux le temps florissant de leur bien-être, leur science, leur considération.

Sans doute, il y eut des tentatives pour les convertir au christianisme. Il n'est pas étonnant qu'elles n'aient pas réussi. Qu'est-ce que les juifs y auraient trouvé de mieux ? Les traitements qu'ils subissaient devaient les rebuter du christianisme mutilé ; les prêtres chrétiens ne se trouvaient pas, du reste, à la hauteur morale des rabbins.

(1) *Rien*, absolument *rien*, n'a été prouvé. (*Wochenschrift.*)

L'Espagne et le Portugal aussi firent, à la fin du XV[e] siècle, des tentatives violentes de conversion sur eux. Ils furent baptisés en masse, mais ils ne cédèrent en cela qu'à la force. Aussitôt l'orage passé, on les revit dans leurs synagogues. Un demi-million d'entre eux furent exilés du pays par l'insensé roi Ferdinand d'Espagne.

La réformation au XVI[e] siècle, amenée par Luther, n'a point apporté de délivrance aux juifs. L'oppression et la moquerie restèrent; elles existent encore aujourd'hui.

Les chrétiens ont vraiment encore beaucoup à réparer. Quelques gouvernements le reconnaissent; puisse-t-on le reconnaître de plus en plus ! Puisse tout chrétien estimer ce qui est purement humain plus que la forme du culte !

Jetons un regard sur le vaste champ mortuaire que nous montre l'histoire universelle. Comme le peuple des juifs se présente alors vénérable à nos yeux ! Que sont devenus les Égyptiens malgré leur fleuve du Nil et leurs fières pyramides ? Que sont devenus les Grecs et les Romains malgré leur grandeur, leurs beaux-arts et leurs sciences d'autrefois ? Des tombeaux silencieux couvrent maintenant beaucoup de nations qui firent trembler jadis le monde. Elles ne nous parlent plus que par des inscriptions tombant en poussière.

Qu'il en est autrement des juifs ! Sans doute, ils n'ont plus leurs oints et leur royaume; mais eux-mêmes sont encore debout. Ils s'entretiennent entre eux de la gloire passée, entendent encore dans l'esprit les sons des harpes et le frémissement des oliviers. Que l'un porte des sandales d'or, l'autre des souliers boueux ; que l'un ait dans sa poche des grandes valeurs, l'autre un ballot de colporteur sur le dos, leurs pas et leur visage se tournent vers les portes de l'avenir ; ils attendent le Messie.

Viendra-t-il ? Certainement ! Mais — voilà ce que savent les juifs et les chrétiens — ce n'est pas un homme isolé qui sera le libérateur et le sauveur, mais ce sont l'éducation, la science et le progrès qui sauveront (1).

(1) Inutile de dire que nous ne signons pas cette proposition. S. B.

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE.

Le Comité central a tenu une séance le 8 décembre, sous la présidence de M. S. H. Goldschmidt.

On a enregistré 280 adhésions nouvelles.

Voici quelques faits extraits du Bulletin :

Les israélites de Turquie ont toujours encore à souffrir des violences de la population musulmane ou grecque à leur égard. Un nouveau fait de ce genre vient de se produire à Smyrne.

Il y a quelque temps, un israélite originaire de Corfou, M. Jacob Lévi, honorablement connu à Smyrne, a été, en pleine rue, mortellement blessé par un Turc. Le meurtrier, mis en arrestation, a déclaré n'avoir eu aucune vengeance à exercer sur sa victime; il n'a pas encore été jugé. Depuis ce triste événement, les quartiers habités par les juifs sont presque chaque soir le théâtre de rixes plus ou moins graves entre musulmans et israélites.

— Le Bulletin donne des renseignements fort intéressants sur les israélites de la Canée.

La communauté de la Canée, la plus importante de la Crète, se compose d'environ 120 familles, formant un chiffre de 1,000 âmes. A Candie (Héraclée), on compte une trentaine de familles; dans le reste de l'île (Rettimo, Seleno, Sphakia, etc.), on en trouve encore une vingtaine. La population totale des israélites de la Crète ne dépasse guère 2,000 âmes.

La condition sociale des israélites est assez bonne; leur société est recherchée; ils vivent en parfaite harmonie avec les autorités locales et consulaires et avec les habitants de la ville. Leurs femmes sont très-sociables et ne se distinguent pas du reste des dames de la localité.

Presque tous les israélites de la Canée savent lire le grec; la plupart l'écrivent; une grande partie d'entre eux parlent le français, sans avoir jamais eu pour cette langue d'autre professeur qu'un vieillard aujourd'hui plus qu'octogénaire et infirme.

— Au chapitre *Écoles*, le Bulletin dit :

Paris (École préparatoire). — La rentrée a eu lieu le 1er novembre. Les cours d'hébreu et de sciences mathématiques ont commencé le 8, sous la direction de nouveaux professeurs. Six heures par semaine sont consacrées au cours d'hébreu, huit heures aux sciences, cinq au français, deux à l'histoire, trois à la calligraphie et à la tenue des livres, deux au dessin, deux au chant et deux à la gymnastique. Il y aura de plus un cours hebdomadaire de pédagogie, fait par un ancien inspecteur d'académie. Les élèves sortent sous la conduite d'un surveillant.

— On se rappelle que l'an dernier le Comité central avait, à la demande de la Société de géographie de Paris, voté une subvention de 500 francs en faveur du rabbin Mardochée, de Mogador, qui venait de faire quelques études à Paris et se disposait à reprendre le cours de ses explorations scientifiques en Afrique. Cette dépense n'a pas été sans résultat. Une lettre du Comité de la Société de géographie informe le Comité central que cette Société a reçu du rabbin Mardochée un envoi intéressant, consistant en estampages d'inscriptions en ancienne langue berbère et en un itinéraire très-convenablement relevé en pays nouveau, en Afrique, sur une longueur de près de 200 kilomètres. La Société de géographie publiera prochainement cet itinéraire; elle a, en attendant, voté une nouvelle somme de 500 francs en faveur du rabbin Mardochée, qui doit se remettre en route pour Tombouctou. Elle est fondée à espérer que les efforts faits pour encourager cet homme intelligent ne seront pas sans profit pour la science et pour le commerce.

CORRESPONDANCE.

Paris, le 5 janvier 1876.

Monsieur le Directeur,

La situation signalée dans la note qui vous a été communiquée relativement à l'école Turgot n'a pas échappé à l'attention du Consistoire. Depuis longtemps déjà, nous sommes en instances auprès de l'administration compétente, pour qu'un cours d'instruction religieuse soit établi à l'usage des élèves israélites qui fréquentent, en assez grand nombre, l'école Turgot et les établissements du même type. Des difficultés de diverses natures avaient empêché jusqu'ici qu'il fût fait droit à nos demandes réitérées. Mais j'ai la satisfaction de pouvoir vous annoncer, d'après une communication officieuse et absolument certaine, que la question a enfin reçu la solution désirée, et que d'ici à quelques jours, le Consistoire sera invité à désigner un aumônier israélite pour les différents établissements municipaux.

Je ne puis m'empêcher, monsieur le directeur, de vous présenter

une observation sur la teneur de la note qu'on vous a prié d'insérer dans l'*Univers israélite*. Elle dit que les élèves israélites sont obligés, pour obtenir de bonnes notes, de suivre le cours d'instruction religieuse de MM. les curés. C'est assurément très-beau de la part de nos élèves d'ambitionner *de bonnes notes* dans *toutes* les branches d'étude; mais les mériter au prix d'une capitulation de conscience que rien n'impose, c'est les payer trop cher. Je m'explique difficilement la faiblesse des parents qui, pour une simple raison d'amour-propre, permettent à leurs enfants de prendre une part active à des leçons qui ne peuvent que jeter le trouble dans leur esprit et fausser leurs idées.

Agréez, monsieur le directeur, etc. ZADOC KAHN,
Grand rabbin de Paris

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

Le Consistoire central, à l'occasion du nouvel an, a apporté au chef de l'État les hommages et les vœux des israélites de France. M. le Maréchal-Président y a répondu de la manière la plus gracieuse, montrant ainsi une fois de plus combien il est noblement animé de sympathiques et religieux sentiments pour tous les bons et fidèles Français, sans distinction de culte.

— Le *Journal officiel* a publié la loi organique sur l'élection des députés; l'article 12 dit : « Ne peuvent être élus par l'arrondissement compris en tout ou en partie dans leur ressort, pendant l'exercice de leurs fonctions, les archevêques, évêques et vicaires généraux. »

Les pasteurs protestants et les rabbins ne sont donc pas compris dans cette disposition restrictive.

— Le même journal a publié un décret sur « les rangs et séances des autorités militaires dans les cérémonies publiques ». Un article de ce décret dit : « Les généraux de division, etc., se placeront immédiatement après les archevêques; les généraux de brigade après les évêques. »

Il n'est pas dit *devant qui* se placeront les pasteurs protestants et les grands rabbins.

— M. Lévy (Baruch), intendant militaire du 19e corps d'armée de la division d'Alger, est nommé intendant général inspecteur.

— M. Heymann (Isidore), médecin major de 2e classe du 32e régiment d'artillerie, a été élevé au grade de médecin major de 1re classe.

— M. le Dr Hayem, du bureau central des hôpitaux, est nommé médecin de l'hôpital temporaire de Paris.

— Un jeune avocat stagiaire de Paris, M. Ferdinand Dreyfus, a obtenu, lors de la réouverture de la conférence des avocats, le prix Paillet.

— L'Assistance publique a reçu, pour les pauvres de Paris, de M. Charles Monteaux, 200 francs; de M. J. Reinach, rentier, 1,000 francs; de MM. Heine, banquiers, 5,750 francs; de M. Georges Halphen, 1,000 francs.

— M. Alexandre May, conseiller à la Cour d'appel de Nancy, est décédé en cette ville le 25 décembre.

— Nous appelons de nouveau l'attention de nos coreligionnaires des départements et de l'étranger qui visitent Paris sur l'excellent hôtel et restaurant Dreyfus, rue Laffitte, 26, qui leur offre toutes les satisfactions désirables et répond à toutes les exigences religieuses et sociales.

— On nous communique d'Alger deux allocutions remarquables prononcées, dans des circonstances bien différentes, par l'honorable M. Joseph Lyon, vice-président du Comité consistorial de bienfaisance, l'une sur la tombe du vertueux M. Tama, l'autre à l'occasion du mariage d'un fils de M. Vaïsse, président du même Comité, avec une fille de M. Fetoussi, l'un des plus anciens et plus dévoués membres du Comité.

Dans les deux allocutions, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire faute d'espace, M. Joseph Lyon s'est montré homme d'esprit, vrai israélite aux vifs sentiments religieux, et ardent patriote français. Il a résumé les mérites du pieux Tama en ces mots : « Il était véritablement israélite, en pensées, en paroles et en actions ; il a passé sur la terre en faisant le bien. »

En parlant, au repas de noce, de M. Crémieux, nommé sénateur, M. Lyon a dit :

Vous le voyez, chers amis et coreligionnaires, on ne fait aucune différence en France entre les citoyens en raison de leur culte et de leur naissance. La déférence publique s'adresse aux plus dignes, aux plus méritants, et certes personne plus qu'Adolphe Crémieux n'avait droit à cet éclatant témoignage d'estime et de reconnaissance pour les services rendus à la cause républicaine, que vous devez aimer plus particulièrement, ca c'est à la République de 1870 et à celle du siècle précédent que vous êtes redevables de la possession de vous-mêmes, de vos consciences, de la libre direction de vos familles et de vos biens. Aimez donc la France et ceux qui la servent avec dévouement . . . . Maintenant que vous avez une patrie, la France, vous lui devez, comme les Macchabées, jusqu'à la dernière goutte de votre sang. (*Tonnerre d'applaudissements. Vive la France !*)

— L'honorable M. Garsin, de Tunis, représentant l'*Alliance israélite universelle*, nous informe, à la date du 4 janvier, que le malheureux israélite de Tastour a été délivré de la prison, grâce aux démarches de M. le consul de France.

M. Garsin, qui s'est occupé de cette triste affaire de la manière la plus louable, a réuni au consulat les israélites naturalisés ou protégés français, au nombre de cent cinquante environ ; il les a présentés au chargé d'affaires et a adressé à celui-ci une allocution éloquente pour le remercier de sa généreuse et puissante intervention.

M. le consul, dans une gracieuse réponse, a dit qu'il ne méritait pas les éloges qu'on lui prodiguait ; que son action s'était bornée à donner des conseils qui, heureusement, ont été écoutés ; il espérait n'avoir jamais besoin d'aller au delà, mais qu'en toute circonstance il saurait faire son devoir pour protéger ses nationaux. Il les invitait tous à se bien conduire pour ne pas donner lieu à de fâcheux prétextes de persécution, etc.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier la communication de Tunis, qui nous est parvenue trop tard.

ALSACE-LORRAINE.

La communauté de Haguenau, une des plus importantes par son nombre et sa position sociale, est également célèbre par son passé

glorieux, par une longue suite d'éminents docteurs de la loi et d'hommes distingués qui y ont répandu la piété, les bonnes mœurs, les saintes traditions de nos pères et la science sacrée; il y avait aussi des écoles d'un grand renom. Eh bien, cette belle et excellente communauté israélite est depuis quelques mois déchirée, divisée en deux parties.

Conformément à la loi organique du 25 mai 1844, qui régit encore aujourd'hui le judaïsme d'Alsace, le Consistoire de Strasbourg, par un arrêté de 1867, avait prescrit la nomination, par voie d'élection, des membres de l'administration locale. Cet arrêté, vieux de plus de huit ans, est resté lettre morte jusqu'à présent; et l'administration, se croyant inamovible et omnipotente, ne veut pas bouger de sa place, et — ce qui est plus grave — ne rend aucun compte de sa gestion morale et financière à la communauté, qui le réclame en vain depuis longtemps.

Et d'où vient l'indulgence excessive, la non-intervention du Consistoire? Faut-il la chercher dans le singulier favoritisme dont jouit, au su de chacun, un Parness qui, par son seul bon plaisir, a imposé à la synagogue des modifications injustifiables, suppression de prières, abolition de la procession des rouleaux sacrés le jour de Simchat-Thora, etc.?

En présence de ce désordre fâcheux, de cette violation flagrante de toutes les règles administratives et même religieuses, de cette violence faite à la conscience des fidèles, soixante honorables chefs de famille se sont constitués en communauté séparée, ont organisé un service divin à part et d'autres institutions israélites. Et, il faut le dire à l'éloge du gouvernement allemand, il ne s'est pas opposé à cette séparation, interdite encore en Allemagne même, donnant ainsi une marque publique éclatante de sa rigoureuse équité et de son sincère amour de la liberté des cultes.

GRANDE-BRETAGNE.

Lors de son voyage dans les Indes, le prince de Galles a fait une visite à Mme Sassoon, en sa résidence de *Sans-Souci*. Le prince et sa suite ont été invités par Mme Sassoon à un *lunch*.

HOLLANDE.

On écrit de Rotterdam au *Mercure de Souabe :*

« Il s'est formé ici un comité pour célébrer le 200e anniversaire de Spinosa. On se propose d'élever au philosophe d'Amsterdam, dans sa ville natale, un monument pour lequel on veut organiser des collectes. Le comité s'est mis en rapport avec M. Berthold Auerbach, et celui-ci a pris l'affaire en main pour l'Allemagne. »

ITALIE.

On écrit de Rome : « Bien que Victor-Emmanuel réside depuis cinq ans dans la Ville éternelle, le Ghetto y existe encore, attendu que les pauvres et les moins aisés parmi les juifs romains ne veulent absolument pas quitter le lieu où ils sont nés et où leurs ancêtres habitaient, assure-t-on, déjà au temps de la seconde guerre punique. (On sait qu'à l'époque de l'empereur Auguste, il y avait à Rome une grande communauté juive de 8,000 âmes.)

« Comme cette partie de la ville est située aux bords du Tibre, elle est de suite exposée au danger d'une inondation lorsque le fleuve déborde. C'est ainsi que la semaine dernière, beaucoup de familles du Ghetto avaient très-souffert. Le préfet de Rome, M. Gadda, a ouvert, au profit de ces malheureux, une souscription en tête de laquelle il s'est inscrit lui-même pour la somme de mille livres. »

— Nous avons reçu le compte rendu de l'*asile des enfants israélites de Rome*, arrêté au 31 octobre 1875. Cet intéressant document est accompagné d'éloquents discours de MM. Giacomo Alatri, vice-président, et Victor Ravà, inspecteur. Parmi les donateurs nous remarquons : S. M. le roi Victor-Emmanuel II, le ministre de l'instruction publique, la province de Rome, la Banque nationale, la Banque romaine, la Société philanthropique, etc.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

On lit dans la *Gazette de Silésie :*

« Un riche propriétaire de Prusse, M. de Wedemeyer, le plus grand ennemi des juifs du temps moderne et qui n'est pas resté étranger aux articles de la *Germania* contre les juifs, a dû être, par dérangement d'esprit, transporté dans la maison de santé du

Dr Lewinstein (un juif!), près de Berlin. Il en est sorti et est revenu chez lui en novembre dernier; on le croyait guéri, mais il s'est brûlé la cervelle. » כן יאבדו כל אויביך ד׳

— L'empereur d'Autriche n'a point accordé de pension à la famille d'Édouard Horn, comme le bruit s'en était répandu. On a organisé pour elle une souscription à laquelle presque les israélites seuls ont pris part jusqu'à présent.

— D'après le *Messager* de Buda-Pesth, le nombre des sourds-muets israélites est effrayant en Hongrie. Sur cent demandes d'admission à l'établissement de Waitzen, quatre-vingts émanent généralement d'israélites.

— On écrit de Pesth :

L'objet qui agite en ce moment les esprits, c'est la convention entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie. On est très-indigné de ce que le comte Andrassy a si outrageusement abandonné les sujets autrichiens-hongrois de culte israélite établis en Roumanie, d'avoir ainsi donné indirectement raison à l'oppression roumaine des juifs, qui est un véritable système d'extermination par la faim, et d'avoir enfin baissé pavillon devant les Roumains. Une réparation de la part du Reichstag hongrois n'est pas imaginable, la chose étant trop avancée après qu'il a donné son assentiment. Les députés juifs se sont donné beaucoup de peine dans la conférence, mais Andrassy et Tissa ont fait de l'affaire une question de cabinet, et c'est sur eux que tombe la responsabilité. Nous verrons si d'autres grands États montreront une telle faiblesse ou une telle indifférence vis-à-vis de la petite Roumanie.

— Au budget du grand-duché de Bade sont inscrits les chiffres suivants : pour le culte catholique, 117,065 marcs; pour le culte évangélique, 94,856 m. 7 p.; pour le culte israélite, 3,600 m.

— Le professeur Billroth, de Vienne, qui a publié, comme on sait, un livre contenant des observations intolérantes à l'égard des israélites fréquentant les cours de médecine à l'Université, a été officiellement blâmé par ses collègues et a subi des attaques dans sa classe de la part de tous les étudiants. Il a essayé une justification embarrassée, pénible, en faisant subir à ses paroles une torture indigne d'un savant de bonne foi.

— Tandis que pendant le second trimestre de 1874, 5,087 garçons et 4,955 filles, ensemble 10,042 enfants de parents chrétiens ont encore été baptisés à Berlin, il n'y a eu pendant la même période en 1875 que 6,527 enfants présents au baptême, c'est-à-dire 3,520 moins qu'en 1874. Il faut remarquer qu'en 1875, le nombre total des nouveau-nés était beaucoup plus considérable que l'année précédente; plus d'un tiers d'enfants est resté sans baptême. Il y a

eu aussi, dans le second trimestre 1875, 2,157 mariages religieux chrétiens de moins qu'en 1874 (1). (*Wochenschrift.*)

— Le *Messager israélite*, de Bonn, propose l'organisation d'une société dont le but serait la formation de Mohelim de talent, qui deviennent de plus en plus rares dans les provinces rhénanes.

— M. Louis Saalschütz, fils de feu le prédicateur Dr Saalschütz, a été nommé professeur extraordinaire de philosophie à l'Université de Kœnigsberg.

— Nous apprenons par l'*Israélite* qu'il existe dans la communauté de Stuttgart une société de secours pour les veuves et orphelins des instituteurs israélites pauvres. En tête des bienfaiteurs de cette œuvre de bienfaisance se trouve la reine Olga de Wurtemberg, et parmi ses plus généreux soutiens M. Albert, de Paris.

ROUMANIE.

Un israélite de Jassy avait acheté une maison de l'Hôpital; le tribunal a approuvé l'acquisition, mais la Cour d'appel l'a annulée. Voici quelques considérants de son arrêt :

Attendu que, d'après la loi du 30 août 1864, les seuls étrangers chrétiens établis en Roumanie ont le droit d'acquérir des maisons, d'où il suit que les étrangers non chrétiens, par exemple les Hébreux, ne peuvent en aucune manière acheter des biens-fonds en Roumanie ;

Attendu que les juifs, d'après leur race, sont étrangers, étrangers qui n'ont pas de patrie, qu'ils sont étrangers et restent tels, puisque toute autre nationalité, après deux ou trois générations, s'assimile au peuple indigène, tandis que les juifs restent fidèles à leur race, de sorte que, si même ils sont nés, élevés et domiciliés dans le pays, ils ne peuvent pourtant pas être qualifiés de Roumains ;

Attendu que, d'après le règlement organique, section X, art. 1er, des étrangers chrétiens seuls peuvent, dans le délai fixé, obtenir le droit civil roumain, mais non les Hébreux, qui sont toujours considérés comme étrangers, etc. ;

Considérant toutes ces circonstances, la Cour d'appel annule la vente de la maison de l'hôpital Spiridion, à Jassy, faite à l'hébreu Obadia Kœnig.

RUSSIE.

Le conseiller intime de commerce, Samuel Polakoff, a été nommé par l'empereur conseiller d'État. C'est le plus haut rang auquel un israélite soit parvenu jusqu'à présent en Russie.

(1) En présence de cette formidable diminution de christianisme parmi les chrétiens, que fait donc la société propagatrice de l'Évangile parmi les juifs ? S. B.

AMÉRIQUE.

On lit dans le *Jewish World :*

Un exemple étonnant de précocité est celui d'un jeune homme né et résidant à Cincinnati, qui, à l'âge de douze ans, remplit à la synagogue l'office de Hazan.

Tous ceux qui l'ont entendu vantent son grand talent dans les termes les plus flatteurs. « Il a une voix splendide, dit-on, et des idées originales; il lit bien et chante magnifiquement. » Nous nous permettrons de supposer que la jeunesse et la belle voix du précoce ministre officiant lui ont attiré plus d'admirateurs que ses idées originales, quelles qu'elles puissent être, et nous pensons que la communauté qui permet à un petit garçon de jouer au Hazan est douée elle-même de plus d'originalité que de sens commun.

Mais il serait fâcheux que ce jeune prodige fût réduit à enterrer son génie à Cincinnati. Il faudrait le produire à Louisville, Chicago, Saint-Louis et autres lieux. Nous espérons que le prochain paquebot nous apportera la nouvelle que le petit ministre officiant a été acheté par M. Barnum et a été introduit dans la compagnie du chien savant, de l'éléphant qui rit, de l'âne qui danse et autres curiosités qui éclairent notre siècle.

Pour toutes les nouvelles diverses,

S. Bloch.

ANNONCES.

Le Directeur gérant : S. BLOCH.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIe Année — No 11. — 1er février 1876

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

Bulletin. — Le cantique sur la mer Rouge. — La manne. — Le devoir israélite. — La *Tireuse des cartes*. — Vols de petits enfants. — Étranges paroles d'un député juif. — Choses curieuses du gazetier *Acher*. — Les doctoresses juives de Russie. — La bataille du mont Thabor; Débora et le général Bonaparte. . . . . S. Bloch
Consistoire de Paris. — Délibérations pendant le 4e trimestre 1875.
Sir Anthony de Rothschild. — Sa vie et ses obsèques.
Littérature. — *Le Prosélytisme juif*. . . . . Isidore Lœb
La Revue des Deux-Mondes et les israélites . . . . Albin Valabrègue
L'affaire tunisienne. — Allocution de M. Garsin.
L'œuvre de sir Moses Montefiore. — Liste de souscriptions.
Nouvelles diverses. — Paris, départements, étranger.
Post-scriptum. — La communauté de Haguenau.
Annonces.
Charité israélite (voir au verso du titre).

Nous devons remettre au prochain numéro, faute d'espace, la 3e *lettre de Prusse* et une lettre de Mostaganem.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, no 52.

CHARITÉ ISRAÉLITE.

Les établissements religieux et charitables de la communauté israélite de Paris ont reçu les dons suivants pendant les mois de décembre 1875 et janvier 1876 :

De MM. Menasce fils et Ce, 100 fr.; Mannheimer, 100; H.-Nestor Dreyfus, 200; Simon Lazard, 100; Dr Worms, 250; Hadamard père, 300; Hermann, 100; A. J. Stern, 3,000; A. B. Oppenheimer, 250; N. B. Oppenheimer, 250; Georges Halphen, 500; Guedala, 100; Moïse Stern, 1,500; L. Marchand et ses ouvriers, 244; le baron de Morpugo, 500; S. H. Goldschmidt, 500; Mayer, 100; Samuel Afassa et Hillel, 2,000; M. Stern fils, 100; Kastor, 100; Dreyfus-Dupont, 100; A. Dreyfus, 600; Ochs, 200; Herz, 1,000; P. Dreyfus, 100; de la *Nationale*, 200; du chemin de fer P. L. M., 250; de Mmes veuve E. Oulman, 5,000; Belmont, 300; Oberndœrffer, 100; J. Lévy, 100; veuve Anspach, 100. — Total, 18,344 fr.

Obligations.

De Mme Anspach, fondation d'un lit à la maison de retraite des vieillards; 35 obligations Saragosse; de M. N. Stern, une obligation libérée de l'emprunt consistorial; de M. M. Otterbourg, une obligation libérée de l'emprunt consistorial.

Dons pour Jérusalem. — De MM. P. et Ch. (par MM. de Rothschild), 200 fr.; de M. F. Lévy, de Bayonne (par B.), 20 fr.; par M. le grand rabbin Isidor, 750 fr., envoyés par M. le rabbin Lehmann, de Belfort.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

BULLETIN.

Recueillons-nous, prêtons l'oreille aux accents divins retentissant sur la mer Rouge, il y a plus de trois mille ans, et chantons avec Moïse et les enfants d'Israël le cantique à l'Éternel : זה אלי ואנוהו אלהי אבי וארוממנהו « C'est mon Dieu, je veux le glorifier ; c'est le Dieu de mon père, je veux l'exalter. »

Si déjà alors, au commencement de leur histoire, nos ancêtres reconnaissaient le devoir et éprouvaient le besoin de rendre de chaleureuses actions de grâces au Seigneur, combien ce devoir et ce besoin doivent-ils se faire sentir en nous mille et mille fois davantage, après tant de longs siècles de célestes et immortels bienfaits, après tant de miracles d'amour et de protection accomplis en notre faveur, au milieu de tous les périls, « jusqu'à ce qu'il ait passé, ton peuple, ô Seigneur, qu'il ait passé, ce peuple acquis par toi, » עד יעבר עמך ה' עד יעבר עם זו קנית — et qu'il soit arrivé jusqu'ici !

Israël, tant de fois près de sa mort et tant de fois sauvé, a eu souvent à pleurer et à chanter, « car à toutes les époques nos ennemis se lèvent pour nous perdre ». C'est ce que le Midrasch semble dire : אז ישיר משה שר לא נאמר אלא ישיר מכאן שלעתיד לבוא ישיר משה ובני ישראל « Moïse et les enfants d'Israël chanteront dans les temps futurs », alors que notre long martyre aura définitivement cessé, que notre paix sera parfaite et notre tranquillité assurée dans le monde ; alors que nous pourrons décidément dire avec le roi Salomon : « Loué soit l'Éternel qui a donné le repos à son peuple d'Israël ! » alors

que nous pourrons entonner l'hymne suprême de l'avenir, le מזמור שיר לעתיד לבא, qui ne sera plus suivi de larmes et de deuil.

---

l'Écriture sainte nous montre en beaucoup d'endroits avec quelle tendresse infinie Dieu a veillé sur nos pères, les conduisant visiblement par sa main paternelle depuis leur sortie de l'Égypte jusqu'à leur entrée en Canaan. Il a éclairé leur marche par une colonne de feu, a desséché la mer Rouge pour qu'ils pussent échapper à leurs farouches ennemis, a rendu douce pour eux l'eau amère de Marah, les a nourris d'une façon merveilleuse, leur a dressé « une table dans le désert » שלחן במדבר, les a faits vainqueurs d'Amalec, leur terrible persécuteur; enfin, Dieu les a portés sur des « ailes d'aigle », par dessus tous les dangers effroyables, depuis les ténèbres de Mizraïm jusqu'au sommet lumineux du Sinaï. Qu'on relise à cet égard le magnifique et éblouissant tableau tracé par la plume inspirée du psalmiste (LXXVIII).

Mais, avant de donner à nos pères la loi de la vie morale et spirituelle, la vie de l'âme, Dieu a voulu leur enseigner les conditions de la vie matérielle, de la vie du corps. Alors il leur a fait dire par Moïse, dans la Sidra de cette semaine : « Je vais faire pleuvoir pour vous du pain du ciel ; le peuple sortira et en recueillera chaque jour ce qu'il lui faudra, afin que j'éprouve s'il marche selon mes doctrines. »

Une leçon profonde est contenue dans ces paroles du Très-Haut ; elles semblent dire : Je fais bien tomber du ciel du pain, je dispense aux mortels tout ce dont ils ont besoin, « j'ouvre ma main et je nourris tout être vivant » פותח את ידך ומשביע לכל חי רצון; mais cela ne doit pas porter l'homme à se croiser les bras, à ne rien faire, à se livrer à une vie d'oisiveté, à attendre sans cesse des miracles d'en haut. Non, il doit agir, travailler, *sortir et recueillir chaque jour sa provision* — ויצאו העם ולקטו דבר יום ביומו. Le poëte allemand exprime ce grand et impérieux devoir de la vie par :

Der Mann muss hinaus in's feindliche Leben, muss wirken und streben, und pflanzen und schaffen, erlisten, erraffen, muss wetten es wagen, das Glück zu erjagen.

« L'homme doit s'élancer dehors dans le combat de la vie, doit agir et avancer, planter et créer, employer l'adresse et la promptitude, rivaliser et risquer, pour atteindre la fortune. » De cette manière, dans cette lutte quotidienne avec les nécessités de l'existence, dans les dures épreuves de la vie, l'homme montre s'il obéit à la loi de Dieu, s'il connaît ses destinées ici-bas, s'il sait remplir également, avec honneur et fidélité, les obligations divines et les devoirs humains. למען אנסנו הילך בתורתי אם לא. Il doit s'occuper et lutter, non s'agiter dans le vide et stérilement, comme celui

Qui va, vient, veille, sue, et se tourmente bien,
Travaille nuit et jour, et jamais ne fait rien.

Mais un devoir sacré particulier incombe à l'israélite. Le ciel lui donne le sixième jour une double ration de manne, afin qu'il se repose le septième, « car c'est aujourd'hui sabbat en l'honneur de l'Éternel ; aujourd'hui vous ne trouverez rien aux champs, » et ce que vous trouveriez ne vous porterait pas bonheur. Le croyant qui observe saintement les jours sacrés reçoit toujours une compensation abondante d'en haut, un לחם משנה, un « double pain » pour sa foi et son sacrifice. Il y a plus.

Que chacun se soumette pendant toute sa vie à la loi du travail et de l'action ; mais que, dans la crainte de l'avenir, dans le désir de conquérir de grandes richesses, l'homme ne se laisse pas absorber entièrement par une chasse constante aux biens matériels, ne se plonge pas dans un matérialisme abrutissant, car le *lendemain*, toute sa fortune est perdue pour lui ; il n'y a plus que « vers et destruction » וירם תולעים ויבאש. Cette fortune peut même, avant sa mort, fondre au feu dévorant des passions, ou dans l'ardeur des luttes engagées impétueusement pour l'acquérir — וחם השמש ונמס. Qu'on ne cherche donc pas à faire d'immenses récoltes des biens de ce monde : car, une fois couchés dans la bière — וימדו בעמר —, tous les hommes sont égaux ; celui qui avait beaucoup amassé n'est pas plus riche que celui qui avait trouvé moins — לא העדיף המרבה והממעיט לא החסיר,... L'égalité est parfaite.

Mais nous nous apercevons qu'au lieu d'une chronique, nous faisons

un sermon! Parce que nous avons eu un célèbre homonyme, ר׳ משה הדרשן, aurions-nous la folle prétention d'être aussi un prédicateur, de savoir quelque chose en éloquence sacrée? Oh! non, et nous ne pensons pas qu'un certain *Maguid* dira de nous aussi, comme il a dit de notre pays : אין כותי אלא בפח. Mais nous trouvons un attrait particulier dans le chapitre que nous venons de paraphraser; nous aimons beaucoup la *manne* qui a « le goût d'un beignet au miel » — טעמו כצפיחת בדבש et « d'un gâteau à l'huile » — כטעם לשד השמן (Nombres, XI, 8), peut-être d'un bon *schaleth!* Cependant nous entendons nos lecteurs nous dire : « Bal Darschan ou avocat, aux faits!... » Ils sont malheureusement maigres.

On joue de nouveau, sur un théâtre de Paris, la *Tireuse de cartes*, drame inspiré par le crime commis sur le jeune Mortara. Les hommes noirs — sinistres comédiens — disent encore aujourd'hui : « Laissez-nous chiper vos petits enfants! » Ils disent toujours : « Laissez venir à nous les vieilles bonnes femmes qui nous lèguent leurs biens et le pain de leur famille, en échange de notre permission d'entrer au paradis et de notre recommandation pour saint Pierre. »

Ainsi donc le parlement hongrois a approuvé une convention commerciale avec la Roumanie qui met les israélites de l'Autriche-Hongrie même hors la loi commune! Dans le cours des débats, le fameux Istoczy s'est encore livré à une sortie enragée contre nos coreligionnaires; mais le comble de l'indignation de tout homme honnête de n'importe quel culte a dû être produit par les paroles d'un député nommé Maurice Wahrmann, qui a dit : « Je suis juif, mais la pensée ne me vient pas qu'à cause des juifs, le gouvernement s'expose à des conflits avec un pays étranger. Il ne s'agit pas d'une question juive, mais d'une question générale d'affaires, et les affaires avant tout. »

Que dites-vous de cet homme, infidèle à son culte, traître à ses frères, foulant aux pieds le droit et la justice, enseignant à nos ennemis comment il faut nous frapper, donnant l'exemple d'un scandale public monstrueux, inouï?... Pourquoi notre plume n'a-t-elle pas la portée d'un canon Krupp?

Nous serions heureux d'apprendre que les journaux d'outre-Rhin se sont trompés en attribuant à un israélite les paroles ci-dessus.

Mais voici un acte de fameuse tolérance. La feuille d'*Acher* raconte que le gouvernement prussien a confié au Dr Horowitz, rabbin de Gnesen, l'inspection de l'école *israélite*. Quel progrès ! On ajoute que le même rabbin donne des leçons aux élèves juifs du Gymnase, et jouit de tous les droits d'un professeur de religion, sauf celui... d'être payé ! Quelle magnanimité ! Que de grâces, que d'esprit ! comme on chantait jadis à la cour de Versailles.

Cependant le même *Acher* (nommons-le Philippson) se plaint de ce que le gouvernement prussien, sur le point de présenter à la Chambre un projet de loi sur l'organisation des communautés juives, ne consulte pas préalablement des hommes de confiance israélites, comme cela se faisait lorsqu'il s'agissait de la constitution de l'Église évangélique.

En d'autres termes : « Pourquoi le gouvernement ne me consulte-t-il pas, *moi*, le grand, le colossal, le pyramidal gazetier des bords du Rhin ? »

Encore le même. Il a parlé dernièrement de la pauvreté qui existe parmi nos coreligionnaires d'Amsterdam, pauvreté dont il faut chercher la cause, assure-t-il, dans l'*orthodoxie* de la communauté « qui enchaîne tout, ferme aux masses les sources de l'éducation et étouffe tout encouragement à des vocations meilleures. Ici ce n'est pas la répugnance du travail dur, mais une stupidité spirituelle qu'il faut accuser et dont on ne réveille pas le peuple. »

Que de choses un tel ex-rabbi sait trouver sous sa calotte de défroqué !

Wär' der Gedanke nicht so verwünscht gescheidt,
Man wär' versucht, ihn herzlich dumm zu nennen.

« Si cette pensée n'était si détestablement judicieuse, on serait tenté de la qualifier de foncièrement bête. »

(*Schiller.*)

Toujours le même. Il lui est arrivé dernièrement un fort désagrément. Parmi ses nombreuses manies, inspirées par la vanité et un intérêt de boutique, est celle d'imprimer en tête de toutes les nouvelles qu'il publie : *Correspondance particulière*. Or, il y a quelques semaines, il a accolé la même formule à l'annonce d'un fait assez grave qui se serait passé à Paderborn (Westphalie). Un

démenti officiel lui est arrivé; alors, pris au piége comme un renard maladroit, il a déclaré qu'il avait tiré la nouvelle en question de la *Gazette de Cologne*. Voilà ses *informations originales!*

Autre exemple. Nous avons reproduit, il y a plusieurs mois, un article d'un journal alsacien rendant compte de l'inauguration d'une nouvelle synagogue à Neuwiller, qui a eu lieu le 22 septembre dernier. Cependant il y a seulement une quinzaine de jours que M. Philippson a parlé de la même cérémonie, toujours avec sa ridicule *Privat Mittheilung* en tête, pour faire croire à ses naïfs et candides lecteurs que sa feuille pénètre jusqu'aux plus petits villages de l'Alsace et en reçoit des informations. Il est vrai que ses *communications privées* sont privées de sincérité et de bonne foi. Il est vrai aussi que, ne croyant point au Messie, supprimé par lui et ses coschismatiques, il n'a pas besoin de citer les sources où il puise; le האומר דבר בשם אומרו מביא גאלה לעולם lui est profondément antipathique. Il démarque les articles qu'il *emprunte*, comme un autre industriel démarque les mouchoirs et les chemises qu'il s'annexe.

Du docteur de Bonn passons maintenant aux *doctoresses* juives de Russie, qui, d'après un journal de Saint-Pétersbourg, sont au nombre de vingt-trois; elles ont fait des études régulières, subi des examens et obtenu le diplôme voulu. Nous aimons à croire qu'elles sont seulement admises à soigner des femmes; il serait en effet d'une inconvenance des plus choquantes de les voir ausculter des hommes, en examiner et tâter les membres, etc.

Nous aimons aussi à penser qu'elles remplissent avec conscience, talent et succès leur sainte mission au chevet des malades, se montrant fortes et vaillantes comme les femmes des Hébreux en Égypte — כי חיות הנה. Si Salomon rédigeait encore aujourd'hui son fameux chapitre de la femme excellente — אשת חיל, au lieu de dire: « Son époux peut se fier à elle, elle file la laine et le lin, elle se lève la nuit pour préparer la nourriture de ses gens, elle ceint ses reins de force et arme ses bras d'énergie, etc. », Salomon pourrait dire : « Ses clients ont confiance en elle, elle arrange les bandages de toile et de charpie, elle se lève la nuit quand on sonne

à sa porte, elle prépare les potions pour ses malades, elle ceint ses reins de son trousseau, arme ses bras de la lancette et du bistouri, ses mains exercées font des opérations difficiles avec facilité, elle offre aux pauvres des ordonnances gratuites — כפה פרשה לעני, sa bouche s'ouvre avec sagesse pour donner de bons conseils, ses douces paroles sont pleines de consolation, d'encouragement et de grâce — תורת חסד על לשונה. Aussi ne l'oubliez pas ! offrez-lui des honoraires convenables et propagez partout la renommée de ses cures et de ses mérites תנו לה מפרי ידיה ויהללוה בשערים מעשיה. »

Voilà ce que le mari d'une doctoresse juive russe doit chanter, le vendredi soir, en revenant de la synagogue à la maison.

Mais nous allons chanter samedi prochain la gloire d'une autre femme israélite, de Déborah au regard prophétique et à l'âme de feu — אשת לפידות, conduisant l'armée d'Israël à une victoire immortelle près le torrent de Cison. Si Bonaparte, général en chef de l'armée expéditionnaire en Égypte, aidé de Kléber, avait eu, au même lieu, un adversaire comme Déborah, et non un pacha turc, il n'aurait peut-être pas gagné la bataille du mont *Thabor* au mois de mai 1799, et aucune rue de Paris ne porterait ce nom célèbre. Il est aussi question d'une autre héroïne juive dans la Haphtara, de Jahel, qui a donné un singulier rafraîchissement à Sisara, commandant en chef de l'armée ennemie : une tasse de lait sucré avec un clou ! Ce n'était pas délicat. Mais périssent ainsi tous tes ennemis, ô Éternel ! et que tes amis brillent comme le soleil dans sa splendeur — ואהביו כצאת השמש בגברתו.

S. Bloch.

CONSISTOIRE DE PARIS.

Extrait des délibérations prises par l'administration consistoriale israélite de Paris pendant le quatrième trimestre 1875.

Le Consistoire, sur la proposition de la Commission du chant et de l'administration des temples, nomme M. Stern chef du chœur du temple de la rue des Tournelles.

— M. le préfet de la Seine informe le Consistoire qu'il met à sa dispo-

sition, pour les inhumations en fosses perpétuelles, un terrain dépendant de la 30e division, au cimetière du Sud, en remplacement de celui de la 6e division, accordé d'abord pour le même service, et dont la concession soulève des difficultés qui se trouveraient aplanies par les arrangements proposés. Le terrain dont il s'agit se trouvant dans des conditions satisfaisantes, le Consistoire en a accepté la concession, et les travaux nécessaires à l'appropriation de l'enclos au service des inhumations israélites ont été effectués par les soins de la Ville.

— M. Anselme Weill, ancien interne à l'hôpital de Rothschild, est désigné pour occuper le poste récemment créé de médecin adjoint à M. le médecin en chef.

— M. Worms, médecin en chef de l'hôpital de Rothschild, ayant été appelé à d'autres fonctions, M. le Dr Leven est appelé à le remplacer dans lesdites fonctions de médecin en chef de l'hôpital.

— Le Consistoire, ne se trouvant pas en mesure d'acquitter en une seule fois le reliquat considérable dont il est débiteur envers la Ville, pour sa part dans la construction des deux temples, est entré en pourparlers, à cet effet, avec M. le préfet de la Seine, et à la suite de négociations laborieuses, le Conseil municipal a approuvé les arrangements proposés par le Consistoire. Ces dispositions, notifiées au Consistoire par un arrêté préfectoral portent que le Consistoire aura à verser immédiatement dans les caisses de la Ville une somme de 250,000 fr., et ensuite 40,000 fr. par an jusqu'à concurrence de la somme restant à payer sur les travaux effectués et à effectuer, et dont le montant aura été établi après liquidation définitive des dépenses de construction réglées de concert avec le Consistoire.

— Aux termes de l'article 8 du décret du 29 août 1862, combiné avec les dispositions de l'article 29 de l'ordonnance du 25 mai 1844, la révision générale de la liste des électeurs consistoriaux devant avoir lieu dans les premiers mois de l'année 1876, le Consistoire charge M. le secrétaire général d'assurer l'exécution de cette mesure. Le Consistoire prend en même temps un arrêté statuant sur les droits électoraux résultant des dispositions de la première catégorie énoncée à l'article 5 du décret précité du 19 août 1862.

— Une place de deuxième ministre officiant rétribuée par l'État étant vacante, le Consistoire désigne comme titulaire de l'emploi M. Blum, sous-Hazan au temple de la rue de la Victoire.

— Le Consistoire prend un arrêté nommant la Commission administrative de la communauté de Neuilly (Seine). Cette administration est composée de MM Oulry jeune, président; Samuel, vice-président; Aron (Eugène), Léon, Lyon (Isidore), Diedesheim, Godchau, Lœwe (Marcus A.), secrétaire.

— Le Consistoire décide qu'une somme de 1,000 fr. sera allouée à la

communauté de Neuilly pour contribuer à l'édification du temple de cette communauté.

— Sur la demande de la Commission administrative du temple de la rue Lamartine, le Consistoire prend un arrêté nommant MM. Beaucaire aîné et Ernest Mayer administrateurs de ce temple, en remplacement de MM. Ulysse Léon et Pontrémoli, démissionnaires.

— Le Consistoire accepte un titre de 25 fr. de rente française donné en faveur de la Caisse de la communauté par M. Prosper Picard, en souvenir de sa femme.

— Sur la proposition de l'administration des temples, et en vue de l'ouverture du temple de la rue des Tournelles, le Consistoire complète cette administration au nombre de vingt-cinq membres, et il nomme M. Lange (A.), en remplacement de M. Jacob Lévy, décédé, et MM. Franck (M.), Hayem (Julien), Cahn (H.), Lévy (Benoît) et Édinger, ces deux derniers en qualité de présidents de 'Hebroth, administrateurs d'oratoires.

— L'élection de M. Benjamin Cahen en qualité de rabbin de Rouen ayant été approuvée par décret en date du 4 novembre 1875, il est procédé à l'installation officielle de ce rabbin.

— Le Consistoire reçoit copie d'un décret en date du 27 octobre 1875, relatif à la création d'un conseil d'administration chargé de représenter les cultes en ce qui concerne les pompes funèbres, et il désigne M. Erlanger comme délégué du Consistoire.

— Le 14 décembre 1875, le Consistoire a réuni en séance le comité de la Caisse de la communauté, pour lui communiquer la situation de cette œuvre, et pour arrêter en commun les allocations diverses à attribuer pour 1876 aux différents services ressortissant à la Caisse de la communauté. Cette réunion a également statué sur les dispositions d'un règlement destiné à guider le comité de la Caisse de la communauté dans l'accomplissement de la mission qu'il remplit avec tant de dévouement.

— La Société de patronage qui administre l'École de travail prend des arrangements avec les propriétaires d'un immeuble situé rue des Rosiers, n° 4 *bis* (ancien Orphelinat), pour l'installation de l'École de travail dans ce bâtiment. Les élèves de cet établissement seront donc définitivement installés dans un local spécialement affecté à l'institution et remplissant toutes les conditions désirables.

— La commission instituée par le Consistoire pour surveiller les travaux du secrétariat, et pour vérifier la comptabilité générale, composée de MM. Erlanger, membre du Consistoire, président; E. Cohn, représentant le Comité de bienfaisance; Hayem aîné, représentant le comité de la Caisse de la communauté; F. Dalsace, représentant l'administration des temples; P. Oppenheim, représentant le conseil de l'hôpital, s'est réunie pour commencer ses travaux. La commission s'est fait présenter les livres et documents servant à l'administration et à la comptabilité de toutes les

institutions centralisées au secrétariat. Elle entend les explications qui lui sont données par le secrétaire général, par le caissier et par le comptable, sur la méthode adoptée et sur le système suivi pour l'administration générale.

Ce premier examen laisse dans l'esprit de la commission une impression très-favorable sur l'organisation administrative et sur la tenue de la comptabilité.

SIR ANTHONY DE ROTHSCHILD.

Le *Times* a publié un grand article nécrologique d'où nous extrayons le passage suivant:

Après une maladie de plusieurs mois qui ne laissait pas d'espoir de rétablissement, sir Anthony de Rothschild est décédé le mardi soir, 4 janvier, à sa résidence de campagne, près de Southampton. Lady Rothschild et ses filles entouraient son lit de mort. Sir Anthony était un des chefs dirigeants de la maison de banque *N. M. Rothschild et fils;* il a atteint l'âge de soixante-cinq ans. Depuis vingt-cinq ans il était marié avec Louise, fille de feu M. A. Montefiore. Il était baronnet anglais depuis 1846; et comme il n'a pas laissé d'héritiers mâles, son titre passe au plus âgé de ses neveux, M. Nathaiel de Rothschild, membre du parlement.

La vie de sir Anthony n'était pas féconde en événements, et son action moins connue probablement que celle de ses deux frères. Il était homme d'affaires habile et parfait gentilhomme; mais, dans cette sphère relativement effacée, il rendait en silence des services publics et privés d'une valeur très-importante. Il s'abstenait d'aspirer à un siége dans la Chambre des communes, sans doute par le sentiment que la part considérable qu'il avait prise aux affaires de sa propre maison ne lui laisserait pas le loisir nécessaire pour l'accomplissement de devoirs parlementaires. Mais il gagna ainsi plus de temps pour les obligations ordinaires de l'amitié et de l'amour du prochain, et il les remplissait avec une libéralité ingénieuse et sans bornes. Même dans sa propre famille, il se distinguait dans toutes les affaires par sa raison pratique et sa pénétration, et dans l'administration de ses vastes propriétés, il joignait à ces qualités

une générosité et une bonté comme on les rencontre rarement réunies à un tel point.

Sa brillante maison d'Aston Clinton, Buckinghamshire, offrait le spectacle constant d'une hospitalité qui comprenait des personnalités distinguées de toutes les classes et toutes les positions, et beaucoup de noms de la société la plus intéressante des derniers trente ans y seront toujours cités. Lui et sa famille étaient infatigables dans leur charité envers les pauvres du voisinage, et agissaient toujours dans une entente cordiale avec les efforts philanthropiques du clergé des villages environnants.

Mais il a des droits encore plus puissants au souvenir durable de ses coreligionnaires. Il eut largement la part la plus importante dans l'administration de la grande école israélite de Spitalfields, dont il fut président. Les juifs possèdent une habileté particulière pour bien diriger ces sortes d'établissements. Ils ont, par exemple, établi entre eux une espèce de loi volontaire des pauvres, et remplacent largement de cette manière chez leurs coreligionnaires, sans faire grand bruit, l'assistance ordinaire de paroisse. L'école est digne de sa réputation générale d'excellente organisation, et sir Anthony était infatigable, autant dans ses efforts pour en assurer la bonne administration que dans sa libéralité pour la soutenir. Ses subsides ordinaires, bien qu'ils fussent grands, étaient cependant encore loin d'approcher de l'ensemble de ses dons. En tout temps il était prêt, par un secours libéral, à aider à l'avancement de quelque pauvre garçon qui montrait des capacités et du talent; et maint jeune homme, qui sans la générosité privée et agissant en silence de sir Anthony de Rothschild eût passé une existence inaperçue et misérable, a fait ainsi son chemin dans le monde. Aidé de son épouse dans toutes ses bonnes œuvres, il offrait en un mot un bien rare exemple d'administration d'une grande fortune effectuée par une réunion inaltérable de bienveillance, de jugement droit et de cet emploi intelligent sans lequel la bienveillance perd plus de la moitié de son charme. Il ne s'est pas fait un nom bruyant, mais il a laissé un souvenir qui sera conservé avec reconnaissance, pendant de longues années, dans les cœurs d'un nombreux cercle d'amis et de subordonnés.



On écrit de Londres, le 10 janvier : Les dépouilles mortelles de sir Anthony de Rothschild ont été inhumées hier au cimetière israélite de Willesdon, en présence de l'assistance, extraordinairement nombreuse, du monde fashionable et financier. Le convoi funèbre était bien un des plus grands qui aient jamais traversé les rues de Londres. Le char funèbre, traîné par quatre chevaux, était suivi de soixante-quatre voitures de deuil et d'environ quatre-vingt-cinq équipages particuliers. Parmi ces derniers on remarquait ceux des ambassadeurs d'Autriche, de Russie, du Brésil, du duc de Wellington, de la duchesse douairière de Somerset et de beaucoup d'autres membres de la haute aristocratie anglaise, ainsi que du lord-maire de Londres.

Sur la tombe, M. le grand rabbin Dr Adler a prononcé un discours émouvant qui s'étendait principalement sur la grande charité du défunt. Presque tous les membres mâles de la famille de Rothschild étaient présents, et M. de Bleichrœdar, de Berlin, était également venu rendre le dernier honneur au trépassé. On dit que le baronnet a généreusement légué la somme de 20,000 livres sterling à l'École gratuite de Spitalfields, à laquelle il s'était beaucoup intéressé.

LITTÉRATURE.

LE PROSÉLYTISME JUIF, *par M. le chevalier* MARCO MORTARA, *grand rabbin de Mantoue; traduit de l'italien par* M. ERNEST DAVID. — *Paris, imprimerie A. Wittersheim*, 1875. *In-8°*.

Dans une conférence faite par M. Max Muller, le célèbre professeur a soutenu que « le judaïsme devra tôt ou tard s'amoindrir et disparaître, malgré l'énergie, l'intelligence, la ténacité dont le Créateur a doué ses adhérents, et cela principalement parce que le judaïsme n'admet pas le prosélytisme, l'esprit de prosélytisme étant la preuve de la vitalité d'une religion. » M. le grand rabbin Mortara a réfuté cette assertion dans la brochure qu'il vient de publier et qu'on lira avec intérêt.

M. Mortara ne conteste pas ce principe qu'en général une religion

abdique dès qu'elle renonce à faire des prosélytes; mais il montre que, pour des raisons particulières, tirées des circonstances et de la nature toute spéciale de la religion israélite, celle-ci a pu et dû renoncer, pendant des siècles, à toute propagande sans désespérer de son avenir. Les juifs, confiants dans les prédictions des prophètes, avaient autrefois entrepris de convertir le monde païen; les Évangiles et les auteurs latins parlent de l'ardeur avec laquelle ils poursuivaient cette œuvre, et l'on sait que leurs efforts obtinrent de très-beaux succès sur le littoral de la Méditerranée et à Rome. Plus tard même, lorsque les populations barbares de l'Europe eurent adopté le christianisme, le clergé catholique eut la plus grande peine à les détourner des pratiques juives. Les conciles durent défendre aux évêques et aux prêtres de célébrer la Pâque avec les juifs; aux clercs ou aux laïques d'aller prier dans les synagogues, d'observer le sabbat au lieu du dimanche, et, au IX[e] siècle encore, Agobard, archevêque de Lyon, qui est devenu célèbre pour sa haine contre les juifs, se plaint amèrement que la population déserte la chaire chrétienne pour aller entendre les homélies des rabbins. Il eût donc été facile au judaïsme, avant qu'on le persécutât par le fer et le feu, de lutter contre la doctrine nouvelle. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il ne l'a pas voulu. Il était prêt sans doute, c'est au moins l'opinion de M. Mortara, à faire au monde païen le sacrifice d'un grand nombre de ses pratiques religieuses; il paraissait disposé à toutes les concessions, mais il ne pouvait transiger sur le dogme fondamental de l'unité de Dieu. Malheureusement le monde n'était pas mûr pour les grandes et austères vérités du monothéisme, et les succès de la religion chrétienne s'expliquent par les concessions qu'elle fit au polythéisme païen. Le judaïsme ne voulut point s'abaisser à ce point pour s'accommoder aux idées de l'époque. Voilà pourquoi il dut se contenter, pendant des siècles, de conserver la vérité pure et de la protéger de tout mélange. L'arianisme et la doctrine des Albigeois ont été vaincus parce qu'ils étaient prématurés. Toute réforme intellectuelle qui devance les siècles, et n'attend point avec patience son jour et son heure, est condamnée à échouer. Le judaïsme a donc fait sagement jusqu'à ce jour de se renfermer en lui-même et de laisser agir le temps.

Quand les esprits seront préparés à recevoir la Vérité, il pourra de nouveau la leur offrir, et nul ne doute que la victoire finale n'appartienne au monothéisme pur.

La thèse de M. le grand rabbin Mortara me paraît neuve. Elle est appuyée sur de très-forts arguments et de hautes considérations philosophiques, qui la soutiennent de toutes parts. Cette méthode grave et large, à laquelle nous ne sommes guère habitués, est un attrait de plus pour le lecteur français.

Inutile de faire l'éloge de la traduction de M. David, qui est excellente.

ISIDORE LŒB.

LA REVUE DES DEUX-MONDES

ET LES ISRAÉLITES.

En l'an 1875, on s'est beaucoup occupé des enfants d'Israël dans le recueil de M. Buloz.

Le numéro de la *Revue* portant la date du 1er février contenait un tableau peu flatteur des juifs de la Palestine. L'auteur, M. Eugène Melchior de Vogué, déclarait, dans une note, que ses peintures et ses réflexions n'atteignaient pas les nombreux israélites qui se sont fait une place honorable en Europe, mais il traçait de la vie juive en Palestine une esquisse qui nous rappelait le proverbe : *A beau mentir qui vient de loin.*

Le 1er mars, le savant M. Renan traitait de l'*Apocalypse de l'an* 97.

Le 15 mars, c'est M. Ch. Vogel qui, dans un article intitulé: *Le nouvel État roumain, ses ressources et son avenir*, comprend les scrupules du gouvernement quant à une admission des juifs à la jouissance des droits politiques en Moldavie.

Le 15 août, M. Roussel s'occupe de la naturalisation des juifs algériens. M. Albert Réville ornait le tome XII d'une étude sur le Psautier juif. Le 15 septembre, c'est M. Sacher-Masoch qui publie des scènes de la vie juive en Gallicie, portant pour titre : *le Hosana-Raba.*

Ces œuvres diverses ne contiennent rien de particulièrement offensant. On pourrait comparer cette façon d'agir à ces paroles dites à un homme par un autre.

« Monsieur, vous êtes aimable. N'est-ce pas votre père qui a fait faillite ? Vous remplissez un emploi honorable. C'est bien un de vos parents qui a été condamné à deux mois de prison ? Je vous estime fort. Est-ce que votre beau-père ne s'est pas suicidé ? » Etc...

En un mot, chez M. Buloz on est beaucoup moins furieux que dans l'*Univers* de M. Veuillot. On nous blesse, mais loin de demander notre mise au ban de la société, on nous adresse des excuses polies.

N'en déplaise à la docte *Revue*, c'est passablement jésuitique.

Si M. Buloz cherchait bien, peut-être trouverait-il dans un des tomes du dernier trimestre de l'an 1875, une phrase dans laquelle on a placé l'inusable reproche de rapacité !

Nous nous étonnons à bon droit que la *Revue des Deux-Mondes*, qui a toujours été considérée comme sérieuse et libérale, donne asile à de méchantes calomnies et à des études trop fantaisistes sur les mœurs juives exotiques.

Cela ne peut accroître la considération que méritent nos coreligionnaires européens, sauf quelques exceptions rares, — beaucoup plus rares proportionnellement que celles des autres cultes. Lorsqu'on aura cessé de persécuter nos frères et qu'on les aura admis partout à la libre jouissance des droits civils, lorsqu'ils n'auront plus seulement des devoirs, mais encore des droits, ils seront les premiers à donner l'exemple de l'honneur, de la droiture et de la fidélité. Il y a des pays où on leur fait payer trop cher leur place au soleil !

ALBIN VALABRÈGUE.

L'AFFAIRE TUNISIENNE.

Voici l'allocution que l'honorable M. Garsin a adressée au consul de France, en lui présentant les israélites naturalisés ou protégés Français établis à Tunis :

Ces messieurs qui m'entourent m'ont fait l'honneur de me choisir pour

être leur interprète auprès de vous, monsieur le chargé d'affaires, pour vous offrir l'expression de leur dévouement à la France, et des vœux qu'ils forment pour sa gloire et pour sa grandeur, ainsi que de ceux qu'ils font pour la prospérité constante de son digne représentant, dont les mérites réels, justement appréciés par le gouvernement, viennent de recevoir une éclatante récompense.

Nous vous sommes tous fort reconnaissants, monsieur le chargé d'affaires, pour les démarches que vous avez bien voulu faire tout récemment d'une manière officieuse, mais avec un empressement bienveillant, en faveur de nos coreligionnaires indigènes, menacés par un réveil de fanatisme. Représentant d'une grande nation, placée au premier rang de la civilisation européenne, il vous appartenait, monsieur, de parler avec énergie et fermeté au nom de l'humanité. Vous l'avez fait, monsieur, nous vous en remercions. Et désormais, nous en sommes certains, par la vigilance de la France et par votre sollicitude à faire le bien, on saura étouffer des passions qui ne sont plus de notre époque.

En ces derniers temps, il y eut un moment où naturalisés et protégés Français étaient en grand émoi, et vivement inquiétés par des bruits propagés avec légèreté sans doute, mais soutenus avec une malveillance rare.

L'alarme ne fut pas de longue durée pourtant, car les assertions contraires à ces bruits que vous avez bien voulu donner les ont immédiatement rassurés.

Veuillez donc permettre, monsieur le chargé d'affaires, à cette fraction de vos administrés, parmi lesquels on voit des banquiers, des négociants, des industriels et même de modestes ouvriers, de compter toujours et constamment sur la haute protection de la France, à laquelle ils tiennent à honneur d'appartenir, et sur l'appui efficace que vous voudrez bien accorder à leurs personnes et à leurs intérêts.

Je suis heureux de pouvoir vous affirmer en leur nom, monsieur le chargé d'affaires, que par leur dévouement, par leur conduite honnête et par leur activité intelligente, ils sauront contribuer pour une large part au progrès et au développement des affaires, à la prospérité de la colonie en cette échelle, et se rendre, en un mot, de plus en plus dignes du bienfait qui leur est accordé, de faire partie de la grande nation française.

On nous a également écrit de Tunis, le 29 décembre :

« C'est encore aux sentiments philanthropiques et aux bons offices de M. Roustan, chargé d'affaires de France à Tunis, que nous devons la mise en liberté de l'israélite Tastourien, qui, après avoir subi la peine de la flagellation, aurait dû rester enfermé dans un affreux cachot au Bardo pendant deux ans, d'après la sentence prononcée par le premier ministre.

« Nous avons pleine confiance dans les démarches que le Comité central de l'*Alliance* se propose de faire auprès du ministre des affaires étrangères pour en arriver à améliorer le sort de nos coreligionnaires en Tunisie. En effet, ils sont bien à plaindre; leur situation est fort pénible. On les expulse des quartiers les plus populeux de la ville, où depuis des siècles ils avaient établi leurs magasins. On les empêche par tous les moyens d'exercer certaines professions, par exemple celle de fabricant de *chechia* (bonnets rouges), en disant aux musulmans qu'ils ne doivent pas se servir d'une chechia faite par un infidèle. On retire à d'autres la permission d'être crieurs publics dans les bazars, et on plonge de la sorte plusieurs familles dans la misère. On s'oppose à ce qu'ils louent des magasins dans un bazar nouvellement construit. Il va sans dire qu'ils sont complétement exclus du collége récemment inauguré par le premier ministre. Il ne manque plus, pour couronner l'œuvre, que de les parquer, comme par le passé, dans un Ghetto infect, et d'ajouter à tout cela un peu d'inquisition et de torture.

« Mais cela ne sera pas : Nous sommes aux portes de l'Europe (1). Le vigilance bienfaisante de la France et la protection des nations civilisées ne nous feront pas défaut ; elles sauront s'opposer aux débordements du fanatisme et de la barbarie qui auraient été possibles à peine au moyen âge. »

L'ŒUVRE DE SIR MOSES MONTEFIORE.

Dans notre numéro du 1er juillet 1875 (p. 655), nous avons publié une circulaire adressée par M. le grand rabbin du Consistoire central et M. le grand rabbin du Consistoire de Paris à nos coreligionnaires français, pour demander leur concours à l'œuvre de justice et de fraternité entreprise par le judaïsme d'Angleterre en l'honneur de sir Moses Montefiore et pour le salut des habitants de la Terre Sainte.

M. Isidor a bien voulu nous communiquer la liste suivante des dons

(1) La Roumanie est dans l'Europe même. S. B.

qu'il a reçus pour cette belle et religieuse manifestation israélite :

De MM. Koch, 25 fr.; Carter, 30; Moïse Willard, 25; Jules David, 20; le baron Léonino, 100; Biedermann, 20; Goldschmidt, 100; Godchaux, 50; Haas, 20; Louis Michel, 50; Saint-Paul, 100; Alfred Heymann, 50; Albert, 50; Alexandre Léon, 100; Mayer Lang, 50; Sarrassin, 5; Neubauer, 50; Salomon, 10; Henri Picart, 5; Lambert, 10; Hollander, 20; Lévy-Cerf, 10; Adolphe Popert, 20; Bauer, 10; Schmoll, 10; Lambert (avoué à Nancy), 50; Lazard frères, 200; Nounès (de Bayonne), 1,000; Brühl, 40; Klein, 20; Félix Léon (de Bayonne) pour lui et quatre personnes, 100; Furtado (de Bayonne), 100; Delvaille (id.), 50; Dacosta (id.), 10; Nunès fils aîné (id.), 70; de Saint-Étienne, par le rabbin, 255; de Châlons-sur-Marne (id.), 133; de Lyon (id.), 1357; M. Libermann, grand rabbin de Nancy, 10; M. Lévy (de Nantes), 10. — Total : 4,345 fr.

Beaucoup de personnes, entre autres la famille de Rothschild, avaient envoyé précédemment leurs offrandes à Londres directement.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

Par décret en date du 6 janvier 1876, M. Weill (Michel) a été nommé rabbin à Toul (Meurthe-et-Moselle).

Nous sommes charmé de voir l'ancien éminent grand rabbin d'Alger, l'auteur de tant d'œuvres théologiques renommées, rentré dans le sacerdoce. Nous en félicitons vivement la communauté israélite de Toul et tout le rabbinat français.

— Par un décret en date du 13 janvier 1876, une quatrième place de rabbin a été créée à Paris.

— Dans une réunion de l'administration du temple portugais de Paris, qui a eu lieu dernièrement, ont été nommés :

M. Allegri président honoraire; M. L. Bloche président; M. A. Paz vice-président; M. S. Beaucaire aîné trésorier.

— Par décret du 11 janvier, ont été promus ou nommés, dans l'ordre national de la Légion d'honneur, aux grades suivants :

Commandeur : M. Lambert (Aimé), colonel de la garde républicaine (20 ans de service, 16 campagnes, 8 blessures, 2 citations) ;

Officier : M. Cahen (Mayer-Nathan), chef de bataillon du génie (33 ans de services, 4 campagnes) ;

Chevaliers : MM. Bloch (Alphonse), major au 142e régiment d'infanterie de ligne (23 ans de service, 4 campagnes) ; Haas (Henri-Joseph), médecin major de 2e classe au 106e de ligne (17 ans de service).

— Par arrêté du ministre de la guerre, M. le baron Arthur de Rothschild a été nommé lieutenant auxiliaire dans l'artillerie de la réserve. A ce titre, il prend part aux exercices et manœuvres du régiment de cette arme casernée à Vincennes.

— M. le baron Alphonse de Rothschild a failli être victime, il y a deux jours, d'un étrange accident.

Le baron souffre de migraines et de névralgies, qu'il combat à l'aide d'inhalation et de lotions d'éther sulfurique. Un flacon de ce produit, placé sur une table de toilette, a pris feu au contact d'une bougie et a enveloppé d'un nuage de flamme la figure du baron, qui était penché au-dessus. M. de Rothschild put se rejeter en arrière assez vite pour n'avoir à déplorer aujourd'hui que la perte de quelques poils de moustache et de barbe. (*Figaro.*)

— Le jeudi 20 janvier ont été célébrées, à Paris, les fiançailles de Mlle Clémentine Tedesco avec M. le Dr Marcus Hirsch, fils de M. le rabbin Samson Raphaël Hirsch, de Francfort. Une nombreuse réunion d'amis et de coreligionnaires distingués assistait à cette charmante fête de famille israélite.

La nouvelle de cette heureuse union sera accueillie avec satisfaction par tout le judaïsme orthodoxe de France et d'Allemagne.

— M. Nathaniel Durlacher a officié au temple de la rue de la Victoire le samedi 22 janvier.

La tentative était risquée, hardie, dans cet édifice aux vastes proportions et en présence de la comparaison écrasante avec la puissante voix de M. le ministre officiant Adolphe Beer. Le jeune Hazan s'en est tiré bien, à son honneur.

Sa voix est encore faible, mais sympathique et conduite avec art et goût. Il a fort bien dit le *Schema* à la sortie du *Sepher*, et le *birkath kohanim* à Moussaph (imitation portugaise) ; deux épreuves difficiles.

Par sa manière correcte de réciter les prières, il a montré une solide science hébraïque. C'est un vrai mérite de nos jours.

— Le directeur de l'Assistance publique a reçu, pour les pauvres de Paris, de MM. B. Fallek et fils, 300 francs ; A. J. Stern et C°, 3,000 francs.

— Mme la baronne de Rothschild vient de se charger des frais de construction d'un asile d'incurables et de convalescents de cinquante lits, qui sera élevé sur le domaine de l'asile des vieillards au Petit-Saconnex. (*Journal officiel.*)

— Le même journal publie un rapport sur les envois de Rome de l'année 1875, et, tout en critiquant sous certains rapports les productions de notre coreligionnaire M. Ulmann (architecture), il dit : « L'Académie regrette d'autant plus de ne pouvoir donner pleinement son approbation au travail de M. Ulmann, que le mémoire qui y est joint atteste chez celui qui l'a composé beaucoup d'études et une connaissance approfondie de tout ce que les écrivains de l'antiquité ou les historiens modernes nous ont transmis sur l'art de la Grèce. »

— Dans notre numéro du 1er janvier dernier, nous avons rendu compte de l'arrêt du Conseil d'État dans l'affaire de M. Osiris Iffla avec le Consistoire de la Gironde. Nous apprenons qu'une instance va être introduite devant le tribunal civil de Bordeaux par M. Osiris, suivant l'avis émis par le Conseil d'État.

— On nous écrit de Paris :

« Les membres du Conseil de la Société civile des israélites du rite portugais ont adressé à M. Crémieux, leur président honoraire, une lettre de félicitations à l'occasion de sa nomination à la dignité de sénateur. M. Crémieux a répondu au président du Conseil par une lettre de remercîments, et l'informe en même temps qu'il sera heureux de recevoir chez lui les membres du Conseil et de les présider. Nous croyons savoir que cette réunion aura lieu

sous peu et qu'une communication importante y doit être faite.

« Le Consistoire de Paris, qui jusqu'à ce jour s'est tenu à l'écart et montré indifférent au but poursuivi par les membres de la Société civile des israélites du rite portugais, semble vouloir aujourd'hui se rapprocher et prendre sa part morale dans la réussite d'une œuvre qui a été couronnée d'un plein succès. »

— Nous extrayons du bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (séance du 14 janvier) l'important passage suivant :

M. Garcin de Tassy dépose sur le bureau un travail de M. Ch. Schœbel, intitulé *le Moïse historique*. L'auteur, avec l'érudition qu'on lui connaît, se propose de démontrer, contre certains sceptiques, l'existence réelle du législateur hébreu et la rédaction mosaïque du Pentateuque, à l'exception de quelques passages manifestement insérés dans l'œuvre par le successeur de Moïse. M. Schœbel soutient que rien n'autorise à affirmer, comme on le fait, que les sacrifices humains fussent primitivement en usage dans la religion de Jehovah. Dans l'épreuve imposée à Abraham il ne voit que l'enseignement dramatisé du sacrifice moral; dans le vœu de Jephté il se refuse à trouver la promesse d'un sacrifice sanglant. « Si le sacrifice avait eu lieu, dit M. Schœbel, le texte n'aurait pas manqué de l'indiquer. Il y a simplement : « Il lui fit selon son vœu. » Puis : « Elle ne connut pas d'homme. » Cette dernière remarque serait parfaitement inutile si Jephté avait égorgé sa fille, puisque d'ailleurs on avait déjà dit qu'elle était vierge; mais elle n'était pas inutile si l'auteur du livre sacré voulait nous faire entendre en quel sens s'était accompli le sacrifice de la jeune fille. Enfin le sens du mot hébreu qu'on a traduit par *lamenter* est *célébrer*, et il n'est pas possible de supposer qu'un sacrifice humain ait servi de motif à une fête nationale.

Le texte exact du vœu de Jephté est ainsi rapporté dans l'Écriture : « Si tu livres entre mes mains les fils d'Ammon, quiconque sortira des portes de ma maison au-devant de moi, à mon heureux retour de chez les fils d'Ammon, sera consacré à l'Éternel. » Si le texte s'arrêtait là, l'explication de M. Schœbel serait parfaitement admissible; mais l'Écriture ajoute : « et je l'offrirai en holocauste. » On sait en quoi consiste l'holocauste. Il faut donc, dans la thèse adoptée par M. Schœbel, soutenir et prouver (ce qui n'est peut-être pas impossible) que ces expressions sont prises ici au figuré (1).

(1) Beaucoup de théologiens juifs et chrétiens d'une grande autorité soutiennent que Jephté s'est borné à vouer sa fille au célibat. On ne trouve en effet, dans toute l'antiquité hébraïque, aucune trace de sacrifice de jeunes filles en l'honneur des divinités, comme l'immolation d'Iphigénie par son père Agamemnon. Si Jephté a su quelque chose de l'épreuve terrible subie par Abraham sur le Moriah, il savait aussi que le Dieu d'Israël ne veut point de sacrifices humains. S. B.

— M. Crémieux vient de répondre par une lettre, dont nous extrayons les passages suivants, à l'adresse que les israélites de Nîmes lui avaient fait parvenir à l'occasion de sa nomination au Sénat :

Paris, le 23 décembre 1875.

A la communauté israélite de Nîmes.

Mes bons et chers amis,

Je ne saurais vous dire la douce et vive impression que me donne votre lettre. Je me trouve, après bientôt un demi-siècle, au milieu de ces israélites de Nîmes dont ma destinée m'a tenu si loin et que mon cœur n'a jamais abandonnés ; le plus grand nombre d'entre vous, enfants de ceux qui vécurent avec moi dans mes jeunes ans, vous donnez à ma vieillesse une jouissance inespérée ; elle vous envoie, en échange, les plus vives expressions de mon inébranlable attachement.

Et maintenant, amis et coreligionnaires, donnons tous à la France républicaine tout ce qu'elle réclamera de notre pur et ardent patriotisme. Que ne lui devons-nous pas !

Juifs persécutés pendant de si longs siècles, la France, aux premiers jours de sa grande révolution, brisant les affreuses chaînes de votre esclavage, vous élevait au titre glorieux de citoyens français ; en 1870, une population de 35,000 juifs algériens sortait aussi de l'ignoble servitude, tous dotés de ce beau titre de citoyens français ; en 1875, l'Assemblée nationale de France nomme sénateur inamovible le juif qui, au nom du gouvernement républicain, les avait proclamés Français. Heureuses décisions qui en moins d'un siècle ont rendu indestructible l'admission dans la famille française de tous les israélites nés en France ou de parents français.

— On lit dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme* :

Nos confrères de l'Allier nous apprennent que lundi dernier, M. Léon Moïse, négociant de cette ville, mariait sa seconde fille à la salle Mérié. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le rabbin de Clermont-Ferrand, qui, par ses paroles touchantes, a su émouvoir une nombreuse assistance se composant de cinq à six cents personnes. M. Blum, à la fin de la cérémonie, s'est exprimé en ces termes :

Mesdames et messieurs, le bonheur de nos amis communs ne doit pas nous faire oublier qu'au dehors de cette salle, et aux portes peut-être, il est des malheureux qui souffrent du froid, de la misère, de la faim ! Donnez donc beaucoup aux charmantes quêteuses que nous vous envoyons, car le produit de cette quête est exclusivement destiné aux pauvres de la ville de Moulins.

Cet appel a été entendu, car le jour même M. le rabbin apportait lui-même au secrétaire de la mairie de Moulins la somme de 105 francs, pour être distribuée aux pauvres de la ville.

— Le Comité consistorial des Écoles vient d'adresser la circulaire suivante à la communauté de Paris :

Nous avons l'honneur de vous informer que le comité des écoles, chargé par le consistoire de rechercher et d'appliquer tous les moyens propres à favoriser les progrès intellectuels et religieux de la population israélite de Paris, vient de décider que des cours religieux de langue hébraïque seraient ouverts à l'usage des adultes. Ces cours auront lieu deux fois par semaine, les dimanches à dix heures et demie du matin, et les mardis à huit heures du soir, dans un des locaux dépendant de la synagogue de la rue de la Victoire.

Nous espérons ainsi, Monsieur et cher coreligionnaire, faire disparaître en partie une lacune des plus regrettables dans l'éducation de notre jeunesse. On ne peut pas méconnaître, en effet, que la langue hébraïque, c'est-à-dire la langue de nos livres saints et de nos prières, est malheureusement ignorée de la grande majorité de nos coreligionnaires. Cette ignorance est fort préjudiciable à notre culte, et elle pourrait, si elle n'était combattue par des moyens sérieux, compromettre jusqu'à l'avenir de notre chère religion. Beaucoup de pères de famille, qui se préoccupent à juste titre de l'instruction religieuse de leurs enfants, sont les premiers à déplorer l'abandon où ont été laissées jusqu'ici les études hébraïques dans le judaïsme français, et ils nous sauront gré, nous en sommes certains, de la mesure que nous avons adoptée.

M. le grand-rabbin Zadoc KAHN et M. le rabbin MAYER ont bien voulu nous donner leur concours pour cet enseignement nouveau. Le premier fera le cours du dimanche et expliquera les *Psaumes de David*; le second fera le cours du mardi soir et expliquera les *Proverbes de Salomon*. L'ouverture des cours aura lieu dimanche 23 janvier, à dix heures et demie du matin.

Agréez, etc. *Les membres du bureau :*

ALBERT COHN, *président;* S. H. GOLDSCHMIDT, *vice-président;* S. HAUSER, *id.*; G. FRIBOURG, J. HAYEM et E. HENDLÉ, *secrétaires*.

ALSACE-LORRAINE.

Ont été élus membres du Comité dit *Bezirksausschuss* de la succursale de la banque de l'Empire établie à Strasbourg : MM. Gabriel Blum, directeur de la Société du Crédit foncier; Léon Blum-Auscher, banquier, et Achille Bloch.

— Nous avons reçu la bien triste nouvelle de la mort de M. Emmanuel Lang, de Mulhouse, décédé le 4 janvier, dans sa 76e année.

Chef bien-aimé d'une nombreuse et excellente famille, une des plus considérables de notre pays, le vénérable défunt était un israélite selon le cœur du Seigneur, un homme de bien dans toute l'acception du mot, un citoyen dévoué et estimé de toutes les classes de la société, un bienfaiteur de l'humanité, un vrai patriarche au milieu des siens auxquels il a donné l'exemple de toutes les pieuses vertus israélites. Toute sa vie était un grand et noble enseignement, et sa mort laisse un vide bien douloureux dans la communauté, dans la maison de Dieu, dans la maison des pauvres, dans tout le judaïsme alsacien et français. Que la mémoire du juste soit bénie! זכר צדיק לברכה.

— On écrit de Benfeld, le 6 janvier, au *Journal d'Alsace :*

Monsieur le rédacteur,

Une correspondance de notre ville vous a entretenu il y a quelque temps d'une foule de choses touchant Benfeld. Elle a parlé entre autres de la restauration de la synagogue et d'une petite brouille de ménage qui avait éclaté dans le sein de la communauté israélite à propos d'une question d'administration intérieure. Aujourd'hui nous sommes heureux de vous apprendre que l'entente la plus parfaite est rétablie. Cette nouvelle réjouira sans aucun doute tous les esprits bien pensants. Bref, la synagogue est achevée et elle va être inaugurée. C'est jeudi prochain, du 13 courant, à dix heures du matin, que cette importante cérémonie aura lieu. Cette journée sera une fête pour la communauté israélite de Benfeld, ainsi que pour les personnes qui viendront de près et de loin s'associer à la consécration de cette maison de Dieu. Benfeld lui-même n'y restera point étranger ; car, pour une petite ville, une affaire de ce genre est toujours un grand événement. En effet, ne peut-on pas constater avec satisfaction que l'esprit de tolérance religieuse a fait d'immenses progrès dans le monde? Aujourd'hui les différents cultes vivent côte à côte, et ils ne se gênent plus guère l'un l'autre ; ils élèvent des édifices pour leurs besoins religieux, et l'on trouve la chose toute naturelle. Quel immense progrès !

L'ordre de la fête est réglé comme suit : On se réunit à dix heures du matin dans la maison du président. Il y aura un cortége où figureront les enfants de l'école ; une société chorale pour les chants hébreux, des jeunes filles portant les clés du temple, des commissaires et des demoiselles d'honneur portant le dais nuptial ; enfin les autorités départementales et consistoriales ; puis M. le Kreisdirektor, M. le maire, etc., etc. Ensuite la cérémonie religieuse proprement dite. Cette cérémonie sera suivie d'un banquet qui se tiendra dans les belles salles du magasin des tabacs. Le soir il y aura un grand bal dans les mêmes locaux. Le tout promet de devenir très-intéressant. Nous verrons !

(On l'a vu. Le même journal du 18 janvier a publié un compte rendu détaillé de l'inauguration, qui était magnifique en tous points.)

GRANDE-BRETAGNE.

D'après les *on dit*, M. Disraeli voulait conférer au baron Lionel de Rothschild la dignité de pair d'Angleterre. Elle lui fut en effet offerte, mais sous la condition qu'il quitterait les affaires de sa maison, ce qui l'a engagé à décliner cet honneur.

— On écrit de Liverpool, le 22 décembre, à l'*Israélite* :

« Il y a quelque temps une nouvelle et magnifique synagogue a été inaugurée ici par notre bien-aimé et très-vénéré grand rabbin Dr Adler. L'intérieur de l'édifice est fort imposant. L'arche sainte, la chaire et le Schulchan (placé au milieu) sont du plus beau marbre ; l'or darde ses rayons sur le visiteur. Ce sanctuaire, dont les frais de construction s'élèvent à 17,000 livres sterling, supportés par les membres de la communauté sans aucun secours étranger, peut être compté parmi les plus beaux de l'Europe. Toute réforme en est exclue ; l'harmonica, qui avait accompagné les cantiques de *Lecho dodi* et de *Mizmor schir*, a été éloignée sur le désir exprimé par M. le grand rabbin.

BELGIQUE.

La place d'inspecteur des écoles israélites belges a été offerte à M. le professeur L. Kahn, directeur d'une institution de jeunes gens à Bruxelles honorablement connue ; mais il a refusé d'accepter, voulant consacrer tout son temps et tout son dévouement à l'établissement qu'il dirige avec tant de succès.

— Un incident remarquable a signalé la réception royale du 1er janvier. Lorsque le grand rabbin Astruc, accompagné des membres du Consistoire israélite, a présenté au roi ses souhaits de nouvel an, et rappelé les paroles de Jérémie, qui prêchait à ses coreligionnaires vivant dans l'exil le devoir du travail, de travailler au développement et à l'avancement du bien-être du pays qui leur accordait un accueil hospitalier, le roi répondit avec un fin sourire et en glissant un regard ironique sur le banquier Errera, couvert de décorations : « Oui, travaillez seulement, travaillez, les moyens ne vous en manquent point. » (*Wochenschrift.*)

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

M. le rabbin Dr Rahmer, de Magdebourg, a été élu à l'unanimité, dans la dernière assemblée générale de la bourgeoisie (*Bürgerverein*), membre de l'administration de ce corps. Il a accepté cette fonction honorifique à lui conférée par l'estime et la confiance de ses concitoyens. (*Wochenschrift.*)

— On écrit à l'*Israélite*, de Mayence :

« Vous avez mentionné récemment une oppression de conscience à laquelle on veut soumettre, à Vienne, les élèves israélites fréquentant les écoles publiques, en les forçant à travailler le samedi. Je dois vous annoncer un fait analogue de la Bade libérale, et cela de Heidelberg, la ville des muses. Un garçon israélite s'est refusé d'écrire le samedi à l'école municipale; alors le directeur, professeur Salzer, a dit : « Quiconque n'écrit pas le samedi ne peut être élève. » Que pouvait faire le garçon? Il dut écrire. Les parents ne s'y opposent pas, et notre rabbin ne peut ainsi porter plainte, puisqu'il n'y a pas de réclamant. »

— Le *Mercure de Souabe* annonce que le conseil municipal de Rottweil a également décidé l'adoption de la bouterole pour l'abatage des animaux, et interdit aux israélites leur manière traditionnelle de procéder.

— Deux membres de l'administration israélite de Vienne, M. le baron Kœnigswarter et M. Armand Cohn, ont présenté au ministre des cultes une réclamation contre l'obligation imposée aux élèves israélites des écoles publiques de travailler le samedi. Le ministre a accueilli la députation de la manière la plus affable et a promis de remédier à ce fait.

— On écrit de Pesth :

Il y avait hier grande affliction dans une maison de la Reitiggasse. Le chef de la famille, M. Weiss, était mort. Sous les lamentations et les gémissements des proches, le corps froid et rigide fut, selon le rite mosaïque, couché par terre, un drap noir étendu sur lui et un cierge allumé placé à sa tête. L'association sainte (*hebra kadischa*) était avisée pour faire procéder aux purifications prescrites et préparer les obsèques.

Un sombre silence régnait dans la chambre mortuaire, interrompu seulement par les sanglots silencieux des membres de la famille, qui gardaient pieusement les restes du trépassé jusqu'à l'arrivée de la sainte confrérie.

Soudain le drap mortuaire semble se mouvoir. Est-ce réalité ou illusion des sens? On fixe le regard épouvanté sur le drap noir et, miracle! il arriva ce qu'on ne rêva jamais : la main du mort leva la couverture. Le vieillard se redresse et demande d'un regard étonné ce que signifie la singulière situation où il se trouve. A la première frayeur de la surprise inouïe succéda une jubilation éclatante et, les yeux remplis de larmes de joie, tous se précipitèrent vers le ressuscité, le mort apparent, qui paraissait avoir été enlevé pendant une heure à la vie terrestre. Le vieillard est en voie d'amélioration; une lettre annonce même qu'il sera tout à fait rétabli en quelques jours.

— La *Gazette de Stettin* a publié le fait suivant arrivé à Berlin :

Le soir de Noël, une famille de la Gartenstrasse était assise silencieusement et tristement autour du poêle. Les timides questions des enfants sur les cadeaux du petit Noël déchiraient le cœur du père, maître ouvrier qui était dans une meilleure position l'année dernière. Honorable menuisier, recherché peu de temps auparavant encore, il n'était pas en état d'acheter la moindre des choses aux enfants. L'huissier avait vidé le logement, et un dernier billet de 600 marcs venait de lui être présenté. Il était certain que le riche capitaliste porteur du billet ferait, après les fêtes, prendre ce qui restait du mobilier.

Il est cinq heures du soir, on frappe à la porte, c'est le créancier accompagné d'un domestique. Glacée de surprise, la triste famille voit ce dernier poser sur la table un panier et s'en aller sans rien dire. Le créancier serre la main à son débiteur, y glisse une enveloppe et, en lui disant: « à des temps meilleurs »! il part aussi. On ouvre le grand panier et la femme le déballe en tremblant. Il s'y trouvait du café, du sucre, du rhum, une oie, des pommes, des noix, du pain d'épice et des jouets pour chaque enfant. La joie éclate, les petits rient et crient : « Le petit Noël! le petit Noël! » L'homme décachète l'enveloppe et la passe à sa femme sans mot dire. Celle-ci pleure et joint les mains : l'enveloppe contient l'effet déchiré et un billet de banque de cent marcs.

Peut-être que jamais créancier juif — car c'en était un — n'avait fait passer à des chrétiens une si belle soirée de Noël.

— Le ministre des cultes de Prusse a accordé à M. le Dr Berliner, professeur au séminaire israélite (orthodoxe), une nouvelle subvention pour la continuation de ses recherches littéraires hébraïques en Italie.

— M. le Dr Schœnfliess (israélite), directeur de l'école industrielle de Lubeck, a été nommé par le gouvernement russe professeur à l'école polytechnique de Riga.

— Le 25 décembre, un israélite de Deutsch-Reichenau, nommé Jacob Schek, a été horriblement assassiné dans sa maison avec sa femme et sa domestique. Le meurtrier, serrurier de son état, est arrêté; le motif présumé du crime est la vengeance.

Pour toutes les nouvelles diverses,

S. BLOCH.

P. S. — Nous avons raconté dans notre dernier numéro ce qui se passe à Haguenau (basse Alsace); en voici la suite :

Sur l'invitation du Consistoire de Strasbourg, deux délégués de la communauté séparés se sont rendus dans son sein, le 25 janvier, pour lui exposer ses griefs : 1° que l'administration de la synagogue, qui devrait se composer de sept membres, n'en a plus que quatre, dont trois sont proches parents; 2° que cette administration, depuis son existence, n'a point rendu de compte financier à ses administrés, dont chacun cependant contribue aux frais généraux du culte; 3° que le président de ladite administration, par des raisons fort sérieuses, ne convient, sous aucun rapport, à ce poste important.

Pour que l'union et la paix puissent être rendues à la communauté, les délégués ont demandé au Consistoire de faire nommer une commission administrative par le suffrage universel des contribuables. Il s'y est obstinément refusé, ajoutant que jamais il ne permettrait des élections, parce qu'elles feraient naître du désordre! Cependant ce même Consistoire, en 1867, a bien ordonné des élections, en disant :

« Considérant que, pour assurer la bonne gestion des communautés, il importe que les commissions administratives soient autant que possible l'expression fidèle des vœux et des besoins de ces mêmes communautés ;

« Considérant que le moyen le plus efficace, pour arriver à ce résultat, se résume dans le libre vote des contribuables pour le choix des administrateurs des temples ;

« Considérant que ce mode d'opérer est à la fois un gage d'ordre et de paix, arrête, etc. »

Ce *gage d'ordre et de paix*, le Consistoire de Strasbourg le supprime aujourd'hui arbitrairement, despotiquement, et plonge une grande et belle communauté israélite dans un déchirement déplorable! L'élection, qui lui semblait si salutaire, si excellente, si nécessaire en 1867, pourquoi la condamne-t-il aujourd'hui?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

Sans doute le règlement organique du 25 mai 1844, encore en vigueur en Alsace-Lorraine, ne prescrit pas l'élection pour les

commissions administratives. Mais, qu'on ne l'oublie pas, ce règlement du culte fut calqué sur les institutions politiques d'alors, qui n'admettaient pas le suffrage universel. Aujourd'hui que tous les citoyens sont appelés à choisir leurs représentants dans les corps municipaux et les assemblées législatives, de quel droit refuserait-on à nos coreligionnaires la légitime faculté de nommer les administrateurs de leur communauté?

Mais le Consistoire de Strasbourg met son bon plaisir à la place du droit. Israël, qui a eu tant à souffrir de la tyrannie et de la violence des peuples, est maintenant opprimé par ses propres chefs et organes!... Comment le Consistoire pourrait-il justifier devant Dieu et les hommes un despotisme si contraire à notre sainte religion et à l'esprit libéral de notre temps?

S. B.

ANNONCES.

Le Directeur gérant : **S. BLOCH.**

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIᵉ Année | Nº 12 | 15 février 1876

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם

(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

Sir Moses Montefiore. — Voyage en Palestine.
Bulletin. — Caractère divin des lois sociales et humanitaires du judaïsme. — Le *Journal des Débats* sur un livre du grand rabbin. — Un article de M. Veuillot et les lentilles d'Ésaü. — La trinité intolérante de la presse allemande. — Les combats du judaïsme d'allemagne . . **S. Bloch**
Encore du Veuillot. — Lettre de Bucharest . . . . **S. Bloch**
Lettres de Prusse.
Le séminaire théologique israélite de Breslau.
Alliance israélite universelle. — Bulletin de janvier.
Nécrologie. — Décès de Mme Esther Pimienta, d'Oran.
Affaires tunisiennes.
Légendes de Jérusalem . . . . **L. A. Frankl**
Nouvelles diverses. — Paris, départements, Algérie, étranger.
Post-scriptum. — Décès de M. Isaac de Josué Léon, de Bayonne.
Avis consistorial.
Annonces.

Nous avons reçu une lettre, trop longue pour être insérée, qui s'applique à justifier le Consistoire de Strasbourg dans l'affaire de Haguenau. Si cette honorable administration daigne nous adresser elle-même une réponse à nos observations, nous l'accueillerons certainement, sous réserve de notre droit de réplique, s'il y a lieu.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, nº 52.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

SIR MOSES MONTEFIORE

Vient de publier, en un splendide volume, le rapport de son récent voyage (le septième) en Palestine.

Ce précieux travail sera un glorieux monument de plus de la grande et immortelle vie de l'illustre israélite.

Les générations futures y verront ce que le dévouement le plus ardent, le courage religieux le plus magnanime, ont pu entreprendre et accomplir dans l'intérêt d'une cause sacrée, pour Dieu et son peuple.

Que l'Éternel le bénisse de Sion! יברכך ה׳ מציון

BULLETIN.

« Et voici les lois que tu leur présenteras. » La conjonction *et*, par laquelle commence la Sidra de *Mischpatim*, est ainsi expliquée par Raschi : מה הראשונים מסיני אף אלו מסיני « Aussi bien que les commandements divins du chapitre précédent sont venus du Sinaï, les suivants sont également d'origine sinaïque. »

Et quels sont ces derniers commandements? Des lois civiles et pénales dont l'observation préserve l'homme du péché de convoitise, condamné par les dernières paroles du Décalogue; ce sont surtout des lois d'humanité et de charité, comme par exemple : « Tu ne molesteras pas l'étranger; n'affligez jamais la veuve ni l'orphelin; si tu prêtes de l'argent au pauvre, n'agis pas à son égard comme un usurier, n'exige point d'intérêts; si tu prends en gage le manteau de ton prochain, tu le lui rendras avant que le soleil soit couché, car c'est sa seule couverture pour la nuit; n'ac-

cueille pas un bruit mensonger; si tu trouves le bœuf de ton ennemi, ou son âne, égaré, n'hésite pas à le lui ramener; si tu vois l'âne de ton ennemi abattu sous sa charge, garde-toi de l'abandonner, etc. » Et ces lois de douceur et d'amour, d'abnégation et de noble générosité, rendues au profit des hommes et même des êtres inintelligents, sont placées par notre sainte religion au même rang d'obligation sacrée et d'inviolabilité absolue que les commandements du Décalogue sur la reconnaissance et l'adoration du Seigneur! Le Dieu d'Israël confond le culte qui lui est dû avec les devoirs que nous devons à notre semblable, sans distinction de race et de croyance, à l'étranger, c'est-à-dire à l'idolâtre, et même à notre ennemi. Notre Thora prescrit tous les devoirs humains et sociaux comme d'origine divine — הלכה למשה מסיני « De même que ceux-ci sont du Sinaï, ceux-là émanent également du Sinaï. »

Moïse, avant de mourir, a dit à nos pères : « Où est le grand peuple qui ait des lois et des statuts aussi justes que tout cet enseignement que je vous présente en ce jour? » (Deutér., IV, 8.) A plus de trente siècles de distance, de progrès, de civilisation, de science, de lumières, de recherches, de découvertes et de religions nouvelles, on peut encore dire aujourd'hui la même chose en contemplant l'état moral du monde. Et les philosophes anciens et modernes, les mages, les devins, les esprits les plus élevés de tous les temps, ne sont pas plus avancés qu'un tout petit enfant de nos écoles, répétant ce premier verset de l'Écriture : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. »

Et de même que le Décalogue enseigne 1° le principe fondamental du judaïsme — Dieu — (premier, deuxième et troisième commandements), 2° le culte (quatrième commandement), 3° la morale (cinquième à dixième commandements), de même le Code sacré (*Mischpatim*), présenté à Israël par Moïse, renferme, après un ensemble de dispositions civiles et pénales, de prescriptions charitables et humanitaires, et un avertissement contre l'idolâtrie, la loi du sabbat et des fêtes, et même de l'alimentation israélite (Exode, XXIII, 19), peut-être aussi de la prière — ועבדתם את ד׳ אלקיכם (ver-

set 25). N'est-ce pas nous dire que tous les commandements divins donnés à Israël — monothéisme, morale, culte, actes religieux publics et privés — ont une égale importance, que nous devons les accepter tous et accomplir fidèlement, sous peine de n'être plus de vrais israélites ? מה הראשונים מסיני אף אלו מסיני.

Si nous revenons ici sur ces grandes vérités du judaïsme, si souvent exposées dans ce Recueil, c'est que des manifestations fâcheuses, tambourinées à grande publicité, se produisant depuis quelque temps, sont de nature à égarer nos frères et à les précipiter dans un abîme d'erreurs et d'hérésies ; c'est que la chaire israélite même, à sa confusion et à sa douleur, est méconnue, soupçonnée, rendue violemment, et à son insu, complice de ces égarements.

Un des organes les plus éminents de la presse française et européenne, le *Journal des Débats*, a publié dernièrement un compte rendu du livre de M. le grand rabbin Zadoc Kahn, *Sermons et allocutions*. L'auteur en fait un brillant éloge ; mais nous sommes convaincu que M. le grand rabbin est plutôt attristé que charmé de cet éloge. L'auteur dit :

La synagogue où M. Zadoc Kahn fait entendre sa parole élégante, simple et pleine d'onction, n'est point le vieux temple fermé des pharisiens d'autrefois. Il n'est rien de plus humain, de plus accessible à tous, de plus conforme à la conscience universelle, de plus dégagé de l'étroitesse des rites et des dogmes, que les prédications des pasteurs du judaïsme contemporain, au moins en France. M. Zadoc Kahn, le grand rabbin de la communauté israélite de Paris ; M. Isidor, le grand rabbin de France, sont au premier rang des dispensateurs de cette large et philosophique parole.

L'auteur parle avec dédain des *pharisiens*, qu'il ne connaît point. Il voit en eux une espèce de jésuites aux maximes intolérantes et antisociales. Il les a sans doute étudiés dans les violentes sorties de l'Évangile, qui les insulte grossièrement. Le Nazaréen, qui déclame sans cesse contre les riches, les propriétaires qui ne veulent s'enrôler sous la bannière du communisme, des *partageux*, et livrer leurs biens aux mendiants et aux dissipateurs ; le Naza-

réen, qui proclame presque le fameux dogme de : *la propriété, c'est le vol*, jetant, en outre, la malédiction à toutes les supériorités sociales et intellectuelles, les scribes, les prêtres, les docteurs de la loi, etc., à tous ceux qui possèdent et savent; le Nazaréen inflige aussi aux pharisiens les noms les plus outrageants, comme hypocrites, sépulcres blanchis, loups dévorants, race de vipères, race méchante et adultère, etc. Pourquoi? parce qu'ils voyaient avec raison dans ses prédications un danger réel pour la religion, l'ordre social et le repos du monde. Il avait dit lui-même qu'il n'était pas venu apporter la paix, mais la guerre.

Les pharisiens comptaient dans leur sein les hommes les plus éminents par leur science et leur haute position dans l'État; ils siégeaient au tribunal suprême de Jérusalem, au grand sanhédrin, dans la chaire des synagogues et des écoles supérieures. Et, loin d'avoir un *temple fermé*, c'est grâce à eux, à leur enseignement rationnel et à leurs larges interprétations de la loi que la pratique de notre religion est devenue accessible à tous, réellement possible dans tous les temps et toutes les circonstances. La science moderne la moins suspecte, — Abraham Geiger entre autres, — les recherches les plus approfondies, l'ont démontré avec éclat. Le rédacteur du *Journal des Débats* aurait donc dû parler avec plus d'égards et de respect de ces hommes célèbres dont il ne connaît pas une seule œuvre, au lieu de copier servilement en quelque sorte les insinuations regrettables et malveillantes d'un livre hostile.

Les Caraïtes étaient bien embarrassés d'accomplir la loi divine, parce qu'ils la prenaient dans son sens littéral, et rejetaient les explications selon l'esprit données par les commentateurs *perouschim* (pharisiens), et fondées sur des traditions sinaïques.

Mais est-il bien vrai que les prédications des pasteurs du judaïsme, en France, soient *dégagées de l'étroitesse des rites et des dogmes?* Nous sommes convaincu que nos grands rabbins protestent énergiquement, au fond du cœur, contre ces paroles qui blessent leur conscience en les accusant de se mettre au-dessus de nos *rites* et de nos *dogmes*.

Le rédacteur des *Débats* voit aussi, dans le livre de M. Zadoc Kahn, « avec quelle aisance l'antique religion juive se meut au sein de la civilisation *chrétienne*. » Et c'est un juif, neveu d'un grand rabbin, à ce que nous croyons, qui écrit ce mot étrange, ce lieu commun si déplacé ici, ce vieux préjugé, comme la « charité chrétienne », qui méconnaît autant la civilisation *israélite* que le vrai caractère des pharisiens. Il continue :

Ce qui reste aujourd'hui des observances les mieux conservées de la religion juive n'est plus guère qu'une curiosité historique, un souvenir de la famille, une légende, etc.

Parlez pour vous, monsieur Henri Aron, mais ne dites pas ces choses impies et fausses à l'occasion du livre d'un grand rabbin !

Il prétend aussi que M. Zadoc Kahn a prouvé « que la religion juive avait su être une religion *perfectible*, afin de demeurer une religion vivante ». Le grand rabbin n'a certainement pas dit ou *prouvé* cela. La sainte religion d'Israël est une lumière de Dieu, qui avait autant d'éclat au moment de son apparition parmi nous que le soleil était brillant le premier jour de sa création. La perfection ne saurait être perfectible, la vérité absolue n'a rien à modifier, à améliorer, à compléter ; « la doctrine de l'Éternel est parfaite » תורת ה׳ תמימה. L'écrivain juif ignore-t-il, ou ose-t-il nier cette grande parole de l'Écriture ? Dans tous les cas, il lui est défendu d'attribuer ses opinions personnelles, que la foi israélite condamne, à un chef religieux honorable, qui ne peut qu'être affligé de ses compliments. Mieux vaut un sage ennemi.

M. Henri Aron termine ainsi :

On remarquera particulièrement (dans le livre de M. Zadoc Kahn), et ce ne sera que justice, que l'antique trésor d'Israël s'est enrichi d'une vertu nouvelle, non la moins belle ni la moins vivante entre toutes les autres : je veux parler de cette tendre et impérissable reconnaissance vouée par les Israélites à la Révolution de 1789, libératrice des opprimés sur toute la face de la terre, et à cette noble et bonne France à laquelle on s'attache d'autant plus qu'on a conquis plus tardivement le droit de l'aimer comme une mère.

Ce sont là de bonnes et excellentes paroles, qui ont un puissant

écho dans tous nos cœurs israélites. Mais pourquoi l'auteur appelle-t-il ce sentiment patriotique « une *vertu nouvelle* dont s'est enrichi l'antique trésor moral d'Israël »? Cette vertu a existé parmi nous dans tous les temps et tous les pays, même là où nous avions à subir les plus affreuses persécutions. Babylone n'était pas pour les exilés de la Judée une France de 1789; ils y gémissaient dans les chaînes et dans l'opprobre; et pourtant Jérémie leur recommandait « de bâtir et de planter, de consolider la famille, *de contribuer à la prospérité de la cité et de prier pour elle le Seigneur* ». Trois fois par jour, nos pères ont demandé au Ciel de bénir les productions du sol — כל מיני תבואתה לטובה —, de donner à la terre la rosée et la pluie dont elle a besoin, le sol d'où ils étaient impitoyablement proscrits et chassés! Nos coreligionnaires de la Roumanie supplient trois fois par jour Dieu de bénir cette terre dont ils ne peuvent posséder la moindre parcelle, et qui les traite en vagabonds!... Vous voyez donc que le patriotisme le plus désintéressé, le plus magnanime, n'est pas une *vertu nouvelle* du judaïsme, découverte et pratiquée par nous depuis notre émancipation seulement.

En résumé, nous sommes charmé de voir l'œuvre d'un grand rabbin exciter tant l'attention de la grande presse française et recueillir tant d'hommages mérités.

M. Veuillot en est peu-être contrarié. Il a publié dans son numéro du 26 janvier un article singulier, intitulé : *les Édomites*, et racontant qu'Ésaü, le *Roux*, revenant fatigué des champs et se sentant faim, sacrifia vilainement son droit d'aînesse pour un ragoût de lentilles d'Égypte. Pourquoi d'*Égypte*? L'histoire se passe en Palestine, qui, parmi d'autres plantes légumineuses, produit surtout des lentilles et des fèves; l'Égypte en produisait-elle aussi? C'est douteux. Les Hébreux, en se plaignant dans le désert du manque de vivres, regrettaient les poissons qui ne coûtaient rien, les poireaux, les oignons, les concombres et les melons des bords du Nil; mais ils ne parlaient point de lentilles, qui, d'après le fait biblique rappelé par M. Veuillot, semblaient cependant avoir été en grand faveur dans la famille de Jacob.

Il fait dire à Ésaü « qu'il allait mourir s'il ne mangeait de ces lentilles, et qu'alors son droit ne lui servirait à rien ». M. Veuillot invente; Ésaü a bien dit qu'il allait mourir, non si on lui refusait le mets rougeâtre, mais parce que sa vie de chasseur, ses combats journaliers avec les fauves, l'exposaient sans cesse à la mort. Mais pourquoi M. Veuillot, qui est si curieusement inventif, ne pense-t-il pas à une chose, à savoir qu'Ésaü était simplement malade, avait l'estomac délabré par une indigestion de gibier, ou se ressentait encore des horions qu'il avait reçus de son petit frère dans les entrailles de sa mère; et que pour se guérir, il voulait avaler une bonne dose de *la délicieuse revalescière* (80,000 cures, santé rendue sans médecin !), un plat de cette mirobolante farine de lentilles qui a fait du bien au pape lui-même!

Le rédacteur ultramontain, — quel miracle! — dans son long radotage, ne dit point de sottises aux juifs à cause de cette opération commerciale peu correcte de Jacob. Au contraire, il semble accuser Ésaü de mauvaise foi dans cette affaire de légumes secs, en disant de lui: « Il aimait à faire le libéral, paraissant mépriser *un vain titre* qu'au fond il croyait inaliénable et prétendait bien garder. » Il a donc trompé, vendu une chose qu'il se promettait de ne point livrer! Si un juif faisait cela ! Mais voici des paroles significatives sous une plume pareille: « La vraie noblesse, la vraie race d'Abraham était la maison de Jacob. » Il dit aussi: « Dans le christianisme, les principaux et incommutables aînés, qui sont les prêtres, se privent beaucoup. » C'est vrai, on n'a qu'à contempler les figures rebondies et réjouies, le teint fleuri et vermeil, la chair grasse et potelée de la plupart d'entre eux, pour constater leurs dures *privations*. Les pauvres hommes!... *Nebich!*

La jeunesse en sa fleur brille sur son visage;
Son menton sur son sein descend à double étage;
Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.

Le reste du long article de dom Veuillot est une macédoine incroyable. On y parle pêle-mêle de mille choses disparates, de faux aînés, de véritables Édomites, du parti conservateur, du fait brutal

de la force, des propriétaires, du drapeau, des journalistes venus on ne sait d'où, des vieux gentilshommes de la campagne qui vont à la ville manger des lentilles et abandonnent leur droit d'aînesse, du paysan qui ne va pas *fricoter* à la ville, etc.; et il termine par cette jolie phrase de saint Paul : « Que nul ne tombe dans la fornication et l'impiété, comme fit Ésaü, qui vendit son droit d'aînesse pour quelques aliments. » Et en tout ceci pas le moindre petit aboiement contre le juif ! M. Veuillot est-il malade, a-t-il perdu la raison ? Mais son article est un galimatias immense, une divagation qui peut bien rendre fous ses lecteurs et augmenter la population de Charenton. Que Dieu nous garde !

A propos du grand inquisiteur de la rue des Saints-Pères, il est curieux d'apprendre par la *Wochenschrift* qu'il y a du juif dans les feuilles judéophobes les plus enragées de l'Allemagne. La *Germania*, de Berlin, combattant au premie rang du romanisme, a pour rédacteur en chef un M. Cremer, issu de parents juifs ; la *Gazette de la Croix*, de Berlin, organe du piétisme calviniste, se nourrit des pensées mal comprises du docteur Stahl, fils d'un juif; et le *Vaterland*, de Vienne, qui flatte les nationalités slaves, a été fondé par un docteur Keip, né d'un père juif et d'une mère chrétienne. Ces trois ennemis de l'idée moderne, de la civilisation moderne, traîtres à leur sang israélite et à la loi de leur pays, lèvent les armes du fanatisme contre nos coreligionnaires. Abominable trinité du mal !... Le judaïsme allemand, que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? — Qu'il mourût ?... Oh ! non ; mais qu'il vive, qu'il continue à lutter avec courage, à combattre avec persévérance, comme il le fait si glorieusement depuis longtemps, pour son bon droit, sa dignité, et son honneur; à repousser énergiquement les attaques et les insultes, à frapper les insulteurs avec son esprit profond, élevé, lumineux.

Disons encore que le judaïsme allemand a bien mérité du respect des hommes et de la bénédiction du Ciel. En effet, voyons. Nous, israélites français, nous avons été favorisés par le plus précieux et le plus merveilleux des priviléges ; nous avons tout obtenu sans com-

bat. Le Dieu de la Liberté nous est apparu dans un orage impétueux qui a fendu des montagnes et brisé des rochers séculaires. Rien ne lui a résisté, rien n'est resté debout. Et dans cette tempête qui faisait trembler la terre, un phénomène prodigieux, inouï, a soudain transformé les vieux parias, les ilotes du monde, en citoyens libres d'une grande nation! Nous n'avons eu qu'à ramasser les trésors de l'égalité civile et religieuse que Dieu faisait tomber pour nous du Ciel, comme il a fait pleuvoir du pain pour nos pères.

Nos frères d'Allemagne n'ont pas été si heureux. Ils ont dû soutenir des luttes ardentes pour conquérir une place sous le soleil, faire des efforts puissants pour avancer pas à pas sur un sol ennemi, faire entendre la voix douce de la persuasion, de la raison, de la justice — קול דממה דקה — pour arriver au but désiré; et encore ils ne l'ont pas atteint complétement, et tous les remparts de l'intolérance ne sont pas encore renversés, et toutes les murailles chinoises de l'exclusion ne sont pas tombées, et tous les fossés des inégalités politiques et religieuses ne sont pas comblés. Le judaïsme d'Allemagne mérite donc une grande compensation pour ce qu'il a si longtemps souffert, et une grande récompense pour sa persévérance héroïque. Aussi s'accompliront en sa faveur ces divines promesses de notre Sidra : « J'envoie devant toi un ange pour t'accompagner sur ta route et te conduire aux glorieuses destinées que je t'ai préparées. »

S. Bloch.

ENCORE DU VEUILLOT.

L'*Univers* du 17 janvier a publié la lettre suivante :

Bucharest, 24 décembre.

Une des graves questions traitées lors de la conclusion des conventions commerciales était sans doute celle de savoir si les juifs pouvaient posséder des biens immobiliers en Roumanie. C'était surtout le ministère libéral autrichien qui insistait pour faire stipuler ce droit dans un des paragraphes de la convention commerciale. Le gouvernement roumain s'est soumis partiellement en accordant aux sujets juifs autrichiens le droit de posséder des immeubles dans les villes; par contre, il s'est énergiquement refusé à étendre ce droit aux acquisitions rurales. Au point de vue rou-

main cette concession faite à M. Andrassy constitue une véritable calamité publique.

Il est à prévoir que d'ici à vingt ans, tous les immeubles de la capitale seront entre les mains des juifs. A Vienne, à Bude-Pesth, ils sont déjà propriétaires des immeubles les plus somptueux; en sera-t-il de même ici? On peut hardiment dire que oui. Les juifs étaient, sont et seront toujours des étrangers pour le pays qu'ils habitent. On a beau leur accorder tous les droits, ils restent toujours juifs. Aussi on ne se fait nulle illusion ici: les juifs une fois émancipés seront tout au plus des juifs roumains, mais jamais des Roumains juifs. Ici comme ailleurs, ils sont en général une véritable plaie pour toute la société.

Chez nous ils sont d'autant plus dangereux qu'ils ne se livrent, surtout dans nos campagnes, qu'au commerce de l'eau-de-vie, fléau de toutes les populations au delà du Danube et de la Vistule. Comme tout travail manuel et sérieux leur répugne, ils se jettent tous sur le commerce et l'usure pour extorquer de l'argent aux chrétiens. Ces parasites procèdent partout de la même manière. Accordant facilement crédit, ils deviennent bientôt les créanciers de toute une contrée. Quand ils ne peuvent plus rien tirer de leurs malheureuses victimes, ils ont recours aux tribunaux, ayant eu soin de se faire signer des billets: le mobilier, les hardes, les instruments aratoires, tout est alors vendu, et les biens mobiliers du chrétien appartiennent au juif. Malheur à nous si l'on abrogeait nos paragraphes protecteurs.

Déjà, et trop souvent, la récolte sur pied leur appartient. Qu'adviendrait-il, s'il étaient maîtres de nos terres? La Galicie et toutes les provinces slaves de l'Autriche prouvent l'influence funeste des juifs sur les population rurales. Nulle part le paysan ne se trouve dans une condition aussi misérable que dans les pays où les juifs dominent. Nos paysans cultivent encore leurs propres terres; les juifs une fois émancipés en deviendraient propriétaires, grâce à l'ivrognerie de la population rurale, qui se fournit d'eau-de-vie à crédit chez les juifs. Il faut donc s'opposer de toutes ses forces à l'émancipation des juifs, afin que l'on ne nous puisse pas dire:

Pernicies tua, ex te, Dacia.
Tu l'as voulu, Georges Dandin.

Nous le disions bien que M. Veuillot a déposé des petits dans une foule de nids, sur tous les points du globe. Pour accabler les israélites, il s'unit même aux grecs roumains, schismatiques et damnés à ses yeux; il ferait même alliance avec Bismarck, l'adversaire des évêques, avec Victor-Emmanuel, l'excommunié du pape, et, au besoin avec les Chinois qui crucifient les missionnaires catho-

liques... s'ils voulaient massacrer les juifs. Le psalmiste dit au Seigneur : « Je suis l'associé de tous ceux qui te vénèrent et observent tes commandements ; » lui, le grand inquisiteur ultramontain, dit : Je suis l'ami, l'aide et le valet de tous les bourreaux de ton peuple, ô dieu d'Israël !

Quant au sous-Veuillot de Bucharest qui a écrit la lettre ci-dessus, pour avoir produit une pareille chose, il doit être atteint de folie furieuse, d'hydrophobie au milieu de l'hiver. Le malheureux !

Voyons cependant, mon brave homme, soyez raisonnable si c'est possible.

Vous dites que d'ici à vingt ans, tous les immeubles de la capitale seront entre les mains des juifs. Nous sommes, en France, complètement émancipés depuis bientôt un siècle ; nous pouvons acheter et posséder tous les immeubles que nous voulons, si nous pouvons les payer. Eh bien, il y a extrêmement peu de maisons à Paris appartenant à nos coreligionnaires, et l'*Univers israélite* lui-même doit acquitter un loyer fort élevé, pour un logement fort haut, entre les mains d'un propriétaire catholique, qui exige encore le remboursement de dix centimes pour sa quittance ! Il y a même ici des oratoires israélites qui sont la propriété de chrétiens. On peut en dire autant de Londres, d'Amsterdam, de Bruxelles et aussi de Berlin. Votre crainte est donc insensée.

Vous vomissez encore cette expectoration dégoûtante : « Ici comme ailleurs, ils (les juifs) sont en général une véritable plaie pour toute la société. Vous êtes ivre, monsieur. Le gouvernement et le peuple français vous donnent à ce sujet un démenti énergique. La plus mauvaise populace de Paris, la lie du bas-fond, qui aime tant à déblatérer contre les aristocrates, les millionnaires, les riches fonctionnaires publics, etc., ne déclame pas contre les juifs, connus et loués pour leur immense charité envers les pauvres de toutes religions. Les bandes pillardes de la Commune n'ont pas attaqué la maison de Rothschild, et n'ont pas profané ni brûlé nos synagogues, comme ils l'ont fait de tant d'édifices d'autres cultes.

Vous parlez de l'usure des juifs — vieille stupidité — et des victimes qu'ils font par le crédit qu'ils accordent facilement. Pourquoi ne prêtez-vous pas aux paysans l'argent dont ils ont besoin,

pourquoi ne leur procurez-vous pas sans intérêts les marchandises, les outils et les instruments aratoires dont ils ne peuvent se passer, afin de les sauver des mains de ces abominables et terribles juifs? Vous mentez effrontément.

Dieu a dit à Abraham : « Toutes les générations de la terre seront bénies par toi et ta descendance », et vous avez l'impudence d'affirmer que cette même descendance est *une plaie* pour votre pays!

Un mot encore au rédacteur en chef de l'*Univers* qui imprime vos mensonges. Il devrait réellement nous ménager un peu. M[me] la baronne de Rothschild fait construire un asile pour les incurables. Or, M. Veuillot est affreusement incurable, aucune eau miraculeuse de la Salette ou de Lourdes ne le peut guérir; il sera forcé un jour de solliciter son admission dans l'établissement charitable fondé par une juive!

S. Bloch.

LETTRES DE PRUSSE.

III

Saphir, l'*humoriste* bien connu, se trouvait, un jour, avec deux amis, dans une loge de théâtre pour assister à la représentation d'une nouvelle pièce d'un célèbre dramaturge. Après les premiers actes, l'un des deux amis dit à l'autre : « Comment trouvez-vous cet ouvrage de M. X.? — Vous appelez cela un ouvrage? répondit l'autre, cela ne me paraît pas si grandiose; moi, je l'appelle une pièce. » Cette divergence d'opinions fit naître une discussion. On demanda à Saphir son avis, auquel on voulait se ranger. « Messieurs, dit-il, vous avez raison tous les deux : c'est *une pièce d'un ouvrage* (*Stück-Werk*). »

Il en est absolument ainsi de notre législation prussienne sur le culte. Tout ce que nous avons obtenu jusqu'à présent n'est ni un ouvrage, ni une pièce complète; c'est simplement un « morceau d'un ouvrage ». Il y a divers courants dans notre ministère d'État. L'un tire à droite, l'autre à gauche. Nous allons l'expliquer un peu plus en détail. Il est bien clair que notre ministre des cultes a l'in-

tention d'accorder aux israélites, au point de vue religieux aussi, une émancipation complète. Il l'a montré à plusieurs reprises, par la nomination d'instituteurs juifs à des écoles communales, par l'égalité conférée aux instituteurs hessois israélites dont j'ai fait mention dans ma dernière lettre, etc. Que M. le Dr Falk lui-même, là où il n'y a point d'objection légale, ne fasse point de distinction entre juifs et chrétiens, voilà ce qu'il a démontré avec éclat en accordant deux fois au savant juif Dr Berliner, de Berlin, une subvention importante sur les fonds de l'État, pour le mettre à même d'étudier plusieurs ouvrages scientifiques juifs dans les bibliothèques italiennes. Il a, de plus, disposé récemment que les bourses, dans les séminaires d'instituteurs, seraient distribuées sans distinction de cultes, et que le mérite des concurrents déciderait seul.

Cependant, malgré l'action de quatre ans de cet homme libéral, la complète émancipation religieuse nous manque toujours encore, à nous israélites. Comment cela est-il possible? demandera-t-on. Cela est seulement possible parce que le ministre des cultes Falk n'est pas seul pour statuer là-dessus; d'autres personnages encore y ont un mot à dire, notamment S. Exc. le comte d'Eulenburg, ministre de l'intérieur, dans le département duquel se trouvent les affaires du culte israélite. Nos écoles primaires seules sont dans les attributions du ministère des cultes. Et pourquoi en est-il ainsi? Parce que le culte israélite n'est point reconnu par l'État, mais est considéré comme une chose privée, et qu'en général les affaires des associations appartiennent au ministre de l'intérieur. Or, comment ce ministre a-t-il l'habitude de traiter les questions du culte israélite? Voilà ce qu'on a vu de nouveau il y a peu de temps. Il y a déjà trois ans que la Chambre des députés a adopté la résolution de Lasker, qui demandait au gouvernement de permettre aux israélites aussi de quitter leur communauté, sans être obligés de sortir du judaïsme. Il s'agit ici principalement d'affranchir d'une contrainte injuste les communautés séparées. Ces communautés, bien qu'elles aient leurs propres temples, rabbins, officiants, écoles, etc., sont cependant tenues de contribuer toujours aux frais du culte de la communauté dont elles se sont éloignées par des motifs religieux; voilà ce qui ne saurait être justifié. Un remède

est urgent, la justice et la liberté de conscience le demandent. La question est éclaircie et clairement exposée par des pétitions et des mémoires émanés de tous les partis du judaïsme, et discutée par la Chambre des députés. Le gouvernement a promis, d'une session à l'autre, de présenter le projet de loi ; la Chambre, et nous avec, avons été remis d'une année à l'autre. On disait, il y a quelques semaines seulement, que le ministère de l'intérieur était occupé du travail de présentation ; mais qu'est-il arrivé ? ויהי מקץ שנתים ימים ופרעה חולם והנה חלום Après que les années se sont passées et qu'on aurait pu suffisamment rêver sur la question, il paraît que le songe n'est pas encore achevé, ou bien qu'on s'est rendormi — וייקץ ויישן. C'est ainsi que dans le discours d'ouverture du Landtag du 16 janvier dernier, il a été fait mention de divers projets de lois qui seront présentés ; mais on n'a pas entendu le plus petit mot de ce qui avait été promis aux israélites — לא שמענו אף דבר לישראל ; les israélites ne sont toujours pas délivrés de la contrainte (1).

(*A suivre.*)

LE SÉMINAIRE THÉOLOGIQUE ISRAÉLITE DE BRESLAU.

Le compte rendu de cet établissement pour 1875 est précédé, cette fois, d'un grand travail de M. le professeur Dr David Rosin, *l'Éthique de Maïmonide*. Nous en reparlerons.

Le rapport proprement dit commence par un pieux hommage, éloquent et émouvant, rendu à la mémoire du directeur grand rabbin Dr Zacharie Frankel (זכרונו לברכה), que le séminaire et le judaïsme

(1) Le regrettable retard apporté à la solution de cette grave question ne saurait cependant être imputé entièrement au gouvernement, mais à une grande partie du judaïsme allemand lui-même, qui ne cesse d'envoyer des monceaux de pétitions à Berlin et de fatiguer de ses doléances l'administration supérieure, pour obtenir le maintien du statu quo. Pourquoi ? parce qu'il craint de ne pouvoir entretenir ses temples et prédicateurs réformistes s'il doit renoncer aux contributions des israélites conservateurs. Il ne tient pas à leurs personnes, ni à leurs principes, mais à leur argent, et dit à la communauté orthodoxe : גם אתה תתן בידנו זבחים ועלות, tandis que les prédicateurs schismatiques, craignant pour leur pot-au-feu, crient : מי יאכלנו בשר ! Sans les thalers et les marks des orthodoxes, comment faire bouillir la marmite ? S. B.

tout entier ont eu le malheur de perdre le 13 février de l'année dernière.

On parle ensuite de l'installation, le 23 septembre, du nouveau directeur, M. le rabbin Dr L. Lazarus, et on reproduit l'allocution qui lui était adressée dans cette solennité par le curateur Dr Mark, conseiller municipal.

La réponse du nouveau titulaire se distingue par beaucoup de tact, d'esprit et de modestie. Placé jusqu'ici dans la chaire de la synagogue, il est encore novice dans la chaire de l'école, surtout lorsqu'il s'agit de succéder à un homme qui unissait une science talmudique immense à une science classique considérable. Il le suivra autant que possible, sans pour cela renoncer à toute indépendance, à des droits personnels (*individuelle Berechtigung*). Ces dernières paroles sont significatives; espérons que le vénérable Rosch Yeschiba leur donnera, par son enseignement, l'explication la plus satisfaisante sous le rapport de la doctrine traditionnelle, historique et orthodoxe. Il ajoute que le maître, quels que soient ses capacités et son dévouement, ne peut que conduire ses disciples dans la voie de la connaissance, les exciter à l'étude, à la recherche, à la méditation. La Thora, but suprême de cet établissement, a, dans ses premières pages déjà, montré cette vérité, que l'homme ne doit pas cueillir sur l'arbre le fruit de la science mûri sans son fait, mais qu'il doit le conquérir par ses propres efforts intellectuels.

Le programme d'études est fort chargé; M. le professeur Dr Graetz surtout en a une part bien lourde. Il fait non-seulement des cours sur diverses parties de l'Écriture sainte, sur les périodes historiques les plus intéressantes de la science juive, l'archéologie biblique, etc., il enseigne aussi plusieurs traités du Talmud.

Le nombre des auditeurs est de trente.

Feu le Dr Frankel a légué au séminaire 7,000 thalers et sa bibliothèque.

Toujours notre vieille thèse : Pourquoi le séminaire de Paris ne publie-t-il pas des comptes rendus annuels? S. B.

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE.

Le Comité central s'est réuni le 12 janvier, sous la présidence de M. S. H. Goldschmidt.

On a enregistré 235 adhésions nouvelles. Peu de dons en argent.

— Divers correspondants ont appelé l'attention du Comité sur l'opportunité d'une action en faveur des israélites de la Bosnie et de l'Herzégovine.

On évalue à 5,000 âmes le chiffre de la population juive de la Bosnie et à 500 âmes celle de l'Herzégovine. Il importe que dans les mesures qui peuvent être prises pour régler la situation des populations non musulmanes de ces provinces, les israélites ne soient pas oubliés, et que l'on pense à leur assurer le même traitement qu'aux habitants appartenant à d'autres religions.

Diverses mesures ont été prises à ce sujet.

— Les démarches faites auprès de S. M. l'empereur du Maroc, pour la répression des meurtres réitérés commis l'année dernière sur des israélites, n'ont pas été infructueuses. Un fonctionnaire a été spécialement commis à la poursuite de ces affaires. Huit des coupables sont incarcérés et des ordres ont été donnés pour l'arrestation des trois autres. On les gardera en prison jusqu'à l'arrivée de Sa Majesté à Maroc. On se demande maintenant si on leur accordera ou non le bénéfice de l'ancienne loi, qui permet de racheter à prix d'argent l'assassinat d'un israélite. Une telle sanction est d'autant moins efficace que l'amende prononcée dans ce cas est payée par la communauté entière des musulmans et ne constitue pour elle qu'une punition presque insensible. On peut espérer que cette loi sera modifiée, et des démarches seront faites dans ce but.

— M. le baron de Hirsch vient de donner encore une fois un éclatant et précieux témoignage de sa sollicitude pour l'instruction de la jeunesse israélite. Informé par M. le Dr Allatini de la souscription ouverte pour la construction de bâtiments scolaires à Salonique, il a fait savoir à l'honorable président du Comité local que, pour hâter l'exécution du projet, il doublait le produit de la souscription, et il y a ajouté une somme de quarante-deux mille francs.

— A la distribution des prix qui a eu lieu en grande pompe, le 24 novembre, à l'école de Smyrne, S. A. Essad-Pacha, gouverneur général de la province, a passé les élèves en revue et leur a adressé une allocution en langue turque, dont voici quelques passages :

Je suis bien heureux de constater les progrès que vous avez accomplis en si peu de temps. Le gouvernement de S. M. le Sultan reçoit à bras ouverts tous ses sujets et leur accorde les emplois les plus honorables, pourvu qu'ils possèdent l'instruction nécessaire. Ses soins paternels sont tournés vers la jeunesse ; il nous recommande de veiller à l'instruction : car c'est de là que dépend l'avenir de l'humanité. Je n'ai pas besoin de vous énumérer les avantages de l'homme instruit ; vous les connaissez. Je vous dirai seulement que l'*Alliance israélite*, qui vous protége, et son comité local, qui travaille avec tant de zèle, accomplissent parfaitement l'un des vœux de notre souverain, et je les remercie publiquement de leurs efforts. Profitez donc de l'excellente instruction que vous dispensent vos maîtres ; vous deviendrez ainsi des hommes utiles à notre patrie et vous pourrez parvenir aux plus hauts emplois de l'administration.

M. le grand rabbin a ajouté que l'instruction est dans l'esprit même du judaïsme ; que les membres du *Sanhédrin* devaient connaître plusieurs langues ; que les israélites instruits sont la gloire du peuple juif et que l'école est appelée à relever l'état moral des israélites de l'Orient. M. le consul d'Angletere a annoncé l'intention de faire, sur cette solennité, un rapport à son gouvernement, et les journaux de la localité en ont parlé en termes flatteurs. Enfin, le Comité local a témoigné sa satisfaction au directeur et aux professeurs en leur adressant des lettres de félicitation.

NÉCROLOGIE.

Mostaganem, le 20 janvier 1876.

*A M. le Directeur de l'*UNIVERS ISRAÉLITE.

Je prends la liberté de vous faire part de la grande et douloureuse perte que nous venons d'éprouver dans notre famille en la personne de Mme veuve Esther Pimienta, ma grand' mère, d'heureuse mémoire, morte subitement à Oran, dans la nuit du 5 au 6 courant, enlevée trop tôt, hélas ! à l'âge de 67 ans, à l'amour et à l'affection de toute sa famille désolée.

Cette digne et vertueuse mère de famille était dans toute l'acception du terme la femme forte de la Bible (אשת חיל). A l'âge où tant d'autres sacrifient les devoirs de la vie domestique aux distractions du monde, Mme Esther Pimienta, veuve depuis vingt-huit ans environ, était heureuse de prodiguer à ses enfants son dévouement et son amour.

Elle habitait la ville d'Oran depuis 1834, époque à laquelle elle avait quitté Gibraltar, sa ville natale, en compagnie de défunt son mari, d'heureuse mémoire.

Il ne m'appartient pas, certes, en ma qualité de petit-fils, d'énumérer ses innombrables bonnes qualités, qui la faisaient remarquer dans le judaïsme oranais; mais je ne puis passer sous silence quelques-unes de ces qualités et vous dire combien elle était pieuse, charitable, ayant des enfants qui lui faisaient honneur, car mon oncle, M. Pimienta aîné, d'Oran, a été nommé à plusieurs reprises membre du conseil municipal et l'est actuellement, membre du comité depuis la fondation de la Banque d'Oran, ancien président du bureau de bienfaisance de la communauté, et jouissant parmi le public oranais d'une considération digne de lui.

M. Moses Pimienta, son second fils (mon vénérable père), a été membre du conseil municipal, délégué, avec la présidence, à l'administration consistoriale de cette ville, période pendant laquelle il a rempli ses fonctions avec un zèle et un dévouement vraiment israélites, et ancien président de l'*Alliance israélite universelle* à Mostaganem.

Tous mes oncles, du reste, sont connus et appréciés par leur honorabilité proverbiale.

Je crois de mon devoir de vous signaler, en outre, combien notre famille est reconnaissante à la communauté oranaise du pieux et religieux dévouement qu'elle a montré dans cette triste circonstance.

Je vous serais donc très-reconnaissant, monsieur le directeur, si vous daigniez donner l'hospitalité à cette lettre dans votre estimable journal.

Daignez agréer, etc.

LÉON PIMIENTA.

AFFAIRES TUNISIENNES.

On nous écrit de Tunis, le 2 février :

Encore un crime de lèse-humanité qui vient d'être consommé à Tunis.

Deux enfants israélites s'étaient pris de querelle dans une rue de leur quartier, pour une cause des plus futiles, une véritable querelle d'enfants. Le père de l'un d'eux arrive et s'efforce de les séparer. La garde intervient sur ces entrefaites et emmène tout le monde devant le Cheick Medina (espèce de juge de paix ou inspecteur de la ville en second ordre), lequel ordonne capricieusement que tout le monde soit jeté en prison. « Et

pourquoi? s'écrie le père; je ne suis intervenu que pour pacifier ces deux enfants dont l'un est mon fils et pour mettre fin à leur dispute; de quoi me suis-je rendu coupable, et partant passible d'un châtiment quelconque? »

— Ah! c'est avec pareille insolence que tu réponds, chien! Eh bien, je m'en vais te faire administrer une bonne leçon. Qu'on lui donne immédiatement deux cents coups de bâton, et à son fils aussi. » Aussitôt dit, aussitôt exécuté; les malheureux, garrottés, jetés par terre, ont reçu cette fois leur compte au complet, car c'était une excellente aubaine, pour l'ignoble valetaille du cheik Medina, que d'avoir à tourmenter des juifs tombés entre leurs mains; aussi, avec quelle volupté barbare n'ont-ils pas frappé à coups redoublés!

Le tribunal de l'Inquisition, de néfaste mémoire, mettait au moins des formes dans son inique procédure, et avait soin de lui donner au moins une apparence de justice; mais ici, ce saint-office est encore dépassé. Un juge quelconque administre de son propre chef une torture des plus barbares, qui peut aboutir à la mort, sans autre forme de procès.

Nous ne voulons pas attrister nos lecteurs par le récit affligeant qui nous a été fait de cette lugubre exécution, ou par le triste état où se trouvent ces malheureux. Les certificats des médecins qui les ont visités en diront beaucoup plus, et mieux que nous ne saurions l'écrire.

Jusques à quand, ô Dieu de bonté, devrons-nous être témoins de pareilles horreurs? Est-ce que les puissances européennes, qui se placent à la tête de la civilisation, n'entendront pas notre cri de détresse, et ne viendront pas, d'une manière efficace, au secours de nos infortunés coreligionnaires? Il faudrait pour cela que l'*Alliance israélite universelle*, dont la noble mission est de venir en aide à tous ceux qui souffrent pour leurs qualités d'israélites, fît entendre sa puissante voix dans les hautes régions ministérielles, afin d'obtenir, par des moyens radicaux, la cessation de ces débordements de la haine contre notre race et du fanatisme musulman, qui fait malheureusement des progrès trop rapides dans ces contrées, et qui est encouragé par ceux-là mêmes qui auraient le devoir de le combattre et de l'étouffer, mais qui y trouvent peut-être leur avantage.

La première fois, c'était un haut fonctionnaire qui donnait l'exemple de l'intolérance en ordonnant un supplice digne du moyen âge. Aujourd'hui, l'exemple est suivi par un *fonctionnaire juge* d'un rang bien inférieur. En allant de la sorte, si l'impunité est maintenue, le plus petit agent de la force publique ou le premier venu se livreront à de semblables excès, sans aucune crainte; nous ne saurions le prévoir paisiblement, et nous ne croyons pas dépasser les limites de l'équité en demandant qu'une punition exemplaire soit infligée au cheick Medina, qui a méchamment dépassé les limites de ses attributions par la sentence inique qu'il a prononcée.

Notre position devient de plus en plus intolérable.

Voici la liste des méfaits commis depuis peu de temps contre les israélites, que nous osons qualifier sans crainte d'être démentis de partie la plus active, la plus laborieuse et la plus intelligente de la population tunisienne :

Un israélite de Tastour bâtonné par sentence du premier ministre, sous l'inculpation menteuse d'avoir blasphémé la loi de Mahomet.

Un autre israélite de Ilkim, dépossédé de sa marchandise, est mis aux fers dans cette localité près du Kaft, pour avoir déclaré qu'il était protégé français.

Un négociant de Bodja dépouillé d'une somme de dix mille piastres et grièvement blessé par des malfaiteurs qui sont parfaitement connus par plusieurs exploits du même genre, et contre lesquels il est jusqu'à présent impossible d'obtenir justice.

Enfin les deux israélites roués de coups de bâton dont nous parlons dans cet article.

Dans ce bilan ne sont pas comprises les avanies journalières, les vexations continuelles, qu'ont à subir à toute heure les israélites de la Tunisie. Le dénombrement en serait trop long et trop fatigant. En attendant le secours de nos frères d'Europe, que l'opinion publique, au courant de ces atrocités, en fasse au moins justice, et prononce son verdict impeccable contre les tyranneaux et les Torquemada qui fleurissent dans ce beau pays.

Il paraît que nous avons commis une erreur en qualifiant dernièrement l'honorable M. Garsin de représentant de l'*Alliance israélite.* Le Comité de Tunis est composé de MM. le grand rabbin Abraham Bocara, *président;* Isaac Bonan, *vice-président;* Léon Elmilik, *idem* et *délégué;* Moïse Darmon et Moïse Sfez, *secrétaires;* Isaac Germon, *trésorier.*

S. B.

LÉGENDES DE JÉRUSALEM.

Rabbi Kolonimos.

En l'année 5180 de la création du monde, Rabbi Kolonimos était grand rabbin de Jérusalem. Un jour de sabbat, il se leva avant l'aube et se rendit, comme il en avait l'habitude tous les matins, au mur occidental du temple pour élever son âme à Dieu dans une prière solitaire. A peine avait-il quitté sa chaussure et appuyé sa tête contre le mur de pierre en priant, que le serviteur de la synagogue, tremblant et pâle comme la mort, vint à lui et lui annonça

que la communauté était dans le plus grand danger, attendu que les mahométans armés se précipitaient dans le quartier juif, brisaient les portes de la synagogue et menaçaient de tuer toute la communauté, si on ne leur livrait de suite le grand rabbin.

« Que veulent-ils donc de moi? demanda le grand rabbin.

— Seigneur, c'est si terrible que ma langue n'ose l'exprimer. »

Mais le rabbin répondit : « On a trouvé un garçon mort couché devant la synagogue, et les infidèles soutiennent que j'en suis le meurtrier. »

Surpris et ne comprenant pas comment le rabbin pouvait déjà avoir appris le fait horrible, le serviteur répliqua : « Tu l'as dit, ô seigneur! »

Mais celui-ci continua tranquillement : « A Dieu ne plaise que mes mains répandent jamais du sang humain. Ils disent du mensonge, rien que du mensonge, mais la vérité apparaîtra bientôt. »

Il n'avait pas encore fini de parler, qu'une multitude furieuse accourut, dirigeant contre le rabbin les poings fermés et des épées nues. Ils le saisirent et le traînèrent au tribunal auprès du cadi, et s'écrièrent : « Voilà le meurtrier! »

Au milieu de la salle d'audience gisait sur un drap noir le corps mutilé du jeune homme assassiné. Ses yeux étaient grands ouverts et le sang coulait de la poitrine.

Le cadi demanda sévèrement : « Pourquoi as-tu tué ce garçon? » Un silence profond se fit dans la salle, chacun retenait sa respiration pour mieux entendre la réponse.

Mais le rabbin dit : « Je n'ai pas commis de meurtre. » Alors la foule poussa des cris effroyables, des malédictions et des imprécations remplirent l'espace, et plusieurs se pressaient près du rabbin pour le tuer. Le cadi ordonna le repos et demanda à l'accusé : « Comment veux-tu te purifier du soupçon d'avoir commis le crime? »

Le rabbin répondit : « Qu'on me donne de l'encre, du papier et une plume, et le mort nommera lui-même le coupable. »

Lorsqu'on lui eut apporté ce qu'il avait demandé, il traça des signes mystérieux sur le papier et le mit sur la bouche du garçon.

Alors on vit avec épouvante le cadavre se soulever et jeter sur

la foule des regards fixes, puis soudain se mettre debout, se précipiter sur un mahométan et s'écrier d'une voix navrante et déchirante : « Celui-là m'a tué ! » Après avoir dit ces paroles, le corps sanglant retomba inerte sur le tapis.

Le meurtrier, foudroyé par la terrible accusation de sa victime, avoua son crime et fut immédiatement pendu par les soldats du cadi.

Les parents du garçon assassiné se jetèrent alors aux genoux du rabbin et le supplièrent de rappeler leur fils à la vie par sa science et sa puissance divine. Mais il leur répondit : « Voilà ce que je ne puis ; il m'a seulement été donné de sauver la communauté du Seigneur. »

Le pieux rabbin consacra désormais sa vie à la pénitence et aux abstinences les plus rigoureuses, parce qu'il avait profané le sabbat en écrivant. Il vécut encore de longues années et tous lui témoignèrent une grande vénération. Sur son lit de mort il ordonna que, pendant cent ans, chacun qui passerait devant sa tombe y jetât une pierre, attendu que dans les temps antiques tout violateur du sabbat fut lapidé, d'après la loi mosaïque.

Et il en fut ainsi pendant cent ans après sa mort, jusqu'à ce que, il y a environ cinquante ans, la dernière pierre fut lancée sur la tombe. Encore aujourd'hui, on voit du côté sud-est de la montagne des Oliviers une colline de pierres sous laquelle repose Rabbi Kolonimos, le thaumaturge.

(La suite prochainement.)

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

Nous avons reçu une circulaire de M. le grand rabbin Zadoc Kahn que nous publierons prochainement.

— On lit dans le *Journal officiel* :

« La construction, rue des Tournelles, de la synagogue, dont les premiers travaux remontent à une dizaine d'années, touche à sa fin. Cette synagogue, par son genre d'architecture, rappelle celle de la rue de la Victoire.

« La theba, le sanctuaire et le tabernacle sont disposés exacte-

ment comme ceux de la synagogue de la rue de la Victoire, de même que, comme à ce dernier, l'entrée du temple est précédée d'un *atrium* et d'un porche.

« Le tabernacle est de forme demi-circulaire, et sa décoration est en marbre rouge avec des ornements en marbre vert et gris.

« Le montant des devis s'élevait à 868,990 fr., dont 413,743 fr. avaient été dépensés avant la guerre. La dépense prévue sera un peu dépassée. »

— A l'occasion d'une affaire criminelle jugée récemment à la Cour d'assises de la Seine, un incident s'est produit au cours d'une plaidoirie.

Dans son réquisitoire, M. l'avocat général aurait prononcé quelques paroles qui, bien certainement contre son intention, pouvaient paraître offensantes pour les israélites en général. Me Strauss y a répondu avec une vivacité très-grande, et M. le président a dû intervenir. (*L'Opinion.*)

— La Société de secours mutuels de dames israélites, dite *Deborah*, présidée par Mme Blum, femme du libraire, réunie en assemblée générale le 1er février, a publié son rapport de 1875. Ses comptes se balancent par 1,926 fr. Une pieuse et noble dépense est celle d'environ 1,400 fr. faite pour les malades. Voilà à quoi pensent, avant tout, les âmes charitables dont cette association est composée, et dont les ressources sont si limitées.

— A dix heures du matin, rue de Crimée, un maçon, le sieur *Henry Lévy*, qui travaillait à la démolition d'un mur, a été écrasé par les débris de ce mur qui s'est écroulé.

— L'*Omnibus*, journal de Kœnigsberg, assure avoir fait la découverte que les Napoléon sont d'origine israélite, faisant partie des familles juives expulsées de Florence en 1443. Elles ont trouvé un refuge en Corse et ont pris les noms de Colonna, Orsini, Doria, Feretti et Buonaparte. Ces familles ont adopté le culte catholique, mais seulement extérieurement; au fond, elles sont restées juives. L'auteur de cette découverte ajoute qu'aujourd'hui encore, les habitants d'Ajaccio affirment que les Napoléon descendent de ces familles qui, encore au dernier siècle, ne s'alliaient qu'à contre-cœur avec les familles chrétiennes de l'île. La physionomie du roi

de Westphalie (Jérome) était tout à fait celle d'un israélite. Napoléon III était donc sans aucun doute d'origine juive.

— On lit dans le *Moniteur de l'Algérie* du 30 janvier :

Hier, vers une heure de l'après-midi, une vieille femme, d'une soixantaine d'années, a été renversée par une voiture de place devant le café de Bordeaux, boulevard de la République.

Le sieur Jacob Jaïs, membre de la Société des sauveteurs, témoin de l'accident, s'est précipité au secours de cette malheureuse, et par sa précipitation est parvenu à retirer de dessous les roues de la voiture cette pauvre femme, qui, sans cet acte de dévouement, aurait peut-être perdu la vie, et qui, fort heureusement, en a été quitte pour quelques légères contusions.

Procès-verbal a été dressé par la police.

Dans la même journée, vers cinq heures du soir, un commencement d'incendie se manifestait dans le local occupé par le cercle au-dessus du café d'Apollon.

Un enfant qui avait probablement mis le feu par mégarde à des rideaux de croisée, se trouvait à ce moment seul dans la salle.

Le sieur Jacob Jaïs s'est aperçu le premier de cet événement, et s'est empressé de prévenir le propriétaire de l'établissement; puis s'est rendu sur le théâtre du sinistre et est parvenu à éteindre le feu, qui aurait pu prendre des proportions plus considérables.

Ce n'est pas la première fois que nous enregistrons la conduite de M. Jacob Jaïs, dont les actes de dévouement ont été déjà récompensés.

— M. Kanoui Simon, président du Consistoire d'Oran, a pris l'initiative d'une mesure aussi sage que féconde pour les intérêts de la communauté.

Il existe partout en Algérie un impôt sur la viande *cascher*. Les bouchers donnent ordinairement les peaux et les suifs, que la communauté vend par adjudication. Cette vente produisait à Oran une moyenne de 30 à 35,000 fr. par an. Cette année, quelques spéculateurs se seraient entendus pour obtenir l'adjudication à 20 ou 25,000 fr. L'honorable M. Kanoui, pour prévenir un pareil abus, est parvenu, non sans peine et sans combat, à imposer la viande cascher par kilogramme. Cette innovation a donné pour le mois de janvier 4,000 fr., et on espère arriver au chiffre minimum de 50,000 fr. par an.

Grâce aussi à l'action énergique de M. Kanoui, à Oran les synagogues particulières, sauf deux, sont devenues communales, comme doivent être tous les sanctuaires d'Israël.

ALSACE-LORRAINE.

On écrit de Strasbourg à un journal allemand :

Quiconque voyage fait vite la remarque que la fréquentation des restaurants israélites n'est point en rapport avec le nombre du public voyageur. Sans parler des stations thermales, où on cherche à couvrir l'indifférence religieuse par des raisons hygiéniques, les hôtels juifs dans les villes de commerce ne trouvent pas non plus grâce aux yeux de notre peuple.

Il en est heureusement autrement dans notre aimable Strasbourg. Deux restaurants très-importants fourmillent de visiteurs, et cela aussi bien de ceux qui ne font que passer ici, que de jeunes gens dont le séjour se prolonge. Ce fait satisfaisant a une double cause : d'un côté, ce sont les hôteliers qui savent, sous tous les rapports, rivaliser avec leurs collègues chrétiens; de l'autre, il règne un certain degré de sentiment religieux qui veut surtout éviter tout scandale, toute violation publique de la religion. De là vient aussi que la majeure partie des indigènes honorent le sabbat par la fermeture des magasins; et c'est une exception rare de voir le samedi quelque jeune benêt faire la parade avec un cigare à la bouche, ou montrer sa maladresse dans l'équitation.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

A l'occasion de la récente célébration, dans la synagogue du séminaire israélite de Breslau, de l'anniversaire du fondateur de cet établissement, M. le directeur D[r] Lazarus a remis des diplômes rabbiniques, avec imposition des mains, à six auditeurs qui avaient achevé leurs études. C'est l'antique ordination — *semicha* — talmudique et biblique. Moïse imposa les mains à Josué pour l'installer dans ses fonctions de guide d'Israël. (Deutér., XXXIV, 9.)

— Dans une *Histoire de la musique*, publiée récemment par H. A. Koestlin, l'auteur parle un peu de la musique juive, et, tout en reconnaissant que l'art hébraïque est exclusivement un art religieux, il dit que la musique du temple n'était pas au-dessus de celle des autres peuples asiatiques; c'était essentiellement du bruit fait avec des instruments qui accompagnait le chant du culte et alternait avec lui.

La *Wochenschrift* répond :

Que de choses un savant allemand doit savoir, c'est-à-dire croit savoir! Ne s'imagine-t-on pas que M. Koestlin a entendu le bruit musical du temple, ou trouvé un recueil de musique d'Assaph? Parce que les Chinois

et les Indiens ne connaissent que le bruit du tamtam et du gongong, les juifs, comme Orientaux, durent aussi n'avoir fait que du bruit! Nous ne saurions rien dire de précis à l'auteur sur la musique des juifs, mais lui non plus n'en sait rien. Cependant les instruments que notre Bible nomme ont été certainement en partie doux et mélodieux. L'Écriture parle de «jeu agréable», de David dissipant la mélancolie de Saül par la musique instrumentale, d'Élisée se faisant jouer quelque chose pour que l'esprit divin l'anime. Et tout cela aurait été du bruit fait avec des instruments? Impossible.

— On écrit de Dantzig, le 12 décembre :

« Avant-hier soir, au commencement du sabbat, les visiteurs de notre synagogue (Vieille-Écosse) furent surpris par un spectacle terrible. Quand ils y entrèrent, les flammes d'un incendie, provenant d'une lumière employée à dégeler une horloge à gaz, les frappèrent au visage. Le feu a détruit toute l'aile gauche de la synagogue. La communauté en a décidé la reconstruction immédiate. »

— Le judaïsme hongrois, si éprouvé depuis quelque temps, vient de subir une nouvelle perte fort douloureuse par la mort du pieux et célèbre rabbin Michaël Hoffmann, de Szerdaholy. Il dirigeait une école rabbinique composée de presque soixante-dix élèves talmudistes, à laquelle il s'était dévoué de corps et d'âme, et s'imposait même des sacrifices matériels personnels pour en assurer la prospérité. Son fils, le rabbin Joseph Hoffmann, a été nommé à sa place.

— L'asile des enfants israélites à Vienne célèbre tous les ans, à l'occasion de la Noël juive (Hanouca), une fête d'enfants à laquelle, cette année aussi, beaucoup d'amis de l'enfance assistaient. Les dames patronnesses, de concert avec d'autres bienfaiteurs, ont distribué aux enfants des habits chauds pour l'hiver et une masse de beaux jouets. Les enfants impatients, avant de recevoir les cadeaux, ont dû donner des preuves de leurs capacités, et il était vraiment surprenant de voir combien les deux cent trente enfants présents à la cérémonie étaient bien tenus par le directeur et la directrice. Après que les petits eurent chanté et déclamé bravement et sans timidité, ils furent régalés par un bon repas et mis en possession des cadeaux qui leur étaient destinés.

(*Nouvelle Presse libre.*)

ITALIE.

Il s'est formé à Rome une société qui se nomme : *Association fraternelle pour le progrès civil des israélites pauvres de Rome*. Son but est d'agir sur l'éducation des enfants, de propager de bons livres, d'encourager les jeunes gens à l'étude des professions et des arts, et de les éloigner des métiers exercés jusqu'à présent, et qui seuls leur avaient été permis par une oppression séculaire. Une circulaire du 7 novembre, signée : Alatri, Bondi, Pontecorvo, Rava, Tagliacozzo, etc., expose éloquemment les buts et a déjà obtenu l'adhésion non-seulement de beaucoup de coreligionnaires, mais aussi des sphères sociales et gouvernementales les plus élevées.

Pour toutes les nouvelles diverses,

S. Bloch.

P. S. — On nous écrit de Bayonne :

Notre communauté a perdu un homme de bien.

M. Isaac de Josué Léon est décédé le 26 janvier, à l'âge de 77 ans.

Président de l'administration du temple depuis plusieurs années, il a rempli son mandat avec zèle et dévouement, entouré de l'amitié et du respect de ses coreligionnaires.

De nombreux amis assistaient aux obsèques et donnaient par leur présence une preuve d'estime à la famille en deuil et un dernier témoignage de sympathie au défunt.

Les élèves de l'école communale entouraient le cercueil, attendu au cimetière par les jeunes lévites et les choristes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ch. Dacosta, membre du Consistoire; Moïze Salzedo, membre du Consistoire et président du comité inspecteur de l'école; Ernest Naquet, de l'administration du temple; N. Léon, du comité de bienfaisance; Fonsèque père, président du chœur; E. Pignerot, ministre officiant honoraire.

M. le grand rabbin, dans une touchante improvisation, a retracé cette existence calme et paisible; il a rappelé les vertus du défunt, cachées par une qualité bien rare : la modestie. Il a énuméré les services rendus à la communauté de Bayonne par les aïeux et les frères de J. Léon; car en conduisant au champ du repos cet homme regretté, nous disions adieu au dernier des Josué Léon, de cette antique et digne famille dont les divers membres qui se sont succédé depuis près d'un siècle ont toujours été attachés aux institutions et aux administrations de notre culte.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ces quelques phrases simples

et élevées; nous devons nous borner à dire qu'elles ont été écoutées avec un profond recueillement.

M. Ernest Naquet, le plus ancien collègue de M. J. Léon, a pris la parole et a produit une vive et émouvante sensation (1).

Et maintenant, M. Isaac de Josué Léon, que la terre arrosée de larmes dérobe à nos yeux vos restes mortels, que votre mémoire reçoive, au nom de vos nombreux amis, au nom de notre communauté, au nom du judaïsme entier, un éternel adieu !

L. E. T.

AVIS.

Le Consistoire de Paris a l'honneur d'informer les membres de la communauté que la liste des électeurs consistoriaux, revisée, conformément aux dispositions de l'article 8 du décret du 29 août 1862, sera affichée au parvis du temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, siége de l'administration consistoriale (article 29 de l'ordonnance du 25 mai 1844) pendant deux mois à partir du 1er mars 1876.

Aux termes de l'article 5 du décret précité du 29 août 1862, sont électeurs consistoriaux les israélites âgés de vingt-cinq ans accomplis appartenant à l'une des catégories suivantes :

1° Ceux qui exercent des fonctions relatives au culte, ou qui sont attachés, soit à titre d'administrateurs, soit à titre de souscripteurs annuels, aux établissements placés sous l'autorité du Consistoire ;

2° Les fonctionnaires de l'ordre administratif, de l'ordre judiciaire, les professeurs et instituteurs dans les établissements et écoles fondés par l'État, par les communes, ou par les Consistoires, et tout israélite pourvu d'un diplôme obtenu dans les formes établies par les lois et règlements ;

3° Les membres des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux ;

4° Les officiers de terre et de mer en activité et en retraite ;

5° Les sous-officiers, les soldats et les marins membres de la Légion d'honneur, ou décorés de la médaille militaire ;

6° Les membres des Chambres de commerce et ceux qui font partie de la liste des notables commerçants ;

7° Les titulaires d'offices ministériels ;

8° Les étrangers résidant dans la circonscription depuis trois ans, et compris dans l'une des catégories ci-dessus, sans que toutefois la qualité d'électeur leur confère l'éligibilité.

Quant aux droits électoraux acquis en vertu des dispositions de la deuxième partie de la première catégorie ci-dessus mentionnée, laquelle

(1) L'espace nous manque pour l'insertion de touchante allocution de M. Naquet.
S. B.

est conçue comme suit : « ... soit à titre de souscripteurs annuels aux établissements placés sous l'autorité des Consistoires », ils sont conférés :

1° Aux propriétaire, et aux locataires de places dans les synagogues de la circonscription administrées par le Consistoire ou par ses délégués ; 2° aux souscripteurs annuels à la Caisse de la communauté, à l'hôpital de Rothschild, au Comité de bienfaisance, au Séminaire israélite, au Talmud Thora, à l'œuvre du patronage des apprentis, ouvriers, et de l'école de travail, à l'œuvre du patronage des apprenties, ouvrières et dotées, à l'œuvre des femmes en couche, à l'établissement dit Maison de refuge.

ANNONCES.

Une institutrice allemande, âgée de vingt-deux ans, diplomée, de famille honorable, pouvant fournir les meilleures références, connaissant le français et l'anglais, désire trouver un engagement dans une bonne maison israélite.

S'adresser chez Mme Pereyra, rue de La Rochefoucault, 15, à Paris.

MADEMOISELLE NATHALIE BLUM (de Strasbourg)

(*Prix d'hébreu donné par la duchesse de Plaisance*).

Leçons particulières de français, de littérature, d'allemand et d'hébreu. Préparation aux examens; préparation à l'initiation religieuse. — Rue Cadet, 14.

INSTITUTION J. LION,

11-13, avenue du Roule, à Neuilly (près Paris),

Entre le Parc et le Bois de Boulogne.

Enseignement classique et professionnel. Répétitions du lycée.

INSTITUTION BARCZINSKY,

à Brighton (*Angleterre*).

M. S. Barczinsky, qui dirige depuis bien des années avec le plus grand succès une institution de jeunes gens israélites en Angleterre, serait heureux de recevoir dans son établissement des élèves du continent.

S'adresser au principal, M. S. Barczinsky, Wellesley House, Wellington Road. Brighton (Angleterre).

VIDAL-NAQUET FILS & Ce,

Propriétaires et négociants à Montpellier.

יין כשר
לפסח

VINS ROUGES

—

Saint-Georges
Roussillon
Narbonne
Montagne



VINS BLANCS

—

Vin de Côtes sec
Vin blanc doux
Muscat Frontignan
Muscat Lunel

EAUX-DE-VIE ET ESPRITS.

Les Fûts et les Bouteilles doivent porter le Cachet ci-dessus.

Références, chez MM. les grands rabbins de France.

Le Directeur gérant : **S. BLOCH.**

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIe Année · N° 13 · 1er mars 1876

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

Rapport de sir Moses Montefiore. — Extrait.
Bulletin. — Le Rosch-Haschana des arbres. — Le carnaval chrétien et la joyeuse saison israélite. — Nos bijoux. — La pénitence d'Israël par le danger. — La circulaire du grand rabbin de Paris. — Une innovation. — L'intolérance espagnole. — La tolérance à l'époque d'Assuérus. — Conduite des puissances envers les rebelles turcs et les martyrs israélites. — Le droit électoral consistorial. — Le *makzith haschékel*. S. Bloch
Circulaire du grand rabbin de Paris.
Encore l'affaire de Haguenau . . . . S. Bloch
Correspondance. — Lettre de Tunis.
Nécrologie. — Décès de M. Simon Cerf, de Saverne.
Nouvelles diverses. — Paris, départements, Algérie, étranger.
Avis consistorial.
Annonces.
Charité israélite (voir au verso du titre).

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris, les départements et l'Algérie { Un an, 20 fr. / Six mois, 11 fr. }

Étranger : Un an, 25 fr. Six mois, 13 fr.

Annonces littéraires : 1 fr. la ligne.

Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.

---

*EN VENTE AU BUREAU DE L'*UNIVERS ISRAÉLITE :

La Foi d'Israël, *ses dogmes, son culte, ses cérémonies et pratiques religieuses, sa loi morale et sociale, sa mission et son avenir*, par S. Bloch. — Un fort volume in-8°, prix : 4 fr.; pour les départements et l'Algérie (franc de port), 4 fr. 80 c.; pour l'étranger, les frais de port en sus.

CHARITÉ ISRAÉLITE.

Les établissements religieux et charitables de la communauté israélite de Paris ont reçu les dons suivants pendant les mois de janvier et février 1876 :

De MM. J. E. Stern, 2,000 fr.; Benoît Lévy, 500; Hollander, 1,000; Wimphen, 100; anonyme H., 1,000; Léon Lehmann, 100; Weissmann, 600; Léonard Ochs, 500; de Mmes la baronne Alphonse de Rothschild, 700; Gustave Halphen, 150. — Total, 6,650 fr.

Obligations.

De M. A. Léon, 6 obligations de l'emprunt consistorial.

Dons pour Jérusalem. — De Mme la baronne J. de Rothschild, pour azymes, 500 fr.; de Mme Esther Lévy, par M. Blum, 25 fr.; anonyme R., 100 fr. — Total, 625 fr.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

RAPPORT DE SIR MOSÈS MONTEFIORE.

Aux amis et promoteurs du bien de Sion.

Bien qu'avec l'aide de Dieu j'aie eu la bonne fortune de visiter la Terre sainte à plusieurs reprises, je désirais pourtant très-vivement de revoir ce pays et de saluer encore une fois les fidèles croyants de notre religion dans les plus estimables communautés, soit par le grand attachement que j'ai toujours éprouvé pour les enfants de Sion, soit parce que des hommes de diverses confessions montrent en ce temps un intérêt tous les jours croissant pour le bien-être de Jérusalem.

Pour la réalisation de mon ardent désir, il s'est présenté une bonne occasion par une correspondance qui avait été échangée entre moi et les représentants des communautés juives et diverses personnes bien connues et dignes de confiance habitant la Terre sainte.

Le 15 Ab 5634 (29 juillet 1874), par suite des grandes souffrances subies par nos frères à cause du manque de pain en cette année et de moyens pour s'en procurer, j'adressais aux autorités ci-dessus désignées une lettre dans laquelle je les priais de me faire connaître de quelle manière la situation de nos frères pourrait être améliorée le plus efficacement, soit par l'agriculture ou l'industrie, dans la maison ou dehors, soit par d'autres occupations professionnelles.

Peu de temps après, j'eus le plaisir de recevoir de tous les correspondants une réponse détaillée à une de mes questions.

Dans le but de soutenir le Comité des Députés de Londres dans ses efforts pour améliorer la position de nos frères de la Terre sainte, je remis lesdites réponses au Comité de la Palestine du *Board*, qui les publia immédiatement, avec ma lettre adressée aux

communautés juives palestiniennes, et les fit circuler parmi les membres du Board. Quelque satisfaisantes que ces lettres fussent pour moi et tous ceux qui avaient occasion de connaître la Terre sainte, il m'est pourtant revenu que plusieurs personnes mettaient grandement en doute l'exactitude des faits y relatés; et comme je craignais que ces doutes, s'ils étaient propagés dans les communautés juives, ne refroidissent le zèle de ceux qui semblaient prêts à offrir leur appui pour atteindre les grands buts proposés, je pris la résolution, malgré toutes les objections et toutes les dissuasions de chers parents et d'estimables amis, de me rendre encore une fois à Jérusalem, pour conférer personnellement avec les correspondants et avec d'autres hommes que je n'avais pas vus lors de mes voyages précédents.

Je me proposai de consigner simplement, dans cette narration de mon séjour de quarante jours dans la Terre sainte, ce que j'ai vu et entendu, et d'y rattacher tous les faits importants exposés par les notables des diverses communautés, ou d'autres personnes d'une véracité indubitable, et qui confirmaient, sous tous les rapports, la très-favorable opinion que j'avais toujours conçue de nos frères de la Palestine.

Avant tout, j'exprime au gouvernement anglais, notamment au secrétaire d'État pour les affaires étrangères, lord Derby, ma profonde gratitude pour la prompte et complaisante obtention d'une lettre vizirielle et de ce que, sur ma demande, il me pourvoyait de lettres d'introduction pour M. Noël More, consul britannique à Jérusalem, et pour le vice-amiral sir James Drummond, commandant de la flotte anglaise à Malte.

Je me sens obligé à une reconnaissance égale envers l'ambassadeur turc à Londres, Musurus pacha, qui me donna des lettres d'introduction pour le pacha de Jérusalem et d'autres autorités turques du pays; et envers l'ambassadeur russe à Londres, comte Schuwaloff, qui eut la bonté de me remettre une lettre de recommandation pour le consul général russe à Jérusalem. Toutes ces lettres étaient pour moi d'un grand prix.

Il est également pour moi une source de haute satisfaction d'exprimer aux très-vénérables chefs de notre communauté, les grands

rabbins Dr N. M. Adler et Dr B. Artom, ma plus chaleureuse reconnaissance d'avoir dit dans leurs synagogues des prières particulières pour la sécurité de mon voyage et le succès de la mission dont je me suis chargé moi-même ; de même aux prédicateurs et ministres officiants des diverses communautés de la capitale et de la province, ainsi qu'aux rabbins de mon propre collége et de ma synagogue à Ramsgate, qui supplièrent le Dieu de nos pères de me protéger. Par leurs prières et leurs vœux je me sentais fort, et mon cœur se remplissait de joie en pensant à la perspective de voir encore une fois Jérusalem, la ville sainte.

Avant mon départ j'eus le bonheur d'achever un Sepher Thora, le vingt-deuxième, que R. Zebi Hirsch Wlosin, l'écrivain bien connu de Wilna, avait écrit pour moi et que j'envoyais à la communauté de Brighton pour servir dans sa nouvelle synagogue. Le 15 juin, après avoir prié au mausolée de ma femme bien-aimée, qui m'avait si souvent soutenu dans mes voyages comme un ange gardien, par son affection et son jugement droit, je partis pour Douvres.

Sur l'ordre de mon médecin, je ne devais faire que de courts trajets ; mais je m'efforçais de me mettre en relation avec les communautés juives de tous les endroits où je m'arrêtais, et de connaître leurs pensées relativement à Jérusalem.

Nous allâmes, par un temps favorable, par Paris, Dijon, Mâcon et Aix-les-Bains, à Turin, où nous nous donnions un repos de trois jours ; de là à Venise pour y attendre le paquebot qui devait nous conduire à Alexandrie.

Dans cette antique communauté juive (Venise), il me fut soumis, pour la première fois durant mon voyage, un projet étroitement lié aux intérêts de la Terre sainte.

On m'a parlé de la signora Randegger-Friedenberg, une dame d'un grand talent qui est enthousiasmée pour le bien de Jérusalem. Elle est auteur d'un livre intitulé : *Strenna israelitica*, où elle s'efforce de réveiller des sympathies pour nos frères de la Palestine. Elle nourrit la pensée de fonder dans la Terre sainte une école agricole pour les femmes.

A Venise je trouvai l'occasion de remettre à sir James Drummond ma lettre de recommandation. L'amiral me promit de faire

tout ce qui serait possible pour faciliter mon voyage; mais il m'informa en même temps qu'il avait reçu de Beyrouth des nouvelles d'après lesquelles le choléra avait éclaté à Damas, et qu'on craignait la propagation du fléau le long du littoral.

Ces nouvelles inattendues pouvaient bien m'effrayer un peu, sachant bien à quel danger je m'exposerais sous un climat si chaud et justement dans la saison la plus malsaine; mais je persistai dans ma résolution première. Il me semblait que j'avais à remplir un certain devoir, devoir envers notre religion et nos chers frères de la Terre sainte. Rien ne pouvait donc m'empêcher de continuer mon voyage; et les instances de mes compagnons de route d'y renoncer ne me firent pas hésiter un instant; au contraire, ma résolution d'aller en avant devint de plus en plus forte.

Le 1er juillet, anniversaire de l'inauguration de ma synagogue de Ramsgate et de la pose de la première pierre du collége *Ohel Mosché ve-Iéhoudith*, fondé à la mémoire de ma défunte femme, je me rendis à la synagogue, où furent récités les psaumes d'usage et où le Dr Lœwe dit une prière spéciale.

J'eus le plaisir de recevoir un accueil extrêmement amical de la part de nos estimables coreligionnaires et de leur digne grand rabbin M. Abraham Lattès, qui m'a présenté un de ses ouvrages.

Il était impossible d'admettre toute la communauté dans la synagogue; une grande partie de ses membres remplissait tout l'espace autour du saint édifice et les rues adjacentes.

Lorsque je quittai la synagogue, un chœur extraordinairement bien conduit, posté dans la rue que je traversai, chanta mélodieusement la prière de la communauté pour le succès de mon voyage; et en entrant en gondole, je fus suivi par les salutations et les souhaits d'une grande foule de peuple.

Le 2 juillet, veille de Rosch Hodesch *Tamouz*, nous nous embarquâmes sur le *Geelong*, et, après un voyage de six jours, nous arrivâmes à Alexandrie. Par une bienveillance particulière du capitaine Fraser, il me fut permis de rester à bord jusqu'à ce que le bâtiment qui devait nous conduire à Jaffa fût prêt à quitter le port. C'était pour moi d'une grande commodité, car j'avais une grande difficulté de passer d'un navire à l'autre. Le capitaine ap-

procha le sien, autant que possible, de celui de Jaffa, de sorte que je pouvais y monter facilement. Le grand rabbin et les représentants des communautés juives, qui me faisaient visite sur le navire, cherchèrent également à me détourner de la continuation de mon voyage, en soutenant que le navire, à cause du choléra régnant à Jaffa, ne pourrait aborder. Dans ce cas, j'aurais pris la route de Beyrouth ou de Caïffa.

Le vendredi 9 juillet, nous nous embarquâmes à bord du steamer autrichien *Ettore.*

Je n'ai jamais été troublé, ni interrompu d'une manière quelconque dans l'accomplissement de mes devoirs religieux sur le navire. Le vendredi, je pouvais, à l'approche du sabbat, allumer la lampe sabbatique que je portais avec moi. Nous récitions nos prières et le *Kidousch*, et ceux qui priaient avec moi et prenaient part à notre repas de sabbat répondirent hautement *Amen* aux bénédictions.

Le samedi matin, j'eus la satisfaction, après la prière usuelle, d'entendre de M. le Dr Lœwe un commentaire sur la Sidra de la semaine, et nous passâmes le reste de la journée en conversations agréables sur tout ce qui concerne nos frères de la Terre sainte.

Avec l'aide de Dieu, l'habile capitaine réussit, le 10 juillet, à jeter l'ancre dans le port de Port-Saïd, si difficile à atteindre.

(*A suivre.*)

BULLETIN.

Il s'en va enfin, ce long et rude hiver si exceptionnellement désagréable et qui nous a fait bien souffrir. Nous n'avions jamais vu autant de neige à Paris, et le 15 Schebat, le nouvel an des arbres — ר"ה לאילנות — était couvert d'un vêtement blanc, comme c'est l'usage dans la synagogue le jour de Rosch-Haschana. Espérons que cette épaisse couche de neige favorisera les biens de la terre et produira une manne abondante, comme celle que Dieu fit descendre sur le camp de nos pères, qui était aussi floconneuse et fine comme le givre — דק מחספס דק ככפר, et qui fondait également

sous l'action du soleil — וחם השמש ונמס — comme un frimas vulgaire et prosaïque.

Le monde chrétien a terminé son carnaval, avec ses folies, ses orgies, ses prodigalités et ses extravagances. Une certaine presse va donc cesser un instant de nous fatiguer de comptes rendus des soirées, bals, festins, insanités coûteuses et ruineuses qui ont troublé les nuits de Paris et fait pleurer un peu plus les pauvres qui ont froid et faim ; elle fera un peu trêve à ses expositions fastidieuses et insolentes des toilettes *tapageuses* et des diamants des grandes dames, comme si de misérables filles de rues n'en avaient autant, achetés souvent par les mêmes personnes !... Car les unions impures se font aussi בכסף, seulement la valeur d'un *perouta* ne suffit pas...

Israël, à son tour, est entré dans la saison des réjouissances, dans le mois d'Adar ; mais chez lui c'est une joie noble et sainte, vivifiante et fortifiante, où le corps respire plus librement et l'âme s'élève plus haut vers Dieu. Du Pourim de nos pères il est dit : ליהודים היתה אורה ושמחה וששן ויקר « Chez les Yéhoudim il y avait de la lumière, de la joie, de l'allégresse et de la *dignité* » ; il n'y avait pas d'orgie de polichinelles ni de descente de la Courtille... Il y avait aussi du luxe, mais d'une nature plus distinguée, plus délicate. La Sidra de samedi prochain (P. Tetsaveh) parle de rubis, d'émeraudes, de saphirs, de jaspes, de diamants et d'autres pierres précieuses, mais sur lesquelles étaient gravés les noms des douze tribus d'Israël, et que le grand prêtre portait sur sa poitrine « en commémoration perpétuelle devant le Seigneur ».

La Sidra mentionne encore un autre joyau, le bandeau d'or ornant le front du pontife, ayant cette inscription : *Kodesch l'Adônaï*, « consacré à l'Éternel. » Voilà les bijoux, le luxe du monde israélite !

Nous allons célébrer la joyeuse fête de Pourim, l'heureuse et miraculeuse délivrance de notre peuple d'un danger terrible, d'une extermination totale. Là, comme toujours, nos pères s'étaient attiré

l'épouvantable malheur par leurs violations publiques de la loi de Dieu, en prenant part au carnaval des Persans et aux festins impurs d'Assuérus; mais ils ont fait pénitence à temps. Le Talmud dit : « La remise de l'anneau royal à Aman (qui conférait pleins pouvoirs à celui-ci) a produit plus d'effet que les quarante-huit prophètes et les sept prophétesses qui ont donné des avertissements à Israël et n'ont pu le ramener dans la bonne voie, tandis que la remise de l'anneau l'a fait de suite. » (*Meguilla*, 14 *a*.)

En présence des persécutions, parfois sanglantes, dont nos frères de tant de pays sont encore victimes de nos jours, des attaques violentes que l'intolérance et le fanatisme dirigent contre nous dans les contrées les plus civilisées et les plus éclairées du monde, ne devons-nous pas nous demander si nous n'avons pas irrité le ciel par notre tiédeur religieuse israélite, et ne devons-nous pas craindre une nouvelle remise de l'anneau d'Assuérus à Aman ?

M. le grand rabbin de Paris, dont nous publions la circulaire plus loin, nous assure que l'indifférence religieuse est loin d'être aussi profonde qu'on le dit. Puisse-t-il ne pas se tromper ! Mais ne pense-t-il pas que certaines de ses éloquentes paroles elles-mêmes pourraient excuser et, à Dieu ne plaise, encourager cette indifférence ?

Ainsi il dit : « L'expérience a prouvé que beaucoup de nos coreligionnaires sont empêchés, par la distance et l'heure nécessairement matinale de l'office de *Scha'harith*, de remplir leurs devoirs de piété pendant la sainte journée du sabbat. » Ces paroles pourraient être prises par beaucoup de gens pour une absolution tacite du grave péché de négliger la prière obligatoire du matin. Et l'heure de l'office de Scha'harith est-elle donc, en effet, « nécessairement matinale » au temple de M. Zadoc Kahn, où l'on commence Nischmath à huit heures et demie ? Dans nos voyages, nous avons visité des églises catholiques renommées pour leurs richesses artistiques, et déjà à six heures du matin nous y avons trouvé une foule immense d'hommes, de femmes et d'enfants de toutes les classes de la société assistant pieusement à la grand'messe; il en

est sans doute également ainsi à Paris. Et nous, israélites, qui avons reçu de notre père Abraham déjà l'exemple du zèle matinal pour le culte du Seigneur; nous, à qui il a été dit, dans la première ligne du Code sacré : « Soyez forts comme un lion à vous lever le matin pour le service de votre Créateur » יתגבר כארי לעמוד בבוקר לעבודת בוראו, nous trouverions trop difficile et trop pénible d'aller à huit heures et demie à la synagogue! Depuis quand notre peuple, renommé pour sa vivacité et son ardeur, est-il donc devenu si sybarite, si plongé dans la mollesse, si efféminé, si faible, qu'il ne puisse plus se rendre le matin à l'appel du Seigneur!

M. le grand rabbin continue :

Nous vivons dans d'autres conditions sociales que les générations qui nous ont précédés. La stricte observation de nos fêtes, la fréquentation régulière de nos temples, se heurtent à des difficultés qui étaient inconnues autrefois.

Dans ces paroles aussi beaucoup de gens trouveront peut-être des indulgences plénières, un bill d'indemnité pour les transgressions de la loi israélite. Oui, les difficultés auxquelles nous nous heurtons aujourd'hui ne ressemblent point à celles d'autrefois, qui s'appelaient... proscription, exil, torture, bûcher!

Un *post-scriptum* de la circulaire annonce qu'à l'office de Min'ha, les dames occuperont les bancs du côté gauche, *au rez-de-chaussée*. Placer les fidèles des deux sexes dans la même enceinte, côte à côte, pendant la prière, nous paraît une innovation regrettable. Nous ignorions que cela se fît ainsi depuis plusieurs années dans la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth. Nous supposons qu'il n'y a que des femmes et des enfants présents à l'office dont il s'agit. Dans tous les cas, l'amalgame des sexes est contraire à la sainte austérité de notre culte; il était sévèrement interdit dans le temple de Jérusalem et dans les synagogues de tous les temps.

Mais M. le grand rabbin veut sans doute se conformer à cet ordre de Moïse : « Assemble le peuple, les hommes et les femmes, les enfants et l'étranger, afin qu'ils entendent et apprennent et révèrent l'Éternel, votre Dieu, et observent toutes les paroles de cet

enseignement pour les accomplir. » (Deutér., xxxi, 12.) Cependant rien ne prouve qu'il y eût là réunion d'hommes et de femmes dans la même enceinte; puis cette réunion ne devait avoir lieu que tous les sept ans, non tous les sabbats (1).

Nous aimons bien mieux une autre création de M. le grand rabbin, celle des cours de langue hébraïque à l'usage des adultes (voyez *Univers israélite* du 1er février, page 345). Voilà une innovation qui mérite tous les éloges et qui, si elle est réalisée avec suite et persévérance, exercera une heureuse et féconde influence sur l'avenir religieux de notre communauté.

Nous parlons ci-dessus de l'intolérance et du fanatisme dont Israël est encore victime de nos jours. On écrit de Rome : « On assure que le Vatican a donné pour instruction au nonce, à Madrid, de demander ses passeports si le ministère espagnol permettait aux Cortès d'approuver l'article de la Constitution sur la liberté des cultes. » D'un autre côté, on apprend qu'une nombreuse députation de dames a présenté au roi Alphonse une nouvelle série de pétitions en faveur de l'unité religieuse en Espagne. Ces pétitions étaient revêtues de plus de soixante mille signatures, parmi lesquelles 82 duchesses, 60 marquises, 47 comtesses, une vicomtesse, etc. Il nous semble que ces grandes dames auraient mieux fait d'envoyer depuis longtemps des pétitions à don Carlos pour l'engager à s'en aller. La présence et les prières publiques de quelques israélites ou de quelques protestants en Espagne feraient-elles une plus grande tache au saint pays que les fleuves de sang versés par les armées catholiques? Mais pourvu que l'*unité religieuse* soit sauvée, pourvu que le fanatisme clérical triomphe, les meurtres, les incendies, les pillages et toutes les atrocités de la guerre civile et du brigandage officiel et privé peuvent continuer à faire pleurer l'humanité, à faire rougir de honte la civilisation, à épouvanter la terre et le ciel!

---

(1) Puisque M. le grand rabbin a la louable intention de faire des conférences religieuses aux femmes, il pourrait, selon notre humble avis, les réunir seules au temple le dimanche; et elles viendraient d'autant plus volontiers qu'elles pourraient s'y rendre en voiture sans violer la loi du sabbat.



On était plus tolérant à l'époque d'Aman. Le livre d'Esther, que nous lirons prochainement, en donne des preuves nombreuses.

Et d'abord, il n'y avait pas d'exclusion sociale pour cause de religion. Aux grands festins d'Assuérus, toute la population était conviée, même les Juifs, qui, d'après la tradition, ont irrité le ciel pour y avoir assisté.

Les israélites n'étaient pas enfermés dans un Ghetto, autrement on aurait de suite connu l'origine juive d'Esther. En France même, on aurait repoussé, dans mainte localité, sa candidature à la dignité de *rosière*, puisqu'on a vu naguère, tout près de Paris, la « Ville-Lumière », comme dit Victor Hugo, une manifestation intolérante du clergé envers une candidate même chrétienne, mais présentée par des non-orthodoxes.

Mardochée était habituellement assis à l'entrée du palais habité par un puissant souverain de cent vingt-sept provinces; ce qu'on n'aurait certainement pas permis à un juif dans telle capitale d'Allemagne dont le monarque commande à une armée de quatre hommes et un caporal.

Aman dénonce les Juifs comme ayant des lois différentes de celles des autres peuples. Cela indique qu'ils jouissaient de l'entière liberté de vivre, de se conduire et de s'organiser selon leurs lois spéciales et leurs traditions, et n'avaient pas besoin de les violer pour ne pas se trouver en conflit avec la législation du pays. Cela prouve aussi qu'il n'y avait ni inquisiteurs, ni sbires pour les épier et les espionner. La reine remplissait ses devoirs religieux dans l'intérieur même de la résidence royale, avec un *minian* de jeunes juives. Sans que nous ayons besoin de recourir à Racine qui lui fait dire :

> Cependant mon amour pour notre nation
> A rempli ce palais de filles de Sion.
> Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,
> Lasse des vains honneurs, et me cherchant moi-même,
> Aux pieds de l'Éternel je viens m'humilier.

nous trouvons le fait constaté par l'Écriture même : וגם אני ונערתי אצום כן (iv, 16).

Aman propose au roi de verser dans son trésor une somme considérable pour la perte des israélites : il les estimait donc au moins dix mille *kikar* d'argent, et leur attribuait une valeur importante. Les Agagis de la chambre roumaine ont-ils fait au prince Charles une offre analogue pour obtenir l'expulsion de nos coreligionnaires, ou leur mort par la famine, par la privation de tous les moyens d'existence ? Oh ! non ; ils aiment mieux les piller.

Et le plus petit Markgraf ou Burgraf aurait-il ordonné à son maréchal de la cour, M. Von Kalb, ou même à un simple Gefreiter de sa garde, de rendre des honneurs publics à un Mardochée quelconque, de le conduire triomphalement à travers la ville, et de crier devant lui autre chose que... *hep ! hep !*

Enfin, nommerait-on un juif grand vizir dans les pays où il est exclu de la dignité de garde champêtre ou de veilleur de nuit ? Puis, permettrait-on, dans ces pays, des conversions en masse au judaïsme, comme dans l'empire d'Assuérus ? ורבים מעמי הארץ מתיהדים.

Dans un autre empire oriental, en Turquie, les habitants chrétiens d'une province ont levé l'étendard de la révolte et ont pris les armes contre leur gouvernement légitime, sous prétexte d'être moins bien traités que les sujets musulmans. Là-dessus, les puissances européennes se sont vivement émues et ont obligé le sultan d'accorder aux chrétiens une complète égalité civile, politique et religieuse avec les nationaux mahométans.

Mais il est des pays chrétiens, même en Europe, où une faible classe d'indigènes, distingués par de nombreuses vertus nationales et sociales, sont cruellement opprimés par des lois iniques et des populations fanatiques, barbares. Pourquoi les puissances n'interviennent-elles point également là pour défendre la justice blessée et l'humanité meurtrie ? Les infortunés israélites de la Roumanie et de la Serbie, ces martyrs de la violence et de l'abus de la force, ces innocentes victimes de toutes les honteuses brutalités, ne sont-ils pas aussi dignes d'intérêt et de protection que les rebelles marchant sous la bannière de la croix et versant beaucoup de sang pour atteindre un but qui n'est peut-être pas le triomphe

de l'équité et de la raison !... Supposons que les malheureux brûlés en Perse et torturés à mort en Tunisie fussent chrétiens, est-ce que les puissances auraient gardé le silence et seraient restées passives? Poser cette question, c'est la résoudre. Parce qu'il s'agit d'israélites, le droit n'est-il plus le droit, l'humanité n'existe-t-elle plus, et Dieu n'est-il plus le père de tous les hommes?

Le Consistoire de Paris, par l'*avis* que nous publions, rappelle à nos coreligionnaires les conditions de l'électorat consistorial. Nous ne pouvons nous empêcher, à notre tour, de rappeler une de nos vieilles observations sur le même sujet.

Tandis que dans le protestantisme, pour être électeur, il faut signer une déclaration de foi à l'Église, dans le judaïsme de France on ne réclame aucune condition purement israélite, purement religieuse; les *catégories* depuis deux jusqu'à sept, qu'ont-elles de commun avec les intérêts de notre culte? Parce qu'on est officier de terre ou de mer, sous-officier médaillé ou décoré, huissier ou commissaire-priseur, a-t-on pour cela un droit légitime, rationnel, à être chef de synagogue? Pour l'honneur de la religion, on devrait au moins exiger de celui qui aspire à la dignité de magistrat dans le sanctuaire d'être marié d'après la loi de Moïse et d'Israël, d'introduire ses enfants dans l'alliance d'Abraham à leur naissance, et dans la communauté à leur majorité israélite (*bar mitzva*). Ce *minimum* de religiosité est-il de trop pour conférer à quiconque le droit de trôner comme souverain dans la maison de notre Dieu? Mais « il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint ». Il faudrait un israélite, c'est un garde de commerce qui est nommé. Il faudrait une étoile de Jacob, une décoration de Jérusalem, c'est une médaille de Sainte-Hélène et de Rome qui l'emporte!

A l'occasion de la prochaine fête de Pourim, rappelons à nos lecteurs la prescription du *demi-sicle*. Dieu, dit la tradition, a ordonné à nos pères de déposer une pièce de monnaie sur l'autel du sanctuaire, pour paralyser, longtemps à l'avance, les effets redoutables

des sommes d'argent offertes par Aman à Assuérus pour l'extermination de notre peuple.

Le gouvernement turc remplit à la lettre ce commandement israélite : il ne donne que *makzith haschekel*, la moitié de ce qu'il doit à ses créanciers.

S. Bloch.

CIRCULAIRE DU GRAND RABBIN.

Paris, le 1er février 1876.

Très-chers coreligionnaires,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un office solennel de *Min'ha* sera célébré dans la synagogue de la rue de la Victoire, tous les samedis, à quatre heures, à partir du 12 février, et qu'il sera accompagné chaque fois d'une prédication.

Cette innovation aura, je l'espère, pour effet d'amener au temple les fidèles, et surtout les femmes et les enfants, qui ne peuvent suivre la prière du matin. L'expérience a prouvé que beaucoup de nos coreligionnaires sont empêchés, par la distance et l'heure nécessairement matinale de l'office de *Scha'harith*, de remplir leurs devoirs de piété pendant la sainte journée du sabbat. L'institution d'un service religieux de *Min'ha*, ayant le même caractère de dignité et de solennité que les autres offices du samedi, répond donc à un besoin réel et donne satisfaction à un désir qui s'est fait souvent jour dans notre communauté.

L'indifférence religieuse dont on accuse notre époque est loin d'être aussi profonde qu'on le dit. Nous vivons dans d'autres conditions sociales que les générations qui nous ont précédés. La stricte observation de nos fêtes, la fréquentation régulière de nos temples, se heurtent à des difficultés qui étaient inconnues autrefois. De là ce contraste entre le présent et le passé, qui frappe et souvent afflige les amis sincères du judaïsme. Il n'est pas difficile, cependant, de reconnaître à des signes nombreux que la foi n'est pas éteinte dans les âmes israélites, que le besoin de prier existe, ainsi que le besoin de se réunir dans la maison de Dieu et d'écouter ensemble les enseignements de la chaire.

J'en ai, pour ma part, la conviction la plus profonde, et c'est ce qui m'a encouragé à donner suite à une idée qui paraît en harmonie avec les exigences du temps. Vous prouverez, très-chers coreligionnaires, en venant assidûment à notre nouvel office, que je ne me suis pas trompé.

Agréez, très-chers coreligionnaires, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

ZADOC KAHN,
Grand rabbin de Paris.

N. B. — Le nouvel office de *Min'ha* commencera le samedi 12 février, à quatre heures. Les dames occuperont les bancs du côté gauche, au rez-de-chaussée, comme à l'office de *Min'ha* qui a lieu depuis plusieurs années dans la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, à deux heures.

ENCORE L'AFFAIRE DE HAGUENAU.

La situation n'a pas changé.

Nous avons dit que, malgré son arrêté de 1867, par lequel le Consistoire de Strasbourg a déclaré que, « pour assurer la bonne gestion des communautés, il importe que les commissions administratives soient élues par le libre vote des contribuables ; que ce mode d'opérer est à la fois *un gage d'ordre et de paix ;* » malgré cette sage décision, le Consistoire laisse depuis tant d'années, à Haguenau, un tronçon de commission en opposition avec les vives et légitimes réclamations d'une grande partie de la communauté.

Nous voulons bien croire que le Consistoire a des raisons sérieuses pour en agir ainsi, pour se contredire ; car une éminente et consciencieuse administration du culte ne fait rien légèrement. Mais toutes les plus puissantes raisons du monde ne sauraient prévaloir contre la nécessité et l'impérieux devoir de maintenir, par tous les moyens possibles, la paix et l'union dans l'assemblée d'Israël.

Quant à la commission, elle est réduite à trois membres et ne parvient pas à se compléter, parce que personne ne veut plus ac-

cepter de fonctions que par le suffrage universel. Cependant, malgré sa faiblesse numérique et son manque absolu d'autorité, elle prend des décisions d'une gravité religieuse extrême. On se plaint surtout des agissements, des paroles et des actes de son président; mais nous croyons utile de ne pas nous en faire l'écho pour le moment. En présence de l'opposition et de l'antipathie d'une notable partie de la communauté, la commission, bien inspirée, devrait sentir le devoir et la convenance de se retirer. Ce serait mille fois plus digne et plus honorable que de se cramponner à un poste qu'on lui dispute. Nos sages ont dit : כל העוסקים עם הצבור יהיו עוסקים עמהם לשם שמים « Ceux qui s'occupent des intérêts de leur communauté doivent le faire pour l'amour de Dieu, » non pour occuper, au détriment du salut public israélite ou pour la satisfaction d'un vain amour-propre, la première place dans la synagogue et dans la salle des délibérations.

Le Consistoire de Metz aussi a pris, le 2 mai 1875, l'arrêté suivant :

Vu l'article 21 de l'ordonnance du 25 mai 1844, les articles 1er et 6 du règlement du 15 janvier 1866;

Considérant que plusieurs communautés de la circonscription demandent la reconstitution de leurs commissions administratives; que par suite des changements survenus dans la population, bon nombre de commissions se trouvent désorganisées par le départ ou la démission des membres qui la composaient;

Considérant, en outre, que le Consistoire ayant été intégralement renouvelé, les administrations synagogales, qui, aux termes de la loi, sont ses déléguées, devront l'être également et recevoir une nouvelle délégation, comme cela s'est pratiqué depuis 1849 à chaque renouvellement du Consistoire;

Après en avoir délibéré, arrête :

Toutes les commissions administratives des communautés israélites de la Lorraine seront reconstituées, etc.

Et à qui ces *considérants* sont-ils plus applicables qu'à la commission de Haguenau, dont tous les membres, nommés en 1870, sont allés demeurer en France, à l'exception d'un seul qui a donné sa démission ?

Nous espérons encore que dans le sein du Consistoire de Strasbourg, l'esprit de conciliation et d'amour de la paix, l'esprit vraiment

israélite et religieux, l'emporteront sur une obstination fâcheuse qui ruine, matériellement et moralement, une grande et belle communauté, un des plus précieux joyaux de sa couronne administrative. Il s'honorera en écoutant la voix de tant de sincères et fidèles coreligionnaires. אשרי הדור שהגדולים נשמעים לקטנים. Le Très-Haut lui-même a fait droit aux désirs de son peuple — היטיבו כל אשר דברו (Deutér., v, 28).

S. Bloch.

CORRESPONDANCE.

Tunis, le 9 février 1876.

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec un vif sentiment de regret que nous avons lu la correspondance de Tunis insérée dans votre numéro 11, à la date du 29 décembre dernier.

Sans prétendre nullement défendre les actes du gouvernement tunisien contre les israélites, nous devons, pour l'acquit de notre conscience, et afin de ne pas exciter de nouvelles haines ou passions contre ces malheureux, déclarer que les nouvelles contenues dans votre feuille sont exagérées, et nous croyons utile de vous donner à ce sujet quelques renseignements dans le but d'éclairer les hommes impartiaux.

Les israélites n'ont nullement été expulsés des parties de la ville où depuis des siècles leurs magasins sont établis. Par suite d'un projet de réunir dans un quartier distinct chaque corps d'état, tailleurs, cordonniers, etc., la municipalité avait donné dans ce but congé à tous les individus qui se trouvaient par suite de cette mesure habiter dans un endroit qui n'était pas celui désigné pour leur profession; mais, ce projet n'ayant pas eu de suite, personne n'a quitté ses magasins.

Depuis les temps les plus reculés, la fabrication des bonnets rouges a toujours été exercée exclusivement par des musulmans. Il y a peu d'années, par une exception peut-être unique, un israélite fut autorisé à monter une fabrique de ce genre. Par suite de la conduite et des procédés de ce dernier, les petits marchands de la ville qui se fournissaient chez lui s'accordèrent pour faire leurs achats chez d'autres fabricants. Il n'y a dans ce fait aucune initiative ou complot de la part du gouvernement tunisien.

Peut-on obliger un marchand à se fournir dans un magasin, et d'ailleurs ce fabricant israélite ne vend-il pas ses marchandises comme tous les autres qui expédient leurs bonnets en Algérie, en Turquie et en Égypte?

Quant à la permission retirée à quelques israélites d'être crieurs publics, je vous ferai observer, monsieur le rédacteur, que pour exercer cette pro-

fession, il faut avoir un garant responsable, établi dans la ville. Si plusieurs individus, par une conduite regrettable, ont disposé des sommes touchées par eux et ont mérité de perdre leur emploi, doit-on en conclure que ce fait a eu lieu seulement pour les israélites? Non, certes, car des musulmans qui ont agi de même ont été frappés de la même punition. Tous nos coreligionnaires ayant une conduite convenable n'ont pas cessé un instant l'exercice de leurs fonctions, soit comme crieurs, soit autre.

Il est vrai que les israélites ne peuvent louer de magasin dans un bazar nouvellement construit, mais votre correspondant a oublié de vous faire savoir que cette exclusion avait lieu pour tous les individus, Européens ou Tunisiens, ne pratiquant pas la religion du prophète. Le collége nouvellement créé par le gouvernement n'admet que des élèves musulmans; si les israélites en sont exclus, ils sont traités sous ce rapport de la même manière que les Européens, quelle que soit leur nationalité. Son Excellence le premier ministre, ami du progrès sans distinction de culte, a bien voulu obtenir de S. A. le Bey une rente annuelle pour la nouvelle école israélite française qui va être fondée prochainement à Tunis.

Nous avons tenu, monsieur le rédacteur, à vous donner ces renseignements, afin que leur publicité prouve que votre correspondant, dans son article du 29 décembre dernier, a montré un sentiment de partialité regrettable.

Veuillez agréer, etc. L. ELMILIK.

Les faits d'intolérance consignés dans notre numéro du 1er février ont été également publiés par le Bulletin de l'*Alliance israélite universelle*, et nous n'avons pas entendu dire qu'elle ait reçu une protestation à ce sujet.

Dans tous les cas, ces faits, malgré leur gravité, sont bien peu de chose en comparaison des affreuses tortures infligées arbitrairement en ces derniers temps à d'honorables israélites tunisiens, et dont les auteurs, protégés par les autorités supérieures, sont restés impunis.

Et on nous dit, dans la lettre ci-dessus, que ces mêmes autorités sont *amies du progrès !*

Il est bon, il est surtout prudent d'atténuer autant que possible certaines choses blâmables; il ne faut pourtant pas cacher la vérité au monde civilisé. La lumière seule sauvera nos frères partout où ils sont opprimés pour leur foi et où règnent encore les ténèbres. Quand nos ancêtres crièrent vers le ciel dans l'oppression égyptienne, Dieu les exauça — וישמע אלקים את נאקתם. Un écrivain distingué a dit récemment : « Le secret est un vice funeste; il est le protecteur des abus et des dérèglements du pouvoir. » S. B.

NÉCROLOGIE

On nous écrit de Saverne (Alsace) :

Notre ville et notre communauté viennent d'éprouver une grande et très-regrettable perte. M. Simon Cerf n'est plus, il a succombé, vendredi 4 février, à la cruelle maladie qui le minait depuis deux ans et qu'il avait endurée avec une force d'âme vraiment héroïque.

Il laisse d'unanimes regrets dans notre ville et dans ses environs, et malgré le temps rigoureux qu'il faisait le 6 février, toute la population, sans distinction de classe ni de religion, est venue se presser derrière le cercueil qui emportait ce juste à sa dernière demeure.

A la levée du corps, notre digne pasteur M. Dreyfus, sous le poids d'une émotion qu'il avait beaucoup de peine à contenir, a raconté l'existence de ce juste, trop tôt enlevé à l'amour de sa famille, à l'amitié et à l'estime des honnêtes gens.

Il nous a montré Simon Cerf, orphelin de père de bonne heure, soutenant sa mère et sa nombreuse famille, acceptant et revendiquant même, à peine adolescent, les charges et les devoirs de chef de famille et les remplissant avec un dévouement admirable.

Après avoir assuré le sort de tous les siens, il se maria avec une épouse digne de lui. Rompant le premier avec les fâcheuses habitudes existant alors dans les mœurs juives alsaciennes pour l'éducation des enfants, il envoie ses fils au collége (1) et ses filles en pension; prêchant ainsi d'exemple et prodiguant de bons conseils, il finit par décider successivement tous ses coreligionnaires à suivre ce mouvement, et à faire donner à la jeune génération une instruction et une éducation plus en rapport avec les mœurs et les besoins des temps modernes.

Tout en élevant ses enfants pour les professions libérales, il leur

(1) Son digne fils, M. Abraham Cerf, chevalier de la Légion d'honneur, après avoir fait bravement son devoir dans la dernière guerre, occupe maintenant le haut grade de chef d'escadron au 3e régiment d'artillerie territorial.

inculqua pendant toute sa vie le culte et les pratiques de notre sainte religion, et par-dessus tout la charité envers les malheureux, la bienveillance envers tout le monde.

En un mot, comme fils, comme frère, comme époux, comme père et comme israélite croyant et pratiquant, Simon Cerf a montré pendant toute son existence des qualités et des vertus au-dessus de tout éloge.

Comme homme public, sa conduite fut aussi noble et généreuse que comme homme privé.

Président de la synagogue pendant de longues années, il a rendu à la communauté des services signalés, et c'est à ses efforts que nous devons l'édification de notre temple.

Conseiller municipal, il a déployé pendant la période troublée de 1848 une énergie, un tact et un dévouement remarquables, et a rendu de grands et nombreux services à ses coreligionnaires, affolés de peur, et à toute la population honnête et paisible.

Commerçant pendant près de soixante ans, il a toujours montré une loyauté et une probité telles qu'elles étaient pour ainsi dire devenues proverbiales dans le pays.

Cœur dévoué et généreux, toutes les infortunes trouvaient accès près de lui, son plus grand bonheur était de faire du bien au malheureux et d'aider les gens en peine.

Vous tous qui m'entourez, maire, conseillers municipaux, bourgeois et ouvriers, vous venez, la douleur dans le cœur, donner un dernier témoignage d'estime et d'affection à cet homme de bien qui a cessé de vivre, et d'affectueuse sympathie à sa famille. Son souvenir restera parmi vous comme celui d'un parfait honnête homme, d'un excellent citoyen, d'un ami des pauvres et des affligés.

Puisse ce témoignage unanime de toute une ville adoucir l'amère douleur de sa veuve et de ses enfants ! Puisse l'âme du juste recevoir dans le sein de l'Éternel la récompense due à ses pieuses vertus, et que sa mémoire soit à jamais bénie sur la terre ! זכר צדיק לברכה.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

Un de nos coreligionnaires les plus distingués de Paris et de la France, les plus justement estimés pour leur position sociale et leur caractère élevé, M. P. Falco, a été nommé consul de S. M. le Schah de Perse à Nice, et a obtenu l'*exequatur* du gouvernement français.

On se rappelle qu'un autre souverain étranger, S. M. le roi d'Italie, a également reconnu et honoré les grands mérites de M. Falco en le nommant commandeur de l'ordre des Saints Maurice et Lazare.

M. Falco fait ainsi respecter et honorer en sa personne le judaïsme français tout entier par les puissances étrangères.

— Par décret du Président de la République, M. Gradis (Henri) est nommé adjoint au maire de la ville de Bordeaux.

Cette nomination de l'hnorable israélite a certainement causé une bien vive satisfaction à nos coreligionnaires de cette importante communauté.

— Par décret du 17 février 1876, le consistoire israélite de Paris a été autorisé à accepter le legs fait par la demoiselle Flore Weil à l'hospice israélite de Rothschild.

— Aux élections du 20 février pour la Chambre des députés, ont été élus : MM. Édouard Fould (Allier), Lisbonne (Hérault), E. Millaud (Rhône). MM. Adrien Léon et Bamberger ont échoué. Mais le premier, pendant les cinq années de son mandat, n'a pas, à ce que nous sachions, donné une seule fois signe de vie *israélite*. L'honorable M. Bamberger, dans une circonstance connue de nos lecteurs, a énergiquement revendiqué le droit du judaïsme. Son absence à la Chambre des députés sera donc une vraie perte pour notre culte.

— Comme dans toutes les circonstances heureuses ou malheureuses, la charité et le patriotisme de nos coreligionnaires se sont noblement montrés à l'occasion de la terrible catastrophe de Saint-Étienne.

— Les sociétaires de l'*Alliance israélite universelle* sont appelés à renouveler, le 19 mars prochain, le tiers du Comité central. Ils

auront à nommer douze membres résidant à Paris et neuf membres ne résidant pas à Paris.

— Dans un récent banquet de la société *la Bienfaisante israélite*, M. le grand rabbin Zadoc Kahn a prononcé une allocution dont voici un passage que nous croyons devoir reproduire pour rendre un hommage public à l'israélite distingué qui en est si digne à tant de titres :

Je me reprocherais, Messieurs, et vous me reprocheriez, après avoir rendu justice aux anciens dignitaires que vous avez honorés de votre confiance, de ne pas dire un mot de celui que vos suffrages sont venus trouver tout récemment. M. Henri Picart est un noble vétéran de notre communauté, non pas tant par son âge que par les éminents, les innombrables services que journellement il rend à notre culte, à nos institutions, à nos pauvres, sans compter jamais avec ses forces ni avec son temps. M. Henri Picart n'est pas un homme... il est une légion : on le rencontre partout où il y a du bien à faire. Ne possède-t-il pas le don de l'ubiquité ? Dans tous les cas, il sait se multiplier, soit qu'il s'agisse de trouver de l'argent, soit qu'il s'agisse d'en faire un bon et un judicieux emploi. Vous avez eu, Messieurs, la main heureuse en le nommant votre deuxième vice-président, c'est-à-dire en lui donnant de nouvelles occasions de se rendre utile.

— M. Jules Richard a publié dans l'*Ordre* une diatribe insensée contre les israélites ; on y a accumulé toutes les stupidités possibles, toutes les perfidies, et des mensonges en masse. Nous aurons le désagrément de montrer cette chose honteuse à nos lecteurs. Il paraît que l'auteur tenait à produire un scandale public de plus pour sortir de sa triste obscurité.

— Le *XIX*e *Siècle* a publié un article sur la nouvelle synagogue de la rue Buffault ; il y est dit :

« Si les constructions ne sont pas encore commencées sur l'emplacement aujourd'hui déblayé, cela tient à la mauvaise saison et aux plans et devis, qui n'étaient pas terminés.

. . . .

« La synagogue de la rue Buffault, dont les plans sont dus à M. Alexandre, architecte, aura une grande ressemblance avec celle de Bordeaux, qui a été incendiée il y a deux ans.

« On assure qu'un Bordelais, appartenant au rite portugais, doit offrir à la société civile les fonds nécessaires à la construction de l'édifice. Cette dépense est estimée à 300,000 francs environ. »

— On lit dans la *Famille de Jacob*, d'Avignon :

L'an dernier nous avons publié l'accueil brillant fait à M. Jonathan Valabrègue par l'ingénieur en chef M. Ducros, alors préfet de Lyon, lequel, en reconnaissance du dévouement de notre éminent coreligionnaire et de son concours éclairé pour le grand projet de la canalisation du Rhône, le pria de présider le banquet offert aux notabilités de divers pays réunies à Lyon pour cet objet.

Naguère encore, la chambre de commerce de Paris reprenant cette grande question et ayant appelé dans son sein des délégations de Lyon, Avignon, Marseille, Rouen, Le Havre et St-Étienne, selon que le rapportent la *Liberté* et le *Messager* de Paris, le *Salut public* de Lyon et plusieurs journaux du Midi, M. Jonathan Valabrègue a fourni son contingent de lumières au milieu de la réunion d'élite où il siégeait à côté du président, place d'honneur qu'il a occupée aux divers banquets offerts aux délégués.

A cette occasion, M. Valabrègue a été reçu par M. le ministre du commerce, duquel il a obtenu la réalisation de sa promesse faite à son passage à Avignon, relative à la création d'une station agronomique à Avignon, triomphant ainsi des obstacles qui menaçaient de faire échouer cette institution si utile à nos contrées. Il a de plus obtenu du ministre la nomination immédiate du directeur de cette importante institution, de M. Fabre, un des chimistes les plus remarquables de notre époque, auquel M. Valabrègue portait un vif intérêt. Enfin, notre vénérable coreligionnaire a obtenu du ministre l'augmentation de l'indemnité accordée par le gouvernement à la chambre de commerce d'Avignon, ainsi qu'une grande quantité d'ouvrages pour la bibliothèque de la même chambre, enrichie déjà, l'an passé, par un égal don de la part du ministre de l'instruction publique.

Ces divers succès réjouissent naturellement le cœur de M. Valabrègue, dont le dévouement et le crédit sont hautement appréciés par ses honorables collègues de la chambre de commerce, et par le gouvernement, qui lui témoigne en toute circonstance une bienveillance signalée, dont profitent les intérêts qu'il représente, et qui rejaillit en considération sur le judaïsme méridional.

— Le même journal a encore publié ce qui suit :

M. Amédée Valabrègue, juge au tribunal de commerce et membre du bureau de bienfaisance de la ville d'Avignon, vient d'être nommé à l'*unanimité* président de cette dernière administration. Ce choix, qui honore notre digne coreligionnaire, a cela de remarquable qu'il a été fait par un corps composé en entier de collègues qui ont des opinions religieuses diamétralement opposées à celle du nouveau président qu'ils ont désigné spontanément et d'un commun accord. Parmi eux se trouve même l'honorable curé de la première paroisse d'Avignon. Cette nomination, faite dans de pareilles conditions, atteste une fois de plus que les préjugés ont dis-

paru dans notre cité, où l'on rend ainsi un juste hommage au mérite et au dévouement d'un de nos plus distingués coreligionnaires.

Honneur donc à M. Amédée Valabrègue, mais honneur surtout à ses honorables collègues, qui, pratiquant à un haut degré la tolérance religieuse, n'ont pas hésité à mettre à leur tête un fils d'Israël qui, à l'exemple de son vénérable père, porte haut et ferme le drapeau de notre sainte croyance.

On sait que M. Amédée Valabrègue est membre du consistoire de Marseille.

— Dans notre numéro du 1er novembre 1873, nous avons annoncé la publication d'un volume de sermons de M. Benjamin Artom, grand rabbin de la communauté espagnole-portugaise d'Angleterre. Le succès que nous avions prédit à cette belle œuvre d'éloquence sacrée s'est complétement réalisé, car voilà déjà une seconde édition de ce livre que l'éminent auteur a dû faire paraître pour satisfaire le public israélite et même chrétien. On a su apprécier la profondeur de ses pensées, le charme de sa parole, la variété et l'étendue de sa science. C'est un brillant triomphe pour la chaire de vérité, un triomphe pour le judaïsme tout entier. Nous sommes charmé de voir qu'à Londres, comme à Paris, les prédications de nos grands rabbins font leur chemin dans le monde.

— On lit dans le *Courrier d'Oran :* « Le 10 février, le nommé Moïse ben Guigui est décédé à Oran, à l'âge de *cent dix-sept ans.* »

GRANDE-BRETAGNE.

On lit dans *Jewish World :*

Le prince Lucien Bonaparte a rendu visite à l'école communale juive, mardi dernier, et a examiné les enfants pendant près de trois heures. Il était accompagné du Rév. Dr Adler, et il y avait pour le recevoir MM. Mocatta, Sampson Lucas, Angel et le principal. Après avoir visité les diverses classes et inspecté l'intérieur de l'établissement du côté des filles, il s'est rendu dans la grande classe des garçons, où il a assisté à un long examen des enfants sur la traduction du livre de Jérémie.

M. le Dr Adler a posé les questions aux enfants ; leurs réponses promptes et intelligentes ont reçu l'approbation cordiale de sa seigneurie et des autres visiteurs. Il désirait particulierement entendre les jeunes garçons chanter des morceaux de la Loi et des Prophètes, comme on le fait dans les synagogues. Ce souhait fut immédiatemeut exécuté à la grande satisfaction du prince. Il visita ensuite la bibliothèque et il admira beaucoup la nombreuse et magnifique collection des livres.

Pendant ce temps, un chœur de garçons avait été groupé dans l'une des

vastes salles de l'institution et, à l'entrée du prince, entonna un grand nombre de chants comprenant : la *Tyrolienne* de Rossini ; *Rataplan* de la *Fille du Régiment* ; l'immortel *Halleluia* de Hændel avec les paroles en hébreu ; un autre *Halleluia* spécialement composé pour le chœur par M. Mombach, et le chant nationale *Rule Britannia.*

Le chant du chœur est trop connu pour nécessiter de nouveaux commentaires ; qu'il suffise de dire que le prince fut satisfait au delà de toute expression, et à diverses reprises exprima sa surprise de voir la précision remarquable du chant et la qualité excellente des voix. Entrant dans l'école des filles, le prince écouta encore quelques charmants morceaux de chant, entre autres le vingt-neuvième psaume et *Adon Olam*. Il entendit aussi la grande classe lire et traduire le Pentateuque.

Le prince fut si content du progrès des enfants qu'il pria M. Angel de leur accorder un jour de vacances. On ne put le satisfaire sur ce point, parce que l'examen du gouvernement est proche. Le prince prit part à une collation à la mode française, et, avant de quitter, il écrivit sur le livre des visiteurs : « J'ai été excessivement satisfait de tout ce que j'ai vu dans cette école, et charmé du chant et de la connaissance de l'hébreu. »

L. L. Bonaparte.

ALSACE-LORRAINE.

La *Feuille populaire alsacienne* raconte qu'un habitant de Pfastadt causait tellement haut dans la synagogue, qu'on ne pouvait entendre le ministre officiant ; il a été pour cela traduit devant le tribunal de police de Mulhouse et condamné à trois marcs d'amende.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

L'empereur d'Allemagne a conféré la décoration de l'ordre de Louise à Mme la baronne Charles de Rothschild, de Francfort. Les insignes de l'ordre lui ont été adressés directement à Londres, où elle se trouvait à la mort de son frère sir Anthony, par l'impératrice Augusta, accompagnés d'une gracieuse lettre autographe.

— On lit dans le Journal d'Alsace :

L'intolérance et l'étroitresse d'esprit n'habitent pas seulement dans le Midi de l'Europe ; elles s'étalent sans distinction de culte, ni de nationalité, ni de latitude ; nous les découvrons un jour au Sud, au Nord le lendemain, et partout où nous les rencontrons, nous croyons de notre devoir de nous élever contre cette sottise et cette criminelle folie.

Si nous en parlons aujourd'hui, c'est que S. A. sérénissime le grand-duc de Mecklembourg nous y convie. Ce monarque vient, en effet, de faire publier dans ses États une ordonnance qui est un modèle dans son genre.

Il s'agissait d'introduire dans ce pays la loi d'empire de l'état civil, cette loi qui soumet les citoyens allemands au régime déjà en vigueur en France et en Suisse, et qui les oblige à faire enregistrer les mariages à la mairie, devant l'officier de l'état civil. Le grand-duc de Mecklembourg n'a pas vu cela d'un bon œil, parce qu'il craint que ses sujets, une fois mariés à la mairie, ne veuillent plus se faire unir par le ministre de Dieu, ou plutôt parce qu'il n'admet pas que l'État laïque empiète en cette matière sur ce qu'il estime être le droit exclusif de l'Église. On ne raisonne pas autrement parmi les adhérents les plus fervents du *Syllabus*, et pourtant cette altesse sérénissime est protestante ; elle ne compte que 1336 catholiques dans son duché, qui a une population de 553,492 habitants, parmi lesquels 2945 israélites.

Or voici ce que ce monarque a cru dévoir ordonner. Ne pouvant passer à côté de la loi d'empire, il l'a promulguée ; mais en même temps il a publié un arrêté ministériel dans lequel il fait savoir à tous les « employés et fonctionnaires » que Son Altesse s'attend à ce que « ils remplissent tous leurs devoirs religieux, en matière de mariage et de baptême », et qu'elle n'accordera à l'avenir de fonctions publiques qu'à ceux qui se conformeront à ces devoirs. Il est donc admis qu'aucun employé n'a le droit d'être libre penseur dans le Mecklembourg ; la loi d'empire a beau ériger en droit le mariage civil, le grand-duc trouve moyen de la tourner pour tous ceux qui dépendent de lui. M. Ducros, préfet de l'ordre moral à Lyon, n'en agissait pas autrement, et M. de Broglie, contre lequel tous les journaux d'Allemagne ont si souvent protesté, et avec raison, découvrira dans cette altesse un collaborateur et un émule. Nous en félicitons les Mecklembourgeois.

— Un arrêté du Consistoire supérieur du Mecklembourg-Schwerin, en date du 4 novembre 1875, contient la prescription suivante : « Si l'acte religieux du mariage suit immédiatement l'acte civil et qu'on puisse admettre que la *copula carnalis* n'a pas eu lieu, la fiancée pourra porter la couronne virginale, et le pasteur lui dira *mademoiselle* en s'adressant à elle dans le cours de la cérémonie. »

— L'impératrice d'Allemagne a fait parvenir un don de 100 marcs à l'orphelinat israélite de Paderborn, avec ses souhaits pour la prospérité de cet établissement.

— L'instituteur en chef d'une école supérieure de filles de la ville de Berlin ne laisse passer aucune occasion sans manifester, de la manière la plus outrageante, sa haine contre les juifs et le judaïsme. Tantôt il raille les cérémonies israélites, tantôt il déclare

hautement que le judaïsme n'est point une religion... Récemment il a poussé encore plus loin sa fureur judéophobe.

A l'occasion du crime de Thomas à Bremerhaven, il a dit qu'il n'est pas possible que Thomas (l'auteur de l'horrible forfait) fût chrétien, autrement l'amour chrétien l'eût éloigné de la mauvaise action ; *mais il a dû être juif.*

Est-ce que les autorités municipales de Berlin laisseront un pareil individu diriger plus longtemps une école publique fréquentée par des enfants de tous les cultes ?

— Le pasteur protestant de Kattowitz (Silésie), généralement estimé, est mort récemment ; et c'est le rabbin Dr Cohn qui a prononcé une oraison funèbre sur sa tombe — (un כהן !)

— Le tribunal supérieur (Kammergerichtshof) de Berlin a jugé dernièrement que le mot *juif* employé d'une certaine manière est d'une nature injurieuse, et il a, contrairement à un jugement de première instance, prononcé une amende de quinze marcs ou un emprisonnement de trois jours.

— On écrit de Magendorf (Hongrie) à l'*Israélite :*

Un mariage civil n'est certes plus une chose rare en Allemagne, tandis que chez nous, en Hongrie, où il n'est pas encore introduit, un mariage civil comme celui qui a été célébré ici curieusement fait beaucoup parler de lui, et a aussi porté le rabbin Katz à dénoncer à la justice celui qui y a procédé, pour empiétement sur ses droits.

Une jeune fille israélite d'ici, qui, selon son propre aveu, a déjà été mère, sans vouloir ou pouvoir désigner le père de l'enfant, voulait épouser un *Cohen*. Lors de la publication prescrite dans le temple, le rabbin interdisait ce mariage, parce qu'une telle femme est פסולה לכהונה. Le couple, ne voulant pas se quitter, s'adressa au notaire de l'endroit. Celui-ci fit la publication au marché public et le mariage eut lieu dans la maison paternelle de la fiancée. La plainte est déposée et l'on attend avec curiosité le résultat du procès.

— M. Ignace Barney, après avoir rempli pendant quarante-trois ans les fonctions de secrétaire de la communauté israélite de Pesth, a pris sa retraite au commencement de cette année. La communauté lui assure une pension annuelle de 3,600 florins. Le roi de Hongrie lui a conféré la décoration de François-Joseph, en récompense des services qu'il a rendus à la communauté de Pesth.

— On écrit de Magdebourg à la *Wochenschrift :*

Les lecteurs de ce journal se rappellent le fait d'une vieille bonne femme qui, après toutes sortes d'égarements, est revenue au judaïsme. Son désir le plus ardent d'être inhumée au cimetière israélite a été rempli. Elle décéda dans la dernière heure du Kippour, pendant la prière de Neïla. Deux jours après, elle fut enterrée avec tous les honneurs d'usage, accompagnée du rabbin, des autres fonctionnaires du culte et de ses proches appartenant à la religion chrétienne (fils, belle-fille et petits-enfants).

Déjà alors ces parents avaient exprimé au rabbin le désir d'être également admis dans la foi juive. Le rabbin, ainsi que cela est prescrit, les renvoya plusieurs fois, en leur disant qu'ils pouvaient, sans changement de religion, adorer le Dieu-Un et exercer l'amour du prochain envers tous les hommes.

Alors le fils de la défunte révéla au rabbin qu'il était né israélite, mais avait été dans son enfance amené au baptême par son tuteur chrétien; qu'il n'aurait de repos jusqu'à ce que lui et toute sa famille fussent devenus israélites selon toutes les formes. Il y a quelques jours, il apportait au rabbin l'attestation judiciaire qu'il est sorti de l'église nationale, avec sa femme et ses quatre enfants, pour passer à la religion mosaïqué.

Le rabbin, voyant que la résolution de l'homme était bien sérieuse, qu'il voulait aussi faire circoncire ses enfants mâles, dut cesser sa résistance et donne maintenant à ces personnes l'instruction religieuse israélite nécessaire.

— On écrit de Schmalkalden à l'*Israélite :*

« Il y a quelques semaines qu'une *berith milah* a eu lieu ici un samedi. Le Mohel, propriétaire d'un restaurant cascher (?) à Meiningen, empêché de se mettre en route la veille, a fait le voyage samedi matin en chemin de fer, a rempli ses fonctions à son arrivée, et est reparti le même jour ! »

SUÈDE.

Le gouvernement suédois a disposé, à l'égard des juifs polonais aspirant à la jouissance des droits civils, « que les autorités des districts auront à faire connaître au gouvernement dans quelle mesure les aspirants, par leur admission comme sujets suédois, pourront porter profit au pays ». Joli désintéressement !

— Mademoiselle Jeanne Lewyson, fille de M. le rabbin Dr Lewyson, de Stockholm, après avoir achevé de brillantes études univer-

sitaires, est appelée au Gymnase d'Upsala pour enseigner le latin, le français et l'allemand aux élèves femmes qui se destinent à l'instruction supérieure.

Pour toutes les nouvelles diverses,
S. BLOCH.

AVIS.

Le Consistoire de Paris a l'honneur d'informer les membres de la communauté que la liste des électeurs consistoriaux, revisée, conformément aux dispositions de l'article 8 du décret du 29 août 1862, sera affichée au parvis du temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, siége de l'administration consistoriale (article 29 de l'ordonnance du 25 mai 1844) pendant deux mois à partir du 1er mars 1876.

Aux termes de l'article 5 du décret précité du 29 août 1862, sont électeurs consistoriaux les israélites, âgés de vingt-cinq ans accomplis, appartenant à l'une des catégories suivantes :

1° Ceux qui exercent des fonctions relatives au culte, ou qui sont attachés, soit à titre d'administrateurs, soit à titre de souscripteurs annuels, aux établissements placés sous l'autorité du Consistoire ;

2° Les fonctionnaires de l'ordre administratif, de l'ordre judiciaire, les professeurs et instituteurs dans les établissements et écoles fondés par l'État, par les communes, ou par les Consistoires, et tout israélite pourvu d'un diplôme obtenu dans les formes établies par les lois et règlements ;

3° Les membres des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux ;

4° Les officiers de terre et de mer en activité et en retraite ;

5° Les sous-officiers, les soldats et les marins membres de la Légion d'honneur, ou décorés de la médaille militaire ;

6° Les membres des Chambres de commerce et ceux qui font partie de la liste des notables commerçants ;

7° Les titulaires d'offices ministériels ;

8° Les étrangers résidant dans la circonscription depuis trois ans, et compris dans l'une des catégories ci-dessus, sans que toutefois la qualité d'électeur leur confère l'éligibilité.

Quant aux droits électoraux acquis en vertu des dispositions de la deuxième partie de la première catégorie ci-dessus mentionnée, laquelle est conçue comme suit : « ... soit à titre de souscripteurs annuels aux établissements placés sous l'autorité des Consistoires », ils sont conférés:

1° Aux propriétaire, et aux locataires de places dans les synagogues de la circonscription administrées par le Consistoire ou par ses délégués ; 2° aux souscripteurs annuels à la Caisse de la communauté, à l'hôpital de Rothschild, au Comité de bienfaisance, au Séminaire israélite, au Talmud Thora, à l'œuvre du patronage des apprentis, ouvriers, et de l'école de travail, à l'œuvre du patronage des apprenties, ouvrières et dotées, à l'œuvre des femmes en couche, à l'établissement dit Maison de refuge.

ANNONCES.

En vente à la librairie du culte israélite, L. Blum, rue des Rosiers, 11 :

La Hagada, *ou récits des deux soirées de Pâque*, hébreu-français, relié, prix : 1 fr. 25 c.

Une institutrice allemande, âgée de vingt-deux ans, diplomée, de famille honorable, pouvant fournir les meilleures références, connaissant le français et l'anglais, désire trouver un engagement dans une bonne maison israélite.

S'adresser chez Mme Pereyra, rue de La Rochefoucault, 15, à Paris.

INSTITUTION J. LION,

11-13, avenue du Roule, à Neuilly (près Paris),

Entre le Parc et le Bois de Boulogne.

Enseignement classique et professionnel. Répétitions du lycée.

INSTITUTION BARCZINSKY,

à Brighton (Angleterre).

M. S. Barczinsky, qui dirige depuis bien des années avec le plus grand succès une institution de jeunes gens israélites en Angleterre, serait heureux de recevoir dans son établissement des élèves du continent.

S'adresser au principal, M. S. Barczinsky, Wellesley House, Wellington Road, Brighton (Angleterre).

VIDAL-NAQUET FILS & Cie,

Propriétaires et négociants à Montpellier.

יין כשר

לפסח

VINS ROUGES

—

Saint-Georges
Roussillon
Narbonne
Montagne



VINS BLANCS

—

Vin de Côtes sec
Vin blanc doux
Muscat Frontignan
Muscat Lunel

EAUX-DE-VIE ET ESPRITS.

Les Fûts et les Bouteilles doivent porter le Cachet ci-dessus.

Références, chez MM. les grands rabbins de France.

Le Directeur gérant : S. BLOCH.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIe Année N° 14 15 mars 1876

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

Rapport de sir Moses Montefiore (suite).
Bulletin. — Un nouvel Aman. — Les grands journalistes juifs. — Les anciennes mœurs israélites et les nouvelles. — Jolie leçon d'histoire donnée par une religieuse. — Les *schaaloth* de Pâque résolues par l'archevêque. — Les mérites des femmes d'Israël. — Mot de la fin. . S. Bloch
Culte israélite en Belgique. — Arrêté royal.
Le judaïsme en Espagne.
Les juifs de Vienne.
Alliance israélite universelle. — Bulletin de février.
Académie des sciences morales et politiques. — Le Jubilé israélite.
Nouvelles diverses. — Paris, départements, Algérie, étranger.
Encore la question de la *Schehita*.
Annonces.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris, les départements et l'Algérie { Un an, 20 fr. / Six mois, 11 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. Six mois, 13 fr.

Annonces littéraires : 1 fr. la ligne.

Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.

---

*EN VENTE AU BUREAU DE L'*UNIVERS ISRAÉLITE :

La Foi d'Israël, *ses dogmes, son culte, ses cérémonies et pratiques religieuses, sa loi morale et sociale, sa mission et son avenir*, par S. Bloch. — Un fort volume in-8°, prix : 4 fr.; pour les départements et l'Algérie (franc de port), 4 fr. 80 c.; pour l'étranger, les frais de port en sus.

Méditations bibliques, *pensées religieuses et morales, discours et commentaires sur le Pentateuque;* divisé en cinquante-quatre lectures sabbatiques (Sidrôth), *à l'usage de l'étude et du culte*. Par S. Bloch. Un fort volume in-8° orné d'une belle gravure en taille-douce. — Prix : 4 fr.; ajouter 80 c. pour frais de port pour les départements et l'Algérie.

Le Judaïsme et le Socialisme. Par S. Bloch. — Prix : 50 centimes; pour les départements, 60 centimes.

M. Renan et le Judaïsme. Par S. Bloch. — Prix : 50 centimes; pour les départements, 60 centimes.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

RAPPORT DE SIR MOSES MONTEFIORE.

(Suite.)

Lorsque les communications entre Port-Saïd et Jaffa seront améliorées par une voie ferrée et que le port de cette dernière ville, dont l'état est encore le même qu'il y a des siècles, sera rendu d'un accès plus facile, après qu'on aura fait sauter quelques rochers, une nouvelle ère commencera pour la Terre sainte. Par Jaffa, lieu d'entrepôt, le commerce du monde s'ouvrira aux produits de la Palestine et, en conséquence, la culture du pays avancera plus rapidement.

La nuit précédant le débarquement, la plupart des passagers ne pouvaient dormir à cause de l'attente de voir la Terre sainte. Il me vint à la pensée les paroles de Rabbi Yehouda Halévi, qu'il prononça en entrant dans les portes de Jérusalem : « Le royaume de l'idolâtrie disparaîtra; ta gloire, ô Sion ! durera à tout jamais, car l'Éternel t'a choisie pour sa résidence. Heureux celui qui attend fermement l'heure où ta lumière s'élèvera ! »

Sur le navire, sir Moses fit la connaissance du consul danois à Beyrouth. Celui-ci lui donna des renseignements précis sur les écoles anglo-syriennes existant dans vingt-deux localités de la Syrie, et exigeant une dépense annuelle de 2,372 livres sterling, fournie en entier par des Anglais (chrétiens). « Voudrions nous, en présence de cet esprit de sacrifice des chrétiens d'Angleterre, rester en arrière et négliger nos écoles talmudiques et nos établissements de bienfaisance dans la Terre sainte ? »

Débarqué à Jaffa, accueilli par un détachement de soldats sous les ordres du caïmacam, salué et félicité par les députations des

diverses communautés de Jérusalem, de Jaffa et d'Hébron, sir Moses Montefiore, sur invitation particulière, descendit chez le consul britannique, signor Amzalak. Il exprima sa vive satisfaction de voir un israélite indigène occuper une si haute et si honorable position.

Au compte rendu de la belle hospitalité qu'il avait trouvée dans cette maison, sir Moses ajoute cette observation, qu'il ne s'étend pas sur ces détails par amour-propre ou orgueil, mais pour donner au monde une idée de la manière dont nos frères de la Terre sainte s'efforcent, par toutes les attentions possibles, de témoigner leur gratitude envers leurs amis.

Le séjour à Jaffa s'est prolongé au delà des prévisions, sir Moses ayant dû garder le lit pendant quelques jours à cause d'un petit accident (1); mais il ne se laissa pas empêcher de recevoir les diverses députations qui se présentaient. Une lettre des représentants des communautés de la cité sainte lui causa une joie particulière.

« Je ne pus, raconte-t-il, m'abstenir de la lire trois ou quatre fois. L'assurance réitérée, donnée par les vingt-quatre représentants signataires, de la paix parfaite et de l'union parmi les diverses communautés, est un des plus grands bienfaits de Dieu ! » Le Hakham-Bachi de Jérusalem avait envoyé un de ses kawas comme garde d'honneur de sir Moses pendant son séjour à Jaffa, et pour l'accompagner à Jérusalem, honneur qu'il a décliné avec gratitude.

La terre Biara, acquise en 1855 pour l'avancement de l'agriculture parmi nos frères, a été visitée par le Dr Loewe et plus tard aussi par sir Moses, et a été trouvée dans le meilleur état, contrairement aux communications de quelques voyageurs. MM. Jacob Ibn Simool et Samkhoon administrent ce domaine. Lorsque le premier s'entretint avec sir Moses sur quelques faits particulièrement affligeants arrivés dans le sein de la communauté de Jaffa, celui-ci

(1) Malgré cet accident (sir Moses s'était luxé le genou), arrivé le vendredi un peu avant le sabbat, il vainquit la douleur pour assister à la prière commune. « Lorsque le *minian* vint, écrit-il, un rayon de ravissement pénétra mon cœur, vivement rehaussé par la pensée que Dieu me permet encore une fois de célébrer ce saint jour dans le pays de la promesse. Je chantai les hymnes sabbatiques avec plus de ferveur qu'habituellement, et je fus particulièrement charmé du salut d'usage שבת שלום ומבורך. » Comme le lendemain il ne put quitter le lit, il fit ouvrir largement les portes de son appartement pour entendre au moins les prières de l'assemblée et voir les assistants.

lui demanda : « Pourquoi ces gens-là ne travaillent-ils pas? » Cette question n'était pas faite parce que sir Moses aurait personnellement douté de l'amour du travail des habitants du pays, mais pour trouver l'occasion de convaincre de leur erreur ceux qui soutiennent que les juifs de la Palestine sont un peuple paresseux, préférant le pain de l'oisiveté à celui de l'industrie. M. Simool, en entendant cette accusation, éclata presque en larmes. « Bien, dit sir Moses, je donne un shilling à tout pauvre qui aidera à remplir d'eau la grande citerne se trouvant dans notre Biara, ce qui, d'après le calcul de mon médecin, exige un travail de cinquante-huit heures. Se trouvera-t-il des hommes pour cela? — Cinquante personnes y seront prêtes sans hésiter un instant. » Dès le même jour, trente pauvres étaient déjà occupés à remplir la citerne, et tous le faisaient avec des figures joyeuses. Des psaumes y furent chantés en chœur, entre autres le psaume 128 contenant ce verset : יגיע כפיך כי תאכל אשריך וטוב לך « Si tu te nourris de l'œuvre de tes mains, félicité et contentement seront ton partage. » Le lendemain (17 Tamouth), malgré le jeûne, la citerne était remplie d'eau jusqu'au bord quand commençait la chaleur du jour.

Sir Moses Montefiore adressa à la députation de la communauté israélite de Caïfa la question si elle savait qu'il était arrivé dans leur port des israélites européens qui se seraient soustraits au service militaire de leur pays, et prendraient maintenant part aux dons abondants venant de l'Europe? Ces affirmations furent repoussées avec indignation, et aussi réfutées complétement plus tard par l'administration de ladite communauté chargée du soin de ses pauvres, dans une déclaration certifiée par les consuls français et danois.

Beaucoup de gens pensaient que sir Moses était venu en Palestine pour acheter des champs, et ils offraient de céder les terres les plus variées au plus bas prix.

Le gouverneur et le cadi de la ville, ainsi que les consuls français et américain, s'expriment très favorablement sur les améliorations du pays, l'avancement de l'agriculture, etc. Le travail du bâtiment, fait observer le gouverneur, est partout soutenu.

Il est vrai que la route de Jérusalem laisse encore beaucoup à désirer; mais on trouve maintenant, au prix de cent francs, une

voiture à cinq places d'ici à Jérusalem; en outre, deux sociétés ont établi une communication régulière par omnibus entre les deux villes.

En parlant des talents des enfants de son hôte, qui non-seulement savent le français, l'anglais, l'espagnol et l'arabe, mais aussi chanter et toucher du piano, sir Moses écrit que, pour les besoins de la Palestine, il suffit complétement que les filles apprennent à écrire, calculer et lire, la langue du pays et une ou deux langues européennes, à côté de leurs connaissances de l'hébreu, des prières et de l'Écriture sainte, des travaux à l'aiguille nécessaires et de la conduite d'un ménage.

(*A suivre.*)

BULLETIN.

Nous avons à peine achevé de pendre Aman, ce Veuillot du temps d'Assuérus, que nous devons préparer la corde pour l'un de ses successeurs, peu digne de lui, assurément.

Mais celui-ci a-t-il aussi à se plaindre d'un Mardochée quelconque? Nullement. Sorti, il y a vingt-cinq ans, d'une grande administration publique, où il avait une modeste place, il végéta longtemps, nous dit-on, et se mit à la remorque, au service de plusieurs israélites. Il a même été employé chez un M. Lévi, coulissier, et a souvent eu recours aux bontés de nos coreligionnaires. Voilà le genre de relations qu'il a eu avec les nôtres et les griefs qu'il peut avoir contre eux. Nous avons nommé le sieur *Magotte*, qui a changé de nom et s'appelle depuis Jules Richard, sous lequel nom d'emprunt il colle sa prose dans les colonnes Rambuteau du journal *l'Ordre*.

Faut-il en parler, en éclabousser nos lecteurs? Oui, car notre désagréable état de balayeur d'immondices nous en fait un triste devoir. Oyez donc et admirez ce qu'un ex-valet de coulissier juif est capable de produire.

Sa plume venimeuse commence par cracher ainsi :

Avez-vous remarqué combien les israélites prennent de place dans la politique et l'administration depuis quelque temps? Avez-vous remarqué

surtout avec quelle ténacité ils affectent de n'être pas des citoyens comme les autres, de rester juifs dans la magistrature, dans le barreau, dans l'enseignement, et de ne point se mêler à une nation qui a détruit toutes les barrières, tous les obstacles avec lesquels on leur barrait autrefois le chemin?

Faut-il réfuter? Nous pensons que non, parce qu'il n'y a pas dans cette diatribe un seul mot qui ne soit absurde, insensé, mensonger. Si les israélites affectaient de n'être pas des citoyens comme les autres, et de ne point se mêler à la grande nation, comment pourraient-ils « prendre tant de place dans la politique et l'administration » ? Et de quelle manière restent-ils juifs dans la magistrature, dans le barreau et l'enseignement ? Appliquent-ils la loi rabbinique au lieu du Code civil ? enseignent-ils le Talmud au lieu des sciences composant le programme de l'Université ? Quand M. Bloch, substitut du procureur de la République à Paris, demande les galères pour un bandit, le fait-il comme juif ou comme organe de la loi française ?

Puis viennent des observations rétrospectives, c'est-à-dire des regrets de ce que le culte israélite n'a pas été inquiété pendant la Commune, et de ce que nos temples ont été respectés. « Je constate aujourd'hui, dit le bonhomme, que presque tous les israélites de la Bourse se sont engagés avec passion dans le mouvement radical. De quoi ont-ils donc à se plaindre ? »

Ils ont à se plaindre de voir un journal français se déshonorer par de telles insinuations malveillantes et mensongères, de se salir par de telles malpropretés.

Nous sautons par-dessus une masse d'incongruités pour nous arrêter à ce joli passage :

Il n'y a pas certes pire cléricaux que les israélites. Ils se ferment religieusement à tout mouvement national qui tendrait à les absorber; ils affectent, au point de vue civil, d'être cosmopolites. . . . .
Mais la religion vient relier fortement tous ces éléments exotiques, et tandis que le catholique de Bavière, qu'on appelle clérical, tire patriotiquement des coups de fusil au catholique clérical de Paris, le juif de Francfort continue judaïquement sa correspondance et ses relations d'amitié avec le juif de Paris, malgré la guerre, malgré tout.

Est-il possible d'accumuler, en si peu de mots, tant de non-sens et d'absurdités ? La mauvaise foi la plus hardie et la plus effrontée

peut-elle se mentir ainsi à elle-même ? D'abord le triste folliculaire accuse les israélites d'être des radicaux, puis des cléricaux ! Et prétend-il que le soldat israélite de Bavière n'a pas tiré *patriotiquement* des coups de Mauser et de Krupp au soldat israélite français ? Et après la conclusion de la paix, est-ce que le négociant et le banquier catholiques de Paris n'ont pas repris des relations avec l'Allemagne ? Il y a plus : depuis la cessation de la guerre, une masse d'architectes et d'ouvriers français sont allés à Berlin y bâtir des palais et des maisons de plaisance pour l'agrément des Prussiens, palais et maisons autant de monuments de triomphe et de souvenirs de victoires remportées sur la France ! Leur en fait-on un reproche ? Et pendant le siége de Paris, c'est-à-dire pendant que nous étions plongés dans le deuil, les larmes et le désespoir, n'a-t-on pas vu une foule d'abominables créatures, n'appartenant pas au judaïsme, courir au camp de nos ennemis pour les amuser dans l'ivresse et la débauche ? Pourquoi Jules Richard n'en souffle-t-il mot ?

Mais nous entendons nos lecteurs nous dire : « En voilà assez de ce triste personnage ! » Ils ont parfaitement raison ; qu'ils nous permettent encore une seule observation.

Quand nous cherchons à repousser des attaques abominables, nous ne pouvons nous faire aucune illusion sur l'inefficacité de nos efforts ; car une publication exclusivement israélite et religieuse a peu ou point de lecteurs hors de notre communauté, et n'arrive que très-rarement sous les yeux du grand public qui a lu l'attaque; elle arrive surtout trop tard, quand le mal est fait et a déjà pu produire son effet fâcheux. Mais pourquoi tant d'écrivains juifs, attachés aux rédactions des plus grands journaux politiques et quotidiens, gardent-ils le silence en présence des violents outrages déversés sur leur culte, leur naissance et leur race ? Ainsi le premier gamin venu peut jeter impunément de la boue à leur famille religieuse, le premier chien enragé peut mordre leur foi, leurs pères et mères, et ils laissent faire ! Ils ne flétrissent pas l'infâme métier de ces écrivailleurs éhontés qui, n'ayant ni style, ni imagination, ni science, ne savent rien faire, pour sortir d'embarras et

cacher la misère et la nudité de leur intelligence, qu'aboyer après les israélites, devenus taillables et corvéables à merci ! Ils vivent de ce vilain métier, se rappelant, dans leur détresse, ces paroles de l'Évangile : « Le salut vient des juifs. » Mais nos écrivains de la grande presse devraient, en vérité, considérer comme le plus saint des devoirs de défendre notre honneur, leur propre honneur, celui de leur peuple et de leur Dieu, contre d'ignobles et misérables blasphémateurs.

Sans doute on prétend que ce serait donner trop d'importance à ces agressions périodiques en y répondant. Mais est-on bien certain qu'elles ne produisent aucun mal ? Louis-Philippe, pour faire espérer aux israélites la cessation des préjugés par les progrès croissants du temps, a employé l'image de la goutte d'eau qui finit par percer le rocher. Nous disons, nous, que les attaques continuelles dirigées contre Israël sont aussi des gouttes d'eau, mordantes et corrosives, qui peuvent finir un jour par nous brûler cruellement, ou se transformer en une inondation terrible... Il reste toujours quelque chose de la calomnie, dit le sage Bazile. On vient déjà de voir que nos coreligionnaires français ont eu peu ou point de succès aux dernières élections pour le Sénat et la Chambre des députés. Qui sait si les clabauderies incessantes des feuilles judéophobes n'en sont pas cause ?

Malheureusement nous les provoquons aussi un peu. Aux temps de nos plus grands malheurs, de l'oppression et du martyre de nos frères, nos ennemis, persécutant notre religion, respectaient et même admiraient nos mœurs, nos vertus domestiques, notre vie privée, l'austérité de conduite et la pureté exemplaire de nos familles. Notre divine religion était méconnue, mais la sainteté de la vie israélite lui servait de témoignage et de bouclier. La Synagogue avait perdu sa splendeur, mais les vertus de ses enfants lui servaient de couronne... En est-il encore ainsi aujourd'hui ? Hélas ! non. On n'a qu'à lire, plus loin, l'article *Les Juifs de Vienne*, et

l'on sentira le rouge de la honte nous monter au front... Voilà ce qu'est devenu le peuple élu, le peuple pontife, le peuple de Dieu !

Ces tristes, ces épouvantables égarements, — nous le dirons pour la millième fois, — sont le résultat naturel et forcé de nos transgressions de la loi divine israélite. On est passionné pour le soi-disant progrès, pour le prétendu esprit du siècle ; on mutile et on supprime de plus en plus les usages traditionnels sacrés dans la synagogue et dans la maison ; on arrache tous les jours une pierre de plus du sanctuaire ; on abolit des coutumes saintes, des actes religieux d'une efficacité éprouvée, merveilleuse, qui, plus que les principes les plus élevés et les plus sublimes du judaïsme, avaient préservé Israël des tristes et hideuses maladies morales du monde... Aussi, grâce à nos progrès et à nos réformes, il se trouve à l'heure qu'il est une masse d'enfants illégitimes nés dans une communauté juive pendant la seule année de 1875, et des suicides nombreux accomplis dans le même temps !... N'est-ce pas que c'est affreux ? Est-il étonnant alors qu'il y ait des Veuillot et des Jules Richard, que les nations perdent toute considération, toute réserve à notre égard, et ne disent plus depuis longtemps : רק עם חכם ונבון הגוי הגדול הזה « Voilà, en vérité, un peuple sage et intelligent ! » Rabbi Hanania ben Akasia avait mille fois raison de dire : « Le Très-Saint (loué soit-il), voulant assurer le salut d'Israël, a multiplié pour lui les préceptes et les commandements » לפיכך הרבה להם תורה ומצות. On peut être certain que toute violation d'une loi divine ou d'un usage traditionnel sacré provoque un péché correspondant dans l'ordre moral et social. Le *Schulchan Aruch* est l'antidote du Code pénal.

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, comment le directeur d'une école supérieure de filles à Berlin avait insulté grossièrement nos coreligionnaires en présence des élèves israélites de l'établissement. Voici une directrice qui fait la chose mieux et plus spirituellement. Laissons parler la *Grazer Tagespresse :*

« Une religieuse, institutrice d'école, en donnant une leçon d'histoire, le 14 février dernier, a raconté ce qui suit :

« On sait que l'entrée du royaume du ciel est interdite aux israélites après leur mort. Une fois pourtant, l'un d'eux, par beaucoup d'instances et de sollicitations, parvint à fléchir saint Pierre, qui lui ouvrit la porte. Là-dessus, grande agitation parmi les anges, et ils cherchaient, par tous les moyens possibles, à éloigner le juif du ciel, ce qui ne réussit pas sitôt. Un jour les anges volèrent dehors, y sonnèrent des trompettes et firent un tel bruit que le juif, effrayé, s'écria : « Qu'est-ce? quoi? qu'y a-t-il? » (*Was is*, *was is*, *was is?*) Sur la réponse des anges qu'il y a une vente publique par enchère, le juif se précipite dehors, les anges reviennent à la hâte et ferment la porte au nez du juif. »

Est-ce assez joli? Voilà l'éducation que la savante Allemagne donne à la jeunesse chrétienne.

Nous avons parlé ci-dessus du *Schulchan Aruch*.

C'est surtout à l'approche de Pesach que ce guide du judaïsme doit être fréquemment consulté. Jadis, les rabbins, à cette époque de l'année, avaient toute la journée à répondre à des questions touchant les nombreuses prescriptions de la grande fête. Aujourd'hui, c'est l'archevêque de Paris qui se charge de résoudre les שאלות et donne des instructions culinaires et alimentaires. Il dit dans son mandement de carême :

En vertu d'un indult du Saint-Siége, nous permettons l'usage de la viande les dimanche, lundi, mardi et jeudi de chaque semaine, depuis le jeudi après les Cendres jusqu'au mardi de la semaine sainte inclusivement.

Les personnes tenues au jeûne ne pourront user de cette permission qu'une fois chaque jour, au principal repas, excepté le dimanche.

Celles qui, à raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux, seront dispensées du jeûne, pourront faire gras plusieurs fois par jour.

Nous permettons l'usage des œufs pendant tout le carême, à l'exception des trois derniers jours de la semaine sainte.

Nous permettons aussi l'usage du lait et du beurre à la collation, excepté le vendredi saint; cette permission s'étend à tous les jours de jeûne de l'année.

Le grand rabbin de Paris aussi permet ces choses-là, et nous n'avons rien à envier à l'église catholique.

Mais les devoirs religieux de Pesach incombent surtout aux femmes d'Israël, pour la vertu desquelles nos ancêtres ont été délivrés de la servitude égyptienne. Elles ont pris aussi, raconte la Sidra de cette semaine, une grande part à l'embellissement de notre premier sanctuaire; elles confectionnaient avec un art merveilleux des étoffes précieuses, y mêlaient l'azur, la pourpre, l'écarlate et le lin; celles qui possédaient une habileté supérieure filaient le poil de chèvre, travail particulièrement difficile; elles apportaient également des boucles, des pendants, des colliers, toutes sortes d'ornements d'or — כל כלי זהב.

Les femmes israélites n'ont pas dégénéré. En ce moment même, elles s'occupent à Paris, avec une ardeur incomparable, d'une autre œuvre sainte, où elles apportent aussi mille dons précieux et charmants, mille objets gracieux dus à leur brillant esprit d'invention, au génie sublime de leur douce charité : nous voulons parler de la loterie de bienfaisance... Notre peuple sera de nouveau sauvé par le mérite des femmes d'Israël.

Puisque nous rappelons ci-dessus notre prochaine Pâque, qu'on nous permette ce mot de la fin.

L'*Occident*, journal de Chicago, a publié l'annonce suivante : « La *Gowen-marble Company*, manufacture de monuments, fabrique cette année des מצות en marbre. »

Ces Mazoth sont probablement fournis aux familles qui, le soir du Seder, les placent sur la table comme pains de proposition, sans les manger, car comment pourrait-on broyer un *afikomon* de marbre, même avec les osanors perfectionnées des fameux dentistes X et Y? Ou bien la *Gowen-marble Company* veut-elle nous traiter tous comme l'impie, le *rascha*, au sujet duquel la Haggada nous fait cette recommandation : ואף אתה הקהה את שניו « Brisez-lui les dents ? »

Mais l'annonce voulait simplement parler de מצבות, de monuments funèbres en marbre, et non de Mazoth en pierre. Ceux qu'on nous vend à Paris sont déjà assez durs et indigestes.

S. Bloch.

CULTE ISRAÉLITE EN BELGIQUE.

Le *Moniteur belge* du 15 février a publié dans sa partie officielle l'arrêté royal suivant :

LÉOPOLD II, roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu les articles 18 et 19 de la loi du 4 mars 1870 ;

Vu notre arrêté du 23 février 1871, qui institue des conseils d'administration pour la gestion des intérêts temporels près les synagogues israélites à Bruxelles, Anvers, Gand. Liége et Arlon ;

Vu l'avis du Consistoire central israélite de Belgique, du 22 mars 1875;

Sur la proposition de notre ministre de la justice,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Les conseils d'administration près les synagogues israélites seront composés 1° du ministre du culte le premier en rang ou de son délégué, qui en est membre de droit ; 2° de six membres électifs à Bruxelles et de quatre pour les autres synagogues.

Art. 2. Les membres électifs seront choisis par l'assemblée des membres effectifs de chaque communauté, âgés de 21 ans accomplis, ayant une résidence d'un an au moins dans la circonscription.

Les membres effectifs qui auront une résidence de plus de deux ans seront seuls éligibles.

Art. 3. Il sera procédé, pour la première fois, dans le courant du mois de mai 1876, à l'élection générale des membres électifs du conseil.

Le conseil sera renouvelé par moitié tous les trois ans, à la même époque.

Les membres sortants seront, pour la première fois, désignés par la voie du sort ; ils pourront être réélus.

Art. 4. La liste des membres électeurs sera affichée à l'entrée du temple, deux mois avant les élections.

Art. 5. Toutes les réclamations relatives à la formation de la liste devront être adressées au conseil dans le délai de quinze jours, à dater de la publication de la liste.

Il y sera statué, au plus tard, dans les quinze jours qui suivront l'expiration de ce délai.

La décision du conseil sera, par les soins du président, notifiée au réclamant dans les trois jours, par lettre recommandée.

Art. 6. Le réclamant pourra appeler de la décision du conseil.

L'appel sera interjeté dans la huitaine à dater du jour de la notification.

Il y sera statué en dernier ressort par le Consistoire central.

La décision sera, par les soins du président, notifiée au réclamant, avant l'élection, par lettre recommandée.

Art. 7. L'assemblée des électeurs sera convoquée par circulaire adressée à chaque électeur et par affiche à l'entrée du temple.

Il sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité au procès-verbal de l'élection.

L'élection aura lieu au scrutin secret et à la pluralité des voix. En cas de parité de suffrages, il sera procédé à un scrutin de ballottage. Si le deuxième scrutin donne le même résultat, le sort désignera le candidat qui devra être préféré.

Art. 8. Si l'un des membres électifs cesse, durant le cours de son mandat, de faire partie du conseil, il sera pourvu à son remplacement par les membres restants.

Le candidat élu achève le terme du membre qu'il remplace.

Art. 9. Le conseil nomme au scrutin, parmi ses membres et pour la durée de leur mandat, un président, un secrétaire et un trésorier.

S'il y a parité de suffrage dans les cas prévus par le présent article et par l'article précédent, la voix du président sera prépondérante.

Le secrétaire et le trésorier pourront être choisis hors du conseil; leurs fonctions pourront être cumulées.

Art. 10. Le conseil ne pourra délibérer si plus de la moitié des membres ne sont présents à l'assemblée.

Les résolutions seront prises à la pluralité des voix des membres présents.

Le conseil arrêtera son règlement d'ordre intérieur, qui sera soumis à l'approbation du ministre de la justice.

Art. 11. Les attributions conférées par le chapitre Ier de la loi du 4 mars 1870 aux chefs diocésains, pour le culte catholique, seront remplies, pour le culte israélite, par le Consistoire central.

Art. 12. Les biens de la communauté seront administrés par le conseil dans la forme particulière aux biens des communes.

Les délibérations soumises à l'approbation de la députation permanente ou du gouvernement seront communiquées à l'avis du Consistoire central.

Notre ministre de la justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 7 février 1876.

Par le roi : LÉOPOLD.
Le ministre de la justice,
T. DE LANTSHEERE.

LE JUDAÏSME EN ESPAGNE.

Un honorable coreligionnaire habitant Madrid nous a envoyé les informations suivantes :

... Il y a une certaine difficulté à pouvoir répondre avec quelque certitude aux questions que vous m'adressez.

En général, les étrangers venant en Espagne évitent de faire connaître leur religion, quand elle n'est pas celle du pays.

Je n'ai quelques données que sur Madrid, où il est certain qu'il y a un nombre d'israélites; mais il ne me semble guère possible d'en préciser le chiffre.

Ce sont probablement en majorité des gens venus d'Alger ou des Marocains, presque tous exclusivement marchands ambulants de babouches ou de pantoufles qu'ils font eux-mêmes ou reçoivent de Cordoue. Je n'ai pas connaissance qu'ils habitent avec leurs familles.

Puis viennent des négociants ou représentants de commerce, Allemands en majeure partie, peu d'Anglais. Les Allemands habitent particulièrement avec leurs familles, et semblent devoir s'y fixer définitivement; il est probable qu'ils constituent à eux seuls environ cent vingt familles.

En dernier lieu, comme nombre, viennent les Français, négociants; quelques-uns employés au chemin de fer. Il est à peu près probable que ces employés forment une soixantaine de familles.

Comme réunion pour les prières, je n'ai pas connaissance qu'ils se réunissent en général autrement que pour le jour de *Kippour*, et peut-être, mais c'est plus douteux, pour *Rosch-Haschana*. Un certain nombre observent fidèlement le *Kippour*.

Il est certain qu'il y a eu quelque tendance à se réunir pour prier depuis la révolution de 1869, à la chute d'Isabelle II.

A l'occasion, je ferai en sorte d'avoir quelques données sur Barcelonne, Séville, Malaga et Cadix.

A Barcelone surtout, je crois qu'il doit y avoir un certain nombre de familles israélites, ou des représentants de commerce qui y habitent; mais pour pouvoir fournir des données approximatives, il faudrait en référer à quelques voyageurs de commerce israélites (presque tous Allemands), qui voudraient bien, à l'occasion de leurs voyages semestriels, réunir quelques détails à ce sujet.

Tout porte à croire que si la tranquillité venait à être obtenue dans le pays, il y aurait, particulièrement à Madrid et à Barcelone, un nombre de familles respectables, mais surtout provenant de l'Allemagne.

En dehors des cinq grandes villes ci-dessus désignées, je crois savoir qu'il y a peu ou point d'israélites établis en Espagne, à l'exception de Saint-Sébastien, où demeurent cinq ou six familles.

En général tous ces négociants, allemands ou français, jouissent d'une certaine aisance, et sont très-bien considérés.

Pour le moment, je crois que le projet mis en avant, depuis 1869, de fonder un temple israélite à Madrid, trouverait beaucoup de sympathie de la part des personnes qui y habitent; mais il serait prudent d'attendre jusqu'à ce que, par la suite, elles puissent compter sur une *protection absolue* de la liberté de leur culte, et en attendant s'en tenir à prier en particulier, se réunir chez l'un d'entre eux.

Il est possible même que l'éloignement de leur pays, le désir d'acquérir promptement un certain bien-être, les aient rendus assez tièdes relativement à l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

LES JUIFS DE VIENNE.

Voici quelques données statistiques, publiées par un journal israélite allemand, sur la communauté de Vienne :

Elle compte environ 40,000 âmes, chiffre où il entre des éléments étrangers affligeants. Il y eut, en 1875, 341 mariages contre 387 en 1874; 55 mariages furent dissous par la mort et 15 par le divorce. Le nombre des naissances était de 1835 (971 garçons et 864 filles), dont 110 garçons et 102 filles illégitimes. Il y eut 19 accouchements de jumeaux; 37 garçons et 34 filles sont mort-nés. Il est mort dans l'année 876 israélites (480 du sexe masculin et 396 du sexe féminin). Le plus âgé des hommes décédés avait 90 ans, la plus âgée des femmes 94 ans. Il y a eu 12 suicides d'hommes et 1 de femme. Une situation fâcheuse était le motif de sept cas; le plus jeune suicidé avait 20 ans, le plus âgé 70 ans.

On lit dans le *Libanon*, paraissant à New-York, les informations suivantes sur la même communauté de Vienne :

Le juif d'une grande ville mène la plus agréable vie religieuse du monde; existence d'amphibie, car il vit en même temps dans la vieille et dans la nouvelle foi. Ses enfants, outre la satisfaction d'être les fils d'un peuple *élu*, jouissent aussi des merveilles et des joies de la sainte nuit du Christ, car l'arbre de Noël a conquis la maison de M. Jacob Rosenthal aussi bien que celle de M. Jean Grandhubinger. Avec tout son respect pour les attraits des mets nationaux judaïques, le juif viennois ne se refuse nullement la jouissance des *peregrini-kipfel*, spécifiquement catholiques, ou du *stritzel* de la Toussaint, encore plus exclusif. Oui, on peut affirmer que le même juif de la résidence qui pendant le *long jour* s'est abstenu avec beaucoup de résignation de manger et de boire, cherche le soir un de nos premiers restaurants, où ne commandent ni Moïse ni Aaron, mais un cuisinier français, pour rendre au corps ce qui est au corps. Ce dualisme dans le royaume de Dieu ne surprend point le juif le plus éclairé; il donne au monde 70 pour 100, à sa religion 30 pour 100, et trouve ce *modus vivendi* tout à fait sup-

portable. Mais la proportion est presque toujours plus défavorable quand on considère que les grandes fêtes israélites, nommées aussi « jours redoutables », ne revendiquent modestement que trois fois vingt-quatre heures sur les trois cent soixante-cinq jours de l'année civile. Durant toute l'année, le judaïsme confessionnel de la grande ville mène une existence pitoyablement précaire. Si parfois une feuille cléricale ne faisait pas la magnifique découverte que tel failli ou tel fraudeur est juif; si la chanteuse d'opérette de quelque théâtre de faubourg, au lieu de vocaliser, ne judaïsait pas; si les feuilles à caricatures, pour l'agrément des jeunes et des vieux, ne faisaient ci et là le portrait d'un juif polonais, le judaïsme spécifique disparaîtrait tout à fait.

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE.

Le Bulletin de février annonce 152 adhésions nouvelles.

Dans la liste des dons nous en remarquons un de 450 fr. de M. Adolphe Crémieux, pour l'école de Choumla, et un de 1,000 fr. de la famille Lang, en mémoire de feu Emmanuel Lang, de Mulhouse.

Parmi les livres offerts à la bibliothèque se trouvent des volumes donnés par M. Hippolyte Rodrigues, pour l'École agricole de Jaffa. On peut justement s'étonner que le Comité central mette entre les mains de jeunes israélites des livres si dangereux, pleins d'erreurs et d'hérésies. On se rappelle que l'auteur a traduit לא בשמים היא par: « La Thora n'est pas descendue du ciel ! »

Le Bulletin reproduit des adresses du Comité central et du Comité de propagande à M. Crémieux, le félicitant de son élévation à la dignité de sénateur.

Israélites de Turquie. — On continue à se préoccuper du sort qui attendrait les israélites de la Bosnie et de l'Herzégovine, si un changement devait se produire dans la situation de ces deux provinces. Il est de toute importance que les clauses qui pourraient être faites en faveur des sujets chrétiens s'étendent également aux

israélites. L'*Anglo-Jewish Association* et le Comité central s'occupent de cette question.

Il semble d'ailleurs que le nouveau décret de S. M. le Sultan, qui s'est montré dans toutes les occasions inspiré des sentiments les plus éclairés et les plus libéraux, soit de nature à dissiper toutes les préoccupations. Le même traitement est assuré à toutes les populations non musulmanes.

— M. le comte A. de Camondo, membre du Comité central et président du Comité régional pour la Turquie, et M. S. Fernandez, vice-président du même Comité, ont fait des démarches auprès du gouvernement de la Sublime Porte pour lui recommander la jeunesse israélite indigène à l'occasion des emplois nouveaux dont les réformes décrétées nécessiteront la création. Leurs vœux ont été favorablement accueillis, et son Exc. Rachid-Pacha a demandé une liste des jeunes israélites, malheureusement peu nombreux, que leur instruction rendrait propres aux fonctions publiques, et a bien voulu promettre de les employer.

— D'après des communications de Bagdad, un israélite aurait été assassiné à Azandran, à dix lieues de Hamadan. Les israélites de cette ville se sont adressés à S. M. le Schah, qui a immédiatement ordonné de faire transférer les coupables à Téhéran, où ils seront jugés.

Les détails manquent encore.

— Le Comité local de Nancy a publié une très-belle circulaire pour inviter les adhérents à assister à l'Assemblée générale du 27 février, pour procéder à des élections nouvelles. Il fait ressortir en termes élevés et éloquents les grands services que l'*Alliance* ne cesse de rendre à la cause israélite. Le Comité a également publié la lettre de félicitations adressée par lui à M. Crémieux et la réponse de celui-ci.

Les souscripteurs de Nancy pour 1875 étaient au nombre de 149, et le Comité se composait de MM. Lièvre-Dreyfus, *président;* Lévy (Aron), *secrétaire;* Bénil (Lazare), Gouguenheim (Jules), Charleville (Henri), Lambert, avocat, Marx-Picard (Émmanuel), Nathan-Picard (Charles) et Salomon (Lévy), *membres.*

ACADÉMIE DES SCIENCES

Morales et politiques.

Séance du samedi 12 février 1876.

M. D. SERRIGNY, *correspondant de la section de législation*, adresse un mémoire sur le *Jubilé des juifs*, dont M. Pont commence la lecture. L'auteur s'est demandé comment il était possible de concilier l'institution du *Jubilé* des juifs avec le développement de la population et de la civilisation de ce peuple sous David, sous Salomon et sous Hérode le Grand. Il n'a point trouvé l'explication qu'il cherchait dans une lettre où Voltaire s'égaye fort sur le sujet du jubilé, qu'il déclare impraticable chez un peuple civilisé. « Cette loi du jubilé, dit le célèbre philosophe, prouve clairement que la nation juive était une petite horde barbare; toute grande société est fondée sur le droit de propriété. » Mais M. Serrigny a découvert un livre spécial, que Voltaire semble n'avoir pas connu, et qui est intitulé : *Liber de Jubilæo secundum hebræorum et christianorum doctrinam : auctore Josepho de Voisin, doctore theologo, etc. Parisiis, M.DC.LV.* Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première, qui traite du jubilé des chrétiens, est seule l'œuvre de Voisin; la seconde contient la traduction latine, avec le texte hébreu en regard, d'un livre du célèbre rabbin Maïmonide, né à Cordoue en 1135, mort en 1204, un des hommes les plus savants et des esprits les plus vastes qu'ait produits le moyen âge. Or Maïmonide représente le jubilé juif comme une institution bien vivante, qui était observée dans la pratique. Il en fait connaître l'esprit éminemment favorable aux classes pauvres, et il en donne un commentaire très-développé, avec les textes de la Bible qui s'y réfèrent. C'est en le prenant pour guide que M. Serrigny a entrepris de remonter à l'origine du jubilé, de rechercher les motifs qui l'ont fait établir et de savoir comment il a fonctionné.

Ce fut dans la seconde année après la sortie d'Égypte que Moïse partagea les terres de la Palestine entre les douze tribus, proportionnellement au nombre de chacune d'elles. La loi du jubilé eut pour but d'empêcher autant que possible les pauvres de se ruiner

sans ressources, et les riches de s'enrichir outre mesure en acquérant d'une manière incommutable le bien des pauvres. L'année jubilaire amenait donc la réintégration des vendeurs dans leurs fonds aliénés; elle amenait, en outre, l'affranchissement des esclaves. A côté de l'institution du jubilé se place celle de l'*année sabbatique*, qui avait pour but de faire que la terre devînt plus fertile en se fortifiant par le repos.

L'année jubilaire revenait tous les cinquante ans; l'année sabbatique, tous les sept ans. Cette dernière avait pour effets 1° d'amener le repos obligatoire pour les terres, qui durant cette année ne devaient point être cultivées; 2° de libérer les débiteurs des dettes qu'ils avaient contractées durant les sept années précédentes. M. Serrigny montre qu'en ce qui concerne le repos des terres, les prescriptions de Moïse diffèrent peu de la coutume des jachères périodiques, qui était autrefois pratiquée généralement en France, et qui l'est encore dans beaucoup de localités. Quant à la remise des dettes, elle était fondée sur le principe de fraternité. Les Hébreux étaient tous les uns pour les autres des *frères;* mais ils pouvaient exiger la dette des *gentils*, c'est-à-dire des étrangers. Voltaire appelle dédaigneusement la Palestine « un petit pays de roches et de cavernes ». M. Serrigny se la représente, d'après les textes bibliques et d'après les écrivains profanes, comme un pays très-peuplé, bien cultivé, fertile et relativement riche. Il invoque notamment le témoignage de l'historien Josèphe, qui décrit avec détail les productions variées du sol, l'abondance des eaux, la beauté des pâturages, la douceur du climat, l'activité intelligente et laborieuse des habitants. Ce sont les musulmans qui ont réduit cette contrée, autrefois florissante, à l'état de stérilité et de désolation où elle est de nos jours. M. Serrigny indique les diverses étymologies qui ont été données au mot *jubilé*, puis il examine par le menu les prescriptions relatives à la septième année ou année sabbatique, tant en ce qui concerne le repos des terres cultivées qu'en ce qui touche à la remise des dettes. Sur le premier point, il nous apprend que la défense de cultiver la terre et de récolter la septième année ne s'appliquait pas aux gentils qui avaient acquis un fonds en Israël. Seulement, des gardes étaient établies aux

frontières pour empêcher les gentils de venir enlever les fruits que les israélites ne pouvaient eux-mêmes récolter.

(*A suivre.*)

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

Par décret de M. le Président de la République, en date du 26 février 1876, trois places de rabbins ont été créées en Algérie : à Medeah, à Bône et à Tlemcen.

—Par décret du 1er mars 1876, M. Valabrègue, agrégé des Facultés de droit, est nommé professeur de procédure civile à la Faculté de droit de Grenoble.

— Par arrêté en date du 7 mars 1876, M. Weil, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, est nommé maître de conférences à l'École normale supérieure, et directeur-adjoint à l'École pratique des hautes études.

— Notre honorable coreligionnaire M. Bamberger a été élu membre de la Chambre des députés pour la circonscription de Neuilly.

—On lit dans le *Journal des Débats :*

« Le 21 février 1877, à l'occasion du deux centième anniversaire de la mort de Spinosa, la Hollande doit élever une statue à l'auteur de l'*Éthique* et du *Tractatus theologico-politicus*, au métaphysicien profond, au sage dont la vie fut aussi haute et aussi pure que ses écrits. Cette statue sera placée sur le Pavìljoens Gràcht, en face de la maison où Spinosa est mort. Pour réunir les souscriptions, un comité central s'est formé à La Haye, et correspond avec des comités nationaux formés dans les autres pays. Celui de France est composé de MM. Claude Bernard, Littré, Renan, Berthelot, Kœnigswarter, Janet, Franck, Jules Simon et H. Taine.

« Les souscriptions sont reçues à Paris, chez M. Léopold Kœnigswarter, banquier, 60, rue de la Chaussée-d'Antin, et chez M. Germer-Baillière, éditeur, 17, rue de l'École-de-Médecine. »

— Nous avons reçu le premier numéro d'une nouvelle publica-

tion bimensuelle intitulée *Le Courrier de la Palestine*, publié sous la direction de l'ingénieur D[r] Ermete Pierotti et imprimé à Genève.

Nous ne pouvons pas encore dire si cette publication aura de l'utilité et de l'intérêt pour les israélites, car ce premier numéro s'occupe beaucoup de l'église appelée par les chrétiens *le Saint Sépulcre à Jérusalem.*

— La question de la *schehita* a été récemment agitée dans le public de Lyon.

M. Quivogne, vétérinaire, a présenté à la Société protectrice des animaux un rapport sur le nouveau procédé d'abatage des animaux de boucherie inventé par M. Bruneau, en vue d'abréger le plus possible leurs souffrances.

Le rapporteur se prononce contre le mode adopté par les israélites et cite à ce sujet M. Maxime Du Camp, cet écrivain fantaisiste dont les divagations énormes sont depuis longtemps bien connues.

M. le grand rabbin Weinberg, dans le *Salut public* du 23 février, a publié une réfutation fort remarquable. Il a rappelé qu'en 1867 il avait prié M. Chauveau, directeur actuel de l'École vétérinaire de Lyon, un des physiologistes les plus distingués de France et ancien professeur du même M. Quivogne, d'étudier la question et de se rendre à l'abattoir de Vaise pour voir opérer notre Schohet. Quelques jours après, M. Chauveau lui adressa une *Note sur la comparaison du procédé employé par les Hébreux pour tuer les animaux de boucherie avec celui qui est mis ordinairement en usage dans les abattoirs*, où le savant professeur a développé des motifs sans réplique en faveur du mode israélite. Le système Bruneau, après avoir été adopté dans plusieurs grandes villes d'Allemagne, a été reconnu défectueux, impraticable, et abandonné. M. le grand rabbin de Lyon, dans son excellente réponse à M. Quivogne, qui demande l'adoption obligatoire de ce système, dit :

Il faut en convenir, M. Quivogne va un peu vite en besogne ; sa bonté, sa tendresse pour les animaux l'a entraîné au delà des justes limites. Voudrait-il qu'on forçât les israélites d'échanger leur procédé d'abatage

contre celui qu'il préconise? Ce ne serait rien moins qu'une petite persécution religieuse qui, j'en suis convaincu, est loin de sa pensée et de ses sentiments. Cependant les dernières paroles de son savant rapport l'impliquent nécessairement.

Espérons que cette question, si souvent soulevée et résolue en notre faveur, ne nous ennuira plus. M. Weinberg aura bien contribué à notre tranquillité.

— On écrit de Nancy :

« Une de nos plus estimables et plus dignes familles israélites vient d'être cruellement éprouvée : M. Isidor, notaire à Rambervillers, proche parent de M. le grand rabbin de France, gendre de M. Aron Lévy, honorable négociant de Nancy, a été enlevé subitement, à l'âge de trente-trois ans, à l'affection de sa jeune épouse et de ses nombreux amis.

« Officier ministériel depuis peu d'années, M. Isidor avait su, par son intelligence des affaires, par son activité, et surtout par sa délicatesse et sa loyauté, conquérir l'estime publique et faire honneur à notre culte. Puisse le souvenir de sa bonne renommée, qu'il laisse dans toute la contrée, adoucir l'amertume d'une perte aussi profondément regrettable !

« Le corps du vertueux défunt a été amené à Nancy et inhumé au cimetière israélite de cette ville. La foule recueillie qui suivait son cercueil, composée pour ainsi dire de tous les membres de la communauté et de beaucoup de chrétiens de toutes les classes, témoignait bien de la part sincère que chacun prenait à ce deuil de famille, qui était comme un deuil général.

« Il y a à peine un an que M. et Mme Aron Lévy ont déjà eu le malheur de perdre un fils charmant, non marié. Que le ciel préserve désormais de toute nouvelle épreuve douloureuse ces bons et excellents israélites, frappés coup sur coup ! »

— On lit dans *l'Akhbar* du 29 février :

Hier, pendant que les rues d'Alger retentissaient des bruyantes clameurs de gamins faisant escorte à quelques sordides vestiges des mascarades du carnaval, une foule émue se pressait aux obsèques d'une jeune femme, emportée dans toute la vigueur de l'âge par les suites d'une fluxion de poitrine.

Madame Chudaca, qu'une famille éplorée et de nombreux amis accom-

pagnaient hier à sa dernière demeure, appartenait à l'une des familles israélites les plus considérées. Son père, M. Mardochée Lévy-Valensi, riche négociant de notre ville, occupait de hautes fonctions dans l'église juive, et M. Léon Chudaca, le malheureux époux, frappé dans ses plus chères affections, est le fils d'un ancien rabbin fort estimé, très-aimé de tous, à cause de sa grande bienveillance et de son inépuisable charité pour toutes les infortunes.

M. Léon Chudaca semble avoir gardé de son père regretté cette qualité précieuse de se faire aimer de tous ceux qui l'approchent, et les témoignages que lui donnaient hier, de leur vive sympathie, tous ceux qui l'entouraient, sera, nous l'espérons, un adoucissement à la perte cruelle qu'il vient d'éprouver.

— M. David Soucy, à Alger, a bien voulu se charger des intérêts de l'*Univers israélite* dans cette province.

— Nous recevons depuis quelque temps une élégante et gracieuse publication paraissant à New-York sous le titre de YOUNG ISRAEL, *revue mensuelle illustrée pour la jeunesse*, par Louis Schnabel. Les livraisons, passablement volumineuses, contiennent d'intéressants contes israélites, et chacune est accompagnée d'une belle gravure.

ALSACE-LORRAINE.

M. le rabbin Jacques Schwab, de Mutzig, a bien voulu nous écrire :

« Vous me faites l'honneur de me demander des nouvelles de ce pays que vous avez habité autrefois. Bien des changements ont eu lieu depuis. Mais la communauté de Mutzig, malgré la faiblesse de son état numérique, est toujours animée d'un excellent esprit de piété et de charité. On s'y conforme toujours aux salutaires enseignements de mes savants prédécesseurs, d'heureuse mémoire ; et j'ai moi-même à me louer du concours que me prêtent mes ouailles dans la réalisation de mainte bonne œuvre. »

Voilà la conséquence des bonnes et saintes traditions israélites.

GRANDE-BRETAGNE.

La commission de l'œuvre de sir Moses Montefiore a décidé qu'il sera recommandé au comité général d'employer les fonds recueillis à l'achat de terrains dans la Terre sainte ; à y faire bâtir des maisons ; à y établir une caisse de prêts, et à aider les habitants capables de se livrer aux travaux de l'agriculture.

— Un journal de Londres a encore publié les détails suivants sur la mort de sir Anthony de Rothschild :

La présence à Willesden d'un grand concours de coreligionnaires appartenant à toutes les classes de la société, venus pour rendre hommage à la mémoire de sir Anthony de Rothschild, a été bien plus éloquente que les discours les plus flatteurs. A en juger par la pauvre apparence du plus grand nombre d'entre eux, il n'y a pas de doute qu'ils ne se soient privés des choses les plus nécessaires pour se rendre dans le petit village sur les confins duquel sir Anthony repose. Les milliers de spectateurs qui se sont assemblés pour répandre un silencieux éloge sur la tombe de l'illustre mort sont une preuve indubitable que le feu baronnet était à la fois vénéré et admiré. L'hommage de ses compatriotes chrétiens n'a pas manqué non plus à la mémoire de sir Anthony : depuis Sa Majesté la reine elle-même jusqu'à l'humble serviteur du regretté défunt, chacun se plaît à proclamer son réel mérite.

Le Dr Adler s'est rendu l'organe des sentiments d'un public ému lorsque, dans son oraison funèbre, il a célébré les louanges du grand philanthrope. Le grand rabbin fit surtout ressortir la haute position que sir Anthony a occupée dans la communauté anglo-juive, et, en vérité, il est difficile de savoir, quant à présent, qui pourra le remplacer dans les fonctions qu'il a remplies avec tant de talent et de dignité. Il sera certainement aisé de trouver un homme assez disposé à accepter la direction nominale d'une organisation ; on remplacera facilement l'homme, mais son esprit manquera. Sa haute position sociale, sa grande influence, ainsi que son immense fortune et son cœur charitable, ont placé sir Anthony de Rothschild au premier rang des philanthropes modernes.

Sans lui accorder d'autres louanges que celles auxquelles ses actions lui donnent un juste droit, on peut dire que personne ne sut mieux faire la charité d'une manière pratique, efficace, et donner à ses aumônes un plus grand prix par cette excessive bienveillance qui les accompagnait. Il semble, à celui qui ne voit que l'extérieur des choses, que sir Anthony ait pris peu de part aux affaires de la communauté ; mais ceux qui l'ont approché savent combien la prospérité de son peuple l'intéressait profondément et combien ses efforts étaient sincères pour en encourager les progrès.

— M. Alfred de Rothschild a été nommé consul général d'Autriche à Londres, en remplacement de son oncle sir Anthony de Rothschild, décédé.

Ce poste a un caractère particulièrement honorable et élevé dans la capitale de l'Angleterre.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Voici la lettre que l'impératrice d'Allemagne a adressée à Mme la baronne Charles de Rothschild, de Francfort, et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro :

C'est pour moi une satisfaction particulière de vous dire, par l'envoi de l'ordre de Louise ci-joint, combien j'apprécie vos services distingués pour des soins volontaires donnés aux malades. Non-seulement vous avez, pendant la dernière guerre, mérité supérieurement de l'humanité souffrante dans les ambulances, mais vous avez aussi, par la fondation et l'organisation de votre hôpital d'enfants, l'institution Clémentine, donné depuis un exemple glorieux pour des œuvres analogues et cherché à avancer notablement la science de soigner les malades. Recevez mes sincères félicitations pour la distinction que, sur ma proposition, Sa Majesté impériale et royale a daigné vous conférer le 22 de ce mois.

AUGUSTA.

Berlin, le 23 janvier 1876.

— Le ministère de la guerre d'Autriche a invité les communautés israélites de Vienne, de Prague et de Pesth à proposer chacune un rabbin pour remplir les fonctions d'aumônier dans l'armée. Outre la connaissance de la langue allemande, on en exigera une seconde (hongroise, tchèque ou polonaise).

— Grâce aux démarches de M. Ignace Deutsch, banquier de la cour à Vienne, les élèves israélites dans les écoles publiques de l'empire ne seront plus contraints à violer par le travail le sabbat et les fêtes.

« M. Ignace Deutsch, dit l'*Israélite*, qui a tant mérité du judaïsme autrichien, lui a donc rendu un nouveau et précieux service. Puisse Dieu protéger toujours le noble homme, afin qu'il puisse, pendant de longues années encore, et dans la plénitude de ses forces, sauvegarder les grands intérêts de notre sainte religion ! »

— On écrit de Czernowitz, le 6 février :

« Une grande agitation a été produite ici par la nouvelle d'un meurtre épouvantable accompli ces jours-ci à Ismaël (Moldavie), dans notre voisinage. Dans la nuit, plusieurs individus masqués ont pénétré dans la maison du Dr Rosenthal et l'ont horriblement massacré, tandis que sa femme, bâillonnée, a dû assister au forfait. Les malfaiteurs ont emporté une somme considérable et

ont disparu. M. le Dr Spitzer, de Vienne, gendre de la victime, est accouru à Ismaël et est parvenu, avec l'aide des autorités consulaires, à découvrir les traces des brigands et à amener leur arrestation sur le territoire turc. »

— MM. Cohn et Sussmann, rédacteurs du journal hébraïque *Ariel*, paraissant à Jérusalem, sont venus à Vienne pour se procurer les choses nécessaires à l'impression de leur feuille. Ils se sont adressés, par une pétition rédigée en hébreu, à S. M. l'empereur, et ont reçu de lui un don de 300 florins.

— Le comité de l'Union des communautés israélites allemandes, séant à Leipzig, a dénoncé au ministre de la justice de Prusse un pamphlet ultramontain, imprimé à Paderborn, et ayant pour titre : *Non la chasse aux juifs, mais la protection des chrétiens*, qui est une excitation violente des populations d'Allemagne à la haine et à la persécution des israélites.

— Le tribunal supérieur de Buda-Pesth a prononcé contre un israélite l'obligation de donner *Haliza* à sa belle-sœur, qui en avait besoin pour se remarier. L'homme en question s'y était refusé, sous prétexte que ses lumières et ses opinions avancées sur les choses religieuses ne lui permettaient pas de se prêter à cette vieille cérémonie orthodoxe ; mais sa vraie raison était une exigence d'argent, un chantage. Le tribunal a déclaré que les actes religieux des cultes reconnus par l'État devaient être respectés par la loi.

— On lit dans un journal allemand :

Au couvent des sœurs Élisabeth, à Vienne, il vient de se jouer une nouvelle comédie de baptême juif forcé.

Régina P. est la fille d'honnêtes gens d'une petite ville morave. Conformément aux prescriptions de la religion mosaïque, elle a été élevée comme une pieuse jeune fille. Sa belle-sœur, Marie L., habite Vienne. Il y a deux mois que celle-ci adressa aux parents de Régina une lettre pour les informer qu'elle avait réussi à trouver pour leur fille une place dans une bonne famille juive. Régina arriva à Vienne. La belle-sœur, convertie et ayant des relations avec plusieurs couvents, ne la conduisit pas, comme elle l'avait écrit, dans la maison d'une famille juive, mais au couvent des sœurs Élisabeth pour la « continuation de son éducation ». Malgré sa résistance, Régina dut, outre des occupations domestiques, prendre aussi des leçons dans la religion catholique. On la pressait à des cérémonies d'église, à

lire et entendre des sermons, etc. On la forçait à porter une croix au cou, et on employait tous les moyens possibles pour la faire passer au catholicisme.

Les pieuses sœurs firent encore quelque chose de plus condamnable. Elles adressèrent en son nom une lettre à son père dans laquelle il était prié de donner son consentement au baptême de sa fille; il y était dit :

« J'attendais avec impatience le jour où je pourrais vous révéler ma résolution, prise après mûres réflexions, d'adopter la foi catholique. C'est ma libre volonté; j'y suis portée par une intention pure. »

On ne peut se faire une idée de l'impression terrible que cette lettre fit sur le père, qui est rigoureusement orthodoxe, aime ardemment son enfant et la croyait en bonnes mains.

Il s'adressa à son neveu Adolphe P. à Vienne, en le priant d'agir promptement et habilement dans cette affaire. Celui-ci apprit de Régina au couvent qu'il n'y avait rien de plus éloigné de sa pensée que de devenir chrétienne; alors il insista auprès de la portière pour laisser partir la jeune fille. Il rencontra là une résistance opiniâtre et dut se retirer. Il revint inutilement une seconde fois; une troisième fois, une vieille femme, en l'absence de la portière, le laissa pénétrer au couvent. Après quelques refus, la matrone appela la jeune fille. M. P. prit le bras de sa cousine et sortit avec elle du couvent. Elle était sauvée.

Régina fut conduite dans une famille amie. Le lendemain, l'événement fit beaucoup de sensation dans le couvent; il était surtout désagréable à une certaine baronne, pensionnaire de l'établissement, qui avait déjà fait faire des habits de fête destinés à la jeune fille pour la cérémonie du baptême.

ROUMANIE.

Voici un petit échantillon de la piété roumaine. Les couches inférieures de la nation, particulièrement dans la capitale, sont depuis un temps immémorial avides de voir quelque juif enfoncé dans l'eau le jour de la Nativité du Christ ou de l'Épiphanie ; elles s'imaginent accomplir ainsi un acte pieux agréable à Dieu. Il en fut ainsi le 6/18 janvier dernier à Bucharest, où tout le clergé en grand costume, les troupes en grande parade, le prince lui-même, les bourgeois et bourgeoises en habits de fête, se rendaient au bord du canal pour procéder à la bénédiction de l'eau. La populace saisit un juif, nommé Schabse Kœrner, soldat autrichien libéré, et le jeta à l'eau. Il n'est pas mort, mais a dû être porté à l'hôpital.

(*Wochenschrift.*)

RUSSIE.

Un banquier israélite d'Odessa, M. Brodsky, président de la chambre de commerce, membre du conseil municipal et vingt fois millionnaire, avait été arrêté le 1er janvier à l'improviste dans sa maison et mis brutalement dans un transport de condamnés pour la Sibérie. Il paraît que cet homme honorable avait été dénoncé calomnieusement comme ayant vendu des armes à une puissance étrangère, et il a été traité soudain comme un malfaiteur, sans interrogatoire ni jugement. Il était déjà en route pour sa destination affreuse, lorsqu'on lui a assigné pour séjour la ville de Caluga, située au nord de Moscou.

— La *Gazette de Moscou* du 6 février rapporte que quelques jours auparavant, à une distance de dix milles de cette ville, six traîneaux, dits facteurs-fiacres, ont été attaqués par des loups et tous les voyageurs, à l'exception d'un conducteur, ont été déchirés par les bêtes sauvages. Par les effets et les papiers trouvés plus tard sur le lieu du malheur, on a reconnu qu'il y avait eu parmi les victimes cinq israélites de Lemberg, deux de Cracovie et trois de Moscou.

TURQUIE.

Il y a à Constantinople deux chefs religieux israélites. L'un, portant le titre de grand rabbin, est institué par le gouvernement comme chef de tous les rabbins turcs. C'est à lui que l'autorité supérieure s'adresse lorsqu'elle a une communication à faire aux israélites de l'empire. L'autre, Rabbi Maïr Yaïsch, a le titre de rabbin du ressort — רב הכולל ; — à lui appartient la surveillance de la communauté dans les choses religieuses.

Celui-ci a fait dernièrement une visite à l'archevêque arménien, qui la lui a rendue peu après dans la maison d'un notable israélite d'Askeuï. Ils y sont restés ensemble pendant une longue heure, échangeant de bonnes et sympathiques paroles entre eux.

(*Habazeleth.*)

AMÉRIQUE.

Le *Jewish Messenger* rapporte qu'une petite fille juive de Boston a été enfermée dans une maison de correction parce qu'elle

n'était pas venue à l'école communale le samedi. Cependant on avait prouvé au tribunal que la fille et ses parents célébraient ce jour comme sabbat.

Voilà la liberté religieuse en Amérique !

Pour toutes les nouvelles diverses,
S. Bloch.

Dans un article sur la question de la *schehita*, la *Wochenschrift* dit :

Il y a un très-grand avantage de la religion israélite en ce que l'abatage rituel des animaux ne peut être exécuté que par un employé du culte commis spécialement à cet effet. Par cela cette opération est devenue un acte religieux, et a été soustraite à la sphère de la barbarie et du brutal égorgement. Le Schohet, il est vrai, tue l'animal, mais n'est pas abruti pour cela, comme c'est si souvent le cas ailleurs. On ne suppose pas que le plus vieux Schohet puisse perdre la répugnance du sang et de la cruauté.

Ce n'est pas tout. Hormis le fonctionnaire chargé de l'acte, un juif ou une juive peuvent atteindre l'âge le plus avancé sans tuer jamais un être vivant, ni bête ni volaille, soit pour la nourriture, soit pour le plaisir, ou par méchanceté, à moins qu'il ne s'agisse de se défendre contre l'animal, par exemple une mouche piqueuse. Autrement l'israélite ne tue point. Ni dame ni cuisinière n'égorgent une poule ou un canard. Mais chez les autres? La noble dame et la tendre demoiselle s'évanouissent, ou font semblant, en voyant tuer un petit pigeon, et elles ne le feraient elles-mêmes à aucun prix. Mais la cuisinière lui tord le cou ou le plonge vivant dans l'eau bouillante, avec un plaisir visible ; pour cela c'est la servante, le « dragon de la cuisine ». Notre institution n'est-elle pas déjà sacrée parce qu'elle ne connaît ni ne permet aucune différence entre la maîtresse et la domestique, et ne laisse ni l'une ni l'autre verser du sang ?

ANNONCES.

On demande pour un pensionnat une demoiselle ayant au moins 23 ans, munie d'un brevet supérieur, sachant soit l'allemand, soit l'anglais, soit le piano. Bons appointements. S'adresser au bureau du journal.

Une institutrice allemande, âgée de vingt-deux ans, diplômée, de famille honorable, pouvant fournir les meilleures références, connaissant le français et l'anglais, désire trouver un engagement dans une bonne maison israélite.

S'adresser chez Mme Pereyra, rue de La Rochefoucauld, 15, à Paris.

INSTITUTION J. LION,

11-13, avenue du Roule, à Neuilly (près Paris),

Entre le Parc et le Bois de Boulogne.

Enseignement classique et professionnel. Répétitions du lycée.

INSTITUTION BARCZINSKY,

à Brighton (Angleterre).

M. S. Barczinsky, qui dirige depuis bien des années avec le plus grand succès une institution de jeunes gens israélites en Angleterre, serait heureux de recevoir dans son établissement des élèves du continent.

S'adresser au principal, M. S. Barczinsky, Wellesley House, Wellington Road, Brighton (Angleterre).

VIDAL-NAQUET FILS & Ce,

Propriétaires et négociants à Montpellier.

יין כשר

לפסח

VINS ROUGES

Saint-Georges
Roussillon
Narbonne
Montagne



VINS BLANCS

Vin de Côtes sec
Vin blanc doux
Muscat Frontignan
Muscat Lunel

EAUX-DE-VIE ET ESPRITS.

Les Fûts et les Bouteilles doivent porter le Cachet ci-dessus.

Références, chez MM. les grands rabbins de France.

Le Directeur gérant : S. BLOCH.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIe Année N° 15 1er avril 1876

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

VOYAGE DE SIR MOSES MONTEFIORE A JÉRUSALEM (suite).
BULLETIN. — Un discours de *sabbat hagadol*. — Le sacrifice pascal israélite. — Les quatre termes de délivrance. — Les quatre sabbats extraordinaires et les quatre coupes du Seder. — L'incessant martyre d'Israël. — Ce qui fut se renouvelle. — Les bienfaiteurs israélites et l'intolérance. — La sainte veillée . . . . S. Bloch
UN MARIAGE ROTHSCHID . . . . S. Bloch
UNE EXCELLENTE RÉPONSE AU JOURNAL *l'Ordre* . . . . Victor Blum
LETTRES DE PRUSSE. — La théologie réformiste.
NOUVELLES DIVERSES. — Paris, départements, Algérie, étranger.
POST-SCRIPTUM. — Un décret. — L'hôpital Rothschild à Berck.
ANNONCES.
CHARITÉ ISRAÉLITE (voir au verso du titre).

Au correspondant anonyme de Bayonne : Nous ne pouvons faire usage de vos communications sans connaître votre nom et votre adresse.
Les communications d'Alger, au prochain numéro.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris, les départements et l'Algérie { Un an, 20 fr. Six mois, 11 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. Six mois, 13 fr.

Annonces littéraires : 1 fr. la ligne.

Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.

---

*EN VENTE AU BUREAU DE L'*UNIVERS ISRAÉLITE :

La Foi d'Israël, *ses dogmes, son culte, ses cérémonies et pratiques religieuses, sa loi morale et sociale, sa mission et son avenir*, par S. BLOCH. — Un fort volume in-8°, prix : 4 fr.; pour les départements et l'Algérie (franc de port), 4 fr. 80 c.; pour l'étranger, les frais de port en sus.

CHARITÉ ISRAÉLITE.

Les établissements religieux et charitables de la communauté israélite de Paris ont reçu les dons suivants pendant le mois mars 1876 :

De MM. Worms Maase, 100 fr.; E. Anspach, 100; Morel Kahn, 500; Adolphe de Rothschild, 2,500; W. Stein, 750; Flachfeld, 100; Aron Léopold, 100; Louis Schmoll, 100; Rheims, 500; Cremnitz, 100; Anonyme (D.), 300; le baron Alphonse de Rothschild (hôpital, 10,000; comité, 6,000), 16,000; E. Oulif et Mme Mannheim, 500; Ce d'Assurances générales, 500; de Mme Léopold Halphen, 200. — Total, 22,350 fr.

Dons pour Jérusalem. — De Mme S., 20 fr.; de M. Lévy, rabbin de Saar-Union, 18 fr.; Hébroth (Enfants de Sion et Mont-Sinaï), 29 fr. 05 c.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

VOYAGE DE SIR MOSES MONTEFIORE A JÉRUSALEM.

(Suite.)

Après avoir reçu les plus grands honneurs, sir Moses Montefiore a quitté Jaffa le 22 juillet. Arrivé à Bab-el-Wad (1), il y est resté vendredi et samedi et est entré à Jérusalem dimanche matin à 5 heures, après avoir mis sur soi le signe de deuil, la קריעה, comme les voyageurs israélites ont l'habitude de le faire à la vue des ruines de la cité sainte.

Il serait difficile de raconter seulement une partie des hommages rendus par nos coreligionnaires à sir Moses, à son entrée et pendant son séjour à Jérusalem, dans sa demeure et dans les synagogues. L'enthousiasme qu'il a excité était grand, général, et nos coreligionnaires saisirent toutes les occasions pour témoigner leur gratitude à leur bienfaiteur.

Il a été très-surpris de trouver cette fois une « nouvelle Jérusalem » hors les portes de la ville. Il y a peu d'années seulement qu'aucune famille juive ne s'y trouvait encore établie; maintenant il y a nombre de maisons dont plusieurs peuvent soutenir la comparaison avec des constructions européennes. Sur un terrain nommé מחלת שבעה, s'élève une nouvelle synagogue entourée d'une série de maisons habitées par environ cinquante familles. « Certes, dit sir Moses, le temps n'est plus loin où Dieu accomplira la promesse

(1) A cette place, où il n'y avait autrefois qu'une petite maison en planches, et où les voyageurs trouvaient tout au plus une tasse de café, il y a aujourd'hui un bel hôtel, confortablement organisé, avec quatre ou cinq chambres à coucher, une salle à manger commode et une terrasse agréable. Trois israélites l'ont pris en location pour trois années.

faite à Sion : ושמתיך לגאון עולם משוש דור ודור « Je t'élèverai haut à tout jamais, pour la joie de toutes les générations. »

Les porteurs de ses bagages font partie de la communauté israélite; ils parlent cinq à six langues, allemand, espagnol, français, arabe, turc et hébreu. Ils ont bien tort, ceux qui accusent nos pauvres frères de paresse!

Pendant son séjour à Jérusalem, sir Moses se trouvait le plus souvent très-faible, de sorte qu'il était quelquefois seulement en état de quitter son habitation pour visiter plusieurs synagogues, ainsi que le Hakham-Bachi, le rabbin Auerbach, Rabbi Salant, etc., et le consul anglais.

Le pacha de Jérusalem lui a fait dire deux fois par son frère qu'il voulait lui faire une visite. Mais sir Moses, désirant rendre au haut fonctionnaire turc les honneurs qui lui sont dus, voulait lui faire la première visite aussitôt que sa santé le lui permettrait. Ce jour arrivé, le pacha était parti en voyage.

Bien qu'empêché personnellement de visiter les diverses écoles et institutions charitables, sir Moses se procura cependant, par M. le Dr Lœwe, accompagné souvent de M. Aikin, médecin, tous les renseignements possibles sur la situation particulière de chacune d'elles, et il s'efforça ardemment à se former un jugement exact sur leur action. M. le Dr Lœwe procéda à des examens des diverses branches dans les écoles, et les rapports faits à ce sujet à sir Moses expriment une satisfaction complète.

L'école de *Doresch Zion*, connue aussi sous le nom d'école Blumenthal, a cinquante-quatre élèves divisés en quatre classes; chaque classe se trouve dans une chambre bien aérée et propre, sous la direction d'un instituteur particulier. On y enseigne la grammaire hébraïque, l'Écriture sainte dans le texte original avec ses commentaires, le Talmud avec ses commentaires, l'arithmétique et l'arabe.

L'école « Simon de Lœmel » compte actuellement trente-trois élèves en deux classes, avec deux instituteurs hébreux et un arabe. L'enseignement comprend la Bible hébraïque avec traduction espagnole, et la langue arabe. Il y a une grande salle aérée.

L'école des filles « d'Éveline Rothschild » instruit cent dixneuf élèves, en deux classes, par trois institutrices et deux institu-

teurs, chaque classe dans une chambre particulière, en hébreu, écriture, calcul, religion et travaux à l'aiguille.

L'école Talmud Thora des Aschkenasim-Perouschim a cent vingt-huit élèves en treize classes, avec treize instituteurs. On y enseigne la grammaire hébraïque, le Pentateuque et ses commentaires, les autres parties de l'Écriture sainte, Mischna et Hayé Adam, le Talmud avec et sans commentaires, et les Codes. Il y a en outre dans cette communauté vingt-cinq écoles privées.

La communauté marocaine, elle aussi, a une école avec cinquante-six élèves, dans une grande pièce aérée ; on enseigne l'hébreu avec traduction arabe.

L'école de la communauté des Sephardim compte trois cent vingt-six élèves.

M. le Dr Lœwe examina aussi, en présence de sir Moses, les soixante élèves de la directrice Rachel Rassyet, et les soixante-deux élèves de la directrice Sarah Press, et fut très-satisfait du résultat.

(*A suivre.*)

BULLETIN.

Conformément à l'usage antique et solennel, faisons ici un petit discours de sabbat *Hagadol*.

La Sidra commence ainsi : « *Tsav eth Aharon*, ordonne à Aaron et à ses fils, etc. » Raschi fait remarquer là-dessus : « Le terme *tsav* signifie *stimuler*, pour aujourd'hui et pour l'avenir ; car, dit Rabbi Schimon, l'Écriture excite surtout notre zèle lorsqu'un sacrifice particulier nous est demandé » במקום שיש בו חסרון כיס. Il est question ici de l'entretien dans le temple du feu sacré, du soir au matin, sur l'autel où se consument les holocaustes.

Certes, s'il s'agissait de longues nuits à passer dans les lieux de plaisir et aux tables de jeu, où il y a si souvent חסרון כיס, des vides profonds et désastreux dans le porte-monnaie, il ne faudrait pas grande excitation. Là, on ne compte pas la dépense d'un éclairage splendide, éblouissant, féerique ; le feu, un feu dévorant brûle,

en outre, dans les yeux et dans les cœurs, et les victimes se livrent elles-mêmes à l'immolation...

Mais quand il s'agit de sacrifices agréables à Dieu, il faut des incitations continuelles, des encouragements énergiques, pour que l'autel soit toujours largement et dignement alimenté, sans nulle interruption, sans temps d'arrêt, « aujourd'hui et à tout jamais » מיד ולדורות ; là, il est nécessaire que le zèle du croyant soit solide, constant, inaltérable, et que le feu sacré de son amour de la religion ne soit pas un feu de paille, prêt à s'éteindre à chaque instant, à chaque souffle du vent extérieur. Voilà la loi du sacrifice israélite — זאת תורת העולה : du dévouement sans bornes, de l'ardeur qui ne se refroidit point, de la foi qui ne calcule jamais et reste elle-même dans tous les temps et toutes les circonstances — ולדורות.

Nous allons penser à l'agneau pascal ordonné à nos pères pour l'heure suprême de leur affranchissement ; sacrifice qui a dû paraître dans toutes les familles, être sans défaut, rester indivis et montrer son sang sur toutes les demeures d'Israël.

Nous devons nous imposer, pour l'honneur de Dieu et le bien des hommes, des sacrifices *purs*, sans tache, sans arrière-pensée, sans calcul ni vue intéressée ; ils doivent être *entiers* et montrer à tous le sang — la tendre charité et l'esprit élevé israélites. Voilà l'image du noble et bienfaisant sacrifice qu'Israël, le premier jour de sa liberté, de son entrée dans la société, a apporté au monde et à l'humanité.

Nous allons boire, au saint repas pascal, quatre coupes de vin répondant, disent les rabbins, aux quatre termes de délivrance dont se sert l'Écriture : והוצאתי, והצלתי, וגאלתי, ולקחתי « Je vous ferai *sortir*, je vous *délivrerai*, je vous *sauverai*, je vous *adopterai*. » (Exode, VI, 6.)

Il y eut, en effet, pour nos pères, quatre espèces de délivrance en Égypte : de l'abaissement, de la servitude, de l'impureté, et leur arrivée à la sainteté, exprimée par leur adoption comme peuple de Dieu.

Ces quatre grands bienfaits sont également indiqués dans les quatre sabbats extraordinaires précédant la Pâque. Le sabbat *schekalim* montre la sortie de l'abaissement et l'élévation d'Israël — כי תשא את ראש בני ישראל. Le sabbat *sachor* dit la fin de la persécution, d'après cette parole de l'Écriture : והיה בהניח ה׳ « Lorsque l'Éternel t'aura donné du repos au milieu de tes ennemis, dans le pays destiné à ton héritage, souviens-toi ! » (Deutér., XXV, 19.) Le sabbat *parah* rappelle la cessation de l'impureté, l'effacement du péché, ainsi qu'il est dit : וזרקתי עליכם מים טהורים « Je verserai sur vous des eaux pures ». Le sabbat *hachodesch* annonce l'entrée d'Israël dans la sainteté, la lumière et le salut, par l'accomplissement des commandements divins.

Mais c'est dans l'ordre inverse que ces idées sont représentées par les quatre coupes du Seder. La première, celle du *kidousch*, est le symbole de la sanctification ; la seconde, celle qu'on prend au lavement des mains, indique la disparition de l'impureté, des souillures du péché ; la troisième se boit au moment où l'on dit : שפך חמתך אל הגוים, en souvenir du mal qu'Amalec et tous nos ennemis nous ont fait. La quatrième coupe enfin est un toast porté à Jérusalem et au Messie, la sortie définitive — והוצאתי — la délivrance suprême de toutes les tribulations et de toutes les misères d'Israël et du monde entier.

Mais elle approche, la nuit auguste et sacrée où les maisons israélites, sur tous les points du globe, retentissent des louanges du Seigneur et des triomphes de son peuple. Ouvrons la Haggada.

ואפילו כלנו חכמים « Quand même nous serions tous des hommes sages, intelligents, expérimentés, instruits dans la loi divine, il serait de notre devoir de raconter la sortie d'Égypte ».

Parce que cette sortie présente des leçons qui ne doivent pas être perdues pour nous. Pour l'effectuer, il a fallu des efforts prodigieux, immenses ; Dieu a dû produire des miracles inouïs, changer, renverser l'ordre de la nature, bouleverser les lois de la créa-

tion, nous arracher de force de la « fournaise » כור הברזל où nous périssions. Ah ! qu'il est difficile de sauver Israël !

Et il a toujours besoin d'être sauvé. En effet, ce qui s'est passé en Égypte n'a pas cessé de se reproduire depuis. Ce pays devait son salut et sa vie à un fils des Hébreux, et pourtant les précieux et immortels bienfaits de Joseph n'ont pu protéger son peuple de l'oppression la plus affreuse et la plus ignominieuse. N'en est-il pas encore ainsi aujourd'hui ? Nous avons parmi nous de grands et illustres bienfaiteurs de l'humanité ; ils prodiguent des trésors de charité et de sympathie à toutes les souffrances et à toutes les infortunes ; ils se montrent les messagers de la providence et de la miséricorde de Dieu envers les contrées, les villes, les populations et les individualités éprouvées par quelque fléau, visitées par quelque désastre terrible. Eh bien, sommes-nous pour cela moins attaqués, moins calomniés, moins vilipendés sans cesse par une haine aveugle, par le fanatisme religieux de gens qui n'ont même pas de religion ?... Et le mal vient d'en haut, des sphères éclairées par le soleil de l'intelligence. Si des chimistes enseignent aux épiciers à sophistiquer les denrées, des journalistes apprennent aux populations des villes et des campagnes, aux classes simples et ignorantes, à détester la race israélite. Ils falsifient le droit, la justice, la vérité et l'histoire. On a vu un écrivain allemand jusqu'à perpétrer cette monstruosité : *Caïn était juif et Abel chrétien !*

Oui, les faits égyptiens ont été mille et mille fois répétés contre nous dans toutes les contrées de la terre, avec d'affreuses aggravations encore, avec des raffinements abominables, jusqu'aux temps modernes, si vantés pour leurs progrès et leur civilisation. Que d'innombrables Haggadoth nouvelles pourrions-nous rédiger !

Dans celle que nous lisons les deux premiers soirs de Pâque, il est dit que Jacob ne voulait pas se fixer en Égypte, mais seulement y séjourner quelque temps לגור שם, jusqu'après la cessation de la famine. Nos frères ont souvent sollicité, dans une foule de pays, le droit de vivre, l'air et le soleil, d'y apporter les bienfaits de leur

activité et de leur industrie, et ils ont été impitoyablement repoussés, ou retenus comme parias et horriblement opprimés.

« Les Égyptiens nous maltraitèrent, comme il est dit : Allons! avisons contre lui, qu'il ne se multiplie davantage. »

La loi pharaonique, loi de mort et d'extermination, a été appliquée contre nous, au milieu de peuples chrétiens, jusqu'au commencement de ce siècle. Le fils aîné d'une famille juive avait seul le droit de se marier, et encore après beaucoup de démarches et de difficultés pour en obtenir l'autorisation. Souvent de jeunes fiancés ne pouvaient s'unir que lorsqu'une vacance se produisait, lorsqu'ils avaient des cheveux gris! En Autriche, par exemple, tout israélite aspirant au mariage était tenu de fournir avant tout un certificat attestant qu'il avait fait la *troisième* classe de l'école primaire ; et cette prescription était maintenue littéralement, risiblement. Des juifs docteurs en médecine, en droit, en philosophie, étaient obligés, jusqu'en 1849, quand ils voulaient se marier, de produire un certificat de la troisième classe de l'école communale. Le diplôme de docteur de l'Université de Prague n'offrait pas au gouvernement de Bohême la preuve suffisante que le postulant savait lire et écrire !

« Ils nous opprimèrent, comme il est dit : On leur imposa des surveillants de corvée pour les accabler de travaux, et ils bâtirent pour Pharaon des villes d'approvisionnement, Pithôm et Ramessès. »

Que d'impôts vexatoires, exceptionnels, humiliants, nos frères ont dû supporter pour payer la construction d'églises catholiques et l'entretien des prêtres!... De nos jours encore on en voit des exemples. Au milieu des ténèbres égyptiennes, les Hébreux avaient de la lumière dans leurs demeures, dit l'Écriture (Exode, x, 23) ; et leurs descendants ont dû payer, dans l'Europe moderne, une taxe exorbitante pour chaque bougie qu'ils allumaient le vendredi soir, de sorte que maints pauvres passaient la sainte soirée dans l'obscurité et la douleur!...

Nos pères disaient qu'ils avaient mangé des poissons en Égypte

pour rien (Nombres, xi, 5); et les israélites d'une foule de provinces allemandes, autrichiennes, polonaises, etc., ont été obligés, au commencement du XIXe siècle, de payer un impôt particulier pour chaque poisson qui paraissait sur leur table les sabbats et les fêtes. Des inspecteurs spéciaux ont envahi les maisons juives pendant les repas, ont saisi et emporté tout plat de poissons accusé de fraude, et ont fait payer en outre une amende considérable!

« Il vit notre affliction; ce sont les enfants, dont il est dit : Vous jetterez dans le fleuve tout enfant mâle. »

Que d'enfants de tout âge et de tout sexe ont été arrachés violemment depuis à leurs malheureux parents et noyés dans les flots de l'apostasie forcée !... Et que de pères et mères, de femmes et de vieillards, ont été précipités dans les flammes des auto-da-fé ! Et n'a-t-on pas vu naguère des israélites roumains jetés dans le Danube ! Et ne vient-on pas de voir un gouvernement, réputé juste et tolérant, abandonner plus d'un million de fidèles et intelligents sujets israélites, dans une convention internationale avec un pays voisin où nos frères subissent toutes les tortures d'infâmes lois exceptionnelles !...

Nous avons donc raison de dire que nous pourrions composer des milliers de Haggadoth remplies de pages plus terribles et plus sanglantes que celle que nous avons sous les yeux. Car שבכל דור ודור עומדים עלינו לכלותנו « dans tous les temps et au milieu de toutes les générations, nos ennemis s'élèvent contre nous pour nous anéantir ». Et nous pouvons souvent « nous considérer comme si nous étions sortis *nous-mêmes* de l'Égypte »... בכל דור ודור חייב אדם לראות את עצמו כאלו הוא יצא ממצרים.

Cependant, si tous les bienfaits des israélites et tous les services rendus au monde ne peuvent aujourd'hui désarmer nos ennemis, l'abandon de nos saintes lois — qu'on le sache — le peut encore moins. Nous avons beau violer nos divins commandements, n'observer ni sabbat ni fêtes, nous livrer à tous les excès des choses défendues, fouler aux pieds, publiquement, toutes les lois du judaïsme, renoncer à toute vie et à toute vertu israélites, trahir

notre Dieu et nos pères, nous sommes toujours des *juifs* pour ceux qui nous outragent par la plume et par la parole. Et nous manquons inutilement, honteusement, à notre dignité devant le monde, en manquant à notre devoir devant le ciel.

Mais aux enfants *sages* — חכם, — *pieux* — תם, — et *candides* — ושאינו יודע לשאול, nous disons que nous avons été délivrés de la tyrannie égyptienne, et le serons de toutes les tyrannies présentes et futures, justement par l'accomplissement de nos saintes lois — בעבור זה, tandis que l'*impie* — רשע — qui les considère comme un fardeau et un esclavage, indignes de ses progrès et de ses lumières — מה העבדה הזאת לכם, il ne sera pas sauvé : לא היה נגאל.

Soyons donc heureux de nous réunir de nouveau, par la pensée et le cœur, dans la grande et miraculeuse nuit, avec nos frères de l'univers entier, pour célébrer Dieu, Israël et notre religion immortelle : Dieu, « qui a accompli pour nos pères et pour nous tous ces prodiges, nous a conduits de la servitude à la liberté, de la douleur à la joie, du deuil à la fête, et des ténèbres à la lumière » ומאפלה לאור גדול ; Israël, qui, malgré ses fautes et les égarements où il se laisse entraîner par la séduction du monde, est toujours dans sa grande majorité le peuple de la piété, de la vertu, de la charité, de la fraternité humaine, le peuple du cœur et de l'esprit, la bénédiction et le sel de la terre ; notre religion, qui fut, est et sera à tout jamais la religion de la vérité, de la lumière, du salut temporel et éternel des hommes, du vrai progrès et de la vraie civilisation. « Chantons en son honneur un cantique nouveau, halléluia ! »

Au saint repas pascal, le plus pauvre d'entre nous est, assis dans sa dignité et sa majesté, un pontife du Seigneur au milieu de sa famille, un bienheureux au milieu de toutes les misères et toutes les tristesses, élevé et transfiguré comme un être supérieur. Il éprouve une noble fierté, lui, le plus ancien gentilhomme de la terre, de raconter l'histoire de ses aïeux, leur vie et leurs gloires, leur constance et leur fidélité à tous les grands devoirs humains et divins. Et, comme eux dans la nuit de la sortie de Mizraïm, il est prêt à ceindre ses reins, à chausser la sandale, à prendre le bâton

à la main, pour accomplir tous les actes de dévouement et d'amour, tenter pour le bien tous les efforts courageux et généreux, et marcher à la délivrance du monde!... Voilà l'israélite à la table du Seder. Il est peut-être pauvre, mais il est prince et roi, et dans son empire aussi le soleil ne se couche point. En ce moment même, d'un bout de la terre à l'autre bout, des millions de cœurs battent à l'unisson du sien, et des millions d'âmes se joignent à son âme! Un pont de l'esprit divin le porte au-dessus des mers et des montagnes, et une colonne de feu marche devant lui!

« C'est pourquoi il est de notre devoir de raconter la sortie d'Égypte, » de chanter les triomphes de nos pères arrivés à la fin de leur long martyre. Nous y puiserons la plus vive espérance pour notre présent et notre avenir, la conviction inébranlable que toutes nos tribulations cesseront, et qu'à la fin de toutes les Haggadoth, comme dans celle que nous allons réciter, Israël entonnera des hymnes de victoire et de salut, car « *son Dieu viendra!* » ואתא הקדוש ברוך הוא.

S. Bloch.

UN MARIAGE ROTHSCHILD.

C'est-à-dire une grande fête et un grand événement dans la communauté israélite de Paris.

Le mercredi 22 mars (26 Adar) a été célébré, au temple de la rue de la Victoire, le mariage religieux de M. le baron Albert de Rothschild, de Vienne, avec Mlle Bettina de Rothschild, de Paris, fille de M. le baron Alphonse, président du Consistoire central.

Déjà plusieurs souverains de France avaient cherché des épouses en Autriche (ou plutôt en avaient fait venir). Cette fois, un prince israélite de ce pays s'est uni à une princesse israélite française. Cette union, formée par les cœurs, sera plus heureuse que les autres, négociées par la politique.

Une indisposition nous a empêché d'assister à la bénédiction nuptiale. Mais on nous a raconté les splendeurs de la cérémonie,

les magnificences de la décoration du temple, la profusion des arbustes, plantes et fleurs rares, qui pouvaient faire dire au jeune époux : באתי לגני אחתי כלה « Nous voilà dans notre jardin, ma sœur, ma fiancée » (*Cantique*, v, 1) ; — l'éblouissement des illuminations, la suavité et la perfection du chant et de la musique, la richesse incomparable des toilettes, surtout l'éclat extraordinaire de l'assistance, présentant les sommités et illustrations sociales. Car la maison Rothschild touche à toutes les grandeurs du monde, aux finances, aux arts, aux relations internationales et universelles, à la politique, à la diplomatie, aux sphères gouvernementales et princières, à tout ce qu'il y a d'éminent et d'élevé sur la terre ; elle touche aussi au Ciel... par sa charité, מה הוא רחום אף אתה רחום. A ses deuils, tout le monde pleure ; à ses joies, tout le monde est heureux.

Mais, au milieu de toutes ces merveilles des *Mille et une Nuits*, c'est la nouvelle mariée, la reine de la fête, qui a attiré tous les regards, tous les hommages, toutes les admirations. Sa radieuse jeunesse, sa haute distinction, les grâces touchantes de sa personne et les nobles qualités de son cœur l'ont entourée d'une rayonnante auréole.

Beseligend war ihre Nähe,
Und alle Herzen wurden weit ;
Doch eine Würde, eine Höhe
Entfernte die Vertraulichkeit.

On se rappelle qu'à l'âge de seize ans déjà elle a passé avec un brillant succès ses examens d'institutrice à l'Hôtel de ville. A côté de son or, elle a voulu amasser un trésor de sciences et de lumières, ennoblir la sainte mission d'enseignement. Un brevet universitaire ! voilà ce que peut-être jamais princesse n'a eu dans son trousseau. Mme Bettina Albert de Rothschild sera la *femme vaillante*, la אשת חיל de l'Écriture ; elle sera une bénédiction et une étoile en Israël.

Nos vœux l'accompagnent dans ses nouvelles destinées. Mais ici nous sommes dans la position du voyageur de la légende talmudique. Il traversait un désert aride et ardent, il était fatigué, brûlé par le soleil, souffrant de faim et de soif. Tout à coup se présente

à ses yeux charmés un bel arbre au feuillage touffu, à l'ombrage délicieux, aux fruits savoureux, entouré d'un limpide petit ruisseau qui murmurait doucement à son pied et lui donnait la fraîcheur et la vie. Le voyageur s'y repose, mange, boit, recouvre ses forces et son courage. En partant, il dit à l'arbre : « Comment te remercier? Que puis-je te souhaiter, à toi qui possèdes tous les biens? Je souhaite que mes enfants, à mon exemple, viennent jouir de tes bienfaits, de tes félicités, puis te bénissent, comme je te bénis du fond de mon âme. »

A notre tour, que pouvons-nous demander à la divine Providence pour nos jeunes et fortunés époux? Ils possèdent tout, sont comblés de toutes les faveurs du Ciel et de la terre, jouissent de tous les bonheurs, de toutes les grandeurs, de toutes les joies. Nous leur souhaitons d'avoir un jour des enfants qui leur ressemblent, qui ressemblent à leurs glorieux et illustres parents, marchent sur les traces bénies de leurs immortels grands-pères et grand'mères, et qui seront pour les générations futures ce que fut l'arbre bienfaisant pour le voyageur exténué !

S. Bloch.

La *Liberté* a publié sur la soirée de la signature du contrat les détails suivants :

M. le baron de Rothschild a donné une grande soirée avant-hier soir, à son hôtel de la rue Saint-Florentin, à l'occasion du mariage de sa fille, Mlle Bettina. M. le baron de Rothschild avait invité à cette brillante soirée le maréchal président et la duchesse de Magenta, les princes d'Orléans, le ministre des finances, le préfet de la Seine, le marquis d'Abzac, le vicomte d'Harcourt, M. Jules Grévy, président de l'Assemblée nationale, le duc d'Audiffret-Pasquier et la duchesse, la princesse Troubetzkoï, le comte Apponyi, le ministre de Hollande et la baronne de Zuylen, l'ambassadeur d'Allemagne et la princesse de Hohenlohe, le chevalier Nigra, ministre d'Italie, Sadick Pacha, ambassadeur de Turquie, le vicomte de Wagram, le prince Murat, le duc d'Ayen, etc.

Lorsque le maréchal et la duchesse de Magenta sont arrivés à l'hôtel de la rue Saint-Florentin, le baron Alphonse de Rothschild est descendu dans le vestibule et a présenté à la maréchale un magnifique bouquet. Il a eu la même intention pour les princesses invitées à cette soirée. Au haut

de l'escalier d'honneur se tenaient M. et Mme Alphonse de Rothschild, ainsi que Mlle Bettina et le baron Albert de Rothschild.

On a beaucoup admiré les splendides bijoux de la mariée, qui étaient exposés derrière une vitrine, suivant l'usage.

Disons, en terminant, que M. Alphonse de Rothschild a voulu que tous les employés de la maison eussent leur part dans les réjouissances de sa famille. Il a doublé leur traitement du mois et leur a accordé un congé supplémentaire.

Le *Figaro* a donné, sur la cérémonie même de la bénédiction nuptiale, un long compte rendu dont nous ne pouvons, faute d'espace, que reproduire quelques passages. Il commence ainsi :

Nous venons d'assister à un spectacle digne d'être consigné dans les annales de ce temps où le haut du pavé n'appartient pas précisément aux aristocraties.

Un homme dont la fortune personnelle dépasse la moitié d'un milliard, marie sa fille. Il déploie à cette occasion tout le faste et toutes les pompes que comportent son titre et son état de maison... et la foule envahit les abords du temple où la fiancée vient s'unir devant Dieu à l'époux qu'elle a choisi. Les curieux, qui appartiennent à toutes les classes de la société, sont en nombre tel que leur flot remonte haut dans les rues adjacentes. Ceux-ci sont juchés sur les bornes des portes-cochères; ceux-là se cramponnent aux moulures des boutiques. Sur le passage du cortége, des grappes humaines se suspendent aux barreaux des grilles; aux fenêtres de tous les étages, des têtes avides de voir se penchent, tandis qu'en bas, les trottoirs envahis sont impraticables...

Eh bien! chose étonnante! la même expression se lit sur tous les visages, sur celui de l'indigent comme sur celui du riche badaud. Et cette expression est une expression de sympathie! L'envie de cette incalculable fortune n'allume pas ses éclairs dans les prunelles grandes ouvertes. Aucune des bouches béantes d'admiration ne songe à murmurer contre cette magnificence quasi royale; on sent que dans toutes ces poitrines battent des cœurs amis et qu'il s'en faut de peu que les mains applaudissent les millions qui passent...

Je vais vous dire la raison de ce phénomène. Elle tient en deux lignes. Le baron Alphonse de Rothschild est « un riche qui travaille ». Le père de la jeune mariée travaille, en effet, douze heures par jour, comme il a vu travailler son père et son grand-père. Il travaille non pas à accroître son patrimoine, mais à tenir les engagements de la devise que lui ont léguée ses ascendants : *Concordia*, *labor*, *integritas* — *Union*, *travail* et *intégrité*.

En sorte que le pauvre ne doit pas confondre l'aumône des Rothschild avec celle de l'inutile millionnaire dont l'existence est faite d'oisiveté ou de plaisirs. La pièce d'or que le malheureux reçoit du baron Alphonse

représente une parcelle du bénéfice que l'intelligent banquier a trouvé dans son labeur de la veille ! Si bien que ce pauvre diable peut dire que sa misère est l'associée de cette opulence.

Voilà le pourquoi de la touchante singularité de ces splendides épousailles. Voilà pourquoi valets poudrés et enrubannés, carrosses armoriés, toilettes mirifiques, costumes chamarrés de croix, uniformes brillants, fracs de gala, gants jaunes et cravates blanches, circulaient hier, rue de la Victoire, sans soulever la moindre critique, entre deux haies d'admirateurs.

Puis, le même journal communique les détails suivants :

On remarquait parmi les assistants : le comte de Paris, le prince de Joinville, le duc de Nemours ; le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne ; le baron de Beyens, ministre de Belgique à Paris ; M. le chevalier Nigra, ministre d'Italie ; et le marquis de Molins, ambassadeur d'Espagne. A leurs côtés se sont assis le duc Decazes, M. Léon Say, le général Changarnier, le général de Geslin, M. de La Rozière, le prince Czartorisky, les ducs de Mouchy, de Broglie, de Montmorency ; le baron Haussmann, M. Ferdinand Duval, préfet de la Seine ; l'amiral Pothuau ; MM. Buffet, Caillaux, Blount, Laurier, et une foule de députés de toutes les nuances. N'oublions pas le comte Camondo, les banquiers Hillel, Hirsch, Kœnigswarter, etc. ; LL. AA. RR. la princesse de Joinville, l'infante fille du duc de Montpensier et sa dame d'honneur ; la princesse de Hohenlohe, les duchesses d'Audiffret-Pasquier et Decazes, la comtesse Apponyi, Mme et Mlles de Beyens, la marquise de Molins, Mme Say, les duchesses de Galliera, d'Albuféra, de Maillé, de la Trémoïlle, la princesse de Sagan, la comtesse de Pourtalès, la maréchale Canrobert, etc., etc.

La cérémonie a lieu.

Le grand rabbin de Paris, et après lui le grand rabbin de France, adressent aux mariés une courte allocution. Les ministres assistants disent les prières usitées ou psalmodient les répons — et — entre temps — les orgues retentissent. La maîtrise, composée de 110 exécutants, sous la direction de M. Samuel David (prix de Rome), entonne des cantiques pieux... Je renonce à faire partager à mes lecteurs l'extase où m'ont plongé les chants d'un soliste, M. Félix Lévy, dont le talent est si justement réputé.

La *Prière de Moïse* a été dite par Faure. Jamais la voix de l'éminent artiste n'a été plus ample, plus sonore, plus émouvante et mieux dirigée. Beaucoup des assistants avaient de la peine à cacher leur émotion. Ensuite, M. Beer, le ministre officiant (qui possède une des plus belles voix de Paris), a chanté la prière des *Sept bénédictions du mariage*.

Durant un cantique, la quête, qui a produit sept mille francs, est faite par huit jeunes filles de la famille de Rothschild, toutes vêtues d'un même costume bleu. Ce jeune bataillon produit un effet charmant, alors qu'il se

lève pour prendre les escarcelles brodées d'or. La collecte est recueillie par les couples suivants : Mlle Juliette, cousine de la mariée, et M. Édouard de Rothschild ; Mlle Mina et M. Léopold de Rothschild ; Mlle Béatrice de Rothschild et M. Léon Lambert ; Mlle Marguerite de Rothschild et M. le comte Potosky ; Miss Reid et M. le comte Hardigg (ces deux derniers gentlemen, amis du marié, l'ont accompagné à Paris pour lui servir de garçons d'honneur).

UNE EXCELLENTE RÉPONSE A L'*ORDRE*.

L'honorable et savant M. Victor Blum, du Havre, se conformant à cette recommandation de Salomon : « Réponds au fou selon sa folie, de peur qu'il ne s'imagine d'avoir de l'esprit » (Proverbes, xxvi, 5), a fait au stupide et honteux article de Jules Richard une réponse remarquable qu'il a bien voulu nous communiquer, et dont nous extrayons les passages suivants :

..... Cependant, c'était au lendemain de cet échec (des candidatures israélites aux élections législatives du 20 février) que le journal *l'Ordre* insérait contre les israélites une diatribe où la calomnie et l'injustice se coudoyaient, et déversait sur une minorité respectable et respectée, qui fait tout pour se concilier l'esprit et la sympathie générales, un torrent d'injures, sous le prétexte que *les israélites prennent trop de place depuis quelques années dans la politique et dans l'administration*. Ils y prennent la place qui leur revient de droit et qu'ils tâchent de conquérir au même titre et par la même voie que les citoyens de tous les cultes, c'est-à-dire par l'honorabilité, le travail, l'activité, la science, et par le dévouement à la chose publique, dont ils donnent journellement tant de preuves.

L'*Ordre* ajoute qu'*ils affectent avec ténacité de n'être pas des citoyens comme les autres, de rester juifs dans la magistrature, dans le barreau, dans l'enseignement, et de ne point se mêler à une nation qui a détruit toutes les barrières, tous les obstacles avec lesquels on leur barrait autrefois le chemin.*

Quelle contradiction dans ces lignes ! L'*Ordre* nous reproche tout à la fois d'accaparer les situations dans la politique et dans l'administration, et en même temps de n'être pas des citoyens comme les

autres. Ce n'est pourtant pas dans l'intérieur de leurs synagogues que les israélites accaparent ces positions politiques et administratives, mais bien dans la vie publique : partant il est injuste de dire qu'ils ne se mêlent point à la nation.

Où l'*Ordre* a-t-il vu que « les radicaux vivent d'accord avec les juifs » ? — *Il y a là peut-être*, ajoute la feuille bonapartiste, *un de ces secrets internationaux que les polices ordinaires ne savent pas tirer au clair. Toujours est-il que tout l'argent que dépensent les radicaux et les républicains dans leurs campagnes électorales ne doit pas venir seulement de l'étranger : les israélites doivent en être pour une partie.* Nous avons parfois ouï dire que les bonapartistes avaient tendu la main aux communards et à l'Internationale et qu'ils étaient venus au secours de l'insurrection ; mais jusqu'ici la connivence du juif n'a pas même été soupçonnée ; elle n'existe que dans l'imagination de M. Jules Richard. Les conseils de guerre établis après les tragiques événements du 18 mars ont-ils retenti de noms israélites? Et puisque vous parlez de l'argent dépensé par des juifs dans les campagnes électorales, voudriez-vous nous citer, monsieur Richard, un seul Calvet-Rogniat parmi nos coreligionnaires?

Quoi qu'en dise M. Jules Richard, nos pasteurs s'étaient occupés du malheureux archevêque de Paris et des infortunés prêtres arrêtés comme lui, et une correspondance, inspirée des sentiments les plus élevés, a été échangée à cet effet entre le rabbins et les membres laïques du Consistoire central et du Consistoire de Paris, d'une part, le chapitre métropolitain de Paris, de l'autre. Cette correspondance a paru dans les colonnes du *Journal officiel* (1) ; mais il plaît à l'*Ordre* de dénaturer l'histoire et de nous combattre par des assertions aventureuses et fantaisistes. Avant d'avancer des faits aussi diffamatoires, il faudrait les appuyer sur des documents.

S'il fallait en croire l'*Ordre*, les juifs demanderaient la séparation de l'Église et de l'État, *ce qui*, ajoute la feuille bonapartiste,

(1) Il nous est peut-être permis aussi de rappeler à ce sujet la belle lettre de remerciment et de félicitation que le même chapitre métropolitain a adressée au directeur de l'*Univers israélite* pour son énergique protestation, *publiée pendant le règne de la Commune*, contre l'arrestation des prêtres catholiques, puis pour son article sur l'assassinat de l'archevêque de Paris. S. B.

doit leur être indifférent comme juifs, et ce qui leur est préjudiciable comme Français.

Que l'*Ordre* nous permette de dire que cette séparation n'est pas seulement dans le vœu de la démocratie, et de lui rappeler qu'au contraire un nombre considérable de catholiques fervents souhaitent et réclament cette séparation. Montalembert, de Maistre, Lacordaire et d'autres l'ont dès longtemps réclamée ; elle n'a au contraire jamais été demandée par *aucun* israélite.

On nous reproche de manquer de patriotisme et d'affecter, au point de vue civil, d'*être cosmopolites ;* l'ex-rédacteur du *Figaro* ose même attaquer cette grande et illustre famille israélite que le monde entier aime et vénère, et dont le dévouement à la France sous toutes les formes ne connaît pas de bornes. Un des confrères de M. Richard, M. de Précy, était plus juste à notre égard, lorsque, pendant l'affreuse tourmente de 1870-1871, il écrivit, dans un journal autrement important que l'*Ordre*, cette phrase : « Un des caractères particuliers de la lutte que nous soutenons sera assurément le patriotisme déployé par les israélites. » Il faut, ajoute M. Jules Richard dans son libelle, *que les israélites français soient Français, ou alors qu'ils redeviennent comme autrefois israélites.* On sait ce que cela veut dire ; il nous suffira de reproduire de telles paroles ; nous les signalons au mépris de tous les honnêtes gens, qui en feront justice.

Les israélites ont prouvé leur amour pour la patrie : combien d'entre eux, accomplissant leur devoir, sont tombés victimes de leur dévouement à la France ! Citons au hasard, le commandant Th. Cahen, le commandant Franchetti, le capitaine Adolphe Lévy, le capitaine Brandon, les lieutenants Dreyfus, Kahn, l'étudiant Leser, jeune homme de dix-sept ans, tombé sous les murs de Paris, et tant d'autres dont le nécrologe serait trop long.

Tout est faux et contradictoire dans l'article que M. Jules Richard a écrit sous une mauvaise inspiration, et ses appréciations, et ses opinions, et jusqu'aux réflexions qu'il prête à ses interlocuteurs catholiques et israélites. Jamais nul de nous n'a prononcé cette phrase citée par l'*Ordre* : *Nous aimons mieux être mangés par les rouges que par les cléricaux.* Nous ne voulons être mangés et

nous ne serons mangés par personne, pas même par M. Jules Richard.

Lorsqu'on veut jouer les Veuillot, il faut avoir le talent de cet écrivain ; le rédacteur de l'*Ordre* n'arrive à la hauteur de son confrère de l'*Univers* que comme maître ès injures.

VICTOR BLUM.

Février 1867.

LETTRES DE PRUSSE.

IV

Vos observations, monsieur le rédacteur, que le retard apporté à la présentation de la loi sur la sortie de la communauté ne doit pas être attribué au gouvernement seul, étaient tout à fait justes. Ces observations se sont de nouveau confirmées dans ces derniers temps. La soi-disant Union des communautés israélites allemandes, mais dont le plus petit nombre des communautés font partie, a adressé une pétition au ministre d'État, aux ministres de l'Intérieur et des Cultes, et à la Chambre des députés.

La quintessence de cette pétition est le désir que le gouvernement ajourne encore une fois la loi si souvent promise et depuis si longtemps attendue ; de consulter d'abord les hommes compétents appartenant à l'israélisme. Nous voudrions poser à ces messieurs de l'Union de Leipzig, et à tous ceux qui se pendent à leurs jupes, la question de savoir si, sans être appelés par le gouvernement comme hommes de confiance, ils n'ont pas eu assez de temps pour dire leur avis. Trois ans sont passés depuis que M. Lasker a fait sa proposition ; nous pensons que ce n'est pas un trop court délai pour réfléchir sur la chose. Mais la réflexion s'est égarée sur un faux domaine. On craint pour les *prébendes ! Hinc illæ lacrimæ.* Ci-gît le siége du mal.

Bien que je convienne qu'il ne faut attribuer à notre ministre de l'Intérieur seul le retard de la loi en question, je maintiens cependant mon assertion que ce n'est pas un avantage pour les intérêts de notre culte d'être placé dans le ressort de M. le comte d'Eulen-

burg. Sur une demande que je lui avais adressée, tendant à ce que les ecclésiastiques et instituteurs israélites soient, comme leurs collègues chrétiens, affranchis de l'impôt communal, le ministère a répondu que les prescriptions concernant les « fonctionnaires de l'État » (ecclésiastiques et instituteurs chrétiens) ne pouvaient s'appliquer aux employés du culte juif. Ainsi le fonctionnaire du culte chrétien est plutôt propre à la qualification de fonctionnaire d'État que l'israélite. Voilà ce que le ministre a oublié de dire. Voilà ce que nous n'avons pu nous expliquer jusqu'à présent.

Puisque je parle de l'impôt communal, je me permets de faire remarquer que, dans cette session aussi, j'ai encore adressé aux deux Chambres une pétition demandant ou d'imposer les fonctionnaires des cultes chrétiens, ou d'exonérer aussi ceux du culte israélite. J'ai des motifs sérieux d'espérer que la question sera résolue à notre satisfaction.

Sur l'émancipation religieuse des israélites de Prusse, c'est-à-dire une amélioration de la législation à ce sujet, j'ai également expédié récemment une pétition développée, que M. le député D[r] Lasker a eu la bonté de présenter à la Chambre. Aura-t-elle du succès? Cependant une réponse négative ne pourra m'empêcher de tenter sans cesse de nouvelles demarches pour atteindre le but, quand même elles n'y arriveront pas de sitôt. La pétition conclut :

Si, en ce qui concerne les israélites, le principe « séparation de l'État et de l'Église » doit prédominer, je demande à la Chambre des députés de vouloir au moins l'appliquer avec conséquence. Toutes les lois du culte en vigueur encore dans les diverses provinces devraient être abolies, et le règlement de ses affaires laissé à la communauté religieuse elle-même. Mais si cela ne se fait pas, si on veut plutôt, sous le rapport du culte aussi, placer les israélites sur un pied de complète égalité, je prie la Chambre des députés de décider, d'accord avec le gouvernement royal, que les israélites aussi reçoivent, comme les autres confessions, une constitution légale.

J'ai encore parlé dans ma pétition de la loi sur la sortie de la communauté. On sait que la principale objection des adversaires de cette loi est qu'elle amènerait la ruine des petites communautés

surtout. Mais on peut la prévenir par une disposition particulière, en vertu de laquelle celui qui quitte une communauté perd tout droit à la jouissance de ses biens (synagogue et cimetière). Les communautés séparées pourront alors, comme cela est déjà arrivé à Carlsruhe, se procurer un cimetière à part, tandis que dans les petites communautés la séparation sera difficile, on peut dire presque impossible; car quiconque ayant encore une étincelle de sentiment israélite au cœur ne voudra pas renoncer à la sépulture israélite.

Je vous ferai connaître en son temps le résultat de nos démarches.

A l'appui de ce que nous avons déjà dit, nous avons vu de nouveau que ce sont principalement des prédicateurs réformistes qui, craignant pour leurs revenus, vomissent feu et flammes contre la liberté des communautés israélites d'Allemagne. L'un d'eux, rabbin à Ems-les-Bains, a adressé récemment au Landtag prussien une pétition déplorable où il insinue calomnieusement que la liberté de la communauté produirait « une génération privée de toute notion morale et religieuse, et qui serait *aussi dangereuse pour le bien-être de la société en génénal que pour le judaïsme en particulier!* »

Il y avait sans doute déjà des docteurs Hochstaedter au temps où les hommes de la grande Synagogue ont rédigé la prière de ולמלשינים.

Le même rabbin fait aussi de la théologie dans sa pétition. Il répète ce vieux lieu commun de l'impiété, qu'il n'y a point de divergence de principes et de doctrines dans le judaïsme (ou, comme a dit dernièrement une famille de Paris : il ne s'agit chez nous que d'*affaires de ménage!*), et que, d'après le Talmud Méguilla, 13*a*, et Kiduschin, 40*a*, « tout homme qui reconnaît le dogme de l'unité de Dieu mérite d'être qualifié d'israélite ». Mais l'est-on réellement? C'est comme si on disait que tout individu qui n'est pas voleur de grand chemin, faussaire, incendiaire ou assassin, est un homme vertueux! Mais s'il suffisait, pour être israélite, de ne pas se prosterner devant des faux dieux, M. le rabbin d'Ems pourrait et devrait donner sa démission; sa communauté, dont il n'est pas *idolâtré*, à ce qu'on nous assure, n'aurait plus besoin de lui.

Les citations talmudiques sont singulièrement déplacées ici, et, en outre, elles ont un tout autre sens que celui qu'il leur donne. Il le sait certainement lui-même.

La première citation de Méguilla, pour expliquer la qualification de *isch yehoudi* donnée par l'Écriture à Mardochée (Esther, II, 5), dit : « Quiconque nie le culte des idoles est appelé Yehoudi », et Tosaphot fait remarquer que les hommes qui ne descendaient pas de la tribu de *Juda* étaient généralement appelés Yehoudim, d'après Daniel, III, 12, איתי גוברין יהודאין (et Mardochée était de la famille de Benjamin). Mais quand, par l'origine ou le hasard de la naissance, on porte le nom de juif ou d'israélite, l'est-on aussi en réalité, légitimement, nécessairement, par les idées, les œuvres et la vie?

L'autre citation dit : כל הכופר בע"א כמודה בכל התורה כולה « Celui qui nie le culte des idoles est comme s'il reconnaissait la Thora tout entière ». Mais reconnaître théoriquement et *pratiquer en fait*, est-ce la même chose ? Il ne suffit pas de croire et de penser, il faut agir et accomplir ; נעשה ונשמע « nous pratiquerons », ont dit nos pères au pied du Sinaï. Le judaïsme est une religion de vie et d'action. M. le rabbin d'Ems jette de la poudre aux yeux du Landtag prussien. Il agit un peu comme certains missionnaires qui, pour obtenir des apostasies juives, citent incomplétement ou faussement des passages de nos saintes Écritures.

S. Bloch.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

A l'occasion de l'ouverture des nouvelles Chambres, des prières ont été dites avec un certain éclat dans les synagogues consistoriales de Paris. A la même occasion, M. le grand rabbin de France, se rendant l'éloquent et fidèle organe de tout le judaïsme français, a publié la lettre pastorale suivante, qui exprime bien l'ardent amour de la patrie dont l'illustre chef religieux est animé lui-même et qu'il traduit par tous ses actes.

Cette lettre, reproduite par le *Journal des Débats*, le *Temps*, le

XIXe Siècle, etc., a fait une sensation très-favorable et profonde à Paris et, à ce que nous apprenons, dans la France entière ; elle était conçue en ces termes :

« Messieurs et chers coreligionnaires,

« Conformément à la Constitution, sous prescription ministérielle, des prières publiques et solennelles seront dites, samedi 11 mars, pendant l'office du matin, dans toutes les synagogues, pour appeler les bénédictions du ciel sur la République française, sur notre chère et bien-aimée patrie.

« Israélites et Français, vous vous associerez, j'en suis certain, à cette pieuse manifestation, nécessaire à toutes les époques, plus nécessaire que jamais dans les temps si troublés où nous vivons. Vous demanderez avec nous à Celui qui conduit les nations et préside aux événements d'éclairer de son esprit, esprit de paix et de sagesse, les élus de la nation qui ont la lourde tâche de diriger ses destinées, et vous confondrez vos prières dans un même sentiment de dévouement patriotique.

« La religion — et c'est là ce qui en fait la grandeur et la sainteté — plane au-dessus des passions, au-dessus des luttes qui nous divisent ; elle les domine toutes, et elle n'intervient dans les sociétés que pour rapprocher les cœurs et pacifier les esprits. Elle n'a qu'une mission, celle de prêcher la concorde et la justice, celle de bénir les hommes de cœur, quels qu'ils soient. Elle n'exclut personne, elle s'adresse à tous sans distinction, mais elle demande à tous l'abnégation et la sincérité. Le prophète l'a dit depuis longtemps : « La paix, c'est la force des nations, et la justice, c'est leur gloire. »

« Suivons donc, mes chers frères, les conseils de la religion, écoutons ses enseignements, faisons monter vers Dieu nos plus ardentes prières, et bientôt nous verrons la France prospère et heureuse, nous la verrons sortir de ses ruines et devenir plus belle et plus glorieuse que jamais !

« Le grand rabbin de France,

« L. ISIDOR. »

La création de trois nouveaux rabbinats en Algérie a causé une bien vive satisfaction au judaïsme français, et lui a inspiré une gra-

titude profonde envers le noble et consciencieux gouvernement qui a donné à notre culte une marque nouvelle de généreuse sollicitude et de pieuse sympathie.

Le décret rendu à ce sujet par M. le Président de République est une excellente réponse aux clabauderies des feuilles judéophobes. Veuillot-Athalie doit s'écrier :

Dieu des juifs, tu l'emportes !

— M. le professeur Michel Alcan, l'éminent membre du Consistoire central, vient d'être nommé par S. M. le roi des Belges chevalier de l'ordre de Léopold.

Les brillants mérites de notre célèbre coreligionnaire ont été ainsi hautement et dignement reconnus aussi par un illustre souverain étranger.

— M. Paul-Isaac Georges a été nommé capitaine, et M. Octave-Isaac Georges lieutenant au 102ᵉ régiment territorial à Saint-Étienne.

— Par décret du Président de la République, M. Séligmann-Lui (Raphaël) a été promu au grade d'intendant militaire ; il était sous-intendant de première classe à Paris.

— Le maire de Boulogne-sur-Seine a ouvert une souscription au profit des inondés, et la première personne qui s'y est fait inscrire était Mᵐᵉ la baronne de Rothschild pour une somme de 5,000 fr.

Mᵐᵉ Furtado-Heine a également offert 5,000 fr.

— M. E. J. Albert a envoyé au préfet de la Seine une somme de deux cents francs, pour venir en aide aux familles nécessiteuses inondées du département de la Seine. (*Journal officiel.*)

— Nous apprenons que des dissentiments sérieux se sont produits dans le sein du conseil d'administration de la société civile des israélites du rite portugais ; on ne parvient pas à s'entendre. Le vice-président et le secrétaire, M. Prosper Lunel, ont donné leur démission.

Les travaux du nouveau temple ne sont pas encore commencés, et on se dispute déjà sur les attributions de la *future* administration de ce temple !

— Nos lecteurs connaissent déjà une partie des nombreux ouvrages de jurisprudence de M. S. Vainberg, docteur en droit, avocat à la Cour de Paris, etc. On se rappelle que l'un de ces ouvrages, *La Faillite d'après le droit romain*, a obtenu la haute distinction d'être imprimé par ordre du gouvernement à l'Imprimerie nationale ; d'autres ont été honorés des hommages de l'Académie.

Un des derniers écrits de M. Vainberg, *De l'organisation et du fonctionnement du jury en Autriche*, a eu un précieux succès d'un autre genre : le ministre de la justice d'Autriche a adressé à l'auteur une lettre autographe, le félicitant, dans les termes les plus

sympathiques et les plus chaleureux, de ses excellents travaux sur le domaine du droit, et qui jouissent déjà d'une véritable autorité. L'infatigable écrivain israélite fait réellement honneur à sa science de jurisconsulte et à sa foi religieuse.

— On lit dans le *Journal d'Alsace :*

« M. le duc d'Aumale croit sans doute qu'il existe encore une religion d'État. Ce commandant en chef du corps d'armée dont le quartier général est à Besançon, a fait connaître par télégramme aux officiers supérieurs placés sous ses ordres dans les différentes divisions et subdivisions de la région, que, « la religion catholique étant professée par la majorité des Français, il n'y avait pas lieu, à l'occasion de la cérémonie des prières publiques, d'envoyer des piquets d'honneur dans les temples protestants et israélites ».

Ce n'est certes pas du roi, son père, que le duc d'Aumale a appris ce dédain pour les cultes des minorités, mais reconnus par l'État.

— *L'Industriel vosgien*, journal de Remiremont, a rendu compte de la cérémonie qui, à l'occasion de l'ouverture des Chambres, a eu lieu au temple israélite de cette ville le samedi 11 mars.

Le journal fait l'éloge de la lettre pastorale de M. le grand rabbin Isidor et reproduit la prière que M. le rabbin J. Bloch a dite pour la France et ses représentants. Cette prière, remarquable d'élévation, d'inspiration religieuse et de sentiment patriotique, a fait une très-vive impression.

— L'*Indépendant de la Marne et de la Moselle*, journal d'Épernay, publie un compte rendu analogue de la cérémonie célébrée, le même jour, à la synagogue de cette ville. — M. le rabbin Émile Cahen, de Reims, était venu donner un éclat inusité à cette touchante manifestation patriotique. Après avoir adressé à ses ouailles une bien éloquente allocution, il a récité, avec quelques modifications, la prière d'usage, dite dans nos temples le sabbat, pour le bonheur de la France et ses gouvernants, et que *l'Indépendant* reproduit *in extenso*.

— On lit dans la *France :*

« On assure que notre sympathique confrère M. Henri Aron, rédacteur du *Journal des Débats*, serait appelé à une importante préfecture. »

— Les grands journaux n'en font jamais d'autres. Voici encore comment l'*Événement* a parlé de notre fête de Pourim :

« C'est hier qu'a commencé le carnaval israélite.

« C'était jour de fête dans chaque famille, celui où l'on partage le *pain azyme* en mémoire de la belle conduite d'Esther, qui sauva les juifs de l'*esthermination*.

« Ce soir, bals sur toute la ligne. »

Est-ce qu'au dîner offert par Esther à Assuérus et à Aman, dîner si indigeste pour ce dernier, il y avait des Mazoth au lieu de pain?

— L'honorable M. Jules Lion, président de la Société de prévoyance israélite *la Terre promise*, décoré de la médaille d'or par décret du 26 septembre 1873, nous a fait parvenir l'état de la situation de cette Société au 31 décembre 1875. Cette situation est des plus satisfaisantes, et les souscripteurs ne peuvent que féliciter le président et les membres du bureau de leur constante et pieuse sollicitude pour la sainte œuvre dont ils ont la direction.

Les recettes et les dépenses de 1875 se balancent par 50,697 fr. 25 c. Un fait remarquable : les quittances *à recouvrer* s'élevaient en 1871 à 47,938 fr., et en 1875 cette somme est réduite à 1,641 fr.!

— Le dernier Bulletin de l'*Alliance* publie ce qui suit :

« M. le comte A. de Camondo, président du comité régional de Turquie et membre du comité central, communique la traduction suivante d'une lettre qu'il a reçue de S. Exc. Rachid-Pacha, ministre des affaires étrangères de Turquie, en réponse à ses démarches pour faire admettre les israélites aux emplois dont les réformes décrétées nécessiteront la création :

Le 17 février 1876.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 7 janvier pour demander que l'élément israélite ne soit pas oublié dans le choix des fonctionnaires qu'il y aura lieu de faire à la suite des réformes récemment décrétées.

Vous n'ignorez pas, et je suis heureux de le répéter, que le gouvernement impérial couvre d'une égale sollicitude tous ses sujets sans distinction de race ni de religion, et qu'il les admet sur le même pied aux emplois publics.

C'est là un principe dont la Sublime Porte ne s'est jamais départie, et nous comptons plusieurs fonctionnaires israélites dans les diverses branches de l'administration.

J'appuierai néanmoins avec plaisir votre démarche auprès de S. A. le grand vizir, dont vous connaissez l'esprit de haute équité et dont les sentiments en faveur du progrès sont confirmés par de si éclatantes preuves.

Agréez, monsieur le Comte, l'assurance ma considération très-distinguée.

Signé : RACHID.

Très-belles paroles; elles sont malheureusement souvent démenties par les faits. Le même Bulletin raconte des horreurs monstrueuses commises contre les israélites du Yémen, province placée sous l'autorité et le pouvoir du gouvernement turc. Il ne suffit pas de *vouloir* la justice, de la proclamer sur le papier, il faut encore avoir l'énergie nécessaire pour la réaliser en fait.

— La *Société de bienfaisance et d'inhumations des israélites de Marseille* vient de publier son compte rendu moral et financier pour les années 1873, 1874 et 1875.

Cette Société existe depuis plus d'un demi-siècle, et son œuvre

comprend une sphère d'action des plus remarquables. Nous avons rarement vu un programme de charité et de fraternité israélite aussi large, aussi prévoyant, aussi touchant. La Société a une dépense annuelle de 15,000 francs. Cependant elle n'a point de souscriptions régulières, ni de fondations; ses ressources émanent de quêtes et de dons volontaires. Et pourtant elle a consacré à ses diverses œuvres de bienfaisance, pendant les trois années, la somme de 45,115 francs!

Le compte rendu termine par ces pieuses paroles consacrées à feu le grand rabbin Cahen זכרונו לברכה :

Nous ne voulons terminer ce rapport sans payer un tribut de respectueux hommages à la mémoire de feu notre vénéré Président, M. D. Cahen, grand rabbin, dont le nom restera attaché à tout ce qui s'est fait de bien dans notre Société et dans notre communauté. Son souvenir sera toujours pour nous un encouragement et une bénédiction.

Les membres du comité sont : MM. Jonas Weyl, grand rabbin, *président;* Joseph Valensi, *vice-président;* Eug. Cassoute, *trésorier;* Isid. Montel, *secrétaire;* Léopold Lévy, Morpurgo, Élie Cohen, Joseph Bloch, Élie Ganon, Ap. Crémieux, César Sberro, *administrateurs.*

— M. le grand rabbin Isidor a reçu de Remiremont, pour l'œuvre de sir Moses Montefiore, les dons suivants : de MM. Kinsbourg frères, 15 fr.; M. Rosenblatt, 5; M. Gabriel Caïn, 5; M. Isaac Bloch, 3 fr.

— On lit dans le *Moniteur de l'Algérie :*

Un meurtre a été commis à Bou-Saada, le 27 février dernier, vers deux heures du matin, sur la personne du nommé Eliaou Nedjaz, israélite, collecteur du marché.

Eliaou, qui gardait la maison du sieur Aïssa ben Amchou, mozabite, s'était endormi dans la rue, devant la maison dont on lui avait confié la garde. C'est là que le meurtre a été commis. Le vol paraît avoir été le mobile, car la victime, après avoir reçu plusieurs coups de bâton sur la tête, a été dépouillée de trois burnous, d'un haïk, d'une chachia et d'un turban qu'elle avait sur elle au moment de l'attaque.

Eliahou Nedjaz a été transporté à l'ambulance, où il est mort le 2 mars des suites de ses blessures.

Les recherches faites pour arriver à la découverte des coupables sont jusqu'à ce jour restées infructueuses; les investigations se poursuivent.

ALSACE-LORRAINE.

On écrit de Sarrebourg :

Notre communauté vient de subir une perte bien sensible en la personne de Mme Simon Lièvre, femme du vice-président de la commission administrative de notre temple, membre du conseil municipal.

C'est le 17 février qu'ont eu lieu les obsèques de la vénérable défunte, en présence du maire, du conseil municipal, des plus notables habitants

de la ville et des environs, ainsi que de toute la communauté israélite. L'empressement était grand pour rendre un hommage suprême aux vertus exceptionnelles de la digne et pieuse femme d'Israël. Sur sa tombe, M. le rabbin Isaac Weill, de Phalsbourg, a retracé en termes émus et élevés sa belle et utile existence ici-bas, ses œuvres charitables accomplies, de concert avec son époux, envers tous les nécessiteux sans distinction de culte, les précieux services qu'elle a rendus à la Société de bienfaisance des dames dont elle fut une des fondatrices. Les assistants ont été vivement impressionnés de ces éloges bien mérités, dont chacun connaissait la parfaite exactitude et qui disaient éloquemment la grande et irréparable perte que nous avons faite.

Puisse l'âme de celle que nous pleurons recevoir dans le sein de l'Éternel les céleste récompenses dont elle s'est rendue digne par une vie exemplaire! תהא נשמתה צרורה בצרור החיים.

M. Simon Lièvre, entouré de toutes les sympathies, a accompli de nombreux actes charitables à la mémoire de sa regrettée épouse.

— Voici un pendant à l'affaire de Haguenau :

Dans une autre communauté importante du Bas-Rhin, siége d'un rabbinat, à Soultz sous-Forêts, l'administration, y compris le président, est démissionnaire, et personne ne veut accepter une délégation consistoriale sans vote préalable de la communauté. Il est extrêmement fâcheux que le Consistoire de Strasbourg, par une ténacité singulière, refuse à ses administrés le droit du suffrage universel, fondé dans nos traditions religieuses, sanctionné par les progrès et l'esprit libéral de notre temps. Cette regrettable ténacité compromet gravement la paix et l'avenir des plus belles communautés de l'Alsace israélite.

— On écrit de Phalsbourg au *Journal d'Alsace :*

« Je viens demander l'hospitalité de vos colonnes pour vous signaler un acte de probité qui a pour auteurs deux jeunes filles fréquentant l'école israélite de notre ville. Les jeunes Sara Ellinger et Pélagie Bloch sont venues déposer hier entre les mains de leur maître, M. Dreyfuss, un petit rouleau d'or qu'elles avaient trouvé et qui contenait 160 fr. Ce dernier, après avoir complimenté ses élèves sur leur louable action, fit sa déclaration à la mairie. On fut assez heureux pour découvrir le propriétaire de l'argent perdu, qui se trouve être un ouvrier laborieux de nos environs ; celui-ci ne fut pas peu enchanté de rentrer en possession de ses fonds, qui représentaient le fruit de ses économies de plusieurs années. »

GRANDE-BRETAGNE.

Le jour de Pourim, M. Joseph Sebag, accompagné de M. H. Guedalla et de Mme Lindo, a visité les diverses écoles de la communauté portugaise de Londres et a distribué des cadeaux aux enfants, au nom de sir Moses Montefiore.

— Le lundi 13 mars, l'impératrice d'Autriche, se trouvant en

Angleterre, a visité M. le baron Ferdinand de Rothschild, à Leighton-House, et a déjeuné chez lui avec sa suite.

ITALIE.

Le Conseil municipal de Turin a voté 200,000 livres pour aider à la construction de la nouvelle synagogue. Mais cette somme importante forme à peine le tiers de ce qu'il faut encore pour l'achèvement de l'édifice luxueux qui a déjà coûté 800,000 livres à la communauté israélite.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

On écrit de Stettin, 8 mars :

« D'après des informations précises, nous pouvons annoncer que le projet de loi sur la sortie de la communauté synagogale est soumis en ce moment au ministère d'État, après que les ministères de l'intérieur, des cultes et de la justice l'ont approuvé, et qu'il viendra sans doute au Landtag dans cette session encore. »

(*Wochenschrift.*)

— Le nombre de soldats israélites dans l'armée autrichienne s'élève à 16,617, dont 12,669 dans l'infanterie, 539 dans la cavalerie, et 1,188 dans l'artillerie.

— L'*Israëlite* annonce qu'à Cologne aussi, une partie de la communauté israélite, craignant pour la religion orthodoxe, par suite d'une nomination rabbinique récente, s'est constituée en communauté séparée sous la direction spirituelle de M. le rabbin Dr Plato, et a inauguré sa synagogue le sabbat Schekalim.

— Le comité de l'Union des communautés israélites de Leipzig a été informé que le ministère de la justice de Prusse a déféré au parquet de Paderborn le pamphlet ultramontain contre les juifs publié par l'association de Saint Boniface.

— On écrit de Furth :

« Un des plus plus grands bienfaiteurs de notre ville est M. le Dr Guillaume Kœnigswarter, de Munich, né ici. Par beaucoup de fondations qu'il a faites, soit en faveur de la commune, soit pour la communauté juive et qui porte son nom, M. Kœnigswarter a donné des preuves nombreuses de ses sentiments charitables. Le conseil municipal, pour lui témoigner sa gratitude, lui a conféré en 1867 les droits de bourgeoisie honoraire de cette ville, après que le roi de Bavière l'eut auparavant décoré de l'ordre de Saint-Michel 1re classe. En outre, le conseil municipal, pour perpétuer son souvenir, a donné à une rue le nom de *rue Kœnigswarter*. A la suite de cette nouvelle distinction, M. Kœnigswarter a fait une nouvelle fondation en faveur d'orphelins juifs et chrétiens.

Pour toutes les nouvelles diverses,

S. Bloch.

P. S. — Par décret en date du 7 mars 1876 a été approuvée l'élection de MM. Bentata et Chiche comme membres du Consistoire israélite d'Oran (Algérie).

M. le baron de Rothschild, fondateur de l'hôpital de Berck, destiné aux enfants israélites, vient d'envoyer une somme de 1,000 fr. au maire de cette ville pour venir en aide à la population maritime de la localité, qui éprouve la plus grande misère par suite de l'inaction obligée que lui imposent les tempêtes qui règnent depuis si longtemps sur les côtes et empêchent la sortie des bateaux pêcheurs. (*Avenir d'Arras.*)

ANNONCES.

Répétitions du lycée Fontanes. Préparation aux écoles du gouvernement.

L'instruction religieuse est confiée à M. le rabbin Mayer.

L'institution est située dans la partie la plus saine de la ville ; les cours de récréation sont vastes et entourées de galeries couvertes ; grand gymnase ; — les salles de classes sont bien ventilées et pourvues d'un matériel des plus complets et des plus perfectionnés. Dans les constructions faites l'année dernière, les directeurs n'ont rien épargné pour conserver à leur institution le rang élevé qu'elle tient en Europe.

INSTITUTION J. LION,

11-13, avenue du Roule, à Neuilly (près Paris),

Entre le Parc et le Bois de Boulogne.

Enseignement classique et professionnel. Répétitions du lycée.

INSTITUTION BARCZINSKY,

à Brighton (Angleterre).

M. S. Barczinsky, qui dirige depuis bien des années avec le plus grand succès une institution de jeunes gens israélites en Angleterre, serait heureux de recevoir dans son établissement des élèves du continent.

S'adresser au principal, M. S. Barczinsky, Wellesley House, Wellington Road, Brighton (Angleterre).

VIDAL-NAQUET FILS & Cᵉ,

Propriétaires et négociants à Montpellier.

יין כשר

לפסח

VINS ROUGES

—

Saint-Georges
Roussillon
Narbonne
Montagne



VINS BLANCS

—

Vin de Côtes sec
Vin blanc doux
Muscat Frontignan
Muscat Lunel

EAUX-DE-VIE ET ESPRITS.

Les Fûts et les Bouteilles doivent porter le Cachet ci-dessus.

Références, chez MM. les grands rabbins de France.

Le Directeur gérant : S. BLOCH.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIe Année — N° 16 — 15 avril 1876

L'UNIVERS ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

VOYAGE DE SIR MOSES MONTEFIORE A JÉRUSALEM (suite).
BULLETIN. — Embarras du rédacteur. — Le *Cantique des cantiques* dans la synagogue. — Absence d'enthousiasme. — Les attaques contre Israël. — Dénonciation impie d'un rabbin. — Une excellente brochure de Francfort. — Les *Feuilles volantes* — Curieuses observations d'un rabbin américain. — La joie de la fête; comment la procurer aux femmes. — Le temple. . . . . S. Bloch
CHOSES RÉTROSPECTIVES — Une prétendue loi de Moïse. — Une composition de M. Samuel David — Une juive de l'Opéra professeur d'hébreu et chanteuse d'église. — Sarah Bernhardt. — Un citoyen territorial — L'Espagne de Philippe II et les adorateurs français du *Syllabus*. — Les grands personnages au mariage Rothschild. . . . . S. Bloch
LES JUDÉOPHOBES . . . . Albin Valabrègue
ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE. — Bulletin de mars.
NOUVELLES DIVERSES. — Paris, départements, Algérie, étranger.
POST-SCRIPTUM. — M. Gaston May, de Nancy.
AVIS CONSISTORIAL. — Élection d'un rabbin.
ANNONCES.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

VOYAGE DE SIR MOSES MONTEFIORE A JÉRUSALEM.

(Suite.)

Sir Moses est infatigable dans la réception de députations et de particuliers; chacun trouve accès auprès de lui et est écouté.

Les représentants des quinze communautés israélites lui ont présenté quantité de documents et lettres explicatives concernant la situation de ces communautés. Sir Moses a promis d'en faire un examen attentif.

Il a été surtout frappé de surprise à l'arrivée des représentants de la communauté de la Géorgie. Elle s'est établie à Jérusalem, il y a cinq ans, et compte deux cents membres venus dans la Terre sainte avec l'autorisation particulière du gouvernement russe. Plusieurs portaient des décorations sur la poitrine; l'un deux, nommé Eliahu ben Israël, en avait trois, dont l'une du défunt empereur Nicolas, et deux de l'empereur actuel. A la question de sir Moses comment ils ont obtenu ces distinctions, leur Hakham, Eliahu ben Jacob, a répondu que dans la dernière guerre entre les Russes et les Circassiens, les soldats juifs avaient pour la plupart bravement combattu; et lorsque les habitants de Cutai ont abandonné cette place, les juifs y sont restés et ont défendu avec leur sang la caisse publique du gouvernement russe. M. Eliahu ben Israël, porteur des trois décorations, a raconté qu'en recevant l'une d'elles, il avait été embrassé par l'empereur.

Qu'en présence de tels hommes courageux, à Jérusalem, il se soit produit une accusation de désertion contre nos frères de la Palestine, voilà ce qui a presque fait verser des larmes à sir Moses.

Les préposées à l'établissement de bouillon (nommé תמחוי), où trente pauvres, des hommes âgés non mariés, reçoivent tous les jours de la soupe et des légumes gratuitement, ont offert à sir Moses de goûter de leurs aliments, qu'il a trouvés si bons qu'il en a demandé davantage pour sa propre table. Le Dr Lœwe, aussi, a visité l'établissement et a trouvé également les choses fort bonnes. On dépense pour cette œuvre seize mille piastres par an.

En général, il ne manque pas d'institutions de bienfaisance dans la cité sainte. La communauté allemande seule en compte seize, parmi lesquelles plusieurs caisses de prêt pour les gens pauvres, dont l'une possède cinquante-cinq mille piastres. Il y a aussi trois sociétés de bâtiment dont les membres, conformément aux statuts, sont, après un certain nombre d'années, mis en possession de maisons en toute propriété. Les trois sociétés ont deux cent trente-cinq membres, qui, au bout de peu d'années, deviennent propriétaires d'habitations salubres et commodes, hors la ville, qu'ils auront payées de leur argent. Il y a aussi une association d'ouvriers — חברת פועלי צדק.

Plusieurs établissements charitables sont des espèces d'hospices où toutes les personnes arrivant à Jérusalem reçoivent gratuitement, pendant les premiers jours, la nourriture et le logement. Dans une des maisons de pèlerins (בתי מחסי), situées sur la montagne de Sion, il est en outre préparé, pour les voyageurs d'Europe et d'Amérique, une grande chambre qu'ils peuvent habiter durant tout leur séjour dans la cité sainte.

L'hôpital Rothschild, les institutions y jointes et les autres maisons de malades, ainsi que les logements pour les pèlerins, établis par diverses sociétés, ont été inspectés en détail par M. le Dr Lœwe et M. Aikin, et tout a été trouvé bien. Tous les médecins sont d'avis que si un bon système d'irrigation était établi à Jérusalem, cette ville serait une des places les plus salubres. Les rues sont toujours encore boueuses et parfois une voiture ne peut y passer. Pendant son séjour, sir Moses s'est servi d'une chaise à porteurs, la seule se trouvant à Jérusalem, mise à sa disposition par l'évêque anglais, Dr Gibat.

Le chemin est encore peu frayé pour aller au mur occidental

du temple (כותל מערבי), où sir Moses a fait sa prière le vendredi 13 août, en pensant aussi à ses parents et amis. Tous les efforts faits, par lui et par d'autres, pour remédier à cet inconvénient, ont échoué jusqu'à présent contre des difficultés insurmontables.

Le maire de Jérusalem, Astriades-Effendi, a fait savoir que toutes les constructions nouvelles devront être élevées d'après un plan tracé par le gouvernement, ce qui tend surtout à obtenir des rues propres dans toutes les directions. Mais il est difficile de convaincre les propriétaires de l'utilité et de l'importance de cette mesure.

Un bain public (מקוה) est annexé à toute maison de prière, et tous les juifs, par des motifs religieux, prennent un bain le vendredi Grâce à cette coutume, il règne chez eux beaucoup plus de propreté que chez les autres habitants du pays. Le samedi, on ne remarque presque pas de différence entre riches et pauvres ; le plus pauvre a un bel habit de sabbat.

N'oublions pas que sir Moses a aussi reçu la visite du cheik du Hâram (la mosquée d'Omar). Un certain nombre d'artisans, horlogers, graveurs, lithographes, sculpteurs, orfèvres et charpentiers, se sont présentés également devant lui. Sir Moses a fait réparer une montre de prix par l'horloger Josué Fellmann, qui s'en est acquitté en très-peu de temps. Le même est aussi un habile calligraphe et a présenté un acrostiche de dix-neuf lignes composé par lui sur le nom de sir Moses. Le graveur a offert, pour lui-même et quelques-uns de ses compagnons, plusieurs inscriptions hébraïques dans le meilleur style.

Le lithographe David Spitzer, né en Hongrie, a confectionné de si belles cartes de visite pour sir Moses, qu'on ne pouvait presque pas les distinguer de celles apportées de Londres.

Un sculpteur, que sir Moses avait chargé le soir de préparer deux pierres avec inscription du verset כי רצו עבדיך את אבניה ואת עפרה יחננו « Tes serviteurs aiment ses pierres et affectionnent sa poussière » (Psaumes, CII, 15), et la date de son séjour à Jérusalem, a achevé ce travail en une nuit.

Presque pour chaque artisan sir Moses avait une commande, afin de voir jusqu'à quel point ils savent leur état.

(*A suivre.*)

BULLETIN.

Depuis quelques jours et quelques nuits nous avons tant parlé au Seigneur, qu'il ne nous reste presque rien à dire aux hommes. Nous avons raconté au Ciel nos meilleures inspirations, elles nous font défaut en ce moment pour la terre. Nous avons donc bien peur d'être obligé de répéter à nos lecteurs ce mot du *Cantique :* ברח דודי Fuyez, chers amis, car cette chronique ne mérite pas que vous vous y arrêtiez ; elle sera sans doute aussi sèche que la mer Rouge au moment du passage de nos ancêtres, le septième jour de Pesach.

Le Cantique que nous récitons le même jour décrit d'une manière poétique la fin de la mauvaise saison : « L'hiver est passé, la pluie a cessé, les fleurs reparaissent, le temps du chant est arrivé, la voix de la tourterelle se fait entendre, le figuier mûrit ses fruits odorants, la vigne fleurit et répand ses parfums. » Pourquoi, hélas! n'en est-il pas de même dans notre esprit ? L'hiver y est encore, les pensées sont congelées, les mots heureux n'y poussent pas, et la voix du rédacteur ne ressemble point à celle du rossignol. Nous avons cependant fait la prière du *tal*, malgré sa proscription des synagogues consistoriales de Paris ; mais la rosée spirituelle ne vient guère féconder notre plume... Puisse donc, de ce désert intellectuel et littéraire, monter enfin une idée rayonnante « comme une colonne lumineuse embaumant l'air d'une odeur de myrrhe et d'encens ! » מי זאת עלה מן המדבר כתימרות עשן מקטרת מר ולבנה.

Cependant il y a, il doit y avoir quelque chose à dire. Nous célébrons notre belle et splendide fête de Pâque. Les fleurs de notre sainte religion ont reparu dans le temple et dans les cœurs — הנצנים נראו בארץ, le temps des chants sacrés est venu, la voix de la tourterelle — de la communauté d'Israël — se fait entendre en des hymnes sublimes, le figuier et la vigne — les excellents fruits de la Thora — poussent dans la chaire de vérité et répandent autour d'eux leur agréable parfum ; les ornements précieux étincellent sur les rouleaux saints — עמודיו עשה כסף ; le Roi des rois nous reçoit

dans son palais pour que nous nous réjouissions et nous félicitions en lui — הביאני המלך חדריו נגילה ונשמחה בך ; il est présent dans notre sanctuaire et nous regarde avec tendresse — הנה זה עומד אחר כתלנו משגיח מן החלונות. — Nous aurions donc mille sujets pour entonner ici un cantique magnifique, un Schir Haschirim plein de divines mélodies. Malheureusement, tout autour de nous n'est pas de nature à inspirer des chants de triomphe et des accents de ravissement.

Extérieurement, on pourrait presque dire matériellement, visiblement, tout se fait assez bien. On célèbre encore dans beaucoup de maisons la charmante cérémonie du Seder, on va encore à la maison de Dieu, on observe encore plus ou moins les lois alimentaires de Pesach, surtout on apporte encore le vrai sacrifice pascal moderne — des œuvres de charité et de fraternité. Mais tout cela se fait sans joie et sans enthousiasme, sans le sentiment de bonheur et de félicité qui, en ces jours du Seigneur, animaient, transfiguraient nos pères, leurs femmes et leurs enfants, illuminaient d'un rayon céleste leurs plus pauvres demeures. Nos fêtes sont encore représentées, même fort luxueusement, mais non *réalisées* dans l'esprit et la vérité. Tout y est en bonne partie, sauf la chaleur et l'effusion de l'âme, c'est-à-dire la vraie vie !

Or nos sages disent : « L'Esprit saint (la Schehina) ne descend sur l'homme que lorsqu'il se livre à un acte de piété avec joie » אין השכינה שורה אלא מתוך דבר שמחה של מצוה (Pesachim, 117 *a*) ; et Moïse, en prédisant à son peuple de grands malheurs pour leurs violations de la Loi, ajoute : « parce que tu n'auras pas servi l'Éternel, ton Dieu, *avec joie et contentement de cœur.* » (Deutér., XXVIII, 47.)

Cependant nous devrions éprouver la joie la plus vive en songeant aux miracles que Dieu a opérés en notre faveur depuis Mizraïm jusqu'à ce jour — לפי שעשה לאבותינו ולנו את כל הנסים האלה. Nous devons lui rendre d'ardentes actions de grâces, même pour les malheurs qui ne nous visitent pas — שיהיו אומרים אותו על כל צרה וצרה שלא תבא עליהם לישראל. (Pesachim, *l. c.*)

Et n'est-ce pas un fait prodigieux, des plus surprenants, qu'il ne nous arrive pas de mal, de persécution, en présence des attaques incessantes et des excitations violentes dirigées contre nous, tous les jours, par tant d'ennemis, par les mille trompettes d'un journalisme exécrable, prêchant aux peuples notre humiliation, notre abaissement et même notre extermination !

Ces attaques, malheureusement, ne viennent pas toujours du dehors, elles émanent parfois de notre propre sein, lancées — est-ce possible ? — par des pasteurs d'Israël !

Nous avons déjà parlé de l'insinuation malveillante contre la liberté des communautés israélites d'Allemagne, déposée naguère par un rabbin dans une pétition adressée au Landtag prussien. Voici un de ses collègues, également des bords du Rhin, qui a fait quelque chose mille fois plus odieux encore. Ah ! que nous voudrions ne pas croire à une pareille abomination !

L'*Israélite*, de Mayence, dans son numéro du 8 mars, a raconté ceci :

M. le rabbin Süskind, de Wiesbaden, a publié, il y a quelques jours, une brochure contre la communauté orthodoxe (*isr. Religionsgesellschaft*) de Francfort. Nous ne voulons pas examiner de plus près en ce moment cette production remplie d'assertions insensées et ridicules. Nous voulons seulement constater ce fait, extrêmement douloureux, qu'un juif, et encore un tel qui se fait appeler rabbin, qui, par ses fonctions, devrait être un organe et un champion de notre sainte religion, rend suspects nos codes religieux, de la même manière que nos ennemis les plus acharnés l'ont fait et le font encore.

Écoutez et vous serez stupéfaits !

M. le rabbin Süskind affirme que les adhérents au christianisme « sont explicitement déclarés *idolâtres* par le Schulchan Arouch ». En vérité, M. le rabbin Süskind aurait mieux fait de se faire couper la main que de lancer dans le monde une pareille affirmation fausse, qui, dans des pays peu éclairés, serait propre à provoquer contre nous des persécutions de la pire espèce. Or il ne se trouve absolument rien de cette assertion dans le Schulchan Arouch. Voici une note du Ioreh Déah, chap. 153 (édition Wilna, p. 358), qui dit justement le contraire de ce que M. Süskind a la hardiesse d'avancer : « Toutes les prescriptions, dans les chapitres 153, 154, 155 et 156 (relatives à l'idolâtrie), ont été enseignées et étaient en

vigueur du temps du Talmud, lorsque des païens farouches ne connaissaient ni une religion positive, ni rien de l'humanité. Ces païens étaient soupçonnés de faire toutes les choses (criminelles) mentionnées auxdits chapitres. Mais aujourd'hui, il n'existe plus de pécheurs semblables dans la plupart des pays de la terre. C'est pourquoi ces prescriptions ne sont plus d'usage en Israël de nos jours. »

Tous ceux qui connaissent la loi religieuse israélite savent que ni les chrétiens ni les mahométans ne sont identifiés avec les idolâtres. En tête de la plupart de nos livres traitant de religion, se trouve un avis général (מודעה רבה) disant que les mots « adorateurs d'idole » עכו"ם, etc., ne sont pas applicables aux membres des religions positives, qui croient comme nous en Dieu, créateur de l'univers, et qui, pour base religieuse, ont une morale s'écartant peu de celle de Moïse. Nous regrettons bien vivement qu'un homme, israélite lui-même et se faisant appeler rabbin, marche sur les traces des plus enragés ennemis des juifs, et s'efforce d'exciter nos concitoyens chrétiens contre les sources religieuses du judaïsme. Quelle sera l'attitude de la communauté israélite de Wiesbaden vis-à-vis de son rabbin (1)?

Elle devrait, disons-nous, lui faire prendre force bains de purification dans les eaux bouillantes du *Kochbrunnen*, jusqu'à ce qu'il soit guéri de ses rhumatismes et de son réformisme.

Il a adressé à l'*Israélite* une réponse que celui-ci a savamment réfutée. Mais, dans cette réponse, au lieu de se justifier, il a encore ajouté à ses accusations et à ses calomnies contre le judaïsme, et מוסיף חטא על פשע.

Dans tous les cas, n'est-il pas bien triste, contre nature, de voir un rabbin se faire le délateur de livres religieux que des millions de nos coreligionnaires tiennent pour sacrés? Il ne craint pas d'exciter contre nous l'inimitié et la colère des chrétiens, להבאישנו בישב הארץ, pour frapper les principes orthodoxes! Ce que nos ennemis les plus fanatiques, les Pfefferkorn et les Eisenmenger anciens et modernes, n'ont pas trouvé dans nos Écritures, — un mot dur peut-être échappé à nos martyrs, dans leurs souffrances, contre leurs bourreaux, — un rabbin le découvre, l'exhibe au grand jour, et nous le jette à la figure pour nous accabler et nous confondre! C'est indigne et navrant, c'est une félonie et une trahison.....

(1) A cette occasion nous félicitons sincèrement M. le rabbin Dr Lehmann de son excellent travail : *Les grands principes du judaïsme.* S. B.

Qu'elles sont donc affligeantes l'anarchie et la révolte qui règnent en Israël ! בפרע פרעות בישראל.

Une bonne et remarquable réponse a été faite, par un coreligionnaire de Francfort, à ce prêtre juif infidèle qui a eu l'impudence d'injurier l'éminent et vénérable rabbin Hirsch, auteur de nombreux ouvrages théologiques célèbres, ainsi que l'administration de la communauté orthodoxe de cette ville, après avoir qualifié le Schulchan Arouch de *pape de papier !* L'auteur de la spirituelle brochure que nous avons sous les yeux se dit modestement « simple négociant » ; mais il sait admirablement מה שתשיב לאפיקורוס, il a montré un grand et vigoureux talent dans la défense de la vérité israélite, une religieuse et louable ardeur pour repousser une agression impie, révoltante ; il a accompli un *kidousch haschem* contre un rabbin !

Quant à celui-ci, obscur et ignoré jusqu'à présent, devenu vieux sans renommée et sans gloire, il a voulu se créer une réputation tardive et facile en attaquant la sainte religion dont il s'est fait l'organe et le ministre ! Voilà peut-être le secret de son pamphlet. Il a réussi, et son ambition doit être satisfaite. On pourra écrire sur sa tombe : Ci-gît un rabbin-Veuillot.

Voici un autre ennemi juif du judaïsme, un autre serpent réchauffé dans son sein. Dans une correspondance de Munich du 16 mars, adressée à l'*Univers*, nous lisons :

Vous savez peut-être qu'il existe depuis de longues années à Munich une feuille humoristique illustrée qui a pour titre : *Fliegende Blaetter*, c'est-à-dire *Feuilles volantes.* L'esprit qu'on y trouve est un peu lourd, point ou très-rarement petillant ; mais cette publication, qui compte 22,000 abonnés, possède un certain cachet d'honnêteté, en ce qu'elle ne renferme point de gravures obscènes telles qu'en publient chaque semaine le *Floh* ou la *Bombe*, journaux illustrés chers à la juiverie viennoise, et que, d'autre part, la religion et les prêtres y sont à l'abri d'un crayon sacrilége.

Or les *Fliegende Blaetter* représentent souvent *uns're Lait*, les juifs, qui, encore que copiés fidèlement, font toujours l'effet de caricatures : c'est au ridicule esprit d'ostentation de la race que cette feuille humo-

ristique s'en prend généralement. Eh bien! qui pensez-vous qui fasse ces charges, ou plutôt ces dessins? *Un juif, dont je pourrais vous dire le nom.*
Das ist gelungen! disent les Allemands.

La même correspondance rapporte encore que M. Frankenburger, israélite de nation, membre de la Chambre des députés, avait fait venir son épouse à une séance, afin de la rendre témoin de l'éloquence qu'il se proposait de déployer. Par une fatalité que rien ne pouvait faire pressentir, l'orateur, dans son discours, s'est mis en contradiction avec lui-même, et la Chambre de rire. Mme Frankenburger, le regard plein de menaces, a quitté précipitamment la loge des députés. Ses yeux semblaient dire : « Itzig, tu t'es attiré, en ma présence, le plus grand *blâmage;* tu me le payeras! » En la voyant partir, je pensai aux vers de Voiture :

La chrétienne est plus belle à voir,
Plus belle que juifs, ni que juives...

Voici une manifestation d'un rabbin du Mississipi, qui vaut infiniment mieux que les élucubrations des prédicateurs réformistes rhénans. M. Liebmann Adler, de Chicago, a dit ceci dans un discours curieux :

Malheur au judaïsme si le pouvoir romain (le paganisme) était tombé dans ses bras au lieu de ceux du christianisme! Dans les embrassements du colosse, de cette Roma saturée de sang et chargée d'iniquités, le judaïsme aurait rendu l'âme.

Sans doute il serait devenu, à la place du christianisme, la religion de l'empire romain, et nous compterions maintenant par centaines de millions. A nous appartiendraient les empereurs avec leur majesté, les consuls, les proconsuls, les prétoriens, les tribuns avec leur puissance et leurs splendeurs; à nous serait la gloire des arts et des sciences cultivés par Rome. Au lieu d'avoir été les opprimés, nous aurions pu être les oppresseurs; au lieu des égorgés, les égorgeurs. Mais on ferait des fouilles pour notre religion dans la vase du Tibre. Notre grand prêtre — כהן הגדול — serait devenu le pape juif; notre Sanhédrin, le concile œcuménique judaïque; notre temple, un Saint-Moïse; au lieu de la libre recherche, le *Syllabus;* et au lieu de nous trouver, dans le *Culturkampf*, du côté de la civilisation, nous serions du côté de jésuites juifs. Que serait devenue notre religion entre les mains des Goths, des Lombards, des Vandales, des Francs, etc., ces héritiers de la puissance et du culte de l'empire romain?

Notre religion a soutenu cette crise ; mais nous avons perdu des milliers innombrables de coreligionnaires. Du camp de la croix et du glaive réunis, dans l'Occident, du Coran et du sabre, dans l'Orient, des tempêtes se déchaînèrent sans cesse sur la maison de Juda, de sorte que tout ce qui n'était pas bien ferme dans sa foi, plus fort que le fer et le feu, fut emporté et jeté dans les deux camps.

Mais le judaïsme a-t-il perdu quelque chose par la désertion des Gans, Hitzig, Stahl, Bœrne, Heine, Ratisbonne? Ce qui fait la valeur de ces hommes, ils le doivent à la nature ; les Grecs et les Romains ont fait leur éducation classique. Ce qui appartient au judaïsme : la foi, la force de caractère et l'austérité des mœurs, en cela ils étaient malades. Leur désertion a fortifié la santé du corps dont il étaient devenus un élément étranger et destructeur.

Soyons maintenant tout à notre sainte fête. Nous devons être à la joie, Dieu le veut — ושמחת בחגך, nous réjouir nous-mêmes, réjouir nos femmes, nos enfants, nos pauvres et l'étranger qui est avec nous. Le Talmud demande : « Avec quoi faire la joie des femmes ? » Comme il les connaissait bien, il répond : « En Babylone, avec des habits teints — בבגדי צבעונין, et en Palestine, avec des habits de lin blanchis sur l'herbe » — בבגדי פשתן מגוהצין. (Il paraît qu'on ne savait pas bien blanchir en Babylone. Taanith, 29 *b*).

En jetant un regard sur les tribunes des dames, au temple de la rue de la Victoire, nous remarquons de suite que nos coreligionnaires de Paris ont bien suivi la recommandation de l'Écriture, encore mieux qu'en Palestine et en Babylonie, en donnant à leurs femmes, pour leur faire plaisir, non des robes de lin blanchi ou teint (fi donc !), mais des costumes de faille, de soie, de velours et de dentelles, d'un prix énorme, des *cuirasses* étincelantes d'or et de pierres précieuses... protection de la vertu, bouclier de la fidélité !

Sur le frontispice du même temple, on lit : « Ma maison sera appelée maison de prière pour tous les peuples. » On pourrait aussi y écrire : Ma maison est une exposition de toilettes magnifiques, de merveilles d'élégance et de modes nouvelles pour le grand monde de tous les pays et de toutes les couleurs, même pour les négresses !

Sérieusement, malgré les innovations, si fâcheuses, selon nous, qu'on a introduites dans ce temple et qui blessent nos traditions et affligent nos sentiments, nous éprouvons un véritable orgueil au milieu de cette belle et noble famille israélite de France, personnifiant tous les vrais progrès, montrant toutes les louables et charmantes qualités du cœur et de l'esprit, toutes les bonnes vertus sociales, sans être atteinte encore d'une foule de défauts et de vices de cette même société. Nous sommes charmé et enivré à la vue de ce beau sanctuaire, grand et splendide monument de l'élévation d'Israël au milieu de la plus illustre nation de la terre! Et notre âme s'écrie avec plus de ferveur et de bonheur : « Que j'aime ta demeure, ô Éternel, le lieu où réside ta gloire! » ד׳ אהבתי מעון ביתך ומקום משכן כבודך.

Bonne fête, chers lecteurs! S. Bloch.

CHOSES RÉTROSPECTIVES.

Dans son compte rendu du mariage Rothschild, la *Liberté* a dit : « Ajoutons que, pour les personnes étrangères au culte israélite, ce spectacle (dans le temple) a quelque chose d'étrange : on parle à haute voix, les hommes gardent leur chapeaux sur la tête, etc. *Ainsi le veut la loi de Moïse.* »

Nous ignorions que la loi de Moïse nous eût ordonné de parler hautement dans nos synagogues. Un prophète a seulement dit : « Munissez-vous de paroles et retournez à l'Éternel », mais il n'a pas dit de crier; et Hanna (une femme !) a donné l'exemple du silence dans la maison de Dieu. Il est vrai qu'il n'y a plus de תפלה בלחש dans le temple de la rue de la Victoire.

Les journaux ont été unanimes à constater le grand succès du *Chant de l'hyménée*, composé par M. Samuel David, directeur général de la musique des temples de Paris. « Cette œuvre, dit le *Gaulois*, pleine de sentiments élevés, grandiose sans austérité et d'un puissant effet religieux, a fait merveilles, et nous félicitons le

compositeur et les interprètes du talent qu'ils ont déployé. Cette prière à l'Éternel pour le bonheur des nouveaux époux, lancée à travers l'espace par la voix superbe de M. Faure, et reprise en chœur par tous les exécutants, est certainement une de nos meilleures compositions dans ce genre. »

Le *Gaulois* ajoute : « Détail intéressant, notre grand baryton s'était fait, pour la circonstance, donner des leçons (d'hébreu) par sa camarade Rosine Bloch. » Nous sommes convaincu que M. Faure sait autant de la langue sacrée que cette chanteuse, mais on avait tout simplement transcrit pour lui en caractères français le texte hébraïque, comme cela se fait même pour beaucoup de juifs qui veulent réciter un *kadisch* ou une bénédiction devant la Thora.

A un autre mariage, celui de la fille d'un simple entrepreneur de roulette épousant un prince exotique qui ne *roulait* pas sur l'or, mariage célébré dans une église catholique de Paris, la même juive a chanté un *Agnus Dei ;* on y a entendu la prière de *Moïse*, et toute la partie musicale était dirigée par M. Jules Cohen. M. Richard Wagner pourrait écrire là-dessus : *le Judaïsme dans la messe.*

A propos d'artistes, M. Francisque Sarcey, dans ses *Comédiens et Comédiennes*, raconte que lorsque Mlle Sarah Bernhardt se présenta devant le directeur du Conservatoire pour être admise dans cet établissement, M. Auber lui demanda :

« Tu t'appelles Sarah ?

— Oui, Monsieur.

— Tu es juive ?

— De naissance, oui, Monsieur, mais j'ai été baptisée.

— Elle a été baptisée, dit Auber à ses collègues ; *il eût été dommage qu'une si jolie enfant ne le fût pas.* »

Ici aussi, malgré l'affirmation de M. Sarcey, nous sommes bien convaincu que M. Auber n'a jamais dit stupidité pareille, répétée par une feuille officielle, le *Bulletin français* du 18 mars !

Autre dialogue. Une feuille de Constantine (Algérie) rapporte ceci :

Chacun se rappelle certaine charge où Randon suppose ce colloque entre un caporal et un soldat :

« Qu'est-ce que vous portez donc là, sur le nez ?

— C'est des lunettes, caporal.

— Des lunettes ? Pourquoi faire ?

— C'est que je suis myope.

— Vous êtes myope, alors pourquoi que vous vous dites Alsacien ! »

Samedi, au conseil de révision, il s'est passé quelque chose d'au moins aussi cocasse. Un membre de la commission, s'adressant à un citoyen territorial :

« Vous êtes israélite ?

— Non, Monsieur, je suis boulanger. »

Plusieurs de nos confrères de la presse israélite ont reproduit notre article sur le *Judaïsme en Espagne* (n° du 15 mars, p. 430).

En relisant dernièrement *Don Carlos*, de Schiller, nous avons été frappé de ces paroles adressées par le marquis de Posa à Philippe II : « Grenade, abandonnée par l'activité des *nouveaux chrétiens*, est déserte et l'Europe pousse des cris de joie en voyant son ennemi perdre tout son sang par les blessures qu'il s'est faites à lui-même. »

Un écho de ce cri de joie vient de retentir de nouveau à la chute d'un représentant des idées de Philippe II et prétendant à sa succession. Mais Grenade et toutes les villes espagnoles sont toujours désertes, désolées, ruinées, à cause des crimes commis contre les israélites en 1494.

Les blessures de l'Espagne ne seront cicatrisées et son sang ne cessera de couler tant que ces crimes n'auront pas été réparés.

Dans une cérémonie officielle à l'église San-Isidoro, à Madrid, le père Cordona, aumônier du roi, l'a interpellé en pleine chaire et lui a dit devant toute la cour, tout le ministère et tout le corps diplomatique : « Roi, si tu ne cèdes pas à l'unité religieuse, tu t'en repentiras à l'heure de la mort. »

Mais en France aussi il y a encore un peu d'Espagne. L'*Univers* du 27 mars a publié une lettre dans laquelle le doyen de Clénérec et ses vicaires disaient : « Soyons *strictement* avec le *Syllabus*, et nous serons sauvés. » C'est-à-dire : révoltons-nous contre les lois de l'État, contre la liberté des cultes et l'égalité des citoyens devant la loi, condamnées par ledit *Syllabus* et reconnues dans notre patrie dont nous sommes les fonctionnaires salariés, et par la Constitution à laquelle nous avons juré fidélité !... Oui, anathème sur tout cela!

Juste retour des choses d'ici-bas ! Les mahométans de la Turquie manifestent la plus vive colère contre l'égalité civile et religieuse accordée aux chrétiens (giaours), et leur attitude devient menaçante. N'est-ce pas une visible punition d'en haut pour beaucoup de ceux-ci qui font la même chose, et infiniment pire encore, contre les israélites de plusieurs pays? C'est le doigt de l'Éternel !

En voyant dernièrement tant de grands et illustres personnages, des princes, des ambassadeurs, des ministres, les plus hauts dignitaires d'État, assister à un mariage israélite, nous avons éprouvé — nous le disons franchement — un sentiment de fierté. Mais ce sentiment s'est changé en tristesse en songeant qu'aucun de ces personnages, qui s'empressaient de rendre un brillant hommage public à une famille juive, n'a daigné honorer notre culte de sa présence lors de l'inauguration de la nouvelle synagogue. Le chef de l'État lui-même et sa femme sont venus assister à une fête dans la maison d'un de nos coreligionnaires, mais ils ne viennent jamais assister à une prière dans la maison de notre Dieu !... Ah ! qu'elle semble encore loin de nous, l'époque dont il est dit : « Le Seigneur aura compassion de Jacob et choisira de nouveau Israël ; *l'étranger se joindra à lui et s'attachera à la maison de Jacob* » (Isaïe XIV, 1). « Des multitudes de peuples iront en disant : — Allons, montons sur la montagne de l'Éternel, *à la demeure du Dieu de Jacob*, afin que nous apprenions ses voies et que nous marchions dans ses sentiers » (*ibid.* II, 3). Alors, à l'inauguration d'une synagogue, on verra mieux qu'un simple secrétaire de préfecture.

S. BLOCH.

LES JUDÉOPHOBES.

Qu'est-ce qu'un préjugé ?

C'est une opinion qu'on se fait sans examen.

Croire que la terre est immobile et que le soleil tourne, sont des préjugés naturels. Détester un juif parce qu'il est *juif*, c'est encore un préjugé naturel.

Si un journaliste de réputation répandait, dans un journal tirant à 50,000 exemplaires, le bruit que le soleil tourne autour de la terre, et que nul autre journaliste ne combattît son assertion, ne pensez-vous pas que beaucoup de gens seraient convaincus de la rotation du soleil ?

Un publiciste renommé, attaquant les juifs, tend incontestablement à soutenir le préjugé naturel, qui tomberait sans cela.

On ne peut appeler *préjugé* la croyance de ce publiciste. C'est une erreur provenant à la fois de la fausse interprétation des livres sacrés, d'une appréciation inexacte de faits historiques, d'une haine basse soutenue par le fanatisme catholique, qui voudrait englober toutes les religions dans son sein, et n'admet pas qu'on vive d'une façon convenable hors de son joug autoritaire.

En disant que Veuillot a le préjugé, nous donnons à ce mot une acception que n'autorise pas le dictionnaire. Veuillot est notre ennemi, et, comme les imbéciles seuls sont susceptibles de préjugés, et que Veuillot n'est pas un imbécile, il faut en conclure qu'il a la foi, et, en ce cas, il est à plaindre, ou qu'il ne l'a pas, et alors il est à pendre.

La France mérite aujourd'hui, sans contredit, le nom que l'on donnait autrefois à la Pologne : *le Paradis des juifs*. Elle le mérite mieux que le pays de Kosciusko, ainsi nommé plutôt parce que les juifs y étaient nombreux, que parce qu'ils y étaient à l'abri des persécutions.

Eh bien ! en France, dans un pays où la Révolution a passé son niveau égalitaire sur toutes les têtes, où un israélite peut être ministre, et où nulle carrière ne nous est fermée, un Parisien est exposé à lire dans un journal des attaques grossières contre nous ;

à prendre un roman et à y voir jouer un rôle honteux par un héros ou un personnage épisodique appartenant à notre culte ; à aller au sermon et à nous y entendre flétrir comme une nation maudite ; à entrer dans un salon où l'on diffame notre religion ; enfin à terminer sa soirée en assistant à la représentation du *Juif errant* à l'Ambigu ou de *la Juive* à l'Opéra.

Les juifs, pensera ce Parisien, ont contre eux la presse, la littérature, la chaire religieuse, le monde et le théâtre !

Dans la presse, nous avons trois sortes d'ennemis : les Veuillots, les Jules Richard et les rédacteurs des journaux ultra-catholiques.

Le premier type est parfaitement connu. Il mange du juif à ses heures, comme le *Siècle* mangeait du prêtre sous l'Empire, avec cette différence que ce journal n'a jamais banni la courtoisie dans la forme et la raison dans le fond, tandis que M. Veuillot étale un cynisme de Père Duchesne, accumule, non sans talent, sophismes sur mensonges, et ne façonne pas sa boue avant de nous la jeter au visage.

Si la majorité des israélites partageaient les opinions politiques surannées du rédacteur de l'*Univers*, nul doute qu'il ne les laisserait tranquilles jusqu'à ce qu'il n'ait plus besoin d'eux ; mais cette majorité n'a pas oublié ce qu'elle doit à la Révolution et ce qu'elle ne doit pas aux rois de France, et voilà pourquoi toute la haine que Veuillot porte aux juifs se renforce de toute celle qu'il porte aux républicains.

Quant à Jules Richard, c'est un autre type : il n'a même pas le mérite de couvrir ses calomnies d'un style élégant. Faute de science, il use de violence. Nous ne mettons pas en doute qu'il est convaincu de la fausseté de ses assertions. Il n'en est pas moins dangereux, car il fortifie le préjugé dans quelques âmes catholiques et il l'inspire à d'autres.

Le savant directeur de ce Recueil, en faisant justice des insanités publiées dans l'*Ordre*, se demandait pourquoi nos coreligionnaires de la grande presse quotidienne ne répondent pas aux articles diffamatoires dirigés contre nous. Lorsqu'on insulte les israélites, tout israélite doit relever le gant. Est-ce que MM. Félix Hé-

ment, Henri Aron, du *Journal des Débats;* Albert Millaud et Adrien Marx, du *Figaro;* Ernest Blum et Ernest Haman, du *Rappel;* Louis Ratisbonne, de *l'Événement;* Weill, du *National*, et tant d'autres dont le nom m'échappe, ne devraient pas, en deux lignes, rappeler à l'ordre M. Jules Richard? Que dis-je? Est-ce que les catholiques libéraux ne devraient pas répudier toute connivence avec ces fous furieux de la plume?

Les rédacteurs des feuilles religieuses catholiques sont, en général, des ecclésiastiques. Bien souvent le prêtre, qui vient de sermonner ses ouailles au détriment de notre considération, réédite son discours dans les pages d'un *Écho de sacristie* quelconque.

Là, c'est toujours le même couplet et le même refrain. Voici le couplet : « Ils ont assassiné le Christ, ils l'assassinent encore, ils portent au front l'éternel stigmate de leur crime, c'est une nation réprouvée de Dieu, obligée de fuir sans cesse, disséminée dans le monde, ce qui est la preuve de la malédiction divine. Ils ne pensent qu'au lucre et sont destinés à se convertir ou à disparaître. »

Passons au refrain :

« Que Dieu prenne en grâce ces égarés, qu'il les éclaire, les frappe de la foi chrétienne, et que l'eau du baptême lave le sang du crucifiement. »

Toutefois, il s'agirait de s'entendre :

Les uns nous représentent comme un peuple accroissant chaque jour ses richesses et son influence, envahissant les hauts emplois et primant par le talent autant que par les écus.

Les autres nous considèrent comme des parias et prédisent notre fin prochaine.

Il est difficile qu'ils aient tous raison!

Nous renverrons ceux qui nous reprochent la mort de Jésus à l'irréfutable et spirituel dilemne de l'éminent M. Crémieux.

M. Crémieux, au lieu d'entamer avec les Roumains une controverse sur des points obscurs, s'est placé sur le terrain même des attaques, et a dit :

« Jésus-Christ était Dieu, n'est-ce pas? Il aurait donc pu ne pas mourir s'il l'avait voulu? Il l'a voulu.

« Inclinez-vous devant sa volonté. Le seul auteur de sa mort, c'est

lui-même, puisqu'il aurait pu monter au ciel trois jours avant au lieu de trois jours après. Si donc il était Dieu, les juifs ne sont pas coupables. S'il n'était pas Dieu, votre religion n'a pas lieu d'exister. »

Savez-vous ce que l'on objecte à cette logique serrée, quoique présentée sous une forme plaisante ? On répond : *Mystère*, et alors toute discussion doit cesser.

Le mystère est, pour les catholiques, une surdité morale.

Quelques judéophobes voient dans le judaïsme une espèce de carbonarisme, de franc-maçonnerie.

On se contente d'énoncer ce grief sans le justifier autrement. On conviendra que c'est mal l'établir. Toute notre vie prouve le contraire, tous nos actes établissent que, quand le patriotisme est en jeu, nous sommes Français avant d'être israélites.

On nous dit : Vous formez une vaste association. C'est vrai, elle est connue de tous, c'est *l'Alliance israélite universelle.*

Est-ce autre chose qu'une vaste association de solidarité religieuse ? Cela empêche-t-il deux membres, l'un Prussien et l'autre Français, de se battre pour leur drapeau ?

Est-ce que nous avons le monopole exclusif de cette solidarité ?

Si l'on apprenait demain que des catholiques sont en butte à d'odieuses persécutions dans des États civilisés, est-ce que les gouvernements n'interviendraient pas ? Est-ce que les bourses ne s'ouvriraient pas pour secourir les malheureux ? Est-ce que le même cri d'indignation ne sortirait pas de toutes les poitrines ?

Voilà le but de notre association. On ne persuadera jamais à des gens raisonnables que 45,000 israélites ambitionnent de faire la loi à 36 millions de chrétiens. Ils n'ont pour toute ambition que de contribuer à la grandeur de la France dans la mesure de leurs forces, et ils sont plus Français que ceux qui vont chercher le mot d'ordre à Rome !

On nous a signalé dernièrement une variété de judéophobes que nous ne nous attendions pas à voir surgir.

Une dame israélite, Mme A., se trouvait aux eaux de S** avec une dame catholique appartenant à la classe aisée de la société, et habitant une petite ville où il n'y a pas de communauté juive. Ces

deux dames se lièrent tout de suite. Le dimanche qui suivit, la dame catholique rencontra Mme A. en sortant de l'église.

« Vous n'êtes pas venue à la messe, lui dit-elle.

— Je suis israélite, Madame.

— Vous êtes israélite ? ajouta l'autre avec effroi.

— Oui, Madame.

— *Mais ce n'est pas possible !* »

Cette anecdote est scrupuleusement vraie. La judéophobe ne pouvait concevoir que Mme A., bonne, élégante, spirituelle, appartînt à une religion dont son confesseur ne lui parlait que selon sa formule. Elle était réellement surprise de voir que Mme A. n'avait pas une pièce de cent sous à la place du cœur.

Les deux dames n'en continuèrent pas moins à se fréquenter, et la catholique n'a plus de préjugés contre les israélites.

Quand disparaîtra ce préjugé absurde qui consiste à détester un des nôtres par cette unique raison qu'il est *juif ?*

Il est impossible de le prévoir, en voyant surtout, dans certains milieux, le père le transmettre au fils, en voyant dans quelques départements reprocher à des candidats d'appartenir à notre culte.

Nous n'essayerons jamais de réagir contre le préjugé naïf, populaire, né plutôt de l'habitude que de la volonté ; mais nous serons toujours sur la brèche lorsqu'il s'agira de combattre le fanatisme d'un Veuillot ou la méchanceté d'un Jules Richard.

ALBIN VALABRÈGUE.

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE.

Le Bulletin de mars enregistre 146 adhésions nouvelles.

Parmi les dons nous remarquons un titre de 50 francs de rente française par M. Ad Poppert, de Paris ; 2,400 francs par M. le baron Hirsch, pour l'école de Roustchouk ; 10,000 francs de M. S. H. Goldschmidt, pour l'œuvre russe.

Le Bulletin contient un long rapport sur la gestion du comité

principal, siégeant à Kœnigsberg, de l'œuvre russe pendant l'année 1875.

— *Israélites de Perse.* On se rappelle que le Comité central avait prié M. l'ambassadeur de France à Téhéran de lui adresser deux jeunes israélites de cette ville destinés à être formés en Europe pour retourner plus tard dans leur pays en qualité d'instituteurs.

M. R. de Balloy, chargé d'affaires de France dans la capitale persane, informe le Comité qu'il a fait choix de deux jeunes gens de l'âge de treize ans et appartenant aux meilleures familles israélites de Téhéran. Ils s'appellent l'un Nour-Oulla, fils de Hakim Mouça, et l'autre Abdoulla, fils de Hakim Aga-Nazar. Tous deux sont déjà assez instruits en persan. Ils seront dirigés sur Bagdad, où ils se rendront dès que la saison le permettra, avec la suite d'un officier de l'armée anglaise qui passera par cette ville en allant rejoindre son régiment dans l'Inde, et ils y resteront quelque temps pour y suivre le cours de l'école de l'*Alliance.* Ce n'est qu'après y avoir reçu les éléments de la culture moderne qu'ils seront amenés en Europe.

— Une lettre de Çana (Yémen), en date du 1er novembre 1875, donne des détails affreux sur les mauvais traitements et les violences dont nos coreligionnaires sont les victimes de la part des autorités turques de ce pays. M. le comte A. de Camondo a promis de s'occuper de cette triste affaire.

— Le jardinier de l'établissement agricole de Jaffa a envoyé un rapport fort intéressant sur l'état des plantations et des travaux.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

L'honorable M. Albert Cohn a été longtemps et sérieusement indisposé. C'était une conséquence naturelle, forcée, des fatigues excessives qu'il s'impose pour remplir ses grandes et difficiles missions d'administration, d'enseignement et de charité. Cette dernière surtout ne lui laisse pas un instant de repos. De toutes les parties du monde on s'adresse à lui pour solliciter des secours, soit de la communauté de Paris, soit de la famille de Rothschild. Des lettres innombrables, sous toutes les formes et dans tous les idiomes, plus pressantes, souvent plus indiscrètes les unes que les

autres, l'importunent et l'accablent tous les jours; et s'il n'y répond pas de suite, il est harcelé par de nouvelles missives. On exige sa compassion pour tout le monde, et on n'en a aucune pour lui-même ! Il se dévoue et se sacrifie.

Il est rétabli, Dieu merci, et la communauté s'en félicite sincèrement; mais elle le conjure de ménager ses forces.

— Par arrêté, en date du 24 mars 1876, de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, l'élection de M. Émile Lévy comme rabbin à Verdun (Meuse) a été approuvée.

— Par décret du 1er avril 1876, le Consistoire israélite de Nancy a été autorisé à accepter la donation faite à la communauté d'Étain (Meuse) par le sieur Godchaux-Oulry.

— Par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 28 mars 1876, M. Henri Aron, agrégé des lettres, a été chargé de la direction du *Journal officiel*, du *Bulletin français* et du *Bulletin des Communes*.

Cette nomination a été accueillie avec une approbation unanime par toute la presse parisienne.

— M. B. Lévy, intendant général de l'armée, a été choisi par le ministre de la guerre comme délégué dans la commission de révision des traités de commerce avec les puissances étrangères.

— L'honorable M. Lisbonne, de Montpellier, le nouveau député israélite à la Chambre, y a déjà acquis une situation importante par ses vastes connaissances administratives et législatives, par son esprit libéral, mais conciliant et modéré. Il représente dignement le judaïsme français.

— La nouvelle synagogue de la rue des Tournelles ne peut encore être inaugurée; l'architecte a un déficit dans son devis, et il faut encore trouver de l'argent.

— Le successeur de feu le rabbin Bigart va être nommé, après qu'on aura fait élire les délégués chargés de concourir avec le Consistoire à cette nomination.

— M. Auscher, rabbin de Besançon, a été nommé membre du jury d'examen pour les brevets d'enseignement, et cela pour toutes les branches que le programme comporte.

— M. Arthur Picard, président de la communauté israélite de

la même ville, officier de la Légion d'honneur, a été nommé chef de bataillon dans l'armée territoriale.

— A l'occasion du mariage de sa fille, M. le baron A. de Rothschild, conseiller général du canton de Lagny, vient de faire don à l'hospice de cette ville d'une somme de 20,000 francs, dont le produit devra être employé exclusivement à créer un service de maternité dans cet hospice.

— La *Gazette des Tribunaux*, organe officiel de la police correctionnelle, est incorrigible elle-même.

Dans son numéro du 1er avril, elle rend compte d'une affaire de vol où a comparu, dit-elle, comme recéleur, « *un vieux juif* de soixante-dix ans, nommé Israël (ce qui aurait pu nous dispenser d'indiquer sa religion). »

Sans doute ; pourquoi ne s'est-elle donc pas dispensée ? Mais ses instincts d'intolérance n'y auraient pas trouvé leur compte.

— La veille de Pourim, M. le rabbin Bloch, de Remiremont, a prononcé dans son temple un discours qui était un éloquent et chaleureux appel en faveur de l'*Alliance israélite universelle*, et qui a dû produire un effet puissant.

Ce jeune ministre de Dieu se distingue par de grands mérites comme orateur religieux, comme homme d'esprit et comme savant théologien.

— On nous écrit d'Alger :

Aux derniers examens pour l'instruction primaire, trois jeunes demoiselles israélites ont été reçues, savoir Mlles Gugenheim, Narboni (indigène) et Ulmo, fille du membre du Consistoire et directeur du Talmud Thora. L'honorable M. Cohen Solal, qui nous transmet cette nouvelle, ajoute en parlant de M. Ulmo :

Ce digne coreligionnaire se dévoue, depuis vingt ans, à élever et à instruire la jeunesse israélite. De son institution sont sortis un grand nombre d élèves qui par leur instruction ont acquis des positions honorables et heureuses. Je m'honore moi-même d'avoir été l'un de ses élèves, et je saisis cette occasion pour lui témoigner ma vive gratitude et lui rendre hommage. Non-seulement il consacre son temps et ses forces à l'enseignement, mais aussi il s'occupe avec ardeur des intérêts généraux de notre communauté.

Les succès des trois jeunes filles nommées ci-dessus prouvent de nouveau le progrès intellectuel croissant de la famille juive. Il semble que le Dieu d'Israël a doté notre race de dons particuliers et qu'il veille toujours sur son peuple pour le glorifier aux yeux des nations.

— On lit dans la *Vigie algérienne :*

Dans le compte rendu de la dernière fête annuelle de la société de secours mutuels *la Famille*, nous avons fait connaître qu'une médaille d'honneur avait été décernée à M. Isaac Aboulker, l'un de ses administrateurs, en récompense des services qu'il a rendus à la mutualité, en la propageant parmi les israélites algériens ses coreligionnaires.

M. Aboulker faisant aussi partie du comité de bienfaisance israélite, les membres de ce comité de concert avec le conseil d'administration de la *Famille*, ont voulu lui donner un témoignage plus expressif de leur affectueuse estime, en lui offrant, hier soir, un punch dans une soirée intime, à laquelle n'assistaient que des membres honoraires et participants de ladite société. C'est à ce seul titre que nous avons pu prendre part à cette réunion toute confraternelle, dans laquelle ont été échangés les sentiments de la plus expansive cordialité.

M. Robe, président de la société *la Famille*, ayant pris la parole pour porter un toast au lauréat, a fait ressortir toute l'importance du concours dévoué des israélites à la cause mutuelle, et les en a vivement félicités.

Après lui, M. Aboulker, en quelques mots empreints d'une modestie qui rehausse son mérite a reporté sur tous les membres de la société l'honneur que lui avait fait le gouvernement de la République.

En terminant, il a précisé l'expression de sa gratitude, en portant un toast à la société *la Famille*, en la personne de M. Robe, son digne et dévoué président.

— Le même journal rapporte une agression déplorable dirigée, en pleine synagogue, contre M. Charleville, grand rabbin d'Oran, accusé d'être la cause de l'enrôlement des israélites dans l'armée.

— Un des principaux experts et marchands de tableaux de Paris, M. Léon Tédesco, épouse Mlle Hélène Goldschmitt, fille d'un marchand d'antiquités très-connu à Francfort. (*Figaro.*)

ALSACE-LORRAINE.

M. A. Schnéegans, rédacteur, et M. Fischbach, gérant du *Journal d'Alsace*, ont comparu, le 29 février, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg, et ont été condamnés chacun à un mois de forteresse, pour avoir critiqué l'intolérance religieuse du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin.

On se rappelle que malgré l'introduction légale du mariage civil en Allemagne, Son Altesse a fait savoir à tous les employés et fonctionnaires du grand-duché qu'elle entend « qu'ils remplissent tous leurs devoirs religieux en matière de mariage et de baptême, et qu'elle n'accordera à l'avenir de fonctions publiques qu'à ceux qui se conformeront à ces devoirs.

Le lendemain de sa condamnation, le *Journal d'Alsace* a dit ces nobles paroles :

« Quant à nous, frappés hier, nous reprendrons aujourd'hui notre voie, et nous continuerons avec fermeté à combattre pour les idées de tolérance et de liberté, ne prenant conseil que de notre conscience, et mettant au-dessus de tous les autres intérêts celui de la grande cause que soutient le XIXe siècle : la cause du progrès et de la lumière. »

— On écrit de Schirhofen au *Journal d'Alsace* :

Samedi dernier, notre commune était réjouie par une petite fête à laquelle elle n'est pas accoutumée. Grâce à notre intelligent maître d'école, M. Lévy, secondé dans son œuvre de bienfaisance par M. Metzger, la salle d'école avait été transformée en salle de spectacle, et nous avons eu le plaisir de voir nos écoliers devenir, pour une soirée, de petits artistes qui se sont fait applaudir. Ils ont joué *Haman*, œuvre tragi-comique d'un auteur allemand, mais empreinte d'une morale qui rappelle l'épisode biblique d'Esther. L'obligeance de M. le directeur du théâtre de Strasbourg a pour beaucoup contribué à ce succès enfantin, car, à la prière de notre excellent maire, il avait bien voulu mettre à notre disposition quelques costumes, qui ont fait le meilleur effet. Qu'il reçoive ici les remercîments sincères que nous lui offrons au nom de notre commune et surtout de nos pauvres, au bénéfice desquels était donnée la représentation. Un bal a terminé joyeusement la soirée, grâce au concours de quelques musiciens de la garnison de Haguenau.

Finalement, nos remercîments à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette œuvre de bienfaisance.

GRANDE-BRETAGNE.

M. Albert Sassoon a obtenu du prince de Galles l'autorisation d'ériger à Bombay la statue équestre de S. A. R., en souvenir de sa visite dans cette ville. La dépense est évaluée à 5,000 livres sterling.

— Une réunion du Comité central du *Testimonial* de sir Moses Montefiore a eu lieu dans la synagogue portugaise, Bevis Marks, pour prendre connaissance du rapport du Comité exécutif. Ce rapport déclare que les efforts du Comité ont abouti à une souscription totale de 10.682 livres, dont une portion est payable par annuités dans les années suivantes, et que la vente faite à Willi's rooms, l'été dernier, a produit 618 livres.

Le Comité exécutif recommande que les fonds disponibles soient employés à acheter des terres dans la Terre sainte, à y bâtir des

maisons, à y établir une caisse de prêts et à aider les habitants valides, dans les travaux de l'agriculture et dans leur commerce. Il recommande aussi, pour mettre à exécution ces projets, d'engager en Europe un ou plusieurs agents qui agiraient, en Palestine, d'après les ordres du Comité central.

BELGIQUE.

L'*Écho du Parlement*, journal de Bruxelles, a publié, dans son numéro du 27 mars, un article fort remarquable contre les feuilles judéophobes d'Allemagne, notamment contre la *Germania*, de Berlin. L'auteur de cet article dit : « Je suis juif, et, si l'on veut, un juif du Talmud, » puis :

Le Talmud ne contient aucune de ces monstruosités que les Eisenmenger et ses successeurs, Rohling et Schrœder, y ont voulu trouver. Ce sont des inventions fantastiques pour le besoin de leur cause ; il n'y a pas un mot de vrai dans tous ces paragraphes accusateurs. Les rabbins ont si souvent réfuté toutes ces méchantes accusations contre le Talmud, qu'on ne sait vraiment pas s'il faut s'étonner plus de la crédulité d'un public ignorant ou de la perversité odieuse des détracteurs de la religion juive. C'est un malheur pour les juifs que l'on connaisse si peu leur religion. Ce que l'on croit savoir d'elle n'est en général que ce que ses adversaires ont enseigné sur elle par esprit de parti. Il y a cependant eu en tout temps des esprits éclairés, parmi les non-israélites, qui ont su lui rendre justice, et il y en a heureusement de nos jours, qui, brisant les entraves des préjugés séculaires, apprécient la religion juive avec impartialité et jugent ses adhérents avec équité : ces derniers ne demandent pas davantage.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire l'article tout entier, qui est certes une des meilleures productions de ce genre que ces temps de persécution morale contre le judaïsme aient fait naître.

LUXEMBOURG.

M. Gabriel Mayer, membre du Consistoire israélite, a reçu du roi grand-duc la décoration de la Couronne de chêne, en reconnaissance du grand développement qu'il a su donner à la fabrication des gants dans le Luxembourg.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Le 23 février a eu lieu à Darmstadt l'inauguration de la nouvelle synagogue. A cette cérémonie ont assisté le prince héréditaire Louis de Hesse avec sa femme la princesse Alice (fille de la reine

d'Angleterre); plusieurs autres princes et princesses de la maison grand-ducale, les ministres et les autres dignitaires d'État, les autorités civiles, militaires, municipales et départementales, et le clergé protestant.

On a beaucoup admiré le splendide rideau de Hechal, vrai chef-d'œuvre de richesse et de bon goût, fourni par M. Kauffmann, libraire à Francfort.

— Par une prescription du ministre de l'Intérieur et de la Justice du 19 février, les individus en état de prévention et les condamnés à une simple détention pourront se nourrir eux-mêmes et à leurs frais. Mais les condamnés à l'emprisonnement ne jouiront pas de cette faveur, et les détenus juifs seront obligés de prendre les aliments *tréfa* de l'établissement, obligation qui n'existait pas auparavant.

Mais ces derniers sont exemptés de travail le sabbat et aux grandes fêtes juives : Pourim, fête des Semaines, anniversaire de la destruction de Jérusalem, Nouvel an, jour de Pardon, fête des Tentes, les deux premiers jours et le dernier jour de Pâque.

(Pourquoi pas aussi le septième jour ?)

Par contre, ils pourront s'occuper, les dimanches et fêtes chrétiennes, de travaux non bruyants.

— Les feuilles judéophobes disent toujours que la presse allemande est entre les mains des juifs. Or il résulte d'un examen minutieux, fait à Berlin, que quarante-huit journaux seulement, politiques, littéraires, scientifiques et autres, sont rédigés ou publiés par des israélites, et trois cent soixante-deux par des chrétiens.

— Les journaux israélites d'Allemagne racontent les horribles profanations commises, sans cesse, par des juifs polonais et galliciens, qui volent ou se procurent d'une autre manière des rouleaux sacrés (Sepharim) pour les vendre à des batteurs d'or qui s'en servent dans leur métier.

— Le Mecklembourg est toujours l'aimable pays de l'intolérance. Une demoiselle israélite de Schwerin avait voulu se présenter aux examens d'institutrice. Son père a reçu d'un fonctionnaire du ministère de l'Instruction publique la lettre suivante :

Par suite d'une décision sur la question, j'ai le regret de vous informer

que mademoiselle votre fille ne pourra être admise à l'examen d'institutrice, attendu que, d'après le règlement, l'examen dans la religion chrétienne fait partie intégrante des examens, et sans lequel aucun brevet de capacité ne peut être délivré, condition à laquelle mademoiselle votre fille ne peut naturellement s'astreindre.

— Un conseiller du tribunal de Berlin a publié une brochure intitulée : *l'International d'or*. On devine que l'auteur a eu en vue les juifs (même les chiffonniers et les mendiants), tous cousus d'or ! On apprend que l'administration de la communauté israélite s'est adressée au tribunal pour demander une mesure disciplinaire contre le conseiller en question.

— On se rappelle que le rabbin Halberstamm, de Neu-Sandez (Gallicie) et ses deux assesseurs, ont été punis de six semaines et un mois de prison, pour avoir frappé d'excommunication (*herem*) un commerçant juif nommé Joseph Ameisen, qui refusait de reconnaître la compétence du *Beth-Din* dans une affaire soumise au tribunal civil.

Les accusés en ont appelé à la Cour de cassation de Vienne, qui a confirmé la sentence des premiers juges, malgré les efforts des avocats Dr Markbreiter et Dr Neuda. Ce dernier, célèbre jurisconsulte israélite, en faisant ressortir l'impuissance et l'insignifiance des excommunications d'aujourd'hui, a dit que naguère encore il a été lancé contre les plus hautes têtes des excommunications foudroyantes, en comparaison desquelles celle du rabbin de Neu-Sandez n'était que jeu d'enfant.

— Dans une des dernières séances de l'association ouvrière de Berlin, un membre a proposé de refuser aux juifs leur admission, et d'obliger ceux qui s'y trouvent déjà de s'en aller. Il a dit que les juifs, par leurs manières peu convenables, causaient du trouble dans les réunions de l'association. M. François Dunker, député, a énergiquement combattu la proposition, qui a été repoussée.

RUSSIE.

La communauté israélite de Pétersbourg compte peu de membres permanents, dont un certain nombre sont indifférents, ne veulent rien savoir des affaires du culte, s'affranchissent de toutes les charges

qu'une communauté a à supporter. Le nombre des habitants israélites de cette ville s'élève à 25,000, dont 185 seulement contribuent aux besoins religieux. Par contre, les dons de quelques personnes sont importants. Ainsi M. le baron Horace Günzburg donne 4,740 florins par an, M. Pollakow 3,000, etc. M. Günzburg a également contribué pour 76,000 florins à la construction d'une nouvelle synagogue.

TURQUIE.

MM. les comtes de Camondo ont fondé à Constantinople, à leurs frais, une école de travail israélite.

— Le *Habazeleth* apprend que M. Artom, de Rome, est nommé ambassadeur d'Italie auprès de la Sublime Porte.

PALESTINE.

Par les efforts des M. Jacob Paskal, vice-consul d'Autriche, les notables des communautés des Aschkenasim et des Sephardim sont parvenus à acquérir, pour un prix modique, le champ où se trouve le tombeau de Simon le Juste (שמעון הצדיק משירי כנסת), situé hors de Jérusalem. Tous les israélites en éprouvent une grande satisfaction. Nos coreligionnaires ont l'habitude de visiter ce tombeau le 33e jour de l'Omer; mais ils ont été, dans ces dernières années, chicanés de diverses manières par le propriétaire du champ.

Le vice-consul Paskal a déjà montré dans plusieurs occasions une grande bienveillance envers les israélites, il est venu souvent à leur aide. Il mérite donc bien l'affection et la gratitude que les israélites de Jérusalem lui témoignent. (*Libanon*)

Pour toutes les nouvelles diverses,

S. BLOCH.

P. S. — M. Gaston May, de Nancy, vient d'être nommé agrégé près la Faculté de droit à Douai. Cette nomination, nous écrit-on, fait grand plaisir à Nancy, où il laisse de nombreuses et vives sympathies. Le jeune et savant professeur est fils de l'honorable M. Sylvain May, greffier du tribunal de commerce et membre, depuis bientôt trente ans, du Consistoire israélite de Nancy, où il a rendu de grands et précieux services.

AVIS. — Le Consistoire de Paris devant procéder à la nomination d'un quatrième rabbin dont la place a été récemment créée par le gouvernement, a décidé que les électeurs consistoriaux seront convoqués le 7 mai prochain, à l'effet d'élire quatre délégués, qui devront, aux termes du décret du 12 septembre 1872, concourir à la nomination du rabbin.

Les électeurs seront informés en temps utile de l'endroit où l'élection aura lieu et de l'heure de l'ouverture et de la fermeture du scrutin.

ANNONCES.

Le Directeur gérant : S. BLOCH.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIe Année N° 17 1er mai 1876

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם

(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

Voyage de sir Moses Montefiore a Jérusalem (suite).
Bulletin. — Le mois de mai et la fin de l'état de siége. — Recommandations religieuses pour les excursions — Les *Filles de Babylone*, par Louis Veuillot. — Un discours de Pie IX ; le jugement de Salomon. — Un pasteur libre penseur. — Prières turques pour la cessation de la crise financière. — Grands hommes faits juifs . . . . S. Bloch
Lettre pastorale du grand rabbin de France.
L'électorat israélite . . . . S. Bloch
Un événement de Paque . . . . Mlle Ida Goldberger
Encore l'affaire de Haguenau . . . . S. Bloch
Nouvelles diverses. — Paris, départements, Algérie, étranger.
Correspondance. — Une cérémonie au Beth-Hamidrasch.
Communications consistoriales. — Liste électorale ; élection rabbinique.
Avis consistorial. — Loterie de bienfaisance. — Initiation religieuse.
Annonces.
Charité israélite (voir au verso du titre).

Au prochain numéro : *Délibérations des administrations israélites de Paris du premier trimestre* 1876.
Nous devons ajourner au même numéro d'autres communications importantes.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

CHARITÉ ISRAÉLITE.

Les établissements religieux et charitables de la communauté sraélite de Paris ont reçu les dons suivants pendant les mois de mars et avril 1876 :

De MM. le baron Alphonse de Rothschild (dot pour une jeune fille), 1,500 fr.; A. Léon fils, 300; Hermann Mayer, 200; E. Oulif et Mme Mannheim, 500; Reitlinger père, 600; Lévy, 200; Gunzbourg, 1,000; Falleck, 300; de Rothschild frères, 2,000; le comte Cahen d'Anvers, 2,000; A. Crémieux, 1,200; Landau, 500; de la Peña, 100; Warschawsky, 1,000; Gobert Dalsace, 1,000; M. Rheins fils aîné, 100; Haarbleicher, 100; Reitlinger fils, 500; Winter, 200; Ochs frères, 200; Lévylier, 100; Léon Gustave, 170; A. Marx, 100; E. J. Albert, 100; Th. Lévy, 100; A. Cohn, 100; Deutsch, 300; Beyfus, 100; Akar, 100; Akar, 100; le baron Edmond de Rothschild, 1,000; A. Dreyfus, 200; M. Stern, 100; Stein, 100; J. Leven, 100; Dreyfus Dupont, 100. — De Mmes veuves Jacob Lévy, 100; Léopold Javal, 500; Ephrussi, 200; Heine, 2,000. — Total, 18,170 fr.

Obligations. — De MM. le baron Gustave de Rothschild, 5 obligations de l'emprunt consistorial; Rosenthal, 1 obligation de l'emprunt consistorial.

Dons pour Jérusalem. — De MM. Falleck, 100 fr.; Weill, rabbin de Versailles, 7 fr. 40 c. — Total, 107 fr. 40 c.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

VOYAGE DE SIR MOSES MONTEFIORE

A JÉRUSALEM.

(Suite.)

Les communautés d'Hébron et de Safed demandent instamment un médecin. Il y sera pourvu autant que possible.

Un Hakham se rend à Alger et en Barbarie afin de recueillir des dons pour les communautés sephardies. D'après ce que les rabbins Auerbach et Salant ont assuré à sir Moses, les pauvres appartenant aux communautés allemandes n'ont aucune part à ces dons. On fait observer cela pour rectifier certaines assertions produites dans ces derniers temps.

En ce qui concerne la location, pour trois ans, de logements de pèlerins de la part de la société בתי מחסה, le Comité local en donne toujours avis aux représentants de toutes les communautés, les priant de lui indiquer dix familles pauvres honorables pour occuper les maisons libres.

Avant son départ, qui eut lieu mercredi 18 août de grand matin, sir Moses chargea le Sopher de Chaslawitz d'écrire pour lui un nouveau Sepher Thora, qu'il commença lui-même en traçant le mot *Beréschith*. Le 20, il s'embarqua à Jaffa sur le vapeur français *le Tage*, et arriva, après une très-heureuse traversée, par Naples, Marseille et Paris, le 9 septembre, à Ramsgate, après une absence de trois mois.

Le rapport de sir Moses, occupant 148 pages, est une preuve éclatante de plus des sentiments pieux et de l'ardente sollicitude du noble philanthrope pour nos frères de la Terre sainte.

Il dit à la fin :

« En terminant cette narration, je considère comme un devoir

agréable d'informer tous les amis de Sion que j'ai eu de nouveau l'occasion de me convaincre de l'exactitude des communications que j'avais reçues sur mes questions du 15 octobre 5634. La grande estime que j'ai toujours éprouvée pour nos frères de la Terre sainte s'est maintenant doublée, si c'est possible ; de sorte que si vous me demandez : Sont-ils dignes d'assistance et la méritent-ils? je répondrai : « Indubitablement. » Sont-ils capables de travailler et y sont-ils prêts? « Sans doute. » Leurs dispositions intellectuelles sont-elles satisfaisantes? « Certainement. » Devons-nous, particulièrement comme israélites, les soutenir? « Apprenez, répondrai-je, des non-israélites, si nos saintes Écritures ne vous suffisent pas, quel degré d'assistance on accorde à ceux qui consacrent leur vie au service de Dieu. Jetez un regard sur les nombreuses donations charitables, les institutions magnifiques, les souscriptions annuelles de ceux-là, non-seulement à Jérusalem, mais dans toutes les parties du monde, émanant non-seulement d'individus, mais de tant de puissants souverains. Rappelez-vous la lutte qui éclata lorsqu'il s'agissait du privilége de réparer un couvent, tout pour l'unique objet : maintenir debout la religion. Et nous, israélites, resterions-nous en arrière en disant : Nous sommes tous gens pratiques ; que chacun travaille à Jérusalem ; nous n'avons pas besoin d'un peuple paresseux, penché sur les livres pour dire la doctrine divine, en pensant qu'il remplit ainsi ses devoirs de la vie, et attend nos secours !

« Les juifs à Jérusalem et dans toutes les parties de la Terre sainte travaillent ; ils sont même plus actifs que beaucoup de gens en Europe, autrement aucun d'eux ne resterait en vie. Mais si le travail n'est pas rémunéré suffisamment, s'il n'y a pas de marché pour les produits du pays, si la famine, le choléra et autres malheurs accablent les habitants, nous, israélites, à qui Dieu s'est révélé au Sinaï, nous devons, plus que tout autre peuple, nous occuper d'eux, les secourir et les relever de leur situation désolante. Si vous me demandiez : Nous voulons contribuer à former un capital destiné à leur donner autant d'appui qu'ils demandent ; nous sommes même prêts à faire des sacrifices personnels si c'est nécessaire ; quel plan proposez-vous pour remédier le mieux au

mal en question? je vous répondrais : « Faites d'abord ce qu'ils ont conseillé eux-mêmes ; mais en première ligne, commencez par la construction de maisons à Jérusalem. »

« Choisissez hors la ville un emplacement ; édifiez alors en forme de carré un nombre de maisons convenables, avec des améliorations européennes, et au milieu une synagogue, une école supérieure et un bain public. Ménagez devant chaque maison un espace assez grand pour planter des oliviers, des ceps de vigne et les légumes nécessaires, afin de donner ainsi aux habitants du goût pour l'agriculture.

« Les maisons devront produire un modique loyer, pour le recouvrement duquel il sera organisé une association solide en faveur des classes pauvres et ouvrières, du commerçant, du laboureur et de tout indigent qui le mérite ; mais deux pour cent devront être réservés pour le salaire d'un commis et d'un surveillant et pour les réparations des maisons.

« Si le capital suffit, on peut construire, sur le même plan, des maisons à Safed, à Tibériade, à Hébron, et organiser aussi, avec le produit des loyers, des maisons de prêts d'après les mêmes principes de sûreté. Et si votre entreprise réussit davantage, et que vous disposiez de 30,000 ou de 50,000 livres sterling, vous serez facilement en état d'acquérir, dans le voisinage de Safed, Pekée, Tibériade, Hébron, Jérusalem, Jaffa et Caïfa, autant de terres que vous voudrez, et vous trouverez dans tous ces endroits quantité de gens bien disposés à faire de l'agriculture. Il y a à Safed et à Tibériade seuls plus de cent soixante-dix personnes prêtes à s'y livrer ; Pekée et Caïfa en offrent également un bon nombre, et sans doute il y a à Jérusalem même des gens aimant à cultiver la terre. Si vous me demandez : Quel temps serait-il favorable pour commencer l'œuvre, en supposant que nous y serions disposés et que vos conseils nous guidassent? ma réponse serait : « Commencez tout de suite, commencez l'œuvre aujourd'hui même, si vous pouvez. »

« Nos frères ont été mis en éveil par vos promesses, parvenues à eux par les journaux des divers pays. Ces promesses les ont maintenus debout dans l'espoir que vous ne mettrez aucun retard à améliorer la situation des enfants de Sion. Maintenant ils s'écrient :

« Nous voici ! Donnez-nous des champs et du travail. Vous nous avez promis les deux ; nous sommes prêts, par amour de Jérusalem, à entreprendre les travaux les plus fatigants ; mais les chefs des communautés ne nous répondent point ; ils disent simplement, d'après les paroles du roi Salomon : « Des nuages et du vent sans pluie » נשיאים ורוח וגשם אין.

« Vous êtes ainsi, je le répète, obligés par un devoir sacré de ne pas les faire attendre plus longtemps. Commencez tout de suite la sainte tâche, et chacun qui se réjouit en Sion viendra à votre aide pour achever l'œuvre. » ומעשה ידינו כוננהו.

MOSES MONTEFIORE.

BULLETIN.

Nous sommes au joli mois de mai ; nous l'avons bien mérité après un hiver impitoyable, qui — gloire fâcheuse — sera renommé parmi les plus tristes et les plus désagréables des temps passés. Maintenant l'*état de siége* est levé ; nous ne sommes plus cloués sur place, chacun peut quitter son étroit et mélancolique logis pour se lancer, libre et joyeux, dans le vaste et riant domaine du bon Dieu. Après les inondations désastreuses des fleuves et des rivières, nous voilà inondés de soleil et de lumière, de souffle printanier et de vie. Les cœurs les plus abattus, les plus affligés, se relèvent, prennent courage et espèrent. La Synagogue retentit de l'hymne sublime de הכל יודוך ; toute la nature tressaille de bonheur, éclate en allégresse et chante les merveilles du Seigneur ; tous les êtres entonnent, dans un concert divinement harmonieux, les louanges du Très-Haut qui opère une résurrection miraculeuse de tout ce qui était anéanti et mort — הכל ירוממוך סלה יוצר הכל. Puisse ce Recueil aussi participer à la renaissance universelle, reverdir, refleurir et porter des fruits !

C'est l'époque où les habitants des grandes villes aiment à sortir de leurs murs enfumés et étouffants, respirer l'air pur et vivifiant du ciel. Pour les émigrations spéciales des israélites, le troisième

chapitre d'*Aboth*, que nous lirons samedi prochain, semble faire quelques recommandations importantes ; il dit :

« Sache d'où tu viens et où tu vas. » En effet, l'israélite qui se met en route ne doit pas oublier un instant d'où il vient : de sa famille et de sa maison, où les commandements divins sont encore fidèlement observés, et où une pieuse ménagère veille consciencieusement à l'accomplissement des prescriptions religieuses. Le voyageur israélite doit emporter son sanctuaire à la plante de ses pieds. Le salutaire souvenir de sa demeure et de sa communauté le fera réfléchir sérieusement sur le choix de l'endroit *où* il veut aller, afin de ne pas être exposé ou entraîné à violer la loi de son Dieu. « Sache où tu vas. »

« Trois hommes qui mangent à la même table et ne s'entretiennent pas de choses de la religion, c'est comme s'ils assistaient à un festin de sacrifices idolâtres. » Or, un israélite qui prend place à une table d'hôte prohibée, où il est entouré de convives étrangers à son culte, comment pourrait-il parler de Thora, de synagogue, des intérêts moraux et religieux du judaïsme ? N'est-il pas plutôt disposé à le cacher, à le renier ?

« Celui qui est en route et interrompt ses méditations en disant : Que cet arbre est beau ! que ce champ est bien cultivé ! celui-là, selon l'Écriture, compromet son salut. » Les charmes de la campagne parée de toutes ses richesses, la majesté imposante des hautes montagnes couvertes de fleurs ou de neige, la vue de panoramas ravissants et grandioses, tous les enchantements des vallées, des lacs et des forêts, ne doivent pas détourner la pensée du voyageur israélite de son Dieu, de sa foi, de son salut éternel. La création ne doit pas faire oublier le Créateur, ni l'œuvre l'Ouvrier. Mais lui-même, le vrai croyant, est la plus grande merveille au milieu de toutes les merveilles de la nature ; il est « un arbre aux racines puissantes, que tous les orages du monde ne peuvent ébranler, ainsi qu'il est dit : Ses feuilles fleurissent toujours ; il n'a point à s'inquiéter des chaleurs brûlantes, ni des années stériles, et il ne cessera de porter des fruits ». ולא ימיש מעשות פרי.

Les deux Sidroth — *acharé-moth* et *kedoschim* — que nous lirons également samedi prochain contiennent à leur tour des leçons précieuses, bien faites pour nous préserver en voyage de maint égarement dangereux. Il y a là des enseignements divins sur notre alimentation, la défense du sang et des bêtes mortes autrement que par la *schehita*, des lois relatives à la distinction que nous devons faire entre ce qui est pur et impur, à la sanctification personnelle de l'homme par une conduite morale irréprochable, surtout au repos du septième jour. « Vénérez vos père et mère et observez mes sabbats. » Le Dieu d'Israël met sur la même ligne le respect et l'amour dus aux parents — cette loi morale et sociale par excellence — et l'observation du sabbat, cette loi religieuse israélite fondamentale ; et justement cette loi est souvent mise en péril pendant les voyages de plaisir et de délassement. On se joint à une agréable société pour faire des excursions charmantes ; on se promène avec elle en voiture, à cheval, à âne ou en bateau ; on ne peut pas résister à d'aimables instances ; on oublie l'heure de la prière, on ne fait pas Kidousch, on veut se donner un עונג שבת, un « délice du sabbat », en violant la loi du sabbat !

C'est là surtout, au milieu de ces entraînements du dehors où toute gêne, la retenue ordinaire de la maison s'affaiblit et disparaît parfois, que la voix d'en haut nous dit ces dernières paroles de la Sidra : « Soyez saints, car je suis saint, moi l'Éternel, et je vous ai séparés d'avec les peuples pour que vous soyez à moi. »

En fait de sainteté, parlons un peu de M. Louis Veuillot.

Se faisant prophète infaillible et oracle poétique du ciel, il a publié les *Filles de Babylone, prophéties pour le temps présent, tirées d'Isaïe et mises en vers français* (?). On y remarque que lorsqu'il ne parle pas sa prose grossière habituelle et ne s'enivre pas de son vin bleu de tous les jours, il devient plus convenable envers les israélites et plus sévère pour la société chrétienne ; il dit ou plutôt chante :

> Dans l'âme de mes fils ma gloire est inconnue,
> Et mon nom trois fois saint lui-même est oublié !
> Comme un lourd animal vers la terre plié,

Le front bas, le cœur sourd, sans amour, sans prière,
Tout ce peuple abêti méprise la lumière.

Est-ce du peuple juif ou du peuple chrétien de nos jours que le Seigneur parle ici par la voix de son prophète? Qui des deux est le plus infidèle et le plus ingrat? qui des deux a le plus méprisé la grâce pour s'attacher servilement à la terre, aux idoles?

Et quels péchés y avait-il en Israël qui ne soient aussi les nôtres? En vérité, ce jugement de Dieu n'est-il pas aussi pour nous?

Je regarde : partout je ne vois que le vice,
Et la fraude partout, et partout l'injustice.

Vous d'abord, riches, malheur à vous!

Vous mangez l'orphelin et la veuve; l'usure
De la moelle du pauvre a nourri la luxure;
L'indigent pleure au seuil, et vous dites : Rions!
Vous ne rougissez plus de vos mœurs énervées;
En vos foyers, sous l'œil des femmes dépravées,
Vous appelez des histrions.

Après les riches, malheur aux corrupteurs du peuple, poëtes, artistes, faux docteurs!

Poëtes effrontés, puits d'obscènes paroles,
Mimes impertinents, lâches sculpteurs d'idoles,
Artistes sans pudeur inspirés des enfers,
Troupe esclave livrée aux services infâmes,
Malheur à vous! malheur, ô corrupteurs des âmes,
Féconds en ouvrages pervers!

Blasphémateurs enflés des venins de l'abîme,
Fous méchants qui, rêvant la gloire pour le crime,
Traitez de bien le Mal, traitez de mal le Bien;
Négateurs obstinés des célestes lumières,
Rebelles devant Dieu, Caïns parmi vos frères,
Nés de Satan, votre soutien;

Malheur! Car c'est par vous qu'un peuple se déprave;
Par vous plus criminel, son péché qu'il aggrave
Plus loin du repentir l'emporte chaque jour.

Entre tous, le péché de la femme vaniteuse, impure, adoratrice d'elle-même, qui s'offre comme une idole de chair au regard des hommes, ce péché déplaît au Seigneur. Il l'a dit :

Les filles de Sion
Excitent ma colère et mon aversion.
Elles me font rougir. Sachez-le, je déteste
La femme aux yeux hardis, au maintien immodeste,

Qui, par ses pas, son air, ses gestes affectés,
Par ses cheveux luisants avec art ajustés,
Par toute son étude et toute sa parure,
Allume dans le peuple un foyer de luxure.
Vous voulez qu'on vous voie, et j'ai les yeux sur vous!
Vos longs cheveux, objets de tant de soins jaloux,
Je les ferai tomber, et vous serez pelées ;
Et l'or et les rubans, les perles accouplées,
Les diamants taillés qui pendent sur le front,
Avec les longs cheveux pour jamais tomberont ;
Et je vous ôterai vos bracelets, vos bagues ;
Les voiles complaisants, menteurs en leurs plis vagues,
Les écharpes de soie aux dessins élégants,
Le fard et les colliers, les habits arrogants,
Je vous ôterai tout.
. . . .

Après avoir dit avec une sainte colère leur fait à Ninive, à Gomorrhe et à Tyr, l'auteur continue :

Mais nous, fils de Jacob, objets de la risée
Que tu mettais dans tes chansons ;
Nous les esclaves juifs, la race méprisée,
Nous, quand tu meurs, nous renaissons.
Oui, tes mains ont tenu Jérusalem captive,
Tes pieds ont souillé son saint lieu ;
Ta bouche aux dents de fer a broyé sa chair vive,
Ta lèvre a blasphémé son Dieu ;
Dans tes trésors, parmi d'infâmes effigies,
Tu gardais ses vases sacrés;
Tu les as pollués jusque dans tes orgies,
Par mille outrages exécrés.
Tu t'es fait un plaisir de sa douleur immense...
Mais l'Éternel comptait ses pleurs,
Mais ses pleurs rachetaient sa robe d'innocence,
Mais elle revit, et tu meurs.

Cette terrible apostrophe s'adresse à Babylonne l'*infâme;* mais elle nous fait penser, nous, à une autre ville moins éloignée, qui a absolument commis les mêmes crimes contre les « fils de Jacob », et dont M. Veuillot a aspiré et décrit les *parfums.*

Cependant, chassez le naturel... Le rédacteur en chef de la feuille ultramontaine a bientôt ressenti de nouveau les cruels effets de son

épouvantable judéophobie, et il s'est fait écrire de Berlin une lettre où il est dit : « Ils (les nationaux-libéraux) ont aboli les entraves à l'usure ; les juifs, les coupeurs de gorge, les prêteurs sur gages, les vampires, les sangsues, qui cherchent leurs victimes dans toutes les classes de la société, se sont enrichis d'une manière scandaleuse. » (*Univers* du 10 avril.) Nous voilà fourrés dans une jolie société et insultés par le Veuillot gazetier et gris de tous les jours, tandis que le Veuillot-Isaïe nous roucoule un tas de choses séraphiques.

Son journal, célébrant le triomphe du christianisme à la vue des foules se pressant dans les églises aux cérémonies pascales, dit (n° du 18 avril) : « Notre religion catholique propagée sans moyens humains » ; c'est vrai, mais par des moyens *inhumains*, les bûchers, les tortures, les supplices en masse, la confiscation et le pillage, la proscription et l'exil, l'oppression civile et politique, la condamnation de la liberté de conscience, toutes les violences honteuses, abominables, inouïes même chez les païens ;... non, ce ne sont pas des moyens *humains*... Vous avez raison.

Puisque nous sommes dans une si sacrée société, parlons du pape.

Les dames espagnoles qui ont rédigé une pétition pour demander le rétablissement de l'unité catholique (*Univers israélite*, 1er mars, p. 395) ont reçu de Pie IX une chaleureuse lettre de remercîment et de félicitation. Il dit à ses « chères et bien-aimées filles » qu'elles ont imité la mère dont parle l'Écriture, laquelle jadis, en présence du roi que l'Esprit saint appelle très-sage, ne permit pas que son fils fût coupé en deux morceaux, mais au contraire supplia le roi de décider qu'il fût conservé vivant et qu'il ne lui fût fait aucun mal. (Le pape, excellent orateur, cherche presque toujours les éléments de ses discours dans la Bible israélite, non dans ce qu'on appelle le Nouveau Testament.) « De la même manière, ajoute le chef de la chrétienté, vous avez déployé tous vos efforts contre ceux qui rappellent la perversité de la fausse mère ; vous avez contribué à conserver à votre nation l'unité de la foi,

c'est-à-dire à empêcher le partage de l'enfant que Dieu nous a donné, son Fils, né de la femme. »

Mais alors la France catholique, cette « fille aînée de l'Église », l'Autriche catholique, la Belgique catholique, le Portugal catholique, sans parler de l'Italie catholique, etc., qui toutes permettent dans leur sein l'exercice de divers cultes, sont donc de *fausses mères* dont la *perversité* a consenti au *partage de l'enfant?* Et la papauté elle-même, celle de Pie IX et de ses prédécesseurs, n'a-t-elle pas toléré, à Rome et dans les autres villes de ses États, la présence du culte juif, c'est-à-dire *le partage de l'enfant?* La papauté serait donc aussi une *fausse mère*, et son enfant serait donc réellement coupé en deux morceaux?

Nous ne le lui faisons pas dire.

Mais Salomon a dû être singulièrement surpris d'être mêlé à la pétition des dames espagnoles. Il est vrai que les femmes lui ont joué de bien vilains tours.

Nous apprenons, par le même numéro de la feuille cléricale, que Mgr Jordany, évêque de Fréjus, a démontré, dans une allocution de communion pascale, que le Décalogue est l'*unique moyen d'ordre et de salut.* Curieux et précieux aveux! Mais que devient alors le « hors de l'Église point de salut », puisque le salut se trouve uniquement dans le Décalogue, c'est-à-dire dans la loi divine donnée à Israël, dans le judaïsme, dans la Synagogue?

Voilà un pontife catholique qui rend un brillant hommage public à notre sainte religion; voici un prêtre luthérien qui cherche à lui enlever son plus beau titre de gloire :

Le *Journal d'Alsace* du 4 avril rend compte des conférences *libérales* faites dans une église de Strasbourg par M. Van Hamel, pasteur de Rotterdam. Il a parlé du *prophétisme en Israël*, expliqué par lui rationnellement, c'est-à-dire ne jouissant d'aucune révélation divine réelle. « Les prophètes, dit-il, s'appliquent (après la chute du premier temple) à relever, à encourager leurs compagnons d'infortune, à annoncer le rétablissement du peuple; mais, après la restauration, le prophétisme s'éteint peu à peu. Quelques siècles

plus tard, il reparaît dans Jean-Baptiste et enfin dans Jésus, qui est le grand prophète de l'humanité, celui qui a fondé la religion, *qui nous a révélé Dieu.* »

Et on dit pareille chose dans la chaire *de vérité!* N'est-ce donc pas Abraham, le patriarche israélite, le père des croyants, qui le premier proclama Dieu au milieu du paganisme, ויקרא בשם ד׳, et Noé qui l'adorait dans le sein de sa famille, tandis que le fils de Marie, par ses réponses évasives, équivoques, à double entente, et par ses réticences, a gravement altéré la vraie et pure croyance en un Dieu un et unique?

L'apôtre hollandais présente aussi le prédicateur de Nazareth comme « celui qui a fondé la religion ». Laquelle? Est-ce celle du conférencier passablement schismatique de Rotterdam, ou celle des calvinistes orthodoxes, dont M. Guizot fut un des pontifes, ou celle des méthodistes, des quakers, des mormons, ou des innombrables autres sectes protestantes qui pullulent en Suisse, en Angleterre et en Amérique, ou celle des catholiques romains ou des catholiques grecs, etc., etc.?

Nous aimons mieux, sans les approuver entièrement, les paroles suivantes de M. Van Hamel :

Il a montré dans les prophètes, dit son rapporteur, des hommes inspirés de cette idée, qu'Israël est le peuple élu d'un Dieu saint, et qui, au nom de ce Dieu, combattent tous les abus, défendent la justice et la vérité. Ils ont eu leurs faiblesses (?), leurs entraînements (?), leurs erreurs (?); mais, au milieu de ces misères humaines, ils ont levé haut leurs regards, ils ont lutté pour l'idéal, ils ont cru à l'avenir, au triomphe du bien.

L'orateur a dit en terminant : « Pourquoi n'aurions-nous plus de prophètes aujourd'hui?... Soyons donc leurs successeurs. » Merci, bon Hollandais.

Après avoir été chez les catholiques et les protestants, passons un instant chez les musulmans.

On écrit de Péra, le 21 mars : « La Sublime-Porte a invité le patriarcat grec et arménien, ainsi que le grand-rabbin, à faire dire des prières dans tous les temples de l'empire *pour la cessation de la crise financière.* »

Le bon Dieu pourra renvoyer la requête au sultan, en le priant d'aider à son tour à la diminution du fléau, en combattant l'affreux désordre et le gaspillage honteux qui existent dans toutes les branches de l'administration turque, surtout en se contentant d'une femme unique, au lieu de mille qui dévorent les revenus de l'État et les capitaux des malheureux créanciers étrangers. Avec une seule épouse, le commandeur des croyants n'aurait pas besoin d'entretenir une légion d'eunuques qui coûtent beaucoup et ne produisent rien...

Allah ne semblant pas vouloir exaucer les prières de ses fidèles et faire cesser la sécheresse persistant dans les caisses vides de l'empire, on s'adresse maintenant à d'autres divinités. C'est ingénieux et réussira peut-être. Sa Hautesse a sans doute lu dans la Bible ces paroles allèchantes : « L'Éternel avait fait trouver grâce au peuple auprès des Égyptiens, *qui lui prêtèrent.* » (Exode, XII, 36.) Alors le Turc dit aux Hébreux : « Priez donc que votre Dieu fasse autant pour nous, afin qu'à notre tour nous inspirions confiance aux capitalistes et trouvions de l'argent comme vos ancêtres, qui ne *promettaient* pas même de rembourser 50 pour 100!

A l'occasion d'une crise financière analogue qui sévit aussi sur les bords du Nil et pour le malheur de beaucoup des nôtres, le *Kladderadatasch*, journal humoristique de Berlin, a publié un morceau de vers dont la dernière strophe dit :

Pays d'Égypte, atteint un jour de dures plaies à cause d'Israël, aujourd'hui tu frappes douloureusement la race de Sem. A ton nom, le peuple du Seigneur, dispersé partout, tremble à l'heure qu'il est. Pays d'Égypte, tu es vengé !

Et puisque l'*Art poétique* dit :

Heureux qui, dans ses vers, sait d'une voix légère,
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère,

terminons cette causerie par quelque chose de divertissant.

Le *Vaterland*, feuille ultramontaine enragée de Bavière, pour faire encore mieux accréditer la fable de la domination universelle des juifs, a publié ceci :

« Le duc Decazes, le tout-puissant ministre de France, n'est

rien moins, par son extraction, qu'un juif *baronisé* et chef des Loges françaises, de même que son père fut, sous Louis XVIII, ministre, conservateur libéral et également grand maître des Loges. La famille s'appela originairement *Gluckberger* et arriva de Prusse en France. »

Certes, nous aimons bien mieux qu'on attribue au judaïsme des Napoléon, des Decazes, des Jules Simon, etc., que des gredins et des filous, des piliers de police correctionnelle et de cours d'assises; mais il n'est pas moins vrai que, pour humilier et punir un éminent dignitaire d'État français à cause de son esprit droit, éclairé, libéral, la feuille jésuitique de Munich invente un joli mensonge et lui adresse la parole du 3e chapitre d'*Aboth*, par où nous avons commencé : דע מאין באת « Sache d'où tu viens ! » Notre illustre ministre des affaires étrangères n'en rougira pas, pas plus que M. Disraeli ne rougit de sa naissance juive, lui, le premier ministre de S. M. Victoria, reine d'Angleterre et impératrice des Indes !

S. Bloch.

LE GRAND RABBIN DE FRANCE

AUX ISRAÉLITES ALGÉRIENS (1).

Chers Coreligionnaires,

Je remplis un devoir en vous adressant cette lettre. J'apprends que des israélites opposeraient à la loi française sur le recrutement un coupable mauvais vouloir, et que des manifestations hostiles, des scènes déplorables, auraient eu lieu sur plusieurs points de l'Algérie. Ma conscience s'en est émue, et elle me commande, au nom de vos intérêts les plus chers, de m'adresser à vos cœurs.

Quel est donc le motif que vous mettez en avant? C'est, dites-vous la question religieuse! Vous ne pourriez pas, sous les drapeaux, satisfaire à certaines prescriptions de notre culte. Vous oubliez donc, chers frères, que si la fidélité à nos dogmes est pour nous le plus saint des devoirs, que si vous devez les maintenir et les défendre au péril de votre vie, il n'en est pas de même des lois cérémonielles, qui, de l'aveu de tous nos

(1) Cette lettre pastorale est accompagnée d'une élégante traduction en hébreu. S. B.

docteurs, peuvent et doivent fléchir devant de graves nécessités? וחי בהם ולא שימות בהם — Que le Talmud a posé ce grand principe: דינא דמלכותא דינא « La loi du pays doit être notre loi? » — Que Salomon nous enseigne : ירא אלהים בני ומלך « Respecte Dieu et le souverain? » — Que Daniel a dit à un roi païen : « Dieu m'a sauvé de la dent des lions, parce que je n'ai manqué ni à sa loi *ni à la tienne?* » ואף קדמך מלכא חבולה לא עבדת?—Que le prophète Jérémie disait à ses frères, exilés comme lui à Babylone : « Concourez de tout votre pouvoir à la sécurité et au bonheur de cette ville, car dans son bonheur vous trouverez le vôtre? » כי בשלומה יהיה לכם שלום.

Il y a soixante-dix ans, mes frères, que ces vérités, aussi anciennes que la Bible et le Talmud, ont été proclamées à la face du monde par la plus auguste assemblée de rabbins qu'aient vue les temps modernes, par le grand Sanhédrin, composé de l'élite de nos docteurs; et depuis cette déclaration solennelle, nul israélite n'a songé à se dérober au service militaire, la plus grande des obligations qu'impose la patrie. Jouissant de l'égalité des droits, ils ont accepté l'égalité des devoirs; ils ont défendu avec courage, avec abnégation, avec joie, le pays qui les protégeait comme ses autres enfants; ils ont pris part à toutes ses guerres, à toutes ses épreuves, et plusieurs y ont même conquis un rang distingué, un nom glorieux. Et vous, mes frères, n'êtes-vous pas aussi les enfants de la France? Ne vous a-t-elle pas élevés au rang de citoyens? Et ce que Jérémie demandait aux Juifs *pour la Babylonie*, vous ne le feriez pas pour la France, pour une mère qui vous aime et qui vous protége!

Ce serait de la démence, de l'ingratitude; ce serait un crime. Vous étiez une population de parias voués à toutes les avanies, à toutes les persécutions; nulle sécurité ni pour vos biens, ni pour vos foyers, ni même pour votre vie : והיו חייך תלואים לך מנגד. La France est venue vous soustraire à ce joug abhorré; elle a transformé les parias en citoyens, les esclaves en hommes; elle vous a fait asseoir au banquet de la civilisation, vous a permis de marcher dorénavant la tête haute ואולך אתכם קוממיות; et vous répondriez à ces bienfaits par l'indifférence, par un coupable dédain! Non, ce n'est pas possible, et je ne le crois pas.

Je sais, mes frères, qu'il est toujours pénible pour une âme croyante de renoncer à des pratiques révérées; mais les Machabées en firent autant, et ils n'en sont pas moins restés glorieux dans notre histoire comme dans l'histoire du monde. Vous savez bien, d'ailleurs, que le sacrifice qu'on vous demande n'est qu'un sacrifice momentané, que vous pouvez rester fidèles non-seulement à tous vos dogmes, mais à toutes les pratiques qui peuvent se concilier avec les exigences du service. Ce tribut que la patrie réclame de vous comme de tous ses autres enfants, vous le lui devez autant qu'eux et plus encore, car elle a plus de titres à votre reconnaissance; vous le devez aussi au nom que vous portez, et que nous devons tous glorifier et faire honorer dans le monde. Voulez-vous donc

qu'on dise : La religion est un prétexte ; le vrai motif, c'est la pusillanimité ? Tandis que vos concitoyens supportent les rigueurs de la vie militaire, endurent les privations, combattent et meurent sous les balles ennemies, assurent votre repos au prix de mille fatigues et de mille dangers, vous vous abritez commodément sous vos pratiques religieuses, et vous récoltez les bénéfices sans participer aux charges ! A Dieu ne plaise que je pense ainsi, mes frères ! Mais d'autres le penseront ; vous amasserez ainsi contre vous un levain d'irritation, et vous changerez, ce dont Dieu vous garde, l'amour en haine !

Songez-y bien, chers frères, et prenez mes paroles à cœur. Il y va de votre salut, de votre honneur, de vos intérêts les plus précieux, des intérêts de cette religion même que vous invoquez et que vous compromettez en croyant la servir. La voix des prophètes, la voix du Talmud, celle du Sanhédrin et de l'histoire, vous le crient à travers les siècles ! Vous ne vous laisserez pas égarer par des conseils perfides, ni par les suggestions d'une religion mal comprise ; vous vous hâterez de mettre fin à des pensées et à des actes qui seraient une honte et un scandale pour Israël, un étonnement et une douleur pour la France !

Je vous envoie, chers frères, avec mes bénédictions pastorales, mes sentiments les plus affectueux.

L. ISIDOR,

Grand rabbin du Consistoire central des israélites français.

Pâque 5636 (avril 1876).

L'ÉLECTORAT ISRAÉLITE.

Nous avons vivement combattu, dès sa promulgation, le décret du 29 août 1862, constituant l'électorat consistorial. Les conditions qu'il prescrit ne répondent en rien au mandat qu'il confère. Des titres politiques, administratifs, civils et militaires, n'ont absolument rien de commun avec la fonction qu'il s'agit de remplir au sein du culte ; on devrait y exiger au moins un minimum de qualité religieuse israélite, comme cela se fait chez les protestants, aussi bien qu'on exige la qualité de Français pour être éligible. Mais tant que ce singulier et fâcheux décret n'est pas abrogé, il faut l'observer.

Or, une de ses dispositions (et c'est la seule où il soit question de culte) déclare électeurs consistoriaux ceux qui sont attachés, soit à titre d'administrateurs, soit à titre de souscripteurs annuels,

aux établissements placés sous l'autorité du Consistoire. En vertu de cette disposition, le droit électoral était accordé jusqu'ici à tous les membres des diverses associations de prière et de secours mutuels (*hébroth*); mais le Consistoire, par une nouvelle interprétation du décret, a limité ce droit aux souscripteurs des établissements désignés dans l'*avis* que nous avons publié deux fois ici même, et où les membres des associations ne figurent plus. Là-dessus, un peu d'émotion dans la communauté, parce que la décision consistoriale supprime, assure-t-on, 1,500 noms sur une liste de 3,000 électeurs.

Nous ne partageons pas cette émotion.

Si l'on a tort de ne pas imposer des conditions religieuses à l'électeur consistorial, à quiconque peut aspirer à la première place dans la Synagogue, on a raison d'exiger au moins qu'il contribue aux frais du culte et aux besoins de la bienfaisance israélite. Le membre d'une Hébra remplit-il cette simple et légitime obligation? Nous oserons répondre : Non. Sans doute, il paye une cotisation à la société dont il fait partie ; mais, dans certaines circonstances, il en obtient infiniment plus. Il est assisté par elle en cas de maladie, reçoit des prières et des honneurs religieux en cas de mort, et des secours matériels sont encore fournis à sa famille. Mais, objecte-t-on, le payement des officiants, des loyers et entretien des oratoires, n'est-ce pas contribuer au culte? Oui, au culte en quelque sorte privé, que chacun aime à avoir sous sa main, dans son quartier, à peu de frais, comme le culte de famille chez soi. Mais la communauté a besoin, pour l'honneur et la gloire du judaïsme dans une grande ville comme Paris, d'un culte public digne et même splendide, auquel tous les israélites de la capitale ont le devoir sacré de contribuer par un sacrifice réel. Est-ce qu'en Palestine, nos pères, qui avaient des lieux de prière dans leurs résidences, ne contribuaient pas largement à l'entretien du sanctuaire central de Jérusalem, où ils apportaient même personnellement leurs dons trois fois l'an? Et comment un grand culte public israélite général, demandant des dépenses considérables, pourrait-il exister à Paris si chacun dit : « J'ai ma Hébra, mon Minyan dans ma rue, dans ma maison, un étage au-dessus de moi... qu'ai-je à faire

une dépense superflue, inutile, pour un temple communal où je ne vais pas? »

Nous croyons inutile de rappeler à nos lecteurs que nous avons pour les Hébroth le plus grand respect, la plus vive sympathie, une affection profonde; nous les considérons comme une force et une bénédiction pour notre grande communauté, des foyers de piété, de fidélité et de religion, des refuges pour les saintes traditions israélites. Mais, justement pour cela, elles ne doivent pas, à notre avis, réclamer des bénéfices et des priviléges si contraires à leur noble esprit de sacrifice, de dévouement et d'abnégation.

D'un autre côté, il y a au milieu de nous une foule de gens extrêmement riches qui, toute l'année, ne dépensent pas une obole en faveur de notre culte, sauf lorsque, pour satisfaire leur orgueil, ils louent le temple pour un mariage à équipages et à diamants, comme on loue une salle de bal et de festin, ou lorsqu'ils demandent le concours de la communauté pour un enterrement luxueux. Le judaïsme ne doit rien accorder à ceux qui ne lui donnent rien, ni ne le connaissent que dans des cas de force majeure. Dès la constitution de la communauté israélite dans le désert, le plus pauvre dut contribuer, pour un demi-sicle au moins, aux frais du sanctuaire. Nous sommes convaincu que les sociétés religieuses de Paris ne voudront pas troubler l'union et la paix de la communauté par une réclamation dont la légitimité est dans tous les cas fort douteuse et contestable.

S. Bloch.

UN ÉVÉNEMENT DE PAQUE.

Monsieur le Directeur,

Veuillez me permettre d'évoquer un souvenir des siècles passés, une de ces traditions qui s'élèvent radieuses comme une hymne, charmantes et naïves comme une idylle de cette symphonie sombre, pleine de sanglots, d'accents douloureux, qu'on appelle « la vie d'Israël au moyen âge ».

On y rencontre souvent des types peut-être moins imposants

que ceux des Romains, mais plus grands dans leur simplicité. Ils n'avaient plus de patrie ; ils vouèrent leur amour à l'humanité. Le temple n'était qu'une ruine, mais ces hommes ne désespéraient point. D'une main ils tenaient nos drapeaux sauvés (1), et de l'autre ils soutenaient l'ange qui avait suivi Israël à l'exil, *la Charité*.

Le vieux Salomon représentait à Constantinople ce type. Favori du sultan, il ne s'humilia jamais devant son maître, mais devant les pauvres. Forcé de jeter un voile sur ses bienfaits, son regard d'une douceur angélique le trahissait malgré lui. Mais aussi personne n'était si heureux que lui, surtout au moment où notre histoire commence. Autour d'une table somptueusement mise, il avait réuni ses enfants et ses petits-enfants pour célébrer le Pesach. Il n'y avait que le père Salomon pour raconter ces histoires. Il en savait plus long que la Hagadah ; il y avait de quoi faire méditer les hommes, exciter l'intérêt des femmes et amuser les enfants, qui cependant ne cessèrent de guetter Élie le prophète, qui, d'après la tradition, visite les israélites en cette nuit. Tout à coup la porte s'ouvre. « Élie le prophète ! » s'écrient les impatients, heureux et effrayés à la fois, et tout prêts à se barricader derrière leur mère. Le père Salomon se lève tout interdit. Le nouveau venu porte l'épée d'un prophète : c'est le sultan.

Malgré son embarras, le maître de la maison fit à merveille les honneurs de chez lui. Avec le tact parfait d'un courtisan qui distingua plus tard lord Stair à la cour de Louis XIV, il continua, sur l'ordre du sultan, les cérémonies, n'omettant pas un seul détail, ne s'interrompant que pour en expliquer la signification à l'auguste hôte. Celui-ci trouva tout charmant et daigna accepter gracieusement trois pains pascals que Salomon lui osa offrir lorsqu'il s'apprêta à partir, au grand mécontentement du vizir, qui avait accompagné son souverain, la rage au cœur, chez le juif qu'il exécrait.

Salomon sentait fort bien qu'il était arrivé à l'apogée de la faveur impériale pour n'être pas saisi d'une frayeur secrète lorsque, le lendemain, on vint le chercher de la part du sultan. Il trouve le divan réuni et voit, en effet, gronder un orage terrible dans les

(1) La Thora. J'ai emprunté cette expression à l'excellent poëme *Hagbah*, par le Dr Risser.

yeux étincelants du sultan, dans les regards haineux et pleins de malice des courtisans.

L'orage éclata par cette question : s'il était donc vrai que ces pains, qu'il avait osé offrir au sultan, étaient faits avec le sang d'un enfant chrétien ? Salomon resta un moment comme atterré par cette accusation infâme; puis, rassemblant ses forces, il la rejeta avec cette éloquence ardente, sublime, qu'on ne puise que dans la vérité et dans l'innocence. Il remonta à la source de ces bruits, et, emporté par son indignation, il s'écria : « Vous voyez, seigneur, que c'est une invention de nos ennemis acharnés, des chrétiens, qui s'en servent pour égorger mes frères, pour les immoler à leur fanatisme. Un musulman n'a jamais accusé Israël de ce crime ! — Chien d'infidèle, s'écria le mufti, est-ce que je suis chrétien, moi ? Je répète que vous tuez des enfants pour vos cérémonies infernales. Me diras-tu encore que je ne crois pas au Coran ? » Salomon ne s'émut point. « Et moi je répète que tu es chrétien, et je le prouverai si l'on me donne du temps, repartit-il. — Il faut le tuer, le misérable, lui et sa race de chiens ! » cria le mufti hors de lui. Mais le sultan, qui se souvenait des cérémonies auxquelles il avait assisté la veille, qui connaissait Salomon et était convaincu de son innocence, retint par un regard impérieux les imprécations du mufti. « Je vous ferai justice à tous deux, disait-il. Soutenez-vous encore que les juifs se servent de sang ? — Oh ! je le soutiendrai jusqu'à la mort, je le prouverai, repartit le fanatique. — Eh bien ! dit le sultan, avant de frapper, nous laisserons aux accusés le temps de se justifier. Si Salomon prouve que vous êtes un renégat, ils seront épargnés ; mais malheur à eux s'il ne le peut pas ! Il sera puni comme meurtrier et calomniateur d'un fidèle serviteur du prophète. D'aujourd'hui à un an il faut que tout s'éclaircisse; voilà le temps que je vous accorde pour chercher des preuves. »

Les deux parties durent se contenter de cet arrêt, qui ne tenait guère du roi Salomon, mais était assez juste et généreux pour un sultan. Le mufti savait bien employer tous les moyens pour se procurer des preuves et des témoins, et savourait d'avance sa vengeance, car Salomon ne put rien trouver. Il était donc bien le plus fidèle des fidèles. Le sultan prêtait tout le secours possible à l'israé-

lite, qu'il voulait sauver ; on fit surveiller toutes les démarches du mufti : impossible de découvrir la moindre trace. Cependant les semaines, les mois s'écoulent avec une rapidité effrayante. Salomon ne cache plus à ses coreligionnaires le danger où sa fougue les a précipités, et partout des prières ferventes s'adressent à Dieu, qui seul peut les sauver.

Cette fois Salomon vit arriver avec terreur la fête saluée avec tant de joie auparavant. Les larmes aux yeux, il célébra le Pesach seul, car son cœur était trop navré de tristesse et d'amertume pour qu'il songeât à inviter ses enfants. Ses pensées erraient bien loin de l'Égypte, ne s'attachant qu'à une idée fixe, dévorante. Mille projets se croisent dans son cerveau. Mais bientôt, fatigué par ces efforts et par les insomnies, sa tête tombe sur le bras qu'il appuie sur la table; tout se brouille dans son esprit, le passé et le présent, et ses yeux se ferment. Une main qui s'appesantit sur ses épaules l'éveille soudain ; une voix l'appelle. A ces accents, il se relève en sursaut, car il a reconnu le sultan. « N'as-tu rien trouvé ? demande celui-ci avec compassion. — Rien, seigneur, aucun indice, rien, rien, si ce n'est le songe assez étrange que j'ai eu en ce moment-ci. — Raconte-le-moi, dit le sultan. — J'ai rêvé que nous étions dans le jardin du mufti. Dans une allée, auprès d'un oranger, je vois un banc en pierre sculptée ; je mets la main sur une des figures, un ressort joue, le banc tourne et laisse voir un escalier qui me mène dans un souterrain où je vois le mufti avec un autre homme tonsuré prier devant une croix. » Le sultan fut frappé de tout cela. « Viens, Salomon, dit-il; nous chercherons. » Accompagnés de quelques hommes, ils se mirent en route. Sans faire de bruit, ils pénétrèrent dans les jardins du mufti. Salomon, quoiqu'il y fût pour la première fois, s'orienta à merveille dans les mille détours qu'ils offraient, et, à leur grande surprise, ils trouvèrent l'allée et le banc qu'il avait indiqués et décrits. Il chercha le ressort, le fit jouer, et tous descendirent par un escalier. Ils trouvèrent un souterrain converti en chapelle; un prêtre était devant l'autel; un autre homme était à genoux et priait. Au bruit qu'ils firent en entrant, celui-ci se retourna. Un cri, semblable à celui d'un malheureux que la main d'un sauveur arrache des vagues qui l'engloutissent,

s'échappe de la poitrine de Salomon. Cet homme, c'était le mufti !

Tout l'échafaudage de sa méchanceté tomba de lui-même; les juifs et Salomon étaient sauvés. Mais, en mémoire de cet événement miraculeux, il ordonna à ses enfants de le raconter chaque Pesach à leur famille ; et voilà comment cette tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours dans notre famille, où l'on accomplit pieusement la volonté du père Salomon.

IDA GOLDBERGER.

ENCORE L'AFFAIRE DE HAGUENAU.

Nous nous sommes abstenu de reproduire toutes les plaintes qu'on nous avait adressées contre l'administration de la synagogue de Haguenau, qui reste en place malgré l'expiration de ses pouvoirs et les vives réclamations d'une partie considérable de la communauté ; nous espérions contribuer par notre réserve au rétablissement de la paix, si regrettablement troublée. Il n'en est pas ainsi malheureusement jusqu'à présent ; et puisque l'*Israélite* de Mayence s'est rendu l'organe de ces plaintes, nous croyons devoir ne plus les passer sous silence.

L'administration a aboli l'usage antique et solennel de la procession des Sepharim le jour de Simchath-Thora ; elle a interdit aux fidèles de réciter la Haphtara, bien que le motif qui a fait adopter pareille mesure dans un temple de Paris n'existe point ici ; elle a supprimé le Iozer de l'office divin du samedi où il y a une *berith milah;* elle a décrété toutes ces réformes en vertu de son bon plaisir ; elle avait aussi attaché à la synagogue un bedeau qui violait publiquement le sabbat. Mais ce n'est pas tout. Parmi les bouchers israélites s'en trouve un qui fournit l'armée et les établissements publics; l'administration a défendu au Schohet de la communauté de saigner ses bêtes. Le boucher a écrit au rabbin pour solliciter le retrait de cet ukase, autrement il serait forcé, pour remplir les obligations de sa profession et ses engagements, de faire abattre ses bœufs à coups de marteau. Sa démarche est restée sans résultat, et il est forcé de se servir de la massue, en violation de notre loi religieuse. Et cette contrainte morale incroyable émane d'une autorité israélite !

Sans doute, nos sages ont bien recommandé de ne point se séparer de la communauté — אל תפרוש מן הצבור. Mais qui sont ceux qui s'en séparent? Est-ce que ce sont ceux qui restent fidèles aux traditions religieuses de nos pères et de nos docteurs, à notre histoire et à notre divine foi; qui restent unis de cœur et d'âme à l'antique et vénérable sanctuaire d'Israël dont les fondements sont creusés dans le Sinaï même, ou bien ceux qui s'en éloignent et se séparent de la communauté, de milliers de pieuses générations qui nous ont précédés, et de millions d'israélites qui vivent encore? En vérité, ceux-ci seuls sont les séparatistes, les dissidents, les déserteurs! Et cela s'applique surtout aux nombreuses communautés d'Allemagne où la minorité a été obligée de se constituer en société religieuse à part, de quitter un culte profané et une chaire qui blesse leur conscience et tous leurs sentiments israélites. Le « ne séparez-vous de la communauté », enseigné par Hillel, s'adresse uniquement aux prétendus réformateurs, aux démolisseurs de l'édifice sacré et historique du judaïsme, et qui causent une nouvelle ruine de Jérusalem.

A Soultz-sous-Forêts aussi les choses n'ont pas changé, et la communauté est aux prises avec le Consistoire au sujet du droit électoral qu'elle réclame vainement, et auquel le Consistoire oppose son *non possumus*.

Ce qu'il y a de singulier dans cette affaire, nous écrit-on, c'est que le rabbin de la localité prend part à ce conflit, où il n'a pas à intervenir. Les attributions des commissions administratives ne concernant que la police et les finances du temple, il est très-regrettable qu'un guide spirituel s'y mêle et veuille exercer une espèce de pouvoir temporel dans la communauté, ce qui doit nuire nécessairement au respect et à la vénération dus au chef du culte. On blâme avec beaucoup de raison le clergé catholique lorsqu'il cherche à s'immiscer dans les affaires politiques; MM. les rabbins non plus ne devraient figurer dans les questions et les luttes administratives.

Nous nous permettrons de recommander respectueusement à MM. les rabbins les paroles suivantes, écrites récemment par le cardinal-archevêque de Paris :

Les ministres de la religion font sagement d'éviter tout ce qui

pourrait compromettre le ministère sacré dont ils sont investis pour le bien de tous.

Nous espérons encore que le Consistoire de Strasbourg, composé d'hommes sages et dévoués, donnera satisfaction aux justes réclamations des israélites de Haguenau et de Soultz.

S. BLOCH.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

M. Ernest Hendlé, ancien préfet, gendre de M. Albert Cohn, a été nommé préfet du département de l'Yonne par décret du 13 avril 1876.

Cette nomination est un nouveau et brillant hommage rendu aux mérites exceptionnels de notre jeune et éminent coreligionnaire. Appelé à la préfecture de Loir-et-Cher par M. Thiers, son extrême délicatesse lui avait fait un devoir de se retirer volontairement lorsque l'ancien président de la République a quitté le pouvoir. Mais il a laissé dans le département le souvenir d'une grande sagesse, d'un noble caractère, d'un talent administratif hors ligne, d'une sollicitude paternelle pour les intérêts et le bien-être du pays confié à ses soins et à son patriotisme, surtout d'une conduite remarquablement digne, louable, prudente, au milieu d'une population ardemment catholique, administrée par un haut fonctionnaire israélite!

Ces mérites distingués lui ont valu sa nomination nouvelle par un autre illustre président de la République.

Coïncidence frappante : pendant de longues années, le département de l'Yonne fut représenté au Corps législatif par un député israélite, feu M. Léopold Javal; et maintenant il a également un israélite pour premier magistrat!

Inutile de dire que cette nomination cause une satisfaction profonde au judaïsme français. On voit que les principes de justice, de tolérance et d'égalité des citoyens devant la loi, devant les devoirs et les droits, règnent toujours dans notre patrie bien-aimée; que la France est toujours la France, et que les portes de l'enfer ultramontain ne prévaudront pas contre elle.

Par décret du 15 avril 1876, le Consistoire israélite de Nancy (Meurthe-et-Moselle) a été autorisé à accepter la donation d'une rente de 100 francs sur l'État, faite par la dame veuve Jacob à la communauté israélite de Nancy.

— M. Camille Sée, ancien sous-préfet, a été élu membre de la Chambre des députés pour l'arrondissement de Saint-Denis par 6,606 suffrages.

— M. Blum (Nathan), capitaine au 129e régiment d'infanterie de ligne, a été nommé chef de bataillon au 105e.

— M. Alfred-Léonard Lévy, de Strasbourg, a été nommé lieutenant dans l'armée territoriale.

— M. James Darmstetter, élève diplômé de l'École pratique des hautes études, a obtenu à l'Académie des inscriptions et belles-ettres le prix Lalande-Guerineau pour un essai sur la mythologie de l'Avesta.

— Il est un peu tard pour parler encore de la dernière fête de Pâque, qui d'ailleurs n'a rien offert de particulier à Paris; et, pour célébrer maintenant un *Pesach scheni*, il n'y avait peut-être personne dans notre pieuse Kehilla qui ait été טמא לנפש ou בדרך רחוקה.

Aux offices du premier et du huitième jours, le temple de la rue de la Victoire était comble; pas une place n'était restée inoccupée. Il faut dire aussi que c'était dimanche et fête chrétienne... ce qui explique bien des choses.

M. le grand rabbin Zadoc Kahn a prêché le premier jour; nous ne l'avons pas entendu, mais nous savons qu'il a eu un succès immense, et qu'il a de nouveau affirmé son talent oratoire hors ligne.

Le huitième jour, M. le grand rabbin de France est venu clore dignement nos saintes solennités en prononçant un de ces sermons chaleureux, entraînants, irrésistibles, qui transportent et enflamment les cœurs. Il a fait entendre de hautes et précieuses vérités, surtout celle-ci : que les sentiments religieux ne suffisent pas pour faire un vrai israélite, mais qu'il faut l'action, la pratique, au moins les pratiques essentielles, fondamentales, sur lesquelles il ne saurait y avoir divergence d'opinion...

Ce remarquable discours est certainement resté profondément gravé dans l'âme des fidèles, et par les belles instructions religieuses de nos pasteurs le premier et le dernier jour de la fête, a été accomplie cette parole de l'Écriture : ביום הראשון מקרא קודש וביום השביעי מקרא קודש יהיה לכם (Exode, XII, 16).

— La Société de la *Loi sacrée*, une des plus importantes et plus anciennes de la communauté de Paris, celle qui accomplit le plus de bien religieux et charitable, s'est réunie en un brillant banquet le 30 mars dernier. MM. les grands rabbins Isidor et Zadoc Kahn y

ont paru et ont prononcé d'éloquentes allocutions, tandis que M. Philippe Ulmann, président, et M. Henri, vice-président, ont porté des toasts spirituels, vivement applaudis. Nous apprenons que l'honorable M. Lévy-Bing, membre de la Société, a rédigé un magnifique compte rendu de cette belle fête de fraternité et de bienfaisance israélites.

M. le sénateur Adolphe Crémieux aussi s'est fait recevoir membre de la *Loi sacrée.*

— Nous croyons savoir que le Consistoire de Paris a décidé qu'il considérerait comme électeur toute personne qui, jusqu'au 31 mai, aurait déclaré prendre une place au temple de la rue des Tournelles au moment de son ouverture au culte, ainsi que toute personne qui souscrira d'ici au 31 mai à l'un des établissements charitables de la communauté du ressort du Consistoire.

— On lit dans le *Journal officiel :*

« M. le comte Cahen d'Anvers et M. Warschansky, à l'occasion du mariage de M. A. Cahen d'Anvers avec Mlle Warschansky, ont mis, pour les œuvres de bienfaisance du 7e arrondissement, une somme de 2,000 francs à la disposition du maire, M. Arnaud (de l'Ariége). »

— Mme Léopold Javal a fait remettre à M. le directeur de l'assistance publique la somme de 500 francs pour les pauvres de Paris.

— M. le baron J. Vitta, de Lyon, vient de faire un don de 1,000 francs à la maison de refuge pour les vieillards, en mémoire de M. Octave Tedeschi, son ami d'enfance, décédé le 1er avril, à l'âge de 57 ans.

Le vertueux défunt, frère de feu le grand rabbin de Trieste, a emporté dans la tombe l'estime et la haute considération de tous les honnêtes gens. Son esprit élevé, son caractère aimable et sa droiture de cœur lui avaient conquis toutes les sympathies. A son convoi funèbre, où figuraient plus de trois cents personnes, M. le grand rabbin Weinberg s'est rendu l'organe des sentiments de regret et d'affliction de toute la communauté de Lyon. Que la mémoire du juste soit bénie !

— On lit dans le *Figaro :*

« Hier, à quatre heures, rue Saint-Martin, le sieur Lazare Picard, placier, a glissé, et, en tombant, s'est frappé la tempe si violemment sur l'angle du trottoir que la mort a été instantanée. »

— A une récente vente publique d'une grande bibliothèque, *les Mœurs des israélites*, par l'abbé Fleury (Paris, 1690), ont atteint le prix élevé de 4,900 francs. On voit que les mœurs juives sont estimées haut.

— On nous écrit de Bayonne :

« En vertu d'une décision de M. le ministre de l'instruction publique, et conformément aux propositions adoptées par M. le rec-

teur de l'Académie, des récompenses honorifiques, approuvées par le Conseil départemental, ont été décernées à deux instituteurs communaux de l'arrondissement.

« Nous sommes heureux de voir figurer en premier ordre l'instituteur de l'école israélite de notre ville, qui a obtenu une mention honorable.

« M. le ministre a certainement fait acte de justice en récompensant le zèle avec lequel M. David Lévy dirige depuis quatre ans notre école communale.

« Dernièrement, M. le préfet, après avoir visité l'école et interrogé sur diverses branches les élèves, manifestait à M. Lévy sa satisfaction et l'encourageait à continuer cette direction intelligente dont il était heureux de constater les bons résultats. »

— On lit dans le *Moniteur de l'Algérie* du 5 avril :

Le dernier bulletin de l'instruction publique de l'Académie d'Alger contient le texte d'un règlement des écoles israélites dites Midraschim, que le ministre de l'instruction publique a adopté sur l'avis du Conseil supérieur et d'après la proposition de M. le recteur de l'Académie d'Alger.

A l'avenir, les Midraschim se trouveront soumises à la surveillance de toutes les autorités scolaires. Ces écoles ne pourront être ouvertes qu'en vertu d'une autorisation rectorale, et toutes les prescriptions en usage dans les écoles françaises relativement au contrôle des élèves, aux soins et précautions hygiéniques à prendre, et à la salubrité des locaux, sont étendues aux écoles israélites, à qui ledit règlement restitue leur véritable caractère en les astreignant à l'enseignement religieux. Il est donc interdit aux Rabbi de recevoir les enfants de 6 à 13 ans pendant les heures où les écoles communales laïques sont ouvertes, et d'y admettre des jeunes filles.

— M. Charleville, grand rabbin d'Oran, a publié une très-éloquente lettre pastorale pour rappeler énergiquement à nos coreligionnaires algériens le devoir du service militaire, afin d'être à même de contribuer, le cas échéant, à la protection et à la défense de la France, qui leur a donné, avec la liberté, la dignité humaine. Il a cité ce fait mémorable que, lorsque la question du dévouement que l'israélite doit à sa patrie et son devoir de la défendre fut portée devant le Sanhédrin, les vénérables rabbins qui le composaient, les Zinsheim, les Ségri, les Worms et tant d'autres, émus du doute qui semblait s'élever à cet égard, se dressèrent sur leurs siéges, et, la main tendue, ils s'écrièrent d'une voix unanime : « *Jusqu'à la mort !* »

M. le grand rabbin a aussi rapporté cette déclaration du même Sanhédrin : « Tout israélite appelé au service militaire est dispensé par la Loi, pendant la durée de ce service, de toutes les observances religieuses qui ne peuvent se concilier avec lui. »

ALSACE-LORRAINE.

Dans les dépenses du budget de la ville de Strasbourg pour 1876 se trouvent 1,200 fr. pour indemnité de logement au grand rabbin, et 500 fr. de subvention au Consistoire israélite.

GRANDE-BRETAGNE.

Sir Nathaniel de Rothschild a présidé une réunion tenue à l'Asile israélite, à l'effet d'engager nos coreligionnaires à venir en aide au *Board of Guardian* et pour nommer un comité d'examen.

La réunion a voté des remercîments à sir Nathaniel de Rothschild pour la bonté avec laquelle il a accepté la présidence et les excellentes paroles qu'il a fait entendre. Il a dignement répondu à cet hommage.

— Le *Board of Deputies* a décidé de présenter au roi Alphonse, par l'entremise de l'ambassadeur anglais à Madrid, une pétition pour demander la révocation de l'édit par lequel les juifs furent expulsés d'Espagne en 1492, avec défense d'y jamais revenir.

L'Association anglo-juive, présidée par M. le baron Henry de Worms, fidèle gardienne des intérêts israélites dans le monde, avait déjà fait une démarche analogue avant qu'elle ait été proposée au *Board*.

Le *Times* du 19 avril a publié à ce sujet un grand et remarquable article que nous ferons connaître à nos lecteurs.

BELGIQUE.

Parmi les belles institutions de bienfaisance de la communauté de Bruxelles figure en première ligne la Maison de retraite pour les vieillards israélites, fondée l'année dernière par l'inspiration et les efforts de M. le grand rabbin Astruc. Il a trouvé dans sa communauté, et même ailleurs, un concours empressé, magnanime, digne de tout éloge, pour réaliser la charitable et sainte œuvre qu'il avait conçue.

L'établissement vient de publier son premier compte rendu moral et financier, qui est très-satisfaisant. Les recettes, depuis le 1er février jusqu'au 31 décembre 1875, se sont élevées à 22,444 fr., dont 6,123 fr. contributions des pensionnaires, et les dépenses (y compris les frais de premier établissement) ont été de 20,459 fr.

Cette institution de touchante fraternité religieuse fait vraiment honneur au judaïsme belge.

Pour toutes les nouvelles diverses,

S. Bloch.

CORRESPONDANCE.

Paris, le 23 avril 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Le samedi, 15 avril, l'oratoire de la Société des *Études talmudiques* (Beth-Hamidrasch) se trouvait trop petit pour contenir la foule de ses membres désireux de prendre part au témoignage de sympathie qu'allait recevoir le président de la Société, M. J. Federman, qui, depuis vingt-cinq ans, la dirige avec autant de zèle que de dévouement.

A l'issue de l'office de Min'ha, une superbe médaille d'or lui a été offerte au nom de la Société par M. Dreyfus, doyen des membres. En quelques paroles remplies d'une émotion qu'ont bientôt partagée tous les membres présents, M. Federman a vivement remercié ses collègues et cosociétaires de l'honneur qu'ils venaient de lui faire, déclarant pourtant qu'il ne croyait pas l'avoir mérité, car, dit-il, « j'ai toujours agi לשם שמים, je n'ai fait que mon devoir, et il n'est pas besoin de récompense pour cela. »

Un magnifique discours de M. le rabbin Weiskopf a dignement clos cette cérémonie, qui a laissé dans notre esprit un souvenir des plus émouvants et des plus consolants, car elle nous a prouvé que dans ce Paris qu'on semble vouloir bouleverser à force de réformes et d'innovations, il reste encore un noyau honorable d'israélites sincères et convaincus, fidèles observateurs de notre sainte religion et de toutes ses prescriptions.

Agréez, monsieur le rédacteur, etc.

Un membre du *Beth-Hamidrasch*.

COMMUNICATIONS CONSISTORIALES.

Le Consistoire israélite de Paris a l'honneur d'informer les membres de la communauté israélite de la circonscription de la Seine que la liste électorale restera exposée au parvis du temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth *jusqu'au* 31 *mai inclusivement.*

Les électeurs sont priés de vouloir bien s'assurer de leur inscription sur la liste électorale.

Le Consistoire de Paris a l'honneur d'informer les électeurs de la communauté de Paris que l'élection de quatre délégués pour concourir avec le Consistoire à la nomination d'un rabbin adjoint, qui devait avoir lieu le 7 mai, est ajournée au 14 mai 1876, à la mairie du IXe arrondissement, 6, rue Drouot (salle du Piquet).

AVIS. — L'administration consistoriale de bienfaisance israélite, chargée d'organiser, de concert avec une société de dames charitables, la loterie annuelle instituée au profit des établissements de bienfaisance de la communauté de Paris, a l'honneur d'informer le public que l'exposition des lots offerts à cette loterie aura lieu place du Château-d'Eau (aux Magasins-Réunis), dimanche 30 avril, lundi et mardi 1er et 2 mai, et que le tirage de la loterie aura lieu mercredi 3 mai, à midi précis, dans le même local.

On peut se procurer des billets chez les dames patronnesses.

AVIS. — Les examens pour l'*initiation religieuse* auront lieu au temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, à *deux heures* de l'après-midi, les jours indiqués ci-après :

Jeunes garçons. Lycées et pensionnats, jeudi 4 mai; familles, jeudi 11 mai.

Jeunes filles. Pensionnats, lundi 8 mai; familles, lettres A à H, lundi 15; lettres I à L, mercredi 17; lettres M à Z, jeudi 18.

ANNONCES.

Le Directeur gérant : S. BLOCH.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIe Année N° 19 1er juin 1876

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם

(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

BULLETIN. — La fête de la Révélation. — Le prosélytisme israélite. — Le sermon du Sinaï et celui d'une autre montagne. — Le crucifiement de Jérusalem. — Un saint rabbin. — Saint Veuillot qui se dérange. — Une lettre ultramontaine de Munich. — La réunion de la communauté de Paris. — Les trois colonnes du monde. — L'épreuve par les eaux amères. — Victor Hugo et rabbi Yéhouda. . . . . S. Bloch

LE DRAME DE TUNIS.

ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE. — Bulletin d'avril.

BIBLIOGRAPHIE. — *Dibre Jeremiah*. — *Récréations israélites*.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — Un livre de M. Émile Soldi.

NOUVELLES DIVERSES. — Paris, départements, Algérie, étranger.

ANNONCES.

CHARITÉ ISRAÉLITE (voir au verso du titre).

La lettre de Strasbourg en date du 12 mai, signée : *un abonné*, ne peut être insérée si son auteur ne se fait pas connaître au directeur du journal.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris, les départements et l'Algérie { Un an, 20 fr. / Six mois, 11 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. Six mois, 13 fr.

Annonces littéraires : 1 fr. la ligne.

Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.

---

*EN VENTE AU BUREAU DE L'*UNIVERS ISRAÉLITE :

La Foi d'Israël, *ses dogmes, son culte, ses cérémonies et pratiques religieuses, sa loi morale et sociale, sa mission et son avenir*, par S. Bloch. — Un fort volume in-8°, prix : 4 fr.; pour les départements et l'Algérie (franc de port), 4 fr. 80 c.; pour l'étranger, les frais de port en sus.

CHARITÉ ISRAÉLITE.

Les établissements religieux et charitables de la communauté israélite de Paris ont reçu les dons suivants pendant les mois d'avril et mai 1876 :

De MM. Samson, 500 fr.; le baron de Morpurgo, 500; Warchawsky, 200; Louis Rau, 300; N. Dreyfus, 500; Immerwahr, 100; A. Léon fils, 250; Henri Salmon, 120; Halphen, 100; Calmann Lévy, 100; A. Dreyfus, 500. — De Mmes veuve Bréal, 1,000; veuve Bloch et G. Crémieux, 400; Isidore, 500; Ephrussi, 400; Anspach, 500; la baronne Lionel de Rothschild, 250 fr. de rente pour la fondation d'un livret à une jeune fille des écoles consistoriales. — Total, 5,970 fr.

Obligations. — Caisse de la communauté. — De MM. Ch. Marx, 6 obligations consistoriales libérées au 5/6e; le baron Gustave de Rothschild, 2 obligations consistoriales libérées.

Dons pour Jérusalem. — De M. le baron de Rothschild (institutions de Jérusalem, 600, médicaments pour Zaphet, 300), 900 fr.; de la communauté de Boulogne-sur-Seine, 5 fr. 60 c. — Total, 905 fr. 60 c.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

BULLETIN.

Quand ce numéro arrivera aux mains de nos lecteurs, la fête de Schabouoth, l'auguste anniversaire de la Révélation, sera passé. Nous aurons assisté en esprit à la grande et merveilleuse scène du Sinaï, entendu la voix divine proclamer l'élection d'Israël comme dynastie de pontifes et nation sainte, entendu aussi nos pères prononcer unanimement, pour eux et leurs descendants, ce serment inviolable, immortel : « Tout ce que l'Éternel dit, nous le ferons ! »

D'autres peuples fêtent le souvenir de la naissance ou de la mort de quelque homme fameux, d'un héros, d'une bataille gagnée, d'une conquête territoriale, souvent d'un fait extraordinaire qui appartient plutôt au domaine de la fable qu'à celui de l'histoire. Israël célèbre l'anniversaire de ce fait historique, vrai et clair comme le jour : *Dieu a parlé à nos pères ;* — משה קבל תורה מסיני « Moïse a reçu la Thora sur le Sinaï et l'a transmise à Josué, Josué l'a transmise aux anciens, les anciens l'ont communiquée aux prophètes, et les prophètes aux hommes de la Grande Synagogue. » Voilà la généalogie certaine, indéniable, miraculeuse et réelle, de la religion israélite.

Nous célébrons, non le gain d'une bataille, la prise de possession par les armes d'une province ou d'un pays, mais la conquête morale du monde par l'esprit et la lumière — ברותי. Ce sont les fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, que Dieu a réellement choisis pour être les missionnaires de la vérité et du salut au milieu de l'humanité. « Formez beaucoup de disciples » העמידו תלמידים הרבה, a été dit à chacun de nous, qui traversons une société amie ou hostile ; et le Talmud fait observer : « Le Seigneur (béni soit-il!) n'a

dispersé Israël parmi les nations que pour attirer des prosélytes » לא הגלה הקב״ה את ישראל לבין האומות אלא כדי שיתוספו עליהם גרים ; mais ce prosélytisme israélite ne s'accomplit pas par le fer et le feu, par des séductions matérielles ou la violation de domicile par des prédicateurs mercenaires et importuns. Le prosélytisme israélite se fait tout seul : par le progrès de la raison et de la science, de la justice et de la civilisation ; par la vue de la sainteté et de l'élévation du judaïsme, surtout par le témoignage public en faveur de nos mœurs et de notre vie. « Observez-les et accomplissez-les (les commandements divins), car ce sera votre sagesse et votre intelligence aux yeux du monde, qui, voyant ces lois, s'écriera : En vérité, elle est sage et intelligente, cette grande nation ! » a dit Moïse à nos pères avant de mourir. (Deutér., IV, 6.)

Non, Israël n'a pas besoin d'envoyer des colporteurs et des commis voyageurs chez les hommes pour leur vendre ou imposer sa foi religieuse ; les peuples viendront tout seuls la solliciter, l'apprendre et se l'approprier, en faire leur bien et leur trésor. La société humaine, par ses misères matérielles et morales, qui ne cessent point dans aucun siècle et aucun empire, sera forcée de chercher sa voie et son salut dans le sanctuaire israélite ; ובהר ציון תהיה פליטה « il y aura refuge sur la montagne de Sion ». (Obadia, I, 17.)

Un rabbin étranger s'est livré aux considérations suivantes dans un sermon sur le chapitre de l'Exode racontant la promulgation de la loi :

Nos sages disent : « Lors de la sortie d'Égypte, beaucoup d'hommes en Israël avaient des défauts corporels ; l'un avait le pied paralysé, l'autre la main affaiblie par la servitude. Alors Dieu dit : אינו דין שאתן את תורתי לבעלי מומין « Il ne convient pas que je donne ma loi à des infirmes. » Il fit signe aux anges, qui descendirent et guérirent tous ces affligés. Alors il n'y avait plus d'aveugles parmi eux, car il est dit au récit de la Révélation : « Tout le peuple *vit* les tonnerres et les éclairs » ; il n'y avait plus de muets, car il est dit : « Ils *répondirent* unanimement » ; il n'y avait plus de paralysés, car il est dit : « Nous voulons *faire* » ; il n'y avait plus d'affaiblis, car il est dit : « Ils étaient *debout* au pied de la montagne ».

Eh bien ! mes amis, la parole : אינו דין « il ne convient pas que la Thora soit donnée à des infirmes », a encore aujourd'hui toute sa valeur. A nous

aussi, une voix d'en haut dit : « Celui qui veut être l'organe de la Thora doit être pur d'infirmités morales et de péchés. » Je vous ai indiqué les défauts, faut-il que je cherche aussi les anges qui vous en guérissent? Non, regardez les grandes et rayonnantes figures que le livre divin nous montre comme des modèles lumineux; prenez le סם החיים, le baume de la vie offert par Moïse, et vos yeux s'éclairciront, car la science sacrée dissipe les ténèbres de l'esprit; votre pied ne sera pas paralysé, car vous serez soutenus par la שמחה של מצוה, le contentement intérieur que donnent l'accomplissement du devoir et le souffle de la pensée de Dieu; ותלכו מחיל אל חיל, et vous marcherez en avant en force, en lumière et en bénédictions !

Nous avons plus d'une fois montré l'immense différence qu'il y a entre les enseignements du mont Sinaï, qui condamnent sévèrement toute iniquité, toute mauvaise action, et un certain *sermon de la montagne*, qui amnistie toute injustice et toute violence, qui encourage même le crime en ordonnant de ne pas résister à quiconque nous fait du mal, de lui présenter aussi la joue gauche s'il nous frappe sur la joue droite, de lui abandonner encore l'habit s'il veut nous ôter la robe, etc. Il est vrai que le Décalogue émane d'un Dieu de justice, de droiture, d'équité et d'infaillible sagesse, tandis que le sermon de la montagne fut prononcé par un mortel sujet à toutes les erreurs et à toutes les imprudences.

Cependant la condamnation de ce dernier pour délit politique, rébellion, excitation à la désobéissance aux lois, et sa mort judiciaire ordonnée et exécutée par les autorités romaines à Jérusalem, ont attiré sur Israël des malheurs épouvantables et des atrocités sans fin, dont nous ne voyons pas encore tout à fait le terme, après plus de dix-huit siècles de fait accompli !

Un écrivain chrétien a publié récemment dans un journal allemand, le *Courrier du Palatinat*, un article intitulé : *Les juifs ont crucifié Jésus : méditation de carême*. Il y est dit :

C'est une erreur profondément enracinée dans le peuple. Cette affirmation a été entendue d'innombrables fois depuis deux mille ans, et est encore répétée aujourd'hui, notamment à l'époque de Pâque, dans les sermons de carême et les oraisons sur la Passion. Des millions de chré-

tiens, élevés non pour la pensée indépendante, mais pour la foi aveugle, tiennent encore aujourd'hui fermement à cette opinion, qui n'est propre qu'à nourrir la haine contre les juifs.

Cependant non-seulement les juifs d'aujourd'hui sont innocents du crucifiement de Jésus (il est déplorable qu'il faille dire et prouver cela au peuple dans notre temps encore !), mais les juifs d'alors non plus ne furent pour rien dans le supplice de Jésus, condamné et mis à mort par les Romains comme accusé politique... Nous voudrions savoir si ce qui lui fut permis dans le pays israélite, il oserait le faire de nos jours dans n'importe quel pays chrétien. S'il voulait prononcer un discours sur une place publique et réunir autour de lui plusieurs milliers d'auditeurs, ne serait-il pas obligé d'en donner avis à la police quarante-huit heures auparavant? et en obtiendrait-il l'autorisation? Quel pays pourrait-il parcourir aujourd'hui en tous sens pendant trois ans, et l'agiter sans obstacle, comme il l'a fait en Judée? Que nos lecteurs lisent son discours de Matthieu, XXIII, et s'imaginent qu'il s'adresse maintenant à nos *scribes*, à nos prêtres supérieurs et autres, aux cardinaux (sans parler du pape), aux archevêques et évêques, aux abbés et chanoines, ou aux surintendants généraux, conseillers consistoriaux et ecclésiastiques, et leur parle de cette façon dans une réunion populaire, combien de temps le commissaire de police présent le laisserait-il parler? Le laisserait-on aussi entrer en grand cortége dans une grande ville, une capitale, suivi d'une foule d'individus poussant des cris et des clameurs? Les autorités supérieures de Jérusalem n'ont-elles pas dû voir dans un tel personnage un danger sérieux pour l'ordre public, et chercher à s'en débarrasser?

Non, les juifs n'ont pas crucifié Jésus, mais le gouverneur romain par suite de la requête des autorités locales de Jérusalem. Le peuple juif en est aussi peu responsable que le peuple bavarois des actes de son ministre Abel, ou le gouvernement prussien des faits et gestes de Manteuffel dans le temps de la réaction... Un fanatisme aveugle a seul pu produire une pareille accusation de haine contre les juifs, et qui est en contradiction avec l'histoire impartiale. Que cette accusation ait pu se soutenir pendant des siècles, voilà ce qui fait peu d'honneur à l'intelligence chrétienne, sans parler de l'amour chrétien.

Israël a été proclamé sur le Sinaï *nation sainte*. Voici un saint remarquable, décédé récemment à Sandec (Gallicie) : le célèbre grand rabbin Haïm Halberstamm, chef des Hassidim et cabaliste renommé; il a atteint l'âge de quatre-vingt-sept ans. Sa mort a rempli de deuil profond tous les pieux israélites entre la Vistule et le Dniester.

Des milliers et milliers de pèlerins affluèrent sans cesse chez lui pour recevoir sa bénédiction, chercher conseil, secours et guérison dans leurs maladies physiques et morales, et même dans leurs embarras d'affaires. Ils lui offrirent des dons importants, de sorte que son revenu annuel s'élevait à plus de 70,000 florins, qu'il distribuait aux nombreux pauvres dont il était entouré et qui formaient en quelque sorte sa garde du corps. Les journaux donnent des détails sur sa manière de vivre extrêmement sobre et frugale ; en voici quelques-uns :

Avant de faire sa prière du matin, il distribua deux fois dix-huit florins aux indigents. La majeure partie de la journée se passa en prières et en audiences. Le repas de midi durait trois heures, bien qu'il ne fût composé que de potage et de viande ; mais il y avait là des centaines d'auditeurs qui écoutaient avidement les discours improvisés du rabbi. Jusqu'à minuit il exposa à l'assemblée les enseignements de la Thora ; puis il fit sa prière et commença à « vivre pour lui-même ». On dut alors le laisser seul, et c'est par un volet de la fenêtre qu'on pouvait parfois jeter un regard furtif dans sa chambre éclairée, et voir, jusqu'à trois heures du matin, le petit et délicat vieillard, entièrement vêtu de blanc, marcher de long en large, plongé dans des méditations sur la science sacrée, le visage comme illuminé par une sainte extase. Ensuite il descendait dans un bassin (*mikweh*) d'eau froide comme la glace pour se purifier le corps. Alors sa journée était achevée. C'est ainsi qu'il vécut jusqu'à sa dernière heure, prêchant et enseignant la loi de Dieu. La seule idée pratique de sa vie ascétique, toujours sur ses lèvres comme un mot d'ordre, était celle-ci : « Sois bienfaisant et soutiens ton prochain. » Il ne s'était considéré que comme le grand aumônier des juifs pauvres de la Gallicie.

On pense toujours involontairement à M. Veuillot quand on parle d'un saint. Voici ce que dit de son chaste et pieux journal l'*Événement* du 29 avril :

L'*Univers* s'oublie ! l'*Univers* se dérange !!!

Ce journal publie un feuilleton intitulé :

La Chambre obscure de Sparte.

Dans cette chambre obscure passent des tableaux et des images qui semblent de nature à jeter quelque trouble dans les calmes esprits des abonnés ecclésiastiques du pieux journal.

Ne fût-ce que la description, pleine de complaisants détails, des jeux publics de Lacédémone, dans lesquels les jeunes filles se montraient

vêtues seulement de leur pudeur et de leur rougeur virginales, afin d'« exciter l'émulation (!) de ceux qui aspiraient à les avoir pour femmes ».

Ces détails croustillants nous ramènent aux temps où M. Louis Veuillot écrivait des romans tels que l'*Honnête femme*, ouvrage beaucoup moins édifiant que son titre pourrait le laisser croire.

Mais poursuivons :

« Comment se faire une idée de l'impression que devait produire sur la foule le scandale légal de ces jeux, et que penser du *trouble involontaire*, de la confusion qu'éprouvaient ces jeunes filles prostituées aux regards de mille spectateurs ?... On a beau tenir compte de l'éducation première qui, dès l'enfance, les avait préparées à cet oubli de la décence, il est difficile de croire que la pudeur instinctive de la femme fût entièrement étouffée. On se persuade aisément que les plus timides parmi ces jeunes filles rougissaient en se cachant derrière leurs compagnes, etc. »

Comment ! c'est l'*Univers* qui se permet... ? Mais voulez-vous bien vous taire, pieux libertin !

A-t-on jamais vu ?...

Buvez du nénufar, *Univers*, buvez du nénufar.

Ce n'est pas tout. Plus loin, le saint journal fait assister ses lecteurs à une lutte entre deux jeunes filles parfaitement nues : Evecmé, « Vénus céleste aux cheveux blonds », aux formes accusées, et la belle Sésora.

Les deux vierges luttent à main plate, sur la place publique et sous l'œil légèrement émerillonné des magistrats...

Enfin, le gracieux combat se termine par... par une claque que la plus forte des deux jeunes filles applique sur...

Ah ! bien non, là... nous n'osons pas le dire.

Lisez-le dans l'*Univers !*

Nous ajouterons : et c'est le Journal-Tartuffe où sont exhibées cyniquement de telles impudeurs, qui dit tous les jours à Dorine :

..... Couvrez ce sein que je ne saurais voir.
Par de pareils objet les âmes sont blessées,
Et cela fait venir de coupables pensées.

Le même journal a publié une lettre de Munich, en date du 6 mai, annonçant que parmi les députés dont l'élection a été invalidée par la Chambre se trouvait l'avocat israélite Henle, « l'ornement et la gloire, aussi bien que le disert Frankenburger, du troupeau d'Israël en Bavière. La rage et l'indignation des libéraux sont à leur comble ».

Mais, continue le correspondant, où la gauche s'est élevée, inconsciem-

ment cela va sans dire, jusqu'aux régions du plus haut comique, c'est quand le doux Henle, israélite de nation, a eu l'idée de lire aux députés patriotes un passage de la lettre pastorale de Mgr Weckert, le nouvel évêque de Passau, dans lequel passage il est question de *concorde entre l'État et l'Église*, etc. Un juif qui se réfère au mandement d'un évêque, cela ne se voit pas tous les jours: aussi la salle est-elle partie d'un grand éclat de rire à cet endroit de l'argumentation du bon Henle; et beaucoup de gens qui, dans l'assistance, conservaient encore quelques scrupules relativement à l'émancipation des juifs, sont sortis du Landtag bavarois, jeudi dernier, à peu près convertis et désarmés, grâce aux joyeux instants que leur avait fait passer M. Henle.

Il nous semble, cher ultramontain bavarois, qu'il y a des choses infiniment plus *comiques*, plus *risibles*, et qu'on voit *tous les jours:* c'est quand le pape et les évêques, dans leurs sermons et leurs écrits, donnent au peuple chrétien le titre d'*Israël*, et — plagiat inqualifiable — prennent leurs citations, leurs idées et leur éloquence dans la Bible juive! Vous nous dévalisez indignement; vous êtes fiers d'une religion faite de lambeaux de la nôtre, que vous avez démarquée, défigurée, rendue méconnaissable!... L'*Univers* a même reproduit récemment un discours prononcé par M. de Belcastel devant l'assemblée générale des comités catholiques, où Abraham, le patriarche israélite, est qualifié de *premier pape!* Voilà qui est comique, risible, ridicule, insensé, et non la citation faite par le député Henle d'une lettre épiscopale. Vous divaguez, bons pères :

Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Décidément, il y a à Munich, capitale de la bière et de la Bavière, un nid de petits Veuillots qui sifflent et bavent du venin comme de jeunes serpents et des vipères en nourrice.

Nous n'avons pu, à la fin de notre dernier numéro, que dire peu de chose sur la réunion des israélites de Paris, le mardi soir 9 mai. La veille de l'ouverture du Sénat et de la Chambre des députés, ouverture de la communauté, du parlement religieux. Le Consistoire a agi sagement et consciencieusement en se mettant en rap-

port direct, personnel, avec ses administrés, pour leur dire ses travaux et ses projets, entendre leurs pensées, leurs vœux, leurs avis. C'est un louable et éclatant hommage rendu au suffrage universel dans les questions administratives du culte. Le Consistoire en a été bien récompensé par les chaleureux applaudissements de la nombreuse assemblée. Celle-ci aura des résultats heureux, car, disent nos docteurs, « toute réunion qui a pour objet la gloire de Dieu se maintiendra, » כל כנסיה שהיא לשם שמים סופה להתקים.

Nous avons, en effet, bien besoin de nous réunir, de nous entendre, de nous unir de cœur et d'âme, pour lutter contre nos ennemis du dehors et combattre les éléments destructifs intérieurs qui menacent notre sanctuaire.

Dans le premier chapitre d'Aboth, que nous relirons samedi prochain, Siméon le Juste dit : « Le monde repose sur trois bases : la Thora, le Culte, la Charité. »

Si cette dernière colonne est encore, Dieu merci, fort solide en Israël, surtout dans la communauté de Paris, les deux autres laissent malheureusement beaucoup à désirer. Il importe pour notre salut présent et futur de fortifier l'étude de la *Thora*, de la science sacrée, par un enseignement consciencieux dans de bonnes écoles, offrant autre chose que des promesses sur des programmes de papier, et par la vie religieuse israélite dans la famille.

Quant au *Culte*, voyez aux bancs souvent vides, même le sabbat, dans la grande et splendide synagogue de la rue de la Victoire ; voyez, à cette absence de tant d'hommes et de femmes, si le culte a sujet d'être très-satisfait. Il est donc urgent de restaurer, de consolider ces deux colonnes du monde, la Thora et le Culte, de relever les ruines du temple ; car la voix d'en haut nous dit : מדוע אינכם מחזקים את בדק הבית « Pourquoi ne réparez-vous pas les brèches du sanctuaire ? » (II Rois, XII, 8.)

Un autre sage, dans le même chapitre d'Aboth, dit : « Le monde se maintient par trois choses : par la *vérité*, la *justice* et la *paix*. »

Or la *vérité* est trahie et outragée si l'on est seulement israélite de nom et de naissance, non de fait et de foi ; si, à Dieu ne plaise ! le temple est un spectacle, non un lieu saint de véritable prière et de sincère confession religieuse ; si les chants sacrés ne méritent plus cette qualification ; si notre sanctuaire rappelle plutôt l'église que la synagogue ; s'il est des officiants plus soucieux de leur gloire artistique que de leur grande mission de ministres du Très-Haut, d'organes d'Israël devant le Seigneur ; si les cantiques de Sion, au lieu de jaillir du cœur et de l'âme, ne viennent que d'un morceau de papier rempli de notes de musique.

La *justice* est violée si tous les membres de la communauté ne sont pas égaux en droits et en devoirs ; si l'on ne prend pas des mesures pour que les plus pauvres soient admis de temps à autre aux honneurs de la Thora ; si, à la célébration de leurs mariages, les lumières sont éteintes, le chœur des lévites est muet, l'orgue plongé dans le silence, le temple dépouillé de ses ornements, et qu'il y règne un air de tristesse et de deuil, non de fête et de joie... Que les pauvres, dans l'affliction de leur cœur, doivent alors gémir : אין לנו לא כהן בעבודתו ולא לוי בדוכנו « Pour nous, il n'y a ni Cohen ni Lévi à sa place, pas même l'huissier à la chaîne d'acier » ולא ישראל בעמדו !

Il en a été autrement au sanctuaire de Jérusalem. Là, lorsque le pauvre est venu apporter la bien modeste offrande d'une pincée de farine ou d'un peu d'huile ; lorsque sa femme, relevée de couches, a présenté à l'autel une colombe au lieu de l'agneau de la dame riche, a-t-on retiré le grand chandelier d'or, la riche table, le précieux rideau du saint des saints, ou n'importe quelle autre partie de décoration et d'ornement ? Le service divin a-t-il subi, pour l'indigent, une diminution, un amoindrissement, un retranchement ? Et les prêtres avaient-ils, pour la dernière classe et les plus humbles cérémonies, d'autres habits pontificaux que ceux prescrits par la loi pour les plus grandes et plus somptueuses solennités ?

Enfin la *paix* est gravement compromise si on bouleverse le

culte, si l'on introduit sans cesse des innovations inutiles dans les offices divins, si l'on supprime de saintes prières rédigées par des hommes inspirés de Dieu, si l'on abolit des usages sacrés remontant à une haute antiquité de foi et de fidélité, si l'on condamne les chants traditionnels, héritage de nos pères et de notre histoire, les anciennes mélodies synagogales, si chères et si douces à tout cœur israélite.... Voilà comment naissent les séparations dans la communauté, la discorde et le déchirement dans le peuple du Seigneur, comme cela est arrivé au milieu de nos frères d'Allemagne. Voilà ce que Rabbi Siméon, fils de Gamaliel, voulait prévenir, il y a déjà vingt siècles, en nous rappelant cette solennelle exhortation du prophète : « Que la *vérité*, la *justice* et la *paix* soient maintenues parmi vous ! » אמת ומשפט שלום שפטו בשעריכם (Zacharie, VIII, 16.)

La paix, le *schalom*, quelle grande parole et quelle grande chose ! La Sidra de cette semaine prescrit l'épreuve du *breuvage amer* — מי המרים — à subir par la femme soupçonnée d'avoir violé la foi conjugale. Aujourd'hui, en pareil cas, c'est le mari qui avale l'*amertume* s'il ne peut faire constater le flagrant délit par un bon procès-verbal de commissaire de police. Le procédé biblique est autre. Le prêtre adjure la femme, lui annonce sa punition si elle a péché, écrit l'adjuration sur un parchemin, puis l'en efface avec l'eau préparée, qu'il fait boire ensuite à l'accusée. Le Talmud fait remarquer là-dessus combien la paix est précieuse aux yeux de notre religion, puisque, pour la rétablir entre deux époux, elle a permis que le nom de Dieu, tracé par le prêtre, fût effacé.

L'épouse israélite avait donc le devoir particulier de veiller sur sa conduite, d'éviter soigneusement tout ce qui pouvait exciter la jalousie de son mari, afin de ne pas donner lieu à ce que le saint et ineffable nom du Très-Haut fût, à cause d'elle, raturé sur les tablettes d'un ministre du temple. Mais l'épreuve dont il s'agit n'a peut-être jamais été faite. La femme juive a toujours été un modèle de vertu, de piété et de fidélité, considérée et respectée comme telle au sein de sa famille et dans le monde. On a dernièrement fait grand bruit d'un discours de Victor Hugo, où, faisant l'éloge

de la femme, il disait : « La femme c'est le foyer, c'est la maison. » Belle nouveauté ! Il y a déjà vingt siècles que la Mischna (Ioma, I) avait dit absolument la même chose : ביתו זו אשתו. Rabbi Yéhouda était autant poëte que l'auteur des *Pieuvres*, et son langage était moins extravagant, plus français.

S. Bloch.

LE DRAME DE TUNIS.

Tunis, le 12 mai 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Notre prière au sujet des assassinats commis sur nos infortunés coreligionnaires n'a point été exaucée, car un nouveau crime vient encore de nous affliger. Vendredi 5 courant, à onze heures et demie, dans un marché dit Blaghezia, où se trouvent plusieurs boutiquiers musulmans, l'un de ces derniers, nommé Boubaker Ben Omar El Gafsi, dominé sans doute par l'esprit de fanatisme, emprunta un tranchet à un de ses voisins, et, saisissant le moment où deux israélites passaient, il s'élança sur l'un d'eux, le malheureux Haï Berdâ, le terrassa, et lui coupa la gorge ! Ayant pris la fuite son arme à la main, il fut poursuivi énergiquement par Haï Gozlan, compagnon de la victime. Boubaker frappa ce dernier d'un coup au poignet droit, et parvint à se réfugier dans un lieu saint, *Sidi Ben Arous*. Par les soins de l'autorité, le corps du malheureux Berdâ fut transporté, ainsi que le blessé Haï Gozlan, à la maison de la police, et deux officiers reçurent l'ordre de garder à vue l'assassin et de le faire sortir s'il était possible de son asile, car la loi musulmane ne permet point de prendre un criminel qui a pu entrer dans un lieu saint.

Boubaker, interrogé par les deux officiers sur le motif qui l'avait poussé à commettre son crime, leur répondit : « Allez-vous-en, autrement je vous égorgerai aussi, » et il tenait toujours son arme à la main ! L'administrateur du lieu saint, en présence de cette réponse, dit aux officiers : « Faites-le sortir, mais sans bruit. »

Mustapha Azem parvint à lui faire quitter son asile, et il fut conduit couvert de sang à la maison de police, où je m'étais immédiatement transporté.

Le colonel Otman, agissant au nom du préfet de police, ordonna sur ma demande qu'un procès-verbal fût dressé par les notaires arabes, contenant la déclaration des médecins, celle du blessé, l'interrogatoire du meurtrier, ainsi que la déposition des témoins. Après cette formalité, ordre fut donné de faire transporter le corps de la victime au cimetière.

M. Uzan Guizbor (administrateur de ce lieu) et moi, nous recommandâmes aux israélites de se diriger par les rues les moins fréquentées, d'éviter tout bruit et toute manifestation.

Huit agents et deux officiers de police furent chargés de maintenir l'ordre et de faire passer le convoi par les rues que nous avions désignées.

Le cadavre était accompagné par plus de trois mille israélites, et à peine fut-il sorti de la maison de police, qu'un cri général s'éleva : אל נקמות ה׳ « Dieu, venge-toi ! » Tous nos efforts furent impuissants à calmer les cris de la foule, qui demandait au ciel la juste punition du coupable.

Ce qui est à regretter, c'est que, malgré les ordres qui avaient été donnés, le cadavre fut porté à travers les voies les plus fréquentées de la ville, et à la sortie de la place, au lieu de se diriger vers le cimetière, le cortége passa devant l'hôtel consulaire de France.

L'honorable M. Roustan, chargé d'affaires de France, quoique souffrant, se rendit immédiatement chez le premier ministre pour lui demander qu'une prompte justice fût faite.

Les israélites tunisiens et européens étaient tous consternés de cet événement, et tous, redoutant quelque collision avec les musulmans, fermèrent leurs magasins.

Le 6 courant, S. A. le Bey et S. Exc. le premier ministre firent inviter la famille de la victime à se trouver au palais de Bardo le lendemain matin, et ordonnèrent au bache Hamba de me demander la *sédjela* (procès-verbal) dont j'étais détenteur. Le lendemain, à 6 heures du matin, toute la cour étant réunie, lecture du procès-verbal fut faite, et, à l'unanimité, Boubaker fut déclaré coupable et condamné à mort ; Boubaker, étant militaire, fut fusillé à 7 heures 20 minutes.

Les israélites, craignant qu'après l'exécution de Boubaker il y eût quelques actes d'agression de la part des musulmans, n'osaient pas ouvrir leurs magasins ; il a fallu que le caïd Moïse Samama, chef des israélites, et son frère le caïd Élie Samama, receveur général du gouvernement, se rendissent eux-mêmes dans tous les quartiers occupés par les israélites pour les assurer de la part du gouvernement qu'ils n'avaient rien à craindre. MM. les consuls leur avaient donné la même assurance en les engageant vivement à ouvrir leurs magasins.

Voilà, monsieur le rédacteur, les faits tels qu'ils se sont passés, et vous comprenez bien que le fanatisme musulman a encore augmenté depuis ce triste événement, surtout en présence de l'impunité regrettable dont jouissent les boutiquiers voisins de Boubaker qui ont laissé accomplir le crime sans rien faire pour l'empêcher. Espérons dans la justice de S. A. le Bey, et souhaitons que des mesures soient prises pour l'avenir.

J'aurai à vous entretenir d'autres détails très-intéressants relatifs à cette affaire, ainsi que d'un autre assassinat commis depuis quelques mois dans l'île de Gerbi, mais qui n'est parvenu à ma connaissance qu

depuis peu de jours. J'attends les renseignements précis pour vous les communiquer.

Agréez, etc. L. ELMILIK.

Autre lettre de Tunis, du 16 mai.

J'ai le regret de vous dire qu'au lieu de recevoir de la part du gouvernement local des paroles consolantes, des assurances de sécurité pour l'avenir, et une punition pour les voisins du coupable qui ont laissé faire, pour ne pas dire poussé au crime, deux jours après l'exécution du meurtrier, une circulaire du général Khiar Edine est venue tout à coup tomber comme la foudre et nous mettre dans la situation la plus critique. Cette circulaire, qui est adressée à tous les consuls, nous dénonce comme les perturbateurs de l'ordre et de la tranquillité publique.

Je vous adresse ci-joint son texte dans toute son âpre crudité, pour vous donner une idée de la situation qui nous est désormais créée par le fait des idées qui y sont contenues.

Ce qui est positif, c'est que M. le chargé d'affaires de France, sans faire de réserve, en a adressé une copie au député de la nation, avec injonction d'inviter les israélites français à observer désormais la plus grande réserve dans les affaires de pareille nature.

Nous ne pouvons plus nous occuper de nos infortunés coreligionnaires tunisiens, et nous sommes obligés de garder un profond silence sur leurs malheurs.

Voici une traduction de ladite pièce.

Tunis, le 9 mai 1876.

Monsieur le Consul général,

Dans la journée de vendredi dernier, un meurtre a été commis dans un des bazars de Tunis sur la personne d'un israélite par un musulman. Quelques instants après, le coupable était arrêté et mis sous la main de la justice.

Malgré la promptitude et l'énergie des mesures prises pour donner satisfaction à la loi, un grand nombre d'israélites tunisiens et protégés étrangers se sont livrés à des manifestations aussi inconvenantes pour le gouvernement de Son Altesse que dangereuses pour la sécurité publique.

Ils ont fermé immédiatement leurs boutiques dans les bazars et ont promené le corps de la victime à travers la ville, avec des cris et des chants de vengeance, et en s'arrêtant devant divers consulats, bien que le défunt fût sujet tunisien.

Grâce à la fermeté et à la modération des agents de la police locale, cet appel aux passions religieuses n'a pas amené les funestes conséquences

qu'on pouvait redouter, et dont toute la responsabilité serait retombée sur les auteurs de la manifestation.

Il y a néanmoins dans ces faits une gravité qui ne saurait vous échapper et qui m'impose le devoir d'appeler votre plus sérieuse attention sur les dangers que leur renouvellement pourrait entraîner.

Le gouvernement de Son Altesse, qui met tous ses soins à maintenir l'ordre et la sécurité dans le pays et à faire justice à tous ses sujets sans distinction, ne saurait reconnaître à ceux-ci, et encore moins à des étrangers, le droit de se livrer à des manifestations qui troublent la tranquillité publique, et qui n'ont aucune excuse à invoquer.

Il est donc fermement résolu de ne pas les tolérer et de dissiper, au besoin par la force, les attroupements qui se formeraient à l'avenir dans des circonstances analogues.

Je viens donc, monsieur le consul général, faire appel à votre concours pour aider le gouvernement de Son Altesse à empêcher le retour de ces scènes regrettables, en faisant comprendre aux israélites placés sous votre protection qu'ils n'ont aucun droit à intervenir dans des cas de cette nature.

Au gouvernement tunisien seul appartient le droit de juger et de punir les crimes commis par ses sujets. Quant à les prévenir, ce serait lui demander plus qu'à aucun autre gouvernement.

Signé : KHIAREDINE,
Premier ministre et ministre des affaires étrangères
de S. A. le Bey de Tunis (1).

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE.

Le Bulletin d'avril annonce 165 adhésions nouvelles. Dans la liste des dons on remarque un titre de 20 francs de rente 5 p. 0/0 français (412 francs) offert par M. Abraham Cerf, chef d'escadron au 3e régiment d'artillerie territoriale, chevalier de la Légion d'honneur, en mémoire de son père, feu Simon-Nephtalie Cerf, de Saverne.

Les dons littéraires sont nombreux.

La *propagande* de l'œuvre est de plus en plus favorable.

(1) Nous nous abstenons de tout commentaire sur cet étrange document. On y accuse les israélites de faire « appel aux passions religieuses », et cela au moment même où le fanatisme musulman assassine des israélites en Tunisie et deux consuls chrétiens à Salonique !... Il est certain, que si un sectateur de Mahomet avait été tué ou seulement grièvement blessé par un des nôtres, ses coreligionnaires ne se seraient pas bornés à pousser des cris d'indignation, mais auraient massacré les juifs et brûlé leurs maisons.
S. B.

— Toujours tristes les nouvelles de la Roumanie. La Chambre a voté une loi qui soumet les israélites à l'obligation militaire, à l'impôt du sang, bien qu'on les considère comme étrangers et qu'on leur refuse toute espèce de droits, même civils ! Dans le cours des débats, des paroles odieuses ont encore été prononcées à l'égard de nos infortunés coreligionnaires.

A vingt-quatre heures d'intervalle, les israélites de Tecucz ont failli voir se renouveler deux fois les scènes de violence et de pillage qui ont marqué pour eux l'année 1870.

— L'école agricole de Jaffa envoie son projet de budget pour l'année 1876, et demande 27,500 francs pour équilibrer les dépenses avec les recettes. La somme est votée.

— Le chapitre *Écoles primaires* contient ces informations :

Tanger. — Les bancs de l'école sont à moitié vides, par suite d'une épidémie, d'ailleurs peu dangereuse, qui règne à Tanger.

Deux membres du personnel diplomatique de France à Tanger, M. le vicomte de Richemont et M. le comte de Reverseaux, ont visité à deux reprises les classes de M. Cohen, et se sont montrés très-satisfaits de l'état d'instruction des jeunes élèves.

Tunis. — Sur la proposition de son vice-président, M. L. Elmilik, le Comité régional de Tunis a décidé l'achat d'un vaste bâtiment situé au centre de la ville et pouvant servir de maison d'école, et commis quatre de ses membres à l'exécution de cette mesure.

M. Elmilik a aussi obtenu de S. Exc. le premier ministre la nomination de M. Élie Scemama comme représentant officiel du gouvernement tunisien dans l'œuvre entreprise.

— En terminant, le Bulletin donne le résultat des élections pour le renouvellement du Comité central, qui se compose de 48 membres, français et étrangers. On y remarque 14 grands rabbins et rabbins, 5 professeurs, 3 ingénieurs, 6 banquiers, 2 chevaliers, 1 baron, 1 comte, 1 sénateur, 2 membres de l'Institut de France, 1 membre du Parlement anglais.

BIBLIOGRAPHIE.

On nous a fait l'extrême plaisir de nous faire parvenir de Hongrie un ouvrage rabbinique d'une grande importance. Il s'est formé à Sátoralja-Ujhely une société, sous le titre de *Dibre Jere-*

miah, qui se propose de publier les œuvres posthumes de feu le rabbin Jérémie Löw, de sainte mémoire. C'était un talmudiste célèbre, hors ligne, un philosophe, un penseur profond, qui s'efforçait d'établir un rapprochement curieux entre les idées de Maïmonides et celles de Kant. Descendant de Raschi, il comptait parmi ses ancêtres les auteurs de Schaareh Thora, de Schemen Rokéach, les Salomon Louryah et autres non moins illustres. Le premier volume vient de paraître : c'est un commentaire remarquable sur divers chapitres de Maïmonides, les *Principes de la Loi* (יסודי התורה), l'étude de la science sacrée, l'origine et les erreurs de l'idolâtrie, la loi de la pénitence, du Schemâ, de la prière, des Tephillin, Tsitsith, etc. Le défunt rabbin a laissé beaucoup d'autres ouvrages théologiques qu'on espère publier peu à peu. On nous informe que ce premier volume, précieux à tant de titres, aura une traduction allemande. La Société *Dibre Jeremiah*, par la publication de cette œuvre, a bien mérité de la science sacrée du judaïsme. Nous ne pouvons que lui dire : חזק ואמץ.

Les Récréations israélites, par Isaac Lévy, grand rabbin du Consistoire israélite de Vesoul, membre de plusieurs Sociétés savantes. — Un volume. Prix : 1 fr. 25 c. Paris, à la librairie du culte israélite, L. Blum, rue des Rosiers, 11.

M. le grand rabbin de Vesoul est un travailleur zélé, infatigable, et le nombre de ses productions augmente de plus en plus. Il serait à désirer que son louable exemple fût bien suivi. Il a d'autant plus de mérite, en ceci, que la littérature juive est fort peu encouragée de nos jours.

L'opuscule que nous annonçons contient un grand nombre de petites histoires, de fables et de maximes morales tirées de la Bible, du Talmud et des Midraschim, et destinées à l'instruction de la jeunesse. Les deux derniers contes, fort intéressants, ont une certaine étendue et de l'importance. Le langage est, comme il doit être dans un écrit de ce genre, simple, clair, élégant, accessible aux jeunes intelligences.

Nous sommes cependant surpris d'y trouver bon nombre de

contes dont ni les auteurs, ni le sujet, ni les personnages ne sont israélites. Il nous semble qu'un pareil écrit, par son origine, sa nature et sa destination, et pour qu'il puisse produire tout son effet sur des âmes israélites, devrait être exclusivement israélite. Pour apprendre à nos enfants la morale et la vertu, nous n'avons pas besoin de faire des emprunts à des sources étrangères. Notre Thora, nos livres sacrés et notre histoire contiennent tous les utiles et précieux enseignements nécessaires à la vie de l'homme — תורת ה׳ תמימה. Nous voyons sans cesse le pape et les évêques tirer leurs leçons de nos livres saints, et un grand rabbin aurait besoin de recourir à des écrivains chrétiens pour instruire nos enfants !

Autre observation. Le premier morceau, *Fermeté du prophète Jérémie*, rapporte que le prophète était menacé de mort parce que, dans un discours prononcé, dans la cour du temple, sur l'inconduite d'Israël, il avait blessé beaucoup de personnes. « Tout autre, dit notre auteur, en pareille circonstance, eût été peut-être saisi de terreur, *et aurait rétracté en tremblant ses paroles.* » Nous devons repousser cette supposition injurieuse au nom de tous nos rabbins, au nom de M. Isaac Lévy lui-même : aucun d'eux, non, aucun ne rétracterait, sous des menaces, les paroles de Dieu qu'il fait entendre du haut de la chaire de vérité !

Mais nous félicitons bien sincèrement les avant et éloquent grand rabbin de Vesoul de ses bons et nombreux travaux, qui ne peuvent manquer d'exercer une action salutaire sur l'éducation israélite.

Il dit dans sa préface que l'éditeur de ce petit volume a fait de notables sacrifices pour sa publication. M. Blum mérite donc des encouragements sérieux. Nous regrettons seulement qu'il mette en vente un certain livre intitulé : *Textes classiques*, qui nie audacieusement des faits positifs de l'Écriture sainte. Il ne faut pas mettre entre les mains de nos enfants de si dangereuses hérésies, surtout quand on appelle sa maison *Librairie du culte israélite.* Notre culte réprouve et abhorre les négations impies de ses divines vérités. Notre grand rabbin a donné une espèce d'approbation provisoire et conditionnelle qui est justement la condamnation du livre : en favoriser la propagation sans que la condition soit remplie, c'est מחטיא את הרבים, c'est ouvrir un abîme sous les pieds du passant.

S. Bloch.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

M. Émile Soldi, grand prix de Rome, président de la section d'Histoire de l'Art à la Société de numismatique et d'archéologie, que nos lecteurs connaissent par ses œuvres exposées au Salon de l'année dernière, vient de publier chez Leroux, 13, rue Bonaparte, un volume intitulé : *la Sculpture égyptienne.*

Ce travail est des plus remarquables par la nouveauté des idées qui ont inspiré l'auteur, par sa grande valeur pour tous les connaisseurs et amateurs érudits qui comprennent l'importance de l'histoire de l'antiquité. L'Académie des inscriptions et belles-lettres s'en est occupée dans une de ses dernières séances.

En regardant les statues raides et immobiles des Égyptiens, les bras collés au corps, les plis des draperies sur les membres, et qui cependant trahissent souvent un véritable sentiment artistique et une certaine habileté d'exécution, on se demande : Pourquoi cette immobilité? qu'est-ce qui a empêché les artistes de donner, par le mouvement, la vie à leurs œuvres? On reste profondément étonné devant ces figures immenses de porphyre et de granit; on se demande comment on a pu remuer des colosses semblables, les extraire des carrières, les transporter. Quels moyens ont-ils employés?

C'est à ces questions que M. Émile Soldi a donné une solution des plus neuves et des plus fondées. Grâce à l'expérience pratique jointe à de profondes études, sans rien laisser à la fantaisie ou à l'imagination, il s'appuie, pour arriver à son but, sur l'histoire elle-même, et déduit ses raisonnements d'un examen consciencieux des œuvres de l'Égypte. Toujours logique et conséquent, il argumente avec tant d'intelligence et de conviction que le lecteur, malgré tout ce qui a pu être dit jusqu'ici sur ce sujet, doit être édifié sur la vérité.

M. Soldi annonce son intention de faire paraître successivement: l'*Histoire de l'Art et de ses procédés depuis l'antiquité.* Tant de nouvelles découvertes ont été faites, tant d'erreurs ont été constatées depuis les dernières publications faites par des savants sur ce sujet, que les nouvelles idées doivent se faire jour, afin qu'on

puisse avoir des connaissances exactes sur les questions d'art, dont le rôle est si grand dans les progrès et la civilisation des nations antiques..

M. Émile Soldi est, à ce que nous sachions, le premier artiste distingué qui se soit occupé d'ouvrages d'une si haute portée.

X.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

L'élection pour la désignation de quatre délégués appelés à concourir à la nomination d'un rabbin à Paris n'a pu avoir lieu le 14 mai, faute d'un nombre suffisant de votants : indice fâcheux du peu d'importance qu'on attache à cette nomination. Un second tour de scrutin a été fixé au dimanche 28 mai.

Une circulaire signée par vingt israélites a recommandé aux suffrages des électeurs les quatre candidats dont les noms suivent : MM. B. Allegri, président honoraire de l'administration du temple portugais; Félix Dalsace, président de l'administration des temples; S. Hauser, vice-président du comité des écoles; Henri Picart, vice-président du comité de la Caisse de la communauté.

— M. Levylier, sous-préfet de Nontron, a été nommé sous-préfet de l'arrondissement de Neufchâteau (Vosges).

— M. Saint-Paul, fils aîné de M. Victor Saint-Paul, attaché au cabinet du ministre des finances, a été nommé secrétaire général à la préfecture de Loir-et-Cher (Blois).

— M. le professeur Eugène Manuel, l'éminent poëte israélite, est candidat au fauteuil de M. Patin à l'Académie française.

— Un de nos coreligionnaires les plus éminents de Francfort, M. le chevalier Dr Adolphe Jonas, vient de passer quelques semaines à Paris, où il a conquis les respectueuses sympathies de tous ceux qui ont pu apprécier ses manières affables, son esprit élevé et sa haute distinction. Mme Jonas, qui l'a accompagné, a également été l'objet de tous les hommages. Ils ont reçu au Grand-Hôtel la visite de S. Exc. l'ambassadeur de Perse.

— Un calendrier de bureau pour 1876, qui donne des éphémérides pour tous les jours de l'année, dit, à la date du 14 mai 1805 : *Naissance de Salomon Munk, orientaliste.*

— M[lles] Berthe et Lucie Dreyfus, filles de M. Léon Dreyfus, ont passé avec un grand succès, le 11 mai, leur examen d'institutrice et obtenu le brevet d'enseignement.

On voit avec plaisir que les jeunes filles de nos meilleures familles se livrent à l'étude avec une ardeur merveilleuse ; heureuse perspective pour l'avenir de notre communauté.

— La *Démocratie franc-comtoise*, journal de Besançon, reproduit une lettre d'un M. Zehler, ancien notaire en Alsace, qui déblatère contre l'élection de M. Camille Sée à Saint-Denis. Nécessairement le mot *juif* ne pouvait manquer dans ce joli factum. « A différentes époques de notre histoire, y est-il dit, les exactions dont le pauvre monde avait été victime pendant des générations ont soulevé la vengeance populaire contre les juifs d'Alsace, et leur ont fait payer chèrement les ruines au milieu desquelles certains d'entre eux avaient amassé leurs richesses. »

Le journal de Besançon répond vertement à la prose *kilométrique* de M. Zehler, et les électeurs de Saint-Denis lui ont répondu encore plus éloquemment en nommant M. Camille Sée pour leur représentant à la Chambre des députés. Mais que dire d'un Alsacien qui poursuit ainsi de son intolérance un autre Alsacien sur la terre de France? L'ancien notaire de Kientzheim a opté pour la nationalité française, mais il ne sera jamais Français, c'est certain.

— M. Cahen, grand rabbin d'Alger, en adressant à ses administrés la lettre pastorale de M. le grand rabbin Isidor, y en a joint une autre émanant de lui-même et dont voici un passage :

Israélites de la circonscription d'Alger ! je suis heureux de vous rendre ici une justice qui vous est due, en déclarant que ces paternelles exhortations n'ont pas été provoquées par votre conduite dans cette circonstance, car votre attitude a été ce qu'elle devait être ; vous et vos fils êtes restés dignes et calmes devant ce premier appel fait à votre patriotisme ; aucune réclamation blâmable, aucune récrimination, aucune déclaration, inspirées par une honteuse défaillance ou par une mauvaise volonté, ne se sont produites parmi vous. Vous avez compris que, citoyens

français, jouissant de tous les droits et prérogatives attachés à ce noble titre, vous avez aussi à remplir tous les devoirs, à supporter toutes les charges qu'il impose indistinctement à tous les enfants de notre chère patrie. Aussi, loin de chercher à vous soustraire à la dure contribution de l'impôt du sang, vous vous êtes montrés fiers et heureux d'être appelés à l'honneur de servir et de défendre le pays, et d'offrir, s'il est nécessaire, sur l'autel sacré de la patrie, vos fils et votre propre existence.

— La Société de bienfaisance de la Jeunesse israélite de Marseille a tenu une assemblée générale le 6 février, et vient de publier son compte rendu. C'est encore une institution charitable et fraternelle bien digne du judaïsme exemplaire de cette grande ville. Dans la liste des souscripteurs figurent les membres les plus honorables de la communauté, ainsi que M. Allegri et la famille Rothschild de Paris.

M. James Alphandery, président de la Société, a terminé l'allocution qu'il a adressée à l'assemblée par ces paroles :

Permettez-moi de remercier M. le grand rabbin d'avoir bien voulu présider notre réunion. Nous savons tous quel zèle, quel dévouement il apporte dans l'accomplissement des devoirs de son ministère; sa bienveillance, vous l'avez constaté comme moi, s'étend sur toutes nos œuvres de charité, et je crois être ici l'interprète des sentiments de tout le Comité, de tous les souscripteurs de la jeunesse israélite, en lui disant combien nous sommes heureux de voir notre communauté si bien dirigée par son action énergique et notre circonscription si dignement représentée par son premier pasteur.

Ce que M. Alphandery n'a pas dit, c'est que pendant vingt ans il avait présidé l'œuvre pieuse de la *Jeunesse israélite*, avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge, et qui lui assurent à tout jamais la gratitude et la vénération de la communauté. Sa générosité envers le temple et les établissements d'éducation vient de se produire de nouveau par des dons importants. Il a, en donnant sa démission, cédé sa place à M. Arbib, israélite également connu pour sa grande charité et les nombreux sacrifices qu'il s'impose en faveur de toutes les institutions religieuses.

— On nous écrit de Bayonne :

« Nous remplaçons pour la fête de Schabouoth le rideau du Hehal. Ces jours-ci, les dames de la communauté, sans distinction de classe, et nos charmantes demoiselles se réunissent dans l'une

des salles de la maison d'Asile pour préparer cet ornement sacré. Tout s'organise par les soins de M. Léonce Dreyfus, l'un des membres les plus zélés de notre kehila. »

— Notre honorable confrère et coreligionnaire M. Évariste Carrance, de Bordeaux, fondateur des concours poétiques et directeur de la *Revue française*, continue dans ce journal ses *Légendes sacrées, les grandes figures de la Bible*. Il emploie à cet intéressant travail un style simple, gracieux, attachant et élevé.

— Nous avons reçu, avec plaisir et gratitude, un intéressant écrit de linguistique hébraïco-phénicien intitulé : *Le lettere dell' alfabeto fenicio maestre di spienza, con aggiuntovi un saggio d'ideografia semitica*, par G. Barzilai, docteur en droit. — Trieste, 1876.

— L'initiation religieuse a lieu au temple de la rue de la Victoire le jeudi 1er juin.

— M. Cantin, directeur du théâtre des Folies-Dramatiques, vient de demander à M. Samuel David, directeur du chant des temples israélites de Paris, la musique d'un opéra-comique en trois actes, dont le livret est de MM. Clairville et Delacour.

— Les feuilles musicales rendent compte, avec beaucoup d'éloges, d'un concert donné, le jeudi 11 mai, par M. Jacques Franco-Mendes, violoncelle-solo de S. M. le roi des Pays-Bas. Nous n'avons pas besoin de rappeler les brillants mérites du célèbre virtuose et compositeur israélite, dont chaque nouvelle production est un nouveau chef-d'œuvre, admiré par tous les vrais musiciens; mais cette fois il a fait entendre un quatuor de sa composition (le onzième) qui a produit un grand effet et provoqué des transports d'enthousiasme. On a également accueilli avec les plus vifs applaudissements sa mélodie l'*Espoir* et son *Nocturne* pour violoncelle. C'était un véritable triomphe.

ALSACE-LORRAINE.

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que la paix est rétablie dans la communauté de Haguenau. Nous en félicitons sincèrement nos excellents coreligionnaires de cette ville, ainsi que le Consistoire de Strasbourg.

Nous ignorons encore sur quelle base la réconciliation s'est faite; mais tous ceux qui y ont contribué ont bien mérité de la religion.

— On écrit de Quatzenheim au *Journal d'Alsace*, le 26 avril :

La communauté israélite de Quatzenheim vient d'être vivement éprouvée par la mort de son rabbin, décédé jeudi dernier et enterré dimanche matin. M. Lévy était à la tête de cette communauté depuis quarante-trois ans, et a rempli les devoirs de son sacerdoce avec un zèle, avec un désintéressement extraordinaires. C'était un talmudiste et un théologien comme on en rencontre fort peu de nos jours. On avait recours à ses lumières jusque des pays les plus éloignés, et des rabbins éminents de Jérusalem même lui demandaient des conseils dans des questions délicates.

Malgré ses ressources restreintes, il parvint à faire donner une instruction solide à ses enfants, dont l'un est aujourd'hui rabbin à Dambach.

Dimanche donc, vers dix heures du matin, le village regorgeait d'étrangers accourus de toutes parts pour rendre les derniers devoirs au regretté savant.

A la tête du cortége se trouvaient le fils du défunt, M. le grand rabbin de Strasbourg et le président du temple de Quatzenheim ; venaient ensuite MM. les rabbins de Haguenau, de Brumath, de Bischheim, de Mützig et de Winzenheim. La Société de bienfaisance dont le défunt était président forma la haie autour du cercueil. Après un discours prononcé dans la maison mortuaire par M. Lehmann, rabbin de Winzenheim, le cortége se dirigea vers le temple pavoisé de drapeaux noirs. Le cercueil fut déposé devant l'arche d'alliance. M. Thodore, ministre officiant de Strasbourg, accouru, lui aussi, pour payer un dernier tribut de respect au défunt, chanta des psaumes avec un talent dont lui seul a le secret. M. le grand rabbin retraça alors dans un style pathétique les vertus du défunt. Au cimetière, les autres rabbins présents rappelèrent tout le bien que M. Lévy avait fait à la commune de Quatzenheim. Nous pouvons dire que notre communauté est une des premières de toute l'Alsace par ses institutions locales, par ses édifices publics et par l'ordre et la paix qui y règnent ; et tout cela grâce à notre bon rabbin. C'était un homme exceptionnel : tolérant pour les autres et sévère pour lui, affable envers tous ; les pauvres, à quelque religion qu'ils appartinssent, étaient ses enfants. Son souvenir restera éternellement au milieu de nous, et tous les habitants de Quatzenheim, israélites et chrétiens, ne parleront de lui qu'avec vénération.

Que la terre lui soit légère !

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Les journaux de Vienne rapportent ce qui suit :

M. Ignace Deutsch, banquier de la cour, a eu une longue audience de Sa Majesté. M. Deutsch a d'abord appelé l'attention de l'empereur sur la rigueur extrême et implacable avec laquelle les tribunaux inférieurs traitent depuis longtemps la population israélite de la Gallicie et de la

Buckowine, forte de 600,000 âmes ; puis c'était la remise d'une pétition, signée par plus de cent rabbins, sollicitant la grâce impériale en faveur du rabbin Halberstamm, condamné à six semaines d'emprisonnement pour avoir prononcé une excommunication. (*Univers israélite* du 15 avril, page 509.) A la même occasion, M. Deutsch a demandé une audience pour M. Schreiber, grand rabbin de Cracovie, chargé par la communauté de Neu-Sandec de déposer au pied du trône une pétition au sujet de la même affaire.

Il a été reçu par Sa Majesté de la manière la plus gracieuse, et, après qu'il eut récité la bénédiction d'usage, l'empereur dit : « Il me fait grand plaisir de recevoir dans mon château une personne si vénérable. » Le grand rabbin, souffrant d'une maladie de cœur, était fort ému, car c'était sa première audience. Dans son état de trouble, il laissa échapper de ses mains la pétition en question. L'empereur se baissa vite, prit le papier et le remit au grand rabbin, en lui disant : « Vous avez laissé tomber quelque chose », affabilité impériale dont il y a peu d'exemples. Lorsqu'enfin le grand rabbin répéta la demande de grâce pour le rabbin condamné, Sa Majesté répondit : « Retournez tranquillement à la maison et attendez le mieux (1). » (*Israélite.*)

— La communauté de Vienne a célébré, le 26 mars, le cinquantième anniversaire de l'édification du temple israélite. La cérémonie, digne et imposante, a été honorée de la présence des représentants du gouvernement et de la ville, ainsi que des membres les plus éminents de la communauté. M. le prince Auersperg, président du conseil des ministres, avait adressé à l'administration une lettre de félicitations et exprimé ses regrets de ne pouvoir, à cause d'un départ urgent, assister à la solennité ; mais il y avait le ministre de l'instruction publique, le gouverneur de Vienne et le président de police.

Des anciens fonctionnaires du temple, qui ont assisté à son inauguration, il reste encore le ministre officiant Sulzer. L'administration lui a offert un cadeau d'honneur de 5,000 florins, et M. le baron Kœnigswarter une couronne de lauriers en argent, dont les feuilles étaient incrustées de ducats d'or. (*Wochenschrift.*)

— On dit que le baron Maurice Kœnigswarter, de Vienne, va être nommé membre de la Chambre des pairs d'Autriche.

— La Cour d'assises de Cassel a condamné à mort le journalier Vinzon, de Waldensberg, coupable d'avoir, le 7 décembre dernier,

(1) L'attente a été trompée, à ce qu'on nous assure.

assassiné et volé les époux israélites, rentiers à Gudensberg, et leur jeune servante.

— A Ahlen, petite ville ultramontaine de Westphalie, un acte abominable a été commis dans la nuit du 3 au 4 avril. Tous les monuments du cimetière israélite ont été renversés ou fortement endommagés.

— Il a été adressé à la Chambre des députés de Bavière une pétition demandant l'expulsion des juifs et des francs-maçons du pays, attendu que ces derniers surtout travaillent au renversement des trônes et des autels.

— On écrit de Lomnitz (Moravie), le 21 avril :

« Hier soir, à 9 heures, les ouvriers de la fabrique organisèrent une attaque violente contre la population juive. Plusieurs commerçants israélites furent grièvement blessés par des coups de couteau et des coups de pierres, et les fenêtres de leurs maisons brisées. La gendarmerie est intervenue et de nombreuses arrestations ont été faites. »

— Un négociant de Berlin avait, pendant de nombreuses années, une carte d'entrée payée pour le jardin Louise, appartenant à la ville. Dernièrement, voulant prendre une nouvelle carte, il fut longtemps examiné et soumis à une véritable inquisition par l'employé chargé de la distribution. Celui-ci demanda brusquement : « Votre religion ? — Mosaïque. — Nous n'avons pas de lieux de récréation pour les juifs », dit l'aimable homme, et il déchire la carte déjà écrite.

— La *Wehrzeitung*, de Prague, raconte le fait véridique suivant :

« Sa Majesté l'empereur remarqua à une revue un vieux sous-officier couvert de médailles de bravoure. L'empereur se fit apporter son état de service et de nationalité. Dans la colonne *confession religieuse*, se trouvait le mot *mosaïque*, que le colonel ne manqua pas de montrer au souverain avec le doigt. « Avancez, *lieutenant*, dit l'empereur au sous-officier décoré. Avancez, *lieutenant en premier*, répéta-t-il après que celui-ci, ne pensant pas que ces mots s'adressassent à lui, était resté immobile dans les rangs. —

leur sommeil, asphyxiés par la vapeur du poêle de leur chambre. Les médecins, appelés le matin, sont parvenus à rappeler à la vie la femme, mais non le mari. Il était âgé de soixante-quinze ans. Cet affreux événement a causé la plus profonde consternation dans la cité sainte. (*Habazeleth.*)

MAROC.

On lit dans l'*Israélite*, de Mayence :

« La *Nouvelle Gazette de Stettin* publie un rapport sur le Maroc, qui présente les juifs de ce pays comme vivant dans un état moral fort regrettable. On y raconte entre autres que les pères livrent, pour de l'argent, leurs filles, les maris leurs femmes et les frères leurs sœurs, aux étrangers venant d'Europe.

« Nous avons demandé à cet égard des renseignements au Comité central de l'*Alliance* qui, dans sa réponse, a malheureusement confirmé la nouvelle ci-dessus. On peut espérer un remède à ce mal par l'instruction et l'éducation de la jeunesse ; l'*Alliance* a déjà fondé cinq écoles dans ce pays, et si ses ressources le permettaient, elle en créerait encore d'autres. »

AMÉRIQUE.

Le nouveau cimetière israélite de Lima a reçu son premier habitant le 19 novembre, dans des circonstances remarquables. Il y a environ quinze ans qu'une juive se fit baptiser et épousa un Péruvien. Mais elle passa depuis sa vie en tristesse et mourut à l'âge de trente-sept ans. Deux mois avant sa mort elle fit appeler le président de l'association du cimetière israélite, M. Carlos Herzberg, et le pria de la faire inhumer dans ce cimetière, conformément aux rites. Son mari donna son assentiment, exemple louable de l'esprit qui règne au Pérou. Les prières d'usage et les autres cérémonies, avant et après le trépas, ont donc été faites par des dames israélites de Lima et leurs maris. (*Jewish Record.*)

— La ville de Cincinnati a donné récemment une fête publique à laquelle étaient invités les ecclésiastiques de toutes les confessions, entre autres le Dr Lilienthal, prédicateur israélite, et l'archevêque catholique. Des aliments cascher avaient été préparés pour M. Li-

lienthal. Après le repas, l'archevêque s'approcha de lui et dit : « Quand, monsieur le docteur, aurons-nous le plaisir de vous voir manger avec nous ? — A votre noce », fut la prompte réponse du docteur.

Pour toutes les nouvelles diverses,
S. Bloch.

ANNONCES.

En vente chez E. Durlacher, rue de Turbigo, 70 : Annuaire israélite pour 5637.

TESTIMONIAL DE SIR MOSES MONTEFIORE.

Le Comité désire engager un agent pour surveiller sous ses ordres, dans la Terre sainte, les œuvres suivantes : Acheter des terres, bâtir des maisons, établir une caisse de prêts pour aider les habitants valides dans leur commerce ou leurs travaux d'agriculture, ou tout autre objet que le Comité jugera nécessaire. Les candidats devront être israélites et savoir parler l'hébreu et l'allemand. On donnera la préférence à celui qui connaîtra aussi l'arabe ou l'anglais. Les appointements sont de 200 livres sterling environ par an (selon les capacités). On payera aussi les frais de voyage.

Les demandes, indiquant l'âge, et accompagnées de certificats, devront être adressées à M. Lewis Émanuel, solicitor et secrétaire, 36, Finsbury Circus, à Londres.

Pour cause d'agrandissement, les cours de jeunes demoiselles dirigés par Mme Bloch-Pereyra sont transférés rue de La Rochefoucauld, 15.

Le nouveau local permet d'admettre quelques pensionnaires.

Die Jüdische Presse (*la Presse juive*), journal de Berlin (Gr. Hamburgerstrasse, 19 *a*), par ses excellents principes et sa grande propagation, rend des services fort utiles par la publication des annonces israélites, insérées à des prix très-modérés.



Le Directeur gérant : S. BLOCH.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXIe Année N° 20 15 juin 1876

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

Bulletin. — Les explorateurs de Canaan. — Visite en Égypte, en Allemagne et en Roumanie. — Questions du *Bien public* et les règlements militaires. — Les publications ultramontaines de Paderborn. — Punitions. — Le meurtre de Tunis et l'attitude des israélites. — Encore l'emprunt des Hébreux en Égypte. — Vote de la Chambre prussienne. S. Bloch
Le discours de M. Lasker.
Le fanatisme moderne . . . . L. Kahn
Le Salon . . . . Isidore Loeb
Nouvelles diverses. — Paris, départements, étranger.
Société nationale d'encouragement au bien.
Annonces.

Beaucoup de nos lecteurs d'Alsace-Lorraine n'ont pas reçu notre numéro du 15 mai. Nous ignorons la cause de ce fait regrettable. Le numéro en question a été expédié de Paris en même nombre d'exemplaires que tous les autres et adressé à tous les abonnés.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

BULLETIN.

Nos pères, arrivés à l'extrémité nord du désert, aux frontières sud de la Palestine, voulaient, avant d'entrer dans le pays de la promesse, y envoyer quelques hommes pour l'explorer, des *éclaireurs* ou des uhlans pour y faire une reconnaissance (Deut., I, 22). La Sidra de cette semaine raconte le fait avec des détails extrêmement regrettables. Les envoyés, au nombre de douze, revenus de leur mission, ont fait un rapport qui a découragé, désespéré le peuple et l'a soulevé contre Dieu, qui avait promis à ses ancêtres et à lui-même la prochaine et certaine conquête de Canaan. La punition de ce défaut de croyance en l'infaillible parole du Très-Haut fut prompte et terrible.

Qu'on nous permette de répéter ce que nous avons dit ailleurs à ce sujet :

Voilà ce qui arrive quand on manque de confiance en soi et de foi en Dieu. On n'ose rien entreprendre d'utile, de salutaire, de méritoire; on voit partout des empêchements, des obstacles, des impossibilités; on grandit, on exagère tout ce qu'on remarque ailleurs, et on rapetisse tout ce que l'on possède chez soi; on aime mieux retourner en Égypte, dans une obscure et lâche inaction, que de marcher en avant, lutter et combattre pour conquérir Jérusalem et sa lumière! « Nous avons vu les descendants d'Enoch, cette race de géants, et nous étions à nos propres yeux comme des sauterelles. » Ce langage des envoyés en Canaan n'est-il pas souvent dans la bouche et dans l'esprit de beaucoup d'entre nous? Ils voient un édifice d'un autre culte qui s'élève haut et fier dans la nue, et ils regardent avec dédain notre sanctuaire, véritable nain à côté du colosse, mais qui cependant atteint le ciel et les sphères rayonnantes du Très-Haut, comme l'échelle mystérieuse de Jacob! Ils voient partout des géants, et n'aperçoivent point ce qu'il y a de véritable force, de véritable grandeur en Israël, ce qu'il y a de noblesse et d'élévation dans notre communauté, dans le cœur et dans l'âme de tout vrai israélite! Ils montrent, comme les

envoyés de Moïse, les *fruits* qui poussent ailleurs, la richesse et la puissance matérielles, les jouissances grossières des sens qu'on trouve en dehors de nous, et ils ne remarquent point les biens précieux, les nobles et divines félicités, les bonheurs et les trésors immortels que nous possédons dans notre propre sein, et ils accusent Canaan, la religion céleste qui a pour notre existence des fleuves de lait et de miel, «de dévorer ses habitants» ארץ אוכלת יושביה היא, de nous rendre la vie amère et insupportable... Alors, au lieu de s'élever libres et fiers à la hauteur de notre mission et de notre dignité, ils abdiquent, baissent la tête, se dégradent, et disent honteusement : « Donnons-nous un maître, et retournons à la servitude égyptienne! »

Ce que nos pères ont fait de répréhensible à l'égard de la Palestine, on le voit souvent répéter au milieu de nous à l'égard de notre divine religion, notre Canaan moral et spirituel. Au lieu de l'embrasser avec ardeur et empressement, au lieu de nous livrer à elle avec foi et amour, on veut d'abord l'explorer, l'examiner de près, et les explorateurs sont : la critique incrédule, la négation impie, le libre examen, le rationalisme le plus audacieux, une révolte de l'esprit contre les vérités qu'il ne sait pas approfondir, révolte qu'il décore du nom de philosophie, de dignité, d'émancipation; puis nos faiblesses, nos passions et nos vices.

Et ces envoyés aussi veulent s'assurer si la religion d'Israël est bonne ou mauvaise — הטובה היא אם רעה — si elle est grasse ou maigre — השמנה היא אם רזה — offrant une existence de plaisir, de mollesse et de volupté à ses adhérents; s'il y a des arbres — היש בה עץ — donnant tous les fruits du bien-être, de la fortune et du contentement des sens. Puis, après examen, ces envoyés disent, comme ceux de la Bible : Cette religion d'Israël est excellente, elle produit des fruits précieux, des sources de bonheur et de bénédictions, des fleuves de lumière et de salut. Mais ses fidèles doivent être plus forts que nous, doivent être des géants de vertu, d'austérité, d'abnégation et de renoncement. Cette religion est entourée d'Amalecs et d'ennemis innombrables contre lesquels nous ne pouvons lutter. Elle consume ses croyants par les nombreuses abstinences, les jeûnes, les mille privations des jouissances de la vie qu'elle leur impose, surtout par une sévérité morale et sociale qui n'est pas de

notre temps et de nos mœurs, par une délicatesse des plus rigoureuses et des plus gênantes dans les affaires du mien et du tien. Ceux qui voudraient pratiquer fidèlement cette religion doivent être des hommes de *haute taille*, אנשי מדות, posséder des qualités surhumaines, miraculeuses, une élévation de cœur et une grandeur d'âme qui sont rarement le partage des mortels...

Cependant Caleb, notre cœur israélite, la voix qui parle au fond de notre âme nous dit : עלה נעלה וירשנו אתה — Nous pouvons nous élever à notre divine religion, la posséder et la pratiquer fidèlement, n'en exagérons pas les difficultés ; car מי יעלה בהר ה׳, « qui peut monter sur la montagne du Seigneur, se placer dans son saint lieu ? C'est celui dont les mains sont pures, dont le cœur est sincère, dont l'esprit n'aspire pas aux choses vaines, et qui ne jure pas pour tromper. Celui-là obtient les bénédictions de l'Éternel et les secours de Dieu, son sauveur. » (Psaume XXIV, 3.) Avec ces simples vertus, le reste devient facile à l'homme.

Et maintenant faisons aussi métier de *meraguelim*, explorons un peu, non Canaan, où tout ira bien, grâce à l'œuvre de sir Moses Montefiore, mais חוצה לארץ, les pays où s'agitent non des géants, des hommes formidables, אנשי מדות, mais des pygmées comme les rédacteurs de l'*Univers*, de la *Germania*, du *Vaterland*, etc.

Et, comme les envoyés de Moïse, commençons notre exploration par le Sud, par les montagnes — עלו זה בנגב ועליתם את ההר, par les Pyrénées.

Les Cortès, malgré la violente opposition des ultramontains, ont donc adopté le fameux article 11 du projet de Constitution, dont voici le texte :

« La religion catholique et romaine est la religion de l'État, et sera exclusivement soutenue par l'État. La liberté des cultes religieux, en tant qu'ils se tiendront dans les limites de la moralité chrétienne, sera légale ; mais les manifestations publiques autres que celles de l'Église seront défendues. »

Cet article tolère l'exercice des cultes non catholiques, pourvu qu'il se fasse sans publicité ; mais la discussion n'a pas déterminé

nettement la limite de cette tolérance. La simple présence d'une synagogue, d'un temple protestant, d'une mosquée, n'est-ce pas une *manifestation publique?* Les chants et les sons de l'orgue pénétrant de l'intérieur de ces édifices au dehors, n'est-ce pas surtout une manifestation publique qui scandalisera les compatriotes de Torquemada, des anciens et modernes inquisiteurs? Il suffira de l'avénement d'une administration fanatique, — et le pays en produit facilement, — pour répondre affirmativement. Et la *moralité chrétienne* même, selon le *Syllabus*, ne condamne-t-elle pas le moindre souffle de vie de tout culte non romain? Voilà donc une liberté des cultes qui repose sur des bases bien faibles, bien chancelantes, mais voilà aussi ce que, après un effort de libéralisme immense, la terre de l'inquisition a pu engendrer — חרות מדומה : une liberté avec la chaîne au cou!

Cependant celle-ci encore, Rome l'avait ardemment combattue jusqu'au dernier moment. On écrit de cette ville au *Journal des Débats :*

Les journaux religieux déclarent que le retour prochain du cardinal Simeoni n'implique pas une rupture entre le Vatican et Madrid. On a consulté les théologiens; ils ont déclaré que l'Église ne veut pas accepter la liberté religieuse comme un droit, parce qu'on n'a jamais le droit d'enseigner l'erreur; mais elle peut parfaitement l'admettre comme un fait auquel elle n'a pas le pouvoir de s'opposer, et c'est d'après cette distinction qu'elle a pu conclure le Concordat français et autoriser aux portes mêmes de Rome l'exercice des cultes dissidents.

Généreuse et magnanime autorisation octroyée à une chose qu'on ne peut empêcher! Mais cette autorisation, les papes ne l'avaient-ils pas accordée même là où ils avaient le pouvoir d'interdire l'exercice des cultes dissidents : à Rome, Ancône, Ferrare, Bologne, Sinigaglia, etc.? Et pourquoi avait-on besoin de consulter les théologiens? les papes ont-ils donc cessé d'être infaillibles, inspirés d'en haut, eux dont les arrêts sur la terre ont force de loi au ciel et lient Dieu lui-même? Le Saint-Esprit les aurait-il abandonnés — סר צלם מעליהם, — comme dit la Sidra de cette semaine?

Dans tous les cas, l'adoption de l'article 11 de la Constitution espagnole est un grand progrès pour un pays dont plusieurs provinces ont le *privilége*, le droit antique et sacré de ne point tolérer

dans leur sein des habitants non catholiques romains. Il n'est pas bien longtemps que certaines contrées d'Allemagne et d'Autriche, notamment le Tyrol, jouissaient de *fueros* analogues ; elles en jouissent peut-être encore.

Restons un peu dans les saintes régions. L'*Univers* a reproduit ces lignes du *Bien public* :

Est-il vrai que des sous-officiers appartenant à la religion juive ou protestante ont été cassés de leur grade pour avoir refusé de commander un peloton à une cérémonie catholique?

Est-il vrai que certains officiers refusent d'inscrire une religion autre que la religion catholique sur les livrets des soldats juifs ou protestants?

Est-il vrai qu'on défend aux soldats juifs ou protestants d'assister aux obsèques de leurs parents appartenant au même culte qu'eux?

Est-il vrai que les soldats juifs ou protestants sont constamment en butte aux obsessions des aumôniers des régiments, qui veulent à tout prix les convertir?

Nous ignorons si une réponse quelconque a été faite à ces questions, ou si même elles ont quelque fondement. La feuille de M. Veuillot les trouve *absurdes* ; elle dit entre autres choses :

Quant aux sous-officiers, protestants ou juifs, cassés pour avoir refusé de commander un peloton à une cérémonie catholique, si le fait est vrai, tous les torts sont aux sous-officiers, qui non-seulement avaient mérité la cassation, mais qui auraient pu passer en jugement pour refus d'obéissance et auraient certainement été condamnés. Les règlements militaires doivent être avant tout obéis, et un sous-officier juif ou protestant n'a pas plus le droit de refuser de faire partie du peloton commandé pour escorter une procession qu'un officier catholique de refuser de figurer dans le cortége convoqué pour un personnage officiel quelconque, par exemple, ou un soldat partisan des idées du négrophile Schœlcher de se refuser à faire partie d'un peloton d'exécution.

Nous dirons à notre tour : Ces comparaisons sont absurdes ! Il est très-fâcheux qu'en France, le pays classique de la liberté religieuse, il se fasse une chose qu'on ne voit dans aucun autre pays du monde, à savoir : contraindre les soldats protestants et israélites à prendre part à des cérémonies qui blessent leur conscience ! Mais si les règlements militaires qu'on invoque prescrivaient aux soldats israélites de faire, dans ces cérémonies, le signe de la croix

ou donner d'autres marques d'adoration chrétienne, pourrait-on les condamner pour refus d'obéissance? Les règlements militaires! ils avaient bien obligé les soldats de figurer dans des représentations théâtrales, et depuis l'incendie du théâtre de Rouen, où plusieurs soldats ont perdu la vie, le ministre de la guerre a décidé que désormais la *figuration* serait facultative, non obligatoire. On voit donc que le rigorisme de la discipline est bien forcé de céder et de s'effacer dans certaines circonstances : pourquoi le maintenir là où, sans nécessité pour le service public et sans utilité aucune pour le pays, il impose une violence morale injustifiable? L'*Univers*, qui crie si souvent par-dessus les toits sa fameuse phrase de : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes »; l'*Univers* qui, dans le même numéro, parle avec sa colère habituelle des intransigeants et dit : « Il y a une intransigeance honorable qui ne consent à aucune capitulation de conscience », trouve tout naturel, juste et équitable que la conscience israélite et protestante soit impitoyablement torturée, foulée aux pieds des majorités, dans l'armée même, dont la mission est avant tout de protéger la justice, le culte et la liberté des citoyens!

Mais tout cela est peu de chose en comparaison des persécutions que nos frères subissent ailleurs.

Nous sommes fatigué de parler des monstruosités roumaines. Le fameux judéophobe Jean Bratiano fait de nouveau partie du ministère du prince Charles. Les perspectives des israélites sont plus sombres que jamais.

Dans diverses localités catholiques d'Allemagne, les cimetières israélites sont depuis quelque temps l'objet d'horribles dévastations et profanations. On n'ose pas toujours attaquer les vivants, on attaque les morts; lâchetés infâmes, fanatisme ignoble, dans un pays où l'instruction est obligatoire et qui se glorifie justement de sa science, de sa philosophie, de sa civilisation avancée, de sa religiosité et de ses bonnes mœurs!

Nous avons donné de grands extraits de l'excellente brochure apologétique du juge Dr Kolkmann. Un des derniers numéros des

écrits ultramontains de saint Boniface, publiés à Paderborn, y a en quelque sorte répondu en accusant le judaïsme de toutes les horreurs. Il affirme que la *morale* du Talmud nous ordonne ceci :

Tuez le plus honnête des idolâtres (c'est-à-dire non juifs) ; frappez à mort le meilleur des chrétiens. Il est défendu d'avoir compassion d'un idolâtre (par exemple, d'un chrétien) ; si l'on en voit un périr, noyé dans un fleuve, brûlé dans un incendie, etc., il ne faut pas le sauver, afin de ne pas conserver un homme à l'idolâtrie. Il est permis de tuer de ses mains un hérétique (non juif). La théorie et la pratique, le Talmud et la pratique des juifs s'accordent exactement. La domination des juifs dans le commerce et les affaires pèse comme un cauchemar sur les chrétiens ; les premiers deviennent de plus en plus riches, les derniers, toujours plus pauvres. Le charlatanisme et la fraude, cette peste d'aujourd'hui, ont leurs organes et promoteurs notamment parmi les enfants d'Abraham.

Ces indignes et ridicules calomnies sont sans cesse victorieusement réfutées par des plumes véridiques, autorisées, éloquentes ; mais elles renaissent toujours comme l'hydre aux innombrables têtes de serpent vomissant le feu, le poison, le sang et la mort. Les aveugles ne veulent pas voir, les sourds refusent d'entendre, les propagateurs du mensonge méconnaissent la vérité.

Cependant les chrétiens devraient bien voir, dans les crimes commis contre leurs coreligionnaires par le fanatisme musulman, une juste punition du ciel de leur conduite coupable envers les israélites. Salonique pourrait bien être une représaille sanglante contre de nombreuses villes catholiques que nous pourrions nommer dans le passé, sinon dans le présent. La justice de Dieu est lente parfois, mais elle est certaine.

Voici un signe curieux de châtiment divin. Nous avons lu dernièrement un livre de M. Raymond Signoret, intitulé : *Souvenirs du bombardement et de la capitulation de Strasbourg*. On y raconte que le musée de cette ville, anéanti le 25 août 1870, avait entre autres curiosités les deux trompes en métal à l'aide desquelles le guetteur de la cathédrale donnait jadis chaque soir, du haut de la plate-forme, le signal indiquant aux juifs que l'heure prescrite pour leur sortie de la ville venait de sonner.

Musée et trompes ont été détruits par les obus de l'assiégeant... Les juifs ont dû sortir de la ville autrefois, mais le vainqueur, Gallois et Germain, est entré depuis... On y a brûlé les juifs (de là le nom de rue *Brûlée*), et depuis, une grande partie de la ville a été incendiée.

La *Gazette du Midi* a reçu à son tour un rapport sur le meurtre abominable commis sur un israélite de Tunis. Il y est dit :

C'était le vendredi 5 mai qu'en plein jour, en pleine rue, sous les yeux de nombreux témoins, dont l'inaction fut une complicité, que ceci se passait au *Souk-el-Belghagia*, le bazar aux babouches, la chaussure des Orientaux.

Un ouvrier musulman, soldat aussi, réprimandé, dit-on, par son maître, s'élançait hors de sa boutique et heurtait violemment un passant paisible. C'était un juif, qui, avec la timidité et la résignation de sa race dans les pays turcs et arabes, se contenta de répondre à une brutalité involontaire par cette douce parole : « Que Dieu fasse paix à tes ancêtres ! »

Le soldat, rendu plus furieux par ce langage, dont le sens échappait à son ignorance, renversa le pauvre juif sur le sol, le contint du genou, et, brandissant un tranchet, s'écria à plusieurs reprises : « Faut-il tuer ce chien ? »

Les boutiquiers musulmans, accroupis sur le seuil de leur porte, s'amusaient de cette horrible scène, et on entendit quelques voix répondre : « Si tu es un homme, fais-le voir ! » Et le forcené le fit voir en fendant d'un coup de son tranchet la gorge au malheureux d'une oreille à l'autre. Ce fut comme l'égorgement d'un mouton, dont les regards se détournent ; mais ici c'était l'immolation d'une créature humaine, et le fanatisme musulman se repaissait de la vue du sang d'un infidèle.

La même correspondance, parlant de l'enterrement de la victime, dit encore : « Toute la population juive *suivit en silence* ; ils fermèrent leurs comptoirs et boutiques *en signe de deuil.* » Alors où sont les « manifestations inconvenantes et dangereuses », les « cris et chants de vengeance » et « l'appel aux passions religieuses » dont parle le premier ministre dans sa circulaire aux consuls ? Il y est dit aussi que « le gouvernement est fermement résolu à ne plus tolérer, à dissiper même par la force, les attroupements qui se formeraient à l'avenir dans des circonstances analogues ». Le gouvernement tunisien prévoit donc et avoue que des circonstances *analogues*, c'est-à-dire le meurtre et l'assassinat, peuvent se produire facile-

ment sous ses yeux! Et il ajoute que les israélites « n'ont aucun droit à intervenir dans des cas de cette nature ». Comment! on les assassine en plein jour, en présence d'une nombreuse population, et ils doivent se taire!... Le Coran enseigne-t-il une justice pareille aux sectateurs de Mahomet?

Le correspondant tunisien de la *Gazette du Midi* fait aussi cette intéressante observation :

Assurément, nulle corrélation n'existe entre les deux faits (l'événement de Salonique et le meurtre de Tunis); mais ils procèdent d'une même origine: le fanatisme musulman partout déchaîné. Ce n'est plus de la banqueroute financière dont il y a à s'alarmer : le croissant est également banqueroutier à l'humanité, et il est temps que l'Europe l'instrumente par ses huissiers cuirassés.

A propos de questions financières, les journaux israélites d'Allemagne se livrent à des dissertations savantes sur l'*emprunt* des Hébreux à leur sortie d'Égypte. Le moment est bien choisi! On sait que les descendants des créanciers avaient porté leurs réclamations devant Alexandre le Grand et perdu leur procès, car un avocat des israélites, Gabiha ben Pesisa, le Crémieux de l'époque, a répondu par la demande reconventionnelle du salaire formidable dû aux Hébreux pour quatre cent trente ans de travail de tout un peuple. (Sanhédrin, 91 *a.*) Aujourd'hui les successeurs de Pharaon, le sultan et le khédive, se font terriblement rembourser par les capitalistes israélites la valeur insignifiante des objets d'or et d'argent que, pour les besoins de la fête pascale et l'ornement du plat du Seder, nos ancêtres avaient empruntés aux Égyptiens, et qu'ils ne pouvaient plus leur rendre à cause de leur départ précipité, car « ils furent repoussés de l'Égypte, ne purent tarder un instant, ni même se munir de provisions ». (Exode, XII, 39 *a.*) Ah! nos pauvres financiers payent désastreusement les coupons de l'emprunt biblique!

Une bonne et heureuse nouvelle pour terminer :

Le projet de loi sur la *sortie de la communauté* a été adopté en troisième lecture, par une grande majorité, à la Chambre des députés

de Prusse, et cela avec plusieurs amendements favorables aux sortants. Ce vote important a eu lieu après un remarquable discours de M. Lasker, l'illustre député israélite, discours qui était, dit notre confrère de Berlin, un véritable *kidousch haschem*. Nos coreligionnaires d'Allemagne restés fidèles au judaïsme conservateur et traditionnel sont donc affranchis désormais d'une contrainte odieuse, de la tyrannie des docteurs, prédicateurs, temples et écoles réformistes. Ils pourront obéir à la voix de leur conscience, qui leur dit : הבדלו מתוך העדה הזאת « Séparez-vous d'une communauté où vos sentiments religieux sont si vivement blessés. »

S. Bloch.

LE DISCOURS DE M. LASKER.

Voici un extrait de cette énergique revendication de la justice et du droit israélite, répondant surtout à l'objection des partisans de l'oppression de conscience, que la loi de liberté serait la ruine de toutes les communautés synagogales :

Je ne donnerai jamais mon assentiment à une loi dont je craindrais un danger pour le maintien de la communauté juive. Non-seulement j'appartiens extérieurement moi-même à cette communauté, mais je trouve aussi sa base dans le terme idéal qui, d'après le témoignage de toute l'histoire, s'est fait entendre la première fois à l'humanité en forme de confession religieuse. Et parce que je crois que l'idée principale du judaïsme est dans la croyance en un Dieu-Un, je suis pénétré de la pensée que la puissance de cette vivante conviction suffira toujours pour donner à la communauté qui la première s'est présentée dans l'histoire universelle avec cette sublime idée religieuse une durée aussi longue qu'il existera des associations de culte en général. Quand on voit une histoire vieille de milliers d'années confirmer ce fait dans les circonstances les plus adverses, on est bien en droit de nourrir cette confiance et d'y conformer son action.

Qu'est-ce qui autorise donc de douter de la force du judaïsme d'exister par son idée intérieure ? Qu'est-ce qui oblige de lui donner un exécuteur pour le protéger, afin qu'il puisse se maintenir ? Tous les témoignages répondent négativement.

.... Messieurs, j'ose le dire, quelle que soit votre décision sur ce projet, je me réjouis au plus haut degré et je suis reconnaissant des sympathies pour les intérêts du judaïsme dans lesquelles se réunissent les soutiens et les adversaires de la loi. C'est surtout heureux aujourd'hui

où les attaques les plus absurdes contre les juifs partent de beaucoup de côtés à la fois. En présence de ces attaques, je vois dans la vive part que cette Chambre prend à ce cas particulier un témoignage que les juifs accueilleront certainement avec gratitude et qui les encouragera sans nul doute.

.... Or, vous permettez que des catholiques isolés se séparent de leur communauté par des scrupules de conscience, et emportent une partie du bien communal; vous permettez aux protestants de se séparer sans rien emporter de ce bien, et pour les juifs votre sollicitude irait jusqu'à défendre à chacun d'eux de quitter même la communauté! (Écoutez!) On voudrait créer pour le judaïsme des priviléges qu'on refuse aux communautés chrétiennes!... Si j'avais la témérité de me livrer à des considérations soit sur la religion juive, soit sur la religion chrétienne, vous diriez que j'aborde un sujet que je ne comprends point ou que la Chambre n'est point appelée à discuter. (Très-vrai!) Les corps politiques font halte aux frontières de la religion! (*Une voix:* Ils le devraient, mais ne le font pas.) On prétend que la réclamation des juifs touche seulement une question d'argent, car on ne se divise pas à cause de discussions pouvant surgir dans les détails du culte. Mais, Messieurs, les communautés chrétiennes ne se sont-elles pas divisées pour des motifs qui sont loin d'avoir l'importance des différences dans la pratique du culte? Vous êtes obligés de reconnaître le fait historique que des confessions religieuses naissent de la divergence dans le service divin. (Très-vrai!) Allez en Angleterre, et voyez comme des querelles et des séparations surgissent de la simple question de savoir si le prêtre doit porter oui ou nom un certain manteau brodé. Comme ces personnes me gronderaient si je leur disais: « Ce dont vous vous disputez est pure absurdité, ce sont là des choses sans nulle importance, et, comme législateur, je ne vous permets pas de vous séparer de l'Église nationale pour ces bagatelles... » Par respect de la Chambre, j'hésite à exposer les renseignements historiques montrant quels déchirements, jusqu'à la guerre civile, les choses les plus insignifiantes ont produits dans le sein de la religion chrétienne. Je le déplore quand cela arrive; mais, comme législateur, je n'ai nul droit de m'y mêler.

Le judaïsme mérite d'être protégé contre tout danger extérieur. Il forme, dans la même mesure que les autres confessions, de bons citoyens, et n'est pas au-dessous d'elles sous le rapport moral. Ses enseignements moraux sont purs des *curiosités* que les ennemis des juifs cherchent dans des écrits casuistiques pour produire un tableau fâcheux. Quiconque veut se donner la peine de réunir des collections analogues tirées des livres casuistiques d'autres confessions, par exemple des enseignements pratiques des jésuites et, comme je ne doute pas, de traités d'autres religions, pourrait bien juger combien la morale doit baisser quand on suit de pareilles leçons. Mais les hommes sensés savent qu'en majeure partie les confessions religieuses ne se pénètrent pas des enseignements moraux donnés par des casuistes

isolés, mais de l'esprit vrai de la foi. C'est pourquoi je m'explique que le judaïsme trouve la sympathie méritée qui s'efforce de détourner de lui les dangers.

Mais je soutiens que la force du judaïsme n'est pas moindre que celle de n'importe quelle autre confession religieuse existante. Les juifs ont su se maintenir en communauté pendant des milliers d'années, malgré toutes les haines du dehors. Par la même raison j'attends qu'ils restent attachés dans l'avenir aussi à leur doctrine et à leur communauté, même si l'État ne leur donne pas le privilége, hautement détesté (*idealverhasste*), de la contrainte et de l'oppression, obligeant de rester dans la communauté ceux qui, par leurs sentiments intimes et des scrupules religieux, cherchent à en sortir. Je plaide avec zèle pour cette loi, non-seulement à cause de l'analogie avec les lois valables pour les cultes chrétiens, mais aussi dans l'intérêt du judaïsme lui-même, parce que je voudrais changer ce fait qui force tous les habitants juifs d'une même localité d'appartenir à une communauté, bien que les disputes les plus violentes concernant les points les plus sacrés naissent de cet état de choses...

Certes, on ne peut reprocher aux juifs d'être froids ou indifférents envers leur religion. Aucune religion peut-être n'a produit autant de martyrs que les juifs, avec le sacrifice de tous leurs intérêts temporels, et ils n'ont pas même eu la consolation de voir leur martyre récompensé par la justice rendue à leur courage; mais, à côté de la perte de leurs biens et de leur vie, ils ont supporté la raillerie et le sarcasme, et pourtant ils se sont montrés fermes dans leur foi. Croyez-vous, en effet, que les quelques écus que la contrainte légale veut sauver en faveur de certaines communautés seront pour eux un lien plus puissant? Je tiens cette sollicitude pour bienveillante et digne de gratitude, mais elle ne rend pas justice à la force vitale de la foi juive.

Un autre député israélite, M. Warburg, a dit à la fin de son discours :

« Adoptez ce projet, vous accomplissez ainsi un acte de justice, vous atteignez une étape dans les efforts faits pour la conservation de la liberté de conscience, vous posez le germe d'un fruit plein de bénédictions pour l'avenir. » (*Vifs applaudissements.*)

LE FANATISME MODERNE.

Bruxelles, le 22 mai 1876.

Monsieur le Directeur,

On remarque depuis quelque temps une recrudescence de haine contre les juifs, jusque dans les journaux belges. Après le corres-

pondant de l'*Écho du Parlement*, voilà la *Gazette* (feuille radicale) qui jette sa bave sur les juifs, surtout sur les juifs orthodoxes.

On lit dans le numéro 117 de ce journal (le 26 avril dernier) des phrases comme celles-ci :

La croisade contre les juifs recommence.

Les journaux catholiques français, bientôt suivis par les nôtres, ont trouvé contre eux des arguments d'une puissance foudroyante. Jugez-en.

Les juifs forment non-seulement un groupe religieux spécial, mais un peuple à part. *Ergo*, il faut les considérer partout comme des étrangers, privilégiés si l'on veut, mais qui ne puissent prendre part à rien de politique ni de social.

Eh bien ! ces journaux catholiques ont raison, et la thèse qu'ils défendent est rigoureusement juste.

Les juifs pratiquants, qui rêvent exclusivement la réédification de l'ancienne Jérusalem, et qui, en attendant, suspendent leurs harpes plaintives sur les bords de tous les fleuves connus; les juifs qui ne se croient pas Belges, Français, Allemands ou Polonais, par la raison qu'ils sont nés en Belgique, en France, en Allemagne et en Pologne, mais seulement juifs, tenus à la seule observance de leurs dogmes et de leurs usages; les fanatiques qui dépouillent sans scrupule les Philistins et les Gentils en rentrant de célébrer le *Yom Kipour*, ou qui combinent quelque spéculation usuraire en fêtant patriarcalement, au sein de leurs familles et sous leurs toits détuilés, la solennité des Cabanes; ces juifs ne sont pas des citoyens, mais des nomades, des passants auxquels une disposition spéciale devrait interdire de coopérer à un état social qu'ils combattent et répudient.

C'est pourquoi je me joins à l'*Univers* et au *Bien public* pour réclamer de toutes les législations une disposition rigoureuse excluant des droits comme des devoirs nationaux les groupes antipatriotiques régis par des lois étrangères.

A bas les juifs judaïsants, mais à bas aussi les ultramontains !

Les uns comme les autres constituent un danger public et permanent.

Rome ou Jérusalem, leur capitale, n'est pas la nôtre. Leur obéissance aveugle à leurs prêtres ou à leurs rabbins, leur mépris, que dis-je? leur haine pour tout ce qui n'est pas baptisé ou circoncis, leur fidélité à des dogmes en opposition avec toutes nos lois civiles, leur méconnaissance de tout frein social autre que celui imposé par leurs croyances, leur attitude agressive envers la grande fédération des peuples contemporains, les désignent à notre juste défiance, à notre légitime ostracisme, etc.

Sans tarder, j'ai préparé ma réponse, que vous trouverez ci-jointe; mais ni la *Gazette* ni l'*Écho du Parlement* n'ont voulu l'accueillir dans leurs colonnes, même après l'offre de ma part de les indemniser moyennant payement.

Si vous pensez que ce petit article puisse intéresser vos lecteurs, je vous prierai de l'admettre dans votre estimable recueil.

Recevez, monsieur le Directeur, etc.

Il y a eu un mois le 27 mars, j'ai été obligé de répondre dans l'*Écho du Parlement* à deux articles, envoyés de Berlin, dirigés par les ultramontains contre les juifs, surtout contre les juifs du Talmud, comme c'est la mode aujourd'hui de nommer ainsi tout juif qui n'est pas libre penseur.

Je vois que le mal se propage : des radicaux cherchent à leur tour une issue à leur colère longtemps contenue ; ils voudraient avoir une victime sur laquelle ils pourraient déverser leur fiel, dont l'amertume ne produit plus d'effet ailleurs.

Qui pourrait mieux jouer ce rôle de souffre-douleur, si ce n'est le juif, qui n'a aucun pouvoir à sa disposition pour se défendre ? Les juifs adhérents du monothéisme pur ne sont-ils pas les moins nombreux entre toutes les sociétés religieuses ? ne pourrait-on pas les persécuter sans craindre de représailles ? Ils ont été pendant le moyen âge les parias de la société chrétienne, ils pourraient continuer encore de nos jours à servir de point de mire à la haine populaire.

Que leur reproche-t-on donc ? le même crime dont la légende accuse Cendrillon, celui de ne pas avoir la force de se défendre, ni le désir de se venger. A-t-on besoin de preuves pour accuser des juifs ? est-il nécessaire d'indiquer des actes positifs pour les condamner ? Ce sont des juifs, cela suffit ; qu'on les brûle ! Sous ce rapport, quel touchant spectacle : des socialistes donnant la main aux ultramontains, des rouges faisant cause commune avec les noirs !

Voilà l'impression qu'a produite sur moi la lecture de l'article « Juifs et Ultramontains » dans la *Gazette* du 26 avril dernier, qui par hasard est tombé sous mes yeux.

Je proteste de toutes mes forces contre l'assertion haineuse de l'auteur de l'article, que les juifs ne considèrent pas le pays qui les a vus naître comme leur patrie, ne l'aiment et ne la chérissent pas

comme leur mère. Les Français du culte israélite sont non moins ardents défenseurs de leur patrie que leurs frères d'autres cultes ; il en est de même des Allemands, des Anglais, des Américains du culte juif : ils ne le cèdent pas en patriotisme à leurs concitoyens d'autres croyances. Les Belges de ce culte, bien qu'ils soient peu nombreux, n'ont pas démérité de leur patrie, et leur dévouement est au moins égal, sinon supérieur, à celui de leurs détracteurs noirs et rouges.

Si l'orgueil et la présomption d'un libre penseur pouvaient lui permettre de mettre le pied dans une synagogue, je l'inviterais à venir dans la nôtre, à Bruxelles, où il entendrait tomber de la chaire des paroles d'un patriotisme si pur, si chaleureux, si intense, qu'il serait certainement convaincu de la fausseté de son opinion, et qu'il reviendrait de son erreur, si toutefois le Dieu *Raison* lui permettait de se tromper, et qu'un fanatique, n'importe sa couleur, pût convenir d'être faillible.

L'auteur de l'article « Juifs et Ultramontains » connaît-il au moins la signification du Yom Kipour, pour oser dire que les fanatiques (juifs) dépouillent sans scrupule les Philistins et les Gentils en sortant de cette grande solennité ? Certes non : la suffisance de sa personne, l'adoration de sa propre valeur si considérable, ne peuvent disposer son cœur à saisir la sublimité de ce jour saint... L'orgueil ne comprend pas l'humilité, la présomption n'entend pas le langage de la mortification.

Quoi ! le jour de réconciliation universelle, où l'israélite, préparé par de longues méditations, par le jeûne et par la prière, aspire au bien infini, élève son âme vers la perfection, vers l'idéal de l'humanité ; quoi ! dis-je, ce jour serait, d'après l'auteur de l'article, un jour de réunion où des voleurs se concertent pour dépouiller leurs concitoyens !

Quelle religion, si ce n'est le judaïsme, a donc proclamé la première d'une manière absolue : « Tu ne déroberas point » ? Quelle croyance, si ce n'est le mosaïsme, a donc ordonné la première : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ; tu aimeras l'étranger comme toi-même ; tu agiras en frère même envers l'ennemi » ? Quelle religion a donc proclamé, plus de trente siècles avant la

Révolution française, l'égalité de tous les hommes, leur origine commune (la fraternité), le libre arbitre de l'homme, accordant à la raison le même droit qu'à la foi, à l'intelligence la même faculté qu'au dogme ?

Quel est le grand bienfait que la libre pensée ait apporté à l'humanité et que le judaïsme ne lui ait pas rendu bien longtemps avant elle ? Il n'y en a pas, à moins de considérer comme tel la glorification, la déification de l'homme, idée triste dans sa splendeur, désolante dans son apparent éclat.

Jérusalem n'est pas en conflit ni avec Bruxelles, ni avec Paris, ni avec aucune capitale de l'univers où il y a des juifs. Le poëte qui aime la poésie, le peintre qui est passionné pour son art, le musicien qui entend un concert harmonieux dans son âme, est-il pour cela moins bon citoyen que le journaliste, par exemple, qui parle toujours patriotisme ? Le juif qui suit la Bible et le Talmud pourra être, je dirai plus, doit nécessairement être un citoyen des plus dévoués.

L'auteur, en parlant de l'obéissance aveugle des juifs à leurs rabbins, tombe dans une nouvelle erreur que tout enfant israélite lui démontrera. Les juifs ont sans doute une grande déférence pour leurs pasteurs ; ils les vénèrent comme leurs maîtres, leurs guides spirituels ; mais de là à une obéissance aveugle comme les catholiques doivent à leurs prêtres, il y a bien loin. On dit des soldats français que chacun d'eux porte le bâton de maréchal dans sa giberne; on pourrait dire pareillement des juifs que chacun porte sur lui ou plutôt en lui la clef du ciel. Ce n'est pas le prêtre, le rabbin, qui fait sentinelle devant les portes du paradis; ce sont, d'après nos croyances, les bonnes œuvres seules qui y procurent l'accès. En fait d'obéissance aveugle, il n'existe pour le juif que celle qu'il accorde aux lois du pays qui l'a vu naître ou l'adopte, et qu'il chérit comme sa patrie, même quand elle le traite en mauvaise mère. Cette obéissance ne doit cesser pour lui que lorsque ces lois voudraient lui imposer la défection au monothéisme, ou, par impossible, l'obliger de commetttre des actes immoraux.

L'auteur de l'article que je viens de réfuter paraît n'avoir fait ses études ni dans la libre Belgique, ni en France, ni dans aucun

pays de l'Ouest, mais bien dans une école de Roumanie ou encore plus loin vers l'Est, où la civilisation ne se trouve qu'à la surface.

L. Kahn.

LE SALON.

Les artistes israélites ont exposé, comme tous les ans, un assez grand nombre d'œuvres intéressantes. Nous n'avons rien, cette année, de M. Henri Lévy, qui s'est acquis par ses derniers ouvrages une si grande réputation; mais M. Émile Lévy a envoyé une jolie variante de ses Idylles. Sa jeune fille qui se balance aux branches du *Saule* est très-aimable, et dans le style distingué qui est propre à ce peintre. On regardera aussi avec plaisir la *Baigneuse* du même auteur.

M. Édouard Moïse a représenté une *Audience de Cour d'assises* qui produit une grande impression de gravité. Je n'ai pas vu le *Moine en prière* du même peintre, mais je ne doute pas que ce tableau n'ait toutes les qualités sérieuses et solides qu'on remarque dans toutes les productions de cet artiste consciencieux.

Le *Kadisch* de M. Lazar Meyer est peut-être la meilleure œuvre que ce jeune peintre nous ait encore donnée.

Nous connaissons, par M. Brandon, ce coin obscur du temple israélite de la rue Lamartine et ces visages renfrognés. J'ose croire que toute la poésie du judaïsme n'est pas réfugiée là, et qu'elle a autre chose à nous montrer que des taleth et des barbes également vénérables par leur âge. M. Meyer l'a compris : son petit garçon, qui prie avec tant de ferveur, en joignant les mains, est ému, et il nous touche. Cela vaut plus que les accessoires les plus pittoresques.

Parmi les peintures de genre, on remarquera toujours les œuvres fines et spirituelles de M. Jules Worms. L'Espagnole de la *Danse du Vito*, le beau militaire du *Départ pour la revue*, en sont de nouveaux et agréables échantillons.

M. Fichel, qui cherche également l'anecdote amusante, expose une *Fête foraine en* 1776, qui plaira par le détail pittoresque.

M. Salzedo, ordinairement caustique, est un peu réservé cette année dans son *Intérieur de forge.*

Le *Déjeuner* et la *Lettre* de Mlle Samson me paraissent meilleurs, mieux dessinés et mieux peints que les œuvres antérieures de la même artiste.

Il me reste à citer l'*Amateur*, de M. Maurice Blum ; deux tableaux de M. Auguste Hadamard ; le *Dessous de bois*, de M. Netter ; le *Hamac*, de M. Michel Lévy ; la belle *Danseuse de Tétouan*, de M. Alexandre-Auguste Hirsch.

Dans les portraits, on remarquera une fort jolie enfant (*Pomponnette*), de M. Benjamin Ulmann ; le portrait de M. *V. Schœlcher*, peinture grave et solide du même artiste ; les aimables *Portraits de Mlles de Camondo*, et la serre magnifique qui les encadre, par M. Alphonse Hirsch. A côté de ces enfants, la jeune fille qui éprouve les effets d'un *Premier trouble* est un peu pâle. M. Hirsch, en vrai peintre, aime la nature et la représente avec éclat. Ses herbes et ses plantes sont fraîches et pleines de séve. Il réussit moins bien dans la psychologie.

Nous avons moins de sculpteurs israélites que de peintres. Je ne connais que M. Adam Salomon, qui expose deux bons bustes ; M. Vidal, qui a envoyé un *Cheval arabe;* Mme Émile Weyl, et enfin M. Soldi, dont on connaît le talent et les œuvres si distinguées.

M. Soldi expose, entre autres, la *Science* et l'*Art*, deux charmants bas-reliefs de marbre, appartenant à Mme la baronne James de Rothschild. Rien que sur le cadre M. Soldi a su mettre une foule de jolies choses, qui accompagnent les figures principales et en sont l'ingénieux commentaire.

Le Salon contient un grand nombre d'œuvres dont le sujet est tiré de l'Écriture sainte. C'est toujours un de mes regrets de voir les artistes israélites négliger cette source de toute inspiration religieuse et poétique. Je suis persuadé qu'ils ont, pour traduire les scènes de la Bible, un grand avantage sur leurs confrères : une meilleure préparation, une plus vive intelligence des faits et du caractère des personnages. Aucun d'eux, je suppose, ne risquerait,

comme M. Bonnat, dans sa *Lutte de Jacob*, de faire de l'ange un boxeur, ou de la Sulamite du Cantique des cantiques cette pâle odalisque que nous montre M. Cabanel.

M. Ferrier n'a pas mieux compris la Bible. Son *David* est une très-bonne peinture ; mais je ne reconnais pas, dans ce jeune sauvage qui va danser sur le cadavre de Goliath, la figure poétique du pâtre hébreu. La *Bethsabée*, du même peintre, n'offre rien de nouveau qui mérite d'être signalé.

Une toile plus originale est celle de M. Falguière : *Caïn et Abel*. Caïn porte sa victime, probablement pour la faire disparaître et enterrer avec elle son remords. L'idée est nouvelle, le groupe des deux hommes présente des lignes d'un contour très-net, et la peinture est suffisante.

On ne contestera pas non plus le mérite de la nouveauté au tableau de M. Alma-Tadema, intitulé *Joseph, intendant des greniers du roi Pharaon*, et où le peintre, suivant son habitude, a fait montre de ses connaissances archéologiques.

M. Valle a envoyé un *Joseph dans la citerne*, et M. Jadin une grande toile, un peu sombre, qui représente *Jacob recevant les présents de Joseph*.

Un tableau un peu singulier, mais d'un assez grand effet, est celui de M. Durangel qui porte pour titre : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front*.

Le Salon contient deux *Judith*, l'une de M. Blanc Garin, l'autre de M. Verdier ; un *Déluge*, de M. Lafon ; la *Fille de Jephté*, au milieu d'un groupe un peu confus de jeunes filles ; un *Adam et Ève*, qui n'a rien de particulièrement intéressant, et enfin, de M. Zier, *Loth et ses filles*, qui s'échappent de Sodome dans une toilette qui me paraît beaucoup trop élégante pour la circonstance, mais qui est agréable à voir.

Il me suffira d'indiquer quelques-unes des œuvres de sculpture qui nous intéressent le plus, et d'abord l'excellent buste de *M. Crémieux*, par M. Jacques ; celui de *M. Ad. Franck*, qui est très-vivant, mais un peu déclamatoire, par M. Mulotin de Mérat ; et enfin celui de *Léopold Javal*, par M. Eude.

M. Caillé et M. Dal Negro ont exposé le *Caïn* traditionnel ;

M. Guitton et M. Allor, chacun une *Ève* très-acceptable ; M. Devaulx, un *Samson;* M. Épinay, un bon jeune homme, un peu myope, je crois, qu'il nous donne pour *David;* et M. Mercié, une statuette de *David*, qui a beaucoup de mouvement et de vie.

A mon grand regret, je n'ai pas pu voir l'*Agonie d'Hérode*, de M. Brocos.

Isidore Lœb.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

Avis du Consistoire central des israélites de France.

Le gouvernement vient de créer trois nouveaux rabbinats en Algérie : à Bone, Médéah et Tlemcen.

Le Consistoire central est heureux de porter cette nouvelle à la connaissance du judaïsme et du rabbinat français. Il invite les rabbins — quel que soit le lieu de leur résidence — qui voudraient exercer leurs fonctions pastorales en Algérie, à adresser au siége de l'administration, 6, passage Saulnier, leur demande accompagnée de leur diplôme.

Il y a là, à côté d'une situation honorable, assurée et susceptible d'amélioration, une œuvre de patriotisme, de civilisation et de dévouement religieux à réaliser, et cette considération, d'un ordre élevé, stimulera quelques-uns des rabbins français — le Consistoire central en est certain — à rechercher, malgré la modicité du traitement, fixé à 4,000 francs, indemnité de logement y comprise, des fonctions où il y a tant de bien à faire.

— M. le grand rabbin du Consistoire central a reçu pour Jérusalem, de Strasbourg, la somme de 459 fr. 75 c., y compris 50 francs des frères Joseph Weill pour l'œuvre Blumenthal du *Dorsché Zion.*

— Par décret du Président de la République, M. Marcfoy (Abraham-Achille) a été nommé adjoint au maire de Bayonne.

— On sait que le conseil municipal de Paris, en supprimant par un vote récent les subventions accordées par la Ville aux établis-

sements charitables, a également retiré au Comité israélite de bienfaisance le secours annuel de 1,000 francs alloué jusqu'à présent.

Le *Figaro*, qui a ouvert et réalisé une souscription pour réparer l'acte du conseil municipal, dit de cette dernière institution :

But de l'œuvre. — Venir en aide aux israélites pauvres pour toutes les nécessités de la vie et de l'éducation.

280 familles reçoivent des secours en argent et nourriture ; 172 des secours trimestriels de loyer, etc.; un fourneau alimentaire fonctionne qui donne 100,000 rations par an ; 570 garçons sont habillés et 545 jeunes filles, ainsi que 575 enfants qui sont dans les asiles. Des pensions viagères sont servies ; il y a des écoles, un orphelinat, un hôpital, un séminaire, une œuvre de femmes en couche, etc.

Le Comité dépense plus de 200,000 fr. par an.

Les raisons invoquées en faveur de la suppression des subventions aux établissements charitables — leur esprit d'hostilité contre la société laïque, civile, le progrès moderne, leur soumission au cléricalisme, au Syllabus, à l'ultramontanisme, etc.; — ces raisons ne peuvent cependant pas s'appliquer au Comité de bienfaisance israélite, pas même la considération, produite par un membre du conseil, que M. Guizot, protestant convaincu, était néanmoins partisan du pouvoir temporel du pape. Nous ne le sommes pas. Alors, pourquoi nous frapper ? pourquoi retirer un secours à nos pauvres, qui n'en peuvent mais ? Fâcheuse égalité que celle qui garde un œil sec égal devant toutes les misères et passe sur elles un niveau de froide insensibilité !

— La *Gazette allemande* de Vienne publie un télégramme de Bucharest annonçant que M. le duc Decazes refuse de signer la convention commerciale avec la Roumanie, tant que les lois restrictives existant contre les juifs ne seront pas abolies.

— M. Gustave Dalsace vient d'être élu, à la presque unanimité des suffrages, président de la Société *la Bienfaisante israélite*, en remplacement de M. Créhange, démissionnaire.

Les marques de sympathie qui viennent d'être données à notre coreligionnaire sont justement méritées.

— M. Gaston Salzedo, dont la puissante et sympathique voix avait été remarquée dans les chœurs du temple de la rue de la Victoire, a officié le vendredi soir 19 mai, ainsi que le lendemain, à *Min'ha.*

M. Salzedo a réussi dans cette épreuve et a reçu les félicitations du Consistoire et de l'administration du temple.

— Un deuxième tour de scrutin a eu lieu, le dimanche 28 mai, pour procéder à l'élection des quatre délégués qui doivent, avec le Consistoire, concourir à la nomination d'un rabbin.

Malgré l'appel chaleureux qui avait été fait, 396 votants seulement ont pris part à ce scrutin.

Ont été élus : MM. Henri Picart (379 voix), Dalsace (376), Hauser (346), Allegri (312).

M. P. Lunel a obtenu 120 suffrages.

— Nous avons reçu plusieurs comptes rendus d'*initiations religieuses* célébrées dans diverses communautés; mais comme ces cérémonies sont depuis longtemps entréees dans les usages modernes de notre culte, que leur programme et leurs détails sont à peu près les mêmes partout, leurs comptes rendus n'offrent plus d'intérêt à nos lecteurs, à moins qu'ils ne mentionnent des circonstances particulières.

— Malgré nos avertissements nombreux, nous avons encore reçu une lettre anonyme, celle-ci relative au Beth-Hamidrasch de Paris. Nous en aurions fait usage si l'auteur nous avait dit son nom. C'est une impolitesse de parler à quelqu'un en se masquant.

— On lit dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme :*

Le dimanche 7 mai, les électeurs israélites de Clermont, appelés à élire une nouvelle administration, ont donné leurs voix, à la presque unanimité, aux membres de l'ancienne administration : MM. Charles Lévy, Alexandre, Salomon Wolfowicz, Henri Lévy.

Ces quatre membres se sont réunis pour choisir dans leur sein un président. M. Salomon Wolfowicz, ancien président de la communauté, a été élu à l'unanimité. L'administration du temple de Clermont reste donc composée de la manière suivante : MM. L. Blum, *rabbin;* Salomon Wolfowicz, *président;* Henri Lévy, *trésorier;* Charles Lévy, *membre;* Alexandre, *membre.*

M. le rabbin a bien voulu accepter les fonctions de secrétaire.

Puisque nous parlons des israélites, rappelons que lundi dernier, à sept heures du soir, une petite fête de famille était venue s'ajouter à la grande fête du jour, la *Pentecôte*, et réunissait au temple brillamment éclairé la communauté tout entière.

Afin d'encourager dans l'étude du judaïsme les enfants qui fréquentent son cours du lycée Pascal, M. le rabbin Blum leur accorde tous les ans des prix d'une assez grande valeur, qui sont mis à sa disposition par la commission administrative. Lundi dernier donc, jour de la Pentecôte, ces prix ont été distribués après une épreuve orale subie par les enfants et un discours du rabbin, qui avait choisi pour sujet de son sermon : *Le respect des parents.*

Le 1er prix a été obtenu par l'élève Albert Meyer; le 2e, par l'élève Bernard Lévy; le 3e, par l'élève Gustave Wolfowicz.

— Notre savant collaborateur M. Albin Valabrègue va faire paraître, le 18 de ce mois, une riche publication hebdomadaire, *le Boulevard parisien* illustré. Le premier numéro contiendra une lithographie représentant M. Victor Hugo ; le deuxième numéro publiera le portrait et un autographe de M. Alexandre Dumas, de l'Académie française.

La rédaction a été confiée à des journalistes parisiens. Des correspondants dans les principales villes de France et dans les villes d'eaux feront affluer dans les colonnes du *Boulevard parisien* l'esprit de chez eux, et rallieront ainsi à la grande artère parisienne l'esprit de province et du Tout-Paris disséminé.

Nous ne saurions trop engager nos coreligionnaires à s'abonner à ce journal, qui peut se mettre en tête des journaux illustrés par la modicité de son prix et le talent de sa rédaction.

On s'abonne rue du Collége, 6, à Carpentras. — 4 francs par trimestre.

ALSACE-LORRAINE.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la paix est faite à Haguenau. La commission administrative consistoriale, qui était réduite à quatre membres, s'est complétée par l'adjonction de trois nouveaux membres présentés par le parti opposé. Le Kahl séparatiste a apporté au temple sa caisse contenant presque complétement les cotisations de tous, contingent précieux, bonne fortune inespérée amenant au temple une prospérité qui lui manquait pendant les dix mois et demi de désunion.

Les israélites qui, s'imposant beaucoup de sacrifices, s'étaient éloignés de leurs coreligionnaires pour maintenir leur droit et satisfaire leur conscience, sont revenus à eux avec une âme sincèrement et religieusement fraternelle. L'union est heureusement rétablie; les cœurs pleins de joie se sont retrouvés, et cette belle communauté, qui a un passé si glorieux, marchera désormais, sans trouble et sans temps d'arrêt, vers un avenir béni de Dieu.

—L'empereur d'Allemagne a confirmé l'élection de MM. Corneille Bernheim, Benjamin Bloch et Léon Werth, comme membres laïques du Consistoire israélite de Colmar.

— On lit dans le *Journal d'Alsace*, de Strasbourg, du 6 mai :

« Un vol audacieux et sacrilége vient d'être commis dans la synagogue de notre ville. Hier matin, à six heures et demie, le bedeau constata, en entrant dans le temple, que tous les troncs étaient dévalisés. Les deux troncs du bas avaient été vidés moyennant une baguette enduite de glu ; deux troncs portatifs enfermés dans une armoire et deux troncs placés dans les tribunes des dames avaient été fracturés et également dépouillés de leur contenu.

« Il y a en ce moment, comme chaque année entre Pâque et Pentecôte, deux services quotidiens à la synagogue, l'un à sept heures, l'autre à huit heures du soir. On suppose que mercredi, après le dernier de ces services, les malfaiteurs se seront laissé enfermer dans le temple, et auront ensuite commis leur crime ; puis le matin, quand le bedeau a ouvert les portes, ils auront réussi à s'échapper sans éveiller son attention. Plainte a été déposée à la police, qui a ouvert une enquête. »

GRANDE-BRETAGNE.

Le Comité du *Testimonial* de sir Moses Montefiore a reçu la lettre suivante d'un « frère chrétien » qui veut garder l'anonyme : « M... remet ci-joint un billet de cinquante livres par lequel il se fait le plaisir de contribuer au fonds consacré au souvenir du noble et délicat sir Moses Montefiore, dont la longue et laborieuse bienfaisance envers son propre peuple dans tous les pays, notamment en Palestine, ainsi que sa bonté universelle pour tous les hommes, l'ont rendu la bénédiction de beaucoup, un exemple et un encouragement pour d'autres de suivre sa voie. »

— L'*Anglo-Jewish Association*, présidée par M. le baron Henry de Worms, a bien voulu nous adresser le compte rendu de ses derniers travaux, présenté par son comité dans la réunion du 8 avril 1876.

Ce document montre une fois de plus combien l'*Anglo-Jewish Association* s'occupe avec une ardente et pieuse sollicitude des intérêts israélites dans toutes les parties du monde.

— D'après une récente statistique, il y a dans le Royaume-Uni 51,250 israélites, dont 39,833 dans la seule ville de Londres.

ITALIE.

On écrit au journal *le Temps :*

Parmi les hauts fonctionnaires nommés récemment sénateurs, on cite M. Isaac Artom, ex-secrétaire général du ministère des affaires étrangères. M. Artom est israélite. C'est le premier israélite dont le roi ait signé la nomination au Sénat depuis l'établissement du régime constitutionnel, en 1848.

Cette nomination a été faite par le précédent cabinet, pendant l'intérim qui suivit sa chute du 18 mars. Elle a été acceptée et ratifiée par le nouveau ministère, qui ne pouvait manquer de tenir compte des excellents services rendus par M. Artom dans la carrière diplomatique.

Au nom de M. Artom, présenté par le cabinet précédent, le cabinet actuel a joint celui d'un autre israélite, M. Tullo Massarani.

L'entrée d'Israël au Sénat, qui jusqu'ici lui était fermé par un certain reste de préjugé, ou plutôt par l'usage, est considérée avec raison comme une nouvelle preuve des progrès que fait l'Italie dans la voie de la liberté religieuse.

On sait d'ailleurs qu'à la Chambre des députés, dans toutes les administrations, dans le journalisme, etc., les israélites italiens jouent depuis longtemps un rôle très-considérable.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Nous avons fait connaître l'excellent écrit apologétique publié par un magistrat chrétien, M. le Dr Joseph Kolkmann, en faveur des israélites d'Allemagne. Nous étions moins satisfait des éloges qu'il prodigue aux réformes judaïques prêchées et mises en œuvre par des prédicateurs libres penseurs ; mais, pénétré de gratitude et d'admiration pour un chrétien qui défend si chaleureusement nos droits sociaux dans le monde, nous n'avons pas voulu mêler la moindre observation critique à nos hommages.

Un juif orthodoxe (de Francfort) vient d'adresser à l'auteur une « épître publique » où, tout en lui exprimant de vifs et éloquents remercîments, il combat avec esprit et une courtoisie charmante ses opinions erronées sur les entreprises réformistes dans le judaïsme. Cet écrivain anonyme, qui signe S., est un vigoureux et vaillant champion de la vérité israélite. Nous croyons que c'est le même qui a si bien « reconduit » (*heimgeleuchtet*) le fameux rabbin Süskind, de Wiesbade. Il faut féliciter la communauté orthodoxe de Francfort de posséder de tels hommes dans son sein.

— Dernièrement un israélite de Berlin voulait louer un appartement vacant dans la rue Lenné. Le concierge lui dit que le prix de

la location était de 3,000 marcs, que le locataire ne devait être ni médecin ni avocat, et devait appartenir au culte évangélique. Le visiteur, ne pouvant accepter cette dernière condition, fit dire au propriétaire qu'il repasserait lorsqu'il aura été baptisé.

(*Presse juive.*)

— L'administration supérieure a refusé l'autorisation de nommer des instituteurs israélites à l'école mixte de Fürth (Bavière), attendu qu'il faut maintenir le caractère chrétien de toute école publique.

— A la porte d'une caserne de Vienne est suspendue de temps à autre une planchette portant cette inscription : « Entrée interdite aux juifs et aux colporteurs. » Plusieurs journaux prétendent que cet avis se montre aux jours où le commandant de la caserne est menacé de recevoir la visite de créanciers juifs. Mais il arriva dernièrement qu'un soldat juif passa la nuit dehors. Interrogé le lendemain sur cet acte d'indiscipline, il répondit : « Caporal de mon cœur (Kaprolleben), je suis juif, et comme l'entrée était défendue hier aux juifs, je suis resté dehors. » L'embarras du pauvre caporal était grand. (*Presse juive.*)

— La direction de l'école d'arrondissement de Carlsbad a demandé à M. le rabbin Dr Plaut de composer des prières pour être récitées, au commencement et à la fin de la classe, par toute la jeunesse de l'école sans distinction de culte. On a motivé cette demande par le fait qu'il serait contraire à l'égalité exigée par la loi de dire des prières de nature à blesser la conviction religieuse d'une partie des élèves, et qui les empêcheraient d'y prendre part.

(*Israélite.*)

— Un incendie terrible a éclaté, la veille de Pesach, à Sboró (Hongrie), et a détruit 570 maisons. Cent cinquante familles juives ont perdu tout ce qu'elles possédaient. La synagogue aussi, renfermant des rouleaux sacrés d'une valeur de 2,500 florins, n'a pas été épargnée. Beaucoup de personnes, espérant sauver encore quelque chose, s'étaient lancées désespérées dans les bâtiments en feu, et y ont trouvé la mort. On a surtout déploré la perte d'un jeune homme de treize ans, plein d'avenir, dont on n'a plus découvert qu'une main carbonisée.

— Depuis que la loi du 25 mai 1868 a permis les conversions au judaïsme en Autriche, il y a eu dans l'espace de moins de huit ans, et à Vienne seule, 767 conversions, 100 par an : chez le rabbin Dr Güdemann, 207 personnes (103 hommes et 104 femmes), et chez le prédicateur Dr Jellinek, 561 personnes (231 hommes et 330 femmes). Inutile de dire que dans toutes ces conversions aucune espèce de prosélytisme n'a été employée, ce qui d'ailleurs est défendu par notre loi religieuse. (Voy. traité *Yébamoth*, 47 *a*.)

— On lit dans un journal allemand :

Dans le splendide salon d'une princesse habitant Vienne se trouvaient réunies, il y a quelques jours, les dames d'Autriche-Hongrie les plus distinguées, afin de s'entendre sur les mesures à prendre pour soulager les victimes de l'inondation. On décida de fonder une société de secours de femmes et d'inviter les dames de la plus haute noblesse à prendre part à cette œuvre charitable.

La maîtresse de la maison prit une liste de la noblesse et lut les noms y inscrits par ordre alphabétique. Lorsqu'on arriva à la lettre K et que le nom de la baronne Kœnigswarter fut prononcé, le silence se fit soudain; puis une dame se leva et posa la question si une juive pouvait être admise dans cette société aristocratique. La princesse Pauline de Metternich, épouse de l'ancien ambassadeur à Paris, répondit en ces termes : « Lorsque l'eau faisait invasion, elle ne distinguait pas entre les maisons catholiques et israélites, et réduisait à la mendicité juifs et catholiques. Lorsqu'on quêtait des secours pour les malheureux, on ne demanda pas non plus si le don venait d'un juif ou d'un catholique. Pourquoi donc repousserions-nous une main qui peut et veut secourir, qui peut contribuer beaucoup à la réussite de notre œuvre? »

On vota, et la baronne Kœnigswarter fut élue. Lorsque bientôt après on arriva à la lettre T, la baronne juive Todesco fut également nommée à l'unanimité membre de l'association, composée en majeure partie de femmes de princes et comtes de vieille noblesse.

RUSSIE.

On nous écrit de Wilna :

Beaucoup de livres et journaux imprimés à l'étranger, notamment à Londres, ne peuvent entrer en Russie, mais y sont introduits par contrebande. Par suite d'une dénonciation ou d'une simple présomption, trente-six jeunes israélites ont été arrêtés ici les premiers jours de Pesach, et leur nombre augmente tous les jours; il s'est élevé à cinquante-six le 20 avril. Si cela continue, il est à craindre qu'il ne reste plus de jeune homme israélite libre à Wilna.

C'est une espèce d'inquisition, car on n'emprisonne pas seulement ceux chez qui on trouve des livres prohibés, mais tous ceux qui tombent sous la main des gendarmes. Les détenus sont traités et maltraités comme les plus grands malfaiteurs.

Il y avait à Wilna un Talmud Thora, pensionnat pour soixante pauvres orphelins, auxquels on enseignait les langues hébraïque et russe, puis

des professions. Naturellement tout cela était entretenu aux frais des israélites. L'établissement a été fermé, le mois dernier, par ordre du gouvernement.

Il existait également en cette ville, depuis cent vingt-six ans, une célèbre imprimerie hébraïque sous la raison de *Rom*, qui a été fermée en même temps.

Tout commentaire est inutile à ces faits déplorables, monstrueux pour notre temps et notre civilisation.

— Le Dr Hirschfeld, professeur à l'école de médecine de Varsovie, est décédé le 10 mai, âgé de cinquante-neuf ans. Né pauvre (il était fils d'un Schohet), il avait reçu une bonne éducation religieuse, biblique et talmudique; puis, pour satisfaire son ardente soif de science, il eut à lutter contre une détresse cruelle. Il parvint cependant à étudier avec succès la médecine à Breslau et à Berlin, puis se rendit à Paris, où, apprécié à sa juste valeur, il fut nommé professeur d'anatomie à l'Université, et arriva à une position distinguée à l'Hôtel-Dieu. En 1859, il fut appelé comme professeur ordinaire à l'Académie de sa ville natale. Il accepta par amour de la patrie. Il était un chirurgien recherché et heureux, un homme de bien, désintéressé, et resta modeste et affable envers chacun, malgré les honneurs et les distinctions qui lui arrivaient en foule. Il fut toujours respectueux envers son vieux père, bon et bienfaisant envers ses proches, malgré leurs longues robes et leurs attaches au parti des Hassidim. (*Wochenschrift.*)

Pour toutes les nouvelles diverses,
S. Bloch.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENCOURAGEMENT AU BIEN.

Mme la baronne James de Rothschild, à Paris.

Faire le bien et le bien faire est une science que le cœur enseigne et qui paraît le privilége de quelques familles.

La famille de Rothschild qui compte difficilement ses millions, compte plus difficilement encore ses bonnes actions.

En voici une entre mille : Mme la baronne James de Rothschild, qui sait que richesse comme noblesse oblige, vient de fonder un hospice où quarante vieillards reçoivent tous les soins nécessaires, et ont, assurés pour le reste de leurs jours, nourriture, vêtements et abri. Cette fondation explique éloquemment la Médaille d'honneur que notre Société offre aujourd'hui à celle qui sait faire de sa fortune un si noble usage.

M. Léon Novochelski, soixante-quatre ans, né à Soulvalki, demeurant à Paris.

A fondé, il y a dix-huit ans, une Société de secours aux israélites

polonais. Cette œuvre a pour but non-seulement de venir en aide aux malades, aux veuves et orphelins de nationalité polonaise, mais elle étend ses bienfaits sur les nécessiteux, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. On cite mille traits touchants de charité de M. Novochelski. Ici, une mère qui ne peut vêtir son enfant reçoit une layette remise par une main inconnue. Là, une jeune fille pauvre se marie, elle n'a pas de trousseau, on lui en fournit un. Ailleurs, on pourvoit aux frais d'inhumation d'un père de famille pauvre. La main qui donne se cache, mais on l'a devinée; on nous la signale, et nous la récompensons comme un exemple à imiter. — Médaille d'honneur.

Un autre coreligionnaire, M. Eugène Paz, directeur du grand Gynase, a également reçu une médaille pour ses efforts en faveur de la propagation de la gymnastique.

ANNONCES.

Le Directeur gérant : **S. BLOCH.**

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

XXXI° Année N° 21 1er juillet 1876

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

SOUS LA DIRECTION DE

S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם

(*Exode*, X, 23.)

Sommaire :

BULLETIN. — Deux mots de la Sidra *Houkath*. — La raison humaine. — Les attaques d'un gazetier juif contre un illustre député israélite. — Triomphe de la cause israélite en Allemagne. — Intolérance réformiste. — Un fait historique. — Calme du judaïsme français. — Les médecins et le meilleur remède. — Les serpents brûlants ultramontains. — Les *Feuilles volantes*. — Décès du *rabbin Lehmann*, de Belfort . . . . . S. Bloch

NÉCROLOGIE. — Funérailles du rabbin Lehmann.

LA CONVENTION AUSTRO-ROUMAINE . . . . Mlle Ida Goldberger

CARNET D'UN FLANEUR DE PARIS.

ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE. — Bulletin de mai.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Le Jubilé israélite.

NOUVELLES DIVERSES. — Paris, départements, Algérie, étranger.

ANNONCES.

CHARITÉ ISRAÉLITE (voir au verso du titre).

Erratum. — Numéro du 15 juin, page 618, 2e ligne d'en haut, au lieu de Gallois, lire *Gaulois*.

Bureau : A Paris, rue Saint-Georges, n° 52.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris, les départements et l'Algérie { Un an, 20 fr. / Six mois, 11 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. Six mois, 13 fr.

Annonces littéraires : 1 fr. la ligne.

Insertions dans le corps du journal : 3 fr. la ligne.

EN VENTE AU BUREAU DE L'UNIVERS ISRAÉLITE :

La Foi d'Israël, *ses dogmes, son culte, ses cérémonies et pratiques religieuses, sa loi morale et sociale, sa mission et son avenir*, par S. Bloch. — Un fort volume in-8°, prix : 4 fr.; pour les départements et l'Algérie (franc de port), 4 fr. 80 c.; pour l'étranger, les frais de port en sus.

Méditations bibliques, *pensées religieuses et morales, discours et commentaires sur le Pentateuque;* divisées en cinquante-quatre lectures sabbatiques (Sidrôth), *à l'usage de l'étude et du culte,* par S. Bloch. Un fort volume in-8°, orné d'une belle gravure en taille-douce. — Prix : 4 fr.; ajouter 80 c. pour frais de port pour les départements et l'Algérie.

Le Judaïsme et le Socialisme, par S. Bloch. — Prix : 50 centimes; pour les départements, 60 centimes.

M. Renan et le Judaïsme, par S. Bloch. — Prix : 50 centimes; pour les départements, 60 centimes.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

BULLETIN.

Ce que nous avons dit du recours aux médecins et à la médecine pour trouver un remède à nos douleurs physiques, nous pourrions le dire également des voyages de récréation entrepris dans le même but, à grands frais et souvent avec des désagréments infinis. On va aux Pyrénées, aux Alpes, en Auvergne, dans les Vosges, etc., tandis que pour nous guérir sûrement, avec peu de dépenses, il faut s'élever par la pensée et la foi sur d'autres montagnes, sur des hauteurs plus pures et plus vivifiantes, le Sinaï, le mont Sion, le Moria, les collines sacrées entourant Jérusalem, et dire avec le Psalmiste : אשא עיני אל ההרים « Je lève les yeux vers les *montagnes*, cherchant d'où me viendra un secours; mon secours vient de l'Éternel, créateur du ciel et de la terre. » (Ps. CXXI, 1-2.)

On se rend aussi aux bains de mer, tandis qu'une excursion sur la « mer du Talmud » fait tant de bien, donne tant de force à l'âme, d'énergique et étonnante souplesse à l'esprit, et ne coûte pas cinquante francs par jour comme Dieppe, Deauville, Trouville et autres trous des bords de la Manche.

On cherche surtout des sources thermales, si douteuses et souvent si inefficaces, « et on délaisse la source d'*eau vive* pour se creuser des citernes crevassées » עזבו מקור מים חיים לחצב להם בארות נשברים (Jérémie, II, 13); on se fait administrer des douches, sans songer que les meilleures, les plus salutaires et les plus infaillibles sont celles dont le Seigneur a dit à Israël : וזרקתי עליכם מים טהורים « J'épancherai sur vous des ondées pures. »

Cependant notre faiblesse et nos inquiétudes, excitées encore par notre famille et nos amis, nous entraînent de nouveau au loin,

à la recherche probablement chimérique, d'un peu de force et de santé. Nous prions donc nos bienveillants lecteurs de nous accorder, cette année aussi, quelques jours de repos et de délassement. Nous ne resterons pas longtemps absent, afin que, comme dit Moïse dans la Sidra de cette semaine, la communauté de Dieu ne soit pas comme un troupeau sans... journal. ולא תהיה עדת ד׳ כצאן אשר אין להם רעה.

Du reste, il n'y a rien d'important, en ce moment, à l'ordre du jour du judaïsme. Après l'exposition des beaux-arts, nous avons eu l'exhibition des rabbins. Il y en avait cinq — חמשה חמשי תורה — le même nombre que celui des disciples de Rabbi Jochanan, fils de Zakaï, dont parle la 2e Mischna d'Aboth; ils en ont sans doute les mêmes qualités : l'un est un puits de savoir qui ne perd pas une goutte; pour l'autre, heureuse celle qui lui a donné le jour! Un autre encore est un homme pieux; un autre se distingue par son horreur du péché, et un autre ressemble à une source qui ne tarit point — כמעין המתגבר. Nous ignorons s'il y en avait aussi un qui, mis dans la balance, l'emportait sur tous par son poids spirituel ou personnel — מכריע את כלם. On voyait là une belle réunion de mérites rabbiniques français.

Nous avons eu également les courses de Longchamp. Un cheval de race hongroise a gagné le grand prix de cent mille francs; *Kisber* est donc, et bien certainement, plus célèbre qu'un autre Maggyar nommé Istóczy, dont a parlé notre spirituelle collaboratrice Mlle Ida Goldberger, de Sátoralja-Ujhely. Mais le cheval est arrivé premier, tandis que le député au Reichsrath hongrois n'est arrivé que le dernier des Amans en courant sus aux juifs.

Les ultramontains trouvent aussi à déblatérer contre nous au sujet des concours de chevaux. La *Germania* dit :

Combien l'élément juif commence à déborder dans Berlin, voilà ce qu'on a pu constater de nouveau hier aux courses de Hoppengarten. Les tribunes fourmillaient littéralement de juifs. Sauf un certain nombre d'officiers et de dames du demi-monde, il y avait peu d'Allemands proportionnellement. Le cheval d'un juif triomphait au premier et au second tour. Une véritable Bourse y était établie, et Israël, par des paris de toute sorte, a cherché à faire son *affaire*.

Nous sommes étonné que la *Germania* ne demande pas qu'on

retire aux chevaux de nos coreligionnaires leurs droits civils et politiques, surtout le droit de marcher plus vite que les tortues de la féodalité ancienne et moderne, que les principes des hobereaux et les doctrines des ultramontains romains et calvinistes.

Pensée humiliante pour le respectable corps des journalistes israélites : aucun d'eux ne gagne en de longues années ce que Kisber a gagné en quelques minutes, ce qu'il a trouvé sous son pied de cheval ; cependant eux aussi courent souvent beaucoup pour arriver. Ils ont pour cela une qualité fort utile : ils sont généralement minces, maigres et grêles, et n'ont souvent de gras que... le collet de leur habit. Les Mécènes deviennent rares de plus en plus, car, dit notre Sidra, ובני קרח לא מתו.

Merveilleux progrès de la science ! Autrefois, aux temps d'ignorance et de ténèbres, les hommes découvrirent seulement que les juifs mêlaient du sang chrétien à leurs azymes, perçaient les hosties pour les profaner, empoisonnaient les sources et les fleuves, etc. Aujourd'hui, siècle de lumière et de recherche scientifique, un savant allemand a découvert bien autre chose. Une feuille beaucoup lue, intitulée : *Ueber Land und Meer* (« par terre et par mer »), a publié un travail d'un M. Kohl où il est dit (écoutez et admirez !) que, de même que les individus, les peuples ont des *odeurs particulières* si pénétrantes et si indestructibles qu'on les y reconnaît dans toutes les circonstances ; et l'auteur cite pour preuve à l'appui, les nègres et... les juifs. De même, dit-il, que les nègres, les juifs ont *une odeur nationale* fortement prononcée, dont ils sont imprégnés et qui ne se perd jamais complétement. Un gentilhomme dit dans un salon : « Votre M. Mayer est un homme très-agréable et obligeant, mais il est d'origine juive, je ne puis le *sentir ;* voyez-vous, il a toujours encore l'odeur égyptienne, et celle-ci ne disparaît jamais. » Pendez-vous, monsieur Veuillot ; vous avez flairé *les odeurs de Paris*, et vous n'avez pas aspiré l'odeur du juif !

Cependant cette odeur juive ne doit pas être si désagréable, puisque, d'après le rapport de beaucoup de journaux, le fils aîné

du prince impérial de Prusse, faisant ses études au Gymnase de Cassel, a choisi pour ami intime un condisciple israélite qui, habitant chez des parents en cette ville, reçoit de fréquentes visites du futur héritier du trône, et fait souvent des excursions avec lui ; il a aussi été invité par le prince, assure-t-on, à passer avec lui les dernières vacances dans son palais de Berlin. Il y a peut-être là un remède puissant, préparé par la Providence, contre une persécution de l'avenir, et un futur Richard Wagner, le compositeur toqué, pourra peut-être écrire une nouvelle brochure intitulée : *la Juiverie dans le château de l'empereur !*

La Chambre des seigneurs, où siégent deux israélites, a sanctionné la loi sur la sortie de la communauté votée par le Landtag prussien. Un membre de la haute Assemblée, le baron de Senft, a dit : « Les mauvais journaux ont propagé l'opinion que la Chambre des seigneurs est une ennemie du judaïsme. C'est une grande fausseté : tout loyal chrétien doit avoir de la sympathie pour le judaïsme, déjà par le simple motif qu'il reconnaît l'Ancien Testament comme les juifs. »

Une pétition de M. Séligmann Meyer, prédicateur à Wetzlar, tendant à décharger les instituteurs israélites de toute contribution municipale, a été favorablement accueillie par la Chambre des députés. M. Meyer, jeune et pieux savant de beaucoup d'avenir, remplissant aujourd'hui les fonctions d'administrateur de la *Presse juive*, à Berlin, a publié un intéressant compte rendu des débats législatifs sur la grande question israélite.

La persécution contre le peuple de Dieu, se produisant sous toutes les zones, prend aussi toutes les formes, et, à cet égard, la parole de l'Écriture : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil », manque peut-être de rigoureuse exactitude. On est inépuisable, neuf et original dans les inventions pour nous torturer. Ces inventions seules pourraient former une exposition universelle aussi curieuse qu'immense. Nous avons parlé d'une visite faite à l'ambassadeur

du Maroc par une députation de l'*Alliance;* elle lui a fait connaître un ordre du gouverneur d'Azemour, faisant défense aux israélites de circuler dans cette ville autrement que nu-pieds. Et c'est au moment même où cet ambassadeur a adressé à la députation des paroles rassurantes sur le sort de nos coreligionnaires marocains, que les journaux ont publié ce télégramme désolant : « Le 5 juin, un musulman a parcouru le quartier juif d'Alcazar (Maroc), un poignard à la main et en criant : « O musulmans ! vengeons-nous « de nos ennemis ! » a frappé onze israélites ; deux sont morts de leurs blessures, d'autres sont en danger. Le meurtrier a été arrêté. » Voilà, dira-t-on, un pays sauvage et barbare. Mais, en Europe même, la persécution ne cesse point.

Ainsi, on nous écrit de Lisbonne qu'en cette ville aussi une société protectrice des animaux, nouvellement créée, va publier un mémoire contre la *Schehita.* On veut protéger les bêtes contre les mauvais traitements, et on ne craint pas de faire souffrir cruellement les hommes !

On sait que cette question, on pourrait dire cette chicane, a été traitée et résolue en notre faveur par les autorités médicales les plus compétentes de plusieurs pays. On se rappelle la vigoureuse et victorieuse réponse faite à nos adversaires par M. le grand rabbin Weinberg, de Lyon, dans un journal de cette ville. La question a eu plus de retentissement en Suisse, où l'arrêté de l'administration municipale de Saint-Gall n'est pas encore décidément annulé par le grand conseil. M. le Dr Hermann Engelbert, rabbin de cette ville, qui avait déjà publié, en 1867, une savante et énergique réfutation des adversaires de la *Schehita*, vient de réunir en brochure les avis d'une foule d'hommes de l'art, de célèbres professeurs d'écoles vétérinaires, qui se prononcent tous en faveur de la manière d'abatage usitée chez les israélites. La nouvelle méthode Bruneau est repoussée par eux. Voici une déclaration importante :

Paris, le 28 mai 1876.

Je soussigné, président de la chambre syndicale de la boucherie de Paris, déclare qu'aux abattoirs généraux de la Villette, la méthode Bru-

neau n'est pas considérée comme présentant un avantage, et que les bouchers sont libres de faire abattre les bêtes soit par l'assommoir, soit par le saignage, selon le rite de la religion israélite. — LEROY DANIEL.

La corporation des bouchers de Francfort a fait, le 1er mai dernier, une déclaration analogue. Il résulte de toutes les consultations des professeurs vétérinaires français, anglais, allemands et suisses, que la manière juive amène beaucoup plus vite, surtout plus sûrement, la mort des animaux, et les fait souffrir bien moins que tout autre genre d'abatage. M. Chauveau, professeur à l'école de Lyon, a écrit :

L'avantage appartient incontestablement à l'opération hébraïque... Avec l'assommement, au contraire, la souffrance de l'animal peut être prolongée, quelquefois d'une manière réellement barbare, comme j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'en être témoin.

Alors, que veulent les sociétés protectrices des animaux contre la Schehita israélite, beaucoup moins sauvage et bien plus humaine que ce qui se fait ailleurs ? Pourquoi ne défendent-elles pas la chasse meurtrière aux animaux inoffensifs, aux oiseaux ; les sanglantes et répugnantes courses de taureaux, les tirs aux pigeons, les combats de coqs, etc. ?

M. le rabbin de Saint-Gall, par sa lutte infatigable contre cette nouvelle persécution, a bien mérité du judaïsme.

Voici une autre Schehita : l'immolation du sentiment religieux des soldats israélites qu'on oblige d'assister aux offices dans les églises et de s'associer à l'adoration des images catholiques. Nous en avons parlé dans notre dernier numéro. En lisant cela, plusieurs de nos confrères d'Allemagne ont exprimé leur étonnement de voir pareille oppression de conscience dans notre pays, foyer de la liberté religieuse. Leur surprise doit cesser s'ils se rappellent que non-seulement les représentants officiels et supérieurs du judaïsme français n'ont jamais fait aucune démarche pour faire cesser cet abus, cette grave atteinte à ce que l'homme a de plus précieux et de plus sacré, mais que le fameux Max Cerfberr a un jour publié dans le *Journal des Débats* une déclaration que les militaires juifs

peuvent parfaitement, sans aucun scrupule, assister à la messe, puisque lui-même (belle garantie !), remplissant les fonctions de lieutenant, a souvent conduit des détachements de soldats aux cérémonies de l'église; et il a eu l'audace incroyable de signer cette déclaration de son titre de président du Consistoire central des israélites de France, donnant ainsi à sa triste affirmation un caractère d'autorité théologique et dogmatique !... Naaman, le général du roi de Syrie, était plus scrupuleux que notre officier juif de la rue du Helder; lui ne voulait pas se prosterner dans le temple de Rimmon (II Rois, V, 18). Feu le grand rabbin Ulmann (de sainte mémoire) était indigné de cette coupable hardiesse, blessé dans son droit et sa dignité de chef spirituel de notre culte; mais sa timidité bien connue l'a empêché de réfuter publiquement l'usurpateur Cerfberr, et même de l'interpeller en séance consistoriale, comme il en avait exprimé l'intention à Salomon Munk (זכרונו לברכה). Est-il étonnant alors que le gouvernement ne soit pas plus soucieux de respecter la foi religieuse de nos soldats que les organes officiels de notre culte? Nous sommes bien convaincu qu'une démarche sérieuse du Consistoire central auprès du ministre de la guerre obtiendrait une satisfaction complète, la cessation d'un véritable scandale, d'une injure publique faite à notre religion.

Nous aimons à nous vanter hautement de tout ce que nous avons en France, notamment de l'égalité civile et politique dont nous jouissons à un degré inconnu dans tous les autres grands pays de l'Europe. Cependant la vraie égalité religieuse, la parfaite liberté de conscience nous fait défaut, puisque nos soldats sont contraints de prendre part aux cérémonies catholiques, de plier le genou devant les symboles d'une divinité étrangère, et que les israélites détenus dans les prisons sont obligés de profaner le sabbat par le travail !... Voilà certes une grave violence morale exercée sur la terre la plus libre du monde. Nous en sommes d'autant plus affligé que nous ne voudrions voir aucune tache sur notre drapeau, sur la noble et glorieuse figure de la France, notre chère patrie !

Mais soyons sans inquiétude : notre martyre, la persécution brutale et sanglante de jadis, ont cessé; il en sera de même de nos souf-

frances morales, des injustices, des humiliations et des chagrins dont nous sommes encore accablés dans la société moderne.

Sion, le jour approche où le Dieu des armées
Va de son bras puissant faire éclater l'appui;
Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui.

Autre scrupule de conscience. On écrit de Philadelphie :

Une des questions qui, à l'occasion de l'Exposition universelle, ont vivement occupé aussi bien la presse du monde entier que les hommes dirigeants d'Amérique, était celle de savoir si l'Exposition serait également ouverte le dimanche.

Le pasteur de l'Église réformée allemande a dit qu'il ne s'opposait pas à ce que l'Exposition restât ouverte le dimanche; il la visiterait lui-même en ce jour si ses devoirs de guide spirituel ne l'en empêchaient.

Le pasteur de l'Église Sion (luthérienne) consentait bien à ce que le parc fût ouvert, mais il voulait la fermeture des bâtiments; les machines ne devaient pas être mises en mouvement, ni les ouvriers tenus à travailler. Il fallait montrer aux étrangers l'importance d'un dimanche américain.

Le pasteur de l'Église luthérienne a déclaré que le dimanche n'était pas un jour de fête ordonné par Dieu; mais comme il est considéré actuellement par les communautés chrétiennes comme propre au service divin, il tenait à le voir respecté, et se prononçait en conséquence contre la visite de l'Exposition le dimanche.

Le rabbin de la communauté juive *Rodef Schalom* a dit entre autres: «Le comité de l'Exposition a l'obligation, par égard pour la classe ouvrière, de laisser ouverte l'Exposition le dimanche aussi; car elle est elle-même une chaire qui propage des vérités aussi pures et convaincantes que les chaires ordinaires. Si les juifs peuvent visiter l'Exposition le samedi, les chrétiens peuvent aussi le faire le dimanche, d'autant plus que ces derniers se divisent en communautés locales et en sectes, tandis que l'Exposition est internationale, enveloppant le monde tout entier.»

L'archevêque catholique romain, M. Wood, s'est exprimé ainsi : « Je ne sache point de raison pourquoi l'Exposition ne pourrait s'ouvrir le dimanche dans l'après-midi, après que la population a eu occasion d'aller à l'église le matin. Le dimanche n'est pas seulement un jour de dévotion, mais aussi de délassement : c'est le seul jour où le pauvre peut se récréer et prendre quelque plaisir... C'est de tous les sept jours le seul qui lui appartienne, tandis que les riches peuvent disposer de toute la semaine. Je ne vois donc pas que le dimanche soit profané par cela qu'on offre aux artisans l'occasion d'étudier les œuvres de la science et du génie. »

(*La Presse juive*.)

Que le Dieu des chrétiens doit être cruellement embarrassé pour

décider qui a raison ou tort parmi tous ses ministres et fondés de pouvoirs !

Il faut cependant qu'une porte soit ouverte ou fermée ; mais en quoi le rabbin avait-il donc à se mêler de cette affaire? Est-ce que, à défaut d'israélites, les chrétiens américains lui portent leurs cas de conscience שאלות? La synagogue de Philadelphie devra écrire sur son fronton cette variante des paroles du prophète : « Mon rabbin sera appelé rabbin de tous les peuples! »

Oui, il faut qu'une porte soit ouverte par cette température asphyxiante de Tamouz, augmentée encore par la présence à Paris de l'ambassade marocaine et d'une députation de Chinois qui nous ont apporté le souffle de feu de leur pays et leurs peaux noires. Et nous n'avons pas, comme nos pères dans le désert, un Moïse qui fit sortir d'un rocher aride des flots d'eau autrement puissants et rafraîchissants que les minces filets coulant pauvrement de nos fontaines publiques. Nous étouffons dans cette atmosphère brûlante, dans cette fournaise aussi ardente peut-être que celle où se trouvait Abraham, qui rédigeait aussi, et lui surtout, des articles en l'honneur et à la gloire de la vérité israélite... Nous sommes donc obligé de chercher un souffle de fraîcheur, de respirer pendant quelques jours un autre air que celui du macadam parisien. Mais nous ne nous permettrons pas de nous *proroger* à de longs mois, comme le font nos représentants au Sénat et à la Chambre des députés, dont le labeur et les fatigues ne peuvent être comparés aux nôtres, et leur *traitement* vaut bien mieux que celui que nous tenons de nos apothicaires ; — ils s'ajournent et se reposent après une très-courte réunion, tandis que notre session à nous dure depuis bientôt trente-deux ans, sans interruption !...

Nous allons nous diriger vers une des montagnes que le Seigneur, dans sa bonté, daignera nous indiquer pour notre salut, על אחד ההרים אשר אומר אליך, mais nous aurons à y faire des sacrifices ; aucun ange d'hôtelier ne nous en empêchera, au contraire. Nous prenons donc congé de nos chers et bienveillants lecteurs, et nous adressons à chacun d'eux, en partant, ces paroles de la Sidra : הנני נתן לו את בריתי שלום « Nous vous offrons notre alliance de paix et d'affection. »

S. Bloch.

FUNÉRAILLES DU RABBIN LEHMANN
DE BELFORT.

Discours de M. le grand rabbin du Consistoire central.

En venant de si loin à cette triste cérémonie, a-t-il dit en substance, je réponds à la fois au sentiment du devoir et aux sentiments de mon cœur. Je voulais donner au pasteur vénéré qui vous est enlevé un dernier témoignage d'estime, aux parents désolés et à la communauté de Belfort, qui pleurent un père, un témoignage de ma profonde affection ; je voulais dire un suprême adieu à l'homme de bien ; je voulais vous consoler et, je dois le dire, me consoler aussi moi-même, en vous retraçant la carrière de ce pasteur éminent que la main de Dieu vient de nous ravir.

Mais je me trouve en présence d'une douleur telle que mon esprit en est troublé, que ma voix en est étouffée, et que je voudrais me cacher au milieu de vous pour mêler mes pleurs aux vôtres en me retraçant la perte que nous faisons tous et en me rappelant de quel poids douloureux la main de Dieu s'appesantit sur nous. Laissons couler ces larmes, qu'elles arrosent cette dépouille mortelle : elles n'ont jamais coulé pour un pasteur plus vertueux.

Laissez-moi vous rappeler à ce propos une touchante allégorie d'après laquelle, le jour où s'éteint l'astre d'un homme de bien, Dieu fait naître aussitôt un autre astre de même valeur. Ce serait là une consolation pour nos cœurs ulcérés, si la réalité répondait à cette figure ; mais je doute qu'elle nous soit bientôt donnée, car les hommes de bien, surtout comme celui que nous pleurons, sont bien rares aujourd'hui.

Mais pourquoi tenterais-je de retracer la carrière de notre regretté collègue et ami ? Mes paroles ne resteraient-elles pas toujours au-dessous de la vérité ? Il me suffira d'ailleurs de vous dire : Rappelez-vous sa vie, son caractère, ses paroles et ses actes ; tout ne vous dit-il pas que le rabbin qui a cessé de vivre a été un ministre selon le cœur de Dieu, que sa bouche proclamait la justice et que son cœur débordait de charité ?

Vous savez avec quelle passion il se livrait à l'étude ; le Décalogue immortel était dans ses mains, et c'est là qu'il puisa cette piété, cette douceur, ce calme, cette simplicité d'enfant que vous avez tous admirés en lui.

Son cœur était plein des plus belles, des plus nobles aspirations, et ses rares qualités étaient si bien appréciées qu'il était la gloire de sa famille, la gloire de sa communauté, la gloire du judaïsme français.

Il a vécu au milieu de vous pendant plus de quarante-cinq ans. Comme Moïse, il a vu plusieurs générations ; comme lui, il a pu se dire : Je n'ai fait de mal à personne.

Ai-je besoin de vous rappeler que, si votre communauté est une des

plus belles de l'Alsace, de cette terre que de cruels désastres nous ont arrachée, si vos écoles sont des premières de la cité, si vous avez ce beau temple qui faisait le bonheur de sa vieillesse, si vos fils et vos filles sont instruits et bien élevés, si la concorde, le calme et la paix règnent parmi vous, c'est à lui, c'est à son courage, à son activité et à son dévouement que vous le devez?

Son éloquence à lui était dans ses actes; il enseignait par la parole sans doute, mais il enseignait surtout par son exemple. Vous avez admiré sa résignation, sa soumission en présence du malheur; vous avez admiré cette noble compagne qui pleure aujourd'hui le plus cher et le plus digne des époux; vous avez admiré sa maison véritablement patriarcale, sanctuaire des vertus. N'est-ce pas là la plus belle éloquence!

Ah! mes chers amis, que de fois il vous a édifiés par sa douceur angélique, par sa dignité, par toutes ses belles et nobles qualités! Il vous parlait souvent religion; mais son exemple vous prêchait plus souvent la charité, non pas cette charité mesquine, jalouse, qui ne connaît que les hommes du même culte, mais de cette grande et belle charité qui, comme le soleil, verse ses bienfaits sur tous les hommes. Ah! s'il était permis de découvrir les mystères sous lesquels se cachait sa charité, que de faits touchants je pourrais citer; mais ne soulevons pas le voile dont il a couvert ses actes.

Voilà pourquoi il fut si aimé de tous ceux qui l'ont approché, voilà pourquoi il fut si estimé de tous ceux qui l'ont connu, voilà pourquoi une affluence si considérable de personnes de tous les cultes, de tous les rangs de la société, se pressent à ses funérailles et ont voulu lui donner un dernier témoignage d'estime et de considération.

Parlerai-je de son patriotisme, de son attachement à la France chérie? Au moment de nos malheurs, au moment où votre ville se voyait menacée de toutes les horreurs d'un siége, il sentait déjà les premières atteintes de la maladie qui vient de nous l'enlever. Qui aurait pu le blâmer de chercher ailleurs un séjour plus calme, plus favorable au rétablissement de sa santé, plus propre à lui rendre ses forces qui commençaient à s'affaiblir? Et cependant il ne voulut pas entendre parler de départ. « Voulez-vous que je m'en aille, disait-il alors, quand mes compatriotes souffrent? Non, je resterai, et si je ne puis combattre à leurs côtés pour la défense de leurs foyers, s'il m'est impossible de faire autre chose, je resterai pour encourager les défenseurs, pour bénir les combattants. » Et quand les destinées de Belfort et de l'Alsace furent mises en question, que de larmes de douleur n'a-t-il pas versées! Quelle ne fut pas l'immensité de son chagrin, et n'est-ce pas dans ces pleurs que nous trouvons la cause des progrès que la maladie fit dans sa constitution?

Il est mort, comme dit la sainte Écriture, rassasié de jours et d'années. Oh! je comprends votre douleur, vos larmes sont bien légitimes. Mais vous prierez pour celui qui a tant prié pour vous, pour celui qui a béni

vos souffrances, qui vous a montré le chemin de la vie. Que la volonté de Dieu soit faite. Continuez, cher et mérité collègue, du haut du ciel, à nous aimer et à nous bénir. Et nous, remercions Dieu de l'avoir possédé si longtemps, et, quand nous voyons disparaître les plus nobles existences, ne nous bornons pas à de vains regrets et ne perdons pas le souvenir de leurs beaux exemples.

Reposez en paix, vénérable ami : vos parents, tous les pasteurs qui vous ont précédé vous attendaient au ciel; nous nous reverrons dans cette patrie céleste où les larmes sont inconnues. Jetez sur nous un regard bienveillant et implorez Dieu pour nous. Priez pour cette communauté, pour notre patrie, pour vos enfants, qui héritent de vos vertus. Priez pour nous tous et, encore une fois, reposez en paix.

Discours de M. le grand rabbin Isaac Lévy, de Vesoul.

Les paroles éloquentes que vous venez d'entendre laisseront dans votre cœur le souvenir impérissable d'une mémoire vénérée. Je n'aurais donc qu'à répéter en les affaiblissant les nobles pensées qui vous ont si profondément touchés; et cependant c'est pour moi une obligation sacrée de rendre un hommage public à ce collaborateur distingué dont la dépouille mortelle est là sous nos yeux. Laissez-moi donc rappeler cette parole du prophète Jérémie : « La couronne de notre tête est tombée. »

Oui, la couronne de votre tête est tombée, femme éplorée, digne compagne de celui qui honora la synagogue française; le ciel vous a pris le guide de votre vie, la joie de votre cœur, et c'est à bon droit qu'en ce jour vous dites avec le prophète : « La couronne de ma tête est tombée. »

Ne la dites-vous pas aussi, fils et filles de celui qui s'est imposé tant de privations pour vous, qui a fait de vous des israélites religieux, qui vous a portés au travail, à la vertu? et, s'il était d'usage que les enfants prissent la parole devant la dépouille de leurs parents, ne viendraient-ils pas dire aujourd'hui : « Ce que nous sommes, nous le devons à vous? »

Ainsi parlerait celui qui a suivi la sainte carrière de son père; il n'hésiterait pas à reconnaître hautement que son père lui a servi de modèle, lui a indiqué la voie qu'il avait à suivre, et l'a introduit dans l'étude de cette religion à la prédication de laquelle il s'est consacré.

Aucun de nous n'oubliera jamais le père aimé; son souvenir restera toujours gravé dans notre cœur, car un père comme lui est la gloire de ses enfants.

Les paroles du prophète, tu te les appliqueras aussi, communauté de Belfort, à qui il a consacré sa jeunesse et les jours de son âge avancé, qu'il a instruite et consolée. N'a-t-il pas été l'ami de tes pauvres? ne t'a-t-il pas prodigué ses conseils et ses démarches? Tu n'oublieras jamais ses sollicitations multipliées pour tes intérêts religieux; tu te rappelleras le voyage au cœur de l'hiver pour ce beau temple qu'il t'a légué comme l'impérissable souvenir de son zèle et de son dévouement.

Mais de terribles épreuves nous ont montré encore son cœur; les jours de deuil n'ont pas manqué à sa vieillesse, à cet âge où les émotions peuvent devenir fatales. Et, au moment ou la patrie réclamait le secours de tous ses enfants, alors que des désastres sans bornes allaient l'accabler, qui aurait pu le blâmer s'il eût voulu abriter ses cheveux blancs sous l'hospitalité de la Suisse? Mais il ne voulut pas se séparer de son troupeau. Comme autrefois Ruth à Noémie, il dit à ses frères : « Où vous resterez, je resterai », et il accomplit ses devoirs même au milieu des obus.

Vous aviez en lui plus qu'un rabbin, c'était pour vous un père; aussi vous êtes aujourd'hui des orphelins qui peuvent dire aussi : « La couronne de notre tête est tombée. »

Et vos concitoyens répondent à vos plaintes; ils savent respecter les convictions d'autrui, ils savent être tolérants et se souviennent que nous sommes tous frères. Et quand Dieu appelle à lui l'un de ces hommes dont la disparition laisse un vide si profond après lui, le long cortége de ceux qui l'accompagnent à sa dernière demeure, cette foule qui s'est jointe à nous, cet appareil qui honore le défunt regretté, prouvent que vos concitoyens ressentent la perte que vous éprouvez.

Mais ce n'est pas seulement à Belfort que se manifestent de légitimes regrets; partout où l'on a connu votre pasteur, on pleure sa perte. Le Consistoire est venu lui rendre un dernier hommage; l'Alsace aussi a voulu vous montrer que nos douleurs sont les siennes comme vos joies seraient ses joies.

L'étude de la religion était la principale occupation de notre vénéré collègue : la Bible et ses interprètes, le Talmud étaient l'objet de ses méditations de tous les instants. C'est dans les livres saints qu'il avait puisé ce principe qui a dirigé toute sa vie : « L'homme est créé pour se donner de la peine. » Mais, pour lui, le travail, l'étude n'était méritoire que parce qu'elle inspire les actes : aussi sa vie a-t-elle été une prédication constante, et vous en avez la preuve dans sa charité pour tous les hommes, dans son amour pour Dieu, dans sa constance au milieu de l'adversité, dans sa résignation au malheur.

Lui aussi n'a pas été épargné par les épreuves; des orages se sont abattus sur sa tête; trois fois la mort a frappé à ses côtés des êtres qui lui étaient chers; deux filles et un fils ont été ravis à son affection. Mais rien ne l'a jamais ébranlé; il semble qu'il eût voulu rappeler cette parole des saints livres : « Je veux être sans pitié pour ceux qui me sont proches. »

O serviteurs de Celui qui vous a enlevé votre frère, faites comme lui, la synagogue vous aimera comme lui, et, comme lui aussi, vous vivrez dans la cité, dans la communauté, dans les fastes de la synagogue française.

Puissions-nous mériter aussi un jour, comme lui, les louanges que nous lui décernons en ce jour de deuil, et être reçus à ses côtés dans le séjour du bonheur éternel !

BIBLE ET SCIENCE MODERNE.

Sous ce titre, le *Jüdische Litteraturblatt*, de Magdebourg, publie une série d'articles rédigés par un de nos confrères, le Dr Kornfeld, médecin du district de Wohlau. En présence de toutes les attaques subies par notre sainte religion au nom de la science, il est juste et même nécessaire que ceux qui ont étudié la religion autant que la science moderne, et qui ont acquis une certaine compétence dans ces deux branches de l'activité intellectuelle, fassent voir que le désaccord est loin d'exister entre ces deux clartés lumineuses ayant pour but de rapprocher la créature de son Créateur.

Nous avons déjà démontré, dans quelques articles publiés par ce Recueil, que la religion n'a rien à craindre de la science. L'une est une échelle descendue du ciel sur la terre pour rapprocher la Divinité de l'homme; l'autre est une tour élevée de la terre vers le ciel pour rapprocher l'homme de la Divinité.

Il y a, dans la religion israélite, deux ordres de questions sur lesquelles s'est appesantie la lourde main de la critique scientifique : d'une part, la partie historique, dans laquelle on a cru trouver des récits dont la véracité serait contestée par les découvertes de la science moderne; d'un autre côté, les prescriptions et les pratiques que l'on a cru, tour à tour, pouvoir appuyer ou repousser, suivant les motifs qu'on leur assignait et suivant les idées prédominantes de chaque époque.

Il existe donc pour l'homme de science, versé à la fois dans nos saintes Écritures et dans les études scientifiques modernes, deux manières de rendre hommage à la religion israélite. Il peut réfuter d'une manière victorieuse les attaques dirigées contre les récits de la Bible; il peut également invoquer le témoignage de la science pour faire ressortir l'excellence de nos pratiques religieuses.

M. Kornfeld, dans les quelques articles que nous avons sous les yeux, nous montre qu'il s'occupe de l'une et de l'autre question.

Mettant à profit l'interprétation donnée du mot שמים par le Talmud (*Haguigah*, 12), il montre, d'après les données scientifiques

que nous possédons sur la voûte azurée qui entoure notre globe, que celle-ci est composée de particules d'eau très-ténues auxquelles elle doit sa couleur. Comme, d'un autre côté, la science admet que la matière n'était au début qu'une masse de feu, on peut comprendre la composition de la voûte céleste par l'eau et le feu (אש, מים).

Il sort un peu de son sujet pour donner une interprétation ingénieuse de l'apparition du buisson ardent ; mais il y rentre complétement en expliquant les faits suivants, que nous nous bornons à résumer.

On a, pendant longtemps, accumulé les plaisanteries sur l'horreur qu'ont les juifs pour la chair de porc et d'autres animaux défendus. Or la découverte des trichines et d'autres causes d'infection dans un grand nombre de ces animaux a donné lieu à des prescriptions très-sévères dans quelques pays. M. Kornfeld pense que l'inspection minutieuse exigée par des lois récentes au sujet de la consommation de certaines viandes doit amener dans un bref délai la suppression de cette consommation.

Un professeur célèbre, M. Virchow, a trouvé récemment que la terre est un excellent désinfectant, et déjà l'on trouve dans la Bible une prescription qui recommande la désinfection à l'aide de la terre.

On a beaucoup parlé, surtout à l'occasion des lois intolérantes édictées en Suisse, du procédé usité par les israélites pour saigner les bestiaux. Un travail du D[r] Louis Büchner a démontré que ce procédé présente sur tous les autres des avantages considérables. En effet, les bestiaux saignés suivant le rite israélite perdent, avec la vie, la plus grande partie de leur sang. Et c'est précisément le sang qui est le plus rapidement putrescible, et qui entraîne le plus facilement dans sa corruption toutes les parties du corps dans lesquelles il est répandu.

Le procédé des israélites a donc un résultat précieux : celui de retarder le plus longtemps possible la corruption des viandes destinées à la consommation.

Nous passons quelques articles de notre savant confrère, parce qu'ils n'ont qu'un intérêt purement philosophique ; mais nous se-

rions charmé de le voir persévérer dans sa résolution et continuer sur une plus vaste échelle la série de ses publications scientifiques.

N. TH. KLEIN.

LETTRES HONGROISES.

Sátoralja-Ujhely, le 21 juin 1876.

Monsieur le Directeur,

Grâce à Dieu, vous voilà bien portant (je l'espère et je le souhaite de tout mon cœur). Rien ne vous sauvera donc de mes... griffes, de mon griffonnage, veux-je dire.

Avant de vous occuper de moi, veuillez d'abord en finir avec ce tas de lettres, *aus aller Herren Länder;* puis, après ce travail fatigant, reposez-vous dans ce fauteuil qui vous tend les bras, allumez le cigare, et quand vous arriverez au moment où, la tête mollement appuyée, suivant d'un regard demi-pensif, demi-rêveur, les spirales bleues, vous aimez à écouter sans avoir besoin de répondre, dans ce moment faites-moi parler.

Nous avons tous (les hommes exceptés) un faible pour le roman... Je commencerai donc par un roman. Il n'est pas des plus piquants ni de fraîche date; par contre, on en a parlé beaucoup, car une de ses héroïnes est morte dernièrement à Vienne : c'était la comtesse Joséphine d'Ugarte. Son frère, le comte d'Ugarte, était devenu amoureux d'une israélite, la fille du chevalier Kaan d'Albest, un des hommes les plus riches de Vienne. M. Henri Kaan possédait quatre fabriques; il était célèbre pour n'avoir jamais renvoyé un ouvrier pendant les crises financières, et pratiquait la charité israélite dans toute l'acception du mot. A Trebits (Moravie), il fournissait aux ouvriers la laine à crédit. Un incendie éclata et détruisit la ville... M. Kaan envoya des secours et de l'ouvrage, sans se faire payer les matériaux consumés par le feu.

Il fut anobli en 1826, et laissa seize enfants. Le comte d'Ugarte épousa Mlle Kaan, et celle-ci se fit chrétienne après la mort de son père. Mais la comtesse Joséphine et ses frères ne voulaient pas d'une belle-sœur juive; la comtesse surtout employa tous les moyens possibles pour s'opposer à cette mésalliance. Le comte, poursuivi par les reproches de sa famille, sachant qu'une vie pleine d'humiliations attendait celle qu'il adorait, manquant d'énergie pour lutter contre ces misères, se brûla la cervelle la nuit précédant le jour de noce. On trouva sur sa table une lettre et un écrin, tous deux adressés à Mlle Kaan d'Albest. La malheureuse se retira dans un couvent, et l'on n'entendit plus parler d'elle. Aux funérailles de la comtesse Joséphine, on vit une dame enveloppée d'un voile noir suivre le cercueil : c'était Mlle d'Albest. Elle n'avait pas trouvé le bonheur, elle qui

abandonnait la foi de ses pères et son peuple. Son regard, plein d'une douleur infinie, semblait dire : « Quand trouverai-je enfin le repos? »

Autre exemple des châtiments du ciel. L'autre jour j'étais à Sárospatak. Là on me montra deux enfants couverts de haillons et dans un état misérable. « Vous voyez ces enfants, me dit mon ami, le vieux Csecsi, professeur protestant; ce sont les enfants d'un maître d'école israélite qui s'est converti avec sa femme, il y a une dizaine d'années, à Bénye. Il avait pour parrain le prince Pretzenheim de Sárospatak et se croyait à l'abri de tous les événements. Mais le pauvre diable s'était cruellement trompé. Son âme était sauvée, pensait-il; pourquoi donc se soucier de son corps? Sa femme et lui moururent dans la plus grande misère; leurs enfants sont sans gîte, sans pain et sans protecteur. Moi, continua M. Csecsi, j'ai sollicité plusieurs fois pour eux, par esprit de corps, mais tout cela en vain; ils sont catholiques, et leurs coreligionnaires les repoussent. Je ne sais plus à qui m'adresser. »

Vous avez sans doute entendu parler du baron de Todesco, de Vienne. Eh bien! le dernier de cette famille vient de mourir à Nagyvásony (Hongrie). Le baron Hermann de Todesco n'avait que vingt-six ans.

Passons à des choses plus amusantes.

Deux mots qui méritent de passer dans le vocabulaire des judéophobes universels.

Impudence juive. — Le *Maggyar Allam*, l'*Univers hongrois*, a, dans un de ses moments heureux, c'est-à-dire spirituels, inventé le mot et l'a mis en vogue. Il a eu un succès fou parmi les ecclésiastiques. On dit « impudence juive », comme : flegme anglais, fierté espagnole, *furia francese*, indolence asiatique, etc.

L'autre mot est plus mondain.

Ne connaissez-vous pas *Rufkelé?* Impossible.

Vous vous promenez avec M. N. Il est chrétien, et Hongrois par-dessus le marché... Une dame passe. Sa toilette exquise, ses traits, d'une beauté merveilleuse, vous arrachent un cri de surprise; votre compagnon la dévore du regard et dit : « Quelle charmante Rufkelé! »

Qu'est-ce que cela, une Rufkelé? demanderez-vous. Comment! vous ne savez pas que nous appelons ainsi toutes les juives, belles ou laides, spirituelles ou sottes? C'est charmant. Il faut bien se venger de ces fières qui ne sont pas transportées de joie lorsque le regard d'un de nous daigne s'abaisser sur elles, et qui font les vertueuses quand nous voulons les séduire!

. . . .

J'ai encore à vous parler d'un événement qui a fait grand bruit à Pesth. Depuis trois ans, un homme habitait chaque été le Kaiserbad; il retenait toujours les meilleures chambres. Personne ne savait d'où il venait ni ce qu'il était. Le 15 juin, on le trouva mort dans sa chambre. Dans sa malle on découvrit une lettre qui contenait son testament. Il lègue

27,000 florins aux hôpitaux, etc., entre autres 200 florins à la *Chewra Kadischa*. Un de ses amis a donné sur lui les détails suivants :

Le défunt s'appelait *Arnold Engel*, natif du comitat Polna. En 1847, un de ses parents fit de fausses lettres de change. Engel, voulant le sauver, s'engagea à les payer; mais la somme dépassait de beaucoup sa fortune... Il s'enfuit en Amérique, y acquit une fortune nouvelle, et se maria. Quelques années après, sa femme et ses enfants moururent. Il revint à Pesth en 1868, chercha ses anciens créanciers ou leurs héritiers, et paya non-seulement le capital, mais aussi les intérêts arriérés... Convenez que c'était un honnête homme.

Vous ai-je assez ennuyé, Monsieur le Directeur (1)? Pardonnez-moi, et daignez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

IDA GOLDBERGER.

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE.

Le Bulletin de juin enregistre un nombre considerable (866) d'adhésions nouvelles, dont 592 venues d'Amsterdam.

Parmi les dons pour l'œuvre générale, nous remarquons 1,000 fr. de M. J.-E. Kann; 500 fr. des héritiers de feu S.-S. Coronel; 100 fr. d'Abram Aghion; 127 fr. de Bernard Fischer; 100 fr. d'Angelo Guttières; 600 fr. du Consistoire central des israélites de France; 100 fr. de S.-J. Goldsmit, d'Amsterdam.

La *propagande* marche très-bien : à Paris, le Comité, présidé par M. H. Cahn, a recueilli 52 adhésions produisant 992 fr.

Le Comité central a accordé, par exception, une subvention de 300 fr. à la Société qui vient de se constituer à Rome « pour favoriser le progrès moral et matériel des israélites pauvres de cette capitale, au moyen de l'instruction, de l'apprentissage des métiers, de la propagation de bons livres, etc. »

Les examens et la distribution des prix à l'école de Bagdad ont eu lieu le 4 avril, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires. On y voyait aussi le prince Abass-Mirza-Khan, frère du shah de Perse, Amir-Zada, son fils, l'évêque de l'Église arménienne, Ruben Effendi, inspecteur du télégraphe, les notabilités des différentes communautés, les Dayyanim, etc. En se retirant,

(1) Vous m'avez fait beaucoup de plaisir. S. B.



son Excellence le Vali félicita le directeur, les professeurs et le Comité du succès de cet établissement.

L'école de Tanger a eu la visite de M. le baron et de Mme la baronne (fille du baron Alphonse) Albert de Rothschild. Les honorables visiteurs ont laissé 200 fr. pour les élèves pauvres, et 300 fr. pour les indigents de la communauté.

Le Comité central a décidé que ses écoles exposeront leurs travaux à l'Exposition universelle de 1878.

CONSISTOIRE DE PARIS.

Extrait des délibérations prises par l'administration consistoriale israélite de Paris pendant le deuxième trimestre (avril-juin) 1876.

Mme la baronne Lionel de Rothschild constitue une rente de 250 fr. dont le revenu est destiné à donner chaque année, sous la forme d'un livret de la Caisse d'épargne, un prix à la jeune fille la plus méritante des écoles israélites. Cette récompense sera donnée sous le titre *Livret Bettina de Rothschild*, créé par *Mme la baronne Lionel de Rothschild*, à l'occasion du mariage de sa petite-fille.

— Par suite du décès de M. Mayer Worms, président de la commission administrative de la communauté de la Ferté-sous-Jouarre, cette commission était réduite à deux membres. La communauté a procédé à de nouvelles élections, et elle propose au Consistoire de sanctionner la nomination de MM. Ferdinand Bénédic en qualité de président, Alfred Francfort en qualité de trésorier, et Isidore Isaac en qualité de secrétaire.

Le Consitoire approuve ces élections et prend un arrêté conforme.

— La communauté de Fontainebleau a également procédé à la réorganisation de la commission administrative, et elle prie le Consistoire de vouloir bien approuver les propositions suivante : MM. Adam Salomon, *président;* Lazare Hayem, Léon Gompertz, Aron Lévy, Lazare-Léon Salomon.

Le Consistoire prend un arrêté portant nomination de ces cinq membres de la commission administrative de Fontainebleau.

Cette communauté a transmis en même temps son compte de gestion arrêté au mois d'octobre 1875. Le Consistoire prend connaissance de ce compte rendu, et constate avec plaisir que la situation morale et matérielle de la communauté est très-satisfaisante.

— Le Consistoire réunit, le 9 mai, en assemblée générale, les membres de la communauté de Paris, pour les entretenir des travaux du Consistoire, et de la situation des œuvres et des établissements de la communauté.

Le compte rendu dont lecture a été donnée à la réunion sera publié très-prochainement.

— Le Consistoire central informe le Consistoire de Paris que l'élection de M. Alexandre Blum, en qualité de deuxième ministre officiant près le temple consistorial de Paris, est confirmée.

— En vertu d'une autorisation de M. le préfet du département de la Seine, en date du 25 avril 1876, il est procédé, le 14 mai, à l'élection de *quatre délégués* qui devront concourir avec le Consistoire à la nomination du rabbin dont la place a été récemment créée par le gouvernement.

Le nombre des votants n'ayant pas atteint le tiers des électeurs inscrits, il est procédé à un deuxième tour de scrutin, le dimanche 28 mai.

MM. Allegri, Félix Dalsace, S. Hauser et *Henry Picart*, ayant réuni la majorité des suffrages au deuxième tour, majorité relative, sont proclamés *délégués*, pour participer à la nomination du rabbin.

— Dans sa première réunion avec MM. les *délégués*, le Consistoire examine les candidatures qui se sont produites pour la place de rabbin. Six candidatures sont adoptées. Ce sont celle de *MM. Emmanuel Weill*, rabbin de Versailles; *Schuhl*, rabbin de Saint-Étienne; *Bloch*, rabbin de Remiremont; *Aron*, rabbin de Nîmes; *Moïse Metzger* et *Raphaël Lévy*, à Paris.

Le Consistoire s'occupe ensuite de l'ordre dans lequel les candidats seront appelés à prêcher, et il décide que la prédication aura lieu au temple de la rue de la Victoire, pendant trois samedis, à partir du samedi 17 juin.

— L'administration des temples procède à la nomination de son président, en remplacement de M. Léon Dreyfus, démissionnaire.

M. Félix Dalsace, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé président de l'administration des temples israélites de Paris.

— M. H. Cahn, membre de la commission administrative des temples, est désigné pour faire partie de la commission de surveillance et de vérification, en remplacement de M. Félix Dalsace, appelé aux fonctions de président de l'administration des temples.

— L'initiation religieuse est célébrée le 1er juin au temple de la rue de la Victoire. Le nombre des initiés, garçons et filles, est de 260.

— M. le président de la commission des Fourneaux dépose sur le bureau du Comité de bienfaisance le tableau de la distribution des aliments aux écoles communales et consistoriales (exercice 1875-1876).

Le total de la dépense s'élève à 7,045 fr. 95 c. Il a été distribué 157,969 portions. Le prix moyen de la portion, pour l'exercice 1874-1875, était de 0 fr. 04 c.75 ; il est, cette année, de 0 fr. 04 c. 46.

— Le tirage des numéros gagnants de la loterie annuelle a eu lieu au local des Magasins-Réunis, le mercredi 3 mai. Le nombre des billets placés s'est élevé à 74,653, et les lots réunis par les dames patronnesses sont au nombre de 3,241.

— Les maisons de purification situées dans les différents cimetières israélites ayant besoin de réparations considérables, le Comité chargé

du service des inhumations prend les mesures nécessaires pour l'exécution de ces travaux.

— Le Comité des écoles décide qu'un *prix de mille francs* sera donné à l'auteur du meilleur livre de lecture à l'usage spécial de la jeunesse israélite. Le plan général de cet ouvrage, adopté par la commission d'enseignement, est approuvé par le Comité.

Le programme en sera publié très-prochainement.

Les manuscrits devront être envoyés avant le 31 décembre 1877.

— Le Comité des écoles exprime l'opinion qu'il serait désirable de publier un petit livre de morceaux choisis de littérature française destiné aux écoles israélites. M. Mayrargues s'étant mis à la disposition du Comité pour composer avec les éléments existants un ouvrage spécialement destiné à nos enfants, le Comité accepte l'offre de M. Mayrargues.

— Le Comité des écoles autorise la commission des prix à donner, à l'occasion des concours qui ont eu lieu à Pâque, dans les écoles consistoriales, des prix aux six élèves, garçons et filles, qui ont obtenu la première place dans les concours d'orthographe, d'arithmétique et d'instruction religieuse.

— Conformément aux dispositions de son règlement, le Comité de la Caisse de la communauté publie la liste des souscripteurs et des donateurs à cette œuvre. Ce document comprend 800 souscripteurs et donateurs. Les dons ou fondations s'élèvent à la somme de 359,145 fr., et les souscriptions annuelles à la somme de 52,119 fr.

— Les rapports mensuels adressés par le directeur de l'Orphelinat S. et C. de Rothschild au conseil d'administration témoignent de la situation très-satisfaisante de l'établissement. La situation morale et matérielle des enfants ne laisse rien à désirer.

— Mme la baronne James de Rothschild ayant pris la résolution de faire construire, comme annexe à l'hôpital, deux pavillons destinés au service des incurables, les plans en sont soumis au conseil d'administration, qui les examine et les approuve.

— L'entretien de tous les lits de vieillards à la maison de retraite étant aujourd'hui assuré par des fondations, le conseil d'administration de l'hôpital décide que dix nouveaux lits de vieillards seront installés dans une des salles du rez-de-chaussée sans emploi. Cette installation permettra d'accepter de nouvelles fondations et d'admettre successivement dix vieillards.

— Le rapport fait par M. le Dr Leven, médecin en chef de l'hôpital, sur la situation de cet établissement est très-favorable.

— Le Consistoire, assisté des *quatre délégués* désignés par les électeurs de la communauté de Paris, procède à la nomination du quatrième rabbin qui doit occuper le poste rabbinique créé par décret en date du 13 janvier 1876. Tous les membres présents se plaisent à reconnaître les mérites des différents candidats et le talent qu'ils ont montré dans l'épreuve de la

prédication ; ils regrettent sincèrement de ne pouvoir disposer que d'une seule place. Mais obligés de restreindre leur choix à un seul candidat, le Consistoire et les délégués pensent que *M. Emmanuel Weill*, rabbin de Versailles, se recommande d'une façon toute particulière à la préférence de la communauté. En conséquence, la réunion se prononce en sa faveur et le nomme rabbin à Paris, pour remplir les fonctions d'*adjoint à M. le grand rabbin de Paris.*

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

Par arrêté ministériel, M. le Dr G. Sée a été nommé professeur de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu.

— Le conseil supérieur des prisons s'est réuni le 5 juillet, sous la présidence du ministre de l'intérieur.

Mgr Richard, coadjuteur de l'archevêque de Paris, M. le président du Consistoire de l'Église réformée et M. le grand rabbin du Consistoire central des israélites, ont assisté à la séance.

— M. Worms (Siméon-Théophile), adjoint de 1re classe à l'intendance militaire de Cherbourg, a été nommé sous-intendant militaire de 2e classe.

— M. le grand rabbin Cahen, de Constantine, a été nommé membre du comité d'hygiène départemental.

— Par décret en date du 27 mai, M. Bonn, capitaine au 12e régiment de cuirassiers, a été nommé chef d'escadron au 2e régiment de chasseurs à cheval, et, par permutation, il a été appelé au poste de major du 7e régiment de cuirassiers, à Niort (Deux-Sèvres).

— On lit dans le *Journal de Vichy :*

L'oratoire israélite de Vichy est situé boulevard de l'Hôtel-de-Ville, dans l'ancien hôtel des Colonies, entre les deux Parcs. Fondé en 1874 par des souscriptions volontaires dont le produit a été affecté à son organisation intérieure, il a subi en 1875 des changements considérables; il est digne aujourd'hui du culte qui y est célébré. L'installation primitive a complétement disparu, mais les améliorations successives ont absorbé toutes les ressources disponibles.

Les israélites qui fréquentent nos thermes tiendront à honneur de venir en aide à une œuvre si utile et si méritoire, à une œuvre qui ne relève que d'elle-même, et qui, pour durer, pour grandir, pour progresser, ne

réclame des fidèles qu'une offrande volontaire qui lui permettra de combler le déficit de son budget.

Si tous les israélites qui viennent à Vichy contribuent à cette fondation, on verra dans un avenir rapproché un *temple* remplacer le modeste oratoire, renouer après cinq siècles la chaîne interrompue des traditions juives dans ce beau pays du Bourbonnais qui a assisté au XIV[e] siècle à l'exil des juifs de Vichy, et qui, non sans étonnement, assiste aujourd'hui au retour des exilés, heureux de rencontrer dans notre ville un lieu de réunion et de prière; au retour de ces exilés qui, de tous les points de l'Europe, viennent chercher la guérison et la santé où leurs ancêtres n'ont trouvé que la honte, l'exil et la mort.

Nous rappelons que les souscriptions doivent être adressées à M. Blum, rabbin de Vichy.

Le service a lieu, comme l'année dernière, le vendredi soir à 7 heures, le samedi matin à 8 heures.

Les discours de M. le rabbin seront annoncés spécialement et toujours à l'avance.

La liste des offrandes est imprimée à la fin de la saison; elle est reproduite par les journaux israélites de Paris et envoyée à tous les souscripteurs.

— Par décret du 24 mai dernier, le gouvernement de la République de Saint-Marin a nommé M. Évariste Carrance, de Bordeaux, commandeur de son Ordre.

— M. Charles Rozan, le savant et sympathique auteur des *Petites ignorances de la conversation* et de *la Bonté* (ouvrage couronné par l'*Académie française*), vient de publier une nouvelle œuvre de rare érudition et d'originalité, intitulée : *A travers les mots*, un beau volume in-18, chez le libraire S. Ducrocq, rue de Seine, 55 ; prix : 3 fr. 50 c.

L'auteur nous apprend une foule de mots et de locutions dont on se sert dans la vie sans en connaître l'origine ni la vraie signification. Il nous révèle une partie intéressante de la langue française, avec un esprit vif, charmant, et dans la forme la plus attrayante, qui fait de son livre d'instruction une véritable jouissance de l'âme. Il nous offre des surprises agréables.

Nous devons nous borner aujourd'hui à cette annonce provisoire, mais nous reviendrons bientôt sur cet excellent ouvrage à qui nous prédisons le sort de ses aînés : un succès immense et beaucoup d'éditions.

— Les feuilles judiciaires annoncent que la Cour d'appel, dans son audience solennelle, a prononcé la réhabilitation de M. Joseph Katz, négociant, déclaré en faillite à Mulhouse, en 1857, et qui depuis, ayant opté pour la naturalisation française, et transféré son domicile à Paris, a désintéressé tous ses créanciers en principal, intérêts et frais.

— On lit dans le *Petit Méridional*, journal de Montpellier :

Mon cher Cabrol,

Bien que ton lecteur assidu, une indisposition est cause que je suis en retard pour te signaler un mot échappé à ton attention dans une reproduction de la prose d'un de tes confrères.

Tu as imprimé : *Fiez-vous aux juifs !*

Tu es un vieil ami à tous les points de vue et tu serres la main à plusieurs députés, mes coreligionnaires, enfants de la Révolution; avoue que cette expression tient à un accident de ton travail. Le peuple d'Israël a lieu d'être étonné, et moi, par tradition, son avocat naturel et local, je m'adresse à ta bonne foi et à la rectitude de ton jugement.

Reconnaître ses torts est encore un devoir auquel tu ne failliras pas, et je n'hésite pas à *insérer* ma main dans la tienne.

Ton vieil ami,
G. VIDAL-NAQUET.

Il n'y a qu'un mot à ajouter, sinon à répondre. Vidal-Naquet a raison. Le travail du journaliste se fait forcément si vite qu'un mot, si malséant et si éloigné qu'il soit de rendre votre pensée, peut échapper à l'attention la plus soutenue.

Mais les amis communs auxquels fait allusion Vidal-Naquet n'ont pu s'y tromper. Il réclame et fait bien, et c'est avec la plus entière cordialité que nous lui donnons acte d'une réclamation que nous regrettons d'avoir méritée... par inattention. Le cœur n'y est pour rien. A. C.

— *Recommandé spécialement à l'attention de nos lecteurs.*

Par de longues expériences et correspondances avec le Levant, la maison d'exportation et de commerce de fruits du Sud de MM. Tamburlini et Cᵉ, de Trieste, est en mesure de fournir de véritables *ethroguim* de Corfou, Parga et Corse, d'une excellente qualité, ainsi que des branches de palmier (*loulabim*) et des myrtes verts (*hadassim*).

Nos lecteurs feront bien de faire leurs commandes sans aucun retard, afin que la maison de Trieste puisse prendre ses mesures et que ses honorables clients soient complétement satisfaits.

— La *Société de l'Enfance israélite d'Oran* a publié son compte rendu financier de l'année 1875. Ses recettes se sont élevées à 1,350 fr. 65 c., et ses dépenses à 1,146 fr. 65 c. Le nombre des souscripteurs (dames et demoiselles) est de 38. Le comité est resté composé de Mᵐᵉˢ A. Charleville, J. Senanès, A. Lévy, F. Lasry et A. Falk.

— On nous écrit d'Alger, le 15 juin :

A l'occasion du mariage d'une de ses filles, un des plus dignes représentants de la communauté israélite d'Alger, distingué par son grand dévouement aux intérêts de ses coreligionnaires et son attachement à la foi

orthodoxe de ses pères, M. Lévi Bram, a reçu la visite de Mme et Mlle Chanzy, l'épouse et la fille de notre gouverneur général civil; de M. le général et Mme Melchior, du général Appert, de M. le colonel et Mme Boisdève, et de quelques autres grands fonctionnaires de l'administration. Ces hauts personnages ont passé toute l'après-midi de samedi dernier dans la riche demeure de M. Lévi Bram, s'entretenant avec tout le monde et paraissant prendre grand plaisir et grand intérêt aux cérémonies et aux fêtes indigènes auxquelles ils assistaient.

Il y avait là plus de deux cents personnes appartenant à toutes les classes de la population israélite d'Alger.

En partant, Mme Chanzy a déclaré qu'elle garderait un doux souvenir de l'accueil que lui avaient fait M. Lévi Bram, ses parents et ses amis, et qu'elle s'applaudissait d'être venue à cette fête de famille. Cela lui avait permis de voir à quel point les sentiments de vertu et de famille étaient enracinés dans le cœur des israélites algériens, et aussi quels progrès immenses ils avaient faits dans la voie de la vraie civilisation.

ALSACE-LORRAINE.

La Délégation d'Alsace, dans sa séance du 2 juin, s'est occupée du budget des cultes, notamment en ce qui concerne la situation des ministres des divers cultes. La commission se prononce pour une augmentation de traitement; son rapporteur, M. Ed. Goguel, en parlant des 2,400 fr. alloués aux pasteurs, a dit :

Je vous prie de vous arrêter un instant à ce traitement de 2,400 fr. qui leur a été assuré à la suite de l'augmentation dont je viens de vous parler. Croyez-vous qu'un traitement aussi modeste soit suffisant pour leur assurer une pleine sécurité dans le présent et dans l'avenir, pour les mettre à même de tenir convenablement leur rang et de pourvoir honorablement à l'entretien de leur famille et à l'éducation de leurs enfants? J'ai l'assurance que vous tous vous partagez ma manière de voir à cet égard. Je vous le demande, le pasteur peut-il rester à la hauteur des graves devoirs que lui impose son ministère; est-il suffisamment armé pour les remplir, quand au sein de sa propre famille, qui doit être, en outre, un modèle de charité chrétienne, le souci du pain de chaque jour n'a pas complétement disparu?

Si les prêtres catholiques n'ont pas réclamé, ce n'est pas une raison de croire qu'ils soient à l'abri du besoin; chez eux aussi, surtout chez les desservants, il importerait également d'améliorer une position plus que modeste.

Quant aux rabbins et ministres officiants, qui, comme les pasteurs protestants, ont des charges de famille, nous nous trouvons en présence d'une situation tellement précaire qu'on ne saurait trop se hâter d'y apporter un remède prompt et efficace.

BELGIQUE.

— On écrit d'Anvers, le 30 juin :

« M. Eugène Lambert, représentant de la maison Rothschild dans notre ville, vient d'être nommé chevalier de l'ordre de Léopold. M. Lambert s'est particulièrement distingué, pendant la dernière guerre, par les secours de toute nature qu'il a prodigués aux Français. »

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Un journal de Berlin rapporte que le commerçant Rinkel (israélite), ayant eu un fils nouveau-né le 22 mars dernier, a prié l'empereur par un télégramme d'être parrain du petit garçon. M. Rinkel a reçu la réponse suivante datée de Wiesbaden : « S. M. l'empereur et roi a daigné agréer votre demande, et veut bien être, exceptionnellement, le parrain de votre fils, et permettre également que son haut nom soit mentionné dans la cérémonie. La somme d'argent ci-jointe est destinée à l'achat d'un présent pour l'enfant. Par ordre supérieur, le conseiller intime, Bork. »

Le petit garçon a été introduit rituellement dans l'alliance d'Abraham et a reçu le nom de Guillaume.

— On écrit de Berlin :

« La princesse de Bismarck fréquente tous les jours l'hôpital juif où, sous la direction du docteur Lazarus, elle se soumet à des inhalations. »

— La première Chambre de Saxe a rejeté la proposition, adoptée unanimement dans la seconde Chambre, portant abrogation du serment *more judaïco*. Ainsi tout juif saxon, en prêtant serment devant la justice, doit le faire encore la tête couverte et jurer par le Dieu d'*Israël*, bien que les juifs n'aient point et ne connaissent point de dieu *national*. Ce vote ne doit surprendre personne, beaucoup de membres de la première Chambre appartenant au parti judéophobe. (*Presse juive.*)

— La reine Olga de Wurtemberg, accompagnée d'une suite nombreuse, a visité, le 9 juin, Heilbronn, et, en parcourant la ville, elle s'est arrêtée devant la nouvelle synagogue en construction pour contempler au moins le dehors de ce magnifique édifice. Le conseiller du gouvernement Meurer présentait à Sa Majesté l'administration israélite, le rabbin, le ministre officiant et le trésorier de la communauté, auprès desquels elle s'informait gracieusement sur le nombre de la population juive, les dépenses de la construction, le nom de l'architecte et l'époque de l'achèvement de l'édifice. Elle a fait remarquer que le roi aussi avait déjà parlé de la belle synagogue et en avait exprimé son contentement.

— On écrit de Wreschen :

Dans l'école communale mixte de notre ville, l'instruction religieuse est donnée aux élèves israélites, le dimanche, par le rabbin et les deux instituteurs juifs attachés à cet établissement.

Dernièrement, l'inspecteur de l'école, Dr Hippauf, s'est dit soudain que laisser enseigner la religion juive dans les classes placées sous sa direction est une profanation de la Pentecôte chrétienne. Puis, quand le rabbin et les deux instituteurs arrivent à l'école, ils trouvent les portes fermées. Mais un administrateur de la communauté, qui est en même temps un des administrateurs de l'école, se fit remettre les clefs par le concierge; les classes furent ouvertes et la leçon allait commencer. Alors l'inspecteur Hippauf se précipita dans le local, cria, tempêta, ordonna aux instituteurs de cesser et de renvoyer les enfants.

Mais le rabbin s'y opposa avec un calme parfait et invita les enfants à rester sur leurs bancs. Pris de fureur, l'inspecteur saisit le rabbin par le bras pour l'arracher de la classe; mais, un moment après, c'est lui qui fut dehors... involontairement. Plein de rage, il courut au bureau de police et revint avec le bourgmestre. Mais celui-ci non plus ne put rien faire contre le bon droit et la calme énergie du rabbin. Tous les deux s'en allèrent, et l'enseignement fut continué sans autre trouble.

La plus grande indignation règne dans toute la ville contre l'auteur de ces excès. Les représentants de la communauté et les administrateurs israélites de l'école ont adressé une réclamation aux autorités supérieures de Posen, tandis que le rabbin a déposé une plainte au parquet contre l'inspecteur. (*Wochenschrift.*)

— Les débats de la Chambre des seigneurs sur la loi de la sortie de la communauté, votée et adoptée par la Chambre des députés prussienne, ont présenté un vif intérêt et donné satisfaction au sentiment israélite.

Le rapporteur des pétitions fait remarquer que celles du rabbin Hochstetter et de l'ex-rabbin Philippson (qui se rassemblent s'assemblent) affirment qu'il n'y a point de sectes dans l'Église juive, dont le seul dogme enseigne que celui qui croit à un Dieu unique et à l'immortalité de l'âme est israélite (à bon marché!); et ces messieurs citent des passages du Talmud pour justifier leur opinion (absolument comme les missionnaires citent des versets de la Bible pour faire tomber leurs victimes dans l'abîme de l'apostasie).

Parmi les pétitions pour l'adoption de la loi, le rapporteur rend compte de celle du prédicateur Séligmann Meyer, rédacteur de la *Presse juive*, qui signale diverses lacunes dans la loi, surtout en ce qui concerne le droit des « sortants » à la jouissance du cimetière communal.

L'orateur partage l'opinion de ce savant contre l'intolérance des Philippson, Hochstetter et consorts; puis il dit :

Messieurs, je pourrais terminer ici mon discours, mais je voudrais, avant de quitter cette place, vous adresser la prière d'accorder au projet de loi votre sanction, soit en l'adoptant sans changement de rédaction,

soit avec quelques légères modifications. J'ai puisé dans les pétitions présentées la conviction que c'est une exigence de la justice pour les membres des sociétés religieuses juives, qui ne pensent pas qu'on est israélite quand on croit seulement à un Dieu unique et à l'immortalité de l'âme, mais qu'il faut aussi pour cela croire aux promesses qui ont été données au peuple d'Israël; qu'on doit leur accorder le droit de se réunir en association et de vivre selon leur croyance, ainsi qu'ils en ont l'habitude d'après la manière de leurs pères. Voilà ce qui est impossible dans les arrangements actuels, dans les lieux où ces membres des communautés juives sont en minorité; ils sont opprimés par la majorité et pourtant obligés de contribuer aux frais d'une organisation qu'ils abhorrent. Ils se sentent affligés dans leur conscience, et qu'une violence de conscience soit possible à cet égard. voilà ce qu'on ne pourrait contester. Je suis d'avis que, justement parce que la demande de sortie de la communauté émane du parti orthodoxe et du côté du parti réformiste qui s'approche de lui, il y a pour nous un motif de protéger les membres de la communauté juive et de voter la loi, puisqu'ils le désirent. D'après la pensée de ces gens, la loi suffit à leur besoin; ils sont les premiers à se prononcer, à dire ce qui leur est utile et salutaire. Je n'ai donc aucune raison de proposer une modification de la loi, et je vous prie de l'adopter telle qu'elle est sortie des discussions de l'autre Chambre.

MAROC.

Le *Gibraltar Chronicle* du 16 juin contient ce qui suit :

Des nouvelles ont été reçues à Tanger, venant d'Alcazar, et rapportant que le 5 de ce mois un Maure nommé Showry a attaqué et blessé avec un poignard dix juifs et une juive. Parmi les blessés se trouvent Jacob Lévy, sujet anglais, et M. Moses Abecasis, fils de M. Meso Abecasis, vice-consul des États-Unis à Larache. Showry et un autre Maure, soupçonné d'être son complice, ont été arrêtés immédiatement, et le premier a reçu la bastonnade. M. Forde, vice-consul anglais, et M. Guagnino, vice-consul italien, en apprenant ces outrages, se rendirent à Alcazar, et, à leur demande, le gouverneur, le cadi et les principaux habitants de la ville signèrent une déclaration dans laquelle ils se reconnaissent garants de la vie et des propriétés des juifs étrangers résidant à Alcazar.

On ne sait pas encore si Showry a agi étant en état d'ivresse. Sa défense consiste à dire que, quand il a commis ce crime, il ne savait pas ce qu'il faisait.

AMÉRIQUE.

Le vendredi 9 juin, une nouvelle synagogue a été inaugurée à Washington, en présence du président Grant et d'une foule de notabilités juives et chrétiennes. Nous connaissons un autre président qui n'a pas daigné nous faire le même honneur.

Pour toutes les nouvelles diverses,

S. BLOCH.

P. S. — Un décret du 6 juillet 1876 approuve l'élection de MM. Léon Weil, Jules Wahl-Sée et Salomon Klein comme membres du Consistoire de Lille (Nord), en remplacement de MM. Oury Cahen, Wahl-Sée, décédés, et Salomon Sée, démissionnaire.

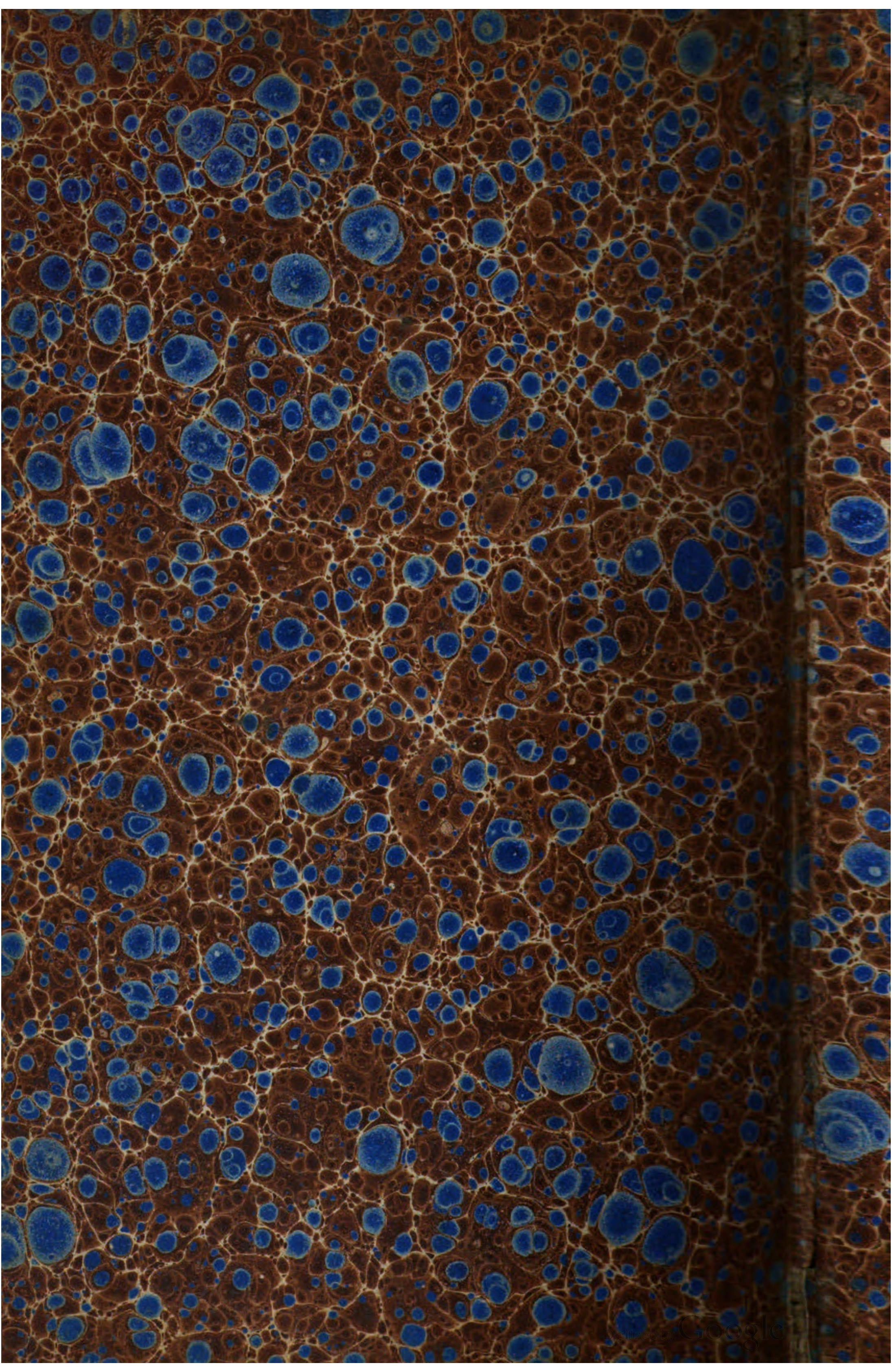
— M. Adrien Léon, ancien député à l'Assemblée nationale, a été nommé trésorier-payeur général du département de l'Oise.

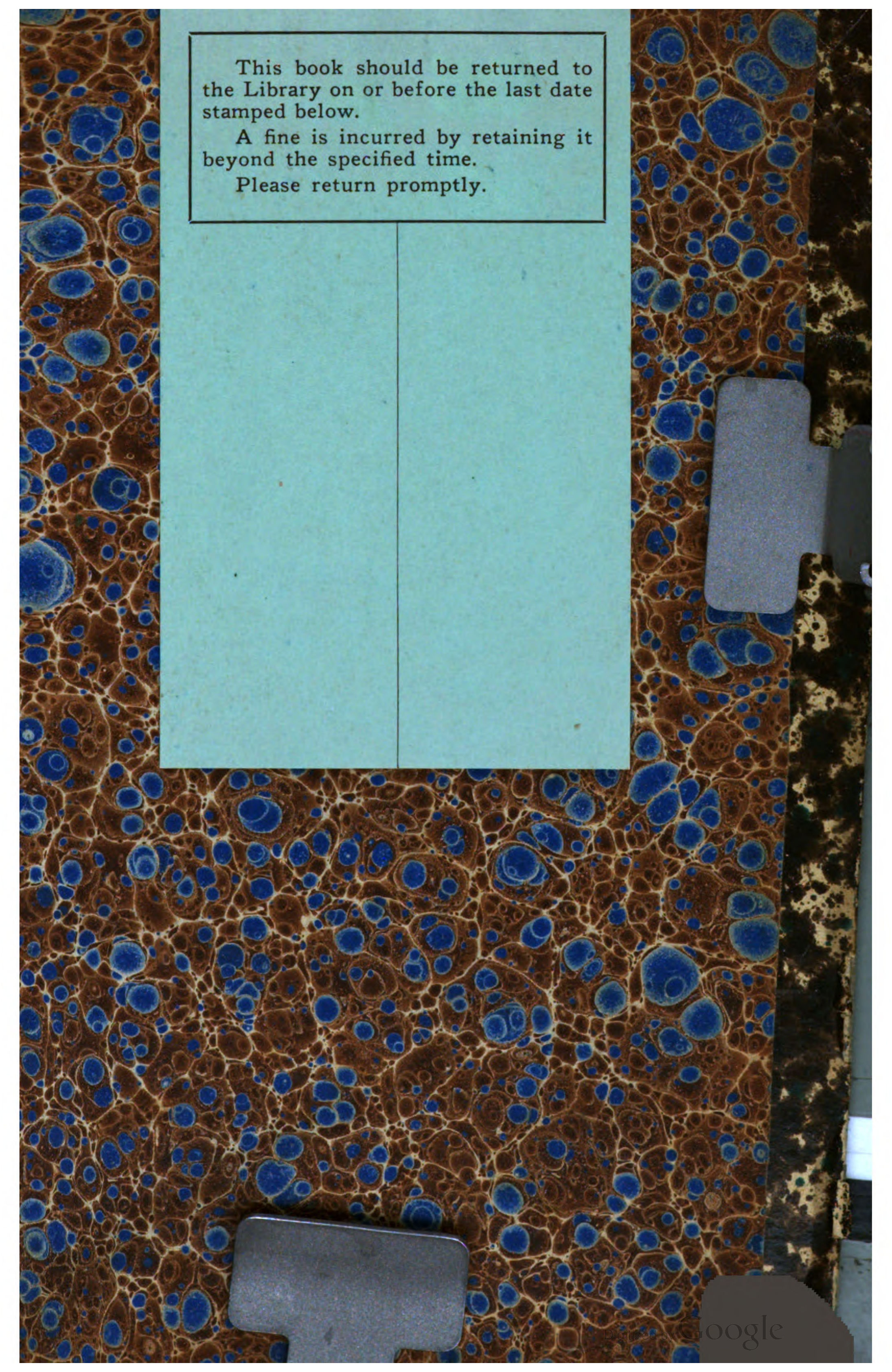
AVIS.

M. le grand rabbin de Paris prévient les jeunes filles israélites qui se présentent aux examens du *certificat d'études*, et qui sont convoquées pour le samedi 22 juillet, qu'elles peuvent se faire inscrire à la mairie du 4e arrondissement (rue de Rivoli), où les examens sont fixés au lundi suivant.

Le Directeur gérant : S. BLOCH.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.




This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.


Widener Library
3 2044 105 343 172